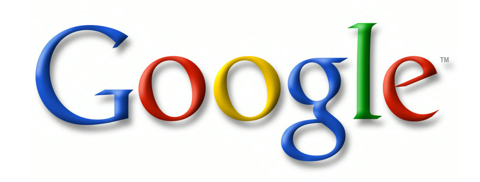
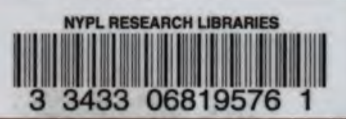
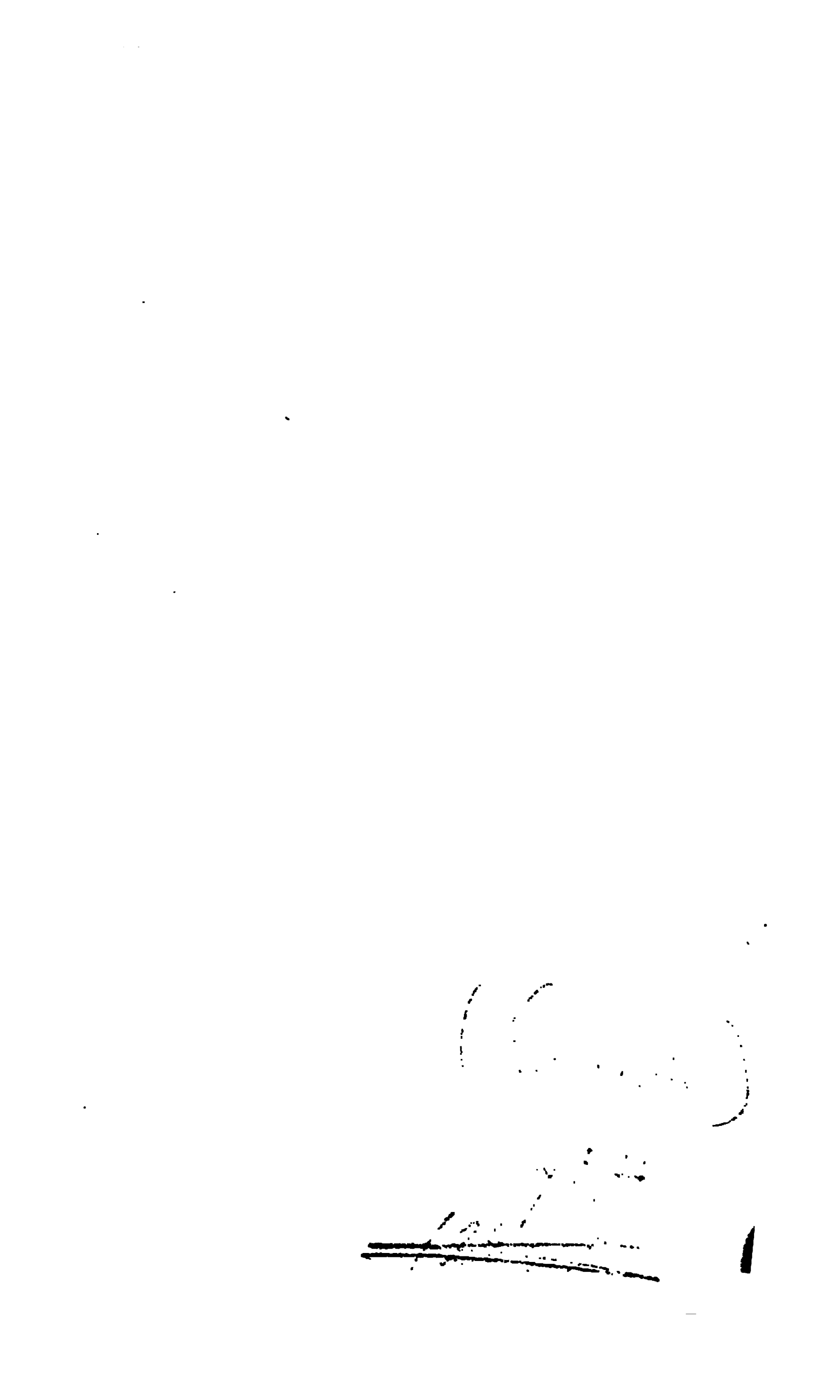
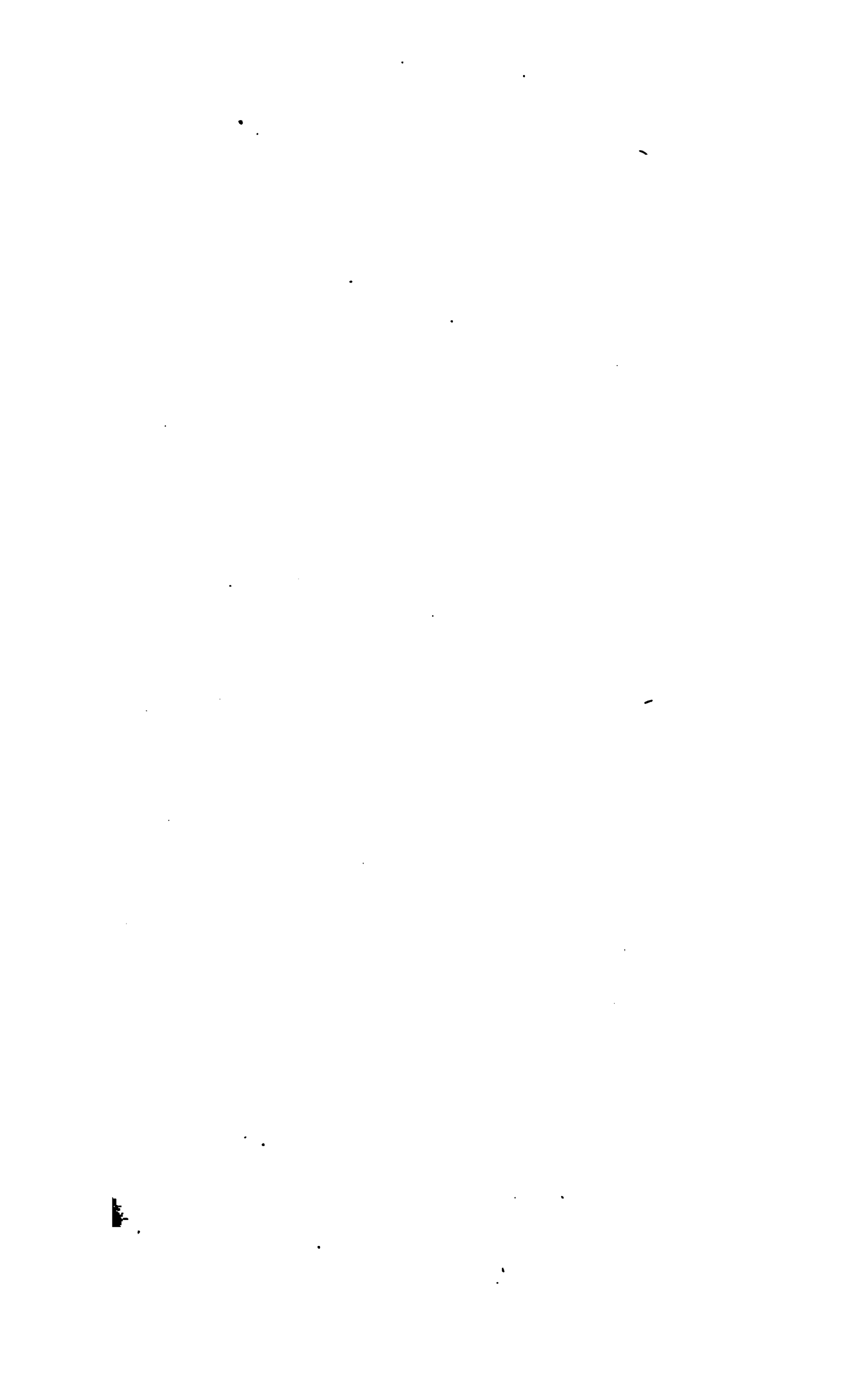












DES

TABLES TOURNANTES

DU SURNATUREL EN GÉNÉRAL

ET DES ESPRITS

TOME II

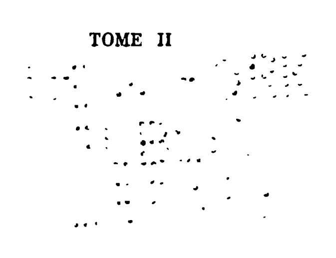
DES

TABLES TOURNANTES

DU SURNATUREL EN GÉNÉRAL

ET DES ESPRITS

TOME II



PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
QUAI DES AUGUSTINS, 55, PRÈS DU PONT NEUF.

DES

ABLES TOURNANT

DU SURNATUREL EN GÉNÉRAL

ET DES ESPRITS

PAR

LE C^TE AGÉNOR DE GASPARIN

TOME DEUXIÈME

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE

1854

TROISIÈME PARTIE

DES ESPRITS

CHAPITRE PREMIER

SURNATUREL APOCRYPHE

LES FAUX MIRACLES

Il y aurait un livre entier à écrire sur ce sujet. Qu'on se rassure; je ne l'écrirai pas. Je n'ai garde d'oublier que le point essentiel de notre discussion est le surnaturel satanique, bien plutôt que le surnaturel divin. Je ne dirai donc que ce qui est strictement nécessaire pour désavouer les miracles catholiques, jansénistes et même protestants dont on a surchargé l'histoire ecclésiastique depuis la mort des apôtres. Si je les passais sous silence, je donnerais un encouragement indirect à la sorcellerie, car elle a besoin pour vivre d'une atmosphère toute saturée de merveilleux, et les prodiges du diable ne trouvent créance qu'à la faveur des prodiges d'une autre nature; il leur en faut, et beaucoup; laissés seuls, ils ne pourraient subsister.

Il est nécessaire d'ailleurs, je le sais par ma propre expérience, que l'esprit des chrétiens soit enfin débar-

troisième en voit partout, et l'inondation va croissant ensuite à mesure qu'on s'éloigne des apôtres, jusqu'au moment où le retour à la lumière évangélique et à la civilisation réduit graduellement le chiffre de ces prodiges par trop nombreux.

Et ils ne sont pas seulement nombreux, ils ont des dimensions gigantesques. Il y a entre eux et les miracles de l'Écriture la même différence qu'entre les évangiles apocryphes et les Évangiles canoniques. Les apocryphes ne croient jamais en dire assez; il leur faut des merveilles immenses; il leur en faut dans la première enfance du Sauveur, il leur en faut chez sa mère, chez Joseph, chez son grand-père et chez sa grand'mère; ils mettent en jeu les animaux, les arbres, et en fin de compte, ils nous donnent une légende à la place d'un évangile, un thaumaturge au lieu du Fils de Dieu.

Ce que nous ressentons en parcourant les apocryphes, le récit des miracles opérés depuis lors nous le fait éprouver à bien plus forte raison. Nous nous trouvons en présence d'une fabrication de prodiges qui s'accomplit partout, au Nord et au Midi, à l'Orient et à l'Occident, sans mesure comme sans but; nous assistons à la fabrication irrégulière et à la fabrication régulière, car il y a des centres de production qui opèrent toute l'année ou à jour fixe avec autant de facilité que de précision.

Or que penser, lorsqu'on rapproche d'une semblable profusion les divines annales qui nous montrent les plus grands prophètes dont la vie est à peine marquée par quelques révélations et qui n'ont peut-être pas fait de leurs mains un seul miracle! Où sont ceux d'Abra-

ham, de Job, de Samuel, de David, de Salomon, d'Esdras, de Néhémie? Où sont ceux de Jean-Baptiste, dont il est dit qu'il est « plus qu'un prophète? » (*Matthieu*, XI, 9.) Comme Jésus-Christ lui-même nous paraît pauvre en miracles, si nous le comparons à la moindre des béates, au moindre des saints!

Oui, Jésus est ici le juge au tribunal duquel je traduirai vos merveilles incessantes et vos témoignages irréfragables. Tandis qu'aujourd'hui le premier exorciste venu suspendra son homme en l'air pendant deux heures, Jésus a refusé de faire dans le ciel un signe que les Juifs réclamaient avec instance. Et l'apôtre Paul, quel reproche adressait-il à ces mêmes Juifs? « Les Juifs demandent des miracles. » (I *Corinthiens*, I, 22.) Ils étaient animés de l'esprit qui allait envahir progressivement l'Église et dont la tradition talmudique toute pleine de prodiges porte l'empreinte incontestable. Dieu ne s'est jamais accommodé à un tel esprit; il a donné aux apôtres le pouvoir de faire quelques miracles et il a même signalé leur ministère par cette marque particulière que les simples fidèles eux-mêmes recevaient quelquefois les dons extraordinaires dans la mesure jugée utile et dans les lieux où l'établissement de l'Évangile exigeait une semblable manifestation. Mais le miracle pour le miracle, le miracle tel que le demandaient les Juifs, tel que n'ont cessé de le demander les hommes de la tradition, le miracle en permanence, Dieu ne l'a jamais voulu, et les serviteurs de Dieu doivent tenir maintenant à plus forte raison le langage que tenait Paul : « Les Juifs demandent des miracles; pour nous, nous prêchons Christ crucifié qui est un scandale aux Juifs. »

Annoncer Christ crucifié, voilà la grande et perpétuelle mission de l'Église; la foi en Christ crucifié, voilà le vrai miracle. Un pécheur converti, un orgueilleux devenu humble, une âme agitée qui a trouvé la paix, un mort qui a trouvé la vie, que voulez-vous de plus merveilleux? Si des signes extraordinaires ont dû accompagner la fondation du christianisme, le christianisme doit se maintenir sans eux; le miracle des conversions lui suffit. J'entends les conversions véritables, celles qui portent des fruits, celles qui nous donnent non des hommes hypocrites ou affectés, mais des hommes simples, dévoués, sans uniforme de dévotion, sans formules apprises, des hommes qui respectent assez la vérité pour avoir horreur de l'intolérance chargée de la protéger, des hommes qui se renoncent eux-mêmes, qui savent réserver une large part aux pauvres et dont la main droite ignore ce que fait la main gauche, des hommes qui ne font jamais fléchir le devoir devant l'intérêt même pieux, qui sacrifient au besoin leur popularité, leur juste et noble ambition, plutôt que de sacrifier une seule injonction de leur conscience, une seule règle posée par la Parole de Dieu.

La religion, qui n'a jamais cessé d'enfanter de tels hommes, de les enrichir en les dépouillant, de les fortifier par la foi au pardon gratuit et parfait, en leur ôtant toute estime pour leurs propres œuvres et pour leurs propres forces; la religion, qui a résolu le problème de la vertu sans orgueil et de l'humiliation sans écrasement; qui fait des « hommes nouveaux, » sans faire des stoïciens ou des ascètes; qui les sépare du monde quant au mal, sans les séparer du monde quant aux devoirs sociaux et aux légitimes intérêts;

qui unit à Christ, sans dévaster le cœur et sans en arracher les affections que Dieu lui-même y a mises, une telle religion ne sera jamais dépourvue de miracles.

Et quels miracles, grand Dieu, a-t-on prétendu substituer à celui-là ! Miracles au profit de l'erreur, miracles contre l'Évangile, miracles en l'honneur de la persécution, miracles au nom de la résistance armée ! Où sont-ils les protestants qui croient sérieusement que Dieu a imprimé le sceau de ses révélations à des doctrines que condamne partout le Nouveau Testament ? Allez, chrétiens des Cévennes, répondez à la persécution par la révolte ! Tuez ! défendez votre foi l'épée à la main ! Donnez ce commentaire sanglant aux paroles des saints livres : « Celui qui s'oppose à l'autorité, résiste à l'ordonnance de Dieu. » — « Les armes de notre guerre ne sont pas charnelles ! » (*Romains*, XIII, 2. — II, *Corinthiens*, X, 4.) Où sont-ils les catholiques qui acceptent froidement cette pensée : Dieu a glorifié l'inquisition par des miracles ; Dieu a sanctionné les longues infamies qui préparèrent et suivirent la révocation de l'édit de Nantes, en envoyant aux camisards une possession diabolique !

Tout ce qu'il y a d'élevé en nous proteste donc contre de telles doctrines. La question des miracles se complique d'une question de morale, et le sacrifice de notre conscience est le dernier que nous voudrions faire à la légende dorée des diverses communions.

Celle du protestantisme est naturellement la moins riche, par cela seul qu'il vit en présence de l'Écriture, et qu'il repousse la tradition. Cependant, il n'a pas toujours été si fidèle à son principe, qu'il n'ait participé quelquefois, sur ce point comme sur d'autres, aux opi-

nions qui régnaient autour de lui. Le protestantisme compte un certain nombre de miracles, parfaitement prouvés, cela va sans dire; le témoignage ne fait jamais défaut.

S'est-on bien rendu compte des embarras où l'on se jette, quand on admet ce déploiement de surnaturel qui passe pour avoir éclaté avec tant d'abondance et par épidémies successives depuis la disparition des apôtres? Est-il bien certain qu'on se rassure suffisamment en attribuant aux démons tous les miracles qu'il serait incommode d'attribuer à Dieu, lorsque, d'ailleurs, ils ne se distinguent par aucun caractère spécial? Je doute que les consciences délicates se tranquillisent à si bon marché. Elles ont besoin d'apercevoir un lien direct, un rapport exclusif entre la vérité et les miracles; elles ont besoin de reconnaître à des marques visibles le surnaturel dont l'origine est infernale.

Or je leur rappelle que Montanus et les autres hérétiques ne tarissaient pas en miracles et en prédictions. Aucun parti n'a jamais succombé faute de signes merveilleux, et l'on pourrait presque appliquer aux miracles le mot de Pascal : « Il est plus aisé de trouver des moines que des raisons. » La sainte Épine janséniste réfutait vigoureusement les miracles non moins éclatants des jésuites. Il se faisait des miracles en faveur de M[me] Guyon et des *maximes des saints*, il s'en faisait en faveur de la condamnation prononcée à Rome.

Quiconque a feuilleté les œuvres de Swedenborg sait qu'au milieu de ce fatras abominable on rencontre telle prédiction dont il semble difficile de contester l'accomplissement, telle apparition mieux démontrée

que celles des saints les plus en renom. Les swedenborgiens conversent encore aujourd'hui avec les anges et vivent dans le surnaturel comme les poissons dans l'eau.

Je ne cite ici que pour mémoire les miracles des irvingiens et ceux des mormons. Dans un autre siècle, ils auraient pu avoir du succès. Aujourd'hui on s'est aperçu que les premiers possédaient non le don des langues, mais le don beaucoup moins extraordinaire de faire entendre une série de sons inarticulés; on s'est aperçu que les seconds, éprouvant le besoin de recommander au monde la religion nouvelle contenue dans la Bible de Joë Smith, racontaient toujours leurs prodiges passés sans opérer jamais par-devant témoins des prodiges actuels.

Nous sommes donc libres de passer outre, ce qui du reste ne changera guère les termes du problème. A défaut des irvingiens et des mormons, voici venir les juifs, les musulmans et les païens; tous ont abondé en miracles. Ceux des juifs sont attestés par Josèphe et remplissent les deux Talmuds. Ceux des musulmans ont la même certitude, ni plus ni moins, que toute la légende chrétienne; leurs amulettes guérissent et préservent; leurs derviches, leurs marabouts font la pluie et le beau temps; ils ont même au Maroc, sur les bords de l'Ouad-Noun, une montagne qui parle.

Et les païens! que de merveilles, à commencer par le gymnosophiste indien Calanus, qui, en montant sur le bûcher, prédit la mort prématurée d'Alexandre le Grand, et qui ne se contenta pas d'expressions vagues, mais fixa le lieu et le moment : dans trois mois, à Babylone! Jamblique, l'ennemi du christianisme, n'a-t-il

pas rapporté une foule de miracles, sans compter ceux qu'il fit? Plotin, Porphyre, tous les Alexandrins sont-ils restés inactifs sous ce rapport? Et le bouddhisme est-il resté en arrière? Gôtama, le fameux Bouddha, qu'adorent trois cent millions d'hommes peut-être, a fait plus de miracles qu'il n'y a de grains de sable au bord de la mer. Encore aujourd'hui Ceylan est témoin des hauts faits de ses disciples; au moyen de *la prière des trois refuges* ou au moyen des *trois réflexions,* les moines des couvents bouddhistes acquièrent un pouvoir surnaturel; leurs pratiques, leur ascétisme, la répétition de leurs formules obtiennent des résultats incroyables, à moins toutefois qu'un rayon de lune ne vienne détruire l'effet des pieuses incantations!

Je m'arrête. Il serait fatigant et inutile de faire le tour du monde pour constater les prodiges qui s'y opèrent sous toutes les latitudes; chaque peuple, chaque culte a les siens, et les voyageurs n'abordent pas aux rivages d'une île nouvelle, perdue dans l'Océan, sans y découvrir quelque forme du surnaturel.

Ce fait mérite réflexion, car la comparaison impartiale des preuves à l'appui ne serait pas toujours aussi défavorable qu'on veut bien le dire aux miracles païens ou musulmans.

Cela dit, j'entre en matière, et comme *sévérité* bien ordonnée commence par soi-même, je ferai d'abord justice des miracles protestants.

Ma discussion, qui ne sera pas d'ailleurs forcée de s'étendre beaucoup, aura pour objet principal l'histoire

des prétendus prophètes camisards. En dehors de ce fait considérable, je ne vois rien qui vaille la peine d'être sérieusement réfuté. Que certaines jeunes filles aient eu des visions; qu'une extatique protestante du XVII[e] siècle, Christine Poniatovi, ait mérité une placc à côté de Thérèse; que Jung Stilling ait mêlé plusieurs révélations divines au mystique et trop piquant récit de sa vie aventureuse, il n'y a pas à s'en étonner. L'explication est dans le caractère des personnes, et cette explication suffit.

Plusieurs fois on a risqué parmi nous la narration d'un miracle proprement dit; mais pour des hommes élevés à l'école de la Bible, qui ont remarqué sa céleste sobriété, qui connaissent ses déclarations et qui ont observé la marche historique des traditions toujours environnées d'un cortége de prodiges, les anecdotes de ce genre ont peu de charme. Plus ils croient au surnaturel biblique, plus ils se défient du surnaturel apocryphe. Aussi arrive-t-il constamment qu'après s'être échauffé au sujet d'un miracle, on finit par le laisser là. C'est ce qui est arrivé à l'histoire qui remplissait, il y a vingt ans, les colonnes du *Christian Observer* et de plusieurs autres journaux. Une dame paralysée s'était levée à la voix du pasteur qui le lui commandait au nom de Jésus-Christ, et avait retrouvé l'usage de ses membres. La biologie a démontré depuis que l'impossibilité d'agir résulte quelquefois d'une idée purement subjective, et qu'on supprime l'impossibilité en modifiant l'idée. La science ne s'est point contentée de cette observation, trop spéciale peut-être, et qui ne semble pas s'appliquer très-bien à un état durable du corps; elle a constaté qu'une vive

excitation nerveuse, telle que doit la produire l'attente d'un acte miraculeux, est capable d'amener des effets physiques très-étendus[1]. Dès lors nous ne nous trouvons plus en présence d'un miracle, mais d'une révolution naturelle, qui d'ailleurs (est-il besoin de le dire), n'aurait pu s'accomplir sans la permission de celui dont les bénédictions se découvrent dans chacun des événements de notre vie.

Avant d'aborder l'examen rapide de la prophétie cévénole, je tiens à signaler un fait analogue qui s'est passé de nos jours à l'autre bout de l'Europe. La Suède a vu naître, en 1841 et 1842, une sorte d'épidémie qui a pris un nom significatif : *le mal de prédication*. Le signal paraît avoir été donné par une jeune fille de seize ans, Lisa Andersdocter, qui, tout à coup, se sentit comme forcée d'entonner des cantiques, et qui bientôt joignit des prédications à ses chants. Elle tombait sou-

1 Encore ici je dois protester en passant contre toute assimilation qu'on tenterait d'établir entre cette guérison et les miracles de la Bible. On pose très-mal la question, lorsqu'on nous demande si tel ou tel miracle biblique ne pourrait pas s'expliquer aussi par une impression morale amenant une révolution physique. On n'oublie que deux choses : d'abord que les miracles qui comportent l'explication sont environnés d'autres miracles qui ne la comportent pas ; qu'à côté de la guérison des paralytiques ou des convulsionnaires, l'Écriture nous présente la résurrection des morts, la vue donnée aux aveugles-nés, les eaux jaillissant du rocher, la mer Rouge s'ouvrant, les premiers-nés d'Égypte périssant tous en une nuit ; ensuite, et surtout, que nous ne croyons pas à la Bible à cause des miracles qui y sont , mais aux miracles à cause de la Bible qui les atteste ; en sorte que les signes divins qu'elle rapporte se trouvent placés sous la garantie des preuves incomparables sur lesquelles s'appuient l'Ancien et le Nouveau Testament.

vent dans des extases ou vertiges; elle prétendait que le Saint-Esprit lui inspirait immédiatement chaque parole, sans qu'elle pût rien y ajouter ou en ôter.— Bientôt Lisa eut une foule d'imitateurs, surtout parmi les jeunes filles et parmi les jeunes garçons. En vain le gouvernement et le clergé s'opposèrent-ils à la contagion; leur intolérance, qui déjà était peut-être une des causes principales du mouvement, ne parvint pas à l'arrêter. Le peuple prenait en général le parti des inspirées; elles trouvaient même parmi les pasteurs un certain nombre de partisans, qu'on appelait, à cause de cela, *Læsarepretser.*

Je n'ai nulle envie, on peut m'en croire, de contester ce qu'il y a eu de respectable dans les sentiments des prédicantes suédoises. Je sais que dans ce pays, où les habitudes de formalisme et de persécution se sont maintenues en même temps que l'organisation épiscopale, la vie religieuse a été gênée dans ses développements. Or il arrive souvent alors que, ne pouvant s'épancher régulièrement, elle se précipite dans des voies anormales. Mais, quelles que soient la sincérité et la piété des illuminés suédois, l'illumination n'en est pas moins un fait déplorable et qui doit être répudié sans hésitation. On cite, bien entendu, la prophétie de Joël : « Vos fils et vos filles prophétiseront; » or nous avons vu ailleurs qu'elle est inapplicable. On vante aussi les visions et les prophéties des illuminés; or c'est précisément la circonstance qui les rend suspectes; ils parcourent le ciel et l'enfer, ils prédisent les événements futurs, y compris leur propre mort, et je ne serai pas démenti si j'affirme que l'événement a presque toujours contredit la prédiction. En un mot, il n'y a rien

là qui soit miraculeux; en premier lieu, parce qu'il n'y a rien là que l'excitation nerveuse n'ait produit en tout temps chez tous les extatiques; en second lieu, parce qu'il n'y a rien là qui ne soit en opposition directe avec l'Écriture, laquelle n'attribue nulle part à la prédication évangélique les caractères d'une maladie gagnant de proche en proche, s'attachant surtout aux jeunes filles et produisant des spasmes et des convulsions[1].

Ceci m'amène aux camisards, car nulle part plus que chez eux ces tristes symptômes ne se sont produits avec persistance et avec éclat. C'est sans embarras aucun que je viens le reconnaître. Plus je suis pénétré de sympathie pour leur foi et d'admiration pour leur dévouement, plus j'ai besoin de repousser bien loin les erreurs graves qui furent le fait des hommes et non de la cause. Ne souffrons jamais que l'on confonde dans l'histoire des chrétiens ce qui appartient à leur péché et ce qui appartient à l'Évangile.

1 Je n'affirme pas l'exactitude de tous ces détails, car ils sont donnés par des adversaires. En tous cas, mes observations ne portent que sur les *inspirés* de la Suède. Quant au réveil religieux qui, grâce à Dieu, s'est produit aussi dans ce pays, et que certaines circonstances, la persécution entre autres, ont pu faire confondre quelquefois avec les phénomènes de l'extase qui semblent s'être manifestés en même temps, il en est profondément distinct. Aux yeux d'une Église engourdie, formaliste et intolérante, tout ce qui remue paraît également suspect; elle se plaît à dénoncer pêle-mêle les extatiques et les chrétiens. Mais c'est une raison de plus pour que nous nous attachions à répudier cet incident de l'*inspiration*, qui, à quelque degré qu'il se soit produit, risque de s'associer à la belle œuvre de régénération spirituelle commencée en Suède, qui pourrait la compromettre dans l'opinion et même la dénaturer réellement.

Je sais bien qu'il existe deux systèmes ; l'un se croit obligé de tout louer ou du moins de tout excuser lorsqu'il s'agit d'amis et de coreligionnaires ; l'autre se sent tenu de condamner énergiquement tout ce qui est blâmable. Ce dernier système est le mien ; je ne le crois pas seulement plus sincère, je le crois plus habile. Il est des choses que nous ne devons pas laisser dire à nos adversaires. Sachons prendre les devants, prouvons que nos principes sont des principes et qu'aucune considération ne peut les faire fléchir. Ainsi nos éloges auront de la valeur, ainsi nos attaques seront prises au sérieux, ainsi nous inspirerons du respect à nos ennemis eux-mêmes, ainsi nous exercerons sur notre propre Église une surveillance salutaire, car elle ne sera forte qu'autant qu'elle sera fidèle et quiconque lui passe un défaut lui enlève un moyen de succès. Tél était le sentiment des apôtres ; les vices des païens ou des juifs les affligeaient sans doute, mais c'était aux torts et aux erreurs des chrétiens qu'ils réservaient l'expression publique de leur désapprobation la plus vigoureuse. Ils étaient jaloux d'eux « d'une jalousie de Dieu. » (II, *Corinthiens*, XI, 2.)

Une jalousie pareille me porte à désavouer bien haut le prophétisme cévénol, comme je me suis attaché toujours à désavouer les fautes, parfois graves, des réformateurs et des Églises de la réforme. Je n'ai qu'une crainte en pareille matière, c'est d'être encore trop indulgent. Loin de me croire intéressé à inventer des réformateurs infaillibles et un protestantisme impeccable, je me crois intéressé à appeler crime ce qui est crime, erreur ce qui est erreur, afin d'avoir le droit aussi d'appeler vérité ce qui est vérité. Je n'ai garde

d'oublier que l'Écriture seule est infaillible, que Jésus-Christ seul est sans péché, et que telle est la doctrine fondamentale d'une communion qui ne s'attache à aucune tradition et à aucun homme, qui ne reconnaît d'autre règle que la Bible et d'autre chef que le Sauveur. Les membres même les plus distingués de la famille protestante, les presbytériens d'Écosse et les huguenots de France se sont égarés! Eh bien, il faut le confesser avec candeur. Les atroces persécutions infligées aux premiers ne justifient ni les prises d'armes des covenantaires ni les affectations de costume, de doctrine et de langage où plusieurs s'étaient laissés aller; la longue patience des martyrs français sous François Ier et sous Henri II ne sanctifia pas leur appel à la force sous les règnes suivants; l'iniquité abominable du régime établi par Louis XIV, sans provocation et sans prétexte d'aucun genre, n'excuse pas la révolte et les extases religieuses des camisards. Ils ont été victimes d'une oppression inouïe et raffinée; qui le nie? Les premiers coupables ont été le roi, Mme de Maintenon, Letellier, Louvois, le père Lachaise, les évêques qui réclamaient l'extermination des hérétiques, ceux qui, comme Bossuet et Fénelon, se contentaient de l'approuver; qu'importe cela? La nature intrinsèque d'un acte mauvais ou d'une fausse doctrine peut-elle être changée, parce qu'il a existé des provocations et des circonstances atténuantes dont on doit tenir compte dans l'appréciation morale des personnes?

Les personnes ici ont beaucoup mieux valu que les actes et que les doctrines. Je défie l'ennemi le plus déclaré des camisards de considérer sans admiration et sans attendrissement leur amour pour Dieu, leur

fermeté au milieu des tortures, leur courage héroïque qui a tenu en échec la fortune et les armées de Louis XIV. Qu'on visite leurs galériens; qu'on aille voir leurs prisonnières de la tour de Constance ; qu'on suive les assemblées du désert qui ont survécu, grâce à Dieu, aux prédications des prophètes et aux campagnes de Cavalier ; qu'on suive au milieu d'eux le ministère de Brousson et des autres pasteurs, tous destinés au martyre, et l'on s'assurera que le prophétisme n'a été qu'un incident, préparation, corollaire et punition de la prise d'armes, et qui n'a pas empêché le déploiement chez ces pauvres chrétiens de la plus touchante piété.

Mais comme c'est de l'incident, non des camisards eux-mêmes que j'ai à parler, je vais y concentrer ma discussion. Voici d'abord les faits :

La persécution avait éclaté, plus ingénieuse et plus persévérante que celles des premiers siècles du christianisme. Avant même que l'édit de Nantes eût été formellement révoqué, on avait supprimé les écoles, rasé les temples, fermé aux protestants toutes les professions libérales, toutes les communautés d'arts et métiers; on avait placé chez eux des soldats pour les torturer à domicile; on avait commencé à leur enlever leurs enfants et à les élever de force dans la religion catholique. La révocation de l'édit, prononcée en 1685, mit le comble à tant de misères; les ministres furent exilés; les droits des pères et des mères furent foulés aux pieds; le mariage des protestants ne tarda pas à être déclaré nul, leurs enfants devinrent illégitimes aux yeux de la loi; eux-mêmes furent considérés comme catholiques; cruellement châtiés s'ils pratiquaient leur

culte dans le royaume, et non moins châtiés s'ils essayaient d'en sortir. L'imagination parvient à peine à se représenter une situation pareille, durant non pas un mois ou une année, mais pendant une longue suite d'années. Les prisons étaient pleines, les galères aussi; on étranglait et on rompait vifs les pasteurs dévoués qui cherchaient à annoncer encore l'Évangile à leurs frères; on traînait sur la claie et l'on jetait à la voirie les cadavres des hommes et des femmes qui avaient refusé les sacrements catholiques à leur lit de mort.

Des chrétiens auraient dû supporter jusqu'au bout ces infamies, en bénissant leurs bourreaux et en priant pour le roi. C'était leur métier et leur privilége. Ainsi avaient-ils fait jadis sous les empereurs païens, et depuis sous les premiers Valois. Mais les chrétiens des premiers siècles n'avaient pas tardé à aspirer à la domination, à la saisir et à en abuser; ceux du XVI[e] siècle avaient fini par éprouver la même tentation; les Cévénols à leur tour crurent pouvoir reconquérir leur liberté religieuse à coups de fusil.

Cette insurrection avait été précédée du triste phénomène dont j'ai à m'occuper; il l'avait préparée, il l'accompagna constamment et il lui survécut un peu. Il y avait déjà des prophètes et surtout des prophétesses en 1688; il y en avait encore vingt ans plus tard, après la capitulation des camisards. Cependant les extases étaient si étroitement liées à la guerre, dont elles avaient été comme les premiers bouillonnements et dont elles furent le dernier écho, que le rétablissement de la paix (quelle paix!) amena leur extinction graduelle. La réorganisation religieuse fut alors courageusement entreprise et poursuivie par des hommes qui d'avance

avaient sacrifié leur vie, et qui tous en effet la donnèrent. L'influence des prophètes fit enfin place à celle des pasteurs; la révélation directe se retira devant la révélation écrite; la vraie autorité, celle de la Bible, reprit son empire exclusif.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Donnons, d'après le *Théâtre sacré des Cévennes*, d'après Brueys, d'après Fléchier, quelques détails sur les prophètes cévénols. Je ne veux pas écrire leur histoire; je veux signaler les traits qui les caractérisent, sans aucune prétention à l'enchaînement chronologique.

Le don de prophétie se transmettait en soufflant dans la bouche des néophytes. « Reçois le Saint-Esprit, » leur disaient les prophètes qui accomplissaient la cérémonie, et aussitôt les nouveaux élus se mettaient à *parler par l'Esprit*, en attendant qu'ils soufflassent à leur tour sur d'autres aspirants.

On ne craignait donc pas de reproduire l'acte même de Jésus-Christ soufflant sur ses apôtres et leur disant : « Recevez le Saint-Esprit ! » Nous pouvons juger par ce premier trait de l'égarement des pauvres camisards. Voici maintenant la description des phénomènes qui accompagnaient l'exercice même du don prophétique. Elle est puisée aux sources.

Élie Marion s'exprime de la manière suivante : « Lorsque l'Esprit de Dieu me veut saisir, je sens une grande chaleur dans mon cœur et dans les parties voisines, qui est quelquefois précédée par un frissonnement de tout mon corps. D'autres fois je suis saisi tout à coup, sans en avoir eu aucun pressentiment. Quand je me trouve saisi, mes yeux se ferment sur-le-champ, et cet Esprit est cause des agitations du corps, me

faisant pousser de grands soupirs, avec des sanglots entrecoupés, comme si j'avais de la peine à respirer. J'ai même souvent des secousses extrêmement rudes; mais tout cela se fait sans douleur, et sans que je perde la liberté de penser. Je demeure dans cet état pendant un quart d'heure, plus ou moins, avant que je profère aucune parole. Enfin je sens que cet Esprit forme dans ma bouche les paroles qu'il me veut faire prononcer, lesquelles sont presque toujours accompagnées de quelques agitations ou mouvements extraordinaires, ou au moins d'une grande crainte. Il y a des fois que le premier mot qui me reste à prononcer est déjà formé dans mon idée; mais assez souvent j'ignore comment finira le mot que l'Esprit m'a déjà fait commencer. Il m'est arrivé quelquefois que croyant aller prononcer une parole ou une sentence, ce n'était qu'un simple chant inarticulé qui se formait par ma voix. Pendant tout le temps de ses visions, je sens toujours mon esprit extrêmement tendu vers mon Dieu.... C'est à Dieu que j'abandonne entièrement, dans mes extases, le gouvernement de ma langue, n'occupant alors mon esprit qu'à penser à Dieu, et à me rendre attentif aux paroles que ma bouche même récite.... Pendant que je parle, mon esprit fait attention à ce que ma bouche prononce, comme si c'était un discours prononcé par un autre, mais qui laisse ordinairement des impressions plus ou moins vives dans ma mémoire. » (*Avertissements prophétiques d'Élie Marion*, 6.)

Tels ne sont pas, bien certainement, les procédés ordinaires du Saint-Esprit. Pierre, prêchant le jour de la Pentecôte, n'écoutait pas parler sa bouche; Paul, écrivant ses épîtres, ne suivait pas avec étonnement les

mots formés par sa plume, ignorant quelles lettres elle allait former et abandonnant sa main à l'action qui la faisait mouvoir. Rien n'est plus contraire à la notion de l'inspiration, telle qu'elle nous est fournie par l'Écriture, que cette transformation du prophète en une machine, au moyen de laquelle le Saint-Esprit formerait des sons ou tracerait des caractères destinés à exprimer la vérité révélée. Toute parole inspirée est une parole humaine en même temps qu'une parole divine, et si elle renferme des dogmes mystérieux, des prédictions, des promesses dont l'interprète sacré lui-même ne saurait saisir toute la portée et dont il médite le sens sans parvenir jusqu'au fond, il serait insensé de méconnaître qu'elle renferme un bien plus grand nombre d'exhortations que le prophète veut présenter à ses frères, qu'il comprend, qu'il approprie avec pleine connaissance de cause aux besoins de ses auditeurs ou de ses lecteurs. Or les prédications cévénoles n'ont pas d'autre caractère; ce sont des exclamations pieuses, des appels à la repentance et à la fidélité; la passivité du prophète est, en pareil cas, le signe évident d'une maladie. L'inspiration ne procède point ainsi.

Elle ne marche pas non plus avec un cortége de douleurs physiques, de tressaillements nerveux, de frissons et de chaleurs subites. Écoutez encore ces détails : « Un de mes frères reçut une inspiration, et quelques moments après, je sentis tout d'un coup une grande chaleur qui me saisit le cœur et qui se répandit par tout le dedans de mon corps. Je me trouvais aussi un peu oppressé, ce qui me forçait à faire de grands soupirs. Je me retenais autant qu'il m'était possible à cause de la compagnie. Quelques minutes après, une

puissance à laquelle je ne pus résister davantage s'empara tout à fait de moi et me fit faire de grands cris entrecoupés de grands sanglots, et mes yeux versèrent des torrents de larmes.... Je passai doucement la nuit; mais à mon réveil je tombai dans des agitations semblables à celles qui, depuis ce temps-là jusqu'à présent, m'ont toujours saisi dans l'extase, et qui furent accompagnées de sanglots très-fréquents.... Plus j'allai en avant, plus ma consolation s'augmenta, et enfin, loué soit mon Dieu! j'entrai en possession de ce bienheureux contentement d'esprit qui est un grand gain. Je me trouvai tout changé; les choses qui m'avaient été le plus agréables avant que mon Créateur m'eût fait un cœur nouveau, me devinrent dégoûtantes et même épouvantables. Et enfin, ce fut une nouvelle joie pour mon âme, lorsque après un mois d'extases muettes, si je puis les appeler ainsi, il plut à Dieu de délier ma langue et de mettre sa parole en ma bouche. Comme son Saint-Esprit avait mû mon corps pour le réveiller de sa léthargie et pour en terrasser l'orgueil, sa volonté fut aussi d'agiter ma langue et mes lèvres, et de se servir de ces faibles organes selon son bon plaisir.» (*Théâtre sacré des Cévennes*, 66 à 68.)

Et le prophète continue en décrivant l'admiration qu'il éprouva lorsqu'il sentit couler de sa bouche un ruisseau de paroles dont il n'était point l'auteur. Dès sa première inspiration, le Saint-Esprit lui avait dit: « Je t'assure, mon enfant, que je t'ai destiné pour ma gloire dès le ventre de ta mère. »

Si vous ouvrez le même ouvrage (*Théâtre sacré*) à la page 43, vous y trouvez les déclarations non moins significatives de Jean Cavalier: « Je sentis comme un

coup de marteau qui frappa fortement ma poitrine, et il me sembla que ce coup excitait un feu qui se saisit de moi et qui coula dans toutes mes veines. Cela me mit dans une espèce de défaillance qui me fit tomber. Je me relevai aussitôt sans aucune douleur, et comme j'élevais mon cœur à Dieu dans une émotion inexprimable, je fus frappé d'un second coup, avec un redoublement de chaleur. Je redoublai aussitôt mes prières, ne parlant et ne respirant que par grands soupirs. Bientôt après un troisième coup me brisa la poitrine et me mit tout en feu.... J'eus quelques moments de calme, et puis je tombai soudainement dans des agitations de la tête et du corps qui furent fort grandes et semblables à celles que j'ai eues depuis lors. »

Jean Cavalier ajoute que le sentiment de ses péchés s'empara sur-le-champ de son âme. La scène entière avait eu lieu pendant la prédication d'un jeune prophète qui finit par s'adresser directement à lui. Il revint toujours priant, en larmes, et en proie à des agitations telles qu'elles le jetèrent plusieurs fois à terre et le forcèrent de s'arrêter. Il fut près de neuf mois dans cet état, mais sa langue ne se déliait point. Enfin, un dimanche matin, Dieu lui ouvrit la bouche : « Pendant trois fois vingt-quatre heures, dit-il, je fus toujours sous l'opération de l'Esprit, en différent degré, sans boire ni manger ni dormir, et je parlais souvent avec plus ou moins de véhémence, selon la nature des choses. »

Il n'y a pas jusqu'aux portions les plus touchantes de semblables récits qui n'indiquent clairement un état nerveux. Les pleurs eux-mêmes, ce signe naturel de la repentance, n'ont jamais eu dans les Églises que diri-

geaient les apôtres ce caractère spasmodique et contagieux. Chez les camisards, tout le monde fondait en larmes quand un prophète entrait dans son transport; on pleurait même lorsqu'on ne comprenait pas le sens de ses paroles débitées parfois dans une langue inintelligible.

A la prophétie venaient se joindre les visions. Se trouvait-on en face de l'ennemi, les prophètes et les prophétesses voyaient des milliers d'anges qui descendaient du ciel et venaient combattre avec eux. S'il faut en croire Fléchier, l'événement ne répondait pas toujours à ces magnifiques promesses. Il raconte ainsi une de leurs batailles ; « Ils s'embrassèrent les uns les autres et s'entre-soufflèrent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit; puis ils vinrent hardiment au-devant des troupes dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables, ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis, et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois ou quatre cents de tués ou blessés. » (*Lettres choisies*, I, 394.)

Je crois le fait vrai, quoique Fléchier dénombre les morts avec une satisfaction peu évangélique. Je crains bien aussi que Brueys, dont le témoignage est plus suspect encore, n'ait raison cependant d'affirmer que les prophètes cévénols recouraient parfois à des procédés ridicules pour renverser leurs ennemis. Leur souffle d'abord, le mot *tartara* ensuite paraissent avoir été employés à cet effet. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire des fanatiques de notre temps* (I, 180) : « Les prophètes et les prophétesses s'avançaient au-devant des troupes avec un air furieux en soufflant sur elles de toutes leurs

forces et en criant à haute voix : *Tartara ! tartara !* Ces fols croyaient follement qu'il ne leur en fallait pas davantage pour mettre en fuite des gens de guerre; mais voyant qu'ils avançaient toujours et que les plus inspirés tombaient par terre comme les autres, ils prirent la fuite eux-mêmes. »

C'est le récit d'un ennemi, et d'un ennemi assez lâche pour ne pas reconnaître ce que le maréchal de Villars et les autres adversaires des camisards ont reconnu à l'envi : leur héroïsme. Je ne veux pas écarter néanmoins cette portion de la vérité que les ennemis comme Brueys savent seuls voir et constater. La cause évangélique n'aura jamais besoin, grâce à Dieu, de dissimuler aucune des fautes d'aucun de ses défenseurs.

Les prophètes camisards figurent à plusieurs égards parmi les plus nobles défenseurs de l'Évangile, et je ne commettrai certes pas l'injustice de les répudier, parce que, sous l'influence de circonstances terribles, ils se sont égarés gravement. Mais plus j'admire la fermeté chrétienne qu'ils ont déployée au milieu des massacres et des tortures, plus je me sens pressé de distinguer entre cette piété sincère qui regardait à Christ, à Christ seulement, sur la roue comme dans le combat, et les égarements lamentables qui annoncent bien plutôt une épidémie nerveuse que l'action sérieuse et sanctifiante de la foi.

Les prophètes cévénols se croyaient dirigés dans toutes leurs déterminations par le Saint-Esprit. Des jeûnes prolongés leur étaient ordonnés de la sorte, et sous l'influence de l'état particulier où se trouvait leur organisme, ils les supportaient aisément. C'est un fait

qui s'est reproduit fréquemment dans l'histoire et que j'ai déjà eu occasion de noter. Élie-Marie raconte qu'étant à Londres en 1706, l'Esprit lui ordonna à plusieurs reprises des jeûnes prolongés qui ne lui donnèrent ni faiblesse ni envie de manger. « J'eus chaque jour mes inspirations, ajoute-t-il, excepté le 23, avec des agitations qui furent pour le moins aussi violentes qu'à l'ordinaire. Et même le dernier jour, qui fut le 28, j'eus trois inspirations, ce que je ne crois pas qui me fût arrivé auparavant.... Je dirai en passant que ces jeûnes furent pour précéder des choses extraordinaires. » (*Théâtre sacré*, 82.)

Il ne faut pas croire que les prophètes languedociens se trouvassent malheureux. Malgré leurs convulsions et leurs souffrances, malgré les supplices auxquels ils étaient réservés, ils éprouvaient une joie immense. Indépendamment de leur piété réelle à laquelle j'ai rendu hommage, je suis contraint d'avouer que cette joie trouvait sa source dans l'idée d'un contact direct et personnel avec Dieu, d'une direction surnaturelle. Il y a tant d'attrait dans une idée pareille, que les meilleurs chrétiens ont toujours été obligés de se tenir en garde contre elle. Notre ignorance et notre orgueil sont toujours tentés de franchir l'espace qui sépare les secours ordinaires du Saint-Esprit de ses dons extraordinaires, l'assistance divine de l'infaillibilité, et la communion des rachetés avec leur Sauveur du fait spécial d'inspiration. Tout n'est pas faux dans les railleries indignes que Shaftesbury a dirigées contre l'enthousiasme camisard (*Lettre sur l'enthousiasme*). Il est très-vrai que plusieurs de ceux qui s'étaient réfugiés en Angleterre regrettaient leurs anciennes émotions, et qu'en com-

parant le calme de la vie ordinaire aux délices de l'extase, ils versaient des larmes amères.

J'ai esquissé quelques-uns des traits principaux du prophétisme cévénol. Je voudrais maintenant apprécier à fond sa nature. La chose en vaut la peine, car nous n'avons guère sur ce grave sujet que des invectives sans équité, des apologies sans discernement, ou des récits sans critique. Les uns se sont bornés à raconter les faits et ne les ont caractérisés en aucune façon; les autres se sont laissé entraîner par des sympathies bien naturelles et ont admis la réalité du miracle; il en est enfin qui n'ont écouté que leur haine et qui ont prononcé le mot de possession. Les hommes dont je parle étaient-ils des possédés, des prophètes, ou de pauvres chrétiens envahis par une épidémie nerveuse? Telle est la question.

Des possédés! je ne ferai pas à cette insinuation l'honneur de la discuter sérieusement. Flétrir ceux qu'on a persécutés, c'est en vérité abuser de ses avantages. Mais il est un parti dont l'œuvre n'est jamais achevée. Si cruelles et si raffinées que soient les terreurs religieuses qu'il organise, soyez sûr qu'il n'a pas dit son dernier mot. Au temps où l'on tuait, il a fait tuer; au temps où l'on ne consent qu'à fermer les lieux de culte et les écoles, il fait fermer écoles et lieux de culte; en tout temps, il calomnie. Quiconque a jeté les yeux sur l'histoire des camisards sait à quoi s'en tenir sur ces démoniaques d'une nouvelle espèce, qui, au travers d'erreurs graves pour lesquelles je suis moins indulgent que personne, ne cessaient de manifester la piété la plus sincère, qui priaient, qui chantaient des psaumes et des cantiques, qui aimaient Jésus-Christ,

qui éprouvaient à un degré peu commun le sentiment et le repentir de leurs péchés, qui donnaient joyeusement leur vie et acceptaient des souffrances inouïes pour l'Évangile.

Si la première hypothèse ne mérite pas de nous arrêter, il n'en est point ainsi de la seconde. Aurions-nous affaire à de vrais prophètes, à une vraie révélation, à de vrais miracles? — On sait quelle est ma réponse. Il me sera trop facile de la justifier, sans même recourir aux principes généraux que j'ai établis ailleurs et d'où il résulte qu'une explosion quelconque de surnaturel est au moins suspecte, par cela seul qu'elle a lieu après la période apostolique.

Mes raisons sont de deux natures : d'abord les faits merveilleux qu'on nous cite ici ne sont pas tels que l'on ne puisse les expliquer sans miracle, ensuite et surtout des miracles ne sauraient avoir été accordés aux prophètes camisards comme sanction divine de leurs aberrations.

Sur le premier point, la démonstration est aisée. Que des hommes, que des femmes, que de petits enfants même soient devenus capables de faire de longs discours, qu'ils se soient sentis dominés par une puissance étrangère, qu'ils aient cru exprimer des pensées qui n'étaient pas les leurs, cela ne sort en aucune façon des résultats connus d'une épidémie nerveuse et d'une vive préoccupation. Si plusieurs prophètes habitués au patois parlaient français pendant leur extase, ou mêlaient même à leurs exhortations quelques mots empruntés à des langues étrangères, nous savons déjà quels sont les prodiges de développement et de réminiscence qui se manifestent par l'effet d'un certain état physique

et moral. Il y a d'autant moins à s'émerveiller, que les prétendues langues étrangères paraissent n'avoir été reconnues et comprises par aucun des assistants.

Tel prophète apercevait, dit-on, les persécuteurs à une grande distance ; Clary a lu maintes fois dans l'intelligence des autres hommes ; il a confondu ainsi deux espions ! Ce sont là des phénomènes habituels de clairvoyance et de pénétration des pensées, que produit l'action fluidique dans les expériences du magnétisme animal.

Le même Clary s'est soumis à l'épreuve du feu et en est sorti sans avoir éprouvé ni douleurs ni suffocations ! Ceci semblerait plus grave ; cependant, lorsqu'on y réfléchit, on ne peut s'empêcher de faire deux ou trois remarques. En premier lieu, le témoignage a pu s'égarer ; au milieu d'une excitation pareille et avec des hommes habitués à se mouvoir dans le surnaturel, il ne faut pas s'attendre à une critique bien défiante ; à peine l'épreuve était-elle proposée que son succès était tenu pour certain ; on n'était pas difficile assurément sur les circonstances de détail. Et puis à quelle époque la narration a-t-elle été écrite ? plusieurs années après, sous l'impression des souvenirs les plus touchants, sous l'influence d'un sentiment naturel qui portait à exagérer, à embellir, à écarter les détails suspects, à faire ainsi la légende des camisards comme se font toutes les légendes, avec cette bonne foi relative qui veut voir les choses sous leur plus brillant aspect et qui y parvient. Je suis sûr que Clary a passé au travers des flammes ; mais je ne suis pas aussi sûr qu'il y soit resté autant qu'on l'a prétendu. Je veux bien que les branches sèches s'élevassent aussi haut que lui,

mais j'ignore si ce n'étaient pas de ces broussailles légères qui se consument en un instant. Je rappelle enfin que certains états d'extase ont pour conséquence et l'insensibilité et une sorte d'impénétrabilité des corps. Quant à l'insensibilité, les exemples abondent; sans parler de l'éthérisation, on connaît des crises nerveuses naturelles et d'autres crises produites par l'action du magnétisme qui supprime entièrement la douleur.

L'impénétrabilité est un phénomène moins étudié, ce qui ne veut pas dire qu'il soit moins certain. Les *secours* du cimetière de Saint-Médard nous en fourniront bientôt la preuve irréfutable. Nous verrons là des femmes qui reçoivent sur la poitrine de grands coups de chenets, et à côté d'elles une autre femme, la Salamandre, qui traverse les flammes aussi impunément que Clary. En présence de pareils faits, il n'y a que deux partis à prendre : ou admettre la modification naturelle de l'organisme, une sorte d'induration extatique des tissus; ou admettre un événement surnaturel. Or autant il m'est facile de concevoir que l'impénétrabilité naturelle ait des limites, autant il m'est difficile de concevoir un demi-miracle. Clary, la Salamandre, le croisé qui portait la vraie lance, et tous ceux qui ont supporté l'épreuve du feu, auraient péri sur un bel et bon bûcher d'une dimension raisonnable; les jansénistes qui recevaient des coups de broches et de chenets n'auraient pas été impénétrables à la hache du bourreau. L'histoire en effet, qui nous montre tant d'impénétrabilités relatives, ne nous montre pas une seule impénétrabilité absolue. Les malheureux qu'on a condamnés au feu ont toujours été consumés, et quand on a frappé du

glaive, les têtes sont régulièrement tombées; il n'y a point d'exception à cette règle. Essayez donc de vous représenter un miracle, ou même un prodige satanique, qui préserve des chenets et ne préserve pas du sabre, qui défende contre les flammes ceux qui s'y placent librement et qui n'en défende pas ceux qui sont enchaînés !

Nous avons donc affaire à des effets naturels de notre constitution nerveuse encore si mal connue. Le miracle de Clary doit être écarté, et nous nous retrouvons en face du grand fait, de celui qui seul est vraiment considérable et caractéristique, du fait d'inspiration.

Or je me demande comment il est possible que ce fait, tel qu'il se présente ici, n'ait pas ouvert les yeux à tous ceux qu'un sentiment bien légitime de sympathie disposait à voir en beau le prophétisme cévénol. Voici qui parle plus haut que toutes les sympathies :

Non contents de s'égaler aux apôtres, les prophètes camisards tiennent un langage qu'aucun apôtre n'aurait, certes, voulu ni dû tenir. Ceux qui s'assemblèrent à Tauzuc et qui écrivirent au juge de Saint-Pierre-Ville pour le sommer de relâcher les prisonniers, prirent tous dans leur lettre la qualité d'Esprits-Saints! En effet, c'est toujours directement et à la première personne que le Saint-Esprit parle en eux. Ce que les apôtres n'ont jamais fait dans leurs prédications, ce que quelques prophètes de l'ancienne alliance ont été appelés à faire lorsqu'ils employaient la formule : « Ainsi dit l'Éternel, » ces femmes, ces jeunes filles, ces enfants le font à tout propos et à tout moment. « Je te dis, mon enfant, » tel est le début obligé de leurs exhortations. Je l'ai déjà remarqué, le prophète qui est l'organe de

là révélation en est en même temps l'auditeur ; c'est à lui le plus souvent qu'elle s'adresse ; il est absolument passif.

Dans de pareils discours, les prédictions proprement dites ne sauraient manquer. C'est encore un signe auquel il nous sera aisé de reconnaître la réalité ou la fausseté des inspirations. Or le plus souvent les prophètes se bornent à des menaces qui par leur généralité échappent à toute appréciation ou qui ne sont que la reproduction de déclarations bibliques : « Je viendrai, et plutôt que le monde ne m'attend ! Ah ! que de gens surpris, et que de troubles arriveront dans peu de jours, en plusieurs endroits de la terre !... Mes enfants, parlez hardiment ; mes enfants, ne craignez pas le torrent qui se déborde ; je l'assécherai dans peu de jours. Tenez-vous sur mes promesses qui sont certaines et fidèles. Ma voix tonnera dans peu de jours du ciel, voix étonnante qui effrayera les poissons de la mer. La terre en tremblera et sera effrayée. » (*Avertissements prophétiques*, 177.)

A part la parole trop précise qui revient à plusieurs reprises : « dans peu de jours, » l'ensemble de cette révélation se renferme dans l'imitation vague de quelques passages des saints livres. *Peu de jours* après la prédiction, l'événement semblait lui donner un triste démenti. Cependant je n'insisterai pas sur cette circonstance, sachant que le style prophétique comporte des indications de temps qui semblent rapprochées et qui ne le sont qu'aux regards de celui « pour qui mille ans sont comme un jour. »

Mais certains prophètes cévénols paraissent avoir donné à leurs pensées une forme plus arrêtée encore.

Fléchier en cite un qui, arrêté par les soldats, aurait déclaré que dans quinze jours il aurait reçu sa grâce et irait à Paris convertir le roi ! Je n'en croirai pas sur parole l'évêque de Nîmes, et je me contenterai de conclure ainsi en ce qui concerne les prédictions : s'il n'est pas constaté que les prophètes cévénols en aient fait de fausses, il n'est pas constaté non plus qu'ils en aient fait une seule qui ait été justifiée plus tard par les événements.

J'arrive maintenant aux deux symptômes qui, plus que d'autres peut-être, rendent inadmissible l'hypothèse du miracle : les prophètes cévénols ont ordonné l'emploi des armes et parfois même les représailles cruelles; les prophètes cévénols ont eu des convulsions.

Quant à l'emploi des armes charnelles, je n'ai pas besoin de rappeler qu'il est expressément interdit aux chrétiens (II, *Corinthiens*, x, 4). Jésus-Christ n'a pas dit à ses disciples : Vous serez paisibles et soumis, à moins qu'on ne vous opprime. Il leur a dit : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent. » (*Matthieu*, VI, 44.) Il n'a pas dit à son Église : Appelez les châtiments les plus effroyables sur la tête des ennemis de l'Évangile ; il a dit à Jacques et à Jean qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur leurs adversaires : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes ! » (*Luc*, IX, 55.) Paul n'écrivait pas à ses frères : Résistez dès que la résistance vous sera possible et dès que la persécution vous semblera insupportable ; il leur écrivait, et cela sous Néron : « Que chacun se soumette aux puissances établies, car il n'y a point de puissance, si ce n'est de par Dieu, et

les puissances qui existent ont été ordonnées de Dieu; en sorte que celui qui s'oppose à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu.... C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non-seulement à cause de la colère, mais aussi à cause de la conscience. » (*Romains*, XIII, 1 à 6.)

S'il est donc un dogme incontestable, c'est celui de la soumission aux puissances établies. (Je n'examine pas où elle réside dans un pays constitutionnel.) S'il est un devoir qui soit écrit en gros caractères à toutes les pages du Nouveau Testament, c'est celui de ne jamais défendre la vérité évangélique par la violence, de ne jamais résister par la force aux persécuteurs, de ne jamais les maudire. Et l'on voudrait que Dieu, se contredisant lui-même, eût envoyé aux camisards une révélation directement contraire à celle qu'avaient reçue les apôtres! Cela est impossible, et la question des miracles est résolue pour quiconque a entr'ouvert le *Théâtre sacré des Cévennes* et y a vu des appels aux armes, des excitations aux représailles sanglantes, des malédictions. Les hommes qui ont tenu un pareil langage ont pu être des chrétiens égarés, ils n'ont pas été des prophètes. On frémit, lorsque après avoir lu les paroles sacramentelles : « Je te dis, mon enfant, » on rencontre des discours qui ne respirent que la passion guerrière et qu'une haine qui, à tout autre point de vue qu'à celui du christianisme, paraîtrait certes trop justifiée. Mais notre point de vue est celui du christianisme, puisqu'il s'agit de prophéties; or le Saint-Esprit ne prêche pas la haine, n'ordonne pas l'égorgement des prêtres même les plus acharnés à verser le sang innocent. Il y a telle exécution d'un misérable curé qui se

traîne en implorant le pardon de ses crimes, il y a tel prêtre précipité du haut de son clocher, il y a tels arrêts impitoyables prononcés par l'organe des prophètes, qui font reculer d'horreur. Que ces hommes fussent poussés à bout, il n'importe ; le Saint-Esprit ne saurait l'être. Pour la défense de l'Évangile, il ne nous enseigne pas à réprimer le mal par le mal ; il nous enseigne à « surmonter le mal par le bien. » (*Romains*, XII, 21.)

Les convulsions des prophètes cévénols ne s'élèvent pas moins fortement contre leur prétendue inspiration. Avant de rappeler des faits malheureusement certains, je tiens à rappeler aussi les circonstances qui les ont produits ; il faut que la responsabilité de ces tristes scènes retombe et demeure sur les vrais coupables. Depuis bien des années déjà les pauvres protestants du Languedoc et du Vivarais étaient en butte à des persécutions dont il serait difficile aujourd'hui de concevoir la persévérance et la cruauté. Leurs sentiments les plus intimes étaient blessés ; sans provocation aucune, ils avaient été privés de leurs temples, de leurs écoles, de leur culte public, de leurs droits de citoyen, de leurs droits de pères et de mères. Oui, la famille elle-même avait été supprimée pour eux ; or au milieu des émotions inexprimables que causaient tant de douleurs accumulées, au milieu des dragonnades, des insultes, de la ruine, l'exil de tous les pasteurs était venu leur enlever les conseils éclairés dont ils avaient plus besoin que jamais. L'organisation ecclésiastique, qui devait se reformer plus tard au désert, avait été brisée au premier moment. Est-il donc bien malaisé de concevoir que des populations aussi malheureuses, aussi agitées, et brusquement privées de ces

anciens ou pasteurs que les apôtres ont établis dans toutes les églises, soient tombées en proie à l'épidémie nerveuse et à l'inspiration directe? En éloignant les pasteurs, on avait préparé la place aux prophètes.

Le caractère épidémique et nerveux du phénomène qui se manifesta alors ne saurait être mis en doute.

Un premier signe en fait foi. Le prophétisme apparaît d'abord chez des femmes, chez des enfants. Il envahit rapidement des multitudes entières; la flamme d'un incendie ne court pas plus vite dans les prairies du nouveau monde. Des milliers de femmes, selon le marquis de Guiscard, se mirent à prophétiser; le maréchal de Villars parle d'une ville où toutes les femmes et toutes les filles prophétisaient, toutes sans exception. Le *Théâtre sacré des Cévennes* (17) ne fixe pas à moins de huit mille le nombre des enfants qui prophétisèrent à la fois. Il cite cette déclaration de Pierre Chaman qui permet d'apprécier par un exemple l'état physique et moral de ces pauvres enfants : « J'ai connu à Tyès un nommé G.... qui avait un petit garçon de cinq ans qui prophétisait. Il a tombé plusieurs fois en ma présence, par le saisissement de l'Esprit, avec des agitations de la tête et de tout le corps. Après cela, il parlait, il prédisait des malheurs à Babylone et des agitations à l'Église. Il faisait de grandes exhortations à la repentance; mais le pauvre petit était quelquefois si agité que ses paroles étaient alors fort entrecoupées. Il parlait toujours français. Il se servait de ces expressions : « Je te dis, mon enfant; mon enfant, je t'assure. » (19.)

Les enfants prophètes se multiplièrent tellement, qu'on se lassa de les arrêter. Ils supportaient les mau-

vais traitements avec une fermeté inouïe; ils remplissaient du chant des psaumes les cachots où on les entassait. On finit par donner l'ordre de ne plus faire de tels prisonniers. Il aurait fallu avoir des nourrices pour quelques-uns d'entre eux. Voici en effet ce que rapportent Jean Vernet et Jacques Dubois (*Théâtre sacré*, 15 et 32) :

« Environ un an avant mon départ, deux de mes amis et moi allâmes visiter Pierre-Jacques, notre ami commun. Comme nous étions ensemble, une fille de la maison vint appeler sa mère qui était avec nous, et lui dit : « Ma mère, venez voir l'enfant. » Ensuite de quoi la mère nous appela, nous disant que nous vinssions voir l'enfant qui parlait. Elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter, et que ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous. L'enfant, âgé de treize ou quatorze mois, était comme emmaillotté dans le berceau, et il n'avait encore jamais parlé de lui-même ni marché. Quand j'entrai avec mes amis, l'enfant parlait distinctement en français, d'une voix assez haute, vu son âge, en sorte qu'il était aisé de l'entendre par toute la chambre. Il exhortait, comme les autres que j'avais vus dans l'inspiration, à la repentance.... Nous étions tous priant et pleurant autour du berceau. Après que l'extase eut cessé, je vis l'enfant dans son état ordinaire. Sa mère nous dit qu'il avait eu des agitations de corps au commencement de l'inspiration, mais je ne remarquai point cela quand j'entrai. »

« J'ai vu un garçon de quinze mois dans les bras de sa mère, à Quissac, qui avait de grandes agitations de tout le corps, et particulièrement de la poitrine. Il parlait avec sanglots en bon français, distinctement et

à voix haute, mais pourtant avec des interruptions, ce qui était cause qu'il fallait prêter l'oreille pour entendre certaines paroles. L'enfant parlait comme si Dieu eût parlé par sa bouche, se servant toujours de cette manière d'assurer les choses : Je te dis, mon enfant. »

Jacques Dubois ajoute qu'il a vu plus de soixante autres enfants entre trois et douze ans qui étaient dans un état semblable. Passe encore pour ceux-là ! Mais quant aux marmots dont il vient de faire mention, on me permettra de penser que leurs extraits de baptême n'ont pas été communiqués au témoin. Pour qui connaît les habitudes du midi où les enfants sont souvent laissés en nourrice beaucoup plus longtemps que dans le nord, il n'est pas difficile d'imaginer que Dubois se soit trompé sur l'âge réel des petits prophètes. Ajoutez à cela la disposition naturelle qui porte à embellir les choses; remarquez d'autre part que les discours ont été assez incohérents pour qu'on ne soit pas toujours parvenu à les bien entendre, et vous arriverez à la conviction que des enfants qui avaient plus de quinze mois assurément, ont été saisis de spasmes accompagnés de cris et de paroles confuses, au milieu desquelles figuraient celles qui retentissaient le plus ordinairement auprès d'eux. Rien ne démontre plus clairement le fait de la contagion épidémique et nerveuse. L'ébranlement s'était communiqué à ces pauvres petits, et par suite du développement bien connu des réminiscences et des facultés, ils reproduisaient les convulsions d'abord, les prophéties ensuite, telles qu'elles avaient lieu sans cesse autour de leurs berceaux; ils répétaient servilement et sans

oublier le protocole : « Je te dis, mon enfant. » L'Écriture, qui nous parle des hosannahs entonnés par les enfants de Jérusalem lors de l'entrée triomphale du Sauveur, et qui explique par ce témoignage intelligent les paroles du psaume huitième : « De la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle tu as formé ta louange, » l'Écriture ne nous présente nulle part le spectacle de huit mille prophètes en jaquette répétant le refrein d'une inspiration monotone, et montrant par l'agitation de leurs membres à quelle perturbation physique ils étaient soumis.

Or c'est là qu'il en faut revenir. Les convulsions et leur caractère épidémique mettent hors de contestation l'état nerveux où se trouvaient les prophètes cévénols.

Jurieu s'exprime ainsi dans ses *Lettres prophétiques :* « Un homme qui ne pensait à rien moins qu'à prophétiser, dans un temps où l'on emprisonnait les prophètes, se retirant de nuit d'une assemblée avec les gens de son village, tomba tout à coup comme frappé du haut mal, se vautra sur une couche de deux pieds de neige ; puis, les yeux fermés comme une personne endormie, se mit à prêcher et à prophétiser. »

Ceci est un exemple entre mille. « J'ai vu à Aubessargues, dit Guillaume Bruguier, trois ou quatre enfants inspirés, entre l'âge de trois et de six ans. Comme j'étais chez un nommé Jacques Boussigues, un de ses enfants, âgé de trois ans, fut saisi de l'Esprit et tomba à terre. Il fut fort agité et se donna de grands coups de main sur la poitrine, disant en même temps que c'étaient les péchés de sa mère qui le faisaient souffrir. Il ajouta que nous étions dans les derniers temps, qu'il fallait combattre vaillamment.... J'étais

aussi présent lorsqu'une fois la petite Suzanne Jonguet, qui était âgée de quatre ou cinq ans, tomba dans des agitations à peu près semblables à celles du petit Boussigues. Elle parla haut distinctement, en bon français, et je suis sûr que hors de l'extase elle n'aurait pas parlé ce langage.... Comme j'étais à Terroux, je vis une petite fille de six ans, nommée Marie Suel, qui, après un quart d'heure de mouvements de tout le corps, et particulièrement de la poitrine, commença à parler. Ses père et mère, deux de ses frères, et plusieurs autres personnes, étaient présents avec moi. Elle dit que nous ne faisions tous autre chose qu'offenser Dieu, et qu'il fallait changer de conduite et mieux vivre à l'avenir. Elle ajouta que Babylone serait détruite dans peu de temps. » (*Histoire sacrée*, 36.)

Jacques Dubois parle aussi (33) d'un enfant qui tomba, en sa présence, dans des agitations de tête et de poitrine, parlant à voix haute et en bon français, prédisant, lui aussi, la ruine prochaine de Babylone.

Le frère de Bruguier avait commencé à prophétiser dès l'âge de quinze ans. « Quand l'Esprit le saisissait, il tombait ordinairement à terre, et devenait tout à fait pâle. Comme nous étions ensemble dans une assemblée d'environ deux cents personnes, proche d'Aubessargues, il fut placé en sentinelle sur un arbre presque joignant à l'assemblée ; je le vis tomber de cet arbre, de la hauteur de plus de douze pieds, ayant été soudainement saisi. Il ne se fit aucun mal. Après diverses agitations, qui durèrent environ un quart d'heure, il dit, entre autres choses, qu'il y avait des gens dans l'assemblée qui étaient venus pour la vendre. » (37.)

Jacques Rebout, « qui avait reçu les grâces, » tomba aussi, sans se faire aucun mal, d'un rocher haut de six pieds. Il avait été soudainement « saisi par l'Esprit. » Il y avait de semblables chutes dans toutes les marches et contre-marches des camisards. Claude Arnassan rapporte le fait suivant, où semblent se retrouver les marques de véritables accès épileptiques : « Il y avait chez mon père un berger nommé Pierre Bernard, qui était un pauvre imbécile. Il me priait quelquefois de le mener aux assemblées, mais je n'osais pas le faire, me défiant de sa faiblesse, et par conséquent de son indiscrétion. Je me hasardai pourtant une fois, et je le menai à une assemblée qui se fit de nuit. Étant là, je remarquai qu'il se mit à genoux, et qu'il y demeura environ deux heures. Incontinent après, il tomba comme mort, et ensuite tout son corps fut beaucoup agité. Le lendemain il retomba, et ses agitations furent extraordinairement plus grandes. Comme il était tombé à la renverse, son corps se soulevait et sautait comme s'il avait été ainsi secoué par un homme fort. Nous eûmes peur qu'il ne se blessât, et trois d'entre nous voulurent le tenir, mais il fut impossible d'arrêter la violence de ses mouvements. Il continua dans le même état, en se frappant, et il était trempé de sueur. Les mêmes accidents lui arrivèrent encore deux ou trois fois avant qu'il parlât; mais enfin, son grand maître lui ayant ouvert la bouche, la première chose qu'il dit, fut qu'il avait été ainsi tourmenté à cause de ses péchés. » (31.)

Tous les témoignages se réunissent pour établir l'universalité des *agitations*. Les mouvements de la tête, de la poitrine et de l'estomac étaient les plus ordi-

naires. Isabeau Charrus établit la distinction suivante : « Lorsque les inspirés prêchaient ou exhortaient en public, leurs agitations n'étaient pas fort grandes et ne duraient pas longtemps.... Mais quand ils prédisaient les jugements de Dieu et qu'ils disaient certaines autres choses touchant l'avenir, il arrivait presque toujours qu'ils tombaient d'abord à terre. La tête, les bras, la poitrine et le corps entier souffraient quelquefois de grandes secousses, et une certaine difficulté qu'ils semblaient avoir à respirer ne leur permettait pas de parler avec facilité. » (35.)

Le caractère épidémique des convulsions n'est pas moins bien établi que leur fréquence. Je ne m'arrêterai pas à ce qu'en dit Brueys, qui affirme que la plupart des inspirés n'avaient senti l'Esprit s'épandre en eux que lorsqu'ils soutenaient sur leurs genoux la tête de quelque prophète tombé en convulsion, que souvent cet Esprit entrait par la cuisse, qui semblait être de fer, et qu'il pénétrait par là dans tout le corps, qui était agité d'un frisson. Il raconte plusieurs faits, celui entre autres de la contagion que subit Mme de B..., veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble. Elle se trouva inspirée, dit-on, pour avoir prêté l'oreille aux improvisations de la prophétesse Isabeau. On ajoute que, poursuivie par l'intendant du Dauphiné, elle parcourut les bords de la Drôme, en cherchant à gagner sa campagne située à Liveron. Or près de trois cents personnes qui l'entendirent parler furent saisies de l'Esprit prophétique.

Mais qu'importe! la preuve de l'épidémie résulte bien plus de sa marche que des témoignages, et personne ne peut avoir suivi cette invasion qui commence

par quelques individus et qui gagne ensuite leur voisinage immédiàt, personne ne peut avoir étudié le phénomène qui se présente journellement sur les pas des prophètes répandant partout autour d'eux les dons prophétiques et les communiquant parfois à des populations entières, sans demeurer convaincu qu'une sorte d'ébranlement nerveux parcourait alors les Cévennes.

L'analogie frappante qui existe entre les accidents de la prophétie cévénole et ceux du somnambulisme achèvera cette démonstration. Je prends pour exemple la plus célèbre des prophétesses, Isabeau Vincent, qu'on appelle ordinairement la bergère du Cret. Chez cette femme bizarre, incohérente, qui prophétisa longtemps contre le catholicisme et finit par se faire catholique, on trouve réunis à un éminent degré les traits qui caractérisent l'état pathologique des soi-disant inspirés. Aucun n'a eu des accès plus nombreux; aucun n'a inoculé « le don de l'Esprit » à plus de gens. Or comment ne pas la croire sujette à une sorte de somnambulisme? « Quelquefois, écrit le docteur Calmeil, elle paraissait comme ensevelie dans une léthargie profonde, dont on cherchait vainement à la retirer quand elle se trouvait dans ces dispositions ; on pouvait l'appeler, la pousser, la secouer, la pincer, la brûler, sans la faire sortir de son état apparent de sommeil. Souvent, tout en ayant l'air de dormir, elle se mettait à chanter des psaumes d'une voix claire et intelligible. Les mouvements de ses lèvres étaient modérés, exempts de spasme, ses gestes mesurés et convenables. Après avoir chanté, on l'entendait improviser des prières, réciter de longs paragraphes de la Bible, commenter

les saintes Écritures, apostropher les inspirés, débiter des sermons pleins de force. » (*De la Folie*, II, 300.)

Jurieu fait remarquer qu'au sortir de ses crises de sommeil, qui duraient quelquefois quatre ou cinq heures de suite, Isabeau ne se souvenait plus des prédications extatiques qui avaient presque entièrement rempli ce temps; elle n'éprouvait aucune fatigue, et soutenait qu'elle avait fort bien dormi. J'ai cité ces accès somnambuliques, non qu'ils aient été communs à la plupart des prophètes, mais parce que, constatés chez la bergère du Cret, ils complètent le tableau de l'épidémie nerveuse dont nous constatons la réalité.

Serais-je maintenant forcé de prouver en détail qu'un semblable état ne saurait accompagner les dons du Saint-Esprit? Quelqu'un aurait-il le courage de rappeler à ce sujet l'extase de l'apôtre Paul ou les prétendues convulsions de Balaam? S'il en était ainsi, ma réponse ne se ferait pas attendre.

Pour ce qui est de Paul, le passage relatif à ce qu'on veut nommer son extase se trouve dans la seconde épître aux Corinthiens. Il est ainsi conçu : « Assurément il ne me convient pas de me glorifier, car j'en viendrais à des visions et à des révélations du Seigneur. Je connais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut en corps, je ne sais; si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait); et je sais qu'un tel homme (si ce fut en corps ou hors du corps, je ne sais, Dieu le sait) fut ravi dans le paradis et entendit des choses ineffables qu'il n'est pas possible à un homme d'exprimer. » (XII, 1 à 4.)

Eh bien! quel rapport y a-t-il entre cet événement

et les crises du prophétisme cévénol? Paul tombait-il du haut mal? avait-il des tressauts, des agitations de la tête, de la poitrine et des membres lorsqu'il allait annoncer l'Évangile? Pas le moins du monde. Mais Dieu a jugé bon de transporter au paradis ce pieux témoin qui allait tant souffrir, et de donner un avant-goût des joies célestes à cet homme qu'attendaient tant de luttes sur la terre. Dieu a fait cela, et il a caché à son serviteur le mode précis de sa translation : « Si ce fut en corps, je ne sais. »

Était-ce, au moins, un incident qui se renouvelât sans cesse chez l'apôtre, comme l'accès prophétique chez les camisards? En aucune manière. Le fait a paru à Paul tellement extraordinaire et exceptionnel, qu'il ose à peine en faire mention de peur d'avoir l'air de se glorifier. C'est d'ailleurs bien assez qu'un semblable privilége ait été accordé une fois dans une longue vie : « Il y a quatorze ans. »

J'ai parlé de privilége; tous les apôtres, tous les prophètes de l'Église primitive n'ont donc pas eu leurs extases comme les prophètes cévénols avaient tous les leurs? Non. Aucun des contemporains de Paul ne paraît avoir reçu la même grâce : « Je connais un homme dans le Christ. »

Enfin l'extase était si peu le moyen de la révélation divine, que Paul s'abstient avec soin de décrire ce qu'il a vu et de rapporter ce qu'il a entendu pendant son ravissement : « Des choses ineffables, qu'il n'est pas possible à un homme d'exprimer. »

Que nous fournit donc le passage unique d'où l'on voudrait extraire, à tout prix, la justification de l'épidémie nerveuse que subissaient les pauvres camisards?

Il nous fournit une allusion au ravissement miraculeux qui fut accordé une seule fois à un seul apôtre, qui demeura sans lien direct avec l'exercice du don prophétique, et qui ne fut accompagné d'aucune convulsion.

Mais Balaam! Balaam n'a pas eu plus de convulsions que Paul. Que lisons-nous au chapitre vingt-quatrième des *Nombres?* « Il proféra à haute voix son discours sententieux et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert dit, celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe à terre et qui a les yeux ouverts dit : Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob! et tes pavillons, ô Israël! » On voudrait nous faire découvrir là une sorte d'épileptique qui tombe à la renverse, l'œil fixe et ouvert, qui dans cette noble situation profère les magnifiques bénédictions placées par l'Éternel dans sa bouche, et qui, par-dessus le marché, se vante de ses accès : « l'homme qui tombe à terre et qui a les yeux ouverts! » Comment ne s'est-on pas demandé pourquoi le même phénomène ne s'était reproduit chez aucun autre prophète, de l'ancienne ou de la nouvelle alliance? Comment ne s'est-on pas demandé si les paroles de Balaam n'auraient point une signification moins étrange? Or, pour commencer par l'expression qui se présente la première, qui revient plusieurs fois et qui domine évidemment tout le reste, que faut-il entendre par un homme « qui a l'œil ouvert? » Un épileptique qui se roule sur le sol, les regards fixes? ou un *voyant?* Impossible d'hésiter. Les hommes qui ont les yeux ouverts, les voyants, sont partout dans la Bible; il est naturel que Balaam, en commençant

son discours, rappelle qu'il est voyant ou prophète. Mais, en sa qualité de voyant, « il voit la vision du Tout-Puissant et il tombe par terre. » Faut-il s'étonner qu'au moment où le prophète vénal est forcé de prophétiser fidèlement, il soit amené à faire mention de sa soumission respectueuse et absolue en présence des révélations divines? Dès que la vision s'est montrée à son œil ouvert de prophète, il se prosterne la face contre terre, il ne se prosterne pas seulement, il tombe devant la manifestation d'une volonté souveraine, à l'empire de laquelle il ne saurait se soustraire.

On aura beau chercher, on ne découvrira dans l'Écriture aucune trace de convulsions prophétiques. On en trouvera dans le paganisme; les prêtresses de Delphes éprouvaient l'invasion physique de la crise nerveuse qui devait signaler chez elles l'inspiration prétendue: Le Dieu! voici le Dieu! Les derviches hurleurs de l'islamisme, les sorciers qui figurent dans les *balas* des nègres idolâtres, les inspirés de l'Inde, du Kamschatka, de la Polynésie, indiquent leur état surnaturel par le désordre de leurs mouvements. Cette erreur grossière et impie s'est reproduite dans tous les lieux et dans tous les temps, même au sein de la civilisation chrétienne, même chez des hommes véritablement pieux. Nous en avons un exemple remarquable chez les Cévénols; nous en avons un autre chez les shakers ou quakers trembleurs dont le déplorable égarement scandalise à juste titre ceux qui en sont témoins, et auxquels il serait injuste sans doute de contester toute sincérité religieuse parce qu'on est obligé de leur contester tout bon sens.

Leurs mouvements cadencés sont un moyen de pro-

voquer l'extase et les visions qui l'accompagnent. C'est toujours la folie de la révélation directe, qui a perdu sous diverses formes ceux qui ne savent pas se contenter de *ce qui est écrit.* M. de Mirville a sur ce point une prétention vraiment naïve; le catholicisme, à l'entendre, serait exempt de cette folie, qui n'aurait attaqué que des hérétiques, des jansénistes ou des protestants! Je ne m'arrêterai pas à lui faire remarquer que les shakers ne sont pas plus protestants que catholiques; que le protestantisme, qui est la religion de la Bible, n'a rien de commun avec les gens qui, à l'exemple des shakers ou des mormons, remplacent la Bible par leurs révélations personnelles; j'irai droit au fait et je lui montrerai des convulsionnaires au sein du catholicisme. Je répondrai ainsi à sa question triomphante : « Pourquoi l'Église romaine est-elle si pure de ces folies convulsives que l'on retrouve à la tête et à la base de toutes les sectes qui lui sont opposées? » (167.)

Passons sur l'accusation vraiment inouïe que renferment de telles paroles; quiconque a ouvert un livre d'histoire, en fera justice et saura que dans le protestantisme, pour ne parler que de lui, les convulsions n'ont été qu'un accident aussi rare que circonscrit. Je ne prétends pas qu'elles aient eu un autre caractère dans l'Église romaine; mais il m'est impossible de fermer les yeux sur la durée qu'elles ont chez elle et sur l'approbation au moins implicite qu'elles paraissent y avoir obtenue.

Parmi ses saints, il y en a eu, et en bon nombre, qui étaient sujets aux accidents nerveux et aux extases. On connaît celles d'Ignace de Loyola; François d'Assise faisait le fou; il était suivi par les enfants des villes

qu'il traversait, et cela ne devait pas être beaucoup plus édifiant que les danses des shakers. Thérèse, agitée, souffrante, tombait dans un état qu'il est impossible de ne pas comparer à celui des convulsionnaires cataleptiques. Voici comment elle le décrit elle-même : « L'âme, dans son ravissement, semble n'avoir plus de corps et ne l'animer plus : la chaleur manque, la respiration cesse, en sorte qu'on ne saurait plus apercevoir le moindre souffle ni le moindre mouvement; tous les membres deviennent roides et froids, le visage pâlit, et l'on ne voit plus que des apparences d'un corps mourant ou déjà mort. »

M. Calmeil, auquel j'emprunte cette citation, cite encore plusieurs autres faits. « Blosius, dit-il, rapporte que sainte Élisabeth de Spalberk était sujette à de fréquents accès extatiques; que pendant ces attaques elle demeurait sans aucun sentiment, sans mouvement, pas même celui de la respiration; que son corps était tellement roide, qu'on n'en pouvait remuer une partie que tout le reste ne suivît. Marguerite du Saint-Sacrement devenait quelquefois roide comme un cadavre; on ne pouvait remuer le bout de son pied sans remuer en même temps son corps. Le cardinal de Vitri atteste que de son temps plusieurs saintes filles, enivrées par l'abondance de l'Esprit de Dieu, demeuraient ravies hors d'elles-mêmes; qu'elles étaient sans voix, sans aucun sentiment par rapport aux choses extérieures; que la paix du Seigneur qui les remplissait ensevelissait tellement leurs sens, qu'il n'y avait point de bruit capable de les éveiller; qu'elles ne sentaient ni les blessures qu'on leur faisait, ni les coups qu'on leur donnait. Marie de l'Incarnation, fondatrice des carmélites

en France, paraissait souvent comme morte pendant que son âme ravie en extase recevait l'impression des choses divines. Madeleine de Pazzi tombait quelquefois par terre et y demeurait jusqu'à cinq ou six heures; en 1585, à partir de la veille de la Pentecôte, elle passa huit jours et huit nuits, tout de suite, sans être accessible aux impressions du monde matériel. Marguerite de Cordoue était quelquefois tellement aliénée de ses sens, qu'elle semblait véritablement morte. » (Tome II, 342.)

Il ajoute un peu plus loin (399): « N'a-t-on pas vu cent fois des convulsions semblables à celles du cimetière Saint-Médard éclater sur les tombeaux des plus grands saints?... Ce qui est survenu sur le marbre de saint Augustin de Cantorbéry, où une boiteuse, sourde-muette, fut prise de convulsions et guérie de ses infirmités, n'a-t-il pas pu s'effectuer aussi sur le marbre d'un saint tel que Pâris?... Sainte Marie d'Oignies, pendant ses crises nerveuses, se tordait les membres d'une manière affreuse; elle se frappait le corps à coups de pierres. Sainte Ursule, fondatrice des théatins, se débattait pendant ses accès convulsifs avec tant de force, que les assistants la crurent plus d'une fois vexée par les diables. Marguerite de Cordoue grinçait des dents, se roulait par terre, se tordait comme un ver, en pleine église, devant la populace. Sainte Thérèse, Catherine de Sienne s'agitaient si violemment pendant leurs extases, que leurs membres semblaient se séparer du tronc. »

Ils étaient catholiques, ces flagellants qui parcoururent l'Europe du XIe au XVe siècle; le clergé en masse allait au-devant d'eux à l'entrée de chaque ville; un dominicain, Reinier, commandait une de leurs princi-

pales bandes. Si l'Église romaine finit par les désavouer, ce fut après avoir sanctionné pendant bien longtemps leur sauvage frénésie ; elle agit à l'égard de ces convulsions religieuses comme à l'égard de l'épreuve du fer rouge qu'elle ne cessa de diriger jusqu'au jour où elle jugea prudent de la rejeter.

Il y a du reste aujourd'hui encore tel pèlerinage où les danses sacrées s'exécutent. La chapelle de saint Witt a été longtemps célèbre, et je ne sache pas qu'un anathème soit venu interdire les agitations nerveuses dont elle a été le théâtre. Elles étaient telles, que la fureur de la danse ou chorée a reçu le nom de danse de saint Witt. Les femmes affluaient à la fête du saint, de toutes les parties de la Souabe et de l'Allemagne ; elles y dansaient jour et nuit, au point de se procurer des extases et du délire ; et l'année suivante, à la même époque, elles éprouvaient le besoin de retourner au lieu consacré pour y danser de nouveau avec passion.

Aucune Église n'a donc le droit de prétendre qu'elle ait échappé à l'humiliante maladie des convulsions religieuses. Le jansénisme a passé aussi par là ; il est même arrivé que sa crise s'étant déclarée en plein XVIIIe siècle, à Paris, au centre d'un immense mouvement d'idées, elle a eu beaucoup de retentissement et d'éclat.

Je vais entrer dans quelques détails sur ce grand fait qu'il convient d'exposer avant de le qualifier. Les jansénistes y ont vu un éclatant miracle, quoique les plus sages aient semblé admettre vers la fin un mélange de

surnaturel diabolique et se soient sentis poussés à répudier ainsi les ignobles parodies auxquelles on était graduellement descendu. Possession, miracle, ou mal nerveux? Telles étaient les trois explications possibles pour le prophétisme cévénol, telles sont aussi les trois explications possibles pour les scènes du cimetière Saint-Médard ; nous aurons à choisir, commençons par raconter.

M. le docteur Calmeil a réuni les principaux éléments du procès. En le complétant sur quelques points et notamment sur l'article des guérisons par le grand ouvrage de Montgeron, en consultant aussi d'autres ouvrages, tels que *la Religion constatée universellement*, je serai sûr de ne rien omettre d'essentiel dans une analyse qui ne peut être que sommaire, mais que je tiens à rendre exacte.

Le diacre Pâris était mort en 1727, à la suite d'austérités incroyables et au milieu de la lutte contre la bulle *Unigenitus*. Sa tombe n'avait pas cessé d'être visitée avec respect par les jansénistes, lorsque enfin, en 1731, un infirme couché sur le marbre vénéré éprouva des attaques convulsives. Le bruit du soi-disant miracle se répandit sur-le-champ, et les malades affluèrent au cimetière Saint-Médard où Pâris était enterré. A peine les avait-on placés sur son tombeau, que la plupart éprouvaient une agitation tumultueuse ; ils poussaient des cris ; les accès qui commençaient là se reproduisaient parfois pendant plusieurs heures. Le sol du cimetière et les rues voisines étaient incessamment remplis d'infirmes et de curieux. Il faut ajouter, car là est le côté merveilleux de l'événement, que chez un certain nombre de malades la crise violente qu'ils subissaient

fut accompagnée d'un soulagement, parfois même d'une véritable guérison.

Tel est le fait primitif et essentiel, celui qui attira tant de gens au charnier Saint-Médard. Commençons par en bien fixer les caractères; recherchons si, dans cette première période qui précéda le fameux phénomène des *secours*, l'épidémie nerveuse qui guérissait quelquefois ainsi a présenté parmi les jansénistes les mêmes symptômes que nous lui avons vus au milieu des camisards. Retrouverons-nous ici les allocutions inspirées, la dictée intérieure, et enfin les convulsions proprement dites?

Quant aux allocutions, elles ont le même feu, la même étendue, la même rapidité; c'était la reproduction perpétuelle des arguments et des anathèmes jansénistes et contre la bulle et contre la cour de Rome. Les plus ignorants, dès qu'ils entraient en extase, se trouvaient en possession d'un certain nombre d'idées et de termes dont ils faisaient un usage parfois éloquent; ils annonçaient la venue d'Élie, la conversion des juifs, le règne prochain de Jésus-Christ, et développaient ces textes avec une abondance qui aurait fait envie aux prédicateurs en renom. Écoutez Carré de Montgeron :

« On les a vus représenter par les expressions les plus énergiques le prince des ténèbres se servant de la *bulle* pour faire rejeter des vérités divines.... On les a vus quelquefois les yeux baignés de pleurs déplorer de la manière la plus tendre et la plus touchante l'abus qu'on fait des sacrements. Ils mettaient pour ainsi dire sous les yeux des spectateurs, par une vive peinture, le corps vivant de Jésus livré entre les mains des

prêtres sacriléges.... Les convulsionnaires, effrayés des images terribles qui leur étaient présentées, se prosternaient à terre, conjurant avec des larmes tous les spectateurs de se mettre le visage dans la poussière.... On les a vus le visage et les yeux animés d'un feu qui paraissait tout divin, annoncer cette pluie abondante de bénédictions dont le Dieu de miséricorde inondera toute la terre par le ministère des juifs qui rétabliront son culte par tout le monde. » (II, 118.)

« Il est de notoriété publique que les convulsionnaires, en général, ont beaucoup plus d'esprit, de pénétration et d'intelligence lorsqu'ils sont en convulsion que dans leur état ordinaire. On voit jusqu'à des filles extérieurement timides, dont le fond n'est qu'ignorance, stupidité, basse naissance, qui, dès qu'elles sont en convulsion, parlent néanmoins très-exactement, avec feu, élégance et grandeur, de la corruption de l'homme par le péché originel. » (II, 18.)

Dom Lataste rapporte dans son livre (*Lettres théologiques*) des spécimens de cette éloquence. « L'Église est couchée dans l'ordure et dans la poussière, les vers lui rongent la chair, la pourriture s'est mise jusque dans ses os, une odeur insupportable s'exhale sans cesse de la corruption qui l'enveloppe; venez donc à son secours, appliquez-y le fer et le feu, n'épargnez rien pour la guérir, coupez, tranchez, brûlez; il lui faut les remèdes les plus violents. » (II, 926.)

L'inspiration prenait de temps en temps la forme d'un dialogue : « Mon père, voyez l'état de votre enfant, c'est un état de souffrance. —Non, ma sœur, ne craignez point, le Seigneur ne vous rejettera point.... Ah ! Seigneur, que vous êtes bon de traiter cette sœur

dans votre miséricorde! Seigneur, que vos desseins sont grands! Ah! chère sœur, ne perdez point courage. Dieu vous fait boire dans le calice; demandez qu'il augmente votre foi. » (*Lettres théologiques,* I, 121.)

Ceci rappelle le : « Mon enfant, je te dis, » des prophètes cévénols. Mais ce qui le rappelle bien plus encore, c'est la passivité absolue où tombaient beaucoup de convulsionnaires. Ils croyaient obéir à une impulsion étrangère; ils écoutaient leurs propres paroles comme provenant du Saint-Esprit; ils avaient le sentiment que les idées leur étaient fournies à mesure, que les mots leur étaient dictés, que leur langue était mise en mouvement sans qu'ils y fussent pour rien.

« Vous allez voir maintenant, observe M. Calmeil, que certains convulsionnaires, dans le cours de la même improvisation, parlaient tantôt comme s'ils eussent été livrés à leurs propres forces pour l'arrangement des idées, tantôt comme si on leur eût dit les mots, tantôt comme s'ils eussent cédé à une puissance étrangère irrésistible; et il paraît que leur éloquence pâlissait tout à coup, du moment où ils s'apercevaient que l'assistance de leur prétendu *souffle* divin commençait à leur manquer; mais elle se relevait aussitôt que le souffle donnait de nouveau, pour baisser encore si par hasard il se ralentissait. » (II, 354.)

Il va sans dire que les langues étrangères ont joué leur rôle à Saint-Médard. Ce n'est pas très-clair, non plus que dans les Cévennes; cependant il paraît incontestable que quelques développements extraordinaires de réminiscences et de facultés se soient produits, et cela est tout à fait conforme à l'expérience qui signale le même phénomène dans un bon nombre de crises

nerveuses. Montgeron parle d'une demoiselle Lordelot, qui depuis sa naissance avait une assez grande difficulté à s'exprimer, et qui prononçait néanmoins des discours en langue inconnue avec toutes les grâces et toute la facilité possibles. Il parle d'une autre demoiselle qui, n'ayant jamais eu de voix, chantait admirablement des cantiques en langue inconnue. Il cite encore plusieurs autres exemples analogues. Ceux-ci suffiront pour donner une idée des résultats intellectuels qu'amenait l'agitation janséniste; donnons à présent sur cette agitation elle-même quelques détails authentiques. Le mot de *convulsionnaires* que j'ai employé et dont se servent au reste les auteurs du temps les plus favorables au miracle, est-il justifié par les faits? Je ne m'arrêterai pas à la description générale des mouvements convulsifs qui s'emparaient de tant de gens et qui donnaient constamment aux alentours du célèbre tombeau un aspect si hideux et si étrange; je transcrirai, en les abrégeant, les détails qui nous sont fournis sur quelques personnes qu'on a observées avec plus de soin.

Le fameux Geoffroy s'exprime ainsi : « Les mouvements convulsifs que j'ai eus, sans perdre connaissance, m'obligeaient à battre des pieds la terre, les carreaux ou le marbre du tombeau. Je n'aurais pu empêcher ces mouvements. Quelquefois la tête me branlait et tournait assez longtemps; quelquefois mes bras se roidissaient avec une extrême force. D'autres fois, je les agitais de tous côtés, et souvent mon corps se tournait et se retournait comme sur un pivot.... Les douleurs que je souffrais étaient au delà de ce que je puis exprimer.... Les mêmes mouvements se

passaient à la maison, avec cette différence qu'ils n'étaient pas si intenses.... On m'a assuré que, dans le cours de l'accès où je perdais connaissance, mes yeux se renversaient, et que tous les mouvements dont j'ai parlé ci-dessus avaient beaucoup plus de violence. Je sentais toujours quelque soulagement après les convulsions, et ce soulagement était d'autant plus grand que les secousses avaient été plus marquées. » (Montgeron, III, 57.)

Le même auteur décrit les bonds prodigieux de Jeanne Thénard, qui s'élançait avec tant de force et s'élevait si haut, que les personnes qui cherchaient à l'empêcher de se briser contre le marbre ne pouvaient presque la retenir; elle les fatiguait si fort qu'elles étaient tout en nage et étaient obligées de se relayer à tout moment. Il rapporte la déclaration suivante de la fille Fourcroy: « Étant entrée dans le cimetière de Saint-Médard, je fus frappée d'épouvante des cris de douleurs et des espèces de hurlements que j'entendis faire à des convulsionnaires dans le cimetière et sous le charnier, et je pensai m'en aller sans approcher de la tombe du diacre; mais la personne qui m'accompagnait m'ayant encouragée, je fus m'asseoir dessus. » Cette honnête fille éprouve une telle répugnance à l'idée d'avoir elle aussi des convulsions, qu'elle se hâte de quitter le cimetière, dès qu'elle entend dire autour d'elle que les mouvements précurseurs se sont manifestés et qu'elle va entrer en crise. Néanmoins, trois mois plus tard, se sentant près de rendre l'âme, la peur de la mort l'emporta sur la crainte des convulsions; elle envoya chercher de la terre du tombeau pour en mettre dans du vin qu'elle avalait goutte à goutte. A peine en avait-

elle bu, qu'elle commença sa neuvaine. La voilà qui prie avec l'émotion que lui donne le souvenir de ce qu'elle a vu et l'attente de ce qui va survenir. Il n'en faut pas tant pour avoir une attaque de nerfs. « Presque dans le moment, il me prit un grand frisson et peu après une grande agitation dans les membres qui me faisait élancer tout le corps en l'air et me donnait une force que je ne m'étais jamais sentie.... Dans le cours de ces mouvements violents qui étaient de véritables convulsions, je perdis connaissance. Aussitôt qu'ils furent passés et que j'eus repris mes sens, je me sentis une tranquillité et une paix intérieure que je n'avais jamais éprouvées. » (Montgeron, II, p. 1 et suiv. de l'observation de la fille Fourcroy.)

Parmi les convulsions, une des plus singulières assurément est celle de Fontaine, secrétaire des commandements de Louis XV, qui, très-opposé lui-même au jansénisme, mais étant à dîner dans une maison où se trouvait le livre de Quesnel et où l'on parlait sans doute avec enthousiasme des miracles qui occupaient alors tout Paris, fut contraint à tourner sur un de ses pieds et se convertit immédiatement aux doctrines jansénistes. Il y a dans l'accident de Fontaine un mélange remarquable d'ébranlement physique et d'émotion morale; on y touche du doigt la nature du phénomène dont nous essayons de nous rendre compte. J'emprunte quelques détails aux premières pages du second volume de Montgeron.

« Il se sentit tout à coup forcé par une puissance invisible de tourner sur un pied avec une vitesse prodigieuse, sans pouvoir se retenir; ce qui dura plus d'une heure sans un seul instant de relâche.... Dès le premier

moment de cette convulsion singulière, un instinct qui venait d'en haut lui fit demander qu'on lui donnât au plus vite un livre de piété. Celui qu'on trouva le premier sous la main et qu'on lui présenta fut un tome des réflexions morales du père Quesnel, et quoique Fontaine ne cessât pas de tourner avec une rapidité éblouissante, il lut tout haut dans ce livre tant que dura sa convulsion.... Cette convulsion continua pendant plus de six mois; elle se fixa même régulièrement à deux fois par jour, et elle n'a quitté Fontaine que le 6 août 1733, dès qu'il eut achevé de lire, en tournant toujours d'une force prodigieuse, les huit volumes des réflexions du père Quesnel sur le Nouveau Testament, ce que Fontaine accompagnait de plusieurs élévations de son cœur à Dieu. La convulsion tournante du matin lui prenait tous les jours précisément à neuf heures, et durait une heure et demie ou deux heures tout de suite. Celle de l'après-midi commençait à trois heures, et durait autant que celle du matin. Tous les jours, Fontaine se trouvait en se levant une si grande faiblesse dans les jambes, qu'il ne lui était pas possible de se soutenir; ce qui durait jusqu'à neuf heures, que sa convulsion tournante le saisissait.... Pour lors, son corps se posait sur l'une de ses jambes qui, pendant l'heure et demie ou les deux heures que durait le tournoiement, ne quittait pas le centre où elle avait été placée, pendant que l'autre jambe décrivait un cercle avec une rapidité inconcevable, se tenant presque toujours en l'air et posant néanmoins quelquefois très-légèrement par terre.»

On comptait jusqu'à soixante tours par minute, et cet exercice paraît avoir été salutaire, car Fontaine

se trouvait presque en état de se soutenir sur ses jambes après la convulsion du matin, et il était tout à fait solide après celle du soir. Il est vrai que c'était à recommencer le lendemain.

Fontaine changea de sentiments par rapport à l'*appel;* il renonça à sa place, fit des aumônes considérables, se dépouilla de tout, vécut dans la retraite, dans les austérités, et ne tarda pas à avoir des inspirations et des extases.

« Le lundi 9 mars 1739, écrit Montgeron, Fontaine, forcé par sa convulsion de sortir du lieu de son domicile, alla, par l'effet de la même impulsion qui l'avait chassé de sa retraite, chez un solitaire de ses amis, qui le reçut comme un envoyé de Dieu.... Le lendemain, il fut contraint d'annoncer que tout le reste du carême il ne prendrait qu'un repas par jour, qu'il le prendrait au pain et à l'eau.... »

L'Esprit le *contraignit* bientôt à des jeûnes autrement sévères! L'impossibilité où il se trouva de rien porter à sa bouche, lui prouva qu'il devait s'abstenir de toute nourriture. Avec cette énergie de résistance que revêt notre constitution dans certains états nerveux, il supporta pendant dix-huit jours cette abstinence absolue. Mais s'il ne mourut pas, c'est tout ce qu'on peut dire. Réduit à l'état de squelette, forcé de rester étendu dans son lit, il allait expirer, lorsque des bouillons le rappelèrent à la vie. Cela n'empêcha pas ce malheureux de s'imposer plus tard, en vertu de nouvelles révélations, un autre jeûne plus prolongé, quoique moins rigoureux; cette fois il ne se priva que des aliments, et continua à boire pendant les quarante jours que dura l'épreuve à laquelle il

lui était intérieurement ordonné de se soumettre.

Je terminerai l'esquisse des convulsions en décrivant, d'après le docteur Calmeil, qui l'a analysée avec soin, la douloureuse crise traversée par la veuve Thévenet. Elle présente ceci de particulier, que la pauvre femme, foncièrement catholique, subit malgré elle l'invasion du mal, et retrouve sa paix lorsqu'elle a renoncé à l'invocation du diacre Pâris pour reprendre son confesseur ordinaire et retourner aux saints de sa paroisse.

La veuve Thévenet, qui était presque sourde, se décida à boire de l'eau où l'on avait mis un peu de terre extraite de la fosse de Pâris; elle entama bientôt après la neuvaine en l'honneur du bienheureux diacre. Mais sa conscience était mal à l'aise, car la vue de quelques livres jansénistes, apportés par une convulsionnaire, la jeta dans une vive terreur. Quoi qu'il en soit, les convulsions ne tardèrent pas à se déclarer; elle faisait des sauts violents, comme pour s'élever jusqu'au plafond. La veuve Thévenet était furieuse; elle frappait les personnes qui l'entouraient, ses bonds finirent par être tels, qu'elle s'élevait presque à la hauteur du plafond, et cela avec des contorsions dont rien ne peut donner l'idée.

Quelques jours après, on crut que la pauvre femme allait expirer. Elle avait cessé de bondir, de frapper et de se meurtrir elle-même à grands coups, en se plaignant d'un feu intérieur qui la dévorait; elle était sans mouvement, les dents serrées, le visage et les mains glacés. Il n'y avait plus de respiration apparente.

Suit une scène hideuse. On a appelé le confesseur

ordinaire. La veuve Thévenet, sortie de son extase, s'écrie qu'elle est une bienheureuse, une convulsionnaire, une prédestinée; le confesseur répond qu'elle est possédée par le diable; la malheureuse tombe alors dans une agitation plus violente que jamais, et une autre convulsionnaire, qui se trouve présente, se met à branler la tête, les mains, les jambes et tout le corps, comme si ces parties eussent appartenu à un pantin!

Cependant le chanoine Mariette, frère de la veuve Thévenet, ne se décourage pas. Il regagne peu à peu sa confiance, se fait remettre successivement les manuels de piété jansénistes, le portrait du diacre Pâris, la terre de son tombeau, un morceau du bois de son lit; il entraîne sa sœur à l'église. Là se manifestent encore des résistances maniaques, dont on triomphe en l'aspergeant d'eau bénite. Elle parvient à monter les escaliers d'une chapelle et à s'agenouiller devant un saint plus orthodoxe que Pâris. Délivrée alors de l'émotion délirante que créait en elle la croyance aux grands miracles du jour, rentrée dans le cercle connu de ses anciennes idées, elle est définitivement soustraite à l'empire des convulsions.

Passons maintenant à un autre ordre de phénomènes que le prophétisme cévénol nous a présenté, mais que les convulsions jansénistes offrent sur une bien plus vaste échelle. Je veux parler du phénomène de l'insensibilité ou de la perversion de la sensibilité physique. Je veux parler du phénomène, plus étrange encore parce qu'il a été moins étudié, de l'induration et de la force de résistance qu'un certain état nerveux communique à l'organisme. Si Clary est sorti intact

du bûcher, les fidèles du diacre Pâris ont opéré bien d'autres prodiges! C'est une histoire à peine croyable que celle des *secours*.

On appelait ainsi les tortures, les coups, les traitements épouvantables que sollicitaient quelques-unes des convulsionnaires. Elles en éprouvaient le besoin; elles en recevaient un grand soulagement, un sensible plaisir; elles trouvaient qu'on ne frappait jamais assez fort. Et ce n'était pas seulement chez elles une de ces aspirations désordonnées à la souffrance que tous les siècles ont vues reparaître. Elles cherchaient sans doute à se macérer de toutes manières, couchant sur des planches ou sur le sol nu, ou sur des bûches, ou sur des chenets, ne mangeant que les dimanches et les jeudis, s'étudiant à ne pas dormir, évitant de changer de linge, de nettoyer leurs habits et leurs demeures; mais indépendamment du désir de plaire à Dieu en torturant leur corps, elles paraissent avoir été poussées par une sorte d'entraînement maladif vers les douleurs qui opéraient au milieu du spasme une réaction salutaire et agréable.

Il est agréable aussi de se donner en spectacle et de faire événement. Le lecteur fera la part des attractions morales et physiques auxquelles cédaient les convulsionnaires dont je parle. Toujours est-il que les faits suivants sont attestés par les livres de l'époque, et ne peuvent pas être rejetés en totalité, quelle que soit la part qu'on doive faire à la complaisance et à l'exagération.

Il était naturel que les convulsionnaires pensassent avant tout à reproduire le crucifiement du Sauveur. Voici ce que rapporte sur ce point un membre de l'a-

cadémie des sciences, le chirurgien Morand, qui avait été chargé par le lieutenant de police de lui présenter un rapport :

« Je commence par la cérémonie du crucifiement.... Il est bon d'observer que les quatre filles avaient, à l'endroit des mains et des pieds qui devait recevoir les clous, des cicatrices fort dures par les opérations multipliées dans les mêmes endroits, lesquelles cicatrices expliquent le peu de sensibilité qu'elles doivent avoir lors de l'opération là où s'était fait une espèce de calus. Il faut encore remarquer l'adresse qu'y mettait le sieur la Barre, étudiant d'abord l'endroit de la main qu'il devait percer, en la tenant relâchée par la flexion des genoux. C'était presque au milieu de la main, entre le troisième et le quatrième doigt; c'est là où je vis enfoncer d'un seul coup de marteau un clou de ceux qu'on appelle demi-picaros, fort aigu, peu épais, ayant quatre faces et une grosse tête. Le clou traversa la main et s'attacha à la croix, dans laquelle je suppose qu'il devait être enfoncé de fort peu. La même chose fut faite aux deux pieds, à quelque distance au-dessus des doigts, entre le troisième et le quatrième, et pour cela ils furent placés convenablement pour la sûreté et la prestesse de l'opération. Félicité ne donna point, à chaque opération, de marques de douleur. Lorsqu'elle fut en croix, elle montra de la gaieté, tournant la tête de côté et d'autre et liant conversation avec ceux de l'assemblée qui voulaient bien s'y prêter. Elle avait une robe de coutil. Félicité resta dans cet état près d'une demi-heure. Je remarquai que ses plaies n'étaient point du tout ensanglantées, et qu'elles fournirent très-peu de sang

lorsque l'on ôta les clous. » (Morand, *Opuscules de chirurgie*, part. II, chap. VI.)

Le rapporteur raconte ensuite que Félicité demanda au papa (c'est ainsi qu'elle nommait la Barre) de lui percer la langue, ce qui fut fait. Sans nous arrêter à tous ces détails, nous pouvons constater dès à présent une insensibilité qui n'est surnaturelle qu'en apparence, car il n'est pas d'effet nerveux plus certain et plus fréquent. Les magnétiseurs le produisent sans cesse; d'ailleurs les merveilles de l'éther et du chloroforme sont venues prouver qu'il est aisé de détruire en nous la conscience de la douleur. Nous n'en sommes donc pas réduits à suivre Morand dans sa théorie sur les calus. Combien d'autres théories insuffisantes seraient mises au rebut, si nous possédions à l'égard des autres phénomènes nerveux les mêmes lumières que le magnétisme animal et l'éthérisation nous ont fournies pour l'insensibilité! Dans quelques années, j'en suis sûr, l'explication naturelle des divers *secours* ne présentera pas plus de difficulté que n'en présente dès à présent celle du crucifiement. Malheureusement nous ne possédons pas aujourd'hui les lumières qu'on aura dans quelques années, et en racontant les faits qu'il nous reste à présenter, nous ne pourrons donner la solution elle-même, il faudra nous contenter de dire dans quelle direction elle doit se rencontrer.

Voici donc le récit que nous fournit Carré de Montgeron et que confirme point par point l'écrit intitulé : *Vains efforts des mélangistes*. Les deux partis hostiles se réunissent de la sorte pour attester les faits suivants, appuyés d'ailleurs par de nombreux certificats.

« Il est d'une expérience journalière (c'est Montgeron qui parle) que les convulsionnaires sont plus ou moins soulagés, à proportion que les coups qu'on leur donne ont plus ou moins de force.... Un nombre innombrable de témoins ont vu que lorsqu'on les frappait avec violence dans le creux de l'estomac avec un instrument de fer, ce qui est un des secours qu'ils demandent le plus ordinairement, l'instrument de fer s'enfonce dans leur corps et paraît quelquefois pénétrer jusqu'à l'épine du dos, et que plus il entre dans l'estomac, plus le convulsionnaire est soulagé. »

« L'auteur des *Vains efforts* dit : « Jeanne Mouler, « jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans, étant « appuyée contre la muraille, un homme des plus « robustes prenait un chenet pesant, dit-on, vingt-cinq « à trente livres et lui en déchargeait avec force plu« sieurs coups, toujours dans le ventre. On en a compté « quelquefois jusqu'à cent et plus. Une fois, lui en « ayant donné un jour soixante, il essaya contre un mur; « et on assure qu'au vingt-cinquième coup, il y fit une « ouverture.... » Le chenet dont il est ici question pèse vingt-neuf à trente livres. C'est avec cet instrument que la convulsionnaire se faisait donner les coups les plus terribles, non pas dans le ventre, mais dans le creux de l'estomac.... Je déclare que c'est moi dont l'auteur parle sous le nom du frère qui éprouva contre un mur l'effet que produiraient des coups pareils à ceux qu'il venait de donner à cette convulsionnaire.... Ce fut en vain que j'employai à la fin tout ce que je pus rassembler de force pour redoubler le poids de mes coups; la convulsionnaire se plaignit qu'ils ne lui procuraient aucun soulagement. Elle m'obligea de

remettre le chenet entre les mains d'un grand homme fort vigoureux, qui se trouva au nombre des spectateurs. Celui-ci ne ménagea rien. Instruit par l'expérience que je venais de faire qu'on ne pouvait lui donner des coups trop violents, il lui en déchargea de si terribles, toujours dans le creux de l'estomac, qu'ils ébranlaient le mur contre lequel elle était appuyée. La convulsionnaire se fit donner tout de suite les cent coups qu'elle avait demandés d'abord, ne comptant pour rien les soixante qu'elle avait reçus de moi.... »

« Succédait l'exercice de la planche, » continue l'auteur des *Vains efforts*. « Il se faisait en étendant sur la « convulsionnaire couchée à terre une planche qui la « couvrait entièrement ; et alors montaient sur cette « planche autant d'hommes qu'elle en pouvait con- « tenir. La convulsionnaire les soutenait tous.... » On a vu ainsi plus de vingt hommes à la fois, dont le poids rassemblé sur cette planche était supporté sans peine par le corps d'une jeune convulsionnaire.... Le corps de cette fille était chargé d'un poids de plus de trois milliers, et quelquefois de plus de quatre, poids qui serait plus que suffisant pour écraser un bœuf.... »

« L'exercice du caillou n'était pas moins périlleux, » continue l'auteur des *Vains efforts*. « La convulsion- « naire étant couchée sur le dos, un frère prenait un « caillou pesant vingt-deux livres, et lui en déchargeait « plusieurs coups dans le sein.... » Il est à observer que celui qui la frappait avec ce caillou se mettait à genoux près de la convulsionnaire qui était couchée sur le plancher, qu'il élevait le caillou à peu près aussi haut qu'il le pouvait, qu'après quelques légères épreuves, il le précipitait ensuite de toutes ses forces sur la

extraordinaires ont duré près de dix ans. C'est en 1731 que les premières convulsions eurent lieu au charnier des Innocents; dès l'année suivante une ordonnance royale fermait le cimetière Saint-Médard, mais tous les soins de la police ne purent empêcher que les prétendus miracles ne se continuassent en divers lieux, et ne prissent même un vaste développement. Ce fut alors qu'on vit paraître les grands *secours*. Des phénomènes analogues se produisirent hors de Paris; il y eut des convulsionnaires à Troyes, à Corbeil, et dans beaucoup d'autres villes. Puis, à mesure que l'excitation morale s'apaisa, l'agitation nerveuse disparut, et avec elle tous les prodiges auxquels elle avait donné naissance. Mais je ne dois pas anticiper. Cherchons quel est le caractère des faits dont nous venons de faire mention : faut-il y voir une possession, un miracle, ou une maladie?

J'aurais honte de réfuter sérieusement l'opinion qui s'efforce de voir dans les convulsionnaires jansénistes autant de possédés au moyen desquels Satan opérait des prodiges. Cette opinion, soutenue par l'auteur de *la Religion constatée universellement* et que M. de Mirville adopte aussi sans hésitation, sera éternellement réfutée par la conscience publique. Je suis loin, pour mon compte, d'admirer ce qui s'est fait à Saint-Médard, et les *appelants* eux-mêmes avaient honte en général des exploits de certaines convulsionnaires; mais autre chose est de blâmer ces actes et de désavouer les erreurs fondamentales du jansénisme, autre chose d'admettre que Dieu aurait livré les jansénistes au diable pour donner raison contre eux au probabilisme des jésuites, au rejet absolu de la Bible, au matérialisme religieux

réduit en système! Ces pauvres gens qui repoussent la bulle *Unigenitus*, qui lisent les écrits de Duguet et de Quesnel, conservent encore, j'en conviens, beaucoup de superstitions et d'erreurs; qui ne reconnaîtrait toutefois à quel point ils sont supérieurs à leurs adversaires et à leurs persécuteurs? Ils prient; ils aiment le Seigneur, ils ont retrouvé une portion de l'Évangile.

Rien n'est plus instructif que de voir la haine qu'on leur a conservée; l'horreur du jansénisme paraît subsister aussi profonde et aussi vivace que jamais. Quant à moi, je ne crois pas que Fontaine ait été « condamné à une pirouette de six mois et à des jeûnes de quarante jours, pour avoir lu un simple chapitre de Quesnel. » (*Pneumatologie*, 173.) Je crois que s'il en était ainsi, Montgeron, pour ses gros volumes, aurait été condamné à pirouetter toute sa vie.

Parlons raison. Qui donc parviendra à se persuader que les hommes les plus diaboliques de France, en 1731, fussent les partisans du diacre Pâris? A part même cette considération préalable, est-il possible de porter au compte du surnaturel des phénomènes dont la nature morbide se trahit à des signes sans nombre, des phénomènes qui se propagent épidémiquement et qu'accompagne un état nerveux particulier?

Je pourrais rappeler ici la démonstration que j'ai fournie, la Bible en main, et de laquelle il résulte que ces déluges de prodiges attribués à Satan ne peuvent être qu'une fable pure et simple; j'aime mieux laisser aux partisans de la possession la satisfaction de se représenter le diable occupé à mettre sur les lèvres des jansénistes la dénonciation des vices régnants, l'annonce de la venue et du règne de Jésus-Christ. Il

faut avouer que les possédés du moyen âge tenaient un autre langage!

Si l'hypothèse de la possession est insoutenable, celle du miracle ne l'est pas moins. Il est aussi absurde de supposer le surnaturel divin associé aux gambades et aux folies ignobles des convulsionnaires, qu'il est absurde de supposer le surnaturel satanique associé à leur piété souvent sincère et à leurs élans vers le Sauveur.

A lui seul, le fait des convulsions nous défendrait absolument de penser à voir ici le doigt de Dieu; je ne reviens pas sur la preuve que j'en ai fournie en parlant des prophètes cévénols. Mais les prophètes jansénistes montrent encore, par d'autres signes, qu'ils n'étaient pas les organes de l'Esprit-Saint. Ils prédisaient tous la venue très-prochaine d'Élie : « Le Tout-Puissant suscite une multitude de personnes, dit Carré de Montgeron, et leur fait annoncer, dans les termes les plus magnifiques, que les temps sont arrivés; qu'on va voir dans peu d'années le prophète Élie; qu'il sera méprisé et traité avec outrages par les catholiques; qu'il sera mis à mort. » Et Montgeron ajoute que les convulsionnaires ont souvent annoncé des faussetés.

Ses aveux ne s'arrêtent pas là. Il confesse que bien des choses honteuses ont été mêlées au soi-disant miracle; il parle d'un frère qui « autorisa les plus grandes immodesties, sous le frivole prétexte qu'elles étaient des figures. » Il reconnaît que « des convulsionnaires ont paru, en tous sens, très-peu dignes d'être des instruments de Dieu. » (Voir, dans son second volume, *l'Idée de l'œuvre des convulsions*.)

Et comment ne pas parler comme lui, pour peu qu'on ait jeté les yeux sur les scènes que j'ai men-

tionnées? En vertu de quel principe des femmes pourraient-elles être autorisées à se donner ainsi en spectacle et à se soumettre à des traitements fort peu compatibles avec la bienséance? Rien qu'à entendre les cris de la Salamandre : « Biscuit! sucre d'orge! » on sent qu'on assiste à une ignoble parade, et que l'Esprit de Dieu ne saurait intervenir dans de semblables actes.

Le spectacle des fureurs auxquelles s'abandonnent les convulsionnaires fait naître un invincible sentiment de dégoût. Le janséniste Raymond en convient (voir ses *Lettres*). « L'œuvre des secours, disait-il, a été suivie de désordres effroyables : discours licencieux, libertés criminelles.... Il est clair que les impuretés d'un grand nombre de secouristes, aussi bien que la perte de leur foi, prennent leur source dans l'œuvre des secours.... J'ai connu plusieurs convulsionnaires qui, ayant renoncé à cette œuvre détestable, m'ont avoué les plus grandes infamies. »

Il ne pouvait pas en être autrement; car au moment même de la plus grande ferveur, pendant les crises, les convulsionnaires se livraient à de honteuses extravagances. L'une se mettait la tête en bas et les pieds en haut pour réciter dévotement le *De profundis*; la récitation terminée, elle exigeait qu'on lui fît faire la culbute, déclarant ensuite que ce qu'elle venait de faire était un mystère sérieux qui représentait que tout était renversé dans l'Église. L'autre faisait ses prières en tirant la langue. Il y en avait qui priaient Dieu en faisant semblant de se couper la barbe avec un rasoir ou en mangeant la soupe à vide, ou en se faisant pendre à un crochet. (*Avis aux fidèles, Lettres théologiques*, de dom Lataste.)

Je n'en finirais pas, si je voulais rapporter toutes les pirouettes, toutes les attitudes au moins étranges que les convulsionnaires mêlaient à leurs prédications et à leurs actes de culte. « Tel frère, dit M. Calmeil, restait étendu par terre en débitant ses plus sublimes sermons; de temps en temps il élevait ses pieds qu'il posait sur le chef d'un autre convulsionnaire. »

On se serait cru dans une maison de fous, et en effet rien ne ressemble mieux à un fou qu'un convulsionnaire qui saute, qui mord, qui a besoin de combattre par des souffrances extérieures le feu intérieur dont il est dévoré, qui se met à prophétiser et, prenant les inspirations de sa maladie pour celles de Dieu, transforme solennellement ses convictions particulières en oracles.

Plusieurs de ces énergumènes aspiraient à l'état particulier qu'on appelle *enfance surnaturelle* et qu'on a admiré chez plusieurs saints, entre autres chez Marie de l'Incarnation, qui, au sortir d'un ravissement de trois jours, possédait la grâce de l'enfance spirituelle et avait effectivement les gestes d'une petite fille de six ans. De même les convulsionnaires dont je parle faisaient entendre un ricanement puéril, au sortir de leurs accès. Ils parlaient et toussaient comme des enfants, soufflaient avec affectation dans leur sein, faisaient un paquet de leurs hardes, et semblaient mettre de l'importance à passer pour imbéciles. (Calmeil, II, 389.)

En tout, on ne peut s'empêcher de considérer l'épidémie nerveuse qui éclata en 1731 comme un des événements les plus propres à humilier l'orgueil humain. Je me joins de cœur à l'exclamation de dom Lataste : « Quoi! des ecclésiastiques, des prêtres, au

milieu de nombreuses assemblées composées de personnes de tout sexe et de tout rang, quitter leurs soutanes, se mettre en culotte et en chemise pour être plus en état de faire les fonctions de bourreaux, jeter par terre des filles, les traîner ainsi !... Quoi ! des hommes qui se piquent d'avoir des sentiments de religion et d'humanité , porter à tour de bras trente et quarante mille coups de lourdes bûches sur les bras, sur les jambes, sur la tête de plusieurs filles, et faire d'autres extrêmes efforts capables de leur briser le crâne !... L'histoire ne nous fournit aucun exemple d'excès en ce genre, qui aient été si scandaleux et si multipliés. » (II, 878.)

Il est par conséquent aussi impossible de voir là un miracle que d'y supposer une possession. Pourquoi aller chercher si loin ce qui est si près? Pourquoi inventer des explications surnaturelles, quand l'explication naturelle est si évidente? La maladie nerveuse n'est pas seulement probable ; elle est certaine, évidente ; elle se trahit par tous ses symptômes connus.

Les partisans de la possession ne sont pas moins embarrassés que ceux du miracle, quand ils voient l'agent prétendu de l'importation, la terre du tombeau de Pâris, remplacée impunément par une terre ordinaire ; mais les partisans de la troisième hypothèse n'ont aucune peine à montrer que, dans une maladie où l'imagination détermine l'ébranlement nerveux, la terre ordinaire doit produire exactement le même effet que la terre du tombeau, à la condition que le patient prendra l'une pour l'autre.

Il faut remarquer aussi que parmi les convulsionnaires célèbres, parmi ceux qui ont joué leur rôle dans

les *secours*, on ne trouve pour ainsi dire que des femmes, et de jeunes femmes. Or chacun sait que certaines formes des affections nerveuses ne se rencontrent ni chez les hommes ni chez les femmes âgées.

Je disais que tous les caractères de l'épidémie nerveuse s'observent ici. Il y a en effet et convulsions, et communication de proche en proche, et effets physiques qui se rattachent constamment à ce genre d'infirmité.

Quant à la nature épidémique des agitations, je ne m'arrêterai pas à la prouver. Il suffit que le lecteur se rappelle la manière dont les convulsions ont éclaté sur la tombe de Pâris et se sont immédiatement propagées par la vue et par l'émotion. Autour de chaque convulsionnaire s'opérait comme un rayonnement de son mal. D'ailleurs, « la réaction des effets nerveux, ainsi que le remarque M. Calmeil, se faisait surtout sentir sur les sujets faibles et valétudinaires, sur des enfants, des jeunes filles très-faciles à impressionner. » (II, 347.)

Nous n'en sommes plus à nous étonner de l'agilité prodigieuse que l'ébranlement nerveux peut provoquer : si telle convulsionnaire saute presque jusqu'au plafond, si Fontaine tourne sur un pied pendant près de deux heures, il n'y a rien là de prodigieux. J'ai vu tourner les derviches du Caire, et il m'aurait été aussi impossible de les imiter que d'imiter Fontaine. Tant que nous n'aurons pas admis le développement de forces ou de facultés qui s'opère sous certaines influences, nous serons obligés de chercher une explication surnaturelle à des actes qui, loin d'être admirables, sont plutôt les conséquences d'un état morbide.

Le même état morbide produisait ce qu'on a appelé bien à tort le don des langues. A part une convulsionnaire qui disait la messe qu'elle avait tant de fois entendue et qui accomplissait cet acte le corps plié en deux, en forme d'arc, à la renverse, la tête touchant la terre comme pour aller chercher les talons, à part celle-là qui prononçait réellement des mots latins en vertu d'un pouvoir de réminiscence dont nous avons vu des exemples plus remarquables, les autres se bornaient à faire entendre un jargon inintelligible ou répétaient peut-être çà et là quelques expressions latines qui s'étaient fixées dans leur mémoire. Leur don des langues ne différait en rien de celui des irvingiens et de celui qu'on observe quelquefois chez les aliénés. Il n'y a donc point à s'y arrêter.

Les longs jeûnes de Fontaine semblent plus extraordinaires au premier abord. Cependant, il paraît certain que chez les personnes privées de leur bon sens l'idée fixe de renoncer à la nourriture se manifeste assez fréquemment, et il paraît en outre que lorsqu'elles ont persisté quelques jours dans leur résolution, il leur est parfois comme impossible de surmonter la constriction de leur gosier, en sorte que l'action d'abstinence est plus difficile à commencer qu'à continuer. Il paraît aussi que l'effet d'une grande surexcitation peut être de maintenir la vie en dépit de privations excessives. On sait d'ailleurs à quel degré d'exténuation Fontaine était arrivé. Il n'avait plus qu'un souffle à la fin de ses jeûnes.

Jusqu'ici nous n'avons pas pu ne pas être frappés du caractère purement naturel des accidents auxquels les convulsionnaires étaient sujets. Cette impression

sera encore fortifiée si nous rapprochons ces accidents de ceux que produit le magnétisme animal. N'est-il pas évident que l'action fluidique qui détermine les seconds peut déterminer les premiers? Je cite quelques faits.

Un auteur contemporain, Boyer, écrivait (et personne alors ne soupçonnait l'existence des phénomènes mesmériques) : « Il y a des convulsionnaires qui lisent les yeux bandés. » Un autre contemporain ajoute : « C'est un fait indubitable et certifié par une foule de personnes, qu'une convulsionnaire lit ce qu'on lui présente, quoiqu'on lui couvre exactement les yeux avec des tampons d'étoupes retenus par un bandeau très-épais qui lui dérobe entièrement la lumière. » (*Coup d'œil sur les convulsions; Lettres sur les convulsions.*)

La pénétration des pensées a été constatée chez plusieurs convulsionnaires. Ce n'est pas seulement Montgeron qui l'affirme; ce sont des adversaires déclarés, tels que Lataste. « On a vu, écrit-il, des convulsionnaires deviner des pensées ou des choses impénétrables à toute la subtilité humaine. » Le docteur Bertrand parle aussi d'une manière positive de « la découverte du secret des cœurs. » On a rapporté plusieurs preuves à l'appui de cette assertion, et notamment l'intelligence qu'avait une convulsionnaire des choses qu'on lui disait en latin, en grec, en hébreu ou en espagnol (*Lettres théologiques*, lettre XIV; *du Magnétisme animal en France; Lettres sur l'œuvre des convulsions,* lettre II).

Le docteur Bertrand était donc autorisé à s'exprimer ainsi : « On ne peut s'empêcher de rester dans l'étonnement le plus profond sur l'identité parfaite qu'on

sera forcé de reconnaître entre l'état convulsionnaire et celui des somnambules magnétiques. Ici rien ne manque, et les plus petits détails comme les phénomènes les plus importants offrent les preuves les plus irrécusables de l'identité. » (*Du Magnétisme animal*, 318.)

Cette conclusion, qui est celle de M. Deleuze, est adoptée par M. Calmeil. Il cite à l'appui le fameux *état de mort*, qui était une des formes de l'extase chez les convulsionnaires. « Quelques convulsionnaires, écrit Montgeron, sont restés ainsi deux ou même trois jours de suite, les yeux ouverts, sans aucun mouvement, ayant le visage très-pâle, tout le corps insensible, immobile et roide comme celui d'un mort. » (II, 86.) Il fait remarquer avec raison que le même état a été décrit par les saints à extase, et notamment par Thérèse, qui emploie pour ainsi dire les mêmes termes.

Les convulsionnaires reconnaissaient quelquefois les maladies et indiquaient les remèdes. Il y a plus : quelques-unes paraissaient subir une sorte de contagion morbide ; elles devenaient sourdes, muettes, boiteuses, épileptiques, par le seul contact avec des personnes atteintes de ces diverses infirmités. C'est encore là un des symptômes de cet état nerveux qui leur permettait aussi de sucer impunément des plaies envenimées, de même que certains charmeurs de serpents défient la morsure des vipères les plus dangereuses.

Tel est le caractère général des phénomènes que nous étudions. Nous n'y avons rien découvert de surnaturel ; des analogies incontestables nous ont amenés à les rapprocher de l'ensemble des faits qui se rattachent à l'excitation nerveuse et à l'action fluidique, notam-

ment des faits magnétiques. Faisons maintenant un pas de plus, et abordons les deux grands incidents qu'on a surtout qualifiés de miracles : les guérisons et les *secours*.

Il y aurait d'abord à discuter longuement sur la valeur des témoignages. On sait si je m'en défie ! Évidemment il y a eu ici d'immenses exagérations. Il ne faut pas oublier, en effet, que les adversaires du jansénisme, l'archevêque de Sens en particulier, ont prétendu démontrer et démasquer plusieurs fourberies. Cependant je dois avouer que plusieurs des faits les plus extraordinaires me paraissent démontrés, au moins dans leurs circonstances principales. Il est donc juste de les admettre, tout en faisant des réserves basées sur les effets connus de ce courant d'enthousiasme et de crédulité qui existait alors, et auquel les plus défiants eux-mêmes devaient se laisser entraîner.

Remarquons en outre que, dans les certificats dont sont surchargés les volumes de Montgeron, il y a beaucoup de *on dit* mêlés aux déclarations des témoins directs ; qu'il y a des pièces signées par les médecins et qui attestent la guérison, non la manière dont elle s'est opérée. Remarquons que ceux qui doutaient des prodiges ou qui les rejetaient n'allaient pas chez les notaires pour dresser acte de leurs objections.

Je tiens à indiquer nettement ces réserves, bien que je ne refuse pas de croire à la réalité de plusieurs guérisons et de plusieurs *secours*. Je proteste en particulier contre l'abus qu'on a fait du fameux argument : « Serons-nous plus difficiles en fait de preuves que les incrédules du XVIIIe siècle ! »

Oui, je prétends être beaucoup plus difficile qu'eux, et cela par deux ou trois bonnes raisons : d'abord parce qu'ils devaient céder malgré eux à l'entraînement général; ensuite parce que le jansénisme était avec eux dans l'opposition aux jésuites et aux traditions étouffantes du grand règne; enfin parce que l'incrédulité complète du naturalisme était une invention réservée à notre temps, et que celle du XVIIIe siècle avait encore besoin de retrouver ailleurs le surnaturel qu'elle rejetait de la Bible. Alliés naturels des jansénistes contre le despotisme de la religion officielle, les incrédules n'étaient pas aussi mal disposés qu'on le prétend à l'égard du miracle de Saint-Médard; d'ailleurs le siècle qui devait finir avec Saint-Germain, Cagliostro et les mystères maçonniques, ne pouvait guère mieux commencer qu'auprès de la tombe du diacre Pâris. L'ère des Voltaire et des Lalande est ainsi très-convenablement encadrée.

Cela dit, j'en viens aux guérisons dont on a fait tant de bruit.

Je ne leur oppose pas la fin de non-recevoir que me fournirait l'Écriture; je ne dirai pas : Il n'y a ici aucune guérison miraculeuse, car les convulsionnaires recouraient à l'intercession du diacre Pâris, et la Bible n'autorise nulle part une semblable pratique; je me contenterai de constater que les cures extraordinaires ne sont ni aussi nombreuses ni aussi complètes qu'on le prétend, et que les faits en très-petit nombre qui semblent avoir un caractère surnaturel peuvent s'expliquer le plus naturellement du monde.

Le docteur Calmeil fait une remarque très-fondée que je tiens à reproduire : « En parcourant les obser-

vations et les dissertations publiées par les jansénistes sur les miracles effectués par la toute-puissance du diacre Pâris, on se sent d'abord porté à ajouter foi à un grand nombre de cures tout exceptionnelles, en attribuant à l'état d'exaltation de l'appareil nerveux, à l'état fébrile de l'imagination, aux effets des secousses convulsives de la percussion, des guérisons tout à fait inespérées. En consultant au contraire les écrits émanés de la plume des anti-jansénistes, on acquiert la certitude que beaucoup de convulsionnaires qui se croyaient, dans la chaleur de l'enthousiasme, guéris d'une surdité, d'une douleur de tête..., ne tardaient pas à s'apercevoir, au bout de quelque temps, que cette prétendue guérison n'était qu'illusoire. » (II, 387.)

J'ajouterai que lorsqu'on compare la foule immense de malades qui encombrait continuellement le charnier Saint-Médard et le nombre très-restreint de cas miraculeux que rapporte l'ouvrage de Montgeron, on demeure persuadé que le chiffre des convulsions sans résultat dépasse de beaucoup celui des convulsions suivies de soulagement, et que par conséquent ces dernières se renferment dans la limite des effets naturels que tant de crises nerveuses devaient faire prévoir.

Les effets naturels, ai-je dit, et rien ne me semble plus clair.

Voici une sourde-muette qu'on apporte sur la tombe de Pâris; la vue de tous ces convulsionnaires et la communication fluidique qui s'opérait peut-être la jettent bientôt elle-même dans un accès effrayant; sa transpiration est abondante; elle témoigne par ses gestes qu'elle souffre principalement dans la tête, dans la gorge et dans les oreilles. Elle demeure comme

morte. On la rapporte chez elle. Ramenée au cimetière, elle éprouve des convulsions d'une violence inouïe, qui se renouvellent jusqu'à la nuit. Enfin, le quatrième jour, à la suite d'un évanouissement, elle se trouve en possession du sens de l'ouïe et articule les mots dont le son frappe son oreille.

Voici maintenant un boiteux, Philippe Sergent, chez lequel les convulsions amènent une tension et une douleur vive dans sa jambe malade. Tout à coup, les muscles font, en s'allongeant, un bruit semblable à un coup de fouet, et Sergent chante le *Te Deum* sur le tombeau dans un livre que, fort à propos, avait apporté un des assistants.

La guérison de l'œil de don Alphonse a eu bien plus de retentissement encore. Ceux qui ont parcouru le premier tome de Montgeron savent quelles discussions en sens divers elle a provoquées des deux côtés des Pyrénées. Or il suffit d'y regarder d'un peu près, pour soupçonner que l'œil malade sur lequel on avait la précaution de mettre des compresses de laudanum et de racine de guimauve, outre un morceau de la chemise du diacre, a pu se guérir par le fait du laudanum aussi bien que par celui de la chemise.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les guérisons annoncées refusaient souvent de s'opérer, même quand les convulsionnaires y procédaient en faisant l'arbre droit ou en effectuant de prodigieuses culbutes. La résurrection des morts, cette pierre d'achoppement où tous les fabricants de faux miracles viennent se briser, n'a pas mieux réussi aux jansénistes qu'à d'autres. La fille Lopin, surnommée l'aboyeuse, parce qu'il lui arrivait, ainsi qu'à plusieurs de ses compagnes, d'aboyer

pendant ses accès, essaya vainement de rappeler à la vie une jeune fille qu'elle s'était fait apporter. Elle eut beau la frotter avec la terre du tombeau, la laver avec l'eau du puits de Pâris, et s'étendre sur elle à la manière d'Élisée, le cadavre demeura cadavre et les chairs finirent par tomber en putréfaction.

Je prie enfin le lecteur de bien peser ma dernière considération : Que devons-nous penser des miracles progressifs et des miracles incomplets? N'est-il pas légitime de considérer ces deux caractères, lorsqu'ils sont habituels, comme indiquant une guérison naturelle et non un acte de la puissance divine?

Pour moi, je suis de l'avis de la servante de Marguerite Thibault, qui, au moment où l'on s'extasiait sur la délivrance merveilleuse de sa maîtresse, continuait à branler la tête en disant que les miracles ne se font pas à moitié. Dans son gros bon sens, elle avait peine à concevoir que Dieu qui venait, disait-on, de désenfler cette pauvre femme, ne lui eût pas rendu en même temps l'usage de ses mains. Avec elle, je soupçonne deux choses : d'abord que les médecins se sont trompés en supposant chez Marguerite Thibault l'existence d'un squirre, ensuite que l'effet physique produit par une vive et confiante émotion, la chaleur subite qu'elle a ressentie, l'extension qui s'est opérée chez elle, lui ont procuré un soulagement dont les mains enchylosées n'ont pas profité.

Presque toujours les cures de Saint-Médard s'opèrent par gradations marquées. Il faut deux neuvaines différentes (la première de trois semaines) pour la guérison des deux yeux de Pierre Gautier. Marie Cartery ne se rétablit entièrement que plusieurs jours après le mira-

cle opéré en sa faveur. Mlle Coirin est délivrée de son cancer; mais les parties détruites ne se reforment que lentement et incomplétement. La cure de Marguerite Duchêne ne s'accomplit qu'en six jours; les convulsionnaires les comparent aux six jours de la création! Il est nécessaire aussi de s'y reprendre à plusieurs fois avec Louise Hardouin. La Duchesne enfin, dont la guérison convertit le coiffeur protestant Coutet, ne parvient à la santé parfaite qu'au travers d'une série de transpirations, de douleurs violentes et de vomissements.

Je ne prétends assurément pas que la médecine puisse expliquer point par point les résultats de ces crises salutaires; mais je prétends que la raison ne permet pas de supposer quelques petits miracles complémentaires qui seraient venus achever ce que les causes naturelles ont visiblement opéré.

Il me reste à montrer aussi leur action dans le phénomène des *secours*.

Le lecteur voudra bien ne pas perdre de vue, sans que j'y revienne, et ma thèse relative à la valeur du témoignage en matière de surnaturel, et l'entraînement passionné du principal témoin, Montgeron, ancien libertin, que la vue des prétendus prodiges avait transformé en ardent janséniste, et la suspicion légitime qui atteint les *secours* par cela seul que les guérisons ne sont pas un miracle.

Je commence par une réflexion dont chacun est libre d'apprécier le mérite. On a beau dire, on ne frappe pas sur une femme comme sur une pierre. Malgré la bonne foi et la bonne volonté de Montgeron, ses coups de chenet sur la muraille étaient autrement assénés que

ceux qu'il assénait à la convulsionnaire. Ce qui est vrai de lui, ne l'est pas moins des autres personnes qui se sont chargées de meurtrir ou de percer.

Une autre réflexion déjà présentée par moi s'impose en quelque sorte de force à ma plume ; je suis contraint de la rappeler. Comme il n'est jamais arrivé qu'un miracle divin ou qu'un prodige diabolique ait empêché le bûcher de dévorer les sorciers ou le glaive d'abattre la tête des martyrs, il est impossible de ne pas rabattre quelque chose de ces histoires de broches et d'épées qui refusent d'entrer, de brasiers qui ne consument pas; la raison exige que l'on suppose que les unes étaient mal aiguisées et que les autres étaient peu ardents.

Voici quelque chose de plus grave encore. Montgeron est obligé de convenir qu'on remarquait souvent de « petites » ecchymoses. Vous verrez que l'intervention surnaturelle qui s'est toujours refusée à empêcher l'action d'un coup de hache ou d'un coup de sabre et qui probablement n'aurait empêché à Saint-Médard même ni celle d'un coup de canon ni celle d'un simple coup de fusil, se refusait à empêcher les meurtrissures et les contusions! Il était pourtant bien simple de ne pas laisser le prodige incomplet ; il y manquait si peu de chose ! La puissance qui préservait les organes essentiels de la convulsionnaire était-elle incapable de préserver quelques fibres et quelques tissus? Nous ne voyons pas que les compagnons de Daniel soient sortis de la fournaise avec des brûlures, ou que l'apôtre Paul, après avoir secoué la vipère, ait gardé de l'enflure au doigt !

Ceci est plus grave qu'on ne le pense, car les ecchymoses avouées par Montgeron démontrent, à elles

seules, que nous ne sommes pas sur le terrain du surnaturel. Elles nous mettent sur la voie de l'explication véritable, dont je vais tâcher de donner une idée, quoique la science ne soit pas encore en mesure de répandre sur ce sujet une lumière suffisante. C'est le juste châtiment de sa mauvaise volonté à l'égard des phénomènes mixtes, des actions fluidiques et du magnétisme animal.

Quoique la science ne puisse pas ici rendre compte de tout, cependant elle est déjà en mesure de ne laisser aucun doute sensé sur la véritable solution. Que trouvons-nous, en effet, d'extraordinaire dans les *secours* de Saint-Médard? Deux choses : la perversion de la sensibilité physique, qui fait rechercher les mauvais traitements; la force de résistance qui les supporte sans blessures proprement dites. Examinons ces deux points.

Sur le premier, je ne peux que m'en référer à l'avis unanime des médecins, qui déclarent que la perversion de la sensibilité accompagne assez fréquemment l'aliénation mentale, et qu'elle se manifeste aussi dans certains états d'excitation nerveuse. Il est des fous qui se procurent une jouissance véritable en se coupant, en se frappant, en se déchirant la peau; et personne ne doute qu'à part l'avantage de se donner en spectacle et de payer eux-mêmes la rançon de leurs péchés, les flagellants du moyen âge ne trouvassent souvent dans les coups qu'ils s'administraient une sorte de plaisir étrange. Chez nos convulsionnaires, ces divers sentiments étaient probablement en jeu : le désir de faire effet, une dévotion égarée, et enfin un besoin physique qui appelait de violentes réactions extérieures. Le

docteur Calmeil rappelle, à leur sujet, une observation que Hecquet avait développée dans son temps, et de laquelle il résulte ceci : le propre de certains états pathologiques, surtout chez les femmes, est de modifier la nature des impressions à un point tel, qu'en violentant les nerfs de la sensibilité on parvient à faire naître dans le cerveau une sensation de jouissance. Les convulsionnaires avaient donc raison de dire que l'*instinct* de la convulsion les portait à réclamer des *secours meurtriers* (Calmeil, II, 384).

Mais là n'est point encore la grande difficulté. Que la sensibilité soit ou non pervertie, ne demeure-t-il pas incompréhensible que de faibles femmes aient pu recevoir, sans en être cent fois brisées, les coups effroyables dont nous avons parlé? Comment s'expliquer une force de résistance pareille?

Un bien petit changement opéré par le fluide nerveux suffirait pour rendre la chose très-simple. Supposez que la peau et les fibres des convulsionnaires aient pris, en vertu de leur état particulier d'excitation, une consistance analogue à celle de la gomme élastique, tous les faits qui vous étonnent deviendront on ne peut plus naturels. Avec des convulsionnaires en gomme élastique, ou plutôt dont la charpente osseuse serait revêtue de muscles et de tissus en gomme élastique, comment les choses se seraient-elles passées?

Un coup d'épée ou de sabre lancé vivement comme se lancent les coups de sabre et d'épée, aurait certainement pénétré. Or il se trouve que, parmi les nombreux *secours* de Saint-Médard, on n'a jamais fait figurer, et pour cause, un seul coup porté de cette manière, à

distance; on s'est prudemment borné à appuyer la pointe des armes sur le corps et à donner ensuite l'ordre de pousser. C'est fort différent, et la gomme élastique, qu'ouvrirait une impulsion vive, est impénétrable à la simple pression, même par un objet pointu, mais dont la pointe n'est pas très-vive. Il n'est personne qui n'en ait fait cent fois l'expérience. Continuons à étudier notre hypothèse.

Que serait-il arrivé si quelqu'un avait déchargé son pistolet sur la poitrine en gomme élastique d'une convulsionnaire? Elle aurait été percée de part en part. Encore un essai qui a été évité avec soin, bien que les pistolets fussent inventés depuis longtemps en 1732.

Les rasoirs l'étaient également, et il eût été intéressant de voir la peau des convulsionnaires résister à un semblable tranchant. Par malheur, la gomme élastique n'y résiste pas, et les amateurs de *secours* ont évité les rasoirs avec autant de soin que les armes à feu et que les vrais coups d'épée. Ils ont mieux aimé inventer des machines compliquées, faire soulever des pierres de vingt ou de quarante livres, combiner le *sucre d'orge* et le *biscuit*.

Il est vrai que ni *le sucre d'orge* ni *le biscuit*, ni les chenets, ni les bûches, ni les épées et les broches poussées n'auraient entamé l'enveloppe de gomme élastique. Ils n'auraient produit aucune lésion visible. Tout au plus auraient-ils occasionné quelques frottements intérieurs plus ou moins considérables, selon l'épaisseur de la cuirasse élastique recouvrant les os et les différents organes.

Ceci, je le répète, n'est qu'un rapprochement, et un rapprochement hypothétique; mais il me semble qu'il

en dit long sur l'impossibilité prétendue de supposer une modification du corps humain qui pût suffire à expliquer l'impénétrabilité des convulsionnaires. Une action fluidique qui lui donnerait la consistance de la gomme élastique atteindrait pleinement le but, on vient de le voir. Ce changement est-il beaucoup plus extraordinaire que celui qui s'opère en nous, lorsque, par l'effet du chloroforme, nous perdons entièrement la conscience de la douleur? Je ne le pense pas. Ce qui me paraîtrait beaucoup plus extraordinaire, je l'avoue, ce serait un acte surnaturel qui protégerait contre les blessures sans protéger contre les ecchymoses, qui parerait les coups de chenets et non les coups de sabre, qui défierait les broches et les épées à la condition de les appuyer d'abord contre le membre qui doit leur résister, qui admettrait les chenets, les pierres et les bûches, en ayant soin d'exclure les pistolets et les rasoirs.

Que les tissus des convulsionnaires aient pris ou non la consistance de la gomme élastique, il est évident qu'ils ont reçu les deux qualités qui distinguent cette substance et qui sont étroitement liées entre elles, l'élasticité, l'impénétrabilité.

L'élasticité fait des prodiges. Un chat tombera du second étage sans se blesser; une statue en marbre ne pourra tomber de sa hauteur sans se mettre en pièces. D'où vient que les enfants souffrent si peu de leurs nombreuses chutes? D'où vient que les gens ivres se laissent choir impunément, là où d'honnêtes gens se rompraient le cou? Cela vient de la souplesse des uns et de la roideur des autres.

L'impénétrabilité relative n'est pas d'une observation

moins fréquente. On dirait que nos muscles, que notre épiderme sont toujours également pénétrables! Il n'en est rien. Le moindre abaissement de température, la moindre altération de notre santé, nous exposent à des blessures auxquelles nous aurions échappé en d'autres circonstances. Un rien suffit pour déchirer ma peau quand j'ai froid, quand le sang n'afflue pas dans mes veines, quand mes membres sont dépourvus d'élasticité. Cependant ma peau est toujours la même. Qu'est-ce donc qui s'est modifié en moi?

La réponse semble ressortir en partie des paroles suivantes de M. Calmeil : « L'énergique résistance qu'opposaient chez les convulsionnaires de Saint-Médard la peau, le tissu cellulaire, la surface du corps et des membres au choc des coups, est certainement faite pour causer de la surprise. Mais beaucoup de ces fanatiques se faisaient une grande illusion en se figurant qu'ils étaient invulnérables; car il a été vingt fois constaté que plusieurs d'entre eux offraient à la suite des cruelles épreuves qu'ils sollicitaient, de larges ecchymoses sur les téguments, et d'innombrables contusions sur les surfaces qui avaient supporté les plus rudes assauts. Du reste, les coups n'étaient jamais administrés que pendant la période convulsive. Alors le météorisme du ventre, l'état de spasme..., l'état de contraction, d'éréthisme, de turgescence des enveloppes charnues, des plants musculaires qui protégent et recouvrent l'abdomen, le thorax, les principaux troncs vasculaires, les surfaces osseuses, devaient singulièrement contribuer à atténuer, à amortir, à annuler la violence des coups. » (II, 386.)

D'où vient qu'après avoir lu ce passage, on est tenté

de répéter le mot de Gros examinant les dessins de ses élèves : « C'est ça, et ce n'est pas ça ! » D'où vient que, tout en étant frappé de la justesse de l'observation, on conserve je ne sais quel malaise intellectuel, je ne sais quel soupçon d'une disproportion entre l'explication et le phénomène? D'où vient que, sous l'influence d'une telle impression, bien des gens se laissent aller à admettre le prodige diabolique ou le miracle? Cela vient de ce que M. Calmeil est fidèle à la consigne des corps savants en France et en Angleterre; il n'admet pas l'action fluidique, et refuse de faire un seul pas en dehors de l'excitation nerveuse ordinaire. Or on a beau parler d'ébranlements, de spasmes, de turgescences, on reste évidemment en deçà des *secours* de Saint-Médard. Il faut ici l'intervention d'une force particulière, d'un fluide qui se dégage tantôt par l'effet de certaines crises, et tantôt par la puissance de la magnétisation proprement dite. Ceux qui maintiennent systématiquement cette lacune dans l'étude de l'homme, sont les meilleurs alliés des superstitions qu'ils prétendent combattre. Ainsi, tout nous ramène incessamment vers notre remarque fondamentale : on ne viendra pas à bout du surnaturel apocryphe, tant qu'on s'obstinera à rejeter l'étude d'une portion des lois naturelles.

Supposez que cette étude eût été sérieusement entreprise, avec quelle netteté nous résoudrions le problème dont nous ne pouvons que faire pressentir la solution! Habitués aux merveilles du fluide nerveux, sachant qu'il soulève à distance les objets inertes, qu'il biologise, qu'il communique la souplesse et la rigidité, le développement extrême des sens et l'insensibilité

absolue, nous ne serions pas très-surpris de découvrir qu'il communique aussi dans quelques cas l'élasticité et l'impénétrabilité relative qui caractérisent la gomme élastique.

Montgeron nous peint lui-même cette élasticité du corps des convulsionnaires, qui cédait sous les coups de chenets de sorte que le creux de l'estomac allait presque toucher la colonne vertébrale, pour revenir ensuite à sa place en procurant un soulagement d'autant plus complet que l'enfoncement avait été plus profond. Il nous parle d'une convulsionnaire qu'il détermina à s'étendre dans un cercueil où elle se laissa recouvrir de sable; et cela nous rappelle les sorciers indous qui, parvenus à un état particulier d'insensibilité cataleptique, sont enterrés dans une fosse d'où plusieurs jours après on les retire, dit-on, vivants. Les fakirs en font bien d'autres! Quand la science daignera-t-elle enfin remplir la plus noble partie de sa mission, et, brisant les lisières de l'enfance, s'avancer d'un pas viril sur le terrain des phénomènes mixtes où l'attendent tant de découvertes propres à dissiper nos ténèbres sans caresser notre orgueil? Je conçois qu'il lui en coûte de quitter le certain, l'immuable, le régulier où elle se complaît, d'abandonner un moment les saintes hauteurs de la certitude mathématique, pour aller chercher des agents physiques dans ces bas-fonds où intervient l'action morale et volontaire de l'homme; mais ses répugnances ne changent pas les faits et elle paye un peu cher son amour exclusif pour les notions positives, lorsqu'elle demeure embarrassée en face des convulsionnaires jansénistes et lorsqu'elle encourage ainsi elle-même les plus sottes superstitions.

Je me suis étendu sur les prodiges qui en valaient la peine; je glisserai sur ceux que ne recommandent pas les mêmes apparences spécieuses. Tous les miracles des mystiques appartiennent à cette catégorie. Vivant dans un monde à part, attentifs à leur révélation intérieure, ils assistent de la meilleure foi du monde à des scènes qui n'ont de réalité que dans leur imagination.

Parmi les mystiques, je me bornerai à citer cette Jeanne d'Arc dont j'ai déjà dit un mot. Pauvre et noble fille, elle a bien entendu *ses voix ;* elles ont retenti à ses oreilles sous le *hêtre aux fées ;* elles lui ont redit là ce qu'elle ne cessait de se dire depuis que l'amour de la France asservie agitait son cœur.

A quoi bon discuter les visions de Jeanne d'Arc? Elle est sincère lorsqu'elle en parle, lorsqu'elle en déplore la cessation. Hallucinée mystique et jouissant comme telle du privilége qui appartient au mysticisme dans les temps obscurs, elle se trouve supérieure à la croyance de ses contemporains, parce que les erreurs de la révélation intérieure ne peuvent pas, si grossières soient-elles, ne pas s'élever au-dessus du matérialisme de l'*opus operatum.* « On ne veut pas m'absoudre! Dieu m'absout. » La foi qui lui dictait cette belle parole jette sur elle un touchant reflet. Possédée selon les uns, miraculeusement dirigée selon les autres, elle n'est à nos yeux que l'exemple le plus brillant de ce qu'une vive excitation peut produire dans une âme pieuse, au milieu d'un siècle sans lumières et d'une Église sans christianisme.

Ce mot a suffi pour les miracles du mysticisme. Ceux du catholicisme romain exigent un peu plus de détail. J'éviterai cependant de m'y appesantir ; je ne dirai que ce qui sera absolument nécessaire pour compléter cet essai sur les miracles étrangers à la Bible. Après avoir étudié les miracles protestants, les miracles jansénistes, et avoir mentionné les miracles mystiques, il convient que les miracles catholiques aient leur tour. On sait que ce ne sont pas les moins nombreux.

Laissant de côté toute la légende et m'attachant à ce qui a l'air de mériter un examen, à ce qui s'est passé depuis un siècle et avec assez d'éclat pour avoir été sérieusement constaté, je commence par le célèbre épisode de Gassner.

C'était dans la seconde partie du siècle dernier. Les jésuites avaient besoin d'un grand miracle pour résister aux réformes de Joseph II. Or les miracles dont on a besoin arrivent toujours, et le miracle ultramontain était aussi inévitable en 1760 que le miracle janséniste trente ans plus tôt. Il se trouva alors un homme parfaitement sincère et respectable, un prêtre de Coire, qui, s'étant guéri lui-même de ses convulsions en invoquant le nom du Seigneur, conçut naturellement l'idée de guérir aussi les autres. Il se rendit en Allemagne, où le parti jésuite le prit sous sa protection et où s'engagea, au sujet de la réalité de ses cures, une polémique ardente et prolongée.

Je ne me rangerai ni avec les évêques qui célébraient ses miracles ni avec les évêques qui les attaquaient. Je me contenterai de faire remarquer que l'action de

Gassner ne s'appliquait qu'aux convulsions, et en général aux maladies nerveuses qu'il qualifiait de possessions. Il est dès lors aisé de concevoir que l'ébranlement de l'imagination ait suffi dans beaucoup de cas pour amener, comme à Saint-Médard, une crise salutaire, et que Gassner ait exercé en outre la puissance qui appartient à un magnétiseur énergique. Si le célèbre docteur de Haen n'avait pas écrit son célèbre rapport à une époque où le mesmérisme était encore à peu près inconnu, il aurait certainement été frappé d'une analogie qui aujourd'hui nous semble évidente. « Gassner, dit-il, produit des effets stupéfiants sur les gens sans les toucher.... Il change l'état du pouls, le ralentit, l'accélère (sans le toucher), et cela deux ou trois fois par heure. » Je ne vois là quoi que ce soit qui ne s'obtienne par l'action du fluide magnétique; et somme toute, en déduisant des miracles de Gassner les exagérations de ses partisans, les guérisons incomplètes ou manquées, celles que l'émotion morale a pu déterminer, celles enfin qu'explique le magnétisme, je suis convaincu qu'il ne reste rien à imputer au surnaturel.

La même appréciation s'applique aux miracles du prince de Hohenlohe. Il est même permis de penser qu'ils sont bien moins étonnants encore que ceux de Gassner. Le souvenir de ses succès s'est en effet conservé seul, et les cas très-nombreux où la guérison n'a pas suivi son intercession ont été omis. Comment les choses se passaient-elles? On écrivait au prince en faveur de différents malades, de Mme Mattingly, qui habitait Washington; de la sœur Marie Recchioni, qui habitait Fermo; de M. Isidore Vial, qui habitait Romans. (Je cite les personnes dont la cure miraculeuse a fait le

plus de bruit.) Le prince de Hohenlohe fixait une neuvaine; il indiquait l'heure où elle devait finir et où il devait se mettre lui-même en prière pour demander la guérison. Le malade était tenu de prier au même moment, et afin d'assurer la coïncidence parfaite on tenait compte de la longitude. C'est ainsi que Mme Mattingly a fait sa prière à trois heures du matin, parce que le prince avait annoncé la sienne pour neuf heures du soir.

Or comment s'étonner que plusieurs résultats remarquables aient été obtenus? Sur le nombre des personnes conviées à ce rendez-vous solennel, n'était-il pas probable qu'il s'en trouverait quelques-unes chez lesquelles l'émotion même d'un pareil moment et l'attente d'un événement merveilleux auraient pour effet précisément de provoquer une crise décisive? Le fait même le plus extraordinaire, la cessation du mutisme de M. Vial, n'a-t-il pas pû être produit par un profond ébranlement, et l'histoire ne nous cite-t-elle pas entre autres, l'exemple du fils de Crésus?

J'ajoute d'ailleurs que je crois à l'efficacité des prières. Si Gassner et le prince de Hohenlohe ont prié avec foi au nom de Jésus-Christ, si les malades et leurs familles ont regardé aussi aux promesses de l'unique médiateur, je suis persuadé que, malgré leurs erreurs, ils ont obtenu de ces miracles que Dieu ne cesse d'accorder à ses enfants et qui ne diffèrent des signes qui accompagnaient la prédication apostolique qu'en ce que l'action divine ne s'y montre pas de façon à exclure l'explication naturelle des faits. Quel est le chrétien qui n'opère pas chaque jour et sans bruit autant de prodiges que le prince de Hohenlohe? Il sait que la

vie et la mort sont dans les mains du Seigneur; il sait que le Seigneur guérit, qu'il entend et exauce les requêtes de ses rachetés. Aussi ne cesse-t-il de l'implorer et de recevoir des délivrances magnifiques; seulement il respecte la volonté souveraine qui n'a pas remis à tous les temps et à tous les hommes le don miraculeux proprement dit, la parole opérant par elle-même et au nom du Christ la guérison inexplicable ou la résurrection impossible. Il renferme humblement ses demandes dans le cercle des grâces qui, sans être moins réelles, sont moins éclatantes, et il a soin d'ajouter à chaque prière : « Que ta volonté soit faite et non pas la mienne! »

Après les miracles de Gassner et du prince de Hohenlohe, je ne connais pas de miracles catholiques mieux attestés que la croix de Migné et les stigmatisées du Tyrol. Je veux donc dire aussi quelques mots de ces deux faits. Commençons par Migné.

C'était en 1826, à l'époque des missions et des plantations de croix. Le dimanche, 17 décembre, à l'heure où se terminaient les exercices du jubilé, au moment même où la croix de mission venait d'être solennellement plantée et où le prédicateur s'adressant à la foule entassée devant l'église de Migné leur rappelait la croix qui se montra à Constantin, une grande croix lumineuse élevée d'une centaine de pieds au-dessus du sol apparut nettement dans le ciel. On l'aperçut, dit-on, près d'une demi-heure. Le rapport adressé sur-le-champ à l'évêque se termine ainsi : « On ne peut, monseigneur, se faire une idée du saisissement religieux qui s'est

emparé des spectateurs à la vue de cette croix. Presque tous se sont à l'instant jetés à genoux, en répétant avec transport : *Vive Jésus! vive la croix!* » Le rapport du conseiller de préfecture, écrit quelques jours après, atteste à son tour l'effet produit par le miracle : « Dans une commune qui était loin d'être religieuse, tout le monde, un bien petit nombre d'individus exceptés, s'est rapproché des autels. »

Tels sont les faits. Je n'objecterai pas que les apôtres et les Églises des apôtres n'avaient ni croix ni culte de la croix, que le cri : *Vive la croix!* aurait bien étonné ces hommes qui adoraient Jésus-Christ, qui se confiaient en son sacrifice, mais qui en détestaient l'instrument maudit. Écartons les arguments dogmatiques. Ne faisons même pas remarquer à quel point un miracle de ce genre devait sembler désirable aux hommes qui faisaient la mission de 1826. Adversaire loyal, je déclare qu'après l'examen des pièces, il m'est impossible de croire à la fraude, aux croix suspendues, aux cerfs-volants qui défrayèrent alors la polémique de l'opposition.

Une hallucination générale ne serait pas inadmissible, d'autant plus qu'aucun habitant des fermes et des hameaux voisins ne paraît avoir vu la croix lumineuse qui aurait dû frapper toute la contrée, puisqu'elle est restée près d'une demi-heure à une hauteur considérable. Or elle n'a été vue que par les personnes qui, réunies autour du prédicateur, l'esprit rempli de croix, assistant à la plantation, entendant raconter la vision de Constantin, étaient peut-être dans les conditions voulues pour obéir à une impulsion commune et pour voir toutes ce que l'une d'elles aurait cru voir la première et leur aurait montré dans le ciel.

Je pense néanmoins que l'explication est encore plus simple : une image réelle a probablement paru, le reflet de la croix qui venait d'être plantée.

Remarquez d'abord que le miracle a en effet suivi de très-près la plantation. Le rapport du conseiller de préfecture le prouve : « Comme on avait été processionnellement chercher la croix chez le particulier qui en avait fait don, ce ne fut qu'au moment du coucher du soleil qu'elle put être élevée sur le calvaire qui lui avait été préparé. »

La plantation a donc lieu *au moment du coucher du soleil;* aussitôt l'abbé Marsault commence son discours; il parle de Constantin, et voici la croix lumineuse qui apparaît. « *Le soleil était alors couché,* ajoute le conseiller de préfecture.... Cette croix lumineuse est restée constamment à la même place *à peu près une demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à la nuit.* »

Je prie le lecteur de remarquer ces expressions, parce qu'elles constatent non-seulement la liaison presque immédiate qui existe entre la plantation d'une croix et l'apparition de l'image qui sans elle aurait été impossible, mais aussi le moment réel de l'apparition. Le soleil était couché; mais il n'a fait nuit que demi-heure après, c'est-à-dire à l'instant précis où le reflet s'est effacé. Point de croix lumineuse tant qu'il n'y a point d'objet à refléter; plus de croix lumineuse dès que le jour manque.

Ceci est le point capital. On l'a senti. Aussi l'a-t-on embrouillé à qui mieux mieux; à quatre heures et demie on a substitué cinq heures, au coucher du soleil, la nuit close; on a parlé d'étoiles brillant au ciel. Il fallait absolument écarter ce malheureux phénomène de

réflexion. On a cru y parvenir en lui opposant d'abord l'heure tardive, ensuite l'absence de vapeurs, enfin des différences de formes. Examinons.

Quant à l'heure tardive, il ne faut pas oublier ce qui vient d'échapper à M. Desplaces-Desessarts, le conseiller de préfecture : le soleil était alors couché, mais ce n'est que demi-heure après que la nuit est arrivée. Le soleil se couche le 17 décembre à quatre heures six minutes; je crois donc que nous pouvons fixer le phénomène au plus tard « à quatre heures et demie environ [1], » comme le fait le plus grand champion du miracle, l'auteur de *la Religion constatée universellement* (II, 293). Il est triste de voir les efforts qu'on n'a cessé de tenter pour insinuer qu'il était plus tard, et que la lumière solaire ayant disparu, ne pouvait produire aucun résultat. On a dit un mot en passant « du soleil couché depuis une demi-heure au moins! » On a affirmé que l'on était rentré dans l'église avant d'avoir vu la fin du miracle ! (c'eût été peu respectueux, on en conviendra!) On a signalé les étoiles brillant à ce moment de la rentrée et de l'effacement progressif de l'image ; puis on a donné à entendre que les étoiles brillaient pendant la durée même de la vision ! Il est vrai qu'une autre fois, désirant réfuter ceux qui prétendaient que l'obscurité avait favorisé la fraude, on con-

[1] C'est bien le plus tard possible. Il est probable que le fait s'est produit avant ce moment; en tous cas, on sait quels sont, dans certaines circonstances, les vifs reflets du soleil assez longtemps après son coucher. Ceux qui ont assisté aux colorations du mont Blanc comprendront ce que je veux dire ; la montagne, qui s'est progressivement décolorée, et qui est devenue blafarde, revêt tout à coup une teinte rosée qui persiste pendant plusieurs minutes.

statait que « l'on y voyait assez clair pour lire ! » (Lettre de M. de Curzon.)

Aux gens qui parlaient de *réflexion*, on répondait : « Il faisait nuit. » Aux gens qui parlaient de *fraude*, on répondait : « Il faisait jour. »

Cette dernière assertion est évidemment vraie. Mais qu'importe, s'écrient les champions du miracle, le phénomène de la réflexion n'exige pas seulement de la lumière, il exige des vapeurs qui puissent renvoyer l'image ! Sans doute, et il ne s'agit que de savoir si ces vapeurs n'existaient pas. Or je vois bien qu'on parle d'un ciel « a peu près sans nuage. » Je vois bien que la commission nommée par l'évêque de Poitiers rapporte que « la journée avait été fort belle ; » mais je vois aussi qu'elle ajoute qu'il y avait eu avant elle « une suite de jours pluvieux. » — « Le ciel, dit-elle, était pur dans toute la région où se montrait la croix, et l'on apercevait seulement quelques nuages dans deux ou trois points éloignés de là et voisins de l'horizon. » Quel savant oserait déclarer que dans ces circonstances, avec cette lumière et avec ces vapeurs, la réflexion fût impossible?

Restent, il est vrai, les différences entre l'image céleste et la croix plantée sur le calvaire. A qui fera-t-on croire que les observations faites par la foule enthousiasmée de Migné aient été assez exactes pour décider (ce à quoi personne ne pensa au moment même) si les accessoires de la croix du calvaire, le cœur en cuivre doré, le glaive, le roseau et l'éponge étaient ou non reproduits dans la vision miraculeuse !

M. Brierre de Boismont a donné sur le géant du Brocken les détails suivants, qu'il est intéressant de

mettre auprès de la croix de Migné : « A certaines époques, on voit le géant se montrer au sommet du Brocken (division des montagnes du Hartz), au grand étonnement des habitants et des voyageurs. Ce prodige ne cessait, depuis de longues années, de donner lieu aux récits les plus étranges, lorsque M. Haue eut la curiosité de l'examiner, et fut assez heureux pour l'apercevoir. Pendant qu'il contemplait le géant, un violent coup de vent fut sur le point de lui enlever son chapeau ; il y porta vivement la main, et le géant imita ce mouvement ; ayant fait l'action de saluer, son salut lui fut aussitôt rendu. M. Haue appela le propriétaire de l'auberge du Brocken pour lui faire part de sa découverte. L'expérience fut recommencée et donna le même résultat. Le merveilleux était dès lors expliqué.» (109.)

Oui, le merveilleux est expliqué. Il ne s'agit que d'un effet de lumière produit par un corps éclairé qui se réfléchit à une certaine distance, en s'allongeant d'après un phénomène d'optique. Ce fait a été maintes fois observé. Voici ce que le père Lebrun rapporte, d'après Cardan : « Il dit qu'étant dans la ville de Milan, le bruit se répandit qu'il y avait un ange en l'air qui paraissait visiblement, et qu'étant accouru sur la place, il le vit lui-même avec plus de deux mille personnes. Comme les plus savants étaient dans l'admiration de ce prodige, un habile jurisconsulte qui survint, ayant examiné la chose avec attention, leur fit remarquer que ce qu'ils voyaient n'était pas un ange, mais la figure d'un ange de pierre qui était sur le haut du clocher de Saint-Gothard. » (*Histoire des pratiques superstitieuses*, IV, 374.)

sanguine obéissait aux commandements : « Arrête-toi ! coule ! »

Les extases, les discours inspirés, l'emploi de phrases empruntées aux langues étrangères, la pénétration des pensées, n'ont rien qui dépasse les limites naturelles du magnétisme animal. Enfin, l'ingurgitation des morceaux de peigne, des crins, des épingles peut avoir lieu sans entraîner la mort; des faits très-nombreux l'attestent, et dernièrement encore, une jeune fille qui avait voulu se tuer ainsi n'y est point parvenue. Le dévouement des stigmatisées était bien capable d'affronter le danger de ce genre d'alimentation.

Je tourne court ici, et j'espère qu'on me saura gré de ma modération. Après avoir jeté un coup d'œil sur les miracles qui valent la peine d'être discutés, je n'irai pas m'attaquer à ceux qui sont au-dessous de la discussion. Leur nom est légion, on le sait.

Si j'ouvrais un ou deux volumes de Vies des saints; si je visitais les fontaines miraculeuses qui, après avoir guéri au nom du paganisme, continuent obligeamment à guérir aujourd'hui; si je prenais une à une les reliques impossibles qui ne cessent pas d'accomplir leurs prodiges et de distribuer leurs indulgences avec une remarquable fidélité, je ne finirais pas de sitôt. A Rome seulement, ne conserve-t-on pas dans les églises la pierre (en marbre de Carrare) sur laquelle Abraham lia son fils, les portraits de la Vierge peints par Luc (qui était médecin), des ampoules remplies du lait de la Vierge, du sang de Jésus-Christ, de l'eau qui sortit de son côté! N'y vénère-t-on pas l'autel sur lequel sacri-

fiait Jean-Baptiste dans le désert, le linge avec lequel Notre-Seigneur s'essuya les mains après avoir lavé les pieds de ses apôtres, la colonne à laquelle il fut lié par ordre de Pilate, le doigt de Thomas qui toucha les plaies du Sauveur, la pierre sur laquelle se plaça l'ange lors de l'Annonciation, un morceau de la pierre sur laquelle s'assit Jésus quand il pardonna les péchés de Madeleine, un morceau des tables de la loi, de la manne, un fragment de la verge de Moïse, une des pierres qui ont servi à lapider Étienne, et puis, en grand nombre, des portraits de Jésus-Christ, des mèches de ses cheveux, ses vêtements, ceux de sa mère, l'inscription mise sur la croix !

Et je ne parle que des reliques insignes dont la vertu surnaturelle est incontestée ; je ne parle pas de celles qui sont sujettes au moindre doute, telles que le portrait du Sauveur fait par lui-même et envoyé au roi Abgarus, la lanterne de Juda, la croix du bon larron, les crucifix qui ont parlé. Le merveilleux qui se rattache aux reliques les plus consacrées suffit bien pour indiquer au lecteur l'impossibilité où je me trouve de traiter autrement que par voie d'allusion un sujet qui n'a pas de limites.

Quant aux miracles que les saints ont opérés de leur vivant, ils ne sont guère moins nombreux que ceux opérés par leurs os. Ceux qui en douteraient, n'auraient qu'à parcourir une histoire de François d'Assise ou l'ouvrage intitulé : *Conformités de saint François avec Jésus-Christ.* La vie de Liguori pourrait aussi leur donner satisfaction ; cet homme « qui ne commit jamais un péché, même véniel, de propos délibéré, » a fait une quantité prodigieuse de miracles, puisque le

seul procès de béatification en spécifie plus de cent. Il y a encore (je cite les faits modernes et officiels) le corps de sainte Philomène la thaumaturge qui, retrouvé en 1802 à Rome, fut reconnu à l'éclat dont brillaient ses yeux, et se signala pendant sa translation à Mugnano par la diminution du char, lorsque des rues trop étroites ne pouvaient pas lui donner passage. Sa châsse aussi se retire toujours; on a beau l'allonger, elle persiste à être trop courte pour sa sainte. C'est par milliers que les miracles se font là chaque année; les pèlerins y admirent des multiplications merveilleuses, notamment celle du petit livre où tant de prodiges sont racontés.

Je ne prétends pas, au reste, que ceci soit plus extraordinaire que le Cochinchinois volant ou que la maison de la Vierge apportée de Nazareth à Lorette à travers les airs. Or *la santa casa* est là, renfermée dans la splendide église de Lorette; et en dépit des sceptiques qui font remarquer que les pierres qui la composent n'ont jamais été connues à Nazareth, elle confirme son origine par ses miracles, et à cela il n'y a rien à dire. Laissez donc les dévots s'agenouiller en foule devant la fenêtre carrée, par laquelle l'ange s'est envolé après avoir parlé à Marie!

Il me répugnerait d'insister. Mon but est atteint, et je ne veux pas le dépasser. On voit ce qu'il faut penser des miracles qui se seraient accomplis, dit-on, depuis la fin de la période apostolique. Miracles protestants des Cévennes, miracles jansénistes de Saint-Médard, miracles ultramontains de Gassner et du prince de Hohenlohe, miracles catholiques en général, ceux qui ont une apparence spécieuse comme les stigmates du

Tyrol ou la croix de Migné, et ceux qu'il est impossible de prendre au sérieux, bien que la même autorité les garantisse, j'ai tout passé en revue. Les conclusions de ce chapitre sont évidentes, et je peux passer à une autre portion du surnaturel apocryphe.

CHAPITRE II

SURNATUREL APOCRYPHE

LES FAUX SORTILÉGES

Je voudrais, sans me perdre dans les préambules, indiquer sur-le-champ l'étendue et la durée de la croyance générale que nous allons étudier. Il semblerait parfois, à entendre certaines exclamations, que la foi aux sortiléges est un fait exceptionnel, une bizarrerie, une excentricité, que des livres tels que ceux de MM. de Mirville et Desmousseaux sont un accident étrange, que des théories telles que celles de l'*Univers* sont une offense à la dignité de l'esprit humain, que le succès des Esprits frappeurs est une humiliation inattendue! Les personnes qui parlent ainsi n'oublient qu'une chose, c'est que les superstitions de notre temps ont été celles de tous les temps. Avant le christianisme et après le christianisme, chez les peuples éclairés et chez les peuples sauvages, au sein des philosophies et au sein des religions, on retrouve ce trait distinctif et

indestructible. Excepté le livre des révélations divines (exception admirable !), il n'y a pas une place dans les annales de l'humanité qui ne soit salie par l'intervention prétendue des mauvais Esprits et par les autres fables qui se lient à celle-là.

De cette universalité de la croyance aux sortiléges, on peut bien conclure avec Schlegel que les superstitions qui se maintiennent ainsi ont forcément un point d'appui dans notre nature. Oui certes je suis persuadé que notre nature déchue retourne sans cesse aux prodiges diaboliques, comme elle retourne à toutes les erreurs et à tous les péchés. Raison de plus pour combattre un mal si persistant et pour chercher un refuge dans la vérité biblique, seul moyen d'échapper à l'option fatale que nous présente la sagesse moderne : ou admettez le surnaturel apocryphe, ou rejetez tout surnaturel !

Fidèle à la marche que j'ai adoptée, et décidé à ne discuter que ce qui paraît en valoir la peine, je glisserai avec rapidité sur l'ensemble des faits simplement absurdes, pour m'attacher à trois ou quatre manifestations essentielles de la tendance que j'examine. Les hauts faits de la baguette divinatoire ont eu un immense retentissement sous Louis XIV ; bien des gens les considèrent encore aujourd'hui comme inexplicables en dehors de l'action du démon ; il convient d'apprécier en quelques mots cet épisode important. Les revenants méritent une place à côté de la baguette dans l'histoire du merveilleux de mauvais aloi ; il n'y a pas en effet de croyance plus répandue et qui s'appuie sur des témoignages plus respectables ; en présence de tant de personnes excellentes qui ont vu de leurs deux

yeux des revenants, le silence n'est pas permis. Mais le sujet principal sur lequel notre attention devra se fixer, c'est la sorcellerie et tout ce qui en dépend. Nous aurons à nous y arrêter un peu, et nous terminerons par l'examen d'une affaire que nos adversaires ont prise en affection; je veux parler des ursulines de Loudun et du supplice d'Urbain Grandier. Il sera intéressant de descendre sur le terrain où l'on ne cesse de nous appeler, de considérer d'un peu près cette horrible tragédie et de voir par un exemple illustre ce qu'il faut penser des sorcelleries, des possessions, des institutions et des doctrines du moyen âge.

Ainsi, quatre questions à résoudre : celle de la baguette, celle des revenants, celle de la sorcellerie, celle de la possession de Loudun. Avant d'aborder les problèmes spéciaux, donnons un aperçu général du sujet.

L'antiquité tout entière a cultivé les sciences occultes. Pour ne citer ici que l'époque la plus éclairée et le peuple le plus positif, celui qui seul n'a possédé chez lui aucun oracle national, nous ne voyons pas que les Romains du grand siècle aient rejeté la magie et ses différentes branches. César avait son amulette; Auguste portait sur lui une peau de veau marin, persuadé qu'elle le préserverait de la foudre; Brutus voyait apparaître sous sa tente le fantôme colossal qui lui dit : « Je suis ton mauvais génie, tu me reverras aux plaines de Philippes; » Cassius lui-même, peu crédule de sa nature, apercevait au fort de la bataille l'ombre de Jules César combattant à la tête des ennemis; Cicéron enfin écrivait sur la divination, et admettait pleinement sa réalité. Je ne parle

pas de Virgile et d'Ovide, qui semblent la prendre au sérieux dans leurs vers; je sais qu'il ne faut pas argumenter à la rigueur avec les poëtes. Nous laisserons donc les églogues et les élégies, nous contentant de constater que la civilisation latine à son apogée n'a pas répudié la magie. En cherchant bien alors parmi ces penseurs, ces écrivains, ces personnages politiques, ces sceptiques, ces débauchés, on ne découvre guère que deux hommes qui aient dit nettement leur fait aux enchanteurs et aux augures; Caton et Horace, si dissemblables en tout, se sont rencontrés en cela. Le premier s'étonnait que deux augures pussent se regarder sans rire; il demandait pourquoi un insensé serait plus inspiré qu'un sage, et pourquoi Cassandre en saurait plus que Priam. Le second détournait Leuconoé des vains efforts qu'on fait pour prévoir sa destinée en consultant les nombres babyloniens : « Quelle qu'elle soit, s'écriait-il, supportons-la; cela vaudra bien mieux. »

..... Ut melius, quidquid erit, pati!

Le siècle de Périclès a valu sous ce rapport le siècle d'Auguste; Périclès lui-même portait un talisman que les dames d'Athènes lui avaient donné. Et si de ces sommets de l'antiquité classique nous descendons aux sombres vallées, si nous consultons d'autres temps et d'autres pays, la croyance aux sortiléges s'y montrera à nous plus grossière encore et moins contestée. Sans parler des mystères de Cérès, d'Isis, de Bacchus, de Mithras, et des secrets magiques qui y circulaient sans cesse, sans insister sur la puissance que certaines phi-

losophies attribuaient aux nombres, sans visiter les grands foyers de doctrines et de pratiques occultes, l'Inde, la Chaldée, l'Égypte, il est aisé de retrouver partout les sorts jetés, le mauvais œil, les amulettes, et de découvrir les ancêtres légitimes de nos sorciers dans les merveilles d'Apollonius de Tyane, dans les traditions d'une affiliation secrète souvent frappée par les lois, dans les prodiges enfin qu'opéraient les Alexandrins et que poursuivait encore Julien, le dernier champion du paganisme.

Le paganisme avait fini en magie, pour s'introduire et se continuer ainsi au sein du christianisme vainqueur. Ce ne fut pas le seul point sur lequel celui-ci eut le malheur d'acheter sa victoire par une accommodation; il combattit les sortiléges comme diaboliques, mais il les admit comme réels.

Et maintenant comment l'erreur immense avec laquelle transigeait le christianisme ne se serait-elle pas conservée dans toutes les autres religions? Point de peuple sauvage qui n'ait ses faiseurs de pluie ou ses sorciers. Mais c'est surtout chez les juifs et chez les musulmans qu'il est intéressant de suivre les traces de cette croyance universelle. Les juifs ont rempli leur talmud de formules magiques et d'exorcismes. J'ai cité ailleurs les débris de leurs talismans découverts par M. Layard à Babylone, et l'on a pu y remarquer des théories déjà développées au sujet des démons, de leur classification, de leur sexe, de leurs œuvres, de leurs demeures, des combinaisons de syllabes qui les appellent et de celles qui les mettent en fuite.

Quant aux musulmans, il se fait chez eux un grand commerce d'amulettes contre le mauvais œil, contre la

fièvre, contre les puces ! Ils ont des écoles d'alchimistes et de nécromanciens, des philtres, des revenants, des jours heureux et des jours funestes, des rencontres d'animaux qui annoncent le bonheur et d'autres qui annoncent la mort ; ils se couvrent de talismans, ils en attachent au cou de leurs chiens et de leurs chevaux. Ils sont loin, en un mot, de faire exception à la règle et de détruire l'unanimité peu glorieuse du genre humain. Je recommande cette unanimité aux méditations des théologiens qui prétendent démontrer la vérité par le consentement universel !

Le consentement universel, qui, en matière de surnaturel, est l'attribut ordinaire de l'erreur, n'a pas fait défaut aux sortiléges sur le sol de notre Europe soi-disant chrétienne. Une longue traînée de sang, une longue suite de bûchers sont là pour en témoigner, et ce qui n'en témoigne pas moins, c'est l'abaissement intellectuel et la flétrissure morale que tant d'ignobles croyances nous ont fait subir. Il faut l'avouer franchement : les protestants du XVIe et du XVIIe siècle n'étaient pas beaucoup moins crédules que les catholiques en fait de sorcellerie ; ou, pour mieux dire, ils étaient demeurés catholiques en cela et eurent besoin de bien des années pour revenir à l'Écriture en secouant cette tradition et plusieurs autres. Luther parlait souvent du démon comme un vrai moine, et les puritains qui fondèrent les États-Unis brûlaient leurs sorciers selon les vieilles méthodes de l'ancien monde.

Maintenant, grâce à Dieu, les nations qui possèdent la Bible ont rompu en général avec les superstitions qu'elle condamne, et ce n'est pas un des faits les moins remarquables de notre temps, que la réhabilitation des

procédures de sorcellerie soit poursuivie énergiquement par les adversaires de la Réforme, tandis que ses défenseurs semblent s'accorder dans la négation non moins énergique des prodiges diaboliques.

Là est la question. Les deux grandes doctrines sont en présence : celle qui se réclame de l'Écriture, et celle qui se réclame de la tradition. Il faut bien qu'elles se rencontrent sur ce terrain-là comme sur tous les autres. Entre elles le débat est sérieux. Quant aux hommes, bien plus nombreux sans doute, qui n'appartiennent ni au parti de l'Écriture ni au parti de la tradition, ils me permettront de leur dire qu'en dépit de leurs lumières incontestables, ils n'exerceront pas une grande influence sur la solution du problème. Une expérience déjà ancienne prouve que l'incrédulité finit toujours par être crédule, et que ce n'est jamais qu'au nom d'une vérité qu'on résiste efficacement à une erreur. Nos déistes ont des répugnances, ce n'est pas assez ; il faut avoir la haine des fausses doctrines. Autrement on risque de passer son temps à ricaner sur les sortiléges, tout en ayant des visions et en racontant des histoires de revenants. Aujourd'hui on nie tout surnaturel, on ne croit ni aux miracles de Jésus-Christ ni à l'existence personnelle de Satan ; demain on jouera aux tables parlantes et on consultera des Esprits, comme on jouait naguère à la franc-maçonnerie, comme on allait chercher il y a deux cents ans des émotions mystiques et les douze reflets de la lumière intérieure dans la société des Rose-Croix.

Les sciences occultes ont donc régné sans interrup-

n et partout, depuis qu'il y a des hommes sur la re; elles n'ont rencontré qu'une condamnation solue, celle de la Bible; elles ne sont attaquées que r un seul adversaire décidé, le parti des disciples la Bible; les hommes qui rejettent le faux surnatu- en rejetant aussi le vrai, font les affaires de la super- ion et précipitent vers elle toutes les âmes qui ne it pas disposées à supprimer complétement la notion Dieu. Voilà l'état des choses, et si par-dessus le rché de graves commotions sociales viennent ajou- aux terreurs causées par les théories athées, il est urel que la réaction vers les croyances tradition- les en reçoive une impulsion plus vive encore. C'est qui est arrivé et ce qui explique l'audace avec uelle ces croyances traditionnelles sont réhabilitées, milieu de l'étonnement d'un monde qu'on laisse rmurer, sachant qu'il saura se soumettre et qu'au aller on pourra se passer de son adhésion.

lais, dira-t-on, vous parlez en termes généraux de gie, de sortiléges, de sciences occultes, de surnatu- apocryphe; voudriez-vous soutenir que toutes les ories, toutes les pratiques de ce genre qui ont eu rs dans l'antiquité païenne aient été recueillies par re moyen âge et soient restaurées sous nos yeux? trent-elles toutes, selon vous, dans le débat actuel? n'ai pas dit cela, bien que je pense que les prin- es fondamentaux et beaucoup de détails sont de- urés identiques. Il faut donc entrer dans la inition technique des termes. Je tâcherai de ne pas y arrêter longtemps; d'ailleurs la science me ferait e défaut, et je n'ai pas la prétention d'avoir poussé n loin mes études de démonologie. Le dégoût me

saisit vite lorsque je m'occupe de semblables sujets. Si je venais à tomber dans quelque hérésie, les croyants voudraient bien me le pardonner. J'abandonne Raymond Lulle, Cardan, Postel et leurs confrères aux véritables initiés.

La plus ancienne classification des branches de la magie se trouve dans les livres de Moïse. Il distingue (*Deutéronome*, XVIII, 10 et 11) les devins, les enchanteurs, les nécromanciens et les sorciers proprement dits.

Les mêmes catégories à peu près se retrouvent chez les Romains et chez les Grecs. Seulement la divination se subdivise en une foule de branches : on devine l'avenir par les entrailles des victimes, par le vol des oiseaux, par le bruit de la foudre, par les dés, par les présages, par la position des étoiles; or l'importance de ce dernier procédé devint telle qu'elle donna naissance à une catégorie particulière de devins, les astrologues. Quant aux subdivisions, elles forment une liste effrayante dont je donnerai une idée en nommant l'axinomancie qui employait les haches, la gastromancie qui employait un vase au large ventre dans lequel on faisait regarder un enfant, la chiromancie qui inspectait les lignes de la main, l'aéromancie, la botanomancie, la cléromancie, la géomancie, la pyromancie, la capnomancie, l'ombilicomancie, la lécanomancie, l'hippomancie. Il y avait aussi une lettromancie, ou divination par les combinaisons de lettres, qui se rattache aux superstitions les plus vivaces. De tous temps il y a eu des gens qui, attribuant une vertu aux nombres et aux syllabes, s'en sont servis pour lire dans l'avenir ou pour pénétrer et expliquer les mystères divins.

Ceci m'amène à mentionner la cabale, non la haute cabale, qui se rattache aux traditions juives, aux théurgies antiques et au gnosticisme, attribuant une valeur mystérieuse à certaines expressions des livres sacrés, et décrivant, en vertu de ses interprétations mystiques, la hiérarchie des anges ou les attributs de Dieu ; mais la cabale vulgaire, qui découvre des Esprits ou génies dans *les quatre éléments* (vieux style). Elle appelle sylphes ceux qui habitent l'air, gnomes ceux de la terre, ondines ceux de l'eau et salamandres ceux du feu. La cabale vulgaire a cela de particulier qu'elle attaque toute démonologie et nie absolument l'action du diable ici-bas. Elle n'admet que ses génies. C'est assez dire qu'elle a succombé, que le moyen âge ne l'a pas admise, qu'il n'est pas question de la restaurer aujourd'hui, et qu'après en avoir dit un mot ici, nous n'aurons plus à y revenir. Les génies, ou peuples élémentaires, sont aux ordres des initiés. Rien n'égale la puissance des *sages* de la cabale ; ils disposent de toutes les forces de la nature, et ont d'ailleurs été engendrés eux-mêmes par des sylphides ou par des salamandres. Pas un grand homme qui ait une autre origine ; c'est une règle sans exception. La sainte cabale avait ses horoscopes et ses formules d'évocation. Elle avait ses nombres magiques ; elle avait enfin sa philosophie, philosophie étrange, qui maudissait Ève, les femmes et le mariage ! N'allez pas rire : les sylphes et les gnomes figurent dans les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire ; les prétendus tyrans de la terre et de l'air y sont soumis aux peines les plus graves. Comment douter de leur existence ?

Et cependant la cabale, je l'ai dit, ne doit figurer ici que pour mémoire. Opposée aux superstitions reçues, elle n'a jamais vécu chez nous qu'en étrangère. Nous avons affaire à des erreurs trop sérieuses pour perdre notre temps à nous battre contre des moulins à vent.

Autant en dirai-je des enchanteurs, qu'il ne faut pas confondre avec les sorciers, et dont Merlin est le représentant le plus illustre. Quoique ses prédictions se soient transformées en oracles et aient été très-solennellement consultées au moyen âge, cependant on ne peut pas dire que la croyance aux enchanteurs ait vécu. La sorcellerie a tout envahi ; à côté du sorcier qui s'est donné au diable et qui ne fait que le mal, l'imagination populaire n'a pas réservé de place pour l'enchanteur qui se rattache plutôt aux superstitions celtiques, qui est moins en relation avec les démons qu'avec les forces de la nature, et qui fait indifféremment le mal ou le bien.

Tout nous ramène donc à la sorcellerie et aux possessions ; là est le cœur du débat. Ce chapitre ne se terminera pas, on le sait, sans que nous nous en soyons occupés avec l'attention qu'elles méritent ; en attendant, et tout en leur réservant leur place, c'est-à-dire la place principale, je dois compléter mon exquisse préalable en signalant encore trois rameaux secondaires des sciences occultes : l'alchimie, la nécromancie et l'astrologie.

Si l'alchimie n'avait été qu'une science mal faite et inexpérimentée, l'enfance de la chimie, il y aurait injustice à la faire figurer ici. Mais à côté de l'alchimie du Grand Albert, il y a eu celle de Nicolas Flamel ; à côté des recherches et des essais sur les combinaisons

diverses de la matière, il y a eu les formules cabalistiques, la *table d'émeraude*, le *grand œuvre* et l'invocation de Satan.

La nécromancie était plus suspecte encore; aussi les lois l'ont-elles de tout temps poursuivie. Au lieu d'évoquer les génies comme la cabale, ou le démon comme la sorcellerie, elle évoquait les âmes des morts. Elle les faisait paraître et les interrogeait. Ce n'est pas à nous à en être surpris, car nos « spiritualistes » ne sont pas autre chose, et M. Cahagnet n'a pas attendu les tables parlantes pour nous donner à Paris des séances magiques où figurent les trépassés. Il y a des erreurs qui sont aussi vieilles que l'homme et qui ne finiront, hélas! qu'avec lui.

L'astrologie est du nombre. L'idée de consulter les étoiles et de lire les destinées dans le ciel est déjà inscrite sur les plus anciens monuments de l'Égypte. Elle a traversé les siècles, et les horoscopes des rois de France, y compris Louis XIV, ont été tirés par des astrologues, comme l'avaient été ceux des empereurs romains. Convaincus que le monde est gouverné par les sept planètes (il n'y en avait que sept alors!) et par les douze constellations du zodiaque, les hommes attachaient naturellement une grande importance aux conjonctions de ces astres souverains.

La théorie des talismans se rattachait très-naturellement aussi à celle des influences stellaires. Déjà les Sabéens, les Égyptiens et les Chaldéens s'étaient imaginé que des métaux fondus sous l'influence de certaines constellations favorables absorbaient et retenaient en eux ces influences. La vertu des talismans n'est pas autre chose, et franchement, j'aime mieux

l'explication superstitieuse que l'explication scientifique des corpuscules qu'on y a substituée pendant quelque temps. Les philosophes dont il s'agit repoussaient avec indignation la vertu magique des étoiles; mais ils acceptaient les petits corps émis par elles! Si leur maison s'écroulait sans écraser son propriétaire, ce n'était certes pas par la protection de l'étoile sous laquelle il était né; c'était à cause des petits corps envoyés par la même étoile, afin d'ajuster les poutres et les pierres et d'empêcher que leur chute ne pût blesser! A leurs yeux les talismans avaient un effet réel, pourvu que le métal qui les composait eût été fondu par un temps serein, et qu'ainsi la matière subtile émanant des constellations eût eu toute facilité d'arriver jusqu'au futur talisman, de le percer de trous, de s'y loger et d'y rester figée!

En voilà assez sur les superstitions qui ne doivent pas figurer en première ligne dans notre discussion. J'ai dû les rapporter, je ne dois pas m'y appesantir. Passons aux faits dont le rôle a été plus considérable et dont la réalité satanique est aujourd'hui officiellement soutenue.

Le premier est la divination par la baguette, telle qu'elle a été pratiquée avec éclat il y a deux siècles, et telle qu'elle est peut-être pratiquée encore de notre temps.

Il importe assez peu de savoir quelle a été son origine précise. Cependant je ne saurais douter que le souvenir de la verge de Moïse, combiné avec celui du caducée de Mercure et du bâton de Circé, n'ait contri-

bué à enfanter cette superstition[1]. Minerve se sert aussi d'une baguette pour transformer Ulysse, et l'usage mystérieux de la baguette était si répandu chez les anciens, que les Romains disaient proverbialement des gens qui s'enrichissaient sans peine : Ils ont le secret de la baguette. Les augures, d'ailleurs, se servaient toujours du lituus dans leurs divinations solennelles.

Quoi qu'il en soit de sa généalogie, la baguette divinatoire n'en a pas moins opéré des prodiges innombrables, et lorsque M. de Mirville les attribue au démon, il ne fait que reproduire l'opinion de plusieurs ecclésiastiques dont la prudence n'est pas contestée, celle du père Lebrun, par exemple, et du père Ménestrier.

Comment, en effet, ne pas éprouver au premier moment quelque embarras? Sans doute les baguettes, moins sincères ou moins courageuses que les tables parlantes, ne confessent pas, lorsqu'on les interroge, qu'elles sachent l'avenir et qu'elles dépendent de Satan ; mais elles découvrent les sources d'eau, l'or et l'argent caché, les bornes des champs, et jusqu'aux traces des assassins ! Elles reconnaissent les maladies du corps et les sentiments du cœur ! Elles distinguent les vraies reliques ! Elles servent à dépister les camisards dans les Cévennes et à les livrer aux armées du roi ! Comment expliquer tant de merveilles qui s'accomplissent, remarquez-le, par des millions de mains à la fois, car la baguette ne bouge pas seulement entre

[1] Sans parler de la baguette des fées :

Ah ! bonne fée, enseignez-nous
Où vous cachez votre baguette.

les doigts des tourneurs de profession, elle s'agite également entre les doigts des capucins, des curés et des personnes bienfaisantes qui voient là un moyen de rminer beaucoup de procès en fixant les limites des héritages.

Parmi les expériences nombreuses que je pourrais citer, j'en choisis une seule, la plus célèbre, la plus inexplicable, celle qui a le plus contribué à accréditer la baguette. Je veux parler de la découverte des assassins de Lyon par le fameux Aymar.

Aymar était connu par son habileté à trouver les sources, les bornes et les métaux cachés. Un assassinat ayant été commis à Lyon, le lieutenant criminel eut l'idée de l'envoyer querir. On le fit descendre dans la cave qui avait été le théâtre du crime. Là, il fut ému, son pouls s'éleva comme dans une grosse fièvre (notons les circonstances qui nous fourniront une explication naturelle), et sa baguette, qu'il tenait selon l'usage par les deux extrémités de la partie fourchue, se mit à tourner avec rapidité aux deux endroits où l'on avait trouvé les cadavres du mari et de la femme. Après quoi, guidé par sa baguette ou par un sentiment intérieur, Aymar se mit à suivre les rues où les meurtriers avaient passé; il sortit de la ville par le pont du Rhône et suivit la rive gauche du fleuve. Arrivé à la maison d'un jardinier, il soutint opiniâtrément que les assassins s'y étaient attablés; sa baguette tournait principalement sur une des bouteilles vides qui s'y trouvaient. Bientôt les enfants de la maison reconnurent que trois hommes étaient entrés et avaient bu. Aymar se dirigea alors vers le Rhône, retrouva des traces sur le sable et s'embarqua. Il fit aborder dans tous les villages où

les assassins avaient pris terre et se dirigea vers les hôtelleries où ils avaient couché, reconnaissant toujours par sa baguette les lits où ils avaient dormi et les tables où ils avaient mangé.

Je serais entraîné trop loin si je voulais raconter toute cette étrange poursuite, interrompue, il est vrai, par un retour à Lyon, mais qui aboutit en définitive à un cachot de Beaucaire où, parmi une quinzaine de prisonniers arrêtés pour quelques larcins, la baguette désigna le bossu dont les aveux ne tardèrent pas à confirmer les indications d'Aymar.

Voilà le grand exploit des baguettes divinatoires. Je n'ai rien voulu en ôter de ce qu'il a de réellement extraordinaire, quoique je me réserve d'examiner un peu plus loin s'il ne comporte aucune explication naturelle. Ajoutons, dès à présent, que les succès d'Aymar ne se bornèrent point là. Sa baguette tournait sur les chapeaux qui recouvraient de l'argent, et la violence de ses rotations se proportionnait au nombre des écus. Invité par le lieutenant général de Lyon à reconnaître l'endroit où avait été cachée une somme qu'on lui avait volée, il parcourut tous les recoins du cabinet, et sa baguette tourna quand il fut dans le voisinage du bureau et du tiroir. Mme la lieutenante générale ayant voulu le mettre une autre fois à l'épreuve en se volant elle-même, la baguette refusa absolument de tourner, et Aymar répondit aux assistants qui soutenaient la réalité du vol, que sans doute alors ce vol avait été fait pour rire.

Or voici maintenant le revers de la médaille; car il ne serait pas juste de laisser plus longtemps le lecteur sous l'impression de ces merveilles qui, si elles figu-

raient seules, sembleraient constituer une sorte d'infaillibilité des baguettes. Bien loin de là, elles commettaient les plus lourdes bévues, disant vrai et faux à tour de rôle, selon que le tourneur de baguette ne se trompait pas ou se trompait lui-même dans ses suppositions parfois inconscientes.

« M. le curé d'Eybens, près de Grenoble, dit le père Lebrun, écrit qu'une personne à qui on avait volé du blé, eut recours à la baguette : elle tourna à la porte de sept ou huit maisons; celui qui avait été volé se persuade que le blé y est; il s'en plaint hautement et veut faire des perquisitions juridiques. D'abord les soupçons, les méfiances, les calomnies, les querelles et les injures les plus atroces soulèvent presque tous les paroissiens les uns contre les autres; voilà ce que gagna le démon. Cependant le curé apprit par une voie sûre que la baguette avait tourné à faux, et que les voleurs ni le blé volé n'étaient point entrés dans ces maisons. » (*Histoire des pratiques superstitieuses*, III, 341.)

Le même auteur raconte les nombreuses déconvenues qu'éprouva le fameux Aymar en personne.

Il s'était rendu à Paris sur l'ordre du prince de Condé; invité à découvrir de l'argent caché dans le cabinet du prince, il ne put y parvenir, et se rejeta sur les dorures dont les meubles étaient ornés et qui attiraient en divers sens sa baguette. Alors on le mena en un lieu où il n'y avait point de dorures, dans le jardin. Là plusieurs trous avaient été pratiqués; l'un était rempli d'or, l'autre d'argent, le troisième de cuivre, le quatrième de pierres, dans le cinquième il n'y avait rien. Or la baguette eut la maladresse de tourner d'abord avec vivacité sur les pierres, et ensuite sur le trou

vide. Quant aux cachettes garnies d'or et d'argent, non-seulement elle n'y tourna pas, mais ceux même qui les avaient pratiquées eurent beaucoup de peine à les retrouver; on crut quelque temps que tout était perdu.

Appelé à l'hôtel de Guise, Aymar ne réussit pas mieux : sa baguette tourna près du buffet à cause de l'argenterie; mais elle ne tourna pas sur un autre meuble qui en était plein; elle tourna sur les fauteuils dont on apercevait les dorures, et ne tourna pas sur ceux qui avaient leurs housses.

A Chantilly, la mystification fut complète. Il s'agissait d'un vol de truites : la baguette tourna plusieurs fois sur l'étang, pour indiquer qu'il y avait eu plusieurs voleurs; lorsqu'il fut question de les désigner plus clairement, on eut la méchanceté de faire paraître avec mystère un garçon qui ne pouvait pas être coupable, puisqu'il n'habitait Chantilly que depuis un an, tandis que le vol remontait à sept années. On eut l'air de se parler à l'oreille. Aymar donna dans le panneau, et sa baguette se mit à tourner avec violence, tant il est vrai qu'elle n'obéit à aucune autre loi qu'aux impulsions personnelles de celui qui la tient! Mais nous nous occuperons plus tard de l'explication; achevons d'établir les faits.

Après l'expérience des truites, on tenta celle des sources. La baguette allait, semblait-il, se retrouver sur son terrain et prendre une revanche glorieuse; mais il n'en fut rien; elle tourna sur plusieurs points du parc; puis, en passant sur la rivière de Chantilly, qui est cachée par une voûte recouverte de terre et d'arbres, elle ne bougea aucunement; on ramena trois fois Aymar sur la rivière; on l'y retint, on lui de-

manda là s'il était sûr qu'il n'y eût point d'eau dans le voisinage : immobilité absolue de la baguette, par cela seul qu'Aymar ne voyait aucun indice d'humidité, et était d'ailleurs confirmé dans son erreur par les questions mêmes qu'on lui adressait, questions où il soupçonnait un piége. On lui proposa ensuite de se laisser bander les yeux pour qu'on pût s'assurer si la baguette tournerait encore aux endroits où elle avait déjà tourné; il ne voulut jamais y consentir.

Enfin, cet homme qui avait suivi si merveilleusement la piste des assassins de Lyon, ne cessa d'être à Paris le jouet de tous ceux qui lui demandèrent le secours de son art. Sa baguette tournait très-sérieusement pour des vols supposés; elle suivait les directions qu'on avait pris le soin d'indiquer soi-même, en ouvrant une fenêtre, en cassant un carreau ou en laissant quelque autre indice.

On dit que le malheureux Aymar, qui au commencement peut-être était de bonne foi et transmettait, sans le vouloir, à sa baguette le contre-coup des impressions successives que lui donnait sa sagacité naturelle, finit par combiner avec préméditation le succès de ses recherches, réunit des renseignements, tomba dans le métier, dans l'exploitation de sa renommée et fit acheter aux gens le témoignage favorable qu'il consentait à leur rendre. Il demeura d'ailleurs habile homme, et savait toujours diriger les soupçons vers le plus mauvais sujet du voisinage. C'est ainsi qu'appelé par des religieuses, pour découvrir le sortilége qui faisait périr leurs bestiaux, il eut soin de constater le maléfice, de demander des exorcismes qui furent pratiqués solennellement, et il alla aboutir enfin à la

hutte d'un homme de fort mauvaise réputation, qui prit aussitôt la fuite et qu'on n'a pas revu.

Mais en voilà assez sur les erreurs d'Aymar. Je pourrais en grossir la liste et citer le témoignage de Mabillon, qui déclare que sa baguette n'a pas tourné dans une sacristie de l'abbaye Saint-Germain où abondaient les métaux précieux, et qu'elle est restée immobile à des endroits où elle se tordait à se rompre entre les mains d'autres personnes. A quoi bon multiplier les exemples? Les puits creusés sur l'indication erronée des tourneurs de baguettes sont restés longtemps comme un monument de leur empire. On en montrait un près de Salons, en Provence. Le maréchal de Boufflers en avait fait entreprendre un autre près de son château; on persévéra longtemps, à cause de la confiance qu'inspirait le moine prémontré dont la baguette tournait violemment à cet endroit.

Ainsi, trois choses ont été clairement démontrées : d'abord, que les baguettes tournaient toujours lorsque l'aspect des lieux semblait annoncer une source; ensuite, qu'elles ne tournaient jamais lorsque les indices extérieurs faisaient défaut, fût-on même placé au-dessus d'une rivière voûtée; enfin, qu'aucun trouveur de sources n'a consenti à se priver de ces directions, en se laissant bander les yeux et en abandonnant la baguette elle-même.

Ceci nous met sur la voie de l'explication [1]; je vais la présenter en peu de mots.

1 J'ai été heureux de reconnaître, en lisant les articles publiés par M. Chevreul dans le *Journal des Savants*, que mon explication sur les points essentiels est confirmée par la sienne.

En premier lieu, il faut tenir compte de l'ensemble des faits, et non pas seulement des expériences qui ont réussi. Or, qu'est-il arrivé? Selon l'usage, on a oublié les erreurs des baguettes, pour n'enregistrer que leurs triomphes. En général on n'en sait qu'une chose, la grande découverte des assassins par Aymar. Oh! pour celle-là, elle est partout; on la connaît par le menu; on vous conduira chez le jardinier et « sous cette arche du pont de Vienne, où les bateaux n'ont pas continué de passer. » Il résulte de cette exposition incomplète, que les divinations de la baguette revêtent une apparence merveilleuse, au lieu de présenter l'aspect plus vulgaire, j'en conviens, de phénomènes nerveux réfléchissant les pensées de la personne qui tient la baguette. Si cette personne a de la sagacité et de l'expérience, il est probable que le nombre des coïncidences heureuses dépassera notablement celui des échecs. La proportion sera précisément ce qu'elle a été chez Aymar et chez ses confrères.

Il faut remarquer, en second lieu, que la rotation ici n'est pas aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire. La forme de la baguette est telle que l'agitation nerveuse a pour effet nécessaire de la faire tourner. Elle est faite comme un i grec (y); les deux branches sont tenues par les mains et la pointe est en avant. Or je défie qui que ce soit de prendre ainsi une semblable baguette, de se livrer à une perquisition, et d'apercevoir les indices qui semblent annoncer l'objet cherché, sans qu'aussitôt la pointe ne s'agite, en s'abaissant ou se relevant par l'effet de la contraction musculaire. Il n'y a pas là la moindre trace de jonglerie. Je suis même disposé à penser que l'intervention d'un fluide n'est

pas nécessaire; si elle a lieu, ce qui est très-possible, elle n'est évidemment pas seule capable de rendre compte du phénomène, et le rapprochement entre les tables et la baguette est injuste sous ce rapport, puisque les premières sont mises en mouvement sans contact. Il n'en est pas ainsi de la seconde, et l'agitation nerveuse suffit pour lui imprimer de brusques mouvements. Toute action involontaire des muscles de mes mains se fait sentir à ce bâton fourchu dont j'ai fortement empoigné les deux branches. La pointe montera ou descendra avec une rapidité proportionnée à mon émotion, et il finira par s'établir dans certains cas une rotation véritable.

Cela posé, faisons un pas de plus. Comment naîtra cette émotion? par la vue des signes qui semblent indiquer la présence de l'objet qu'on tâche de découvrir. Ici encore la sincérité des tourneurs de baguette demeure à l'abri de tout soupçon; ils peuvent confondre leurs appréciations inconscientes avec une influence surnaturelle.

Ajoutez maintenant que leurs appréciations, si inconscientes soient-elles, n'en sont pas moins intelligentes et sagaces; que l'habitude de fixer leur attention sur certains sujets, a dû développer en eux l'instinct et comme le flair qu'exige la chasse à laquelle ils se livrent, et vous aurez la série complète des principes dont l'enchaînement fournit l'explication demandée : un esprit prompt à saisir les indices, des muscles contractés par cette vue, une baguette qui par sa forme ressent le contre-coup violent de ces contractions, une large part faite aux erreurs que comporte ce mode de découverte, une impuissance absolue quand les yeux

sont bandés et que la baguette est laissée à elle-même.

Tels sont les principes; voici l'application :

S'agit-il de sources? Il existe une foule de circonstances extérieures qui doivent guider un homme expérimenté. Sans parler des renseignements qu'il peut avoir recueillis même alors qu'il ne les sollicite pas, la configuration et la nature des terrains, les plantes qui y croissent, l'aspect général du sol lui fournissent des indications précieuses. Dès qu'elles se produisent, et en dehors de toute préméditation de sa part, la contraction musculaire se produit, et la baguette entre en mouvement.

Pour les bornes, les choses se passent de la même manière. Les éléments du débat, les prétentions et les arguments respectifs, sont connus du tourneur de baguette; que son opinion soit formée d'avance ou qu'elle achève de se former par l'aspect des lieux, il arrivera qu'au moment où il aura atteint le point qui forme pour lui la limite des héritages, aucune puissance au monde ne pourra empêcher la baguette de tourner entre ses mains. L'attente même d'un tel événement contribuera puissamment à l'amener.

Viennent les tiroirs, les chapeaux remplis d'argent. C'est encore plus simple, car il suffit que le tourneur de baguette soit physionomiste pour qu'il soit certain de se tromper rarement. Il est moins aisé de reconnaître le voisinage de l'eau dans un terrain, qu'il ne l'était de surprendre le voisinage de la cachette dans les yeux de madame la lieutenante générale. C'est si bien sur les figures des assistants que le tourneur de baguette trouve les renseignements qui lui sont nécessaires, qu'en présence de gens très-contenus et qui

se sont arrangés pour le tromper, il ne manque guère d'errer gravement. Alors sa contraction musculaire se produit mal à propos, et, en présence d'un tiroir vide, la pauvre baguette se livre aux contorsions les plus compromettantes.

On le voit, je n'ai pas besoin de supposer la fraude proprement dite, et je m'explique parfaitement qu'une foule de gens honnêtes aient fait tourner la baguette en toute loyauté, qu'ils aient même rendu de vrais services en arrangeant (tant bien que mal) des procès envenimés, et en mettant au service de leurs concitoyens l'expérience qu'ils avaient acquise au sujet des sources.

Restent, il est vrai, les découvertes de voleurs et d'assassins. C'est ici que triomphent les amateurs du merveilleux ; ils nous opposent toujours le bossu livré à la justice par Aymar. Examinons donc : je terminerai par là.

Je fais d'abord mes réserves contre le récit tel qu'il nous a été transmis. Il doit être embelli, selon l'usage. Il y a un sentiment esthétique, un instinct d'artiste, un amour du beau qui prend toujours soin d'arranger de semblables relations, d'écarter les petites discordances, de retrancher les hésitations ou les erreurs de détail.

Mais je veux que les choses se soient réellement passées ainsi. Alors naît dans mon esprit une objection insoluble : Comment un tel exploit est-il isolé? Comment la police ne s'est-elle pas emparée d'un tel moyen de retrouver les coupables? Ne s'est-il plus fait ni assassinats ni vols à Lyon? Avec une baguette qui retrouvait les traces sur la rivière, qui désignait les tables et les lits, on était bien fort contre les malfaiteurs. Il

est étrange qu'on n'y ait pas eu recours. — Eh bien! *je* me trompe, on y a eu recours, mais sans succès. Aymar, appelé à Paris, fut mené un soir dans la rue Saint-Denis, à la place où un archer du guet venait d'être tué. Le sang avait coulé à flots par quinze ou seize blessures ; cependant la baguette demeura immobile. Le fait se passa en présence du prince de Condé, du prince de Conti et de plusieurs magistrats. — J'en conclus, non que la baguette ou les Esprits aient été moins alertes cette fois, mais qu'Aymar était moins informé, et je suis ramené ainsi à cette pensée qui se reproduit quoi qu'on fasse : c'est dans l'homme et non ailleurs que se passe le phénomène dont l'agitation de la baguette est la manifestation visible.

Maintenant que s'était-il passé *dans l'homme* lorsqu'on l'appela pour l'assassinat de Lyon? On me permettra de hasarder mon hypothèse ; je ne la donne pas pour vraie, mais pour possible, et cela suffit.

Il est possible que le cabaret dont les propriétaires avaient été tués fût fréquenté principalement par des Provençaux, et que la pensée d'aller chercher les assassins au midi, en descendant le Rhône, soit ainsi née dans la tête d'Aymar; c'était là, qu'on me passe l'expression, le trait de génie. Une fois ce premier pas fait et la recherche dirigée vers la Provence, le reste était relativement facile.

Je ne dis rien de ce qui se passa dans la cave. Aymar était trop bien renseigné, même sans le vouloir, pour ne pas pressentir sur-le-champ la place où le meurtre s'était accompli. A défaut d'indications fournies par les regards et par les gestes des assistants, nous ne devons pas perdre de vue la communication des pensées que

produit dans certains moments l'action du fluide nerveux.

Sorti de la cave et guidé par l'idée que les assassins appartenaient au midi de la France, Aymar sort de Lyon et se rend au bord du Rhône chez un jardinier dont la maison donnait peut-être asile aux gens compromis et leur facilitait l'évasion par eau. Ce qui paraît confirmer ma supposition, c'est le soin avec lequel on nia d'abord la visite des trois bandits qui s'étaient arrêtés dans cette maison.

La baguette qui l'avait signalée, parce que Aymar la soupçonnait, signala ensuite les traces encore visibles sur le bord du fleuve. Elles conduisent au lieu d'embarquement. Aymar s'embarque à son tour. Il sait quelles sont les journées obligées des bateliers du Rhône. Il n'y a pas deux manières de couper le voyage; les gîtes de chaque soir sont marqués, et dans les villages où l'on s'arrête, il n'y a pas deux auberges où les fugitifs aient pu passer la nuit. J'ajoute que dans chaque auberge il n'y a pas plusieurs tables ou un grand nombre de lits, en sorte que les agitations de la baguette en présence des lits et des tables n'ont rien de miraculeux.

N'oublions pas d'ailleurs que l'on parle autour d'Aymar, qu'il a des oreilles, de l'expérience, et même un discernement qui sait comprendre à demi-mot. N'oublions pas que les assassins, en s'éloignant de Lyon, ont dû devenir plus communicatifs et parler un peu de leurs projets, de la route qu'ils allaient suivre.

C'est ainsi sans doute que l'attention d'Aymar a été dirigée vers cette arche du pont de Vienne sous laquelle on n'a pas l'habitude de passer et où avaient passé les

assassins. Il est remarquable d'ailleurs qu'arrivé près de Beaucaire, il éprouve des craintes ou un embarras qui l'engagent à discontinuer sa poursuite. Il retourne à Lyon, et laisse s'écouler un espace de temps pendant lequel des renseignements nouveaux ont pu lui parvenir.

Parmi les propos recueillis par lui dans les auberges des bords du Rhône, il en était un qui l'avait nécessairement frappé ; au nombre des trois fugitifs, on n'avait pas pu ne pas lui signaler un bossu. Or voici qu'un bossu a précisément été arrêté à Beaucaire. Aymar se fait introduire dans la prison ; la vue du bossu produit son effet, la baguette tourne, et le meurtrier, ramené à Lyon, y périt sur la roue après avoir confessé son crime.

Il convient toutefois d'observer que, d'après ces confessions, Aymar se serait trompé en le désignant comme le principal coupable, car il paraît n'avoir fait que garder la porte de la cave pendant le crime. Une telle circonstance n'est pas à négliger, d'autant plus que les deux autres assassins, qui n'étaient pas bossus et qu'aucune défiguration significative n'avait signalés par conséquent à la perspicacité d'Aymar, échappèrent à sa poursuite, sans que la baguette ait paru sérieusement influencée par leurs traces.

Je ne sais pas si l'hypothèse explicative que je viens de présenter paraîtra aussi plausible aux yeux du lecteur qu'elle l'est aux miens. Préférera-t-il croire qu'Aymar a été l'agent de prodiges sataniques, et que, sorcier sans le savoir, mais pauvre sorcier au demeurant, il a rencontré juste une fois pour se laisser ensuite duper par les apparences quand les moyens

d'information lui faisaient défaut? Il me semble plus simple de supposer qu'il a eu dans l'affaire de l'assassinat une sorte d'instinct divinateur comme en ont les fins limiers de police, et qu'entré dans la bonne voie, il y a été maintenu par la lumière croissante des renseignements recueillis en avançant. N'oublions pas que la marche des meurtriers était, selon toute apparence, beaucoup moins bizarre que nous ne l'imaginons, que l'itinéraire d'un homme fuyant vers le midi devait être marqué d'avance, que l'embarquement sur le Rhône devait se pratiquer souvent en pareil cas, que les directions et les gîtes ne pouvaient guère varier. N'allons pas doter le XVII[e] siècle des moyens de transport que possède le XIX[e]. Il n'y avait pas alors pour quitter Lyon et se rendre dans le midi des routes sur la rive gauche et des routes sur la rive droite, des diligences partant à toutes les heures du jour et de la nuit, des chemins de fer et une demi-douzaine de compagnies de bateaux à vapeur, sans compter les bateaux ordinaires.

On me l'accordera, du moins, mon explication est un peu moins extraordinaire que celle qui avait cours parmi les cartésiens au temps d'Aymar. Leurs corpuscules rendaient compte des prodiges de la baguette comme de tous les autres! Voici leur raisonnement :

Il n'y a point de corps dans le monde dont il ne se détache continuellement une infinité de petites parties qui se répandent dans l'air et exercent une action autour d'elles. Mais il y a dans la nature des corpuscules qui s'attirent et d'autres qui se repoussent. Pourquoi ceux qui sont sortis du corps des assassins et qui ont pris une forme particulière depuis le crime n'auraient-ils pas affecté désagréablement ceux que renfermait le

corps d'Aymar? Pourquoi les corpuscules émis par l'or, par l'argent, par les sources, n'auraient-ils pas exercé une influence analogue ou sur la fibre de la baguette ou sur celui qui la tient?

A l'époque où l'on discutait encore sérieusement cette théorie-là, on répondait à son pourquoi par deux ou trois autres : Pourquoi, répliquait-on, les corpuscules de l'eau ne se font-ils pas sentir lorsqu'on est à la poursuite de l'or? Pourquoi la baguette d'Aymar tournait-elle sur la trace des assassins et demeurait-elle insensible aux corpuscules d'un grand fleuve tel que le Rhône? Pourquoi les corpuscules des meurtriers étaient-ils encore là après un mois, dans une vallée célèbre par ses bises? Pourquoi les tourneurs de baguette se trompent-ils et subissent-ils l'influence des corpuscules de l'or quand il n'y en a point? Pourquoi refusent-ils de se laisser bander les yeux, ce qui ne devrait nuire aucunement à l'action des corpuscules?

Je ne quitterai pas la baguette divinatoire, sans dire un mot des prodiges plus modernes qui s'expliquent en vertu du même principe, c'est-à-dire par la contraction musculaire et par l'impulsion involontairement donnée en conformité avec une pensée dominante.

Tous les écoliers ont fait sonner les heures dans un verre avec un bouton ou un anneau suspendu. Le fil qui le retient est attaché au pouce; on fixe fortement son attention et l'on détermine le nombre de coups que l'anneau doit frapper; puis, sans mouvement apparent du pouce, la vibration est transmise et les mouvements voulus s'accomplissent. Ce joujou a pris dernièrement un grave nom scientifique; c'est l'odomètre du docteur Herbert Mayo. Mais le phénomène n'a pas changé de

nature, et nous n'avons pas besoin de recourir à l'odyle pour concevoir l'obéissance de l'anneau qui s'agite un certain nombre de fois, se rapproche de telle personne, ou s'en éloigne. La pensée de l'opérateur se réfléchit dans les mouvements de l'odomètre, et comme son doigt peut agir mécaniquement sans qu'il en ait conscience, il n'y a pas lieu de parler ici du fluide nerveux, quoique son intervention soit probable.

Après l'odomètre de M. Mayo, vient le magnétomètre de M. Rutter. C'est une balle suspendue à une tige métallique, qui, lorsqu'on la touche quelque temps, entre en vibration; ces vibrations changent de direction et d'intensité, selon les personnes ou les objets avec lesquels l'opérateur entre en relation. M. Rutter et ses nombreux disciples ont attribué le fait à l'électricité humaine. Mais on n'a pas tardé à avoir la preuve que là encore il n'y avait qu'une action musculaire involontairement exercée dans le sens de la pensée dominante, ou peut-être une action fluidique exercée dans le même sens; en un mot, il a été démontré que, soit par l'intermédiaire des muscles, soit par celui du fluide nerveux, la pensée seule se réalisait dans les vibrations du magnétomètre. Il obéit à la volonté humaine et non à une attraction ou à une répulsion électrique. Les expériences d'un docteur homœopathe, le docteur Madden, ne semblent pas devoir laisser de doute à cet égard. Il avait fait avec ses globules des expériences magnétiques. Mis en présence de tel globule, le magnétomètre opérait des vibrations longitudinales; mis en présence de tel autre globule, il prenait une direction opposée. Malheureusement M. Madden *savait* quels étaient les globules ainsi présentés à

sommant de les tenir pour certains. Il faudrait, quand on ne craint pas de publier ces prophéties-là, avoir le courage de mettre à côté quelques prophéties nouvelles concernant notre avenir à nous et dont la réalisation pût réellement se constater. Mais on s'en garde bien, et l'on vient nous rappeler que le fantôme de Brutus lui a annoncé Philippes, que le génie de Socrate lui a annoncé la déroute de Sicile! Qu'en savons-nous? Les livres qui nous rapportent ces merveilles ne renferment-ils aucune fable, aucune exagération, aucune erreur?

L'apparition la plus embarrassante sous ce rapport semble être celle du marquis de Londonderry. Rendant visite à un de ses amis en Irlande, il fut logé dans une chambre toute meublée de portraits de famille. Ayant éteint sa bougie après s'être mis au lit, il ne tarda pas à voir paraître un enfant lumineux, qui recula devant lui et finit par disparaître. Le lendemain, il fit part à son hôte de ce qui s'était passé pendant la nuit, et celui-ci lui apprit que l'enfant lumineux apparaissait à ceux qui devaient atteindre une haute fortune. Depuis, lord Londonderry revit le même enfant pendant une séance de la chambre des Communes. On sait qu'il devint premier ministre et qu'il mit fin à ses jours d'un coup de rasoir. Ce qui donne du prix à cette anecdote, c'est qu'elle est véridique et qu'elle avait vivement affecté le marquis de Londonderry. Il serait fort étrange en effet que l'enfant lui eût apparu dans une maison hantée par ce genre de fantôme, s'il avait entièrement ignoré une pareille tradition. Mais pour peu qu'il l'a connût ou même qu'il l'eût connue et oubliée, il est aisé de concevoir que par un phé-

mène de réminiscence et d'excitation morale, l'image soit présentée à lui. C'est ainsi que j'explique la 'emière aventure; quant à la seconde, quant au reur de l'enfant qui vint le trouver sur les bancs des mmunes, il n'y a plus rien là qui ne rentre dans s hallucinations ordinaires.

Parmi les prophéties qui accompagnent parfois nos sions, il en est un bon nombre qui se rapportent notre mort prochaine. Celles-là s'expliquent trop turellement pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. ntôt, je devrais dire presque toujours, elles sont menties par l'événement, et on les oublie; tantôt les sont confirmées par l'événement, et il n'est pas ès-étrange que la désorganisation qui approche se sse pressentir à un malade ou à un homme qui passe ur bien portant; tantôt enfin elles produisent ellesêmes l'événement, en déterminant une crise fatale.

Mais voici qui semble plus extraordinaire. On nous conte gravement que certains crimes ignorés, cerins assassinats atroces ont été dénoncés par des revents! Je demanderai d'abord où est la preuve comète de ces assertions, où est la constatation officielle s révélations des revenants, constatation qui n'a de ix qu'autant qu'elle *précède* la découverte des faits. demanderai ensuite ce que sont devenues les milliers dénonciations fausses qui ont eu la même origine; les ont disparu, ne laissant subsister que les quelques incidences plus ou moins exactes qui ont bien dû se roduire aussi. Je demanderai s'il est bien certain que s personnes qui ont eu de telles visions n'eussent ucune connaissance, aucun soupçon du crime qui eur a été raconté. Et comme il est impossible que l'on

réponde d'une manière satisfaisante à toutes ces questions, j'oserai insinuer que l'on a brodé, embelli et complété après coup des indications peut-être informes au début; qu'on l'a fait avec une conscience, avec une sincérité parfaite; qu'enfin au milieu de l'excitation que cause un succès inattendu, chacun est disposé à reconnaître les révélations qu'il a reçues, même dans les détails qui les contredisent directement. Non-seulement celui qui a vu le revenant cède à cette tentation, mais il a autant de complices involontaires que de confidents; tout le monde travaille à établir l'harmonie entre les choses telles qu'elles sont et les choses telles qu'elles ont été annoncées. Tout le monde est disposé à jouer en pareille occasion le rôle de Pourceaugnac reconnaissant Éraste.

—Ah! qu'est-ce ceci? que vois-je? Quelle heureuse rencontre! Monsieur de Pourceaugnac, que je suis ravi de vous voir! Comment! il semble que vous ayez peine à me reconnaître!

—Monsieur, je suis votre serviteur.

—Est-il possible que cinq ou six années m'aient ôté de votre mémoire, et que vous ne reconnaissiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnac?

—..... Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère?

—Petit-Jean.

—Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène?

—Le cimetière des Arènes.

—Justement....

—.... Comment se porte M. votre.... là...., qui est si honnête homme?

—Mon frère le consul?

—Oui.

—Il se porte le mieux du monde.

—Certes j'en suis ravi. Et celui qui est de si bonne humeur? là..., M. votre....

—Mon cousin l'assesseur?

—Justement.

—Toujours gai et gaillard.

—Ma foi j'en ai beaucoup de joie. Et M. votre oncle, le....

—Je n'ai point d'oncle.

—Vous aviez pourtant en ce temps-là....

—Non, rien qu'une tante.

—C'est ce que je voulais dire....

—.... Nous avons aussi mon neveu le chanoine, qui a pensé mourir de la petite vérole.

—Quel dommage ç'aurait été!

—Vous le connaissez aussi?

—Vraiment si je le connais! un grand garçon bien fait.

—Pas des plus grands.

—Non, mais de taille bien prise.

—Hé oui!

—Qui est votre neveu?

—Oui.

—Fils de votre frère ou de votre sœur?

—Justement.

—Chanoine de l'église de.... Comment l'appelez-vous?

—De Saint-Étienne.

—Le voilà ; je ne connais rien autre.

—Il dit toute ma parenté.

Il dit toute ma parenté. Voilà la formule parfaite des révélations apportées par les revenants. Il me semble entendre les Pourceaugnacs de la vision s'écrier à chaque circonstance nouvelle qui se découvre : C'est cela! c'est exactement ce que le fantôme m'avait déclaré!

On a souvent raconté aussi l'histoire d'amis qui sont convenus que le premier mort viendra sur-le-champ visiter l'autre. Cela serait superbe, si cela n'était pas embelli ; or, entre une hallucination fort ordinaire et un prodige fort miraculeux, il n'y a ici que l'épaisseur d'un petit détail sans conséquence.

Prenez, par exemple, le fameux rendez-vous du marquis de Preci et de M. de Rambouillet. Preci était resté à Paris, retenu par une grosse fièvre (notons ce point), pendant que Rambouillet était parti pour la campagne de Flandre. Amis intimes, ils s'étaient promis que le premier mort viendrait visiter l'autre. Six semaines après, Preci entendit tirer les rideaux de son lit, et se tournant pour voir qui c'était, il aperçut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes; il sortit de son lit et voulut lui sauter au cou ; mais Rambouillet reculant de quelques pas, lui dit que les embrassades n'étaient plus de saison, qu'il avait été tué la veille, et qu'il venait pour s'acquitter de sa parole. Il ajouta que tout ce qu'on disait de l'autre monde était certain, que Preci devait songer à mieux vivre et qu'il n'avait pas de temps à perdre, parce qu'il serait tué dans le premier combat auquel il assisterait. Or il se trouva que Rambouillet avait été effectivement tué la veille en Flandre, et il arriva que Preci fut effectivement tué au com-

bat de Saint-Antoine, le premier auquel il assista après sa guérison.

Qu'est-ce qui fait le merveilleux de cette aventure? Que Preci pendant sa fièvre ait cru voir le fantôme de son ami? que, l'imagination frappée par la promesse qu'il lui avait faite, et attendant comme tout Paris des nouvelles meurtrières de Flandre, sa vision ait coïncidé à peu près avec une bataille généralement prévue? que l'idée de la mort l'ait amené à placer un avertissement sérieux dans la bouche de Rambouillet? qu'enfin sa pensée se soit reportée sur lui-même et qu'il ait cru entendre l'annonce de sa mort prochaine? Non, le merveilleux n'est point là; il est dans la précision de certaines circonstances probablement embellies après coup : « J'ai été tué d'un coup de mousquet *dans les reins*;—tu seras tué *à la première* occasion. » Peut-être aussi a-t-on oublié de mentionner plus d'une apparition antérieure de Rambouillet, mise au rebut pour faire place à la seule que l'événement ait confirmée.

Ceci est l'observation principale, et qui prouve à quel point il serait absurde de prendre au sérieux des anecdotes où le fait merveilleux est toujours soigneusement dégagé des faits accessoires qui pourraient aider à le comprendre. Baronius nous raconte la fameuse apparition de Ficinus, qui vint à l'heure même de sa mort trouver son ami Mercatus; mais il ne nous dit pas si Ficinus n'était pas affaibli et malade, si Mercatus n'était pas inquiet à son sujet, s'il n'avait pas déjà eu auparavant l'illusion de sa visite d'outre-tombe. Voilà ce qu'il nous importait de savoir, car si les choses se sont passées ainsi, il n'y a pas à s'étonner beaucoup du

récit suivant, que je trouve dans le livre de M. Brière de Boismont :

« Les illustres amis, après un long discours sur la nature de l'âme, convinrent que celui des deux qui mourrait le premier apparaîtrait au survivant, si cela était possible, et l'informerait des conditions de l'autre vie. Quelque temps après, il arriva que, tandis que Michel Mercatus, l'aîné, étudiait la philosophie de bon matin, il entendit tout à coup le bruit du galop d'un cheval qui s'arrêta à la porte, et il reconnut la voix de son ami Ficinus, qui criait : *O Michel, Michel, toutes ces choses sont vraies.* Surpris de ces paroles, Mercatus se leva et courut à la croisée. Il aperçut son ami qui tournait le dos ; il était vêtu de blanc et monté sur un cheval de même couleur. Mercatus l'appela et le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il disparut. Bientôt il reçut la nouvelle que Ficinus était mort à Florence à l'heure de l'apparition. La distance qui les séparait était considérable. » (*Des Hallucinations*, 335.)

Le même auteur rapporte d'autres histoires analogues. Qui n'en a entendu raconter ? et qui n'a fait la remarque qu'en dépit des assertions étonnantes qui y figurent, il y a toujours quelque chose de louche dans ces récits, quelque chose qu'on voudrait savoir et qu'on ne tire jamais au clair ? Or ce quelque chose est précisément ce qui métamorphose en prodige la simple coïncidence ou la naturelle prévision.

Je n'aurai garde de m'arrêter aux rencontres où ne se trouve pas même le piquant d'une mort annoncée lorsqu'elle ne pouvait pas être encore connue. Celles-ci, beaucoup plus fréquentes, rentrent dans la catégorie des hallucinations ordinaires. Je connais une dame

qui, ayant perdu une jeune fille qu'elle aimait tendrement, l'a vue revenir auprès d'elle, a passé une demi-heure à ses côtés et n'a pas conservé le moindre doute sur la réalité de cette apparition. Mais c'est le caractère des hallucinations, de nous laisser une impression que rien ne distingue de celle qu'aurait produite le fait lui-même s'il s'était passé en dehors de nous.

Les maisons hantées par les revenants ne présentent pas un problème plus difficile à résoudre. Pour peu qu'on se rappelle que les maisons hantées n'abondent ni dans tous les temps, ni dans tous les pays, et que leurs mystérieux habitants ne se hasardent pas à déranger toutes les personnes, on n'aura pas de peine à comprendre que l'attente des fantômes les suscite, et que certaines imaginations, frappées par de tels récits, ne manquent pas d'entendre la nuit des coups, des sons de pas, des bruits de chaînes, sans parler des spectres qui se montrent en personne et qui viennent accomplir leur office traditionnel. Le jour où l'on m'aura prouvé que le témoin d'une de ces scènes effrayantes n'a eu, ni directement ni indirectement, à aucune époque de sa vie, aucune connaissance ou aucun soupçon de la mauvaise renommée du logis qu'il habite; ce jour-là je prendrai ses revenants au sérieux et je demanderai s'ils ont été exactement fidèles à leur rôle particulier, ou s'ils n'ont eu que le caractère banal des apparitions qui figurent dans tous les livres, qui meublent toutes les mémoires et que l'aspect de telle masure, de telle salle antique, de tels portraits et telles tapisseries est propre à déterminer.

Les phénomènes de la seconde vue, et particulièrement celui qui consiste à voir près de soi un autre soi-

même, appartiennent à la catégorie des hallucinations les plus aisées à concevoir. Cela est si vrai, que certains pays en ont le monopole. C'est surtout dans les montagnes de l'Écosse que le fameux présage de mort se montre, et l'on peut croire que ceux qui l'aperçoivent ont leurs raisons pour cela; sans qu'ils s'en rendent compte, ils sont dirigés sans doute par l'instinct secret de leur état de maladie ou par la prévision d'un danger qu'annoncent des signes précurseurs. Puis, on ne nous parle pas des gens qui se sont vus et qui se portent à merveille, non plus que de ceux qui se porteraient à merveille s'ils ne s'étaient vus. Quant aux personnes qui voient à distance la mort de leurs voisins, indépendamment de l'explication que pourrait fournir le magnétisme animal où se produit un phénomène identique, on réduirait sans doute beaucoup les proportions du prodige, si l'on consentait à tenir compte des visions erronées d'abord, et ensuite de celles qui s'appuient innocemment sur des conjectures fondées.

Il faut donc en revenir, pour toutes ces anecdotes de fantômes et de seconde vue à l'opinion qu'indiquait Augustin, dans sa réponse à l'évêque Évode : « A l'égard des visions, même de celles où l'on apprend quelque chose de l'avenir, il n'est pas possible d'expliquer comment elles se font, à moins de savoir auparavant comment se fait tout ce qui se passe en nous quand nous pensons; car nous voyons clairement qu'il s'excite dans notre âme un nombre infini d'images, qui nous représentent ce qui a frappé notre vue ou nos autres sens.... Au moment où je dicte cette lettre, je te vois des yeux de mon esprit, sans que tu sois présent, ni que tu en saches rien. »

Ce que devinait en partie Augustin, la science moderne l'a démontré et complété. Les hallucinations des mystiques et des sorcières d'autrefois, celles des Écossais à seconde vue, celles des personnes à imagination vive qui sont visitées par des revenants, ont pris place au nombre des faits les moins contestables. Munis de cette observation fondamentale, nous marchons sans étonnement au milieu des visions innombrables que rapporte l'histoire. Celles qui ont un caractère religieux s'expliquent surtout bien aisément. Une apparition de la Vierge crée la grande dévotion aragonaise : *Nuestra Señora del Pilar;* les apparitions qu'a François d'Assise, en 1221 et en 1223, amènent les grandes concessions d'indulgences accordées à l'église de Notre-Dame des Anges; Élisabeth, abbesse de Schonaw, est favorisée de l'apparition des onze mille vierges dont elle retient les onze mille noms, et ce qui suit; les amateurs de visions n'auront pas de peine à en faire un long catalogue, même sans recourir à celles de madame Guyon, d'Antoinette Bourignon et de Swedemborg.

Mais tout ceci est décidément au-dessous de la critique. Je m'arrête donc, et je passe à une portion plus grave du même sujet; je veux parler de la sorcellerie et de ce qui s'y rapporte.

La sorcellerie, ai-je dit. Il ne s'agit plus ici de la cabale, de la nécromancie, de l'alchimie, de l'astrologie, et de ces diverses branches du surnaturel diabolique dont j'ai dit quelques mots afin de n'avoir pas à y revenir. La sorcellerie, cette religion du mal, cette manifestation centrale du pouvoir de Satan, exige un exa-

men plus approfondi. Elle occupe le moyen âge entier et le déborde de toutes parts; elle est constatée et combattue par l'Église catholique; elle remplit et souille l'imagination de bien des générations successives. Abordons-la telle qu'elle s'offre à nous, avec son personnel de magiciens, de sorcières, de loups-garous et de possédées, avec son cortége de démons et de sabbats, avec son attirail de pactes, de grimoires, de sortiléges, avec ses maladies, ses morts subites, ses exorcismes, ses procédures, ses aveux et ses effroyables supplices.

Il faut en prendre son parti, peu de faits historiques ont eu l'étendue, la gravité et la durée de celui que nous allons apprécier; il y en a peu de mieux attestés. Pendant un grand nombre de siècles, tout le monde a vu et touché de ses mains les prodiges de la sorcellerie, les savants comme les ignorants. Delancre est un homme éclairé, il pressent deux cents ans à l'avance les découvertes de la géologie moderne; et cependant ce magistrat distingué, intègre, passe sa vie à exterminer les sorciers. Bodin était, sur beaucoup de questions, en avant de ses contemporains; et il écrivait une démonologie. Mathew Hale en Angleterre, Mather aux États-Unis, exprimaient sérieusement les mêmes convictions et manifestaient ainsi la persistance qu'ont eue certaines traditions catholiques chez les peuples protestants eux-mêmes. Quand le dominicain Barthélemy de Lépine écrivait sa dissertation sur les stryges, ce livre devenait le manuel des juges laïques et ecclésiastiques, et tous les contemporains de l'auteur, à commencer par les sorciers qu'il faisait brûler, étaient aussi convaincus que lui des voyages au sabbat, des transformations en

chats et en loups, des infamies commises par les démons et par leurs possédés.

Je vais trop loin toutefois en disant que tous les contemporains de Lépine ou de Delancre pensaient comme eux. Il y a eu quelques exceptions, et elles sont trop honorables pour que je ne m'empresse pas de les signaler. Ponzinibius, Alciat, Lévinius, Pigray, Porta, Montaigne, voilà tout ce que les écrivains érudits en ces matières ont pu réunir de dissidents; deux hommes illustres et trois ou quatre hommes distingués, ce n'est pas trop en présence de la masse énorme de plusieurs générations unanimes! Peut-être aurais-je dû joindre à cette glorieuse élite le pauvre Édeline, docteur en Sorbonne, qui, en plein xv[e] siècle, osa attaquer de front la croyance aux prodiges des démons; mais les hommes qu'Édeline a attaqués sont parvenus à le tuer moralement et à le flétrir; leur témoignage (le seul qui nous reste, selon l'usage) le représente comme ayant confessé devant ses juges le pacte qu'il avait conclu avec Satan. A-t-il été calomnié? Est-il devenu fou? Nul ne peut le dire. Le temps n'était pas encore venu où l'on pourrait hasarder impunément une objection contre la conviction universelle.

Cette conviction était confirmée à la fois par les lois de l'Église catholique et par les lois de l'État. A l'exemple des législations promulguées par Constantin, par Constance et par Valentinien, les codes barbares frappèrent de peines terribles les opérations magiques. La loi salique porte que les sorcières qui dévoreront des hommes seront condamnées à huit mille deniers d'amende; or l'amende a été plus d'une fois infligée, car les sorcières se passaient souvent la fantaisie de

manger leur prochain. Rien n'est mieux établi.

Les miracles du diable étaient mêlés alors à tous les détails de la vie nationale. Si l'on élevait un pont, une cathédrale, le diable y mettait toujours la main; si quelque homme supérieur venait à paraître, s'il acquérait un grand pouvoir, de grands biens ou une grande réputation, c'était en vertu d'un pacte contracté avec Satan. Cela est si vrai, qu'il en est resté quelque chose, et qu'ensuite aujourd'hui nous avons de la peine à croire qu'Albert le Grand ou Raymond Lulle n'aient pas été des sorciers! Certains papes ne furent pas plus épargnés par leurs contemporains, et je ressens quelque satisfaction à noter aussi que certains adversaires de la Réforme ont passé parmi les leurs pour de vrais suppôts de Satan, à cause de l'habileté qu'ils déployaient contre le protestantisme. Palma Cayet, auteur de la *Chronologie novennaire*, avait vendu son âme à condition que l'esprit malin le rendrait vainqueur dans ses disputes avec les ministres protestants. Comment en douter? Après sa mort, on trouve le contrat signé de son sang, et comme le diable avait emporté son corps, on fut obligé de mettre de grosses pierres dans son cercueil!

Ces croyances se sont prolongées jusqu'à la fin du XVIIe siècle; je devrais dire jusqu'au XVIIIe, jusqu'au XIXe. En 1750, on a brûlé à Wurtzbourg une religieuse qui se prétendait sorcière et qui avouait qu'elle avait donné la mort à plusieurs personnes, d'ailleurs très-bien portantes. En 1823, la cour prévôtale de la Martinique a condamné le nègre Raymond aux galères à perpétuité pour avoir usé de sortiléges et de maléfices. Cependant il est permis d'affirmer que l'ordon-

nance rendue par Louis XIV en 1682 a marqué le terme véritable de la période des sorcelleries. A partir de ce moment, les exécutions judiciaires ont cessé, et la superstition déjà fort affaiblie a achevé de perdre les forces que lui prêtaient encore l'émotion des procès et la publicité des témoignages. Depuis lors les usages qui manifestaient son empire se sont effacés successivement; les corps de métiers, par exemple, ont renoncé aux étranges cérémonies, aux parodies infernales que plusieurs d'entre eux associaient à l'admission des nouveaux compagnons. L'esprit moderne enfin a signifié à tous son avénement. Sera-t-il vaincu et nous ramènera-t-on au moyen âge? Je ne le pense pas; mais je crains que nous n'ayons l'art d'associer les négations impies de notre siècle aux crédulités non moins impies des siècles passés. Les transactions de ce genre ne sont pas difficiles à conclure; il n'y a que la restauration des croyances bibliques qui puisse triompher à la fois des sceptiques qui nient le diable et des superstitieux qui le dénaturent.

Les croyances bibliques ont déjà fait leurs preuves sous ce rapport. Un moment dominées par la tradition si profondément empreinte dans les âmes, elles ont fini par détruire partout et sans retour la foi aux sortiléges. Si les nations protestantes ont eu d'abord des procès de sorcellerie comme elles ont eu d'abord aussi des lois intolérantes, elles n'ont pu se soustraire à l'action des Écritures qui, triomphant peu à peu des idées servilement reçues, ont mis à néant les théories de persécution et de possession qui leur sont contraires. Maintenant l'œuvre est accomplie, et sauf l'exception d'un pays à réforme incomplète, la Suède, où l'on est

encore en arrière sur l'un et l'autre point, sauf l'exception de quelques individualités bizarres comme il y en a toujours eu et comme il y en aura toujours, le protestantisme s'élève tout entier contre les théories dont on tente aujourd'hui chez nous la restauration dévote. Chez lui, ce ne sont pas les chrétiens, mais les déistes, c'est-à-dire ceux qui repoussent l'autorité absolue de la Bible et qui répudient ainsi le symbole protestant, ce sont eux seuls qui travaillent à ramener l'humanité en arrière en propageant sous diverses formes la foi aux merveilles et aux révélations des Esprits.

Il y a loin de cette position que mon livre mettra peut-être en lumière à la terrible procédure que les juges de la Nouvelle-Angleterre dirigeaient au XVIIe siècle contre les prétendus sorciers de Salem. Le doute à l'égard du surnaturel diabolique n'existait alors que dans un petit nombre d'intelligences d'élite; presque tous les émigrés religieux qui venaient de fonder les futurs États-Unis avaient emporté avec eux les traditions de l'ancien monde. Aussi vit-on à Salem des hommes honorables, éclairés, consciencieux, transformer les phénomènes nerveux ou fluidiques en preuves incontestables de possession, et déclarer (dans le pays qui devait donner le jour à Francklin!) que la foudre elle-même est dirigée par les démons.

Mais c'était le dernier effort d'un préjugé expirant. Les scènes de Salem laissèrent une impression que rien n'effaça depuis et qui s'est prolongée jusqu'à notre temps. On se mit à réfléchir, on lut la Bible, on s'étonna de n'y trouver ni sorcellerie, ni possession par voie de contagion matérielle, ni sorts jetés, ni démons maîtres de nos vies et de nos destinées. L'opinion des

chrétiens se forma alors graduellement; rien ne pourra les faire rétrograder. L'imagination se trouble à la pensée de l'état épouvantable auquel nous serions descendus sans la Réforme, en d'autres termes, sans l'appel aux Écritures. Bien loin d'être en progrès sur l'époque antérieure, le XVIe siècle avait été signalé par une recrudescence de foi à la magie et aux sortiléges. On ne se contentait plus de brûler des sorciers, on brûlait aussi de pauvres animaux accusés du même crime; un chien-sorcier était condamné en Écosse, un coq-sorcier était condamné à Bâle, et on plaçait avec lui sur le bûcher son *œuf de coq!* Quelques années plus tard, on jugeait solennellement à Lyon un paysan qu'on accusait d'avoir déterminé la fonte des glaces par ses maléfices, afin de faire emporter le pont de pierres! Jusqu'où serait-on allé dans cette voie, si la Bible n'avait pas reparu?

L'influence du saint livre ne se fit pas sentir seulement aux pays protestants. L'Europe entière avait subi une révolution bienfaisante, bienfaisante même pour ceux qui la maudissaient. On commença dès lors à marcher partout dans une direction qui s'éloignait toujours plus du moyen âge, et l'on s'en trouva si loin en 1682, que Louis XIV put réformer toute la législation relative à la sorcellerie, à la suite de la scandaleuse affaire de Lahaye-Dupuis. On avait vu là plus de cinq cents personnes compromises par le zèle aveugle du parlement de Rouen, où dominaient encore les doctrines traditionnelles; un pauvre épileptique avait été métamorphosé en possédé et même en magicien; enfin une vingtaine de condamnations capitales avaient été prononcées. L'opinion s'émut, les pièces du procès furent

examinées et discutées, le jour se fit sur les faits soi-disant surnaturels, et la déclaration royale vint clore, en dépit du parlement qui protesta jusqu'au bout, un régime abominable qu'on voudrait ressusciter aujourd'hui.

Mais mon intention n'est pas de raconter comment ce régime a disparu; je peux dire ce qui s'est passé pendant sa durée et me placer résolûment en face de la sorcellerie dans son bon temps. Essayons.

Elle se manifestait à deux signes éclatants entre tous et dont j'aurai à m'occuper principalement : les aveux des sorciers, les possessions. C'était par milliers que se reproduisaient chaque jour les déclarations les plus précises et les plus circonstanciées; l'un était allé maintes fois au sabbat, avait égorgé ou crucifié là des enfants, il y avait dit la messe avec Satan, il y avait participé aux actes les plus infâmes; l'autre s'était transformé en loup, il avait eu des pattes, du poil, il avait déchiré et dévoré un grand nombre de personnes. Quant aux possessions, elles n'étaient pas moins démontrées; des phénomènes extraordinaires et à peu près uniformes se manifestaient dans les couvents de femmes; les religieuses rapportaient avec détail leurs visions, leurs tentations, leurs crimes; elles se livraient à des convulsions inouïes, elles exécutaient des tours de force, elles sentaient en elles la présence matérielle des démons.

Telles étaient les deux grandes preuves de la sorcellerie. Rien n'était d'ailleurs plus varié que ses procédés et plus effroyable que ses résultats. Je ne saurais écrire un traité technique sur la matière; une courte esquisse peut seule trouver ici sa place naturelle.

Laissons de côté la distinction entre la magie blan-

che qui passait pour innocente et la magie noire qui ne l'était pas; c'est de cette dernière exclusivement que nous avons à nous occuper; elle faisait remonter à Salomon l'invention de ses clavicules, et l'anneau magique de ce grand magicien était le plus célèbre des talismans! Par malheur, ceux qui ont prétendu le posséder se sont fait illusion; l'anneau incomparable repose dans le tombeau de Salomon, au milieu des îles de l'océan Indien! Il est plus facile de se procurer de la peau de hyène qui rend invulnérable, du sang de chien noir qui écarte un moment les démons importuns; des émeraudes, des crapauds desséchés qui rendent aussi de petits services. Les mots *agla* et *abracadabra* ne sont pas non plus à dédaigner. Le carré magique possède une vertu reconnue; comment résister à des chiffres arrangés de telle manière que la somme soit toujours égale dans quelque sens que se fasse l'addition! J'en donnerai ici un modèle, au risque de divulguer de funestes secrets :

5	10	3
4	6	8
9	2	7

Les baguettes magiques, les miroirs magiques, les coupes magiques figuraient à leur tour dans l'arsenal des sorciers, sans oublier les armes enchantées, les

bagues constellées, les têtes d'airain qui donnaient leur avis dans les occasions importantes; les anneaux d'invisibilité; mais ce n'étaient là que les armes courtoises, les menues recettes du métier. Quiconque prétend toucher le vrai fond de la sorcellerie, doit faire connaissance avec les pactes, avec les évocations, avec les maléfices, avec les onguents pour aller au sabbat.

Les pactes (j'entends les pactes explicites et réguliers) se faisaient avec des cérémonies affreuses; on commençait par renier son baptême et par commettre des profanations de tout genre; puis on signait un contrat en bonne forme, auquel le diable, à entendre les sorciers, ne manquait jamais d'apposer sa griffe. En vertu de cette promesse bilatérale, le sorcier donnait son corps et son âme, et le diable, de son côté, s'engageait à obéir tantôt pendant un certain nombre d'années, tantôt pendant la vie entière du contractant, tantôt pendant un temps indéfini, et quels que pussent être les détenteurs futurs du parchemin.

Les évocations étaient de redoutables formules, fort différentes de l'innocent *hax, pax, max* qui guérit la morsure des chiens enragés, ou du *pater du sang* qui ferme les blessures. Il s'agit ici d'appeler les démons. J'emprunte à M. Louandre, qui les a condensés en peu de mots (*La Sorcellerie*, 36 à 54 passim), les détails les plus importants sur ce sujet.

A l'imitation des *noms efficaces* qu'employaient les Indiens, et des *lettres ephésiennes* usitées chez les Grecs, les sorciers du moyen âge avaient forgé des phrases cabalistiques où figuraient pêle-mêle des mots latins, grecs et hébreux plus ou moins défigurés. Ils y avaient joint des expressions empruntées à la liturgie, et s'é-

taient fait ainsi une langue inintelligible, un argot infernal. C'est ainsi que l'on composait les *grimoires*. L'un des plus célèbres a été attribué au pape Honorius; on lui donnait indifféremment le nom de *mystère des mystères* (*arcanum arcanorum*) et celui de *gramarium*, d'où vient sans doute le terme grimoire.

Après avoir nommé l'Esprit qu'on sommait de comparaître, et avoir invoqué le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on ajoutait : « Je t'en conjure au nom du grand Dieu vivant, Adonaï, Tétragrammaton, Jéhovah, Tétragrammaton, Jéhovah, Tétragrammaton, Adonaï, Jéhovah, O Theos, Athanatos, Adonaï, Jéhovah, O Theos, Athanatos, Ischyros, Athanatos, Adonaï, Jéhovah, O Theos, Sadaï, Sadaï, Sadaï, Jéhovah, O Theos, Athanatos, Tétragrammaton, à luceat, Adonaï, Ischyros, Athanatos, Athanatos, Ischyros, Athanatos, Sadaï, Sadaï, Sadaï, Adonaï, Sadaï, Tetragrammaton, Sadaï, Jéhovah, Adonaï, Éli, Agla, Éli, Agla, Agla, Agla, Adonaï, Adonaï, Adonaï. » On terminait en nommant de nouveau le démon évoqué, et en le menaçant des peines dont l'ange Michel punirait sa désobéissance. On joignait à la prononciation du grimoire certaines pratiques particulières. On sacrifiait des chats, des chiens, des poules noires; on portait sur soi de la corde de pendu; on cherchait surtout à se procurer des œufs de coq pondus dans le pays des infidèles; on mettait la nappe et on y servait un petit repas offert à Satan; enfin on se mettait à l'abri de ses vivacités en traçant autour de soi le pentacle, ou cercle magique.

Cet exemple suffira. Personne n'ignore, d'ailleurs, qu'on recourait accessoirement à la puissance magique

de certaines heures nocturnes, de certains rayons de la lune ou des étoiles, de certaines plantes et de certains animaux; les herbes vénéneuses et les cyprès, les serpents, les hiboux et les crapauds, les débris de cadavres, et particulièrement ceux de suppliciés, figuraient au premier rang parmi les ingrédients efficaces; il n'était pas mal non plus d'y joindre des enfants nouveau-nés, et d'écorcher soi-même avec ses dents les couleuvres et les crapauds.

J'essaye de sourire; mais, en vérité, ce qui domine en moi c'est le dégoût; il y a dans ce matérialisme abominable, dans cette action des formules, dans cet abus effroyable du nom de Dieu, dans ce mélange des objets les plus saints et des objets les plus immondes, quelque chose de hideux qui me révolte et me consterne. Je me sens bien en plein moyen âge; je reconnais l'atmosphère malsaine que tant de générations ont été condamnées à respirer.

Les maléfices avaient le même caractère que les évocations et les pactes. Je ne parle pas des simples philtres destinés à produire l'amitié ou l'amour, de l'alphabet sympathique, des petites figures de cire nouées par un cordonnet, des liqueurs dans la composition desquelles entrait l'ambre gris, la *pomme d'or*, et la racine d'*emila campana* cueillie la veille de la Saint-Jean. La sorcellerie, qui ne s'occupait de philtres qu'à ses moments perdus, avait pour but spécial de nuire; il faut donc s'attacher à cette œuvre principale, à ses sorts jetés et à ses envoûtements.

Les *bergers* (qui, comme on sait, avaient coutume d'être sorciers de père en fils) desséchaient les pâturages, changeaient les agneaux en loups, répandaient

à leur gré les épizooties, et possédaient en outre la formule seule capable de réparer leurs méfaits; cette formule en l'honneur du sel : « Sel qui es fait et formé au château de Belle, sainte Belle Élisabeth, au nom de Désolet Soffé portant sel, sel dont sel, je te conjure.... Sel je te jette de la main que Dieu m'a donnée; grappin je te prends, à toi je m'attends. »

Mais ce n'était rien encore de disposer de la vie des animaux; les sorciers avaient des maléfices contre les hommes et savaient les moyens d'en suspendre l'action ou d'en assurer le succès. L'envoûtement se pratiquait tantôt au moyen de fruits, tantôt au moyen de pauvres bêtes auxquelles on donnait le nom de l'ennemi qu'on voulait faire souffrir ou mourir; les coups qu'on leur portait étaient ressentis par la personne ainsi représentée. Mais la méthode la plus ordinaire consistait à faire une petite image de cire; on la baptisait; puis, on la piquait au cou et à la tête avec une aiguille en même temps qu'on la rapprochait du feu. Dès les premières piqûres, l'envoûté devenait malade. Quand la statuette avait achevé de fondre, il mourait. Quelquefois on avait soin de maltraiter auparavant la statuette de diverses manières; elle était jetée à l'eau, pendue, étouffée, enterrée, autant de tortures ajoutées à la maladie et à la mort! Les affaires d'envoûtement ont été nombreuses au moyen âge. Les rois et les papes ont été particulièrement exposés à ces attaques qui leur semblaient souvent fort redoutables.

Les onguents pour le sabbat termineront la liste des procédés magiques qui méritent, selon moi, une mention. Ces onguents avaient été fabriqués au sabbat dans une grande chaudière où Satan avait placé des cra-

pauds, des couleuvres, des balayures d'autels, de la limaille de cloches, et des enfants coupés par morceaux. Il en faisait des onctions aux assistants et leur en distribuait ensuite de petits pots qui servaient à les amener aux prochaines assemblées. Il suffisait, en effet, de s'en frotter les bras, les poignets et la plante des pieds, pour s'envoler aussitôt au haut de la cheminée où l'on trouvait un démon prêt à transporter le sorcier à travers les airs.

Ce qu'on voyait et ce qu'on faisait ensuite, je ne le décrirai pas, car il est des choses que nos plumes modernes doivent s'interdire quoiqu'elles remplissent tous les livres et toutes les têtes au moyen âge. Je renverrai à saint André (*Lettres sur la magie*, 320 et suiv.), qui a pris la peine de dépouiller lui-même le dossier de la grande affaire de Lahaye-Dupuis. On y trouvera sur ces hideux mystères des détails authentiques et officiels. Je n'ose en reproduire que ce qui suit :

« Il doit y avoir quatre sabbats généraux, qui doivent se tenir dans les quatre saisons de l'année. Le plus solennel de tous est celui de la veille du jour de saint Jean-Baptiste ; on y distribue la graisse et la poudre de maléfice. Le sabbat particulier doit se tenir deux fois par semaine, le lundi et le vendredi. Tous les sorciers doivent comparaître aux assemblées générales. Ce sont là les grandes assemblées du diable. Il y est assis sur son trône ; il y reçoit la foi et l'hommage de ses sujets ; il leur fait rendre compte de leurs actions et des maléfices qu'ils ont faits.... Chaque sorcier porte son herbe au sabbat ; l'un de la fougère, l'autre du gui.... J'oubliais de vous dire, qu'outre la danse particulière qui se fait ordinairement dos à dos et par où commence

le sabbat, il y en a une générale où tous les sorciers dansent à la ronde, comme font nos villageois les jours de fête et de cérémonie, au milieu de laquelle le diable se trouve, tantôt sous la forme d'un grand homme noir ayant des cornes sur la tête, tantôt sous celle d'un bouc ou d'un chien. La danse finie, le diable s'accoude sur une table et reçoit les hommages des danseurs qui vont les lui rendre les uns après les autres, ayant tous à la main des chandelles de poix noire allumées.... Il ne répond aux requêtes de ceux qui veulent s'engager avec lui qu'à la troisième ou quatrième fois qu'ils vont au sabbat.... Il leur fait alors renier chrême et baptême, les fait renoncer à Jésus-Christ et à son Église; et pour les confirmer dans leur nouvelle croyance, il imprime sur l'une des parties de leur corps la marque de l'ongle d'un petit doigt de l'une de ses mains, marque qu'il rend insensible.... Il les marque jusqu'à trois fois, en trois différents temps, en trois endroits différents. C'est à la troisième que le sorcier, qui doit avoir au moins vingt-cinq ans, s'engage et fait son dernier vœu, duquel il ne peut point se relever.... »

Voilà les faits principaux; quel est le moyen d'en rendre compte?

Fontenelle a dit dans son rapport sur la magie « qu'ils ne peuvent être rapportés à la physique. » Je suis tout à fait de son avis, si l'on accepte comme point de départ la réalité objective de toutes ces choses; mais si l'on n'accepte pas un point de départ pareil, si l'on demande aux impressions subjectives l'explication de tant d'étranges aveux, on s'aperçoit que le mot de Fontenelle, trop souvent répété depuis par d'autres académi-

ciens, est on ne peut plus inexact et dangereux ; le surnaturel apocryphe n'a pas de meilleur appui. Étudions la sorcellerie, et nous découvrirons que rien ne sort ici du domaine de la physiologie et de la physique, des effets nerveux et des fluides.

Il convient d'éliminer d'abord les fraudes et les contes à dormir debout.

Quant aux fraudes, elles ont été bien plus nombreuses qu'on ne le dit, et j'en donnerai une preuve illustre à la fin de ce chapitre en analysant la procédure de Loudun. Mais comme les documents que nous possédons sur cette affaire nous font défaut pour la plupart des autres, comme il est certain, d'ailleurs, que les aveux des sorciers écartent le soupçon de mensonge dans la plupart des cas, je me contente de faire mes réserves et je passe outre.

Les contes absurdes ne méritent pas non plus une longue réfutation, car ils se réfutent tout seuls. Je n'en parle guère que pour m'étonner de l'aisance avec laquelle les champions du moyen âge se meuvent au milieu de ces historiettes. Tout leur est bon : traditions des pères, crédulités des siècles ignorants, superstitions des peuples sauvages, surnaturel païen, juif et musulman, exagérations de voyageurs, anecdotes de journaux. Quand on ouvre leurs livres, on a le sentiment d'être tombé sur des recueils d'Anas, ou sur les hauts faits des ogres et des Barbes-Bleues, inventés pour l'amusement de la jeunesse.

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Mais pour que Peau-d'Ane me plaise, il ne faut pas

qu'il soit transformé en article de foi; l'argumentation théologique qu'on y mêle me gâte un peu la naïveté du récit. Je trouverais assez drôle l'idée d'une sorcellerie polaire et d'une sorcellerie montagnarde, l'une favorisée par l'aplatissement du globe terrestre qui permet l'écoulement plus facile des émanations fluido-sataniques qu'il contient, l'autre favorisée par le rapprochement de ces régions élevées où circulent d'autres influences du même genre; mais quand on me dit cela sérieusement, je me demande à qui on en a, et jusqu'à quel point il sera nécessaire d'entrer dans des discussions pareilles en comparant l'abondance relative des sorciers sur les hauts alpages de la Suisse et dans les plaines de la France ou de l'Italie. L'histoire des lamas qui s'ouvrent le ventre et qui le referment ensuite miraculeusement m'avait paru assez amusante dans le livre du père Huc; mais elle perd tout son charme à mes yeux dès qu'elle figure parmi les preuves de M. de Mirville, à côté de la lutte des barques tirées par les génies, à côté des hommes invisibles et des autres merveilles qui « courent les rues » en Chine, au dire des missionnaires catholiques. Je pouvais accepter, sans m'en étonner beaucoup, la crédulité de ces missionnaires qui ne se doutent ni des faux ventres, ni des cordes tendues sous l'eau, ni surtout de l'absurdité des mille rapports auxquels ils prêtent une oreille trop complaisante; je me sens plus rebelle vis-à-vis des docteurs dont les traités *ad hoc* ramassent toutes ces niaiseries, les rangent en bataille contre la raison et contre l'Évangile, et s'en servent pour réhabiliter au milieu de nous les croyances, les institutions, les persécutions d'un temps odieux.

Écartant donc ces tristes recueils de fables puériles

au niveau desquelles la discussion ne doit pas descendre, je demeure en présence des seuls faits qui aient de la consistance et de la valeur : les aveux et les possessions.

Il est une manière de les expliquer physiquement, que je ne rappelle ici que pour mémoire. Les corpuscules, on l'a vu, étaient devenus à une certaine époque l'explication universelle. Quand on avait parlé des atomes ou esprits qui se détachent de tel ou tel objet, on pensait avoir résolu toutes les difficultés. Un magicien fait périr les bestiaux, ce sont les corpuscules! un bouquet communique une sorte de possession, les corpuscules!

Ce que j'ai à dire est moins merveilleux. Je montrerai que les aveux de sorcellerie et les marques de possession ont leur source principale dans l'hallucination diurne et nocturne, surtout dans les rêves. Je montrerai aussi que la torture, que l'orgueil, que l'influence des drogues employées, qu'enfin l'action fluidique rendent un compte suffisant de tout ce qui s'est passé au moyen âge.

Il est évident d'abord que dans la plupart des aveux la chose confessée n'a pu avoir aucune réalité objective. En vain les aveux sont-ils alors sincères, spontanés, persévérants; le crime dont l'accusé se reconnaît coupable, et pour lequel il va périr en en rappelant avec complaisance les particularités les plus minutieuses, ce crime n'a pas été commis.

Des sorcières avouent qu'elles ont enlevé un grand nombre d'enfants et qu'elles les ont égorgés au sabbat; or il se trouve qu'aucun enfant n'a disparu. Un lycanthrope raconte ses transformations en loup au moyen des pommades magiques dont il se frottait; il a tué ici

un jeune garçon, là il a dévoré une femme, plus loin il a sucé le sang d'une petite fille; or il n'a péri dans la contrée ni petite fille, ni femme, ni jeune garçon. Une sorcière décrit son voyage au sabbat; or on a pris soin de l'attacher dans son lit et on ne l'a pas perdue de vue un seul instant.

« Le sieur de Joanissena, écrit Delancre, ayant attaché sa servante à la jambe bien serrée, elle étant auprès du feu, une nuit qu'elle devait aller au sabbat, tout aussitôt qu'elle faisait le moindre semblant de dormir, il l'éveillait rudement. Néanmoins le diable trompa le maître, car elle fut au sabbat, confessa y avoir été, et lui en dit toutes les particularités, confirmées par une infinité d'autres qui étaient allés en même temps » (*Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, 67.) Les historiens rapportent beaucoup de faits analogues, mais aucun qui soit aussi frappant, car ici la sorcière a été tenue éveillée, ce qui n'a pas empêché l'hallucination. Je suis moins étonné de ce qui arriva à celle dont parle le docteur Calmeil (I, 229) : « Elle s'engagea à aller au sabbat en plein jour, et devant tout le monde, à la condition qu'on lui permettrait de se frotter le corps avec une certaine pommade dont l'emploi lui était familier. On ajoute qu'aussitôt que l'opération fut achevée, elle tomba comme morte, et qu'elle n'en soutint pas moins, après avoir passé plusieurs heures roide et dans la plus parfaite immobilité, qu'elle revenait du sabbat et qu'elle avait été témoin de tout ce qui s'y était passé. »

Comment douter que le phénomène entier ne s'accomplisse dans l'imagination des prétendues sorcières? Gassendi chercha à en donner un jour la démonstra-

tion directe. Il prit des paysans, qu'il oignit lui-même d'une pommade à laquelle il attribua devant eux la propriété de transporter au sabbat. Effectivement ils s'endormirent (il y avait de l'opium dans la pommade), et à leur réveil ils ne manquèrent pas de raconter avec pleine conviction les scènes différentes auxquelles ils venaient d'assister.

Au reste, cela était bon au temps de Gassendi. Aujourd'hui on pourrait employer tous les onguents et en frotter tous les paysans de notre pays, il est probable qu'aucun d'eux ne ferait le voyage. C'est qu'à présent les esprits ne sont plus exposés à l'action presque irrésistible d'une croyance et d'une excitation générale. La croyance même ne suffirait pas si elle était séparée de l'excitation, et rien ne le prouve mieux que l'effet produit par les grands procès de sorcellerie : dès qu'ils avaient commencé et que l'émotion s'était communiquée, les magiciens et les sorcières se multipliaient à vue d'œil; dès qu'ils étaient terminés et que l'ébranlement moral s'apaisait, on ne rencontrait plus personne qui allât au sabbat.

Mais quand l'excitation et la croyance venaient à coïncider, oh! alors, malheur! Comment les têtes les plus solides auraient-elles résisté à ces hallucinations contagieuses? Figurez-vous des imaginations souillées dès l'enfance par la *Légende dorée* et par des livres analogues circulant seuls à l'exclusion de la Bible; on ne s'entretient que de loups-garous, que de magiciens, que de maléfices, d'enfants emportés au sabbat, de couvents envahis par la possession, d'exorcismes terribles pratiqués pendant des années au grand péril des prêtres qui s'y dévouent; on sait que l'Église sanc-

tionne toutes ces croyances et qu'il n'est pas un théologien qui les mette en doute; que deviendront des hommes habitués à vivre dans un tel milieu, si tout à coup éclate une de ces sombres tragédies qui attestent l'action actuelle de la sorcellerie? Chacun se met à y penser, à en rêver; on soupçonne les autres, on se soupçonne soi-même, les songes et les hallucinations arrivent, et bientôt les habitués du sabbat abondent tellement que les bûchers n'y peuvent suffire; on voit sortir de terre ces armées de sorciers, que le juge Boguet, sous Henri IV, comparait à celle de Xerxès; pas une communauté qui n'ait alors ses énergumènes, pas une église où l'on n'entende des hurlements et des aboiements, pas un village qui ne soit le théâtre de merveilles diaboliques, pas un berger qui manque de devenir magicien.

Ici vient se placer une remarque de saint André (*Lettres*, 319) : « Il n'y a point d'accusé, je veux dire de ceux qui croient être sorciers véritablement, qui ne parle du sabbat comme il en a entendu parler, qui n'en fasse les contes qu'on lui en a faits ou qu'il a lus dans les livres. » Un curé auquel il avait communiqué les pièces relatives à l'affaire de Lahaye-Dupuis, les lui renvoie avec cette observation : « Leur sabbat est fait comme celui de tous les livres, de tous les temps et de tous les pays : ils se graissent tous, et un grand homme noir à cornes les transporte par la cheminée; leur danse, le plaisir du bas métier, les enfants coupés par morceaux, bouillis avec des serpents dans la chaudière, la poudre de maléfice, l'enregistrement écrit par le grand maître avec du sang, le grand bouc, les chandelles noires, tout cela va partout du même train. » (343.)

Les variantes, aussi connues que le texte, consistaient en ceci, que certaines sorcières allaient au sabbat sur un manche à balai, et que dans chaque pays elles employaient les termes locaux. Celles de Savoie se nommaient *Éryges*, et nommaient le diable la *pute-béte*; mais cela ne changeait rien au fond des choses, et chacun retrouvait exactement dans ses rêves ce qu'il avait appris par la tradition.

Quant aux lycanthropes, leur leçon n'en est pas moins bien faite. Ils ont tous couru les bois changés en loups; ils ont attaqué et dévoré des enfants, et ils conservent encore un grand goût pour la chair humaine. Quelques-uns ont des peaux de loups dont ils se revêtent, d'autres n'ont pas besoin d'endosser ce costume; mais la différence est petite, et s'il est réellement arrivé quelquefois que des enfants ont été égorgés et en partie dévorés par ces malheureux, c'est ce qui se passe aujourd'hui encore. Il y a des idiots dont les accès de fureur produisent des résultats analogues.

J'ai prononcé le mot d'idiots; il est en effet des loups-garous et des sorcières chez lesquels l'ébranlement nerveux avait le caractère d'une véritable maladie. Si quelqu'un doutait encore de la nature purement subjective du phénomène, s'il ne lui suffisait pas d'avoir vu des lycanthropes dévorer des victimes imaginaires, ou des sorcières que l'on bat et que l'on pince pendant leur sommeil faire entrer dans le récit de leur course nocturne les mauvais traitements qui leur ont été infligés ainsi, j'inviterais ce douteur à parcourir l'histoire des signes morbides qui ont accompagné souvent la possession et qui en dénoncent l'origine.

M. Calmeil prouve très-bien que l'ermite de Saint-

›nnot, brûlé comme loup-garou en vertu d'un arrêt
ı parlement de Dôle, que Pernette Gandillon, son frère
son neveu, condamnés quelques années après, étaient
: vrais fous furieux, absolument semblables à ceux
ıe nous mettons aujourd'hui dans nos maisons
aliénés (I, 279 et suiv., 314 et suiv.). Il montre, par
ıistoire de la fameuse possédée de Vervins, que c'était
ıe pauvre femme atteinte d'hystérie et de catalepsie
34), exorcisée en grande cérémonie à Laon, sur un
ımense échafaud qu'entouraient des flots de catho-
ques et de protestants prêts à entrer en lutte et criant
ı uns au miracle, les autres à l'imposture. Interrogée
r le prince de Condé et par Charles IX, Nicole Aubry
conta plusieurs circonstances qui accusaient un état
aladif; elle tombait du haut mal et perdait connais-
nce pendant des heures entières; à la suite de ses
cès, elle demeurait sourde, muette, paralysée, pelo-
nnée sur elle-même. Après son retour à Vervins,
cole se guérit peu à peu.

Convulsions, syncopes, cris, tous les symptômes dont
ıus avons constaté la nature morbide chez les jansé-
stes et chez les camisards, nous les retrouvons chez
ı possédées et chez les sorcières. Nous retrouvons
ıssi chez elles le fait significatif d'épidémie, qui ma-
feste la communication de l'ébranlement nerveux.
est même compliqué d'un autre fait non moins
marquable : la tendance aux hallucinations diabo-
ques est souvent héréditaire.

Dans les grandes procédures du haut Languedoc, au
ɪ° siècle, nous voyons figurer Jeanne dont la mère
'ait été brûlée comme sorcière et qui encore enfant
'ait été condamnée à assister à ce supplice. Remy,

parlant des poursuites qui furent dirigées vers le même temps contre les sorciers de Lorraine, déclare qu'il a souvent opiné ainsi que ses collègues pour qu'on fouettât de tout jeunes enfants en présence du bûcher qui consumait leurs proches. « Mais Satan, dit-il, continuait à les retenir dans ses filets. » Il cite, en effet, Nicole Morele, Dominique Petrone, Matthias et beaucoup d'autres, qui, filles et fils de sorciers, ont visité le sabbat dès leur première jeunesse et n'ont cessé d'y aller depuis lors. Enfin Boguet, énumérant les présomptions légales de sorcellerie, a soin de placer parmi elles la circonstance que l'accusé a eu des sorciers dans sa famille.

Tant il est vrai que les aveux des sorciers ne reposent sur rien, sinon sur les idées fortement empreintes dans leur esprit et en particulier sur celles qui leur ont été communiquées dès l'enfance !

La contagion des sorcelleries et des possessions achève de démontrer notre thèse. M. de Mirville, je le sais bien, voit là une preuve sans réplique de l'action du diable; il ne craint pas de parler de contagion satanique et de foyers d'infection; mais comme nous ne voyons pas que les vrais démoniaques, ceux du Nouveau Testament, infectassent les pays qu'ils traversaient et y fissent naître les possessions par centaines ou par milliers, il nous sera permis de rester fidèle aux notions de simple bon sens qui unissent ces deux idées: épidémie, affection morbide.

Qu'on ne m'objecte pas non plus que les épidémies de ce genre ont cessé. Je répondrais qu'elles renaissent partout où reparaît une croyance du genre de celle qui régnait il y a quelques siècles. Ce qui se passe en Amé-

rique a déjà le caractère d'une épidémie; ce qui n'a pas cessé de se passer chez les ascètes musulmans mérite une qualification semblable. Ils se mettent dans un tel état physique et moral, que des visions identiques finissent par se présenter à chacun d'eux, les visions convenues, prévues, et par cela même inévitables.

C'était là précisément ce qui arrivait dans les couvents de nonnes que parcourait jadis une rapide contagion ; c'était ce qui arrivait dans les populations envahies tout à coup par la sorcellerie; c'est ce qui arrive encore chez les peuples soumis aux horribles hallucinations du vampirisme. Lors de l'épidémie démonolatrique qui désola le Labourd, les enfants eux-mêmes furent atteints par la maladie et commencèrent à avoir les hallucinations du sabbat. C'était surtout pendant leur sommeil que les pauvres petits se sentaient transportés en l'air par des femmes métamorphosées en chattes. « Deux mille enfants du Labourd, écrit Delancre, présentés au diable au sabbat par certaines femmes qu'ils nomment par nom et prénom, dont la plupart ont été exécutées à mort comme sorcières et les autres en sont à la veille, soutiendraient la réalité de ce transport, sans jamais varier. » (Préface, 4.)

M. Calmeil, qui a réuni tous les détails relatifs à ces enfants, rapporte qu'on les rassemblait par bandes dans les églises, où on avait soin de les tenir, autant que possible, éveillés, et de les garder à vue depuis le commencement jusqu'à la fin de chaque nuit, dans la crainte qu'ils ne fussent enlevés et menés aux assemblées diaboliques. Si par malheur ils succombaient un moment au sommeil, presque aussitôt ils se trouvaient en présence des sensations les plus inconcevables

boyer. Je termine par la constatation de ce dernier fait ce que j'avais à dire sur les hallucinations contagieuses de la sorcellerie.

M. Calmeil raconte (I, 503 à 511) les aboiements des femmes d'Amou, près de Dax, en 1613. Il emprunte à Delancre le passage suivant de son *Tableau* : « Nous avons appris qu'elles (les sorcières de la paroisse d'Amou) donnaient deux sortes de maux, l'épilepsie ou mal caduc, et le mal qu'elles appellent mal voyant ou mal de layra.... Quant au mal de layra, c'est chose monstrueuse de voir parfois à l'église, en cette petite paroisse d'Amou. plus de quarante personnes, lesquelles, toutes à la fois, aboient comme des chiens.... Cette musique se renouvelle à l'entrée de chaque sorcière qui a donné parfois ce mal à plusieurs ; si bien que son entrée dans l'église en fait layra, qui veut dire aboyer, une infinité.... »

Delancre annonce que cette dénonciation involontaire a permis de mettre la main sur des sorcières, en fort grand nombre. On connaît si bien la relation qui existe entre les aboiements et la présence de la sorcière qui a communiqué ce mal, que les parents des aboyeuses se hâtent de courir à la rue dès qu'on commence à japer dans leurs maisons ; ils arrêtent la femme qui se trouve alors devant chez eux, et voilà une coupable de plus livrée au zèle des magistrats.

Les aboiements des femmes d'Amou rappellent les miaulements, les bêlements et les ramages qui ont éclaté à Amsterdam, au monastère de Sainte-Brigitte, chez les Filles de Kintorp et en vingt autres lieux. Partout le mal a été transmis, partout il se manifeste dans toute sa force dès que la personne qui l'a transmis

approche et avant même qu'on puisse la voir. Delancre en donne des preuves remarquables. Les sorcières, au reste, confessaient ouvertement que le mal de layra avait été donné par elles. La femme Broquéron, qui périt du dernier supplice, en a fait, entre autres, l'aveu formel. On se concertait au sabbat, disait-elle, pour savoir à quelles personnes on inoculerait les aboiements.

J'ai dû insister sur l'hallucination, qui est l'explication essentielle des phénomènes de sorcellerie et de possession; je ne dirai que peu de mots des explications secondaires.

La torture est une de ces explications. Si beaucoup d'aveux ont été faits et maintenus librement, il en est aussi que la crainte a extorqués. Les mêmes inquisiteurs qui arrachaient quelquefois aux chrétiens séparés de l'Église romaine des aveux révoqués ensuite sur l'échafaud, appliquaient leurs procédés aux accusés de sortiléges, et les juges laïques marchaient souvent sur leurs traces. L'art de reconnaître et de torturer les sorciers était devenu la spécialité de certains hommes. Les tourments de la question avaient remplacé peu à peu les autres modes d'information, et beaucoup d'accusés ont certainement consenti de la sorte à des confessions mensongères qui ont ensuite honorablement figuré dans les procès-verbaux tachés de sang où tant de gens vont chercher encore leurs preuves historiques.

Qui ne se méfierait de semblables sources, en lisant dans Boguet les règles à suivre vis-à-vis des sorciers, règles qui semblent empruntées mot pour mot à l'inquisition? Selon Boguet (*Discours sur les sorciers*), on doit jeter l'accusé dans une geôle obscure et étroite, on

doit lui imposer les plus douloureuses privations et l'appliquer à la torture. Il veut qu'on y revienne à trois fois, s'il le faut. Il admet le témoignage du père contre le fils et celui du fils contre le père. Il considère surtout comme importante la déposition des enfants. Il veut d'ailleurs qu'on fasse périr les petits sorciers, car le mal des parents se communique à leur lignée; seulement sa miséricorde va jusqu'à étrangler les petits sorciers, au lieu de les brûler vifs.

Quand on parcourt ces règles, si propres à faire regretter le doux et saint régime du moyen âge, on demeure convaincu que l'hallucination n'explique pas tout en matière de sorcellerie, et qu'il faut faire leur part aux chevalets. Il y a telle procédure qui ne laisse aucun doute à cet égard. Je citerai entre autres celle qui fut dirigée en 1598 contre Aupetit, curé de Payas, en Limousin. Il avait tout nié, jusqu'au moment de la torture; mais une fois appliqué à la question, il avoua ce qu'on voulut : il avait adoré le diable; il en avait reçu une poudre noire pour commettre mille forfaits; il avait tué beaucoup de gens et beaucoup de bêtes; il avait fait périr les châtaignes; pour faire venir le démon, il disait : Tyran! tyran! Béelzébuth!

Si la torture n'explique que trop des confessions pareilles, l'orgueil (un orgueil étrange!) donne le mot de beaucoup d'autres aveux. Une possédée, une sorcière jouaient un certain personnage; souvent elles pouvaient espérer que la justice n'interviendrait pas; puis, lorsqu'elle était intervenue, la vanité empêchait la malheureuse de se démentir. Elle avait la satisfaction de faire de l'effet jusqu'au bout. Le père Lebrun raconte l'histoire de la femme Avenel, qui, de son temps,

fut brûlée vive à Rouen. Jalouse de certaines dévotes qui étaient fort considérées du curé, elle voulut avoir aussi ses longues audiences, et elle se donna pour experte en sorcellerie. « Je puis vous assurer, disait Lebrun, que le curé lui en apprit tout ce qu'elle en savait. » Quoi qu'il en soit, elle lui persuada qu'elle s'était donnée à Satan, elle finit peut-être par se le persuader un peu à elle-même, tant et si bien qu'on la brûla.

Il serait aisé de multiplier les exemples; celui-là suffit. Je ne ferai également qu'indiquer une nouvelle cause accessoire qui, avec la torture et la vanité, est venue en aide aux hallucinations pour amener ces aveux dont on s'étonne. Les drogues qu'employaient les sorcières ajoutaient à leur excitation naturelle. Dans la composition de ces drogues entrait le *stramonium*, le *solanum somniferum*, l'*opium* et la jusquiame[1]. De telles substances devaient provoquer un sommeil fébrile, des rêveries et des cauchemars. Personne n'ignore que les magiciens de l'Inde et de l'Égypte ne manquent pas de faire brûler de l'encens et certaines poudres produisant une fumée qui porte au cerveau. Les onctions qui précédaient le voyage au sabbat n'étaient donc pas aussi indifférentes qu'on l'i-

1 Les effets de la jusquiame noire sont extraordinaires. Les journaux du mois d'avril dernier nous racontaient l'accident arrivé à une famille de Lillers (Pas-de-Calais) qui avait commis l'imprudence de manger les racines de cette plante. Ceux qui en avaient goûté tombèrent dans des accès de rires frénétiques, de danses, de contorsions; les uns semblaient être fous, les autres se laissaient aller au sommeil; un des membres de la famille était devenu roide, et tout son corps avait pris une apparence cadavérique.

magine ; elles n'influaient pas seulement sur l'imagination, elles produisaient un effet physique. M. Louandre rapporte (*La Sorcellerie*, 98) que les médecins du pape Jules III voulurent éprouver sur une femme attaquée d'une maladie nerveuse une pommade trouvée chez un sorcier ; elle dormit trente-six heures de suite, et à son réveil elle raconta une foule d'hallucinations étranges. Des faits analogues se sont fréquemment reproduits.

Enfin ce qui, dans les faits de sorcellerie, ne doit pas être porté au compte de l'hallucination, de la torture, de la vanité, ou des drogues, il faut l'imputer à l'action fluidique. On sait ce que j'entends par ce mot, et que je désigne ainsi la force physique, quelle qu'elle soit, qui se manifeste dans les expériences du magnétisme animal, de la biologie et des tables tournantes. Or, on rencontre fréquemment chez les possédées et chez les sorcières des phénomènes qui rappellent trait pour trait les effets du fluide nerveux. Prenons pour exemple la possession qui éclata au XVIIe siècle chez les religieuses d'Auxonne.

« Elles entraient, dit M. Calmeil, en extase ou dans le somnambulisme, tantôt au commandement des exorcistes, tantôt à l'heure précédemment indiquée par leurs compagnes d'infortune. L'évêque de Châlons, ayant commandé au démon qui possédait la nommée Denise de suspendre la sensibilité de cette fille et de la rendre inaccessible à la souffrance, on put enfoncer une épingle sous la racine de l'ongle sans obtenir un signe de douleur. » (II, 134.)

D'autres nonnes tombaient aussi dans l'engourdissement et dans l'insensibilité. Pendant leurs accès de somnambulisme, elles se signalaient par des tours

incroyables de force et de souplesse. Lorsqu'on exorcisa la sœur Catherine, elle parut la tête renversée, les yeux ouverts, la prunelle absolument retirée sous la paupière supérieure. Ces filles avaient alors une certaine intelligence du latin. Elles témoignaient avoir connaissance des pensées secrètes, et elles obéissaient aux commandements non exprimés. Elles parvenaient au fameux *état de mort*, suspendant les mouvements du cœur et les pulsations artérielles.

Qui ne reconnaîtrait là les principaux effets du magnétisme animal? Or ce magnétisme se retrouve dans toutes les sorcelleries antiques et modernes; il y a longtemps certes qu'il s'est donné des allures surnaturelles, tout agent physique qu'il est. Remontez jusqu'aux pratiques des anciens sorciers indiens ou égyptiens, vous y trouverez des passes, des assoupissements provoqués, des clairvoyances, tous les effets de cette force que nous nommons, pour abréger, fluide nerveux. Et l'Égypte moderne vous les montrera comme l'Égypte ancienne; nous avons déjà remarqué à quel point les traits essentiels du magnétisme et de la biologie se retrouvent dans les expériences de sorcellerie que M. Léon de Laborde a faites au Caire.

On insiste néanmoins, on soutient que plusieurs prodiges constatés des magiciens et des possédées ne peuvent rentrer dans aucune des explications naturelles que nous avons empruntées aux hallucinations d'abord, et ensuite aussi aux erreurs du témoignage, à la fraude, à la crainte de la torture, à l'action de certaines drogues, à celle du fluide nerveux. Les prodiges, s'écrie-t-on, sont des prodiges, et demeurent tels en dépit de toutes les explications.

De quels prodiges veut-on parler? Ce n'est pas sans doute des développements extraordinaires de force et de souplesse qui ont accompagné constamment l'épidémie des nonnains. Nous avons déjà vu que ces contorsions, ces tours d'adresse, ces hurlements, ces miaulements, ces danses maniaques, ces rotations prolongées, sont les symptômes de certains états nerveux. Quant aux religieuses qui font l'arbre droit, qui grimpent aux murs et qui en descendent la tête en bas et les pieds en haut, qui se courbent en arc, qui courent sur les toits, qui sautent à une grande hauteur comme lancées par la détente d'un ressort, je ne pense pas qu'elles nous étonnent beaucoup après ce que nous avons vu à Saint-Médard. L'insensibilité physique qui se manifeste parfois chez elles ne nous surprendra pas davantage, non plus que la pénétration des pensées et l'intelligence de quelques phrases grecques ou latines; nous savons en effet quelles sont parfois les merveilles de la réminiscence maladive. Marthe Brossier, cette prétendue possédée que Henri IV parvint à réduire au silence, et dont la possession se dissipa parce qu'on eut la sagesse d'interdire les épreuves publiques, Marthe Brossier avait des accès pendant lesquels elle répondait convenablement aux questions qui lui étaient faites en grec et en anglais; une commission de médecins prétendit l'avoir constaté.

Se rejettera-t-on sur le fameux dédoublement, et nous le donnera-t-on comme la preuve sans réplique de l'intervention surnaturelle des démons? Mais c'est un des caractères habituels de l'hallucination, que nous ayons l'illusion d'entendre une voix intérieure, de nous partager en deux êtres dont l'un écoute l'autre

et le voit agir. Le lecteur n'a pas oublié les camisards et leur formule constante : « Mon enfant, je te dis. » Il a d'ailleurs présentes à l'esprit ces terribles histoires de monomanes qui commettent des crimes atroces, qui égorgent leurs enfants, et qui déclarent ensuite avec une évidente sincérité que *quelque chose* les a poussés. Ce *quelque chose* était l'idée fixe, la monomanie ; il n'y a guère de fou qui n'ait plus ou moins conscience du dédoublement, et il n'y a guère d'halluciné qui, en se dédoublant, ne se place sur le chemin qui mène à la folie.

Je cherche donc des prodiges, et je n'en trouve point. A moins toutefois qu'il ne faille appeler ainsi les clous rejetés par telle possédée, les pierres qui courent après telle autre, les apparitions constatées par l'épouvante des animaux, la vue à distance des magiciens, d'un Torralba par exemple.

Pour commencer par celui-ci, je remarquerai que cet homme célèbre que l'Espagne et l'Italie ont admiré et auquel Cervantès a accordé dans son *Don Quichotte* une immortalité un peu malicieuse, n'a rien fait qui soit réellement inexplicable. La présence à ses côtés du génie que tant de gens auraient voulu voir, et qu'un grand seigneur aurait voulu lui acheter, rentre dans la catégorie des hallucinations connues, et cela d'autant mieux que la vision paraît avoir augmenté avec la lune. Les voyages de Torralba sur un bâton ne sont pas plus authentiques que ceux des sorcières ; ils n'ont d'autre témoin que lui-même ; il disait : « Je suis allé cette nuit à Venise ; » c'est-à-dire qu'il l'avait rêvé. Pour sa fameuse vision du sac de Rome, je ne comprends pas l'admiration qu'elle inspire. Sans recourir

à la vue à distance que prétendent posséder certains somnambules, je soutiens que la marche du connétable de Bourbon était connue, qu'on s'en effrayait fort à Rome, que les grands amis de Rome tels que Torralba devaient s'en inquiéter aussi, et que dans de telles conditions il n'est pas difficile de concevoir que la prise et le pillage de cette ville se soient présentés à l'imagination du soi-disant magicien. Son pressentiment a été cette fois confirmé par l'événement, et les contemporains, selon l'usage, se sont souvenus de la coïncidence heureuse en oubliant celles qui sans doute ne l'avaient pas été.

Tous les grands faits de vue à distance comportent l'explication qui s'applique, on vient de le voir, au plus considérable d'entre eux. Les terreurs que des animaux auraient ressenties à l'aspect de prétendus spectres constitueraient-elles une preuve plus solide du surnaturel diabolique? Je ne le pense pas. L'on voit en Écosse et aux Hébrides, dit M. de Mirville, des chevaux, au milieu de l'ardeur et de la plus grande vitesse, s'arrêter tout court lorsque les cavaliers qui les montent éprouvent une vision du même genre (226); et il raconte l'aventure d'une dame dont les chevaux refusèrent subitement d'avancer; elle met la tête à la portière, et demande à son cocher ce qui arrive. « Ce qui arrive, madame! mais vous ne voyez donc pas ce cavalier qui me barre le chemin, qui menace mes pauvres bêtes de sa lance et qui les empêche de passer? » Il me sera permis de penser que dans ces divers cas l'hallucination du cocher ou du cavalier suffit pour qu'ils serrent involontairement la bride ou les rênes et forcent les chevaux à se débattre entre les coups de fouet qui pro-

voquent leur course et l'action du mors qui l'entrave. On se cabrerait et on *renâclerait* à moins! Je suis loin de nier, d'ailleurs, que l'impression morale de l'homme ne puisse aussi se transmettre aux bêtes par une communication fluidique; elles participent peut-être de la sorte à l'ébranlement que nous causent les apparitions sinistres que nous croyons contempler. Ainsi s'expliqueraient, au besoin, les agitations convulsives qui, selon le docteur Kerner, s'emparaient des animaux dans le voisinage de la voyante de Prévost; mais il est beaucoup plus probable que le docteur s'est fait illusion.

Pour ce qui est des pierres mystérieuses, dont quelques personnes ont été assaillies, le mystère n'est pas aussi insondable qu'il en a l'air : c'est un fait d'hallucination analogue à beaucoup d'autres. Lorsque dans la grande sorcellerie de Salem, aux États-Unis, des cailloux d'une forte dimension atteignirent certains individus, on constata que les prétendus cailloux ne pouvaient se retrouver, et que les prétendus coups n'avaient laissé aucune trace (Voir *Mather*). On croit voir des pierres lancées, comme le chirurgien Manoury, ce persécuteur féroce d'Urbain Grandier, croyait le voir à ses côtés, un soir qu'il revenait de visiter un malade; depuis lors la vision ne le quitta plus, et il mourut en la contemplant. En quoi le premier phénomène diffère-t-il du second?

Les objets rejetés par des possédés et par des saintes (n'oublions pas nos stigmatisées du Tyrol) sont tout simplement des objets avalés par eux, soit avec une intention de fraude, soit par l'effet d'une habitude maniaque dont ils n'ont pas conscience. M. Calmeil (I, 190, 265 et 278; II, 173) rapporte des observations de Wier,

qui prouvent qu'au XVIe siècle on a souvent constaté l'ingurgitation de fragments d'os, de plumes, de morceaux de fer. Les enfants trouvés d'Amsterdam qui furent atteints de convulsions en 1566, rejetaient des clous, des aiguilles, des flocons de laine, des chiffons, des morceaux de peau et d'autres corps étrangers qu'ils avaient avalés à l'insu de tout le monde. Les jeunes filles dont les danses frénétiques et contagieuses épouvantèrent, en 1681, les environs de Toulouse, cherchaient, dans l'intervalle de leurs crises, à avaler des morceaux de ruban et des épingles crochues. M. Calmeil cite ses propres observations et celles de M. le docteur Pouzin, et elles achèvent de démontrer que cette étrange faculté n'est rien moins que miraculeuse.

Ainsi donc, à part quelques actes bizarres qu'expliquent l'action fluidique ou la simple excitation du système nerveux; à part les phénomènes connus de l'état de convulsion ou de l'état magnétique, les grands faits de la sorcellerie, tels qu'ils sont constatés par d'innombrables aveux, ont un caractère essentiellement subjectif; c'est dans l'homme qu'ils s'accomplissent et non hors de lui; ils sont le vivant reflet dans l'imagination des idées qui règnent avec puissance.

Je me range à l'avis de Montaigne, qui écrivait vers la fin du XVIe siècle dans ses *Essais* (III, 281) : « Les sorcières de mon voisinage courent hazard de leur vie sur l'avis de chaque nouvel autheur qui vient donner corps à leurs songes.... Je suis lourd et me tiens un peu au massif et au vraysemblable.... Je vois bien qu'on se courrouce, et me deffend-on d'en doubter sur peine d'injures exécrables. Nouvelle façon de persuader! Pour Dieu, mercy, ma créance ne se manie

pas à coups de poing.... à tuer les gens, il faut une clarté lumineuse et nette, et notre vie est trop riche et essentielle pour garantir ces accidents surpernaturels et fantastiques. »

Oui, à tuer les gens il faut une clarté lumineuse et nette; or on a tué beaucoup de gens, et cela sans y voir clair, ni eux non plus. Tout le monde a cru au surnaturel diabolique; je viens de montrer à quoi il se réduit! Ce n'est pas à dire au reste, et je termine par cette réflexion, que le diable n'ait été pour rien dans les sorcelleries du moyen âge. Il agissait alors, mais autrement qu'on ne l'a dit; il agissait pour propager les superstitions impies; il agissait pour faire croire à ses prodiges, à ses sortiléges, à ses infections matérielles et miasmatiques; il agissait pour aider à ce développement immense d'impureté, cortége obligé des possessions; il agissait pour remuer les lies du cœur et pour écarter toujours plus les hommes de la pure lumière évangélique.

J'ai annoncé que je ne finirais pas ce chapitre sans avoir abordé de front et sérieusement l'affaire des possédées de Loudun. Il est temps de tenir ma promesse.

J'y trouve cet avantage, d'abord que l'affaire de Loudun étant un terrain choisi par nos adversaires, leur défaite aura une signification particulièrement grave; puis que la procédure de Grandier soulève les questions de sorcellerie aussi bien que celles de possession, en sorte qu'elle nous offre une occasion admirable de les étudier toutes sur le vif, avec des documents certains et en face de contradicteurs habiles. Voici donc

le fait le plus curieux, le plus avéré, le mieux connu, celui dont l'étude nous aidera le mieux à mettre en évidence la réalité ou la fausseté des deux portions essentielles du surnaturel satanique. Examinons-le en détail, et quoique la question générale des possessions soit déjà résolue, attachons-nous à cette possession spéciale qu'on nous oppose comme un argument décisif.

Je soutiens que ce qui a dominé dans cette odieuse affaire, c'est la fraude, laquelle n'exclut pas d'ailleurs cet entraînement, cette sincérité relative, cette excitation nerveuse causée par la mise en scène; je soutiens que la ténébreuse histoire dont je vais présenter l'analyse est un digne spécimen du régime auquel on voudrait nous ramener, qu'il y a une instruction à en retirer, et qu'il n'est pas indifférent de découvrir que le même spectacle qui nous fait frissonner d'horreur et d'indignation procure à d'autres hommes (à des hommes honorables et composant un parti important) des émotions d'admiration et de sympathie.

Il est vrai qu'ils ont, de la meilleure foi du monde, leur manière à eux de raconter. A leurs yeux, les procès-verbaux font foi complète; les procès-verbaux de Laubardemont! Des écrits publiés en sens contraire, et notamment de celui qui renferme une narration suivie dont l'exactitude (quant aux faits) n'a pas été contestée, ils ne disent en quelque sorte pas un mot. Ils admettent tout : les divinations, les suspensions en l'air, le latin de la supérieure, ses extensions de jambes tellement extraordinaires « qu'il y avait sept pieds d'un pied à l'autre. » (M. de Mirville, 119.) Ils parlent de la visite du duc d'Orléans et de l'attestation qu'il a signée; ils se taisent sur la visite de la duchesse d'Aiguillon et sur

les découvertes qu'elle fit. C'est ainsi qu'ils parviennent à réhabiliter du même coup la sorcellerie, le moyen âge, les commissaires de Richelieu et l'ensemble des boucheries judiciaires destinées à protéger la croyance traditionnelle. Ils triomphent de ce qu'il est écrit « que Laubardemont avait choisi ses douze juges parmi les plus grands hommes de bien. » Ils font remarquer que ces juges, élite des magistrats, « se sont préparés au grand et pénible devoir qu'ils allaient avoir à remplir, non plus comme aujourd'hui par une messe basse du Saint-Esprit, mais par la réception publique des sacrements, les processions générales, la visitation des églises et les prières des quarante heures. » Après cela, comment douter! comment ne pas arriver à des conclusions enthousiastes! Voici celles de M. de Mirville :

«Alors que signifient toutes ces déclamations sur une prétendue rancune de Richelieu, à propos d'un certain petit libelle? Rien, absolument rien. Que Laubardemont et Richelieu aient mis plus ou moins de sévérité dans l'accomplissement de fonctions qu'il leur devenait impossible de décliner plus longtemps, nous ne nous en soucions guère ; car là n'est pas la question, la forme pourrait être blâmable sans que le procès fût inique. Mais si vous voulez que nous vous disions toute notre pensée, lorsque nous le voyons conduire dans sa propre voiture, de Loudun à Paris, la supérieure du couvent, uniquement pour faire vérifier par la cour et par toute la capitale les stigmates sanglants imprimés sur les mains de cette femme que vous élevez vous-mêmes au-dessus de tout soupçon [1]; lorsque nous le

[1] M. Bertrand a tenu ce langage, et M. de Mirville s'en empare.

voyons enfin conférer de toutes ces merveilles avec ces hommes de Dieu dont vous reconnaissez aussi l'entière sincérité, et que nous entendons ceux-ci nous affirmer que ce même Laubardemont partageait toutes leurs vues, rien que leurs saintes vues, nous vous l'avouons, nous sommes plus que tenté, nous sommes certain que Laubardemont, coupable ou non dans les formes, coupable ou non dans d'autres procédures, est complétement innocent dans celle-ci, et qu'il doit figurer au premier rang parmi les nombreuses victimes des calomnies qu'avec tant de raison vous déclarez absurdes. » (126 à 129.)

« Mon Dieu ! ajoute M. de Mirville, quelle manière d'écrire l'histoire, et que le comte de Maistre avait donc raison d'affirmer que « depuis trois cents ans la nôtre « n'est plus qu'une longue suite de mensonges ! »

Si l'on nous refait notre histoire depuis trois cents ans, il m'est avis qu'on refera autre chose aussi. Il vaut donc la peine de résister à ces premiers essais de réhabilitation, et de rechercher où est ici la victime, si c'est Urbain Grandier ou Laubardemont. Laubardemont victime ! Il y aurait de quoi sourire, si nous n'étions habitués à cette transposition des rôles, et à cette violence faite au sens vulgaire des mots. Lisez l'histoire *refaite* d'après le système du comte de Maistre, vous y verrez que l'Église catholique est « opprimée » quand elle ne peut pas persécuter, et que sa « liberté » consiste à disposer du bras séculier pour supprimer violem-

Parce que de savants médecins qui croient que l'explication pathologique suffit ont écarté magnanimement l'explication par la fraude, il s'imagine que leur opinion est devenue un axiome historique !

ment toute dissidence et toute contradiction. Je soupçonne que Laubardemont aura été victime de cette manière : on s'est permis de le discuter !

Eh bien ! j'oserai le discuter de nouveau, et pour cela je compléterai le récit des bourreaux en y joignant, non les raisonnements, mais les faits authentiques que renferme un livre auquel ont recouru avec confiance tous ceux qui ont traité la question, et ceux même dont M. de Mirville invoque les conclusions favorables à sa thèse. Je veux parler de l'*Histoire des diables de Loudun*. L'édition que j'ai sous les yeux a paru à Amsterdam en 1693[1].

C'est donc la vieille *calomnie protestante* que je vais reproduire. Je prétends qu'il y a eu fraude, fraude grossière, comédie infâme et sanglante jouée pendant six ou sept années par les ursulines de Loudun. Je prétends que la conscience publique qui, depuis longtemps, a adopté l'avis des protestants sur cette affaire, ne s'est pas trompée, comme on voudrait nous le persuader aujourd'hui. Il est rare que la conscience publique s'égare à ce point, que l'impression d'un crime abomi-

1 M. de Mirville (122) s'indigne de « ce caprice de l'opinion publique, qui s'en va préférer au témoignage si positif de tant de gens considérables et de la plus haute probité le témoignage d'un écrivain protestant rédigeant son pamphlet plus d'un siècle après l'événement. »

Plus d'un siècle après l'événement ! c'est beaucoup dire. Il paraît que M. de Mirville aura vu ou entendu citer quelque édition de la fin du XVIII[e] siècle. Quant à moi, qui ai sous les yeux *celle de* 1693 (55 ans après la possession), j'admire cette nouvelle preuve de l'aplomb plein de légèreté avec lequel tant de graves questions sont tranchées.

nable soit produite et subsiste lorsqu'il n'y a que candeur et sainteté. Il ne faut pas d'ailleurs que M. de Mirville et ses amis se le dissimulent, la candeur de Richelieu, de Laubardemont, de Mme de Belfiel et des énergumènes en sous-ordre, n'est pas seulement mise en doute par les hérétiques, les anciens écrivains catholiques n'en parlaient pas mieux que les protestants; ils pensaient comme nous que l'assassinat de Grandier était le résultat d'une fraude pieuse, sans nier au reste que les religieuses et les exorcistes n'eussent pu s'animer dans l'accomplissement de leur œuvre de ténèbres. On commence par mentir, bientôt on se trouve personnellement en cause, on s'échauffe, on se rappelle qu'en définitive on a pour adversaires les adversaires du dogme établi ; on est champion de la vérité, les moyens sont sanctifiés par le but, on finit par se persuader soi-même et par mettre dans son rôle beaucoup de haine, beaucoup de passion, et une espèce particulière de bonne foi. Ceux qui croient cela impossible ne connaissent guère le cœur humain. Je suis convaincu, pour ma part, que Mahomet lui-même, vers la fin de sa vie, avait à peine conscience de ses impostures, et qu'il était parvenu à croire presque à ses révélations venues du ciel.

Le même phénomène moral se sera accompli à Loudun, je le veux bien ; les ursulines auront eu des heures de pleine conviction, comme elles en ont eu de poignants remords. En tous cas, il est impossible de ne pas dire avec saint André (258) : « C'est encore un problème si la possession était véritable, *mais ce ne devrait pas en être un.* » Et il rapporte une des preuves les plus palpables de la fraude. Nous y reviendrons. Com-

mençons par résumer en quelques mots la série des faits qui ont éclaté à Loudun en 1632 et qui s'y sont prolongés jusqu'en 1639.

Loudun renfermait un de ces nombreux couvents d'ursulines fondés au XVIe siècle sous l'invocation de cette sainte anglaise, Ursule, à laquelle une erreur de traduction des légendaires a donné un cortége de onze mille vierges. Le fait est qu'elle avait pour compagne *Undecimila*, ainsi nommée sans doute parce qu'elle était la onzième fille de ses parents; ce qui n'a pas empêché, nous l'avons vu, que les onze mille vierges en personne n'aient paru aux yeux d'une autre sainte, en vertu d'une grâce spéciale de Dieu! Mais passons; il ne s'agit pas ici de l'institut des ursulines, il s'agit de ce qui s'est fait à Loudun.

La supérieure du couvent appartenait à la famille de Cose. Elle se nommait Jeanne de Belfiel; parmi les religieuses figuraient, comme partout, des demoiselles appartenant à de nobles familles, Mmes de Sazilli, de Barbezier, de la Mothe, d'Escoubleau. La première était parente de Richelieu.

C'est au printemps de 1632 qu'on commença à parler de diableries. Peut-être débutèrent-elles simplement comme dans d'autres monastères par des accidents nerveux qui prirent un caractère épidémique et que vinrent compliquer les insinuations d'un confesseur. Peut-être les accidents nerveux eux-mêmes furent-ils amenés par les espiègleries de quelques jeunes sœurs qui avaient besoin de se distraire. Elles s'amusaient, dit-on, à faire peur à leurs compagnes. Elles arrivaient par le toit chez les religieuses et chez les pensionnaires. Une de ces dernières, Marie Aubin, complice des pré-

tendus lutins, avait soin de leur ouvrir les portes, tout en simulant la terreur. Elle l'a souvent raconté depuis. En tous cas, ce qui avait pu commencer par un jeu de filles désœuvrées ne tarda pas à prendre un caractère plus sérieux, et voici comment :

L'ancien confesseur des ursulines était mort et venait d'être remplacé par Mignon. Celui-ci avait un ennemi qu'il haïssait mortellement ; Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre-au-Marché, avait eu des contestations violentes avec lui et avec sa famille. Mignon conçut-il sur-le-champ le plan d'une vengeance atroce, ou l'idée d'impliquer Grandier dans la prétendue possession des ursulines ne lui vint-elle que plus tard? Je l'ignore, mais j'inclinerais vers la seconde hypothèse. Il est probable que le confesseur, lorsque les sœurs réellement effrayées lui racontèrent les apparitions dont elles avaient été témoins, crut lui-même que le démon n'était pas étranger à ce désordre. Il entrevit le lustre et les profits qui allaient en rejaillir sur la communauté. Il excita donc au lieu de retenir, et bientôt on vit éclater les symptômes nerveux que devaient provoquer naturellement des scènes et des préoccupations de ce genre. Ainsi tout le monde concourut à revêtir d'un caractère satanique ce qui n'avait d'abord été, semble-t-il, qu'une plaisanterie, et les personnes qui avaient inventé le jeu, et celles qui en avaient été dupes, et le directeur qui trouvait bon d'être dupé aussi, qui peut-être l'avait été au premier moment.

Nul ne peut dire comment les choses se sont passées alors. Il n'est toutefois pas très-difficile d'imaginer que les religieuses en proie à des crises aient mêlé à leurs discours le nom d'Urbain Grandier que Mignon avait

dû leur peindre sous de noires. couleurs. Mignon put alors entrevoir le moyen facile et presque légitime de se venger. Pourquoi Grandier n'aurait-il pas fait un pacte avec Satan ! Pourquoi serait-il étranger aux accidents bizarres qui épouvantent la communauté ! La haine n'est pas difficile en fait de preuves ; Mignon admit réellement la culpabilité de Grandier.

On n'exige pas sans doute que je montre comment, au XVII[e] siècle, un couvent de femmes où certains faits étranges s'étaient produits et où des attaques nerveuses se manifestaient, ne s'arrêtait pas en pareil chemin, lorsque le confesseur était le premier à y pousser les religieuses. Les choses ne pouvaient qu'aller bon train. Aussi les symptômes nerveux allèrent-ils se multipliant et s'aggravant ; les accusations contre Grandier sortirent de toutes les bouches. Alors Mignon procéda aux exorcismes ; il y appela un de ses amis, Barré, curé à Chinon. Celui-ci paraît avoir été un visionnaire ; il pratiquait mille extravagances et visait à la sainteté. On le vit arriver à Loudun, à la tête de ses paroissiens qu'il y amena en procession, pour donner plus d'éclat à sa démarche.

Cependant cet éclat même ne permettait plus de renfermer longtemps le prodige entre les murailles du cloître. Le moment était venu de faire un pas de plus, d'avertir les magistrats et d'opérer publiquement. N'oublions pas qu'avant d'en venir là, Mignon et Barré avaient eu le temps de tout préparer dans la communauté. Les religieuses étaient lancées, il n'y avait plus à reculer. Que d'infamies se commettent pour ne pas démentir une première faute ! Mais nous n'en sommes pas encore aux infamies, aux menteries concertées ;

cela viendra, cela devra venir. A l'heure où nous sommes, il n'est question que de manifester ce que l'on croit vrai, car les crises nerveuses étaient réelles, la croyance à la possession pouvait être sincère, et l'idée des maléfices de Grandier avait pu faire sur l'esprit des sœurs une profonde impression. Gardons-nous de nous représenter une comédie arrangée d'avance et dont les rôles sont distribués; les choses se passent rarement ainsi, le mensonge avoué et prémédité ne s'introduit que lorsqu'il est devenu l'unique ressource, lorsqu'il ne reste plus que ce moyen de soutenir les assertions antérieures et de sauver *l'honneur* du drapeau.

Les nonnes savaient donc leur leçon sans l'avoir positivement apprise, et les deux exorcistes avaient préparé leur trame sans peut-être s'en rendre compte, lorsqu'ils prévinrent les magistrats de l'état où se trouvaient les ursulines. En conséquence, le bailli de Loudunois, Guillaume de Cérisai de la Guérinière, et le lieutenant civil, Louis Chauvet, se rendirent au couvent.

Ce fut le 11 octobre qu'ils assistèrent pour la première fois aux scènes qui devaient se renouveler si souvent: d'un côté Mmes de Belfiel et de Sazilli en proie à une exaltation furieuse qui se traduit en gestes extravagants, en tours de force, en cris et en discours déshonnêtes; de l'autre les deux exorcistes aidés de plusieurs curés et de plusieurs carmes qui cherchent à conjurer les démons.

Pendant près d'une année les choses continuèrent à se passer ainsi. On apportait les religieuses; elles se tordaient dans leurs lits, elles sautaient, elles hurlaient,

elles se courbaient en arc, elles reculaient devant le saint sacrement; et toujours au milieu du torrent de sales paroles qui sortaient de leur bouche, les accusations contre Grandier, contre le curé brillant et superbe, contre l'ennemi de Mignon, contre l'homme renommé par ses talents et aussi par ses scandales, toujours ces accusations reparaissaient avec une énergie croissante.

Cependant Grandier s'en inquiétait peu. Le bailli et le lieutenant civil assistaient aux exorcismes, prenaient soin de relever les preuves de fraude et de connivence, en sorte que les imputations des ursulines ne semblaient faire tort qu'à elles-mêmes et à leurs directeurs.

Il n'y avait néanmoins pas à s'y fier. Le parti de Mignon et de Barré était actif; la fréquence et la violence croissante des convulsions excitaient un grand nombre d'esprits; on commençait à se monter contre le prétendu magicien.

Ce fut alors qu'intervint l'archevêque de Bordeaux. Il ordonna la séquestration des démoniaques et recourut aux menaces pour s'assurer de la réalité de la possession. Or, chose remarquable et que les champions des ursulines devraient bien se charger d'expliquer, les accidents cessèrent aussitôt! Il arriva alors à Loudun ce qu'on vit plus tard à Chinon, à Nîmes, et partout où l'on voulut réellement mettre un terme aux prodiges diaboliques. Les mauvais Esprits firent preuve de la plus exemplaire docilité. N'est-il pas merveilleux que l'autorité se fasse si bien obéir par les démons, et que les nonnes sachent si bien ne plus avoir de crises dès que des ordres sévères sont partis du ministère d'État ou simplement de l'évêché?

Il n'aurait donc plus été question de rien, si l'on n'avait eu besoin de ressusciter la possession. Mignon et Barré firent renaître les prodiges; ils savaient qu'ils allaient avoir de l'appui; Laubardemont devait venir à Loudun.

Ici commence, vers la fin de 1633, une phase toute nouvelle, la phase tragique de l'affaire, celle où la surveillance équitable des magistrats civils va être écartée pour faire place à la volonté violente et impitoyable des commissaires déterminés à prouver la possession et à perdre Grandier. Laubardemont avait des pouvoirs sans bornes, ses décisions et ses arrêts étaient sans appel; il se mit sur-le-champ à l'œuvre.

Grandier fut arrêté; ses réclamations les plus justes furent repoussées; on le livra à la sonde barbare de Manouri, chargé de découvrir les marques que le diable avait dû imprimer sur son corps; on le confronta avec les douze énergumènes, appuyées de leurs six exorcistes et entourées d'une armée de carmes, de capucins et de récollets; on lui présenta ses quatre pactes, que les religieuses avaient découverts par le moyen de leurs démons; on lui déclara qu'il avait introduit les Esprits infernaux dans le couvent en y jetant un bouquet de roses.

Quand tout fut ainsi préparé pour le dénoûment, Laubardemont fit connaître le nom des juges, de ces « hommes de bien » qui entendaient tant de messes, visitaient tant d'églises et assistaient si dévotement aux prières de quarante heures. On ne voit pas que leur probité et leur piété les aient portés à respecter une seule fois les règles de l'équité la plus vulgaire. Ils firent torturer Grandier jusqu'à broyer ses jambes; ils

lui promirent de le faire étrangler avant de le brûler, et ils ne lui tinrent pas parole; enfin, ils résistèrent à des instances qui auraient attendri des tigres : voilà tout ce que j'ai pu découvrir chez eux en fait de vertus.

Grandier mort, on pouvait croire que tout cesserait. Mais si la haine était satisfaite, d'autres passions ne l'étaient point encore. La possession avait immensément servi les intérêts de la communauté; sa célébrité était devenue européenne, on y affluait de partout; la vanité des énergumènes et des exorciseurs avait fini par se trouver intéressée à la continuation d'un odieux manége. Il était commode d'ailleurs de disposer d'un moyen surnaturel de controverse et de faire argumenter les démons contre la Réforme. On continua donc à donner *des séances* et particulièrement aux visiteurs de distinction; les visites les plus célèbres furent celles du duc d'Orléans et de la duchesse d'Aiguillon : nous aurons à en parler.

Mais Richelieu n'avait plus d'intérêt à soutenir les possédées, et les rapports de ceux qui les avaient vues ne contribuaient pas à maintenir la réputation de leurs prodiges. D'un autre côté, la main de Dieu s'appesantissait sur les exorcistes, ils mouraient l'un après l'autre. Aussi, lorsque le plus célèbre d'entre eux, le père Tranquille, rendit l'âme en poussant des cris effroyables, ce fut comme le signal de sa fin. La pièce était jouée et le rideau tomba lentement devant une salle à peu près déserte. Il est vrai que le spectacle avait duré sept années et que depuis le supplice de Grandier en août 1634, jusqu'à la dernière scène du drame en 1639, on n'avait cessé de l'allonger outre mesure, en s'y reprenant à dix fois pour chasser chaque démon et

en le laissant rentrer pour l'expulser de nouveau.

Alors la clôture définitive fut prononcée, et quand Barré, que le succès de Mignon avait mis en goût, essaya de refaire la chose, chez lui, à Chinon, le gouvernement qui en avait assez opposa son veto avec vigueur; les démons n'eurent garde de regimber. Ce jour-là il se trouva que le plus grand exorciste de France était Richelieu. S'il l'avait voulu, il aurait exorcisé les démons de Loudun aussi aisément et aussi vite que ceux de Chinon; mais il ne voulut pas, et nous verrons pourquoi.

J'ai parlé de comédie; il faut justifier ce mot.

On m'oppose d'abord le témoignage des médecins habiles qui ont certifié la possession. Or, en y regardant de plus près, voici ce qu'on découvre :

Au lieu d'appeler les médecins des grandes villes voisines, Poitiers, Angers, Tours et Saumur, on les choisit dans les petites villes, gens sans mérite et sans réputation, hormis Daniel Roger, médecin de Loudun, dont le sentiment ne pouvait prévaloir sur celui de tant de confrères ignorants. L'un n'avait pas pris ses degrés; l'autre montre plus tard son savoir-faire en favorisant la possession de Chinon, qui fut reconnue pour une fourberie et dont les auteurs furent châtiés; plusieurs étaient parents des ennemis mortels de Grandier ou des religieuses. Si plus tard on obtint la signature de divers docteurs appartenant aux villes de Niort, de Poitiers et de Fontenai, ce n'est pas qu'ils aient examiné l'affaire et fait un rapport; c'est parce que, étant venus voir les exorciseurs comme tout le monde, on prenait soin de les sonder, et dans le cas où ils paraissaient complaisants ou favorables, on leur demandait une attestation. Il est notoire qu'il vint à Loudun

plus de cent médecins qui ne voulurent pas donner des certificats de ce genre (*Hist. des diables*, 121,122, 222, 223).

Ces refus ont une bien autre importance que les adhésions; en effet, les médecins subissaient alors le joug des superstitions régnantes, et on peut s'en assurer en parcourant leurs rapports. Ils devaient d'ailleurs ne pas être étrangers à la terreur qu'inspiraient Richelieu et son redoutable conseiller; refuser sa signature en pareil cas, c'était presque de l'héroïsme. M. Calmeil, lui-même indique ces considérations (II, 72, 73) : «à dire vrai, la volonté des médecins était dominée par celle du clergé.... Tous ces médecins comptaient plus sur l'efficacité des exorcismes que sur la puissance de leur art.... Il eût été dangereux de tenir un autre langage.. »

Parmi ceux que cette crainte ne fit pas fléchir, il faut citer le docteur Duncan, principal de l'académie protestante de Saumur, qui osa fixer vigoureusement à terre une religieuse qu'il était, disait-on, impossible de retenir, et qui publia ses remarques dès qu'il fut de retour à Saumur. Un autre protestant, le médecin Fanton, se contenta de refuser à Laubardemont un certificat qu'il réclamait; le pauvre homme motivait ainsi son refus de s'expliquer sur le fond de la possession : « Il aurait été dangereux pour lui d'en user autrement, et les suites n'auraient pas manqué d'en être funestes à lui et à toute sa famille. » (*Hist. des diables*, 141.)

Ceci n'est pas fort héroïque, mais n'en est que plus instructif; on voit d'où venaient tant de signatures. Ajoutons que l'université de Montpellier, consultée peu de temps après sur des faits de possession absolument

semblables à ceux de Loudun, vota une réponse qui manifesta avec éclat le sentiment de dégoût que ce spectacle prolongé avait fait naître dans l'âme des gens sensés. Veut-on connaître le sentiment vrai et définitif du corps médical à cette époque? Il faut le chercher là.

Mais il est une autre considération sur laquelle on semble compter beaucoup. Déjà l'auteur de la *Démonomanie de Loudun* l'avait indiquée de son temps: « Il est croyable que les filles de maisons ont quelque honneur du monde en recommandation, qui les empêche de vouloir rien faire de messéant.... Comment une fille bien née se porterait-elle à faire en public des grimaces, des gestes indécents, à dire des paroles sales, à s'exposer à la risée et à la vue de tout le monde sans en avoir honte ? »

On semble dire, en d'autres termes, que si les ursulines avaient été des paysannes, on pourrait comprendre la grossièreté de leurs actes et de leurs discours ; mais des demoiselles, mais des Soudis, des Baracé, des Nogeret! mais une parente de Richelieu! cela est-il concevable? — Je répondrai que cela ne se concevrait pas davantage chez des religieuses nées dans de simples familles de paysans. La « fille bien née » et la fille d'une condition inférieure, si elles sont entrées l'une et l'autre au cloître dès leur jeunesse, doivent se trouver sur un pied d'égalité parfaite, quant à la délicatesse des sentiments et du langage. J'avoue même que je soupçonne la demoiselle d'avoir couru des dangers auxquels sa compagne a échappé en partie. Elle a reçu une éducation plus distinguée, elle sait lire, elle a lu. Or, ce qui est un avantage immense dans un temps où de bons livres et la Bible en particulier peuvent être

mis aux mains des jeunes personnes, constituait un inconvénient redoutable, à une époque où les saintes Écritures étaient proscrites et où les ressources littéraires se composaient avant tout de livres propres à corrompre profondément. Une religieuse qui s'était nourrie de la Légende dorée et qui avait dévoré en outre les procès de sorcellerie ou les récits de possession, n'avait plus rien à apprendre en fait d'infamies; toute vraie pudeur était détruite en elle.

On raisonne d'ailleurs comme s'il s'agissait d'accuser les ursulines d'avoir aligné froidement à l'avance des impiétés et des ordures! Les choses ne se passaient point ainsi, je ne saurais trop le redire. Tout en recevant une impulsion et des directions, tout en se prêtant à un odieux système de mensonges, les sœurs de Loudun subissaient un véritable entraînement; leurs crises nerveuses étaient souvent réelles et elles obéissaient alors aux lois ordinaires des convulsions épidémiques, le souvenir des possédés dont elles connaissaient les tours de force et le langage honteux venait alors s'emparer de toutes leurs facultés et leur souffler des inspirations analogues. Il leur était impossible de ne pas retrouver sur leurs lèvres toutes les impuretés et tous les blasphèmes qui avaient souillé leur imagination. Bosroger rapporte, dans sa *Piété affligée* (284), une lettre qu'une des nonnes de Louviers écrivait à son confesseur; elle met en lumière la perturbation morale qui s'opérait dans les sentiments des pauvres filles, lorsque l'agitation s'emparait d'elles, et lorsqu'elles l'attribuaient au démon :

« Mon esprit, noirci des plus hideuses vues de l'enfer, ne me permet d'autre raisonnement que les blasphè-

mes.... C'est pourquoi je vomis ma rage devant moi....» Je n'ose continuer la citation, tant est horrible ce portrait d'une âme envahie par les obsessions les plus funestes. La pauvre nonne termine par ce mot : Malheur à moi! et on la croirait matériellement possédée, si l'on ne connaissait, par l'expérience des sorcières, le caractère subjectif de ces phénomènes. Il serait, au reste, difficile de douter que le diable, en sa qualité de tentateur, ne contribue fort à les produire.

En ce sens, les nobles ursulines de Loudun étaient bien réellement la proie du démon, et rien ne les distinguait des roturières. On n'en disconvient pas; mais on voudrait insinuer que la fraude, et une fraude de ce genre, leur était impossible! Pourquoi cela? N'y avait-il donc aucune fille de bonne maison parmi ces religieuses de Chinon qui, peu de temps après, s'abandonnèrent aux mêmes dévergondages, et dont le mensonge fut découvert, constaté et puni? A Chinon on trouva bon de prendre une possession avec tous ses plus dégoûtants accessoires, et on le fit sans doute avec ce mélange d'excitation sincère qui ne fait jamais défaut en pareil cas; en vertu de quel principe le même acte n'aurait-il pas pu s'accomplir à Loudun de la même manière?

Mais il y a mieux encore, et j'ai tort de chercher des arguments ou des analogies quand je puis invoquer les témoignages exprès des énergumènes de Loudun en personne. A leurs heures de remords et de bonne foi, elles ont proclamé, proclamé à haute voix et avec larmes leurs odieuses machinations; elles ont demandé pardon à Dieu et aux hommes d'avoir conjuré la perte de l'innocent; elles ont cherché à rompre leur

:haîne, la lourde chaîne qui attache le menteur à on mensonge. De ces aveux touchants et décisifs, I. de Mirville ne dit pas un mot, non plus que du ilence imposé aux fausses possédées de Chinon et l'autres lieux. Et c'est ainsi qu'ils écrivent l'histoire, eux qui prétendent nous la refaire!

Je n'accuse pas leurs intentions; la passion explique ien des choses. Comment expliquer, si ce n'est par lle, la tentative de réhabiliter la procédure de oudun, l'hommage rendu aux « juges les plus intè- res et les plus habiles, » à Laubardemont qui, « cou- able ou non dans les formes, coupable ou non dans l'autres procédures, est complétement innocent dans elle-ci?... » Examinons-la, cette affreuse procédure, le fût-ce que pour engager les réhabilitateurs à un eu de prudence et les admirateurs du moyen âge se renfermer dans des questions d'architecture, sans border les questions de croyance, de bonheur, de aranties civiles, de justice et de moralité.

Il n'était pas difficile d'animer Richelieu contre Ur- ain Grandier. Indépendamment de ses liens de pa- enté avec la supérieure des ursulines, certain pam- hlet avait dû ne pas s'effacer de sa mémoire. On avait attribué à Grandier, et il contenait une satire anglante dirigée contre le cardinal. Plusieurs parti- ularités de sa vie et de son ministère y avaient été évélées, et il en avait marqué beaucoup de ressen- ment. Il était arrivé, en outre, que celui-ci, lorsqu'il 'était encore que prieur de Coussai, avait eu des dé- iêlés avec Grandier, qui, se prétendant le premier es ecclésiastiques au Loudunois, n'avait pas voulu éder au prieur. Faisons Richelieu aussi angélique

que vous voudrez, il faudra cependant convenir que ces incidents (*Hist. des diables*, 99 et 100), exploités par des ennemis habiles à la tête desquels Laubardemont se plaça dès son arrivée et au milieu desquels ne cessèrent de vivre tous les commissaires, étaient propres à stimuler un génie rancuneux et despotique peu scrupuleux dans ses procédés.

La haine a dirigé les actes de Laubardemont; et cela est si vrai que le changement le plus complet s'opère dès le jour où il met le pied à Loudun. Auparavant les exorcismes étaient surveillés, les fraudes étaient signalées, un ordre de l'archevêque de Bordeaux faisait tout cesser, on ne recommençait que timidement et avec un médiocre succès; est-il là, le succès va croissant, les prodiges se multiplient, les voix indépendantes se taisent, la tragédie marche à son dénoûment prévu.

Je me demande, en vérité, comment il est possible de mettre en doute l'iniquité des procédures, quand on a comparé ces deux phases si dissemblables de la même affaire. Voici quelques-uns des faits qui ont signalé la première, grâce à la vigilance impartiale du lieutenant civil et du bailli.

Mignon et Barré faisaient parfois leurs exorcismes à huis clos, déclarant ensuite qu'il s'y était opéré des choses merveilleuses et qu'ils en dresseraient acte (c'est dans ces actes-là sans doute qu'on trouve les fameuses suspensions en l'air que cite triomphalement M. de Mirville). Alors le bailli faisait ses remontrances et forçait les exorcistes à admettre le public et les magistrats (*Hist. des diables*, 44).

Une autre fois le bailli ordonnait la séparation et la

séquestration des énergumènes, voulant empêcher ainsi qu'elles ne pussent se concerter; et la supérieure répondait qu'elle ne reconnaissait point la juridiction du bailli, qu'elle s'opposait au séquestre, parce qu'il était contraire au vœu de perpétuelle clôture (55).

Le bailli et le lieutenant civil ne cessent pas de résister aux insinuations de Barré, qui leur remontre que leur opposition au prodige nuit à la gloire de l'Église. Ils reçoivent les requêtes de Grandier et ils y font droit (69).

Mais bientôt ils sont débordés par l'insubordination des religieuses, des exorcistes et de leur parti. On se lasse de tant d'équité, de tant de scrupules; surtout on ne supporte pas de voir les supercheries découvertes l'une après l'autre. Il faut se débarrasser à tout prix du bailli et des magistrats qui entrent dans ses sentiments! En conséquence, on fait déclarer par les énergumènes qu'elles ne veulent plus être exorcisées devant eux. Un jour, on essaye de refuser la porte au bailli, accompagné de ses officiers, et il ne faut pas moins que des menaces pour la faire ouvrir (78, 80, 85).

Enfin, l'intervention de l'archevêque de Bordeaux qui prescrivit des mesures sévères et qui faillit mettre ainsi un terme à la possession, acheva d'exaspérer les adversaires du bailli; son autorité tutélaire fut brusquement écartée et Laubardemont entra en scène. Depuis ce moment, on ne vit plus que violences, fausses séquestrations, scènes arrangées, odieuses persécutions. Les magistrats civils furent traités en suspects, les énergumènes ne manquèrent pas de lancer contre eux et contre les membres de leurs familles des accusations de magie. Le pauvre lieutenant civil finit par en être

sérieusement ébranlé. Après la fin tragique de Grandier, ses terreurs devinrent habituelles et altérèrent sa raison (92, 117, 118, 119, 125, 130, 131, 267, 268).

J'ai fait allusion aux fausses séquestrations des énergumènes. Chacun comprend, en effet, que la fraude, si elle existait, ne pouvait être prévenue qu'en les isolant les unes des autres et en empêchant tout rapport entre elles et leurs exorcistes; Grandier n'avait cessé de réclamer cette mesure, et l'autorité civile en avait proclamé la nécessité. Or qu'est-il arrivé? Laubardemont, sentant qu'il importait d'y consentir pour la forme, eut soin de séquestrer les ursulines de telle sorte que plusieurs étaient réunies dans la même maison, et que les principales logeaient chez des ennemis de Grandier, en communication perpétuelle avec Barré et Mignon.

Faisons un pas de plus. Quand l'autorité royale se fut engagée dans la question, l'évêque de Poitiers entra en lice. Il dit à ceux qui allèrent le saluer en arrivant « qu'il n'était pas venu pour prendre connaissance de la vérité de la possession, mais pour y faire croire ceux qui en doutaient encore. » Il permit que l'exorciste supposât comme constante la culpabilité de Grandier et le nommât *maître de Lucifer* dans ses formules. Alors on commença à publier parmi le peuple qu'il fallait croire à la possession, puisque le roi, le cardinal et l'évêque la déclaraient réelle. On craignit de manifester des doutes et de s'exposer ainsi à passer pour complice aux yeux de Laubardemont. Un des principaux exorcistes, le père Tranquille, dit lui-même, dans un écrit qu'il a publié, « que s'il y a personne au monde qui ait été clairvoyante dans cette affaire et de qui le jugement

doive être suivi, c'est le roi...., c'est monseigneur l'éminentissime cardinal.... On doit à sa piété et à son zèle l'entreprise de cette affaire, comme le témoignent assez les lettres qu'il a écrites à M. de Laubardemont....» (150, 151.)

Il paraît cependant que quelques imprudents ne comprirent pas et continuèrent à penser qu'on était libre de regarder Grandier comme innocent et la possession comme douteuse, tant que le jugement n'était pas prononcé. On eut soin de les mettre dans le vrai, en publiant l'ordonnance du 2 juillet 1634 qui punissait les *médisances* contre les possédées et contre les exorcistes d'une peine de « dix mille livres d'amende et autre plus grande somme, et punition corporelle, si le cas échoit. » (166.)

Vint ensuite la nomination des commissaires. C'était un arrêt de mort; jamais Richelieu n'avait formé de commission que pour condamner. On réunit les procès-verbaux antérieurs; on y joignit même ceux qu'avait dressés le lieutenant général de Chinon sur les déclarations des énergumènes qui accusaient aussi Grandier. Ces témoignages de possédées dont l'imposture fut plus tard constatée figurèrent au procès, tandis qu'on en écarta toutes les pièces émanant du bailli de Loudun, que l'action publique eut beaucoup de peine à protéger contre les attaques directes dont sa femme, ses parents et lui furent l'objet. Une fois entre autres, n'eût été le sang-froid de la baillive, qui, accusée de magie en pleine église, somma l'énergumène de montrer le pacte dont elle se disait en possession et lui tint ainsi l'épée dans les reins jusqu'à la nuit, la passion rancuneuse des exorcistes ne se serait pas bornée à sup-

était arrivé, il ne faut pas s'en étonner beaucoup, car les gardes de l'accusé et l'hôtesse chez laquelle il était placé alors ne manquaient pas de fournir à ses ennemis toutes les informations nécessaires.

Ajoutez à cela que Grandier, appliqué à la question, a avoué qu'il avait composé un livre sur le célibat des prêtres, et vous aurez l'ensemble des preuves qui ont motivé l'arrêt. Je ne dis rien pour le moment des merveilles opérées par les ursulines et qui devaient donner du poids à leurs accusations incessantes; j'en parlerai tout à l'heure. Ce qui est différé n'est pas perdu. Il est, d'ailleurs, instructif de voir comment on s'y prenait pour prévenir toute contradiction. L'ordonnance que j'ai citée y avait d'abord pourvu; plus tard, après la mort de Grandier, on essaya vainement de critiquer les exorcismes qui poursuivaient leur marche triomphale. Un apothicaire protestant, nommé Boisse, s'étant hasardé à dire lors de la visite du duc d'Orléans qu'il connaissait une fille protestante qui égalait en postures impossibles et en tours de force la supérieure et ses sœurs, le duc d'Orléans le manda et le somma de nommer cette fille. Il dit qu'elle était connue du médecin Fourneau, ce qui était vrai. Mais Fourneau ne se soucia pas de se compromettre et laissa Boisse exposé à toute la colère du prince, qui ordonna au lieutenant criminel de le faire poursuivre. Boisse n'eut que le temps de prendre la fuite (305 à 309).

Ainsi la terreur régna jusqu'au bout. C'était bien pis encore avant la mort de Grandier! Les procédures irrégulières et violentes, les dénis de justice, le refus de recevoir les requêtes et les protestations de l'accusé, ou de lui communiquer les pièces qu'on produisait

contre lui annonçaient une résolution d'assassinat juridique que rien ne pourrait fléchir. D'ailleurs l'affaire était lancée; il n'y avait plus de milieu : ou il fallait que Grandier pérît comme magicien, ou il fallait qu'un couvent de religieuses, plusieurs moines et ecclésiastiques, et quantité de laïques considérables demeurassent convaincus de la plus atroce calomnie et des machinations les plus odieuses, appuyées par un évêque, par un conseiller d'État et même par un premier ministre.

La mort de Grandier était donc résolue et l'on n'examinait que pour la forme. Aussi, bien qu'on n'eût rien découvert qui ressemblât à une preuve, bien qu'on ne fût parvenu à arracher à l'accusé aucun aveu, prononça-t-on, le 18 août 1634, l'arrêt qui le déclarait « atteint et convaincu des crimes de magie, maléfice, et possessions arrivées par son fait ès personnes d'aucunes religieuses urselines de la ville de Loudun et autres séculières. » Il fut condamné « à être brûlé vif avec les pactes et caractères magiques restant au greffe, ensemble le livre manuscrit par lui composé contre le célibat des prêtres, et ses cendres jetées au vent. » On eut soin d'ajouter « qu'auparavant le dit Grandier serait appliqué à la question ordinaire et extraordinaire. » (197 à 199.)

La torture et le supplice eurent ce caractère de haine féroce et passionnée qui se retrouve ici partout. Pendant la torture, l'exorciste Lactance criait incessamment : *Dicas! dicas!* et pour cette raison il fut appelé par le peuple *le père Dicas*. Mais Grandier protestait de son innocence, tout en confessant l'irrégularité de ses mœurs; il suppliait ses persécuteurs de le laisser en

repos, et ne leur donnait pas la satisfaction de reconnaître son crime pour éviter d'affreux tourments.

On avait évidemment compté sur sa terreur. Laubardemont s'était entretenu longtemps avec lui en particulier avant la question, et après qu'il l'eut subie, le même Laubardemont revint lui présenter une pièce toute rédigée et qu'il ne s'agissait que de signer. Le patient, dont les membres étaient brisés, conserva sa force d'âme, et de dessus sa paille, où il était étendu dans la chambre du conseil, il refusa énergiquement la signature qui devait transformer en vérité le long mensonge des ursulines et de leurs complices.

Il faut bien que je dise quelques mots de cette torture infligée à Grandier; ne reculons pas devant les détails. On avait mis ses jambes entre deux planches; puis on faisait entrer des coins à coups de marteau. On donna à Grandier deux coins de plus que ne le permettait l'usage; mais ces coins n'étaient pas assez gros au gré des moines et de Laubardemont, qui menaça celui qui les avait en garde de le maltraiter s'il n'en apportait d'autres. Le récollet et les capucins qui étaient présents ne se contentèrent pas d'exorciser les planches, les coins et les marteaux; craignant que le diable n'eût le pouvoir de résister aux coups des profanes, ils prirent eux-mêmes les instruments de torture.... Grandier s'évanouit plusieurs fois sous leurs coups, mais d'autres coups lui faisaient reprendre connaissance. Enfin, lorsque ses jambes furent brisées et qu'on en vit sortir la moelle, on cessa la question et on le coucha sur le carreau. Il avait prié pendant la torture, il pria encore ainsi couché, et j'ai certes l'espérance qu'il n'aura pas prié en vain. Christ

st mort « pour les pécheurs ; » Grandier se reconnaissait pécheur, tout en protestant contre une accusation nique. Poursuivi par la haine impitoyable des hommes, il aura regardé à celui qui donne la grâce et la aix.

Enfin, ne pouvant lui extorquer aucun aveu, on se écida à le brûler. Il fut porté au lieu du supplice. Là pardonna solennellement à ses ennemis, de la même ianière qu'il désirait que Dieu lui pardonnât. Le ourreau le plaça sur un cercle de fer qui était attaché un poteau, lui faisant tourner le dos à l'église de ainte-Croix. Il était cinq ou six heures du soir.

Les pères exorcisèrent l'air et le bois, et demandèrent ensuite au patient « s'il ne voulait pas se reconaître ; » à quoi il répliqua « qu'il n'avait plus rien à ire et qu'il espérait être en ce jour avec son Dieu. » — n lui avait promis deux choses : qu'il pourrait parler peuple, et qu'il serait étranglé avant qu'on allumât feu. Mais on tint à mentir et à tromper jusqu'au out. Quand il se disposa à s'adresser au peuple, les orcistes lui jetèrent une si grande quantité d'eau énite au visage, qu'il en fut accablé. On assure même ue l'un d'eux alla jusqu'à le baiser afin d'étouffer ses aroles, et que Grandier lui dit : « Voilà un baiser de idas, » sur quoi leur dépit monta à un si haut point, u'ils le frappèrent plusieurs fois au visage d'un crufix de fer qu'ils lui présentaient comme pour le lui ire embrasser.

Lorsque le bourreau se disposa à mettre le feu au ûcher, Grandier s'écria deux ou trois fois : « Est-ce là qu'on m'avait promis ? » Mais le père Lactance, preant un torchon de paille et l'ayant allumé à un flam-

beau, le jeta sur le bois. Ainsi Grandier fut brûlé vif; on l'entendit qui priait encore au milieu des flammes: *Miserere meî, Deus!* Mon Dieu, ayez pitié de moi! (200 à 218).

Les réflexions seraient superflues. Aussi bien est-il certain que la population de Loudun ne partageait pas l'opinion des écrivains qui réhabilitent aujourd'hui Laubardemont et proclament l'équité de la procédure. Un jour, leur indignation fut telle, qu'ils se rassemblèrent officiellement au son de la cloche de l'hôtel de ville et votèrent une lettre au roi, se plaignant des diffamations que se permettaient les possédées et qu'accueillait Laubardemont. La pétition des officiers et habitants de Loudun parlait « de prétendus pactes magiques semblablement imaginaires. » Il va sans dire que Laubardemont ne laissa pas parvenir une telle pièce à son adresse; il rendit un arrêt qui la mettait à néant, ordonnant qu'elle serait déchirée et qu'il serait informé contre les auteurs de cet attentat (182, 187, 190).

J'ai donné une idée de la procédure; je vais dire à présent quelques mots de la possession. Nous avons fait connaissance avec les juges, visitons les exorcistes et les religieuses.

Un des motifs de l'odieuse comédie à laquelle nous assistons, était de réfuter le protestantisme. Non-seulement on lui fermait la bouche en prouvant la puissance des exorcismes, mais on avait encore l'avantage de faire soutenir par les démons des ursulines les thèses les plus savantes et les plus orthodoxes à la confusion des réformés, assez nombreux dans la ville et dans les environs.

Ce n'était même pas tout. On profita de la présence le Laubardemont pour leur enlever leur portion du imetière de Loudun, et pour les forcer à tendre leurs naisons lors des processions de la Fête-Dieu. Ils possélaient un collége dont le bâtiment était fort convoité ar les ursulines; Laubardemont rendit des arrêts, fit es voyages à la cour, et en fin de compte la maison assa des mains des protestants à celles des sœurs (327 339).

Quant aux révélations dogmatiques des démons, lles étaient merveilleusement appropriées à une ponlation mixte. Parmi ces démons, le plus grand doceur et le plus serviable en pareilles matières paraît voir été Isaacarum. Voici quelques-unes de ses déclaations :

« Il est autant vrai comme la chair de Dieu est dans etabernacle que voilà. »—« Saint Joseph est venu, qui chassé Léviatan (autre démon), lui intimant de la art de Dieu qu'il n'était plus temps de résister aux ninistres de l'Église. »

Je prie le lecteur de remarquer ici que ce rôle imortant réservé à Joseph paraît avoir été une flatterie ngénieuse à l'adresse du père Joseph, protecteur des xorcistes auprès du cardinal de Richelieu. On eut soin e publier un petit livre intitulé : *La gloire de saint oseph victorieux des principaux démons de la possesion de Loudun.* Mais poursuivons. Isaacarum n'est pas u bout de sa théologie; je donne encore quelques hrases extraites d'une longue harangue édifiante qu'il rononça vers la fin de la possession, toujours par la ouche de la supérieure :

Il dit qu'il perdait beaucoup de gens par l'entraîne-

ment des sens, « qu'il avait acquis beaucoup de crédit auprès de Lucifer par la chute de Macaire le Jeune, en le visitant dans son désert et l'attaquant par le moyen du soulier d'une femme et d'un mouchoir parfumé.... Qu'Alumette, autre démon dont Élisabeth de la Croix était possédée, attrapa Martinien à peu près de la même manière. » S'étant ainsi exprimé, Isaacarum s'aperçut qu'il parlait au profit des hommes, et il fit des hurlements effroyables, déclarant « qu'il se repentait d'être venu dans un corps, où il servait au conseil de Dieu, contre sa volonté; qu'il y avait longtemps qu'il travaillait au monde, quoique Béhémot y eût encore plus longtemps travaillé et qu'il eût été employé dès le commencement contre Job. »

Il ajouta, au grand applaudissement des exorcistes, qu'à cause de cette obsession, Job put murmurer comme il le fit et recevoir cependant ce témoignage, « qu'il ne pécha pas en tout ce qu'il dit! » Le pauvre démon n'était guère au fait des Écritures; il ne se rappelait pas que le témoignage rendu à Job *précède* les murmures au lieu de les suivre; il avait oublié la confession finale du patriarche : « J'ai horreur d'avoir ainsi parlé, et je m'en repens avec le sac et la cendre. » Ceci soit dit en passant, et sans préjudice des explications ingénieuses qu'Isaacarum éprouve le besoin de donner sur l'abondance des possédés et des sorciers à partir du temps des apôtres :

Il dit « qu'avant l'Incarnation, les diables ne possédaient pas les hommes comme ils les ont possédés depuis.... Que depuis la mort de Jésus-Christ, les diables ont tâché de l'imiter et de s'incarner en quelque sorte, possédant plusieurs personnes par un mélange

ort subtil dont on ne s'apercevait pas, et que les magiciens étaient ceux qui les servaient le plus dans ce lessein. » (346, 347, 355, 365, 366, 372 à 375.)

Il était commode de se faire révéler ainsi la théorie e l'art magique quand on voulait brûler un magi'en, et le dogme de la transsubstantiation quand on nait à réfuter des protestants. Il n'était pas indifféant non plus de pourvoir à la prospérité du couvent; s personnes les plus délicates lorsqu'il s'agit d'ellesêmes, ne connaissent souvent plus de scrupules dès ie l'esprit de corps est en jeu.

J'ai déjà rapporté comment les ursulines se firent ljuger le collége réformé de Loudun. Des aumônes ur étaient envoyées de toutes parts; la générosité s grands seigneurs qui visitaient tour à tour les ergumènes, et surtout celle du duc d'Orléans, les mit ut à fait dans l'opulence. Elles firent bientôt l'acuisition des maisons voisines du collége dont elles étaient emparées; elles y joignirent ensuite des terins considérables où elles élevèrent des bâtiments; les achetèrent des dîmes, des rentes, des campagnes, devinrent enfin une des plus riches communautés leur ordre.

Cependant les ursulines de Loudun n'eurent qu'un mps de vogue; cette mode passa, comme toutes les itres; les contributions cessèrent d'arriver, les visis s'interrompirent, le cardinal se lassa de payer ix exorcistes les pensions qu'il leur avait d'abord cordées. Non-seulement il trouvait que cette dénse avait assez duré, mais il avait su par Mme de mbalet, sa nièce, que le jeu était fort mal joué, et u'il finirait par en résulter du scandale. Les quatre

mille livres furent donc supprimées, et ce fut, on peu le dire, le coup de mort de la possession :

Plus d'argent, plus de *diable*....

Je me reproche presque d'avoir pu plaisanter en pa reille matière, où le comique touche de si près l'odieux. Je ne voulais que constater les profits de tou genre que les ursulines de Loudun avaient retirés d leur complaisance. Leur réputation surtout y avai immensément gagné; pendant plusieurs années on n parla plus d'autre chose; dans les pays éloignés où cer tains détails suspects n'avaient pas pénétré, les ursuline remplissaient les livres, les sermons, les entretiens On leur écrivait pour compatir à leurs souffrances pour admirer leurs priviléges, et pour se recommande à leurs prières. Telle supérieure d'un couvent éloign aurait voulu venir chez elles servir humblement ce saintes femmes, si chères à Dieu et à saint Joseph (326, 330, 365, 459, 466 à 470.)

A côté de tant de gloire, il devait y avoir bien de hontes et des dégoûts. Malgré l'excitation nerveuse qu s'emparait quelquefois d'elles, et qui est en quelqu sorte la circonstance atténuante de leur crime, il arri vait nécessairement aussi, et souvent, qu'elles avaien pleine conscience du mensonge auquel on les avai poussées et qui les possédait désormais. Oui, qui le *possédait*, car c'était leur seule mais trop réelle pos session.

Qu'avaient-elles dû penser lorsque, sur l'ordre d l'archevêque de Bordeaux, leurs démons s'évanouiren comme par enchantement; puis lorsqu'ils reparuren peu à peu et mesurèrent leurs manifestations à l'appu que leur promettait la cour? (34, 49, 87, 92, 94, 97

98, 101, 100.) Qu'avaient-elles dû penser, lorsque leurs erreurs ou leurs fraudes grossières furent relevées avant l'arrivée et depuis le départ de Laubardemont? Citons quelques faits.

Un jour que la supérieure était exorcisée en présence du bailli (c'était l'époque où on les *persécutait*, jusqu'à oser les contredire), elle se débattait violemment sur son lit, tandis que le prêtre, ne perdant pas de vue sa controverse, commandait au démon de confesser la réalité du corps de Notre-Seigneur dans le Sacrement. Le bailli aperçut un jeune homme nommé Dessentiers qui avait son chapeau sur la tête; il lui dit de se découvrir ou de se retirer. Aussitôt la supérieure prit la balle au bond, et s'écria qu'il y avait là des huguenots. — Combien? demanda l'exorciste. — *Deux*, répondit-elle. On se permit d'en conclure que le diable ne savait pas compter, car, outre Dessentiers, il y avait Gautier, son frère et ses quatre sœurs, Fourneau et Angevin (75).

Le bailli chargea ensuite l'exorciste de lui demander où était alors Urbain Grandier. La question était dans les termes du rituel, il fallu obéir et la faire. L'énergumène répondit *qu'il était dans la salle du château.* Des commissaires désignés moitié par le bailli et moitié par l'exorciste allèrent examiner les choses, et rapportèrent que, loin d'être dans cette salle, Grandier se trouvait depuis plus de deux heures dans une maison fort éloignée.

Un procédé si étrange, une façon si brutale de constater la fraude avait jeté la supérieure dans la stupeur; elle était demeurée muette pendant qu'on procédait à la vérification; ses convulsions avaient disparu, quoique l'on continuât à l'exorciser. Ce silence dura plus

de demi-heure. Enfin le bailli étant sorti, et chacun supposant qu'il était allé trouver Grandier, la possédée reprit ses agitations, et interrogée de nouveau, elle affirma que Grandier se promenait avec le bailli. Deux personnes sortirent pour voir si le diable avait mieux rencontré que la première fois, et découvrirent que la seconde réponse était aussi mal fondée que la première. Les religieuses n'avaient plus dès lors qu'une ressource, et elles en usèrent en déclarant qu'elles ne voulaient plus être exorcisées en présence du bailli (77 à 80).

On se rappelle que, quant aux marques du diable sur le corps de Grandier, la supérieure avait commencé par en indiquer cinq, tandis que Manouri lui-même n'était parvenu à en trouver que deux. On sait aussi qu'elle avait refusé de faire connaître la place avant le jour où elle en fut informée par le rapport du chirurgien. Comme on demandait alors au démon pourquoi il n'avait pas voulu répondre le samedi précédent : « C'est, répondit-il, parce que j'étais occupé ce jour-là à conduire en enfer l'âme de Proust, procureur au parlement de Paris. » On avait espéré que personne ne prendrait la peine de faire des recherches sur un pareil fait; mais il y eut des gens curieux et obstinés qui firent compulser et les registres des morts et la liste des procureurs au parlement; or il se trouva que Proust ne figurait ni sur les uns ni sur l'autre (131).

Le docteur Duncan rapporte que la première fois qu'il vit les religieuses, son arrivée causa une petite disgrâce au diable Grésil : l'exorciste l'ayant adjuré de dire le nom du visiteur, parce que la religieuse était en état de deviner, sachant que c'était un médecin de

ur, elle nomma deux autres médecins de cette Benoît et Texier (148).
s une des plus lourdes méprises que les diables idun aient commises, est celle où les fit tomber le du Lude (389 à 391). Il était venu à Loudun, ie tant d'autres, après la mort de Grandier et le t de Laubardemont. Ayant assisté aux convul- il feignit d'être entièrement convaincu et mani- e désir de soumettre aux possédées une boîte de ies qui lui avait été transmise par ses ancêtres; il it savoir si c'était ou non de vraies reliques. Les stes l'assurèrent qu'il ne pouvait les mettre à ieilleure épreuve; ils les prirent donc de sa main appliquèrent à la prieure, après lui avoir fait un qu'elle entendit fort bien, mais auquel le comte s observait avait aussi pris garde. A l'instant elle s cris horribles et des contorsions épouvantables; t dit qu'elle était dévorée par un feu invisible. On a le reliquaire, et elle reprit immédiatement sa illité; l'exorciste se tourna vers le comte : « Je ne pas, monsieur, que vous doutiez maintenant vérité de vos reliques. — Je n'en doute non repartit-il, que de la vérité de la possession. » Le nanifesta le désir de voir ces précieuses reliques; Lude le permit. La boîte fut ouverte, et l'exor- onfus et outré n'y trouva que de la plume et du « Ah! monsieur, dit-il, pourquoi vous êtes-vous é de nous? — Mais vous, mon père, pourquoi noquez-vous de Dieu et du monde? »
répondra peut-être que les diables peuvent men- répondrai que l'affaire de Loudun tout entière basée sur une entière véracité. Les possédées

savent tout et ne se trompent en rien, tel est l'argument habituel de leurs partisans. Elles accusent Grandier, donc Grandier est coupable. Elles exposent des dogmes, donc les dogmes sont divins. Que de doctrines seraient en péril ici, pour peu que les diables exorcisés pussent s'écarter de la vérité!

Et remarquez, d'ailleurs, que cette théorie de la véracité des démons exorcisés a été expressément établie par les meneurs de Loudun; qu'ils aient eu contre eux d'autres propositions contraires de la Sorbonne, je m'en inquiète peu; ce ne sont point mes affaires. Je ne constate qu'une chose, c'est qu'aux termes de leurs propres révélations, les grossières erreurs des ursulines sont inexplicables (181, 183, 184, 250, 251).

En disant « erreurs » je ne dis pas assez. Prenez, par exemple, leur fameux latin : c'est un des grands arguments de M. de Mirville. Voyons ce qu'il vaut.

Les faits sont si peu extraordinaires ici, que nous n'avons pas même besoin de recourir aux analogies que nous fournit le magnétisme animal. Loudun n'a rien vu qui égale ou la paysanne parlant bon français, ou la servante saisissant par la pénétration des pensées le sens des livres hébreux que lit son maître. Nous ne rencontrons chez les ursulines qu'une pauvre fraude qui se trahit de partout.

En voulez-vous la preuve? approchez-vous des possédées. Vous remarquerez d'abord avec quelque surprise que le diable de la supérieure est le seul qui ait fait ses humanités; les autres ne peuvent pas même prononcer les quelques phrases de mauvais latin qu'on admire dans sa bouche et qui feraient honte à un écolier de quatrième.

Jugez-en plutôt. Un jour Barré s'approche de la supérieure en tenant le Sacrement, et il lui dit : *Adora Deum tuum, creatorem tuum* (Adore ton Dieu, ton créateur). A tout hasard, elle répond : *Adoro te* (Je t'adore). — *Quem adoras?* (Qui adores-tu?) réplique l'exorciste. — *Jesus Christus* (Jésus-Christ). Inquiet de ce solécisme, et voyant qu'on en murmurait à haute voix, Barré cherche à la remettre sur la voie et à rendre sa parole congrue en changeant lui-même la forme de la demande : *Quis est iste quem adoras?* (Qui est celui que tu adores?) se hâta-t-il de dire. Il espérait qu'elle répéterait encore : *Jesus Christus*. Mais la supérieure venait d'entendre les moqueries de Daniel Drouin, assesseur à la prévôté; elle crut devoir changer sa phrase et s'écria : *Jesu Christe*. C'était jouer de malheur!

Barré rentra alors dans les questions prévues, et le latin prit immédiatement une meilleure tournure. Interrogée sur la nature de notre Sauveur, elle répondit en profond théologien : *Jesus Christus est substantia Patris* (Jésus-Christ est la substance du Père). Interrogée sur le nombre de ses démons, elle répondit : *Sex* (Six). Il est vrai que, lorsque le bailli eut l'indiscrétion de l'inviter à exprimer les mêmes choses en grec, elle s'en trouva absolument incapable. Asmodée, son diable principal, ne pouvait pas tout savoir!

Mais Élimi, le diable principal de la sœur Claire, était bien moins savant encore. Il voulut s'essayer au latin, et il répondit tare pour barre. Embrouillant les questions et par conséquent les réponses, il n'eut pas plutôt entendu l'exorciste qui lui demandait : *Quo pacto ingressus est dæmon?* (Par quel pacte le démon

est-il entré?) qu'elle répondit : *Duplex* (Double). Ceci s'appliquait évidemment à autre chose.

Alors on revint à la supérieure. Elle s'en tira d'abord assez bien ; mais pressée par des questions imprévues et adjurée par ordre du bailli de répéter en latin plusieurs choses qu'elle venait d'exprimer en français, elle s'efforça plusieurs fois de parler, et ne put dire que *tisi* ou *titi*, et elle prit le parti de ne plus avoir de convulsions.

Le lendemain on recommença. Le bailli avait amené avec lui un Écossais nommé Stracan, principal du collége de Loudun. Comme la supérieure venait de prononcer le mot latin *aqua* (eau), Stracan la pria de traduire ce mot en écossais. Barré, tout troublé, répliqua que le démon le ferait « si Dieu voulait le lui permettre. » Il fut cependant forcé de prononcer le commandement et de le répéter plusieurs fois ; mais la supérieure s'écria : *Nimia curiositas!* (C'est une trop grande curiosité!) Par malheur, elle ne s'en tint pas à cet apophthegme ; elle eut l'idée d'ajouter : *Deus non volo*; ce qui était censé signifier : Dieu ne veut pas. On fit remarquer que *Deus non vult* aurait été plus régulier. L'exorciste chercha à sortir d'embarras en disant qu'en effet la curiosité était trop grande ; à quoi le bailli répliqua, le rituel en mains, que la faculté de parler les langues étrangères était une des marques officielles et obligatoires de la possession.

A défaut d'écossais, le bailli proposa l'hébreu, ajoutant que le démon devait savoir cette langue-là mieux encore que toutes les autres. Adjurée de prononcer le terme hébreu qui correspond au latin *aqua*, la supérieure ne répondit pas ; seulement on l'entendit pro-

noncer assez bas ces paroles : « Ah ! je renie ! » Aussitôt un carme qui était assez éloigné affirma qu'elle avait dit *Jaquaq* et que c'était un mot hébreu signifiant : « J'ai répandu de l'eau. » Or ceux qui étaient plus près attestèrent unanimement qu'elle avait dit : « Ah ! je renie ; » ce qui fit que le sous-prieur des carmes blâma publiquement ce religieux.

La fameuse réponse : *Nimia curiositas!* servit dès lors de bouclier à la supérieure contre les questions embarrassantes. Quand le bailli la sommait de parler grec, elle le déclarait trop curieux et demeurait muette comme un poisson. L'interrogeait-il sur des circonstances dont elle n'avait pas été informée, par exemple sur le nom de l'évêque qui avait tonsuré Grandier, elle confessait son ignorance. Mais dès que l'exorciste lui posait des questions de son chef, elle n'éprouvait plus le moindre embarras.

Plus tard, lorsque de nouveaux exorcistes furent entrés en charge, le père Lactance, l'un d'eux, remarqua que la supérieure savait fort peu de latin. Il prit en conséquence un parti héroïque ; il lui ordonna de répondre en français ! Et comme on lui objectait que le diable devait savoir le latin, il répondait tantôt « que le pacte avait été ainsi fait, » et tantôt « qu'il y avait des diables plus ignorants même que des paysans ! »

Cependant il avait l'imprudence de poser lui-même ses questions en latin, quoiqu'il eût dispensé l'énergumène de lui répondre dans la même langue ; il en résulta quelques malentendus. Un jour entre autres, il lui avait demandé combien de fois le démon était entré en elle et avait employé le mot *quoties*. La supérieure

crut que ce terme était l'équivalent de *quando* (quand?), elle répondit : « Je n'ai pas bien remarqué le jour! » (34, 57, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 70, 71, 126, 129.)

Une relation manuscrite qui a circulé à l'époque de la possession et qui est d'autant moins suspecte que son auteur, catholique romain, est fort convaincu du prodige, contient néanmoins sur le latin et le grec des énergumènes quelques détails qui confirment ceux que je viens de rappeler. *L'Histoire du diable de Loudun* les rapporte aux pages 157, 158 et 164.

On se trouvait en présence de Laubardemont et de l'évêque de Poitiers, c'est-à-dire du chef temporel et du chef spirituel de l'entreprise. Grandier avait été mandé et se débattait au milieu des fureurs de ses prétendues victimes. Ayant commencé à exorciser en latin la sœur Catherine, qui était la plus ignorante de toutes, les autres se hâtèrent de faire un bruit infernal qui l'empêcha de continuer. Alors il se tourna vers la sœur Claire et annonça l'intention de l'interroger en grec, à quoi le diable eut soin de répondre par la bouche de la possédée : « Oh! que tu es fin! Tu sais bien que c'est une des premières conditions du pacte fait entre toi et nous, de ne répondre point en grec. » En vain Grandier protesta-t-il contre ce mensonge, demandant au reste que ce prétendu pacte de silence fût rompu; en vain ajouta-t-il : « Cela se peut, car Dieu a donné pouvoir à son Église sur les démons, et de fait vous vous vantez d'en avoir effectivement rompu divers autres qui n'étaient d'aucune conséquence. » On n'avait garde de se priver du seul moyen qu'on eût de garantir les diables d'une épreuve qu'ils étaient incapables de soutenir. On finit cependant par lui permettre d'interroger

en grec, *pourvu qu'il écrivît d'abord ce qu'il aurait l'intention de dire!*

Poussée à bout, la possédée se vanta bien encore de pouvoir lui répondre dans toutes les langues; mais cette offre tardive était sans danger, car toutes ses compagnes recommencèrent alors leurs cris de rage, crachant contre Grandier, offrant de lui rompre le cou, se livrant à des convulsions effroyables; c'était le vrai moyen de mettre fin aux questions importunes.

Et maintenant, si des écrits contemporains nous passons au livre de M. de Mirville (124, 125) et à ses *procès-verbaux* de Laubardemont qui sont à ses yeux parole d'Évangile, nous tomberons véritablement de notre haut. Il ne vient pas à l'esprit de M. de Mirville que pour disculper des personnes accusées de mensonge et d'assassinat, il faudrait citer autre chose que les pièces rédigées par elles-mêmes! Il ne mentionne ni ne discute tous ces détails pris sur le vif et qui portent le cachet de la vérité. Il cite gravement les assertions de messieurs les commissaires et affirme que les énergumènes n'ont pas seulement parlé latin, mais grec, turc, espagnol, italien! Bien plus, elles ont parlé la langue de certains sauvages d'Amérique! Elles ont défié Grandier de les interroger en grec; il s'y est refusé et en est demeuré fort confus!

M. de Mirville s'attendait-il, par hasard, à trouver dans les procès-verbaux l'aveu des triomphes de Grandier et de l'ignorance des démons? Pensait-il qu'on ne pourrait se procurer aucun témoignage favorable d'évêque, d'aumônier, de docteur en Sorbonne ou de voyageur complaisant? S'imaginait-il que, pour renverser l'opinion établie depuis deux siècles, il suffirait

de nous montrer (ce que nous savions certes bien !) que Laubardemont avait réuni quelques signatures? La question n'était point là. Les signatures n'ont manqué, en pareil temps, à aucun mensonge et à aucune infamie. Les uns sont effrayés, les autres sont achetés; il y en a qui sont crédules, il y en a peut-être auxquels on persuade « d'écrire d'abord ce qu'ils ont l'intention de dire.» De cette façon les épreuves réussissent, et les ursulines parlent également bien le latin, le grec, le turc, voire même l'iroquois.

C'est se moquer d'argumenter ainsi, en esquivant la vraie question : quelle est la valeur respective des procès-verbaux et des récits détaillés qui les contredisent en plein? Or, comme la conscience publique n'a jamais hésité entre ces deux classes de documents, comme les récits sont tenus pour vrais, comme on ne peut les lire sans sentir qu'ils le sont, comme l'opinion universelle s'élève contre l'impudente menterie du dossier judiciaire formé sous l'influence de Laubardemont, c'est à vous à faire la preuve, à vous qui prétendez innover et intervertir les rôles. Prenez donc à part chacun des récits, chacune des pièces que contient l'*Histoire des diables de Loudun*[1]; prouvez que le men-

[1] M. Calmeil lui-même, qui semble repousser l'accusation de fraude, quoiqu'il sache s'indigner de l'iniquité des procédures, M. Calmeil, qui cherche à mettre sur le compte de l'exaltation nerveuse des ursulines leur complicité tout entière, n'hésite pas à adopter *l'Histoire des diables de Loudun* comme le recueil le plus véridique, comme le guide le plus sûr. C'est ce livre qu'il cite, qu'il transcrit à toutes ses pages, et cela presque à l'exclusion de tous les autres. Il n'a garde de faire le même honneur à la *Démonomanie* et aux autres écrits composés avec les procès-verbaux.

On n'a pas attendu longtemps, au reste, pour répudier ces

songe est là; j'entends un mensonge perpétuel, une invention constante, car vos fameux procès-verbaux ne font pas même allusion aux faits significatifs que je viens de rappeler. Une démonstration en règle ne sera pas de trop, cela vaudra un peu mieux que de railler en passant les *lazzi* que vous ne réfutez pas, et l'*historiette* du reliquaire dont vous ne prouvez pas la fausseté.

Il est certain que l'histoire serait bientôt *refaite* selon le système de M. de Maistre, s'il était permis de transformer en vérités historiques les allégations contenues dans les procès-verbaux des commissions judiciaires. Les juges qui ont brûlé les sorciers par centaines de mille affirment qu'ils volent à travers les airs; les inquisiteurs affirment que les dissidents sont des misérables; le tribunal révolutionnaire affirmait que les aristocrates avaient conspiré avec l'étranger; les créatures de Néron et de Domitien affirmaient que les proscrits de leur temps étaient coupables du crime de lèse-majesté; le sanhédrin affirmait que Jésus-Christ avait blasphémé! tout cela est dans les procès-verbaux, mais jusqu'à présent personne n'avait osé prendre ces pièces-là et s'écrier ensuite : Vous le voyez, les sorciers

sources honteuses. La narration manuscrite qui circula après la possession, et dont l'auteur était à la fois catholique et convaincu du prodige, n'en contredit pas moins pour cela les mensonges de Laubardemont et des exorcistes. C'est ainsi que l'auteur de la *Démonomanie*, ayant osé écrire d'après les pièces officielles que Grandier avait reculé devant le défi d'interroger les religieuses en grec, la *narration* rapporte au contraire que lorsqu'il voulut interroger en grec, les possédées l'interrompirent par des cris épouvantables (*Hist. des diables*, 164 et 165).

allaient au sabbat, les dissidents commettaient des infamies, les aristocrates s'entendaient avec Pitt et Cobourg, les suspects de l'ancienne Rome préparaient l'assassinat du souverain, Jésus-Christ était un blasphémateur; vous le voyez, *cela est écrit*, ceux qui ont écrit la sentence l'ont motivée, et une sentence motivée ne saurait être injuste!

Ce qu'on n'osait pas jadis, on l'ose aujourd'hui; on ouvre ces pages ignobles tracées par les tueurs, et on s'écrie d'un ton de triomphe : J'ai découvert qu'il n'y a pas trace là de vos historiettes et de vos lazzi; j'ai découvert là que les ursulines ne commettent jamais aucune erreur; j'ai découvert que là elles savent toutes le latin et même le turc; j'ai découvert qu'on n'y parle ni du reliquaire rempli de plumes, ni de l'énergumène retenu à terre par Duncan, ni de la traduction de *quoties*, ni du recours au prétexte : *nimia curiositas;* là elles triomphent, elles défient, elles confondent leurs ennemis, elles font des tours impossibles; l'une d'elles se maintient même en l'air pendant quelque temps!

C'était bien le moins qu'on pût mettre dans les procès-verbaux des exorcistes et des commissaires. Pourquoi n'y joint-on pas ceux du lieutenant civil et du bailli? Cette exclusion, à elle seule, dit la confiance que méritent de pareils récits. Je ne crains pas qu'il se trouve un lecteur qui hésite entre eux et l'*Histoire des diables de Loudun*, qu'on ne peut parcourir sans y reconnaître l'enregistrement fidèle des faits et des pièces. Or, notez que *tous* ces faits et *toutes* ces pièces doivent être absolument faux, car s'il en reste quelque chose, la fraude est prouvée et les procès-verbaux

deviennent un tissu de fausseté. En fait de mensonge, une preuve en vaut cent.

Or, pour en revenir au latin de la supérieure, l'*Histoire des diables de Loudun* rapporte (76) que, le jour même où elle se trompa en signalant deux protestants dans une assemblée qui en contenait au moins neuf, Barré lui demanda si elle n'avait pas, à part sa possession, quelque connaissance de la langue latine. Il l'invita à en prêter serment sur le ciboire, et elle y consentit avec quelque difficulté. Cependant elle avoua qu'elle interprétait à ses écolières le *Pater* et le *Credo*, niant d'ailleurs qu'elle leur expliquât pareillement le catéchisme.

Voilà donc l'origine fort naturelle de cette petite provision de latin. Dans un temps où le latin était partout, dans une Église qui l'employait sans cesse, est-il bien surprenant qu'une femme intelligente, qui en savait assez pour traduire le *Pater* et le *Credo* aux pensionnaires, ait appris à se servir d'un petit nombre de mots revenant toujours les mêmes : *pactum, urbanus, flores, rosæ, aqua, diabolus?* Cette faible teinture de latin, ces fautes dès qu'on l'entraîne hors du cercle étroit où elle est habituée à se mouvoir, l'ignorance absolue des autres sœurs qui ne donnent pas de leçons latines aux élèves du couvent, tout cela est en parfaite harmonie.

M. Calmeil (II, 234) pense comme moi que le latin de la supérieure était une réminiscence, bien qu'il semble admettre la sincérité des ursulines, et qu'il blâme le savant Boissier de Sauvages d'avoir placé leurs convulsions parmi les maladies feintes.

Je ne vais pas tout à fait aussi loin, on le sait;

j'admets qu'il y a eu à Loudun de véritables crises nerveuses, mais compliquées de fraudes qui, à mesure qu'on avançait, devenaient de plus en plus conscientes et grossières. Quant aux tours de force qui accompagnèrent les convulsions, ils n'ont rien qui dépasse ou même qui atteigne le niveau des phénomènes analogues que nous avons observés ailleurs. On va en juger.

Au moyen de ses procès-verbaux, M. de Mirville se procure aisément des prodiges moins vulgaires. C'est ainsi qu'il cite (119, 123) une extension de jambes qui donna sept pieds d'envergure à la supérieure, et une suspension en l'air que les commissaires ne pouvaient pas ne pas constater, puisqu'elle était exigée par le rituel! Mais ces belles choses ne risquent point de passer dans la classe des faits historiques.

Il est moins extraordinaire de voir les exorcistes jetés à terre, soit parce qu'ils le veulent bien, soit parce qu'ils participent à l'agitation contagieuse des énergumènes. Les religieuses qui se renversent au point de marcher la nuque posée sur les talons, ne font rien qu'on ne voie à la foire, rien que n'explique d'ailleurs un état physique spécial. Les bonds, les cris, la fuite devant le Sacrement, le pavé léché, l'obéissance à l'ordre de ramper, l'insensibilité cataleptique, les accès que provoque la vue de Grandier, rentrent dans la classe des faits qui nous sont familiers.

Lisez la relation qui fut publiée à Poitiers sur la visite du duc d'Orléans à Loudun, vous verrez la description suivante des tours de force d'Élisabeth Blanchard, la plus remarquable sous ce rapport : « Le démon l'Ennemi de la Vierge parut, selon le com-

mandement que lui en fit le père Élisée, capucin, son exorciste ordinaire. Il l'assoupit et la rendit maniable comme une lame de plomb. L'exorciste lui plia ensuite le corps en diverses façons, en arrière et en avant, et des deux côtés, de façon qu'elle touchât presque la terre de la tête, le démon la retenant dans la position où elle avait été mise jusqu'à ce qu'on la changeât, n'ayant durant ce temps, qui fut assez long, aucune respiration par la bouche, mais seulement un petit souffle par le nez. Elle était presque insensible, puisque le père lui prit la peau du bras et la perça d'outre en outre avec une épingle, sans qu'il en sortît du sang ou que la fille fît paraître aucun sentiment. Sabulon parut ensuite, qui la roula par la chapelle et lui fit faire diverses contorsions et tremblements. Il porta cinq ou six fois son pied gauche pardessus l'épaule à la joue, tenant cependant la jambe embrassée du même côté. » (*Hist. des diables*, 295, 296.)

Il était d'usage, nous l'avons vu, que les possédées rendissent des objets étrangers, tels que clous, épingles, etc. La supérieure seule eut l'habileté d'y parvenir, et encore ne choisit-elle que les choses les plus inoffensives. Les fameux procès-verbaux des commissaires constatent une fois le vomissement d'un tuyau de plume de la longueur d'un doigt et une autre fois le vomissement d'un bouton de soie (148, 149). Sous ce rapport donc, aussi, nous sommes au-dessous de la moyenne.

Mais ce fut en présence de Monsieur, duc d'Orléans, que les grands prodiges s'accomplirent. Il semblerait juste, par conséquent, d'y revenir; toutefois je ne puis y décou-

vrir rien qui mérite une mention spéciale. Ce sont des religieuses qui se balancent en avant et en arrière, à la façon des derviches hurleurs; ce sont des langues tuméfiées qui leur sortent de la bouche; ce sont des corps qui se roulent et qui serpentent, des bras qui se mettent en croix (289 à 304). Une seule chose semble étonnante, et ce fut, en effet, celle qui détermina la conviction de Monsieur. Le démon parut deviner ses pensées et obéir à ses ordres non exprimés! (302, 304, 308.) Le certificat du prince s'exprime ainsi sur ce point :

« Ayant désiré d'avoir un signe parfait de la véritable possession de ces filles, avons concerté secrètement et à voix basse avec le père Tranquille, capucin, de commander au démon Sabulon qui possédait actuellement ladite sœur Claire qu'il allât baiser la main droite du père Élisée son exorciste; ledit démon y a ponctuellement obéi, selon notre désir.... Signé *Gaston.* »

L'importance attribuée à un pareil exploit nous fait aujourd'hui sourire; mais le XVIIe siècle était moins avancé, et le pauvre Gaston n'a jamais fait preuve ni d'un grand caractère ni d'un grand génie. S'il avait eu un peu plus d'indépendance ou d'esprit, il aurait compris tout au moins (je laisse à part le phénomène fluidique de la pénétration des pensées) que la plus simple prudence lui ordonnait de garder pour lui seul le commandement dont il désirait l'exécution. S'il s'était contenté de l'écrire sans le communiquer, si même il l'avait communiqué à d'autres personnes qu'aux exorcistes qui peut-être le lui suggérèrent sans qu'il s'en doutât, il est probable que la sœur Claire au-

rait moins bien deviné. Au point où en étaient les choses, après plusieurs années d'exercice, c'était un jeu pour les exorcistes et pour les énergumènes de se transmettre une indication à distance.

On avait, au reste, une ressource toute prête pour les cas où les expériences ne réussissaient pas (145, 146) : « C'est pour en entretenir plusieurs dans leur crédulité, » répondaient habilement les démons ! Ceci me rappelle la réponse de la supérieure, quand on la poussait trop dans les examens de latin et de grec : *Nimia curiositas !* Avec cela, on se tire de tout.

Le fait est qu'il n'y avait rien là d'admirable, et nous pouvons adopter les conclusions de Duncan, telles que les rapporte notre livre (312, 313) : « Personne n'aurait admiré les mouvements des religieuses, s'ils avaient été faits par des bateleurs sur un théâtre.... Au reste, ces mouvements n'étaient pas tous communs à toutes ces filles.... Si l'exorciste avait commandé à la supérieure de faire ce que faisait Élisabeth Blanchard, et à la sœur Agnès de faire ce que les deux premières faisaient ordinairement, il n'aurait pas été obéi. Aucune de ces filles ne s'était guindée en l'air à la hauteur de deux ou trois piques et n'y avait demeuré suspendue quelque temps notable ; aucune n'avait volé ni voltigé dans les airs..., ni marché dans l'eau sans enfoncer, auxquels cas il y aurait eu plus que de l'homme. Mais c'était avoir l'esprit merveilleusement préoccupé que de croire que se rouler, se vautrer et se traîner sur terre soit une chose surnaturelle.... »

Il serait d'autant plus difficile de le croire, que la fraude a été maintes fois constatée.

Un jour, c'était au mois de mai, et en présence du

terrible conseiller d'État, les ursulines avaient pris la résolution de se distinguer. On tenait à sortir des simples contorsions et à passer aux prodiges véritables. Deux, entre autres, avaient été annoncés : la supérieure et deux des sœurs devaient s'élever au-dessus du sol et y demeurer quelque temps suspendues; la calotte de Laubardemont devait être enlevée et demeurer en l'air pendant l'espace d'un *Miserere*. Le premier tour échoua complétement, parce que l'un des spectateurs eut l'audace de soulever le bas de la robe flottante de la supérieure et de montrer qu'elle touchait la terre du bout d'un de ses pieds ; or cet insuccès découragea les deux autres possédées ainsi que leurs démons, Cerbére et Eazas. Mais Béhérit comptait bien relever l'honneur du couvent, et l'exorciste Lactance décrivit d'avance la suspension de la calotte. Cependant le temps marqué étant venu, rien ne bougea, en dépit des adjurations les plus solennelles !... Qu'était-il arrivé? Des hommes soupçonneux, remarquant qu'il était tard, que l'église était mal éclairée et que Laubardemont était assis sur une chaise assez éloignée des autres, étaient montés sur la voûte au-dessus de cet endroit et y avaient rencontré l'individu qui était chargé, dit-on, de faire descendre par un trou le petit hameçon et le fil destiné à accrocher la calotte avec le secours de Laubardemont. Quoi qu'il en soit, il n'y eut ni prodige ni chant de *Miserere*, et la déconfiture fut complète (134 et 135).

Ces coups manqués décriaient la possession; beaucoup de personnes accourues à Loudun pour voir des miracles, s'en retournaient peu satisfaites. Le père Tranquille lui-même s'en plaint ainsi dans son livre :

« Plusieurs étant venus pour voir les merveilles de Loudun, si d'abord les diables ne leur ont donné des signes tels qu'ils ont demandés, s'en sont allés mécontents et ont accru le nombre des incrédules. » Pour réparer ces échecs, dont on ne se douterait guère quand on lit M. de Mirville ou les procès-verbaux toujours triomphants qu'il a suivis, on s'arrêta à un prodige plus aisé à accomplir que les suspensions d'objets ou de personnes. Lactance annonça que trois des sept démons de la supérieure sortiraient le 20 mai sans faute, et feraient, en sortant, trois plaies au côté gauche ainsi que trois trous correspondants à la chemise, au corps de jupe et à la robe. La plus grande des trois plaies devait être de la longueur d'une épingle.

Le commandeur de Laporte, qui se trouvait alors à Loudun, manifestant la crainte que la supérieure ne se fît elle-même ces petites blessures, on lui répondit qu'elle aurait les mains liées derrière le dos au moment où Asmodée, Grésil des trônes et Amant des puissances quitteraient son corps en le déchirant. Toutefois, le jour venu, la supérieure parut les mains libres en présence de la foule immense entassée dans l'église de Sainte-Croix. Le docteur Duncan réclama aussitôt, et l'exorciste reconnut qu'il était juste de lier la possédée ; mais il ajouta que, comme beaucoup de gens étaient venus de loin et n'avaient pas encore vu ses convulsions, on ne devait pas les priver de ce spectacle par lequel on allait commencer.

Effectivement, après avoir fait reconnaître par les médecins présents que le côté de la supérieure, sa chemise et ses autres vêtements étaient intacts, on procéda aux contorsions. Elles furent violentes et continuèrent

jusqu'au moment où se penchant sur son côté gauche, elle demeura un moment dans cette position, après quoi on l'entendit gémir, et on vit reparaître sa main droite dont les doigts étaient rougis de sang. Lorsqu'on l'examina, on trouva deux trous à la robe, trois au corps de jupe et à la chemise. La peau était percée aussi à trois endroits, les plaies étaient à peine des égratignures, dont l'une avait les dimensions d'un grain d'orge. Cependant toutes trois avaient saigné.

Laubardemont lui-même fut confus d'une supercherie aussi évidente, et contrarié surtout de la manière dont on avait éludé la promesse faite au commandeur de Laporte, il ne put s'empêcher d'avouer que « cela clochait; » ce qui ne veut pas dire qu'il l'ait écrit dans ses procès-verbaux. Ceux-ci n'enregistrent que des succès; mais la vérité s'est fait jour ailleurs, et notamment dans l'écrit que Duncan publia dès qu'il fut de retour à Saumur, écrit courageux que Laubardemont aurait voulu punir, mais que défendit la protection énergique du maréchal de Brézé. Duncan y faisait remarquer que les mains avaient été libres; qu'un petit canif avait pu aisément être caché; que si les diables étaient sortis, ils n'avaient pas cédé à la force de l'exorcisme, puisqu'on ne leur avait fait aucun commandement; qu'ils n'avaient pas fait trois incisions à la robe quoiqu'ils l'eussent promis, parce que l'une d'elles correspondait à une ouverture de ce vêtement; qu'enfin les incisions étaient beaucoup plus grandes aux habits que dans la peau, ce qui prouvait qu'elles avaient été faites de dehors en dedans, et non de dedans en dehors.

Grandier écrivit aussi des observations qui complè-

tent celles de Duncan. Il constate que, sans le gémissement de la supérieure et sans le sang qui avait paru au bout de ses doigts, le succès des exorcistes aurait été complet : la supérieure se serait blessée au même moment, mais les convulsions auraient continué ; on lui aurait ensuite lié les mains selon l'engagement pris ; on aurait prononcé les exorcismes, et alors seulement les trois diables auraient été censés sortir. Il est certain qu'ainsi on aurait rendu les objections plus difficiles ; *cela n'aurait pas cloché.* Dieu ne l'a pas permis.

Pourquoi, demandait plus loin Grandier, les diables sont-ils sortis en faisant une coupure au lieu d'une brûlure ? Parce qu'il est plus aisé de cacher sous les vêtements un canif que du feu. Pourquoi sont-ils sortis par le côté plutôt que par le front ou par le nez ? Parce que la supérieure n'aurait pu se blesser au visage sans que l'assemblée s'en aperçût. Pourquoi le côté gauche plutôt que le côté droit ? Parce que la main droite a plus de facilité pour agir sur le côté qui n'est pas le sien. Pourquoi s'est-elle penchée sur ce côté et y est-elle demeurée quelque temps ? Pourquoi ses doigts sont-ils ressortis sanglants ? Pourquoi ce gémissement ? Pourquoi ces plaies si légères ? Autant de questions auxquelles il est aisé de répondre.

La pièce que je rappelle a-t-elle été accueillie par Laubardemont ? Nullement. Il a écrit son procès-verbal constatant l'expulsion d'Asmodée, de Grésil et d'Amant, par trois plaies faites au-dessous de la région du cœur de la sœur Jeanne des Anges, et ce procès-verbal a servi comme les autres à brûler Grandier, en attendant qu'il servît comme les autres à refaire l'his-

toire et à rendre une justice tardive à ce pauvre Laubardemont!

Le lendemain, Lactance cherchait à atténuer un scandale dont chacun était indigné. Il demanda à Balaam pourquoi ses trois compagnons étaient partis pendant que les mains de la supérieure étaient cachées au peuple. Ce fut alors que le démon lui fit sa grande réponse, si propre à expliquer toutes les défaites : Cela a eu lieu *afin d'en entretenir plusieurs dans l'incrédulité* (134 à 145).

Rien ne fut plus propre à atteindre ce but que le résultat d'une autre expérience racontée par Duncan. S'appuyant toujours, et peut-être avec trop de confiance, sur la protection du maréchal de Brézé, il osa retenir la supérieure et empêoher ainsi l'exécution des mouvements ordonnés par Lactance. Le récollet était furieux, il multipliait ses ordres. « Je ne le puis, s'écria enfin la supérieure, car il me tient. — Laissez-lui le bras, dit l'exorciste à Duncan, car comment se feront les contorsions si vous la tenez? — Si c'est un démon, répliqua Duncan d'une voix très-élevée, il doit être plus fort que moi. —Quelque bon philosophe que vous soyez, repartit Lactance, c'est mal argumenté, car un démon hors du corps est plus fort que vous; mais étant dans un corps faible, il n'est pas nécessaire qu'il soit si fort que vous. » Ce bon père, ajoute Duncan dans son livre, ne se souvenait pas d'avoir lu dans l'Évangile que les démoniaques rompaient leurs chaînes, et que le rituel met ceci entre les marques de la possession : faire preuve d'une force extraordinaire.

Le lendemain il en agit de même avec la sœur Agnès, et on le pria de ne pas lui tant serrer la main, parce

que la supérieure s'était plainte, assurant qu'il l'avait blessée en la retenant ainsi (146 et 147).

Je ne m'arrêterai pas aux menues supercheries de chaque jour, à celles, par exemple, qui amenèrent la découverte des quatre pactes de Grandier, dont l'un, au lieu de tomber de la voûte, comme on l'avait annoncé, tomba prosaïquement de la coiffe de la supérieure (164).

Saint-André (*Lettres au sujet de la magie*, 258 à 261) rapporte le récit suivant écrit par M. de Monconis, qui avait eu avec tant d'autres la curiosité de visiter les possédées de Loudun : « Le 8 mai 1645 au matin, j'allai voir la supérieure des ursulines.... J'eus la patience d'attendre au parloir plus d'une grosse demi-heure. Ce retardement me fit soupçonner quelques artifices. C'est pourquoi, après lui avoir fait compliment, je la priai de me montrer les caractères que le démon qui la possédait avait marqués sur sa main lorsqu'on l'exorcisait; ce qu'elle fit, et tirant le gant qu'elle avait à la main gauche, je vis en lettres de sang sur le dos, commençant du poignet jusqu'au petit doigt : *Jésus;* au-dessous, tirant vers l'épaule : *Maria ;* plus bas : *Joseph*, et plus bas, à la quatrième ligne : *François de Sales.* Elle me dit toutes les méchancetés du prêtre Grandier.... Enfin je pris congé d'elle, et auparavant je souhaitai de revoir sa main qu'elle me tendit fort civilement au travers de la grille. Alors, la considérant bien, je lui fis remarquer que le rouge des lettres n'était plus si vermeil que quand elle était venue ; et comme il me semblait que les lettres s'écaillaient et que toute la peau de la main semblait s'élever comme si c'eût été une pellicule d'eau d'empois desséchée, avec le bout de mon

ongle j'emportai par un léger attouchement une partie de la jambe de l'*m*, dont elle fut fort surprise, quoique la place restât aussi belle que les autres endroits de la main. Je fus satisfait de cela, et je pris congé d'elle. »

Ces mots gravés sur la main ont été une des dernières fraudes de Loudun, et une des plus grossières. On ne tarda pas à s'en moquer ouvertement et partout. Quand la duchesse d'Aiguillon (Mme de Combalot) quitta le château de Richelieu pour venir visiter les possédées, elle ne daigna pas même leur demander l'exhibition de ce prodige un moment fameux ; une des personnes de sa suite l'ayant produit devant elle sur son bras, sans le secours d'aucun démon, elle préféra assister à un autre exploit un peu plus extraordinaire, celui-ci, dont le récit l'avait particulièrement frappée : une des ursulines s'étendait à terre, et devenait tellement lourde, qu'il était impossible de l'enlever.

On arriva donc au couvent, et pour commencer, on fit passer le marquis de Faure avant le marquis de Brézé qui le précédait ordinairement ; on voulait voir si le diable, toujours informé en pareille occasion, ne donnerait pas dans le panneau. Il n'y manqua pas en effet, et donna le nom de Brézé à M. de Faure. Mais on se remit de cette petite aventure, et on procéda à l'exorcisme.

Alors se passa une scène qui faisait le pendant de celle que l'audace de Duncan nous a fournie. Duncan avait retenu le démon ; Mlle de Rambouillet va lui faire perdre terre. Ce fut à elle que l'exorciste s'adressa, parce qu'il remarqua sa curiosité et son apparente crédulité. Mlle de Rambouillet ne se le fit pas dire deux fois ; elle

donna ses gants à sa suivante, et, prenant la religieuse, non par l'endroit que l'exorciste indiquait, mais par-dessous la tête, elle l'enleva sans peine, au grand étonnement de l'assistance (391 à 397).

Je terminerai par le récit étrange de deux autres visites (400 et 401). La première fut faite par le duc et par la duchesse de la Trémouille; ils habitaient Thouars et cédèrent à la curiosité de voir les énergumènes. Ils voulaient refaire l'expérience qui avait semblé si bien réussir en présence du duc d'Orléans; mais plus clairvoyants ou plus courageux que lui, ils n'allèrent pas communiquer à l'exorciste le secret que la possédée devait révéler. Aussi passa-t-on trois heures à adjurer le démon, sans en tirer la moindre réponse.

Deux conseillers au parlement, qui eurent la même prudence, obtinrent le même résultat; leur volonté secrète ne put jamais être pénétrée, et l'on s'en tira comme toujours, en arguant d'un *pacte de silence* qui empêchait le diable de parler.

Il faut encore que, pour l'acquit de ma conscience, je dise quelques mots d'un des prodiges qui frappèrent le plus le duc d'Orléans, et qui montre le mieux que ces exorcistes et ces énergumènes avaient fini par ne reculer devant rien. Les hosties consacrées étaient devenues un de leurs moyens de produire de l'effet! (Calmeil, II, 43 à 45, 57, 62. *Histoire des diables*, 256 à 263, 285, 292 à 295, 302, 303.)

Je ne raconterai pas dans tous leurs détails les profanations mentionnées par les passages auxquels je renvoie : hosties sanglantes, hosties avalées et rendues, sacrements qui servent à éprouver les démons ou à

raffermir les têtes ébranlées. Je m'attaque à un ou deux incidents.

De même que la supérieure excellait parmi les religieuses, Élisabeth Blanchard l'emportait sur les autres possédées séculières (car la contagion s'était bientôt répandue hors des murs du cloître); elle se disait possédée par six diables, Astaroth, Charbon d'impureté, Béelzébuth, Lion d'enfer, Pérou et Marou; c'était elle qui avait le monopole des exercices où figurait l'hostie. Déjà, avant la scène célèbre qui se joua devant Monsieur, elle avait débuté en présence de Laubardemont.

Grandier venait de mourir; on avait besoin d'un grand miracle pour faire oublier tant d'horreurs. Alors une hostie fut placée sur les lèvres d'Élisabeth, et cette hostie était tachée de sang; on s'empressa de constater qu'il n'y avait pas de sang dans la bouche de l'énergumène, et on en conclut que c'était (il faut bien transcrire ce blasphème), que c'était le sang de Jésus-Christ coulant en l'honneur de l'assassinat de Grandier, comme il avait coulé sur la croix!

Ce ne fut pas tout. Deux récollets étaient convenus entre eux, entre eux seuls, d'un mouvement d'adoration que devait faire Élisabeth, et elle le fit en disant: « J'adore le précieux sang de Jésus-Christ. »

Enfin l'occasion était trop bonne pour ne pas inviter les démons à reprendre leur cours de théologie contre la Réforme. La possédée déclara (en français, car le latin n'était pas sa partie) « que c'était du sang de Jésus-Christ, ainsi répandu sur la sainte hostie pour convaincre les impies et les incrédules, qui disent que ce n'est que du pain. » Après une confession de foi aussi explicite, elle n'aurait plus dû, ce semble, se faire

dresser; mais le lendemain il lui prit des scrupules, les terreurs, des horreurs. « Je ne te répondrai point sur ce sang-là.... J'enrage.... Dieu a fait cela afin qu'on rende plus de révérence au saint-sacrement; je suis obligé de le dire par la puissance de Dieu.... Je ne saurais le dire sans souffrir du mal.... J'enrage.... c'est le sang...., c'est le sang du Fils de l'Homme....; j'adore.... »

Il me répugnerait de transcrire en entier cet interrogatoire. J'ajoute que l'hostie sanglante fut portée en grande cérémonie sur l'autel et placée dans un tabernacle dont Laubardemont prit la clef. Il en fut dressé acte, bien entendu, et ceci figure dans les procès-verbaux.

Voici maintenant la seconde représentation, celle à laquelle assista le duc d'Orléans. Le miracle consista cette fois, non à faire paraître du sang sur l'hostie, mais à la faire tenir sur les lèvres et sur les dents de l'énergumène sans la mouiller! Chacun pourra juger de la valeur d'une telle merveille.

C'était encore Élisabeth Blanchard. Son démon Astaroth commença par la mettre en convulsion. La langue livide, enflée et pendante, elle vint se roulant et serpentant jusqu'aux pieds du prêtre qui lui mit le sacrement sur les lèvres, et qui commanda au démon d'empêcher que les espèces ne s'humectassent en aucune façon. Suivent des contorsions; le démon souffle à travers les lèvres et fait trembler l'hostie qui cependant continue à adhérer. L'exorciste retire l'hostie, montre en la touchant des doigts qu'elle n'est ni humide ni gluante; puis, après avoir essuyé les dents d'Élisabeth avec son surplis, il y applique l'hostie qui s'y maintient

pareillement. Enfin, il ordonne à la possédée d'avaler l'hostie; on fait visiter sa bouche où on ne trouve rien; on lui fait boire un verre d'eau.... Mais, à un nouveau commandement, l'hostie reparaît intacte sur le bout de la langue.

Je ne sais si le lecteur aura pu surmonter assez son dégoût pour me suivre jusqu'ici. Je n'irai pas lui imposer la description des difformités physiques qui se manifestèrent chez l'énergumène, quand on adjura les différents démons de la parcourir en divers sens. Lorsque Béelzébuth eut ordre de monter au visage, on vit un battement de la gorge qui s'enfla extraordinairement et la rendit dure comme du bois; lorsque l'on fit faire le même chemin aux autres diables, ils signalèrent leur passage au travers des membres par des battements et des tumeurs.

Voilà ce que j'ai trouvé de plus remarquable au sujet des hosties. Quant à celles qui se seraient « transportées à commandement et sans moteur visible suivant l'ordre du duc d'Orléans transmis mentalement aux exorcistes, » je ne sais pas où M. de Mirville les a découvertes (*Pneumatologie,* 122). Sans doute dans les livres fabriqués au moyen des procès-verbaux! Toujours est-il que le certificat signé par Gaston est sous mes yeux, que j'y vois l'hostie sèche et adhérente, l'hostie avalée et restituée, l'ordre de baiser la main du père Élisée communiqué à l'oreille et exécuté sans paroles; mais je n'y vois pas trace de l'hostie déplacée sans contact, qui aurait été bien plus extraordinaire cependant.

Je n'abuserai pas de mes avantages. Avec les renseignements que fournit l'affaire de Loudun, on compo-

serait tout un traité sur la nature et les mœurs des démons, un traité tel qu'aucun homme sérieux ne pourrait se dispenser de hausser les épaules.

Sans parler de leurs noms étranges qui à eux seuls démontrent irrésistiblement le mensonge, les diables nous apprennent l'existence d'une trinité infernale formée de Lucifer, de Béelzébuth et de Léviatan (*Hist. des diables,* 283). Les démons et leurs possédées vont quelquefois à la campagne, se reposer un jour ou deux de leurs fatigues (168). Ces êtres malfaisants ne manquent pas d'ailleurs de complaisance; un ordre de Laubardemont suffit pour changer toutes leurs idées. Ils avaient déclaré d'abord qu'ils ne sortiraient qu'après un pèlerinage dans certains pays éloignés; mais le conseiller d'État trouva la chose mauvaise, et les démons consentirent à être expulsés sans quitter Loudun (366, 367, 370). Cette expulsion s'opère de telle sorte qu'il reste toujours quelques énergumènes disponibles; on ne les délivre pas entièrement, et si un démon est chassé, on laisse en repos son camarade qui est chargé de commenter dogmatiquement l'expulsion (380 à 382). Au besoin même, on les rappelle quand on a besoin d'eux et quand on a des renseignements à leur demander (346, 354 à 356). Leur théologie est orthodoxe et leur morale, quand il le faut, est tout à fait édifiante (371, 372). Leur docilité d'ailleurs s'explique, car ils courent risque d'être mis en pénitence. C'est ce qui arriva à l'un des diables de la supérieure, qui fut lié pendant un mois sous le portrait de saint Joseph et qui, renfermé là dans un espace d'un pied carré, se sentait brûlé par la proximité du saint sacrement (405). Resterait à comprendre comment on mit sept ans à les

expulser, quand on savait si bien les emprisonner, et pourquoi la supérieure attendit si longtemps le jour où « la vapeur fluidique » s'échappa de son bras en y laissant la fameuse empreinte, fort peu diabolique assurément : *Maria* (380).

Je ne prétends point approfondir ce mystère qu'on retrouve partout (313), car les exorcistes se montrent sans cesse très-puissants pourse faire obéir des démons et très-impuissants pour les chasser. L'expulsion graduelle et imparfaite des sept démons de la supérieure est à elle seule un drame complet, avec des péripéties innombrables; on tient à ne pas finir avant d'avoir rempli les cinq actes de rigueur, les acteurs infernaux ne sortent par la coulisse de droite que pour rentrer par celle de gauche (340, 342, 346, 349, 364 à 370). Enfin une grande neuvaine délivra l'énergumène qui, pour sa récompense, fut transformée en sainte; ses bras portèrent les marques sacrées; elle fut soulagée miraculeusement, et la transpiration de son corps, la chemise avec laquelle elle avait été essuyée devinrent des moyens infaillibles de guérison. L'odeur seule de ces objets mit en fuite le démon Souillon qui obsédait une pauvre femme, et Mme de Laubardemont (c'était justice !) fut une des premières à profiter dans ses infirmités de la puissance de *l'onction;* c'était le nom convenu (376 à 385, 403 à 441). Longtemps après, la supérieure avait encore des visions et faisait des miracles (470, 471).

Mais il faut que je me hâte, et je suis obligé de supprimer bien des détails significatifs. L'invasion par contagion matérielle (40, 71), la dépendance non consentie vis-à-vis du diable qui occupe le corps sans

posséder l'âme (39, 62, 157), la haine violente contre Grandier, c'est-à-dire « Satan divisé contre Satan, » (158, 159, 162), le dédoublement (279 à 281), l'effet produit par les applications du sacrement (274, 285), les jouissances bizarres que procure la possession (458, 459), les beaux miracles et les marques glorieuses qui viennent clore toute l'affaire, non-seulement chez la supérieure, mais chez d'autres sœurs (345, 348, 352 à 359), tout cela demanderait à être analysé et décrit.

Je ne peux qu'indiquer, engageant le lecteur à étudier ces passages et à parcourir aussi le récit du songe céleste qui se place si bien (369, 370) dans l'intervalle que laisse une excursion des démons forcés d'aller au sabbat. Il n'y a que deux points sur lesquels je me sente le droit d'insister encore en terminant : les remords que manifestèrent plusieurs fois les ursulines et les châtiments de Dieu qui fondirent sur les exorcistes.

Un jour, c'était encore au commencement de l'affaire, la supérieure, épuisée par une longue séance, termina par ces mots : *Jugements iniques!* (67) Un autre jour, pressée par l'exorciste de jurer sur le ciboire, elle répondit : « Mon père, vous me faites faire de grands serments ; je crains fort que Dieu ne m'en punisse. » (76) Le 3 juillet 1634, au plus fort des poursuites contre Grandier, on vit la sœur Claire tout en larmes, dans l'église du château où on l'avait menée pour l'exorciser. Elle déclara que tout ce qu'elle avait dit depuis quinze jours n'était que pures calomnies et impostures ; qu'elle n'avait rien fait que par ordre des récollets, de Mignon et des carmes, et que si on la séquestrait il se trouverait que toutes ces choses n'étaient que feintes et que malices. Deux jours

après, la malheureuse répéta la même chose et même elle chercha à s'enfuir; mais Démorans la poursuivit et l'arrêta (168, 169).

La sœur Agnès, enhardie par cet exemple, tint plusieurs fois le même langage, priant avec larmes ceux qui assistaient aux exorcismes de vouloir la tirer de l'horrible captivité sous le poids de laquelle elle gémissait (169). La Nogeret protesta aussi un jour, qu'elle avait accusé un innocent et qu'elle en demandait pardon à Dieu; puis se tournant du côté de Laubardemont, elle déclara qu'elle était obligée de faire cette confession pour la décharge de sa conscience (170).

Ne craignez pas que ces touchantes confessions figurent dans les procès-verbaux ou dans la *Démonomanie!* Cependant elles se sont renouvelées plusieurs fois depuis la mort de Grandier (401 à 403). La sœur Agnès, étant un jour exorcisée en présence d'un médecin de Château-Gonthier qui lui posait quelques questions en grec, elle répondit ingénument « qu'elle n'entendait pas cette langue et qu'elle ne l'avait jamais apprise.» L'exorciste la querella en des termes qui faisaient comprendre qu'elle ne s'acquittait pas bien de son devoir, plutôt qu'ils n'indiquaient la croyance à une possession véritable. Il voulut ensuite continuer l'exorcisme; mais elle s'écria «qu'elle n'était point une démoniaque, qu'il y avait longtemps qu'on la tourmentait en particulier pour l'obliger à faire toutes les choses qu'elle faisait en public; que si Dieu ne l'eût soutenue, elle se serait désespérée et qu'elle était bien malheureuse d'être entre les mains de ces gens-là.» Elle pleurait en parlant ainsi, et la plupart des assistants fondirent en larmes.

La sœur Claire étant exorcisée en présence d'un avo-

cat de Saumur et de plusieurs autres personnes, fut brûlée par un fil soufré, dont l'exorciste se servait pour enfumer un de ses démons. Lorsqu'elle sentit la douleur, elle se rejeta en arrière, déplorant sa condition et s'élevant contre la tyrannie de ceux qui la contraignaient de feindre qu'elle était possédée. Elle pria Dieu ardemment de la tirer de la misère où elle était. Sans une dame de qualité, sa parente, qui la suivit au sortir de l'église et qui la ramena au couvent, elle n'y serait jamais rentrée.

Mais celle des religieuses qui devait éprouver le plus violemment ces remords, c'était la supérieure. Aussi fut-elle saisie un jour à tel point par la conscience de son crime, qu'elle chercha à s'ôter la vie. Voici comment la chose se passa; c'était avant l'endurcissement complet de cette malheureuse femme, que nous avons vue descendre de degré en degré jusqu'aux fraudes grossières des derniers temps (232). La mère prieure avait fait la veille, auprès de Laubardemont, une déposition solennelle qui devait assurer la perte d'Urbain Grandier. Épouvantée d'elle-même, elle se mit en chemise , nu-tête, une corde au cou, un cierge à la main, et demeura en cet état l'espace de deux heures, au milieu de la cour où il pleuvait en abondance. Lorsque la porte du parloir fut ouverte, elle s'y jeta et se mit à genoux devant Laubardemont, lui déclarant qu'elle venait réparer la faute qu'elle avait commise en accusant l'innocent Grandier. Puis, s'étant retirée, elle attacha la corde à un arbre du jardin, où elle se serait étranglée sans l'intervention des autres sœurs.

On éprouve comme un soulagement, lorsqu'on rencontre dans cette hideuse histoire de Loudun un de

ces accents du cœur, un de ces hommages imprudents à la justice, un de ces retours à la vérité. C'est une sorte de réparation faite à la victime; c'est aussi la preuve que tout n'était pas mort encore chez les pauvres ursulines. La conscience met du temps à mourir.

Peut-être donnait-elle aussi quelques signes de vie chez les exorcistes eux-mêmes; le cœur humain renferme de si vastes trésors d'inconséquence! Le fait est que bientôt après le supplice de Grandier, le père Lactance mourut dans des accès inexprimables de fureur et de désespoir. Le père Surin, qui le remplaça dans ses fonctions, devint presque fou. « Privé de l'exercice extérieur de ses facultés, il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant, on crut, pour sa propre sûreté, devoir le tenir enfermé. » (Article *Surin,* dans la *Biographie universelle* de Michaud.) Il restait stupide au point de ne pouvoir dire un *Pâter*. Une fois le démon le jeta par une fenêtre sur la roche où était bâti le monastère des jésuites et lui cassa la cuisse. Enfin, il se guérit et vécut encore longtemps (Calmeil, II, 64).

Mais c'est surtout chez le père Tranquille que se manifestèrent des crises effroyables où se montre clairement la main de Dieu. Une mélancolie invincible, des violences, des cris tels que la population de Loudun s'attroupait aux abords du couvent, voilà quelques-uns des signes du châtiment que subissait l'exorciste. Rien ne peut rendre l'horreur de ses derniers moments; le bûcher de Grandier avait été un lit de roses en comparaison de la couche où se tordait le capucin. Les moines, ses compagnons, ne virent là qu'une preuve de sa sainteté et de la haine que lui portait le

diable! Aussi écrivirent-ils sur sa tombe : « Cy-gît l'humble père Tranquille.... Les démons, ne pouvant plus supporter son courage en son emploi d'exorciste, l'ont fait mourir par leurs vexations. »

La fin horrible de cet exorciste impressionna si vivement le père Lucas qui y assistait, qu'il tomba à son tour dans des accès de rage. Les moines le tenaient en grand nombre, ce qui ne l'empêchait pas de lancer des coups de pied vers le défunt jusqu'à ce qu'on l'eut emporté.

Je n'insiste pas sur ces scènes lugubres, auxquelles il faudrait joindre aussi les hallucinations du chirurgien Manouri, qui croyait voir Grandier à ses côtés, et qui ne tarda pas à expirer en présence de cette redoutable vision.

Ceux qui voudront des détails n'auront qu'à parcourir l'*Histoire des diables de Loudun* (263 à 267, 274 à 276, 287 à 288, 441 à 458, 470 à 473). Ils entendront alors les derniers cris du père Tranquille : « Ah! que je pâtis! je pâtis plus que tous les diables ensemble et que tous les damnés. » Ils assisteront à l'ouverture de son cadavre où l'on veut s'assurer qu'il n'est resté aucun maléfice; ils verront sa transformation immédiate en saint, dont on se partage les habits, dont on brise la bierre et qu'on semble prêt à mettre en pièces.

J'ai hâte de finir, et je n'irai pas rechercher si Dieu a châtié les autres complices de l'assassinat de Loudun. Le principal auteur, Laubardemont, demeura-t-il impuni sur la terre? je l'ignore. Je sais seulement que son fils périt de mort violente à la fleur de l'âge.

Quoi qu'il en soit, la fin tragique du père Tranquille marqua à peu près le terme de la possession. C'était en

1638; l'année suivante il n'était plus question de rien. Mais l'épidémie, après s'être communiquée à Loudun même en dehors du couvent, avait gagné quelques autres localités, s'attaquant toujours aux filles ou jeunes femmes, et particulièrement aux religieuses. Il y eut des symptômes inquiétants à Avignon et à Nîmes; il y eut une véritable explosion du mal à Chinon. L'histoire de ces derniers incidents achèvera de donner son vrai caractère au fait que je viens de décrire.

On était las d'entendre parler d'énergumènes, d'exorcistes fous furieux, de fraudes et de machinations découvertes. Aussi accueillit-on avec peu d'enthousiasme les nouvelles manifestations. Ordre fut donné aux diables d'avoir à rentrer dans le silence, et ils obéirent, bien entendu.

A Nîmes, où la possession se manifestait avec force, on se hâta de la faire condamner par la faculté de Montpellier, et il n'en fut bientôt plus question! Le prodige s'éteignit au milieu du dégoût général, comme il achevait de s'éteindre à Loudun, où la possession n'était plus qu'une distraction et une faveur céleste! Les séculières possédées allaient aux exorcismes à certaines heures comme on va à la promenade. Lorsqu'on leur demandait en chemin si elles étaient possédées, elles répondaient : « Oui, Dieu merci! » et les dévotes qui assistaient à ce jeu enviaient leur bonheur : « Nous ne sommes pas si heureuses, s'écriaient-elles, Dieu ne nous a pas assez aimées pour cela! »

Quand les choses en sont venues à prendre cette tournure anodine, il n'y a plus à s'en préoccuper beaucoup. Les diables de Loudun tournaient à l'ange, et les

démoniaques devenaient graduellement des saintes. Preuve que tout allait cesser.

On essaya bien de ressusciter les possessions véritables dans les environs d'Avignon; mais Mazarin y exerçait alors les fonctions de vice-légat du pape; il ne se souciait pas d'avoir sur les bras des embarras de cette nature. Ses défenses furent péremptoires, et les démons se le tinrent pour dit (*Hist. des diables*, 315).

A Chinon on eut plus de peine à leur faire entendre raison. Il est vrai qu'il y avait là un ancien exorciste de Loudun, Barré, qui désirait ne pas rester dans l'inaction. Il est instructif de voir le mensonge constaté et réprimé à Chinon par l'autorité publique elle-même. Barré ne valait pas moins que Mignon, que Lactance et que Tranquille; les sœurs de Chinon ne valaient pas moins que celles de Loudun. Or Barré et ses religieuses ont été officiellement convaincus de mensonge. Avis à ceux qui jettent les hauts cris lorsque nous supposons qu'on a menti à Loudun! (359 à 364, 386 à 389, 482 à 365.)

Barré se défendit de son mieux, et Laubardemont, qui devint tout à point intendant du Maine, Touraine et Anjou, lui prêta son appui contre les arrêts de l'officialité de Paris. Aussi l'affaire ne se termina-t-elle pas aussi vite que dans les terres papales gouvernées par Mazarin. Cependant, les possédées de Chinon ayant abusé de leur impunité, les curés Santerre et Magloire ayant couru risque tour à tour de passer pour magiciens et de remplir le rôle d'Urbain Grandier, on se décida à faire finir une bonne fois cette comédie. On séquestra les énergumènes, on exila Barré, et personne ne parla plus ni de magiciens ni de possession.

C'était le moment où le silence avait achevé de se faire aussi à Loudun. Il n'y restait plus que les richesses acquises par les ursulines, et quelques objets merveilleux offerts à la dévotion ou à la curiosité des voyageurs. C'est ainsi que les carmes faisaient grand état de l'hostie sanglante demeurée dans leur église, et du pacte de Grandier dont ils s'étaient fait apporter par un démon la copie authentique. On y lisait : « Monsieur et maître Lucifer, je vous reconnais pour mon Dieu..., et au cas que je manque à vous servir et adorer et faire hommage trois fois le jour, je vous donne ma vie comme étant à vous. » *La minute est aux enfers, en un coin de la terre, au cabinet de Lucifer, signée du sang du magicien* (270, 271).

Arrêtons-nous ici. Le lecteur a maintenant sous les yeux la preuve complète des fourberies ignobles et sanguinaires qui ont souillé pendant sept longues années la ville de Loudun. Il ne s'étonnera pas si je donne essor aux sentiments qui se sont accumulés dans mon cœur pendant que je racontais ce crime; et si j'adresse quelques paroles sérieuses à ceux qui ont osé en essayer l'apologie.

On ne saurait être trop sévère envers de pareils excès, alors même qu'ils sont excusés en partie, comme ici, par une passion qui exclut toute impartialité. M. de Mirville, et ceux qui avec lui ont tenté cette œuvre, acceptent une solidarité bien lourde! Approuver l'affaire de Loudun, c'est en prendre sa part, et c'est montrer aussi dans quel esprit on agirait si l'on avait le pouvoir d'agir. Le parti qui se dévoile de la sorte est, grâce à Dieu, dans une grande illusion : il se trompe de siècle, et j'espère qu'il se trompe également

de pays; la France actuelle ne supporterait pas deux jours les tendances qu'on étale complaisamment devant elle.

Mais, dangereux ou non, les hommes honorables auxquels je m'adresse n'en doivent pas moins être avertis avec force et netteté. Ceci n'est pas un passe-temps innocent; la fantaisie des réhabilitations à tout prix, toujours fâcheuse, car l'erreur nuit toujours, peut cependant se satisfaire quelquefois sans outrager directement et sans contrister la conscience publique. Il est tel personnage oublié de l'antiquité dont vous referez l'histoire, si bon vous semble; personne ne s'en alarmera beaucoup.

Réhabiliter Laubardemont c'est autre chose. L'humanité ne reçoit qu'une seule compensation des grands attentats qu'elle subit, c'est le sentiment d'horreur et d'indignation qu'ils lui laissent après eux. Gardez-vous de toucher à son indignation, ce précieux trésor douloureusement accumulé à travers les siècles; elle ne le souffrirait pas.

J'ai dû m'arrêter au fait que les champions de la sorcellerie avaient eux-mêmes choisi; il fallait l'examiner dans ses détails, car ce sont les détails qui disent tout en pareil cas, et une analyse exacte permet seule d'éviter les déclamations. Cet exemple, au reste, suffira; c'est bien le cas de dire : *Ab uno disce omnes!* L'affaire de Loudun contient à la fois les deux grandes catégories de prodiges diaboliques, la sorcellerie et la possession; nous serons donc autorisés à nous rassurer désormais, lorsque ceux qui en ont parlé d'une façon si triomphale proclameront sur d'autres points des arrêts non moins superbes et non moins péremptoires.

Nous avons cherché à apprécier successivement les superstitions vulgaires qui se rattachent à la magie, les aveux des sorciers, les possessions, et en particulier celles de Loudun : notre conclusion constante a été qu'il n'y a pas trace de surnaturel dans cette seconde branche du surnaturel apocryphe.

Passons à la troisième.

CHAPITRE III

SURNATUREL APOCRYPHE

LE MAGNÉTISME ANIMAL

Les amateurs de surnaturel ne pouvaient manquer d'exploiter le magnétisme animal et les curieux phénomènes qui s'y rattachent. C'est une nouvelle assise ajoutée à l'édifice dont les Esprits frappeurs doivent former le couronnement. L'intelligence humaine a besoin de cet apprentissage pour accepter les prodiges contemporains ; si elle ne commençait par les faux miracles, par les sorcelleries anciennes et par la magie plus récente du mesmérisme, elle serait incapable d'accueillir favorablement les nouvelles merveilles que l'Amérique vient d'inventer.

Nous avons fait bonne justice des sorcelleries et des prétendus miracles; nous avons reconnu, qu'en laissant de côté les fraudes , il n'y avait là que des effets physiologiques et physiques. L'examen des phénomè-

nes mesmériques va nous conduire à la même conclusion.

Telle n'est pas, bien entendu, la conviction du marquis de Mirville. Je cite quelques-unes de ses paroles :

« Que nos magnétiseurs modernes essayent donc de vendre cent louis, comme le faisait Mesmer, un simple acte de volonté; on leur rira au nez. Mais Mesmer vendait autre chose.... »

« Que sera-ce lorsqu'à toutes ces autorités anciennes et modernes (M. de Mirville vient de les indiquer) nous ajouterons tout à l'heure l'autorité par excellence, celle de M. le baron Dupotet et de son journal, seul organe en ce moment à Paris du magnétisme philosophique et pratique? Que sera-ce, disons-nous, lorsque nous lirons dans quelques-unes de ses pages le désaveu le plus franc et le plus complet de ses anciennes théories naturalistes, et les aveux formidables de ses nouvelles et mystérieuses associations? Mais n'anticipons pas, et contentons-nous d'affirmer pour le moment ce qui résulte de ces premiers aveux, c'est-à-dire que les effets du magnétisme animal ne sont pas dus, comme on le répétait jusqu'ici, au simple développement d'une faculté humaine, mais que, d'après les maîtres eux-mêmes, il faut y reconnaître avant tout l'intervention (pour le moins sollicitante) d'une cause extranaturelle ou surhumaine. » (*Pneumatologie*, 269, 271.)

Suit un chapitre entier qui porte ce titre : « Faits transcendants du magnétisme, ou l'intervention des Esprits démontrée par les faits. » M. de Mirville prétend y prouver l'insuffisance de l'explication naturelle qu'on va demander au fluide nerveux ou à la force quelconque dont nous disposons dans certains cas, et il cite

ffectivement des résultats d'une telle nature que l'ac-
ion fluidique ne saurait en rendre compte : ce sont des volontés déposées dans des talismans, qui se font obéir des centaines de lieues et à des mois de distance ! Ce sont des meubles et des hommes qui volent ! Ce sont les magnétiseurs qui font la pluie et le beau temps !

Tout cela amène aux grandes révélations de M. Dupotet qui déclare « qu'il y a de la magie dans le plus petit fait magnétique » et qui entend par magie « l'assistance des puissances occultes. » Le nouveau sorcier se demande en tremblant s'il est sage de réveiller l'esprit de Python et d'apprendre aux hommes où il repose. « Un instinct secret, ajoute-t-il, ma conscience, me crie que je fais mal de toucher à ces choses. » Ailleurs, il s'écrie : « J'ai senti les atteintes de cette redoutable puissance.... Le lien était fait, le pacte était consommé ; une puissance occulte venait de me prêter son concours, s'était soudée avec la force qui m'était propre et me permettait de voir la lumière. C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la vraie magie. » (270 à 293.)

Sur ce point encore, nous trouvons M. de Mirville en parfait accord avec l'auteur de *la Religion constatée universellement* (t. II, 159, 160, 184, 202, 203, 217, 223 à 242). Je le note, parce qu'il ne faut rien ôter de leur importance aux tendances que nous combattons. On les mettrait volontiers sur le compte d'une fantaisie individuelle ou d'un égarement passager ; non, elles se lient à un système très-ancien, très-conséquent, qui se produit avec audace dès qu'il juge le moment opportun, mais qui, avoué ou caché, n'en demeure pas moins inébranlable. Si les rêves de sorcellerie et de moyen âge n'étaient qu'une lubie, nous ne nous en préoccu-

perions pas ; mais il y a là un parti entier qui ne manque assurément ni d'habileté ni de persévérance. Voici donc en quels termes il s'exprimait en 1833 :

« Les plus remarquables des phénomènes désignés, depuis un demi-siècle, par les noms de magnétisme animal et de somnambulisme magnétique ne sont pas autre chose que ceux-là même qu'on avait auparavant nommés effets de possession, de magie, de sorcellerie, d'enchantements. »

« Les histoires sacrées et profanes rapportent un grand nombre d'exemples de corps humains saisis somnambuliquement par des génies infernaux que personne n'avait évoqués. »

« Si les corps somnambulisés sont ravis par des génies à l'empire des âmes, si ce sont des génies qui les paralysent, les frappent de léthargie, les meuvent, les agitent et s'expriment par leurs bouches, les somnambules rentrés en possession de leurs corps doivent ignorer ce qui s'est passé. Eh bien ! voilà précisément ce qui arrive toujours.... »

« Une fois que cette cause est admise, tous les faits de somnambulisme s'expliquent avec une facilité et une simplicité que rien ne trouble. Le magnétiseur appelle de ses vœux, invoque sur un corps humain vivant la puissance somnambulique. Celle-ci, évoquée, s'empare du corps invisiblement.... Ainsi soustrait à l'empire de l'âme, ce corps est à la disposition des génies somnambulisateurs.... »

« Inhérente au somnambulisme, l'immoralité en souille presque toutes les victimes ; elle y excite de condamnables émotions, elle y allume des passions honteuses. Les êtres dont la puissance somnambulise les

ortels sont donc visiblement des génies de l'imposre et du vice, ennemis du genre humain, et cherant à le dépraver. Ils cherchent aussi et réussissent uvent à corrompre le corps, à y produire des malaes.... »

« Il ne suit pas de là, et nulle part nous ne l'avons étendu, que tous les faits classés sous la dénominaon de phénomènes du magnétisme animal aient pour use des forces surhumaines.... Toutefois..., mainnant que nous avons dévoilé l'intervention des Esrits infernaux dans les principaux faits des scènes mnambuliques, il faut se défier des ruses de ces énies séducteurs, dont les passions ont intérêt à tromer sur la source des choses qu'ils opèrent. »

Les conclusions sont donc les mêmes. Parmi les faits esmériques, il en est qui relèvent du surnaturel, et u surnaturel infernal. Nous aurons à voir si cette thèse justifie, et pour cela nous examinerons successivent le mesmérisme ordinaire et le mesmérisme maique de M. Dupotet.

M. Deleuze qui, déjà, de son temps, rencontrait devant i l'accusation de sorcellerie, s'en indignait avec sa nscience d'honnête homme. Armé d'une longue exérience de phénomènes magnétiques, il n'avait pas de eine à réfuter le livre de M. l'abbé Wurtz (*Superstitions s philosophes*), où reparaissaient en 1817 toutes les oyances du XIIIe siècle et qu'on répandait à profusion ans tous les séminaires. On y lisait des phrases comme lle-ci : « Tandis que l'on affectait de ne plus croire l'existence du diable, c'est lui qui jouait le premier le dans les loges des francs-maçons, dans les centres es illuminés.... Il était travesti tantôt en homme

extraordinaire, tantôt en physicien, *tantôt en magnétiseur....* » (148.)

On voit que l'imputation n'est pas nouvelle. Pour la rendre plausible, il faut commencer par grossir la liste des prodiges qu'opère le magnétisme animal. Il est clair que si on lui attribue des prophéties, des transports de meubles et d'hommes à travers les airs, on se donne le droit d'affirmer que le magnétisme est diabolique; mais ramasser de toutes mains tous les contes qui ont cours à ce sujet, ce n'est pas changer leur caractère ; les fables ne deviennent point vérités, par cela seul qu'on les affirme d'un ton tranchant. Un peu de critique n'est pas de trop en pareille matière.

J'ouvre le livre de M. de Mirville et je le parcours de la page 277 à la page 284. Qu'est-ce que j'y trouve? Des merveilles magnétiques entassées sur d'autres merveilles. A première vue, on en a des éblouissements; puis on ne tarde pas à remarquer que les faits sont moins certains ou moins extraordinaires qu'ils n'en ont l'air.

Un prêtre qui a été longtemps professeur chez les jésuites, a *raconté*, dans des notes manuscrites, qu'en vertu d'un acte énergique de sa volonté, des anneaux de rideau qu'il serrait dans ses mains et qu'il cherchait à retenir ont été lancés à l'autre extrémité de la chambre! Il a ajouté qu'un fauteuil s'est mis à tourner et à rouler tout seul sur le parquet! Supposons que les souvenirs de ce prêtre aient été entièrement exacts, n'est-il pas possible qu'une certaine action fluidique se soit développée en lui? N'est-il pas probable d'ailleurs que lui-même, à son insu, partagé qu'il était entre l'intention de demeurer passif et la volonté que

le mouvement s'accomplît, il aura donné aux anneaux et au fauteuil une impulsion analogue à celle qu'imprimaient les filles électriques dont on a tant parlé, analogue à celle qu'on supposerait naturellement dans le phénomène des tables s'il se bornait à des rotations ou à des projections et s'il ne présentait pas le fait des soulèvements sans contact?

Une personne que M. de Mirville portait sur ses épaules devenait beaucoup plus pesante dès qu'il en avait le désir! Une autre personne placée à terre ne pouvait plus être entraînée dès qu'il lui ordonnait mentalement d'adhérer au parquet; alors les efforts de quatre hommes ne parvenaient plus à la faire avancer d'une ligne! La biologie accomplit chaque jour le même miracle, qui se passe tout entier dans l'esprit et n'a aucune réalité objective. M. de Mirville et ses amis étaient biologisés sans doute; peut-être même les ordres qu'ils croyaient émettre leur étaient-ils imposés par le magnétiseur. Au lieu d'un homme, on aurait mis devant eux une feuille de papier, qu'ils se seraient pareillement épuisés en vaines tentatives pour la détacher du sol et la déplacer. Or un phénomène physiologique n'est pas un prodige.

Cette explication s'applique aux expériences de M. le docteur Teste. S'il rend invisibles certaines personnes ou certaines choses, s'il transforme un verre d'eau en verre d'orgeat, s'il supprime les marches de l'escalier et empêche son somnambule de descendre plus bas, s'il dresse devant lui des barrières imaginaires, il ne fait rien qu'on ne fasse aujourd'hui partout, rien qui ne rentre dans la vaste catégorie des impressions internes que communique la magnétisation.

Quant aux témoins qui ont *rapporté* à M. de Mirville qu'ils avaient vu voler des hommes autour des lustres d'un salon, je lui conseille de les interroger de nouveau. Dans les salons « très-avancés, » il s'opère des choses étonnantes qui ont le malheur de n'en pas sortir et de craindre décidément le grand jour. Est-ce entraînement? est-ce exagération? est-ce hallucination? Je l'ignore. J'attends que les merveilles s'opèrent sur la place publique.

M. de Mirville me répondra peut-être qu'elles s'y sont déjà opérées, qu'une somnambule est venue tomber aux Batignolles en plein midi (296). Mais par malheur elle n'était *visible que pour les seuls initiés*. Il en est probablement de même chez le docteur Ch.... qui opère de semblables transports à travers les airs, et je suppose que quand les catéchumènes des missionnaires catholiques en Chine se mettent à voltiger loin d'eux, le prodige n'est aperçu que par eux seuls.

Ainsi nous retombons toujours pour cet ordre de phénomènes sur notre explication habituelle : tantôt l'hallucination, tantôt la biologie.

C'est cette dernière qui rend compte des hauts faits de M. Alexandre Dumas, que M. de Mirville (295) raconte d'après le tome XIII de ses Mémoires. « Pour elle, dit-il (il s'agit d'une jeune somnambule qu'il avait improvisée dans les salons du procureur de la république, à Joigny), pour elle toutes les sensations étaient complétement renversées; le feu était de glace, et la glace était de feu.... Je lui ceignais le front d'un bandeau de neige factice, et bientôt elle grelottait.... Puis, tout à coup, j'ordonnais aux vêtements de sécher, et ils séchaient.... » M. Alexandre Dumas change l'eau en

kirsch; il enferme sa somnambule, non endormie d'ailleurs, dans un cercle de fer dont il lui défend de sortir; il lui persuade qu'elle a un poignard à la main.

Voilà bien des faits qui paraissent surnaturels et qui ne le sont pas; ils ne sortent aucunement du domaine de la physiologie et de la physique; avec notre intelligence telle qu'elle est, avec nos nerfs et l'action fluidique, nous sommes en mesure de les expliquer. En d'autres termes, il ne se passe rien d'extérieur, rien de réel, si ce n'est nos sensations.

Viennent à présent d'autres récits qui n'ont pas même le mérite de correspondre à des impressions subjectives; l'imagination en a fait tous les frais. Je range dans cette classe les talismans magnétiques et les prédictions.

Que les eaux magnétisées puissent renfermer quelque puissance physique, je n'ai garde de l'affirmer, mais je comprends que cela soit. Je comprends aussi que le magnétisme puisse agir à distance et communiquer certaines impressions à la personne sur laquelle il agit. Le talisman est tout autre chose; il nous transporte dans le domaine du surnaturel, et voici comment : « On doit savoir, dit M. de Mirville (274), que l'on nomme auxiliaire magnétique tout objet magnétisé qui sert de véhicule à l'influence occulte déposée sur lui par le magnétiseur : c'est le talisman des anciens. Quelquefois ce talisman doit opérer tel ou tel effet sur la personne à laquelle on l'envoie, suivant telle ou telle circonstance; *il faut donc que cette influence voyageuse se rappelle, fût-ce à deux cents lieues et à des mois de distance, toutes les recommandations*

du commettant; pendant que celui-ci sommeille, oublie et ignore, il faut qu'elle n'oublie rien, elle, qu'elle pèse tout, et qu'elle se décide toujours suivant les circonstances. »

Si les choses se passent effectivement ainsi, le surnaturel est démontré; mais on affirme sans l'établir l'intelligence des auxiliaires magnétiques, de même que l'intelligence des tables. On pose en fait que l'eau magnétisée se souvient des commissions qu'on lui donne, avise et se décide selon l'occurrence, cherchant à s'acquitter au mieux de son mandat; on pose en fait que les tables font des réponses admirables, composent des vers sublimes, reproduisent la pensée des grands hommes qui ne sont plus; puis, après avoir posé en fait, on passe outre. Les gens sensés ne se payeront pas d'assertions aussi gratuites. Ils demanderont où, quand et par qui il a été constaté qu'un talisman magnétique ait réglé sa conduite avec tant de perspicacité; puis, ouvrant les livres de M. Deleuze, dont on invoque ici le témoignage, ils y trouveront tout autre chose que ce qu'on prétend y découvrir.

M. Deleuze ne suppose pas le moins du monde des auxiliaires intelligents, il suppose des auxiliaires imprégnés du fluide qu'on y a mis, et le conservant pendant un certain nombre de jours. Ceci est fort différent, et quoique je sois loin de regarder le fait comme certain, même dans ces termes, je cite les paroles de M. Deleuze (*Instruction pratique,* 10, 61 à 63, 68 à 75, 345, 348, 364, 365, 373). Elles prouvent qu'à ses yeux les talismans sont une folie, et qu'il voit un agent physique au lieu d'un Esprit dans les objets magnétisés dont on fait usage.

« Le fluide magnétique qui émane de nous.... peut être porté par un intermédiaire.... »

« Les auxiliaires sont l'eau magnétisée, de la laine, du coton, des plaques de verre, etc., qu'on a magnétisés, des arbres magnétisés, des baquets ou réservoirs magnétisés.... J'ai vu l'eau magnétisée produire des effets si merveilleux, que je craignais de me faire illusion.... Elle conserva sa vertu pendant plusieurs jours, et des faits nombreux semblent prouver qu'elle ne l'a point encore perdue après quelques semaines. »

« J'ai vu très-souvent des chaussons magnétisés produire aux pieds une chaleur qu'on n'avait pu obtenir par aucun autre moyen. »

« Les somnambules et même plusieurs des personnes qui sont dans l'état magnétique reconnaissent, par une impression dont nous ne pouvons nous rendre compte parce que cette modification du goût sommeille en nous, si l'eau a été magnétisée, si elle l'a été par leur magnétiseur ou par un autre, si elle a été simplement touchée par quelqu'un après avoir été magnétisée, et ils vomissent quelquefois jusqu'à la dernière goutte l'eau qui a été touchée par un étranger. »

M. Deleuze va jusqu'à penser que lorsqu'on veut recourir à la musique pour endormir une somnambule, il est bon de magnétiser le piano ou la harpe dont on va se servir. Il va jusqu'à ce point et non au-delà.

Pour moi, qui ne suis pas même disposé à l'accompagner aussi loin, et qui crois que peut-être l'action prétendue des objets magnétiques repose sur des illusions et sur des confusions, je refuse, à bien plus forte raison, d'admettre les talismans dont l'intelligence

sait si bien se déterminer et se retourner au besoin.

J'ai dit qu'il y avait peut-être ici des illusions et des confusions. Des illusions, en effet, car personne n'a le droit d'affirmer que les malades assemblés autour d'un arbre magnétisé ou autour d'un baquet, que ceux auxquels on met des chaussons qu'ils supposent imprégnés de la vertu curative, ne ressentiront pas une chaleur subite ou un effet nerveux quelconque, par la seule action de l'idée qui frappe leur imagination. Des confusions aussi, car dans les cas où rien n'annonce au malade que telle eau est magnétisée, que telle autre ne l'est pas, que celle-ci est intacte, que celle-là a été touchée par un étranger, on oublie que la pénétration des pensées, le phénomène constant et fondamental du magnétisme, a pu le lui révéler; l'impression qu'on attribue à l'auxiliaire est probablement produite par le magnétisme lui-même.

Au reste, je n'entends rien décider sur un sujet que je connais mal, bien que j'y aie souvent réfléchi. Il me suffit d'avoir enlevé aux auxiliaires tout le surnaturel d'emprunt dont on les affublait. Autant en dirai-je des prétendues prophéties somnambuliques; plus j'examine les expériences rapportées par des hommes qui savent voir et juger, plus je suis frappé de cette remarque, que les seules prédictions incontestables sont celles qui se rapportent à des accidents morbides, à des crises, à des guérisons, à la mort.

M. de Mirville (193) nous rapporte bien une ou deux prédictions d'une autre nature : il a su en novembre 1847, par des somnambules que d'autres personnes avaient consultées, que la république allait venir *et qu'elle* durerait trois ou quatre ans! Il a su, au

mois de mars 1848, que l'anarchie durerait jusqu'aux journées de la Saint-Jean et qu'un général y mettrait fin! Plusieurs de ses amis, plus initiés que lui, savaient en outre qu'un pontife devait périr le même jour, et croyaient qu'il s'agissait du pape!

Je réponds que, sans mettre un instant en doute la sincérité de M. de Mirville et de ses amis, je connais assez le cœur humain pour être certain que leurs prophéties, si elles avaient été publiées *in extenso* avant les événements, auraient beaucoup moins bien cadré avec ceux-ci. J'ajoute qu'on se tait sur des milliers d'autres prophéties somnambuliques, et qui n'ont eu aucun genre de réalisation. Je dis enfin, qu'en nous renfermant même dans les coïncidences heureuses (et il faut bien qu'il y en ait), bien des gens en 1847 prédisaient la république sans être sorciers. Et d'un autre côté, comment parler de république sans limiter sa durée probable, chez nous, à trois ou quatre ans? Comment ne pas pressentir, au commencement de 1848, que la réaction militaire allait commencer? Comment ne pas deviner qu'elle serait dirigée par un général? Resterait le pontife! mais c'est précisément sur de tels détails qu'il importerait d'avoir une enquête exacte, ou mieux une minute de la prophétie arrêtée et légalisée avant l'événement. Le mot de *pontife* a-t-il été employé? n'a-t-il pas été annoncé simplement qu'un *prêtre*, que *des prêtres* mourraient, ou, en des termes encore plus vagues, que des prêtres auraient à souffrir? Il n'en faudrait pas davantage pour se persuader, après la mort de l'archevêque de Paris, que l'assassinat du pontife avait été prédit et qu'il avait été fixé à ce moment. Nous sommes si habiles à nous tromper nous-

mêmes! nous sommes si avides de merveilleux!

Quant aux divinations qui se rapportent exclusivement aux progrès, aux incidents, à l'issue heureuse ou funeste de la maladie, elles ne semblent pas pouvoir être contestées.

« La faculté de prévision des somnambules, dit M. Bertrand, quand on la limite à la faculté d'annoncer d'avance les modifications organiques qui doivent survenir en eux, et d'indiquer avec la plus grande précision le moment de l'invasion de ces changements ou crises, leur durée et les principaux symptômes qu'elles doivent présenter, se trouve, quelque incompréhensible qu'elle soit, appuyée sur des faits nombreux et positifs. » (*Du Magnétisme animal*, 418.)

Les commissaires de l'académie de médecine chargés d'examiner les faits magnétiques ont cité, entre autres exemples, celui d'un ouvrier chapelier nommé Cazot, qui prédisait un mois à l'avance le jour et l'heure de ses attaques d'épilepsie. MM. Broussais et Frappart ont constaté par un certificat une prédiction non moins extraordinaire. Enfin les écrits de MM. Georget, Rostan, Petetin, Deleuze, etc., sont remplis de ces prophéties médicales qui se rapportent non seulement au somnambule lui-même, mais aux malades avec lesquels il est en rapport. (Voir *Religion constatée*, II, 195 à 199).

J'ai nommé M. Deleuze. Si l'on parcourt le livre de lui que j'ai déjà cité, on y verra (274, 276, 280, 288) l'attestation expresse de la faculté divinatrice ainsi limitée. Il s'exprime d'ailleurs avec sa réserve ordinaire :

« La faculté de prévision, écrit-il, la plus incon-

ıble de toutes, ne s'étend jamais qu'à un certain ıbre d'objets; elle est conditionnelle, et s'il y a ı de faits pour prouver son existence, il n'y a ındant aucun cas où l'on puisse compter sur l'exac- le de son application. »

résulte de l'ensemble de son livre, que, sans écar- peut-être assez résolûment les pressentiments divi- urs qui se manifesteraient chez les somnambules gard des divers événements de la vie, il considère pressentiments comme entachés d'erreurs très- uentes et qui ont entraîné dans des fautes graves ı qui leur ont prêté l'oreille. Quant au tact mer- leux qui discerne la maladie, qui prévoit une crise chaine, et qui choisit les remèdes, il en proclame out la réalité.

r il n'y a pas apparence de surnaturel, il n'y a pas e de divination dans ce phénomène. D'un côté somnambules se trompent assez souvent, dans s diagnostics, dans leur thérapeutique et dans s indications relatives à la marche future du mal; 'autre, il est aisé de comprendre que, voyant l'état des organes, apercevant ce qui se passe dans l'in- eur du corps, ils sont en mesure de prévoir les dents qui se préparent, les chances favorables ou issolution finale. Si un bon médecin annonce bien choses en vertu de la seule inspection des symp- es externes, il n'est pas surprenant qu'un som- ıbule, fût-il ignorant, soit à même de parler avec de certitude en vertu de l'inspection des symptô- internes. Le dernier voit ce que le premier est it à conjecturer.

ais la prévision, et j'en reviens là, n'est pas la divi-

nation. Les phénomènes surnaturels du magnétisme disparaissent donc l'un après l'autre, lorsqu'on y regarde de près ; il n'a ni talismans doués d'intelligence, ni somnambules prophètes.

Ses autres phénomènes semblent se prêter moins que ceux-là à l'interprétation des champions de la sorcellerie. Cependant, ils prétendent s'en emparer aussi, et mon devoir est d'en parler.

Après avoir indiqué ce qui est illusion pure dans le magnétisme animal, je vais indiquer ce qui me semble avoir le caractère de la vérité.

Ce qui *me semble* avoir ce caractère, ai-je dit. Je n'ai garde, en effet, d'être trop affirmatif lorsqu'il s'agit d'une science encore nouvelle, dont les adeptes sont divisés sur plusieurs points, et que les dédains fort iniques de la science officielle ont contribué à jeter parfois entre les mains des charlatans. Il y a ici quelques faits généraux dont la démonstration est achevée et que les aveugles volontaires parviennent seuls à ne pas voir ; mais il y a aussi bien des assertions particulières qui circulent dans les conversations et dans les journaux, qu'aucune enquête sérieuse n'a tirées au clair et qu'un homme prudent doit tenir en quarantaine, car elles viennent d'un pays où règne fréquemment une contagion fatale d'exagération et de crédulité.

Quant aux fraudes, qui ont aussi leur bonne part dans la fabrication du merveilleux magnétique, je crois qu'on peut les négliger. En effet, on en soupçonne plus qu'il n'y en a ; celles qui sont réelles finissent

toujours par être découvertes, et une fraude découverte déconsidère cent vérités irréfutables autrement. Les académies semblent vouloir exploiter ce mode de réfutation, et en nécessitant le contact des magnétiseurs respectables avec les magnétiseurs mal famés, on dirait qu'elles comptent sur le discrédit que les uns jetteront sur les autres. On aura toujours ainsi les méchants tours d'un misérable à opposer aux succès sérieux d'un honnête homme ; les anecdotes répondront aux expériences, et l'on refusera de voir, et l'on se voilera la face.... par pudeur et par vertu !

Bien loin donc de nier les fourberies, je ne saurais comprendre comment il n'y en aurait pas, avec la situation qu'on fait au magnétisme animal. Laissant cela, je m'attache aux faits qui ont une valeur réelle et qui forment les éléments de cette science pressentie au XVIIe siècle par Van Helmont, bruyamment introduite par Mesmer, et que MM. de Puységur et Deleuze (je passe les vivants sous silence) ont appliquée avec un dévouement auquel on ne saurait assez rendre hommage.

L'histoire du mesmérisme est partout; je ne la raconterai pas. Je constate seulement la réalité des faits, et cela d'abord par la conduite même de l'Académie de médecine qui a repoussé les nouveaux phénomènes.

Le premier rapport, demeuré célèbre, est de 1784 ; Laurent de Jussieu, Franklin, Lavoisier et Bailly faisaient partie de la commission que le gouvernement avait prise dans l'Académie de médecine, dans la Faculté et dans l'Académie des sciences. La voie qu'on suivait alors n'était pas la meilleure et prêtait le flanc à la critique ; on avait la grande salle du baquet, l'*enfer aux convulsions*, où les effets de la contagion nerveuse et

de l'attente suffisaient assurément à eux seuls pour déterminer les crises; on s'attachait ensuite avec passion aux arbres magnétisés, aux verres magnétisés, c'est-à-dire à la partie la plus contestable de la découverte. Il en résulta que les commissaires, ayant noté des erreurs fréquentes et s'étant assurés de l'action produite par le rassemblement sur les malades soumis à un traitement public, furent naturellement amenés à conclure contre le mesmérisme et à regarder l'imagination ou les attouchements comme les causes uniques des phénomènes dont ils avaient été témoins. « Tous les effets observés dans ce qu'on appelle les crises, ainsi s'exprime le rapport de Bailly, naissent, ou de ce que les fonctions du diaphragme (du plexus nerveux diaphragmatique) sont troublées par un moyen physique tel que l'attouchement et la pression, ou de la puissance dont l'imagination est douée pour agir sur cet organe et en troubler les fonctions. »

Jusque-là il n'y avait pas grand'chose à dire. Comme on avait matérialisé outre mesure le nouvel agent, comme on avait prétendu l'incorporer dans des arbres ou dans des liquides, le comparer en tout à l'aimant et lui attribuer deux pôles, les commissaires durent établir qu'ils n'avaient reconnu aucun fluide qui remplît ces conditions. Ils se gardèrent d'ailleurs d'aller trop loin dans leurs négations, et voici les observations fort justes que M. Arago a publiées sur leur travail: « Des effets analogues ou inverses pouvaient évidemment être occasionnés par un fluide subtil, invisible, impondérable, par une sorte de fluide nerveux, ou de fluide magnétique, si on le préfère, qui circulerait dans nos organes. Aussi les commissaires se gardèrent-ils

bien de parler à ce sujet d'*impossibilité*. Leur thèse était plus modeste, ils se contentaient de dire que *rien ne démontrait* l'existence d'un semblable fluide. » (*Annuaire* de 1853, 437.)

Telle fut la conclusion du rapport public de Bailly; quant au rapport secret adressé au roi et dont on connaît aujourd'hui les termes, il décrit avec énergie les effets extraordinaires de la magnétisation : « Tous sont soumis, dit-il, à celui qui magnétise; ils ont beau rester dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, *une grande puissance* qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Le résumé de la première rencontre (et de la plus loyale) qui ait eu lieu entre la science officielle et le mesmérisme ne serait pas complet, si je n'ajoutais que Laurent de Jussieu s'était séparé des autres commissaires et basait son refus de signature sur ce que « plusieurs faits bien vérifiés, *indépendants de l'imagination*, et pour lui hors de doute, suffisaient pour lui faire admettre l'existence ou la possibilité d'un fluide ou agent qui se porte de l'homme sur son semblable..., quelquefois même par un simple rapprochement à distance. »

Jussieu cherchait ensuite à identifier cet agent avec la chaleur animale, ce qui importe fort peu à la question. Le fait est que cet esprit éminent prenait dès lors une position indépendante, entre le fluide universel de Mesmer, et la théorie académique qui explique tout par l'imagination agissant sur les nerfs.

Le magnétisme animal n'en parut pas moins écrasé

par un arrêt qu'avaient prononcé des hommes aussi illustres. On le crut mort; mais il ressuscita, et si bien, qu'en 1825 il fallut recommencer l'enquête. Cette fois les faits étaient plus certains et les doctrines étaient moins tranchantes; on ne parlait plus beaucoup d'arbres magnétisés et de fluide universel; on parlait de la pénétration des pensées, de l'insensibilité, de la magnétisation à distance. On était entré sur le vrai terrain de la science.

Des expériences suivies avaient été faites depuis plusieurs années dans les divers hôpitaux de Paris, et des procès-verbaux signés par vingt-neuf médecins en constataient les résultats décisifs ; ce fut alors que le docteur Foissac mit l'Académie de médecine en demeure de se prononcer. Elle hésita; mais en présence de tant de faits, en présence d'une clinique magnétique établie à Berlin et des travaux sérieux auxquels l'Allemagne savante ne craignait pas de se livrer, elle n'osa pas se refuser à l'examen et nomma une commission de onze membres chargés de se livrer à de sévères investigations.

La commission travailla cinq ans, et ce fut seulement après avoir assisté pendant un temps aussi long à des expériences de tout genre contrôlées par elle, qu'elle présenta son rapport (juin 1831) par l'organe de M. Husson. Ce rapport était signé par tous les commissaires sans exception.

« Il nous est démontré, déclarent-ils, que le sommeil magnétique a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer. » Et ils racontent, en effet, de nombreuses expériences où le magnétiseur,

introduit à l'insu du somnambule dans une pièce séparée, a opéré conformément aux instructions qu'il recevait à l'instant même, et a produit ainsi à distance un sommeil presque subit. L'imagination ici ne pouvait jouer aucun rôle, puisque aucun signe n'annonçait au somnambule ni la présence de son magnétiseur dans le voisinage ni son action à l'instant prescrit que personne ne savait à l'avance.

Le sommeil d'ailleurs était très-profond. Le rapport cite plusieurs exemples :

« Cazot était en somnambulisme, lorsque M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille; on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle, sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité. » Une autre fois on employa des flacons d'ammoniaque; on monta sur le somnambule; on chercha à provoquer des chatouillements. Rien ne put amener le réveil.

Le rapport parle aussi d'une opération terrible (l'ablation du sein droit) qui a été faite par M. Cloquet sur Mme Plantin. Pendant les douze minutes qu'elle a duré, la malade préalablement magnétisée « a continué de s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité. Aucun mouvement dans les membres ni dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés. »

Les commissaires se sont assurés par eux-mêmes de la réalité de l'influence magnétique; l'un d'eux,

M. Itard, magnétisé dix-huit fois, et sujet fort rebelle, car il n'est jamais tombé dans un sommeil complet, a été chaque fois soulagé de ses maux de tête.

Quant à la clairvoyance, la commission rapporte plusieurs faits. Elle parle entre autres d'un étudiant en droit, M. Villagrand, dont les paupières ont été tenues fermées par les divers membres de la commission, et qui a reconnu des cartes toutes neuves et lu dans un livre ouvert devant lui.

Enfin, la vue intérieure de l'état des corps, la prévision des crises, l'instinct des remèdes, sont affirmés avec force dans ce rapport dont je transcrirai ici les conclusions principales :

« Le magnétisme agit sur des personnes de sexe et d'âge différents. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien, d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué.... Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.... On peut, non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complétement en somnambulisme et l'en faire sortir, à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complétement insensibles.... Le phénomène (de la clairvoyance) a lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières. Les prévisions de deux somnambules (relatives à leur santé) se sont réalisées avec une exactitude remarquable. »

L'Académie fut un peu étonnée d'un tel rapport ; elle recula longtemps devant la discussion ; cependant les

expériences se multipliaient; les médecins étaient surtout frappés d'un phénomène avec lequel l'éther et le chloroforme nous ont familiarisés depuis, de la suppression complète de la sensibilité : à la volonté des magnétiseurs, les malades soumis à leur influence tombaient dans un état tel que des opérations atroces étaient pratiquées, que des moxas étaient posés et produisaient de larges escarres sans causer aucune douleur, que des coups de pistolet étaient tirés auprès de la tête des somnambules sans les faire tressaillir, sans interrompre leur phrase commencée. Tout cela ne pouvait passer plus longtemps inaperçu, et le rapport des onze commissaires ne pouvait s'enterrer silencieusement : on se décida donc à discuter, et le résultat fut que l'impression du rapport fut refusée, qu'on n'en vota que l'autographie, et qu'il demeura enfermé dans les cartons de l'Académie de médecine!

Ceci n'est guère encourageant, on en conviendra. C'était dire aux magnétiseurs : « Réussissez ou ne réussissez pas; ayez nos commissaires contre vous ou amenez-les tous à vos convictions après cinq années d'enquête, peu importe! nous admettrons d'emblée les rapports hostiles, et nous repousserons les rapports favorables. Nous-mêmes, nous ne nous en croirons pas, lorsqu'il nous arrivera d'être de votre avis. »

Aussi, après le coup de force exécuté en 1837 contre le rapport Husson et qui rappelle celui qu'on essaye maintenant contre les tables tournantes, y eut-il comme un divorce marqué entre le magnétisme animal et les savants de notre pays. Par une conséquence inévitable, les charlatans envahirent plus que jamais le terrain qu'on leur livrait, de même que depuis les

anathèmes qui ont frappé les tables elles ont été accaparées par les Esprits. Mais achevons notre exposé.

On n'eut pas de peine à se procurer la contre-partie du rapport de M. Husson. Le docteur Berna ayant réclamé une enquête, M. Dubois revint avec un rapport qui s'appliquait à démolir tout ce que les anciens commissaires avaient établi. M. Husson protesta avec énergie, et démontra que, dans une matière qui tient à l'état physiologique, l'insuccès d'une expérience ne détruit pas le succès des expériences antérieures. Vint ensuite Mlle Pigeaire et son bandeau, dont l'histoire m'entraînerait trop loin. Vinrent les défis réciproques et les prix offerts par M. Berna aux académiciens qui liraient un seul mot avec le bandeau refusé, par M. Burdin, aux somnambules qui liraient avec un masque placé à six pouces de la figure. Nous en sommes là, et les tables tournantes sont venues fort à propos pour ranimer le débat, en fournissant au magnétisme un argument inattendu, la preuve sans réplique d'une action fluidique produite et dirigée par la volonté humaine.

Les vrais torts de la séance officielle ont commencé à l'époque du rapport de M. Husson. Jusqu'alors elle était dans son droit : je comprends fort bien qu'elle ne se jette pas à la tête des idées nouvelles, qu'elle les examine avant de les admettre. La réserve du rapport de Bailly se justifie aisément; ce qui ne se justifie pas, c'est le parti pris de repousser et d'ensevelir dans l'ombre ce qu'on a longuement constaté par le moyen de ses propres commissaires; ce qui ne se justifie pas, c'est le refus d'examen, c'est la déclaration presque naïve qui rejette comme *impossibles* tous ceux des phé-

nomènes magnétiques dont on ne possède pas l'explication, ou dont l'explication reposerait sur l'existence d'un fluide, d'une force quelconque obéissant à notre pensée.

Les phénomènes de ce genre existent-ils? Il faudrait, pour en douter, mettre à néant des faits sans nombre, en tête desquels figurent ceux qu'ont recueillis et contrôlés les commissaires de l'Académie de médecine. Il faudrait aussi nier le somnambulisme naturel, non moins extraordinaire assurément que le somnambulisme magnétique. Tant que les somnambules naturels ne pourront être niés (et qui les nierait?), on gagnera peu de chose à contester le mesmérisme. Une lacune immense, honteuse, existe en tout cas dans la description de l'homme et des forces qui le mettent parfois en relation avec le monde extérieur.

Je puise dans le livre de M. Ernest Bersot (*Mesmer et le Magnétisme animal*, 172 à 182) quelques détails empruntés eux-mêmes en bonne partie à l'article *Somnambulisme* de l'Encyclopédie. On verra si c'est la peine de tant batailler contre le mesmérisme, et si ceux qui sont bien forcés d'admettre de tels prodiges naturels ont bonne grâce à proclamer *à priori* l'impossibilité d'autres prodiges analogues.

Un ecclésiastique du diocèse de Bordeaux était affligé de somnambulisme : il se levait la nuit, et écrivait des sermons en dormant; non-seulement il écrivait, mais il corrigeait, toujours endormi; ses surcharges étaient placées à l'endroit convenable et accompagnées des corrections correspondantes dans le texte. On voulut s'assurer qu'il ne pouvait pas y voir : on lui attacha sous le menton un carton qui s'interposait entre son papier et son visage, il continua comme si de rien n'était; on

changea alors le papier sur lequel il écrivait, il s'en aperçut parce que le nouveau papier était de dimensions différentes; on lui donna alors un papier absolument semblable, il le prit pour le sien et fit des corrections qui se rapportaient exactement aux lignes écrites sur l'ancienne feuille. Le même ecclésiastique écrivait de la musique, faisant d'abord toutes les notes blanches, et remplissant ensuite celles qui devaient être noires !

Un soir le somnambule Castelli fut surpris au moment où il s'occupait de traduire de l'italien en français; il cherchait ses mots dans un dictionnaire, comme il l'aurait pu faire éveillé, et paraissait se servir d'une lumière placée auprès de lui; ceux qui l'observaient éteignirent la lumière, et aussitôt il parut se trouver dans l'obscurité; il chercha en tâtonnant sa chandelle sur la table, et fut la rallumer à la cuisine. Or au moment où il se croyait ainsi dans l'obscurité, il était réellement dans une chambre éclairée, mais éclairée par des chandelles différentes de celle qu'il avait allumée, et qui ne lui servaient à rien parce qu'il ne les savait pas là.

Il serait aisé de grossir la liste de ces anecdotes et de montrer chez certains somnambules naturels la pénétration des pensées, le développement extraordinaire des facultés et des réminiscences, les instincts médicaux et les prévisions relatives à la santé, l'insensibilité relative enfin qu'on remarque chez les somnambules magnétiques.

Il y a telle pauvre paysanne ignorant jusqu'au mot de somnambulisme, malade, et dont la maladie est soigneusement cachée par ses parents qui en sont pour

re honteux; elle ne fait pas parade de ses hauts
cependant elle est douée d'une lucidité merveil-
:lle parle purement, elle brode avec adresse, elle
a médication. Tel somnambule genevois ouvrait
nuit sa fenêtre, se jetait dans le Rhône, nageait
ıait se mettre au lit, sans avoir été réveillé par le
prévu de l'eau glacée, tandis que le contact
main amie qui voulait le retenir, mais qui
pas prévue et qui ne rentrait pas dans son rêve,
illait brusquement et l'exposait à périr.
omnambules qui marchent sur les toits et qui
nt voir admirablement les yeux fermés ne sont
n aucun pays. Un jeune peintre de Poitiers qui
ravailler la nuit dans son atelier, continua son
sur le carton par lequel on l'avait remplacé, et
a précisément les traits et les contours qui de-
s'ajuster avec la peinture absente.
ment ne pas être frappé du rapport qui existe
es somnambules naturels qui suivent leur pen-
ıt la clairvoyance se concentre tout entière dans
e de cette pensée absorbante, et les somnambules
els dont l'intelligence se ferme en quelque sorte
ıi ne vient pas de leur magnétiseur? Sans doute
ussi des différences, et les premiers sont géné-
nt plus faciles à éveiller, tandis que les seconds
lent sous ce rapport aussi de la volonté de
ne qui les a endormis; cependant l'analogie
ıentale est saisissante, l'état est le même pendant
, l'oubli est semblable après, et en tous cas la
lle est égale des deux parts.
qu'il en soit, et indépendamment de l'argument
par le somnambulisme naturel, certains faits

mesmériques ont désormais acquis une valeur telle que la science officielle elle-même ne pourra plus longtemps encore refuser d'en tenir compte. Ces faits se rangent sous trois chefs principaux : les effets physiques ordinaires, comme le sommeil ; le contact intérieur, comme il se manifeste dans la pénétration des pensées ; l'action à distance, comme elle a eu lieu si souvent lors de l'enquête de 1826.

Parmi les effets physiques ordinaires j'ai déjà cité le sommeil, et ce résultat de la magnétisation est trop connu pour que j'y insiste.

Je citerai ensuite le somnambulisme magnétique, qui n'est guère moins connu. C'est un état produit par l'action fluidique de l'opérateur, et pendant lequel celui qui s'y trouve a l'air de dormir ; si le magnétiseur lui parle alors, il répond sans se réveiller ; il peut même exécuter divers mouvements, et lorsqu'il sort de la crise, il ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé ; ses yeux sont fermés, et il n'entend ordinairement que ceux qu'on a mis en rapport avec lui. Les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et toutefois il éprouve des sensations, mais par un autre moyen. Une sorte de sens intérieur, qui est peut-être le centre des autres, se manifeste en lui (Deleuze, *Instruction pratique,* 85).

Nous reviendrons à ce sens intérieur qui domine toute la partie soi-disant surnaturelle du magnétisme animal, et qui fournit l'explication de la plupart des phénomènes. Continuons à énumérer les effets physiques ordinaires.

Les guérisons opérées par la magnétisation paraissent incontestables. M. Deleuze parle dans le livre au-

quel j'ai déjà renvoyé le lecteur, d'un très-grand nombre de cures opérées au moyen de simples passes, et ces cures sont loin de s'appliquer toutes à des maux nerveux : il y a là des hydropisies, des engorgements glanduleux, des obstructions, des ophthalmies, etc. Quant aux maladies où les nerfs sont en jeu, l'efficacité du magnétisme y est naturellement encore plus frappante. L'épilepsie en particulier cède souvent à ce genre de traitement, et les personnes sujettes au mal de mer ne ressentent aucun effet des plus gros temps lorsqu'elles ont été magnétiquement assoupies (VIII, IX, 41 à 60, 61 à 67, 78, 152, 173, 179, 188 à 217, 242 à 245, 338, 354 à 356, 379, 380, 386, 388 à 392).

Je ne me porte pas garant de tous ces succès : je rapporte les déclarations détaillées et répétées d'un auteur dont la modération est connue; j'en appelle d'ailleurs à l'expérience de chaque jour, et je me crois en droit de conclure que les guérisons doivent figurer parmi les effets physiques ordinaires du magnétisme.

Un autre effet plus singulier peut-être, c'est la contagion maladive qui s'établit souvent entre le magnétisé et le magnétiseur, au détriment du premier et parfois même du second (11, 149, 252, 296, 360).

L'action mesmérique produit à volonté une paralysie, ou une insensibilité, tantôt totale, tantôt partielle (120, 121). Ici encore les exemples sont trop nombreux pour être cités. Je rappellerai simplement l'attestation de M. Andral, et ce qu'ont rapporté aussi d'autres médecins distingués. M. Georget, membre de l'Institut, écrivait ceci : « Mes somnambules ont l'ouïe tellement insensible, que le bruit le plus violent comme le plus inopinément produit ne leur cause pas la moindre

émotion. Ainsi un coup de pistolet, un carillon bruyant, ne déterminent pas le moindre mouvement, ne les empêchent pas de continuer sur le même ton et sans interruption une conversation commencée...; mais le magnétiseur est toujours entendu.» (*Physiologie du système nerveux*, part. I, chap. III.) M. Rostan s'exprime à son tour de la manière suivante : « La vie extérieure cesse, le somnambule vit en lui, isolé complétement du monde extérieur ; cet isolement est surtout complet pour deux sens, l'ouïe et la vue.... Les yeux sont tellement insensibles à la lumière chez la plupart des somnambules, qu'il est arrivé de brûler leurs cils sans qu'ils témoignassent la moindre impression ; si l'on soulève leurs paupières et qu'on avance les doigts avec précipitation, il y a immobilité complète.... Et cependant ils ont conscience des objets qui les entourent, ils évitent avec la plus grande adresse les obstacles qu'ils rencontrent. » (*Dictionnaire de médecine*, article *Magnétisme animal*.) M. Bertrand (*du Magnétisme animal*, 270) déclare qu'il a été témoin de paralysies partielles déterminées par la volonté du magnétiseur; c'était un bras, une jambe, ou seulement la main, le doigt; d'autres fois le somnambule était privé de tel ou tel sens.

Ce n'est pas, du reste, ordinairement par voie de privation que procède le magnétiseur; loin de supprimer l'usage des sens, il le développe, il surexcite toutes les facultés. La mémoire surtout prend alors une étendue et une sûreté extraordinaires; des faits oubliés depuis longtemps, et que l'on croit même n'avoir jamais sus, des idiomes qui semblaient n'avoir laissé aucune trace dans l'intelligence, apparaissent tout à

coup et peuvent donner l'apparence d'un miracle à ce qui n'est cependant qu'un phénomène naturel (Deleuze, *Instruction*, 206, 131, 132).

Quant à l'extase, c'est un sujet sur lequel les magnétiseurs, et M. Deleuze entre autres (122 à 142), reviennent toujours avec une complaisance marquée. J'avoue que je suis moins frappé qu'eux d'un état que peuvent produire tous les genres de surexcitation nerveuse, et particulièrement ceux qui se rattachent à des émotions morales. La réalité de l'action magnétique serait loin d'être aussi démontrée qu'elle l'est, si l'on ne pouvait invoquer en sa faveur que les discours philanthropiques de certains somnambules ou le dédoublement qui s'opère en eux lorsqu'ils s'écoutent parler. Nous avons vu les mêmes faits chez les prophètes des Cévennes et chez les jansénistes de Saint-Médard; toujours l'exaltation morale et nerveuse se traduit en déclamations qui sont le reflet exacte et souvent élevé des pensées dominantes.

J'aime bien mieux, en fait de preuves, l'influence que le mesmérisme exerce sur les animaux. « Il paraît même, dit M. Deleuze, que son action est plus sûre, plus constante, plus efficace sur eux que sur l'homme.... J'ai recueilli un grand nombre de faits, j'ai été témoin de résultats évidents, et plusieurs de mes amis, observateurs exacts, m'ont raconté les crises qu'ils avaient produites et les guérisons qu'ils avaient opérées avec une promptitude surprenante sur des chiens, sur des chevaux, sur des chèvres, sur des vaches, etc. » (228.)

Je viens d'indiquer quelques-uns des effets physiques ordinaires; je vais maintenant signaler plus directe-

ment celui de ces effets physiques qui fait, à mon sens, la vraie originalité du magnétisme animal. Je veux parler du *sens intérieur* que nous retrouvons ici à la base de tous les phénomènes extraordinaires, de la pénétration des pensées, de la vue des symptômes morbides, de la prévision des crises et de l'indication des remèdes.

Il est si vrai que la manifestation subite du sens intérieur (dont les autres sens ne sont peut-être que la réalisation externe dans la vie ordinaire), il est si vrai que cette manifestation donne le mot des prodiges somnambuliques, que le somnambulisme naturel lui-même trouve là son explication. Sans parler de déplacement des sens, sans supposer que les somnambules qui marchent sur les toits ou qui corrigent leurs manuscrits et leurs tableaux les yeux fermés *voient*, à proprement dire, les objets placés devant eux, il suffit d'admettre en eux le déploiement du sens intérieur, du tact nerveux tel qu'il est constaté chaque jour chez les personnes magnétisées. Au moyen de ce sens et des réminiscences somnambuliques dont rien n'égale parfois la perfection, ils peuvent se diriger et se retrouver dans le cercle de l'idée qui les préoccupe.

Quant au sens intérieur des somnambules magnétiques, on ne saurait, ce semble, en nier l'existence. Quand même on nierait alors la clairvoyance à d'autres égards, elle existe évidemment sur deux points : la vue des symptômes morbides les plus cachés aux yeux, la pénétration des pensées.

La vue des symptômes est établie par M. Deleuze à toutes les pages de son livre. Il rapporte en détail les prodiges de la diagnose des somnambules et même

ceux de leur thérapeutique. Bien qu'avec sa prudence ordinaire il fasse la part des erreurs graves où ils tombent quelquefois, il fait toucher du doigt, on peut le dire, l'action de ce sens interne qui entre en contact avec les organes et observe les faits les plus cachés aux autres sens. On comprend, du reste, en le lisant, que l'instinct des remèdes se développe comme un corollaire inséparable de la connaissance réelle du mal, et que la prévision des accidents favorables ou funestes s'y relie aussi d'une manière étroite[1].

Les commissaires de l'Académie de médecine n'ont pas moins clairement attesté cette perception remarquable de l'état pathologique où se trouvent les somnambules et les personnes mises en relation avec eux. Ils rapportent des expériences dans lesquelles les symptômes internes inappréciables à l'œil et inconnus des médecins ont été décrits par les somnambules, et l'exactitude de leur description a été constatée plus tard par l'ouverture des malades qui avaient succombé. L'un des membres de la commission, le docteur Marc, s'étant soumis lui-même à l'examen d'une somnambule, elle lui donna sur sa santé, sur la gêne qu'il éprouvait quel-

[1] Voir : 1° Sur le somnambulisme magnétique en général les pages 84, 85, 87, 88, 90 à 95, 100 à 105, 111, 116, 117, 120, 123 à 126, 135, 138, 140, 147, 226, 257, 262, 266, 274, 347, 352, 356 à 360 ;

2° Sur la diagnose des somnambules, les pages x, 94, 105, 106, 108, 260, 263, 286, 287, 293 à 299 ;

3° Sur la thérapeutique des somnambules, les pages 106, 110, 112 à 114, 267, 288, 352, 363, 382, 400, 401 ;

4° Sur les erreurs des somnambules, les pages 258, 260, 266, 268, 269, 273, 275, 277 à 284, 320, 329, 366 à 370, 382.

de m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille? » (*Du Magnétisme animal*, 322, 439.)

Tout cela est bien extraordinaire, et cependant, je dois le reconnaître, s'il n'y avait pas autre chose, si le magnétisme animal n'agissait pas à distance, si les tables surtout, les tables qui n'ont ni nerfs, ni imagination, ne se soulevaient pas sans contact, on pourrait encore nier à la rigueur l'action d'un fluide ou d'une force particulière. On pourrait soutenir que la simple excitation nerveuse, lorsqu'elle est poussée jusqu'à un certain point et lorsqu'elle a lieu sous certaines conditions, produit tous les phénomènes d'assoupissement et de développement, de sensibilité exquise et d'insensibilité, de vision interne et de pénétration des pensées. Mais l'action à distance ne comporte pas cette explication; or il est peu de faits qui soient mieux démontrés.

Nous avons vu que les commissaires de l'Académie de médecine se sont attachés à constater ce point capital. «Un magnétiseur, ont-ils déclaré dans leur rapport, peut quelquefois les mettre complétement en somnambulisme à leur insu, hors de leur vue, à une certaine distance, et au travers des portes.» Je m'en tiens à cette déclaration précise, résultat de solennelles expériences renouvelées pendant cinq longues années. Ce serait presque la compromettre, que de placer auprès d'elle les récits qui circulent sur des somnambules endormies ou réveillées, à l'heure que détermine leur magnétiseur vivant dans un autre pays. Le même magnétiseur leur inspire, dit-on, à distance le désir d'un aliment ou d'une boisson. Ce qui est certain, c'est que le docteur Bertrand, fort peu suspect en cette matière puisque

l'action à distance contrarie son système d'explication de somnambulisme par l'imagination, raconte lui-même qu'il a fait tomber en somnambulisme une personne qui se trouvait à cent lieues de lui (*du Magnétisme animal*, 266).

Ici je m'arrête dans l'énumération des phénomènes certains. Décidé à user d'une grande réserve, je n'ai garde d'affirmer la réalité de plusieurs autres faits qui cependant ont en leur faveur beaucoup de témoins. Leur constatation est encore imparfaite, l'impartialité me force à le reconnaître.

C'est ainsi que la vue à immenses distances, ou à travers les corps opaques, ou par des organes autres que les yeux, me paraît mal démontrée. Cette vue peut différer, on le sent, du sens intérieur dont nous avons parlé tout à l'heure; on peut concevoir le contact interne des pensées et la perception interne des symptômes morbides, indépendamment de la lecture par l'estomac ou à travers le couvercle d'une boîte.

Or les preuves de ce dernier fait me sembleront insuffisantes tant que les magnétiseurs n'auront pas surmonté la répugnance, bien naturelle d'ailleurs, qui les empêche depuis quelques années d'affronter les épreuves publiques et les enquêtes académiques sur ce point. Les souvenirs de 1831 leur ont appris à mettre en doute l'équité de juges prévenus qui abuseraient d'un échec, et qui refuseraient peut-être une seconde fois de constater les succès reconnus par leurs propres commissaires. Ils se souviennent surtout de la nature mixte des phénomènes dont il s'agit, phénomènes où la volonté et la confiance jouent un rôle essentiel, d'où il résulte que les expériences entreprises

dans des conditions par trop propres à intimider doivent rarement réussir.

Je reconnais la vérité de telles observations, la légitimité de tels sentiments ; et néanmoins je le déclare hautement : *Il faut* que les magnétiseurs mettent tout cela sous leurs pieds, *il faut* qu'ils gagnent les prix offerts à ceux qui liront à travers un corps opaque. Les hommes les plus impartiaux et les plus bienveillants (je me mets du nombre) ne peuvent pas admettre pleinement des faits qui craignent encore le grand jour et qui reculent devant le contrôle même hostile. Quand je vois d'un côté le major Buckley affirmer que ses somnambules clairvoyants qui sont au nombre de 148 ont déjà lu au delà de 36,000 mots enfermés dans des boîtes, et quand je vois tout à côté le professeur Simpson d'Édimbourg promettre 500 livres sterlings au somnambule qui lira cinq vers de Shakspeare placés dans cinq boîtes différentes, je me sens pressé d'adresser un appel énergique aux 148 somnambules du major.

Il vaudrait mieux lire ces cinq vers que d'avoir lu ces 36,000 mots, voilà ce que doivent se dire les champions de la lecture à travers les corps opaques. Les conditions de l'épreuve leur paraissent-elles inacceptables, qu'ils en proposent d'autres ; mais que ce soit à haute et intelligible voix, et que leurs adversaires soient mis au pied du mur. Je pense, en effet, que la nature des phénomènes mixtes est telle, qu'il y aurait imprudence à ne pas prévoir l'inégalité des facultés somnambuliques. Affronter l'épreuve avec un seul somnambule et en une seule séance, ce serait tout simplement absurde. Réservez-vous de l'espace et du choix : vingt séances, l'emploi de divers somnambules

rien de plus juste. Réussir une fois, c'est aussi concluant que de réussir toujours ; car il n'y a pas de coïncidence au monde, recommençât-on pendant un siècle, qui puisse me faire tomber par hasard sur la phrase ou sur le vers que vous avez choisi.

Dans ces conditions, le combat doit être accepté, il doit même être offert, pour que la honte du refus retombe sur qui de droit. Il est naturel aussi que l'on assure la tranquillité des somnambules, et qu'on organise la surveillance de telle sorte qu'elle ne gêne ni n'interrompe leur travail. De leur côté, les contradicteurs auraient raison de ne pas lire à l'avance les lignes et les vers qu'ils mettent dans la boîte, car s'ils les connaissaient, la pénétration des pensées pourrait suffire au triomphe des somnambules.

J'indique loyalement la marche à suivre pour arriver à la constatation véritable du phénomène de la vue à grande distance ou à travers les corps opaques. Ceux qui soutiennent la réalité du phénomène, sont tenus de faire tomber l'objection qui résulte des défis publics devant lesquels ils semblent reculer ; cette objection donne une force invincible à la défiance secrète qui naît en nous lorsque nous nous demandons pourquoi la police n'aurait pas ses somnambules chargés de voir de loin les conspirateurs et les voleurs, pourquoi des somnambules ne nous décriraient pas aujourd'hui ce qui se passe sur la Baltique ou sur la mer Noire. Je sais qu'il y a réponse à ces questions-là ; mais le mieux serait qu'elles ne pussent pas même se poser, et c'est ce qui arrivera le jour où le magnétisme animal aura relevé le gant qu'on lui jette et publiquement annoncé l'engagement de lire, au moyen d'un certain nombre

d'épreuves, ce qui aura été déposé dans une boîte. Je dis une boîte, parce que c'est la seule expérience décisive; elle écarte tous les débats insipides sur les masques et sur les bandeaux.

Je viens de dire mes motifs de douter encore; il serait injuste de ne pas indiquer aussi les motifs de croire. La vue à distance énorme, à travers les corps opaques ou sans le secours des yeux, a pour elle des témoignages dont je ne veux pas diminuer le poids.

Sans m'arrêter aux prodiges que passaient pour accomplir en ce genre les somnambules de M. de Puységur, sans reproduire les récits plus récents sur les somnambules désignant les cartes qu'ils n'ont pas vues et décrivant les habitations qu'ils aperçoivent peut-être dans l'esprit de leurs interlocuteurs, je vais droit aux attestations célèbres de MM. les docteurs Rostan, Georget, Filassier, Despine et Pétetin. Commençons par M. Rostan (*Dictionnaire de médecine*, art. *Magnétisme*, sect. *B*).

« Je pris ma montre que je plaçai à trois ou quatre pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose.—Certainement.... Ça me fatigue. C'est une montre.... — Pourriez vous me dire quelle heure il est? — .... Huit heures moins dix minutes.—Ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même, et la répéta avec le même succès. Il fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre; nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée; elle ne se trompa point. »

M. Georget déclare positivement (*Physiologie du système nerveux*, II, 404) qu'il a vu des faits analogues. « Une personne, dit-il, m'a offert des phénomènes fort

étonnants.... Dans un ouvrage de magnétisme, même dans celui de Pételin, je n'ai rencontré rien de plus extraordinaire. Je n'y ai même pas lu tous les phénomènes que j'ai été à même d'observer. »

M. Filassier s'exprime ainsi dans son livre (*Quelques faits...*, II, 25, 53, 55) : « Je fis enlever toutes les lumières, et nous nous trouvâmes dans l'obscurité. Je pris ma montre avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne pût être même aperçue par la somnambule, et je la plaçai sur son front....—Qu'avez-vous sur le front?...—Une montre.—Voyez l'heure....—La grande aiguille est sur le 6, et la petite sur le 7, répondit-elle après une forte concentration. Nous passâmes dans l'appartement d'à côté qui était éclairé, et nous pûmes constater qu'il était sept heures et demie à la montre. Pensant qu'elle pouvait bien savoir approximativement l'heure..., je tournai plusieurs fois sur elles-mêmes les aiguilles de ma montre, sans savoir moi-même à quelle heure elles s'étaient arrêtées, puis je la plaçai avec les mêmes précautions sur l'occiput de la somnambule.—Quelle heure est-il à ma montre? Elle resta longtemps concentrée et dit enfin :—La plus grande aiguille est sur le 5, la plus petite est entre le 3 et le 4, mais plus près du 3.—Je passai dans la chambre éclairée, et je vis qu'en effet ma montre marquait trois heures vingt-cinq minutes. J'engageai mes amis à répéter eux-mêmes l'expérience. Ils la firent deux fois comme je viens de la décrire, et avec la même prudence. Ils placèrent la montre sur l'épigastre de la somnambule, par-dessus ses vêtements. La somnambule ne se trompa pas. »

Le même docteur rapporte ensuite qu'une jeune

somnambule, Mlle Clarice Lef...., décrivait à Paris, minute par minute, les mouvements, les actes divers, les attitudes, et jusqu'aux pensées intimes de sa mère qui était à Arcis-sur-Aube. « Toutes les précautions possibles, ajoute-t-il, ont été prises pour connaître la vérité sur ces vues dans l'espace. Les recherches étaient faites entre une famille remplie de probité et d'intelligence et des médecins consciencieux. Toujours la lucidité de Mlle Clarice a été justifiée par l'événement. »

M. Despine, médecin en chef de l'établissement des eaux d'Aix, a délivré l'attestation suivante, lue par M. Francœur à la Société philomathique de Paris: « Non-seulement notre malade entendait par la paume de la main; mais nous l'avons vue lire sans le secours des yeux, avec la seule extrémité des doigts qu'elle agitait avec rapidité au-dessus de la page qu'elle voulait lire.... Nous l'avons vue d'autres fois choisir sur un paquet de plus de trente lettres l'une d'entre elles qu'on lui avait indiquée..., écrire plusieurs lettres, dont trois sont entre mes mains, corriger en les relisant toujours avec le bout des doigts des fautes qui lui étaient échappées, recopier une de ses lettres mot pour mot en lisant avec le coude gauche tandis qu'elle écrivait de la main droite.... Pendant toutes ces opérations, un écran de carton épais interceptait de la manière la plus étroite tout rayon visuel qui aurait pu se rendre aux yeux. Les mêmes phénomènes avaient lieu à la plante des pieds, sur l'épigastre, ainsi que sur les diverses parties de la surface du corps où la malade semblait éprouver un sentiment de douleur par le simple toucher. » (*Du Magnétisme animal en France*, 459.)

Mais rien n'égale sous ce rapport les expériences ra-

contées par M. Pétetin, membre de l'Académie des sciences et président de la Société de médecine de Lyon vers la fin du siècle dernier. Son ouvrage (*Électricité animale*) parut en 1808; il y avaitconsigné ses observations et celles de ses collègues lyonnais. En voici quelques-unes :

Une fois, il apporta des morceaux de diverses substances alimentaires enveloppées séparément dans du papier et qu'il mit un à un sur l'estomac d'une somnambule; elle les nomma tous. Elle désigna les cartes, elle indiqua la position des aiguilles d'une montre.

« Une autre fois, écrit Pétetin, j'appuyai la main sur l'estomac de la malade, qui sans hésiter me dit : — Je vois à travers votre main une médaille antique.—J'ouvre la main, tout interdit; la belle-sœur de la somnambule jeta les yeux sur la médaille, pâlit et se trouva mal. Revenue à elle-même, elle renferma dans une bonbonnière brune et à demi-transparente un chiffon de papier et me donna la boîte derrière le fauteuil de sa sœur. Je l'enveloppai de la main et la présentai à l'estomac de la cataleptique sans lui parler :—Je vois, dit-elle, dans votre main une boîte et dans cette boîte une lettre à mon adresse.—La belle-sœur, épouvantée, tremblait sur ses jambes. Je me hâtai d'ouvrir la boîte; j'en tirai une lettre pliée en quatre, à l'adresse de la malade, et timbrée de Genève....

« Le lendemain, avant de sortir de chez moi pour me rendre chez ma cataleptique, je plaçai, à tout événement, une petite lettre sur le haut de ma poitrine et je l'enveloppai de mon manteau.... La compagnie était nombreuse.... A sept heures la catalepsie la transforma en statue qui écoute. J'avançai mon fauteuil,

pour être plus près de la malade. La tête, toujours tournée du même côté, ne m'offrait que son profil. Je développai mon manteau, pour mettre le haut du corps à découvert. — Eh ! depuis quand, M. le docteur, la mode est-elle venue de porter ses lettres sur sa poitrine? — Madame, vous pourriez vous tromper. — Non, je suis sûre de ce que je vois; vous avez sur la poitrine une lettre qui n'est pas plus grande que cela. — Et elle détermina avec la plus grande précision la place qu'elle devait occuper. — Si je n'étais pas discrète, je pourrais vous en dire le contenu; mais pour prouver que je l'ai bien lue, il n'y a que deux lignes et demie de minutées. — Après avoir obtenu la permission de l'ouvrir, chacun vit que le billet ne renfermait que deux lignes et demie dont le caractère était très-menu.

« Un ami de la maison tira tout à coup de sa poche une bourse, la mit sur ma poitrine, croisa ma veste, et me poussa du côté de la malade. — M. le docteur, ne vous gênez pas; vous avez dans ce moment sur la poitrine la filoche de M. B.... Il y a tant de louis d'un côté et d'argent blanc de l'autre. Mais que personne ne se dérange; je vais dire ce que chacun a de plus remarquable dans ses poches. — Elle commença par l'inventaire de celles de sa belle-sœur et lui dit que ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre. Celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux autres et vida toutes nos poches avec autant d'exactitude, en plaçant un bon mot chaque fois que l'occasion s'en présentait. »

M. Petetin parle d'autres somnambules non moins clairvoyantes; l'une d'elles reconnut dans la main

fermée de M. Dolomieu un cachet portant des armoiries et l'image d'un griffon. Un papier écrit et cacheté posé sur son estomac fut parfaitement déchiffré par elle.

On aura remarqué sans doute que presque toutes ces expériences peuvent s'expliquer par la pénétration des pensées, car les personnes qui entourent les somnambules savent en général ce qu'elles ont écrit, ce que contiennent leurs lettres, ce que renferme leur poche ou leur bourse, ce qui est gravé sur leur cachet. Cependant il y a des exceptions, celle entre autres de la montre dont on a fait tourner les aiguilles dans l'obscurité. Il se peut donc que nous rencontrions ici un véritable phénomène de vue à travers les corps opaques ou par des organes qui ne sont pas les yeux. Tout en hésitant à l'affirmer parce que les magnétiseurs ne relèvent pas suffisamment les défis qui leur sont actuellement adressés, je constate que la chose est probable et qu'en tous cas aucun principe scientifique ne s'y oppose.

M. Arago l'a reconnu lui-même dans le travail relatif au mesmérisme qu'il a inséré dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes :* « Celui, dit-il, qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot, impossible, manque de prudence.... Rien, par exemple, dans les merveilles du somnambulisme ne soulevait plus de doute qu'une assertion très-souvent reproduite touchant la propriété dont jouiraient certaines personnes, à l'état de crise, de déchiffrer une lettre à distance avec le pied, par la main, avec l'estomac. Je ne doute pas néanmoins que les esprits rigides ne le retirent après avoir réfléchi aux ingénieuses expériences dans lesquelles Moser produit, aussi à distance, les images

très-nettes de toute sorte d'objets sur toute sorte de corps et dans la plus complète obscurité. »

Il se trouvera sans doute des savants qui, ayant moins de génie qu'Arago, auront moins de largeur. Pour voir loin, il faut monter haut, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Puisque nous voyons au moyen des yeux, s'écriera-t-on, il est *impossible* que l'image des objets produise une impression sur d'autres organes, quelle que soit la sensibilité exceptionnelle qu'amène un état particulier ! Puisque la lettre est cachetée ou enfermée dans une boîte, ajoutera l'autre, il est *impossible* que les caractères tracés en noir sur du papier blanc se révèlent par un effet quelconque sur un organe quelconque, fût-ce sur les yeux ! Je conseillerais à ceux qui argumentent si bien de pousser leur raisonnement jusqu'au bout et de démontrer à M. Moser que puisqu'il y a contradiction entre l'idée d'image et celle d'obscurité absolue, il est *impossible* que les images se produisent à distance dans l'obscurité !... Ce qui n'empêchera probablement pas les images de se produire.

En résumé donc je pousse la réserve jusqu'à ses extrêmes limites; non-seulement je laisse de côté la mise en scène merveilleuse du magnétisme, les gens qui, non contents d'agir à distance sur leurs somnambules, se plaisent à souffler dans un mouchoir ou dans un gant les fantaisies et jusqu'aux songes qu'ils doivent avoir, mais je mets un point d'interrogation à côté des expériences sérieuses qui ont trait au déplacement des sens et à la vue à travers les corps opaques. Je me borne à rappeler que l'expression « déplacement des sens » ne correspond peut-être à rien de réel, puisque nos sens ne semblent être que des transformations diverses

du toucher; et j'ajoute qu'il n'est pas plus difficile de concevoir une impression des couleurs ou des formes traversant un corps opaque que traversant un milieu absolument obscur, comme celui dans lequel opère M. Moser.

Quant à la partie dès à présent incontestable du magnétisme animal, elle se renferme dans le fait de l'action fluidique exercée de près ou à distance sur les hommes et sur les animaux. Cette action a des effets remarquables, mais aucun qui excède décidément les bornes du grand phénomène central : le sens intérieur, le contact intellectuel, la pénétration des pensées. La clairvoyance des somnambules paraît n'avoir en général que le caractère d'un écho; ses prodiges sont des prodiges de réminiscence ou de perception des images et des idées qui remplissent l'intelligence des personnes avec lesquelles ces somnambules sont en rapport.

Tel me paraît être le bilan du magnétisme animal. Il s'est peu modifié depuis son origine; s'il a changé et parfois supprimé ses procédés, si l'émission du fluide ou de la force s'opère sans baquets, sans arbres magnétisés, et même au besoin sans passes; si la volonté suffit pour disposer de cet agent physique, il demeure évident que les magnétiseurs ont continué de tourner autour des mêmes phénomènes d'assoupissement, d'effets médicaux, d'insensibilité, d'action à distance, de communication interne. Ce dernier phénomène a continué d'être le pivot du magnétisme soi-disant surnaturel; je ne vois pas qu'on ait ajouté grand'chose aux expériences de MM. Deleuze, de Puységur et Pétetin, à celles de la commission nommée par l'Académie de médecine.

Si je fais cette remarque, ce n'est certes pas pour

rabaisser une découverte dont l'importance est bien grande, ou pour diminuer le mérite des hommes distingués qui se dévouent à une étude qui chez nous exige un courage véritable. J'ai le sentiment, au contraire, qu'en montrant qu'on n'a pas pu s'écarter de certains faits, je montre que ces faits sont décidément certains. Il est tel pays (l'Allemagne en particulier) où les savants n'ont pas craint de se compromettre, où ils ont traité le magnétisme animal avec le respect qui lui est dû, et où cependant on a toujours fini par en revenir aux données fondamentales, aux vérités désormais établies.

La biologie elle-même n'est pas une innovation; elle n'est qu'une forme nouvelle donnée à un ancien phénomène. Amener par la tension nerveuse et par l'action fluidique un état tel que le magnétisé, endormi ou non, soit à la disposition du magnétiseur; profiter de cet état pour suggérer à l'intelligence qui est devenue ainsi passive une série d'images et d'impressions dépourvues de toute réalité objective, c'est simplement modifier l'application des principes reconnus dès le commencement. Pourquoi l'influence incontestable des magnétiseurs et la pénétration incontestable des pensées ne fourniraient-elles pas l'explication naturelle des faits biologiques? Pourquoi irions-nous chercher bien loin ce qui est près de nous?

On prétend que l'attention concentrée suffit pour biologiser, et qu'il n'y a point de magnétisme en jeu dans cette affaire! Hé bien, qu'on essaye! Prenez vingt personnes, qu'elles fixent vingt fois de suite leur atten-

tion, et pas une seule ne tombera dans l'état automatique, à moins qu'il ne se trouve quelqu'un auprès d'elles qui possède une grande puissance magnétique et qui veuille en faire usage. Et quand il en serait autrement, qu'est-ce qui empêche que je ne puisse être mon propre magnétiseur, et que le dégagement du fluide ou de la force magnétique ne s'opère en moi pour agir sur moi dans l'effort énergique qui doit aboutir à ma biologisation?

Il est donc évident que la biologie rentre dans les accidents connus du magnétisme, et que l'engourdissement progressif qui s'y manifeste est semblable à celui qui s'empare d'une personne magnétisée. Cela est d'autant plus frappant, que dans l'un et l'autre cas l'énergie physique et morale du sujet fait obstacle au succès de l'expérience ; ce sont les femmes, les jeunes gens un peu faibles, et surtout les enfants qu'on biologise avec le plus de facilité. Un homme vigoureux, d'un caractère et d'un esprit fermes, sera rarement amené à l'état automatique où l'on trouve successivement à un verre d'eau le goût des différentes liqueurs, où l'on cesse de sentir les coups lorsqu'on a respiré un mouchoir que l'on croit imprégné de chloroforme, où l'on cesse (dit-on) de voir telle ou telle personne déclarée invisible, où l'on cède enfin à toutes les suggestions exprimées ou non exprimées, y compris la suggestion du sommeil. Le même homme ne subira qu'incomplétement l'action même ordinaire du magnétisme proprement dit.

Si la biologie n'ajoute rien aux découvertes primitives du mesmérisme, si elle n'en est qu'une application très-intéressante et très-propre à expliquer les

merveilles de prétendue magie qui s'accomplissent encore aujourd'hui en Égypte, les *sensitifs* du baron de Reichenbach méritent bien moins de figurer parmi les principes nouveaux. Il n'y a rien là en effet qui soit nouveau, sauf le nom. Il est vrai qu'un nom, c'est bien quelque chose! Au lieu de dire aux gens que l'action magnétique s'exerce sur certaines personnes, particulièrement sur des femmes, et qu'alors elles éprouvent une foule de sensations dont la source unique se trouve dans la pensée ou dans les paroles du magnétiseur, parlez-leur des *sensitifs*, de cette classe particulière qui est douée de facultés mystérieuses; fixez leur attention sur l'*odyle*, cette force cosmique qui, positive et négative tout ensemble, circule dans tous les corps et nous arrive en outre du soleil en incommensurable quantité. Vous produirez un immense effet, vous ouvrirez devant les imaginations ces perspectives indéfinies où la crédulité humaine aime à s'élancer.

Les sensitifs, vous dira-t-on, ont un pôle positif et un pôle négatif; ils éprouvent dans le voisinage des aimants plusieurs sensations particulières! Promène-t-on un aimant sur leur bras, ils sentent des picotements; ils voient des flammes qui jaillissent en plein jour de cet aimant; leur main est forcée de le suivre! Répondez que, sans nier en elle-même la possibilité d'une action réciproque entre notre fluide nerveux et les aimants, il n'y a pas là le moindre fait qui la démontre, car les sensations de la biologie suffisent pour expliquer le phénomène, et ce qui démontre qu'il n'a point de réalité objective, c'est que la force attractive de l'aimant entraîne bien la main, mais que la force attractive de la main n'entraîne pas l'aimant. Or de semblables actions sont

toujours rigoureusement réciproques, et le mouvement de l'aimant aurait seul d'ailleurs la valeur d'une preuve, car l'aimant est incapable des complaisances involontaires auxquelles se prête la main.

En opérant ainsi par voie d'élimination et de simplification, en écartant les faits encore contestables, et en faisant rentrer les nouvelles découvertes dans le cadre des principes anciens, je suis parvenu à dresser une liste fort réduite des résultats certains auxquels le magnétisme animal nous a conduits jusqu'à présent. Une action physique qui se manifeste sous forme d'assoupissement, de soulagement ou même de guérison, de paralysie partielle ou d'insensibilité totale; une influence à distance qui se fait sentir aux hommes et aux animaux; un sens interne enfin qui se développe, et dont l'effet est de mettre en contact les pensées, de créer comme une façon nouvelle de voir les objets qui rentrent dans le cercle de l'idée dominante ou dans celui des rapports fluidiques que subit le magnétisé, voilà tout ce que les expériences ont mis hors de doute.

Aurons-nous besoin de demander au surnaturel diabolique l'explication de tels prodiges? La réponse à cette question n'est depuis longtemps plus douteuse aux yeux du lecteur. Il voit ici comme dans les tables tournantes un phénomène mixte : la volonté, et l'agent physique dont elle dispose. Je dis la volonté; et je n'ajoute pas, les procédés. En effet la volonté suffit souvent sans les procédés, et les procédés sans la volonté n'aboutissent jamais à rien.

M. Deleuze a parfaitement défini le phénomène mixte

dans son *Instruction pratique* (324), quand il a dit : « Ceux qui voudront établir une théorie du magnétisme sur les propriétés de la matière, et ceux qui la chercheront dans les seules facultés de l'âme, s'écarteront également de la vérité. Le magnétisme étant une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté, il participe également des deux substances qui composent notre être. »

On s'égarè en effet, dès qu'on veut s'écarter de cette fidèle analyse. Il est rare aujourd'hui qu'on la mutile en ce sens que tout se réduise à l'action d'un agent matériel; on est bien plutôt enclin à supprimer celui-ci, soit en ne voyant plus dans les phénomènes magnétiques que des effets de la volonté et de l'imagination, soit en remplaçant l'agent matériel par une puissance diabolique. Examinons ces deux systèmes.

Celui qui ne parle que de volonté et d'imagination serait très-soutenable, convenons-en, n'était la magnétisation à distance, et surtout le soulèvement sans contact des tables tournantes qui est venu apporter au mesmérisme le seul argument irréfutable dont il dispose. Rien n'empêche effectivement que l'ascendant d'une volonté forte qui frappe l'imagination et par elle ébranle les nerfs, n'amène dans certains cas ou l'assoupissement, ou l'insensibilité, ou des développements de souplesse et de facultés intellectuelles; rien n'empêche même qu'il ne provoque la manifestation du sens intérieur avec sa vue de la situation pathologique des organes et avec sa pénétration des pensées. Qui pourrait affirmer que l'intervention d'un fluide ou d'une force quelconque soit indispensable en pareille circonstance? Les résultats nerveux des impressions morales

ne sont-ils pas immenses? La peur ne coupe-t-elle pas les jambes? L'émotion ne produit-elle pas des accidents convulsifs? Les convulsionnaires ne sont-ils pas sujets à la catalepsie? N'observe-t-on pas chez eux la rigidité et l'insensibilité partielle ou totale? Ne déploient-ils pas souvent une force, une agilité extraordinaires? Ne nous surprennent-ils pas par le développement de certains sens ou de certaines facultés, par la sûreté de leurs réminiscences? Et qui oserait déterminer la limite infranchissable des phénomènes nerveux? Quand la fixation obstinée de mes regards sur le même objet finit par m'endormir, quand la vue de l'eau qui passe sous le pont exerce une attraction sur moi, quand la vue d'un serpent ou d'un crapaud ôte au pauvre oiseau la force de s'envoler, y a-t-il nécessairement du fluide en jeu? Pourquoi y en aurait-il en jeu, même dans les actes les plus extraordinaires du somnambulisme naturel ou du somnambulisme magnétique? N'a-t-on pas vu le chevalier de Barbarin recourir à la foi seule et à la volonté, exclure (il le pensait du moins) tout procédé de magnétisation, et obtenir néanmoins le somnambulisme extatique et la guérison? N'est-il pas évident d'ailleurs que les symptômes qui se déclaraient dans l'antre sibyllin de Mesmer étaient ceux qu'on observe constamment lors des épidémies nerveuses : bâillements, malaises, assoupissements, convulsions hystériques? Le magnétisme animal, bien que débarrassé aujourd'hui de ces rassemblements de convulsionnaires, ne provoque-t-il pas encore des crises nerveuses? Enfin l'état magnétique n'est-il pas un état maladif, et n'est-ce pas sur les malades que le mesmérisme exerce l'influence la plus marquée?

Jusque-là les adversaires du magnétisme ont le droit de nier son fluide et d'interpréter ses prodiges par l'imagination et par les nerfs. L'action exercée sur les petits enfants et sur les animaux ne leur cause ellemême aucun embarras sérieux, car l'imagination et les nerfs ne font défaut ni aux animaux ni aux petits enfants, et comment affirmer que le regard d'un magnétiseur où se peint une volonté énergique n'est pas la cause unique des impressions qu'ils subissent ? Sous ce rapport je trouve que M. Husson est allé trop loin, lorsque, après avoir cité l'exemple d'un enfant de vingt-huit mois et celui d'un sourd-muet qui ne savaient pas ce qu'on leur faisait et qui furent cependant sensibles à l'action magnétique, il en conclut que l'imagination était étrangère à ce résultat. Rigoureusement parlant, elle avait pu l'amener; certains gestes et certains regards peuvent ébranler le système nerveux chez ceux même qui ignorent absolument ce dont il est question.

La magnétisation à distance n'est point exposée à la même objection. S'il est démontré que le sommeil ou d'autres effets soient produits de loin, à la minute voulue, chez une personne qu'aucun signe n'a pu prévenir, il est certain que le magnétiseur a disposé d'un fluide ou d'une force. Je crois, pour ce qui me concerne, que la démonstration est complète sur ce point et que les investigations persévérantes des commissaires de l'Académie de médecine ne laissent plus de place au doute légitime; cependant il y a des douteurs tenaces que tourmentent encore de vagues soupçons; il leur semble qu'un avertissement quelconque a toujours pu être transmis et ils tiennent le fluide pour

contestable, tant qu'il n'aura pas manifesté sa présence par des mouvements imprimés aux corps inertes, aux objets dépourvus de nerfs et d'imagination.

C'est aux sceptiques de cette espèce que les tables tournantes et leurs soulèvements sans contact viennent apporter leur preuve décisive, une preuve visible et tangible de la présence d'un agent physique. Elles ne les convaincront pas tous, je le sais; mais il s'agit moins de vaincre leur incrédulité que de la rendre inexcusable.

Elles auront un autre mérite, dont je leur sais encore plus de gré : elles rendront inexcusable la crédulité des hommes qui découvrent du surnaturel dans le mesmérisme. Du moment où la cause naturelle et matérielle est démontrée, il n'est plus permis de supposer une cause miraculeuse. Or, je le demande, quel est le phénomène mesmérique auquel ne suffise pas le fluide obéissant à la volonté? Sera-ce l'assoupissement, ou la guérison, ou l'insensibilité, ou le sens intérieur avec ses applications diverses, ou l'action à distance? Évidemment non. Pour justifier l'explication surnaturelle, on est forcé d'inventer des faits surnaturels qui sont dépourvus, comme on l'a vu, de toute réalité; on suppose des auxiliaires intelligents, qui se souviennent des ordres qu'on leur a donnés, qui en modifient la teneur en raison des circonstances; on ajoute aux simples prévisions médicales des prophéties proprement dites!

Décidé à étudier le magnétisme tel qu'il est et non tel qu'on le rêve, je ne crois pas devoir insister plus longtemps sur l'erreur où tombent ici les champions du surnaturel apocryphe. Ce qu'ils tiennent à découvrir partout, ce qu'ils ont demandé aux vieilles lé-

gendes, aux procès de sorcellerie et aux histoires de possession, ce qu'ils vont demander aux Esprits des tables parlantes, ils ne pouvaient manquer de le demander aussi au magnétisme animal. Il a suffi de le décrire pour les réfuter. Je n'ai pas, en général, suivi d'autre méthode vis-à-vis d'eux; j'ai raconté les faits, et les faits m'ont dispensé des raisonnements.

Les faits! vont-ils s'écrier, vous n'avez garde de les rapporter tous! Vous parlez longuement du magnétisme ordinaire, et vous glissez sur le magnétisme magique, qui est notre principal argument!

Il faut donc que je dise un mot de ce triste épisode: je n'aurai pas de peine à montrer que, là aussi, il est absurde de recourir à l'intervention des prodiges sataniques. Esquissons d'abord le magnétisme magique, le magnétisme de M. Dupotet.

Toutes ses sorcelleries rentrent en général dans les phénomènes les plus simples et les plus connus de la biologie. Ainsi le fameux *cercle magique* de M. Dupotet, ce rond fatal tracé par lui en mon absence sur le parquet, ce rond invisible où il me place et dont il m'est impossible de sortir, qu'est-ce autre chose qu'une des expériences ordinaires du magnétisme biologique? Assujetti à la volonté du magnétiseur, je reçois de lui l'impression d'une impossibilité qui dès lors existe pour moi. Que M Dupotet m'ordonne alors mentalement de tourner dans un sens, je tournerai; qu'il m'interdise de détacher mes pieds du sol, il me semblera qu'ils y sont cloués : cela n'est pas plus extraordinaire que de boire un verre d'eau et de lui trouver le goût du vin

de Champagne parce que telle est la volonté du magnétiseur ou de la personne énergique quelle qu'elle soit avec laquelle je me trouve en rapport magnétique. Dans le cercle magique, M. Dupotet me fera voir des naufrages et des incendies, il remplira à son gré mon cœur d'émotions douces ou terribles; le magicien de M. de Laborde n'en faisait pas d'autres avec son enfant, et M. de Laborde lui-même, qui n'est pas magicien, obtenait avec d'autres enfants biologisés des résultats non moins remarquables.

Les lignes du bien et du mal ne dépassent pas le cercle magique, en fait de merveilleux. Voici deux lignes tracées sur le parquet : la première est blanche et se termine par un triangle; la seconde est noire et se termine par un serpent. Une personne éveillée, comme elles le sont en général dans la biologie, se présente pour tenter l'épreuve. Peut-être n'a-t-elle encore subi qu'en partie l'influence que doivent exercer une certaine attente inquiète, des préparatifs mystérieux, et l'action magnétique exercée sans passes par la volonté de M. Dupotet; peut-être même se figure-t-elle qu'elle va démontrer l'insignifiance des lignes magiques. Mais à peine a-t-elle mis le pied sur les traces fatales, que son émotion devient intense; attirée par la ligne du mal et se penchant vers celle du bien, elle n'arrive à l'un ou à l'autre but qu'épuisée et en proie à de véritables convulsions.

C'est du moins ainsi que le fait se raconte. Est-il bien certain que le premier venu puisse essayer l'expérience? Ceux qui suivent à Paris les conférences dominicales de M. Dupotet ne sont-ils pas, quoi qu'on en dise et quoi qu'ils en pensent eux-mêmes, extrêmement

disposés à admettre le surnaturel diabolique? Si un profane se levait et avançait sur le parquet, ne se trouverait-il pas qu'un initié doit passer avant lui? N'arrive-t-il pas très-naturellement et très-loyalement, par l'effet d'une loi générale à laquelle on obéit partout, que les expériences manquées sont tenues pour non avenues? Je me permets de poser et ces questions et quelques autres que le lecteur devine. En tous cas et quelle que soit la supériorité de l'action magnétique dont dispose M. Dupotet, quelle que soit l'impressionnabilité de notre imagination en présence des procédés de la magie, de l'attention silencieuse d'une assemblée d'initiés, des actes, des regards et de l'assurance effrayante du sorcier, quel que soit le trouble que fait naître en nous la seule idée de ces deux lignes et des deux termes auxquels elles aboutissent, quel que soit le bouleversement moral qui s'opère en nous par le seul fait que nous assistons aux crises nerveuses d'un ou deux autres expérimentateurs, quand il serait vrai que personne ne résisterait à un pareil ensemble de circonstances énervantes, je n'en aurais pas moins le droit de dire que l'empire exercé par M. Dupotet sur tous les assistants rentre dans les faits ordinaires du magnétisme biologique. La fameuse salle des convulsionnaires de Mesmer n'était rien en comparaison du salon magique de M. le baron Dupotet, et j'ose supposer que si, au lieu d'opérer ainsi chez lui en grande cérémonie devant un cercle où dominent les croyants et avec un personnel de sujets qui permet toujours de commencer par des scènes d'agitation et de cris, M. Dupotet venait simplement chez vous ou chez moi faire ses deux raies dans une pièce de notre appartement et

nous inviter à y mettre sur-le-champ les pieds, nous irions probablement vous et moi jusqu'au bout de la ligne que nous aurions choisie, ou bien nous les quitterions toutes deux, sans éprouver les effets de la prétendue puissance que la craie ou le charbon sont censés renfermer.

Le miroir magique de M. Dupotet, de M. Segouin ou de tel autre magicien moderne, a précisément le même genre d'action. On vous dira que les Esprits y ont été fixés par une opération de sorcellerie, que les vertus et les vices résident là dans le charbon et dans la limaille ou dans les signes du zodiaque qui entourent le miroir. A peine les yeux de l'expérimentateur se sont-ils dirigés avec attention vers cette glace fatidique, que le tremblement commence : on voit des signes de terreur ou de colère; on voit couler des larmes, et parfois le magnétiseur est obligé d'interrompre lui-même un accès qui menace de devenir dangereux.

Je conçois à merveille que les choses puissent se passer ainsi, et je n'en conclus pas que le miroir soit magique autrement que de nom.... A moins que la biologie aussi ne soit magique, et avec elle le magnétisme entier, et tous les faits naturels qu'il nous plaira d'inscrire au catalogue des sorcelleries !

Que si l'on me fait remarquer que la magie est avouée par M. Dupotet, qu'il se reconnaît coupable, très-coupable, je répondrai que de semblables illusions ne sont pas nouvelles; les magiciens et les sorcières d'autrefois confessaient aussi leur crime, et racontaient comme quoi l'esprit de ténèbres avait agi en eux et par eux. Dans un sens, ils étaient coupables, et le recours au diable ne saurait être innocent, bien que les

résultats miraculeux de ce recours soient un rêve. A plus forte raison est-il vrai de dire que l'appel de Satan ne se fait pas aujourd'hui sans péché, et que son inutilité quant aux prodiges ne détruit pas sa réalité funeste quant à l'intention; Satan joue son rôle, et un rôle terrible dans toutes les fausses diableries.

Mais ce rôle n'est pas celui que lui attribue M. Dupotet lorsqu'il s'exprime ainsi : « Pour l'opération du miroir magique, nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes ses parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées; aucune hésitation dans nos pensées : nous voulons que les *esprits animaux* soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés, qu'ils y appellent des *esprits ambiants* et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. »

Ce langage, qui ne suppose ni une simple fascination ni une action fluidique, implique l'existence d'une puissance occulte et surnaturelle dont s'emparerait l'opérateur. M. Dupotet, qui s'est exprimé longtemps sur ce sujet avec beaucoup de réserve, a fini par rendre clairement sa pensée : « Il me semble, dit-il, entendre des magnétistes dire : Bah ! est-ce que tout n'est pas découvert? N'avons-nous pas le somnambulisme et l'extase? Que peut-il y avoir de plus? — Il y a ce que vous n'avez pas deviné; car, marchant à tâtons, comme des colin-maillard , ce qui était à côté de vous, ce qui vous touchait, vous ne le voyiez point. — Mais qu'est-ce donc enfin? — Je vais livrer ce grand secret à votre pénétration : *Par une sorte d'évocation mentale, par un appel mystérieux, l'esprit que vous évoquez*

ayant besoin, pour communiquer avec les mortels, de se servir des organes de ceux-ci, s'empare sans plus de façon de leur domicile, et fait bientôt mouvoir les bras, la main.... »

J'ai déjà cité l'aveu le plus significatif de M. Dupotet. Il déclare « qu'il a senti les atteintes de cette redoutable puissance ; » cette force (un autre dirait « ce démon ») agita tout son être, dès qu'elle eut été évoquée par lui. Il reconnaît que « le pacte a été consommé, » et pense avoir retrouvé ainsi la vraie magie.

Encore un coup, ceci est tristement sérieux, magré l'illusion étrange dont M. Dupotet est le jouet. Lui qui ne croyait pas alors au diable (il a fini par y croire et l'a déclaré plus tard), il invente je ne sais quels êtres invisibles chargés d'expliquer les faits dont la physiologie et la physique dûment consultées rendraient un compte très-satisfaisant : « En pratiquant ces œuvres, dit-il, j'avoue que la peur me prit. Je vis des choses extraordinaires, des spectacles étranges, et je sentis en moi comme l'approche et le contact *d'êtres invisibles encore*. J'avais toute ma raison ; mon incrédulité même ne m'avait point quitté. Je ne sais pourtant qui m'ôta le courage et fit naître en moi l'effroi. Je ne crois point au diable ; mais, je le dis sans réserve, mon scepticisme finit par être vaincu. Il est bien permis d'avoir un peu de frisson lorsque la maison tremble. » (*Magie dévoilée*, 147, 152 et 153, 221.)

M. de Mirville s'empare de semblables aveux, et personne n'en sera surpris. « Que M. Dupotet cependant ne se fasse pas illusion, écrit-il (286). Sa découverte de la force magico-magnétique n'en est pas une ; il n'y a d'autre progrès dans ses expériences que celui d'a-

voir mis à nu, une fois de plus, et plus explicitement peut-être, la nullité des théories rationnelles magnétiques, et d'avoir démontré, une fois de plus encore, qu'il faut autre chose que des fluides matériels ou des manifestations psychologiques pour donner le mot de l'art qu'il professe : dernier mot que le plus humble sacristain de la plus modeste église ou le berger de son village connaissait peut-être avant lui. »

Quant au *berger,* cela va sans dire : quiconque garde moutons s'est vendu au diable, il y a longtemps qu'on nous l'a démontré ! Sérieusement parlant, il est déplorable de voir tant d'hommes sincères et éclairés tomber aujourd'hui dans une erreur aussi énorme et aussi gratuite. La psychologie et les fluides ne vous suffisent pas ! Pourquoi ? Est-ce parce qu'un des « expérimentés » de M. Dupotet qui assistait pour la première fois à ses conférences, qui ignorait ce qui avait eu lieu précédemment et qui était inconnu lui-même au magnétiseur, aurait suivi le trajet d'une ancienne ligne tracée pour d'autres opérations et sur laquelle la brosse avait passé plusieurs fois ? Mais, à supposer qu'il n'y ait eu aucune illusion dans la constatation d'un tel fait, il rentre aussi clairement que les autres dans les phenomènes de la biologie. Le tracé était présent à la mémoire de M. Dupotet, et son expérimenté était dans des conditions admirables pour subir cette nouvelle suggestion magnétique.

Ainsi nous nous retrouvons toujours en présence de ces deux thèses opposées entre lesquelles le lecteur aura à opter : celle qui soutient que les explications naturelles, tant qu'elles sont possibles et suffisantes, doivent être préférées; celle qui repousse avec indignation des expli-

cations aussi vulgaires, et qui suppose constamment le surnaturel. Les champions de cette dernière thèse ne montrent nulle part mieux leur faible que dans la théorie du mesmérisme magique ou non magique. Là, à la vue des phénomènes les plus connus, du développement des facultés ou des paralysies, des manifestations du sens interne, et de la passivité biologique, ils crient au prodige, ils rejettent ou subordonnent la physiologie et les fluides ! Par quelle raison ? Parce que cela leur plaît. Il est impossible d'en découvrir un autre motif. Frappés comme tout le monde des rapports étroits qui existent entre un grand nombre des faits de l'ancienne magie et ceux du magnétisme animal, ils trouvent trop simple de dire avec nous : « La magie n'était souvent que du magnétisme. » Ils aiment bien mieux s'écrier : « Le magnétisme est souvent de la magie. »

Ils reproduisent à titre de démonstration ces paroles de M. Dupotet : « Le magnétisme, c'est la magie. L'histoire ne nous conserve-t-elle pas le triste exemple de ce qui advint aux générations passées, au sujet de la sorcellerie et de la magie ? Les faits n'étaient que trop réels.... Mais comment ai-je trouvé cet art ? Où l'ai-je pris ? dans mes idées ? Non, c'est la nature elle-même qui me l'a fait connaître. Comment ? en produisant sous mes yeux, sans que je les cherchasse d'abord, des faits indubitables de sorcellerie et de magie.... En effet, qu'est-ce que le sommeil somnambulique ? Un résultat de la puissance magique. Qu'est-ce que la magnétisation à distance, par la pensée et sans rapports, si ce n'est encore l'action exercée par les bergers ou les sorciers ?... Ce que vous appelez fluide nerveux, magné-

tisme, extase, les anciens l'appelaient puissance occulte de l'âme, sujétion, envoûtement. » (*Magie dévoilée*, 50, 51.)

Le chevalier Gougenot des Mousseaux, qui combat sous le même drapeau que M. de Mirville, triomphe avec lui de ces assertions de M. Dupotet, que ces messieurs semblent regarder presque comme infaillible depuis qu'il se croit magicien. Écoutez M. des Mousseaux :

« Ce serait donc ignorance ou folie désormais d'attribuer aux forces de la nature physique les hauts phénomènes du magnétisme, et de nommer du nom de *réalité* le prétendu fluide qui lui sert d'agent. Ou bien, si ce fluide naturel existe, comme nous sommes assez enclin à le penser, son action physique se réduit à des effets tout autrement chétifs qu'on ne le suppose. Peut-être cependant, et la chose est assez singulière, peut-être faudra-t-il reconnaître, quelle que soit sa force ou sa faiblesse, que son existence est nécessaire ou utile aux Esprits qui aiment à se mêler à nous dans les pratiques de la magie. Car ce fluide (ce *spiritus inserviens animæ* de certains théurges), d'après l'opinion d'observateurs très-remarquables, pourrait bien être l'instrument de ces Esprits et leur moyen d'opérer sur la matière.... Ainsi donc, en définitive, ou le fluide du magnétisme n'existe point, ou son action physique est débile ; ou bien, selon des hommes d'une sagacité très-remarquable, on le voit souvent devenir comme un lien naturel auquel les Esprits se suspendent, et par lequel ils opèrent.... » (*Mœurs et Pratiques des démons*, 216 à 219.)

Voilà bien des affirmations ! Je cherche les preuves.

On semble nous présenter à ce titre le fait des attaques que dirigent contre le christianisme plusieurs des magnétiseurs magiciens et la plupart des *médiums* qui s'avancent maintenant sur leurs traces. On insinue que, pour attaquer ainsi la religion, il faut avoir fait un pacte avec Satan.

Hélas ! le pacte ordinaire et qui n'a rien de magique, celui qui livre nos mauvais cœurs à l'influence du tentateur, ce pacte-là est bien suffisant pour expliquer de telles impiétés. Qu'est-il besoin de transformer en sorciers tous les ennemis de l'Évangile? Or il serait d'autant plus absurde de raisonner ainsi dans le cas particulier qui nous occupe, que le magnétisme transcendant n'a pas seulement son école de magie, il a eu aussi son école catholique. Ces hommes qui invoquaient la Vierge et les anges étaient-ils aussi des magiciens? Leurs prodiges, dont je suis bien loin d'ailleurs d'admettre la constante réalité, s'accomplissaient-ils par l'action du diable? Les illuminés catholiques d'Avignon, avec leurs stigmates, avec leurs délivrances de possédés, avec leur soumission anticipée aux jugements que pourrait prononcer l'Église romaine, doivent-ils tenir le langage de M. Dupotet : « J'ai senti les atteintes de cette redoutable puissance.... Le lien était fait, le pacte consommé? »

Loin de supposer de la magie dans le magnétisme, ayons le bon sens de remarquer ce qu'il y a de magnétisme dans la magie. Ouvrons les yeux à l'évidence, suivons ce principe de sagesse vulgaire qui veut que tant que l'explication naturelle est possible on ne recoure pas au surnaturel. Nous trouverons ainsi le mot de beaucoup de prodiges.

Prenons pour exemple ceux qui se pratiquent encore en Égypte et dans l'Inde. Là, de prétendus sorciers opèrent des guérisons, devinent, charment les serpents et se plongent dans une insensibilité cadavérique. C'est très-surprenant; ce n'est pas inexplicable.

Voici une vieille femme indoue qui est appelée pour découvrir des objets volés; elle entre graduellement dans un accès nerveux, où peut-être le sens intérieur se réveille et la met en contact avec les choses cherchées, avec les auteurs du délit.

Je laisse de côté tout ce qui est supercherie ou sagacité, tout ce qui est fondé sur la simple connaissance du cœur humain, comme les divinations de ce brahmine qui, appelé lui aussi pour trouver un voleur, se met à peser solennellement de petites portions de riz, et invite tous les serviteurs indous de la maison à manger successivement la leur, déclarant que le gosier du coupable se resserrera, et qu'il ne pourra avaler sa part; ce qui arrive fréquemment et le plus naturellement du monde, par le seul effet de l'émotion.

De tels miracles n'ont pas besoin de commentaire. Il n'en est pas de même du fait rapporté par le révérend William Buyer (*Northern India*, 369 et 370), qui parle d'un homme habile à suspendre en lui la sensibilité et en quelque sorte la vie. L'histoire est confirmée par le témoignage de plusieurs officiers européens, ce qui est loin, nous le savons, d'exclure les illusions et les erreurs. Cependant, à supposer qu'elle soit entièrement vraie, et beaucoup de récits analogues viennent à l'appui, voici ce qui se serait passé :

L'homme en question serait tombé dans une léthargie complète; on l'aurait, selon le programme convenu

d'avance, cousu dans un linceul, enfermé dans une bière, et enterré dans un tombeau en brique très-solide. Ce tombeau serait resté scellé pendant un mois. Ouvert ensuite, on y aurait retrouvé le patient dans le même état d'insensibilité; on aurait introduit du lait dans sa bouche, et ressuscité sur-le-champ, il aurait pu monter sur son chameau et continuer son voyage. Je n'affirme assurément pas que les choses se soient passées ainsi, et que le tombeau ait été habité pendant trente jours; mais plus ou moins prolongée, la suspension apparente de la vie n'en était pas moins produite à volonté par cet Indien, et il paraît qu'elle l'est également par un grand nombre de ses compatriotes. Il est impossible de méconnaître là un des traits les plus marquants de l'état nerveux qu'amènent certaines crises, et que fait naître aussi à heure dite l'action du fluide ou de la force magnétique.

Mais il est un autre trait, plus étonnant encore peut-être, que les pratiques des magiciens modernes semblent nous offrir presque aussi nettement que l'histoire des convulsions de Saint-Médard. Je veux parler de cette invulnérabilité, de cette impénétrabilité relatives qui caractérisaient les grands *secours*. Les charmeurs de serpents ont l'air de n'être guère moins invulnérables, j'entends ceux qu'on peut voir chaque jour dans les Indes et en Égypte, ceux que décrit le livre si exact de M. Lane (*Account of the manners and customs of the moderns Egyptians*, II, 103 et 104), ceux que décrit M. Spry (*Modern India*, I, 209 et suiv.). Quant aux charmeurs de serpents de l'antiquité, quoique Galien et Strabon leur attribuent exactement les mêmes merveilles, je ne m'en occuperai pas. Contentons-nous

d'observer un instant les faits et gestes d'un charmeur indou et d'un psylle égyptien. Voici ce que M. Spry, médecin très-distingué, et dont le scepticisme sur ce point était absolu, a rapporté dans son ouvrage :

Il se trouvait avec d'autres Anglais. Ayant pris avec eux un charmeur, ils le conduisirent vers un monceau de ruines qui se trouvait à une grande distance. Là, ils le firent déshabiller pour éviter toute fraude, et ils surveillèrent ses mouvements. Il s'approcha du tas de débris, en faisant entendre un sifflement semblable à celui des serpents, et avec une agitation des traits et des membres qui devint de plus en plus violente. Alors on vit paraître serpents après serpents, tous appartenant aux espèces les plus venimeuses. Ils se mirent à avancer graduellement vers le charmeur, qui étendit la main, les prit et les mit dans son panier.

Jusque-là on peut dire qu'il n'y a qu'une action fascinatrice ou stupéfiante exercée sur des animaux; l'invulnérabilité de l'homme ne se montre pas. Mais il est difficile de ne pas supposer quelque chose d'analogue à ce phénomène, lorsque plus tard le charmeur noue les serpents autour de son cou et les fait entrer tout entiers dans sa bouche.

C'est ce que font aussi les psylles de la moderne Égypte. D'un baquet couvert, l'un d'eux tirera un serpent dont la piqûre est mortelle. Il l'enlacera autour de son cou comme un ruban. Il placera la tête du reptile dans sa bouche, et l'y fera pénétrer replis après replis jusqu'au moment où la queue elle-même aura disparu. Puis, il le retirera lentement. Et qu'on ne dise pas qu'il a enlevé les crochets venimeux, car on les voit briller dans la gueule ouverte de l'animal; qu'on

ne prétende pas non plus que celui-ci a été apprivoisé, car le psylle appellera et prendra le serpent devant vous, dans le vieux mur que vous lui indiquerez.

Quelle que soit l'action exercée, qu'elle s'applique au serpent seul, ou qu'elle modifie aussi les fibres du charmeur, elle se classe en tous cas, on le voit, dans la catégorie des effets que produisent quelquefois les opérations fluidiques et les crises nerveuses.

Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre l'invulnérabilité des charmeurs et le miracle que Jésus-Christ avait promis de faire éclater au milieu de la génération apostolique. Paul secouant dans le feu la vipère qui s'était attachée à sa main (*Actes*, XXVIII, 3 à 6) n'agit pas comme un charmeur de serpents, il rend inoffensif par la puissance du Seigneur le venin déjà introduit dans son corps. Aucun charmeur n'a fait ou ne fera pareille chose. Soyez sûr que si l'Apôtre s'était borné à dompter magnétiquement une vipère et à la manier impunément, les habitants de Mélite, fort accoutumés à ces prodiges, n'auraient pas été tentés de le prendre pour un dieu.

Ma démonstration est achevée. Le magnétisme magique n'a pas fourni plus d'arguments que le magnétisme ordinaire à la théorie du surnaturel, et le magnétisme empirique des Égyptiens ou des Indous ne dépasse pas non plus la limite des effets purement physiologiques et physiques. Les partisans du surnaturel n'ont plus qu'une ressource : les Esprits des tables parlantes. Aussi l'exploitent-ils largement. Mais avant de passer à cette dernière portion de notre étude, je tiens

à dissiper en quelques mots une ou deux arrière-pensées pénibles qu'a pu faire naître l'examen des phénomènes mesmériques.

Vous nous parlez, s'écriera plus d'un lecteur, d'influences magnétiquement exercées, de pénétration des pensées par le sens interne; j'aime encore mieux attribuer une telle puissance au démon contre lequel je sais que je dois me mettre en garde, qu'à des hommes qui, par un moyen matériel, ruineraient à leur gré mon libre arbitre, ou livreraient au premier venu les secrets de mon cœur! — Mais où voit-on que le libre arbitre soit détruit, et que les secrets des cœurs soient livrés? Commençons par le libre arbitre.

M. Deleuze (*Instruction*, 11, 96, 97, 99, 118, 119, 138, 147, 238, 240, 241, 266, 269, 279, 281, 375 à 377) admet, dans une mesure sans doute excessive, l'impulsion bonne ou mauvaise que le magnétiseur est en état, selon lui, de communiquer au magnétisé. « Il peut quelquefois combiner avec lui les moyens de corriger ses défauts, de rendre sa conduite plus régulière, de rompre des liaisons dangereuses. » — « Le magnétiseur peut, après en être convenu avec les somnambules, leur imprimer, pendant le somnambulisme, une idée ou une volonté qui les détermineront dans l'état de veille, sans qu'ils en sachent la cause. Ainsi le magnétiseur dira au somnambule : — Vous rentrerez chez vous à telle heure; vous n'irez point ce soir au spectacle; vous vous couvrirez de telle manière; vous ne ferez aucune difficulté de prendre tel remède. » — « Le magnétisme, lorsqu'il est accompagné de somnambulisme, donne ordinairement au somnambule une affection très-vive pour son magnétiseur, et cette affection

continue dans l'état de veille, même après que le traitement est fini.» — « Je recommanderai au magnétiseur d'exciter chez la malade la confiance en Dieu et les sentiments de religion.... Quand elle sera guérie, elle s'occupera de lui dans ses prières. »

Dans la *Lettre d'un médecin étranger* qui termine le volume de M. Deleuze, son correspondant revient sur celui de ces faits qui semble le plus contraire à notre libre arbitre, sur l'influence déterminante que continue à exercer dans l'état de veille la volonté du magnétiseur fixée de concert avec le somnambule pendant sa crise. « Ce fait, dit-il, rentre dans la même catégorie qu'un autre phénomène bien connu : savoir, que lorsqu'on prend la ferme résolution de s'éveiller à un moment déterminé, on n'y manque pas. L'impression de notre volonté traverse le sommeil et produit son action, sans que nous puissions nous apercevoir de la succession ou de l'existence des idées intermédiaires. » Il ajoute les curieux détails qui suivent : « Une de mes somnambules s'était expressément défendu plusieurs mets qu'elle aimait beaucoup; elle ne pouvait s'en abstenir, malgré tout ce que j'avais pu lui dire dans son état de veille. Prévoyant alors l'inutilité des représentations que je lui ferais encore, elle me pria de vouloir que, chaque fois qu'elle serait tentée de manger ces mets, elle fût saisie d'une angoisse inexprimable et que son gosier se fermât; cela eut lieu effectivement. La même s'était ordonné les bains froids, et elle les craignait au delà de toute expression. Sachant fort bien qu'elle ne vaincrait pas cette répugnance, elle me sollicita de vouloir fortement, qu'à l'instant où elle serait déshabillée, elle se plongeât malgré elle dans la

baignoire, où elle deviendrait somnambule ; ce qui arriva, au grand étonnement de toutes les personnes qui la connaissaient. Ce singulier empire d'une volonté étrangère, sollicitée comme un secours suppléant à la volonté propre, s'étend jusqu'aux choses intellectuelles et morales, et j'ai souvent chez cette même somnambule ramené des pensées ou des sentiments et déterminé des actions qui paraissaient en contradiction avec ses dispositions actuelles. On voyait alors deux âmes en lutte dans la même personne. »

Voilà jusqu'où s'étend l'empire du magnétisme, sous sa forme somnambulique : il dirige certains actes physiques ou moraux, mais ce n'est qu'après avoir été expressément ou tacitement accepté ; le somnambule a si peu perdu son libre arbitre, qu'il sollicite lui-même le secours du magnétiseur, et qu'il résiste avec une invincible énergie aux propositions qui le blessent. Si plus tard, éveillé, il oublie cette convention et reçoit des impulsions auxquelles il ne se souvient pas d'avoir consenti, il n'en est pas moins vrai que ce libre consentement a existé chez lui, et que le phénomène qui lui donne la force de vaincre des répugnances actuelles au moyen d'une résolution précédente ne diffère pas essentiellement de celui qu'on remarque chaque jour dans la vie des hommes à volonté persistante.

Mais le magnétisme sous sa seconde forme, sous sa forme biologique, ne prête-t-il pas, lui, le flanc à l'objection ? Ces manifestations évidentes du libre arbitre, cette résistance, ce consentement que nous découvrons à la base de l'obéissance des somnambules, se montrent-ils pareillement dans celle des biologisés ? Il n'y en a pas trace, j'en conviens. Le biologisé subit les impres-

sions sans les contrôler et sans les débattre ; il voit, il sent, il touche par le seul et unique motif qu'on le lui a ordonné ; il éprouve même, par ce seul motif, des sentiments que son être moral n'a pas acceptés, n'a pas voulus. On me parlait l'autre jour d'un homme dont la conscience semblait avoir servi de jouet à un magnétiseur. « Voulez-vous, demandait-il, que je lui donne l'instinct du vol ? » et à l'instant, sa victime se glissait vers vous, enlevait votre mouchoir et le cachait dans sa poche. « Voulez-vous que je lui rende sa probité ? » c'étaient alors des restitutions accompagnées d'aveux attendrissants et de larmes. « Voulez-vous que je lui fasse faire un acte d'adoration ? » les genoux se pliaient et les regards se tournaient humblement vers le ciel.

Je ne nie pas les faits, je conteste l'interprétation qu'on en donne. Vous le voyez, s'écrie-t-on, le magnétisme biologique dispose de notre volonté elle-même, il l'infléchit et la change à son gré ! Non certes, car il a commencé par en suspendre complétement l'exercice, et c'est ce qui caractérise la biologie. Où il n'y a plus volonté, la question du libre arbitre cesse de se poser. A-t-on jamais prétendu que la folie ou l'imbécillité fussent en contradiction avec le libre arbitre ? Et cependant le premier venu peut, en attaquant chez moi certains organes essentiels, faire de moi un imbécile ; un accident matériel peut faire de moi un fou. Je concevrai comme tel des idées et j'adopterai des résolutions dont la responsabilité ne saurait peser sur moi, et tout cela en vertu d'une petite lésion physique.

La conclusion est aisée à tirer : certaines maladies, certaines crises du corps humain troublent ou même suspendent la vie intellectuelle et morale ; ce qui se

passe alors, ce n'est plus l'homme intellectuel et moral qui l'accomplit ; qu'il obéisse à des suggestions où à une idée fixe, il demeure également étranger aux actes qui s'opèrent par lui. Je lève les épaules lorsque j'entends dire : « Allez, magnétiseurs et biologiseurs ; remplacez les missionnaires ; convertissez les peuples païens en leur *suggérant* l'idée du Christ, corrigez les débauchés en leur *suggérant* l'idée de tempérance et de vertu ! » A cette objection superficielle, il n'y a qu'une réponse : L'état morbide une fois passé, la suggestion passe aussi ; le *moi* qui était absent revient alors, et il ne reste absolument rien de ce qui s'était fait sans lui, rien, pas même un souvenir.

Ainsi le libre arbitre n'est pas plus compromis par le magnétisme biologique que par le magnétisme somnambulique. Le somnambule résiste aux injonctions qui lui déplaisent, le biologisé demeure étranger à tout et oublie tout.

On s'indigne néanmoins que des faits matériels puissent avoir sur nous une telle action : si le magnétiseur est hors d'état de vaincre les répugnances fondamentales de ses somnambules, ne leur dicte-t-il pas plusieurs actes indifférents, ne contribue-t-il pas à leur faire adopter pendant la crise des résolutions dont l'empire se prolonge fort au delà, n'introduit-il pas en définitive un élément nouveau dans leurs déterminations ?

Ceux qui parlent ainsi semblent croire que toute influence exercée sur nous par les autres, qu'en particulier toute impulsion procédant d'une cause physique, est inconciliable avec notre libre arbitre ! S'il en était ainsi, le libre arbitre n'existerait jamais ; et cependant

il existe tellement, qu'un homme sans libre arbitre (je ne dis pas sans liberté) ne peut pas même se concevoir ; chacun sent instinctivement que le moi humain est suspendu pendant la folie ou pendant la crise biologique, comme pendant la léthargie.

J'ai dit que le libre arbitre n'existerait jamais s'il était inconciliable avec l'influence, souvent très-puissante, des impulsions étrangères et surtout des causes physiques. Où est l'homme en effet qui soit soustrait à cette influence ? Énumérez les formes diverses sous lesquelles elle se produit : J'ai vécu entouré de bons exemples, ou j'ai respiré dès le berceau l'atmosphère corrompue du vice ; bien plus, le sang qui court dans mes veines y porte avec lui des dispositions heureuses ou des dispositions funestes. Ces influences-là ne dépassent-elles pas immensément en énergie celle d'un magnétiseur dont les propositions doivent se faire accepter et qui borne son despotisme à continuer pendant la veille ce qui a été convenu pendant le somnambulisme, ou à y joindre peut-être quelques directions analogues, une tasse de lait, un bain froid ? Le Dieu qui garantit notre libre arbitre des atteintes sous lesquelles il semblerait devoir rester écrasé, le Dieu qui n'abandonne pas l'homme plongé dans le milieu le plus infâme ou attiré par les propensions héréditaires les plus perverses, qui le met en état de répondre aux appels extérieurs ou secrets de la grâce et d'user du libre arbitre pour échapper à l'esclavage du péché, ce Dieu ne saurait-il sauvegarder l'homme moral contre une agression moins grave ?

Mais on insiste, on prétend mettre en doute la résistance des somnambules ; on voudrait nous faire croire

à leur absolue sujétion ; on nous parle de leur affection pour leur magnétiseur ! L'affection n'est pas la sujétion. Oui, le somnambule aime celui qui lui fait du bien ; il éprouve un sentiment naturel de confiance et de gratitude. Essayez toutefois de franchir cette limite et d'exiger une obéissance servile ; essayez, par exemple, d'imposer à un somnambule des opinions ou des actes contraires à ses principes, et vous verrez de quel air il maintiendra son libre arbitre !

C'est ce qu'établit avec force l'*Instruction pratique* de M. Deleuze (240, 241, 281) : « Ce qu'on a raconté, dit-il, de la dépendance où les somnambules sont de leur magnétiseur, a inspiré contre le somnambulisme des préventions mal fondées. Cette dépendance n'est que relative, elle a des limites nécessaires et ne peut avoir les conséquences qu'on a voulu faire redouter. Le somnambule conserve sa raison et l'usage de sa volonté : lorsqu'il sent que le magnétiseur veut son bien, il lui cède, et, fortifié par lui, il se détermine à vaincre une mauvaise habitude, à résister à un penchant ou à une fantaisie nuisible, à prendre un remède qui lui répugne et qu'il a jugé nécessaire ; il profite de l'ascendant de celui-ci pour travailler sur lui-même et se mettre dans une position avantageuse qui puisse se continuer dans l'état de veille. Quelquefois il obéit aux ordres de son magnétiseur dans des choses indifférentes, parce que le désir de le satisfaire l'emporte sur la contrariété qu'il éprouve ; mais celui-ci n'obtiendrait de lui ni la récitation d'un secret qu'il est de son devoir ou de son intérêt de cacher, ni des choses essentiellement contraires aux principes d'honnêteté *auxquels* il est attaché dans l'état de veille. Un acte

répréhensible le révolterait et lui donnerait des convulsions. »

M. Deleuze, qui vient de parler des principes d'honnêteté des somnambules, reconnaît d'ailleurs que tous n'en ont pas, et constate qu'ils savent aussi défendre leurs mauvais instincts ou leurs opinions funestes contre leur magnétiseur ; dans aucun sens on ne peut dire qu'ils soient absolument assujettis. « Plusieurs somnambules, écrit M. Deleuze, conservent les passions et les inclinations qu'ils avaient dans l'état de veille. Il en est de très-bons qui se sacrifieraient même pour les autres ; il en est qui sont profondément égoïstes ; il en est qui sont d'une pureté angélique... ; il peut s'en trouver qui conservent en somnambulisme la dépravation qu'ils avaient dans l'état de veille ; il en est qui calculent leurs intérêts, et qui profitent de ce qu'on leur dit pour se procurer quelques avantages : la vanité et la jalousie sont des sentiments assez ordinaires chez eux. »

Il cite enfin comme résumé de son opinion le passage suivant de M. Passavant, qui s'appuie lui-même sur plusieurs faits remarquables : « Des agents extérieurs peuvent, malgré nous, porter le désordre dans notre organisation physique ; mais notre organisation morale ne dépend que de notre volonté. Aussi longtemps que l'homme veut être libre, il le demeure, tant en somnambulisme qu'en l'état de veille. On peut blesser, on peut tuer ; mais on ne peut vicier un être humain sans son consentement. »

Ceci n'empêche assurément pas que l'homme, somnambule ou éveillé, ne soit entouré d'influences qui agissent plus ou moins sur lui. L'autorité du magnéti-

seur, la confiance et l'affection qu'il inspire constituent une de ces influences. Vis-à-vis de celle-là comme vis-à-vis des autres, le libre arbitre se manifeste non-seulement en ce qu'il résiste, mais encore en ce qu'il cède parfois malgré de vives répugnances. Pourquoi vouloir que les somnambules soient plus libres que les hommes dans leur état ordinaire? Il suffit qu'ils le soient autant. Or, de même que vous vous rangez en gémissant à un avis qui vous déplaît et dont vous tenez à ménager l'auteur, de même ce somnambule obéira aux injonctions qui le contrarient ou même qui le blessent à juste titre, et qu'il ne pourrait repousser cependant sans affliger son magnétiseur. Qu'une telle influence puisse aller trop loin, cela n'est pas douteux; que certaines âmes (des âmes féminines surtout) satisfassent ainsi leur goût funeste pour la direction, leur soif de dépendance, leur besoin de secouer la responsabilité propre et de croire à un homme au lieu de croire à la vérité, je n'ai garde de le nier. Seulement c'est l'histoire de toutes les influences sans exception, et l'on n'a pas le droit de dire que la personne qui examine, qui discute, qui tantôt s'abandonne à ses entraînements, tantôt résiste ou gémit, soit transformée en une machine dont une main étrangère ferait mouvoir les ressorts.

Ceci est d'autant plus frappant, que la résistance cesse dès qu'il s'agit des effets physiques. Le somnambule qui débat les propositions de son magnétiseur et qui n'obéit qu'à bonnes enseignes, est saisi, qu'il le veuille ou non, par la puissance fluidique qui l'assoupit, qui réveille en lui le sens intérieur, qui établit le contact des pensées. Il vient de vaincre une attraction

morale qui le contrarie; il cédera sur-le-champ à l'attraction matérielle, et lorsque son magnétiseur le tirera dans un sens, il sera contraint de se mouvoir selon la direction voulue. Attachés avec des cordes ou avec des fluides, peu importe, nous allons où on nous mène, et notre libre arbitre n'a rien à voir dans un acte où les forces sont seules en jeu, où notre corps est seul entraîné.

Autant en dirai-je de la pénétration fluidique au moyen de laquelle le somnambule reçoit parfois le contre-coup des sentiments ou des actes de son magnétiseur. Celui-ci, fatigué, prend un bain et en reçoit un soulagement marqué; le somnambule qui ignore cette circonstance éprouvera peut-être au même instant la sensation d'une immersion dans l'eau tiède et d'un bien-être inattendu. Mais ici encore le libre arbitre n'a rien à voir; nos sens ordinaires nous transmettent leurs perceptions sans nous consulter le moins du monde, et c'est également sans nous consulter que le sens intérieur nous transmet les siennes. L'indépendance de l'homme moral est fort désintéressée dans la question de savoir si nous entrons en contact avec des objets tangibles, ou avec des pensées, des images et des impressions.

Ce qui la menacerait, ce qui la ruinerait, ce serait une puissance capable de modifier à notre insu ou malgré nous nos opinions et nos sentiments. Grâce à Dieu, une telle puissance n'existe pas et n'a jamais existé. C'est, nous l'avons vu, une des impiétés de la croyance traditionnelle, d'avoir supposé une action magique, des charmes, des sortiléges, un Satan capable d'agir autrement que comme tentateur, des sorciers

disposant à leur gré de nos affections. Il y a des biologisés et des fous, il y a des états de crise ou d'aliénation pendant lesquels la vie morale est en quelque sorte suspendue; qu'un biologisé subisse passivement les idées qu'on lui suggère, qu'un fou obéisse à sa rêverie, qu'un maniaque accomplisse un crime en sanglotant et cède à l'entraînement irrésistible de sa fureur, personne ne prétendra que l'homme soit responsable de ces faits, c'est chez lui, mais en son absence, qu'il se sont accomplis. Autre semblait être la condition des malheureux que la possession magique souillait visiblement et qu'elle entraînait à se lier au démon par un pacte souvent irrévocable. Autre serait la condition des magnétisés, si leurs convictions et leurs sentiments étaient réellement à la disposition d'autrui. Mais j'ai prouvé qu'il n'en est rien.

Que si l'on s'inquiète aussi pour la morale et pour la religion du phénomène que j'ai désigné sous le nom de pénétration des pensées, je n'aurai pas de peine à dissiper ces craintes respectables.

Ne dirait-on pas, en vérité, que le magnétiseur met à notre disposition l'omniscience divine; que, grâce à lui, nous sommes en mesure d'imiter en partie celui dont il est écrit : « Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève; tu aperçois de loin ma pensée..., même avant que la parole soit sur ma langue; voici, ô Éternel, tu connais déjà tout, » celui qui lit dans les cœurs de tous les hommes, qui enregistre toutes les larmes, qui compte tous les soupirs, qui entend et exauce toutes les prières muettes! Rassurons-nous; les magnétiseurs et les somnambules sont de simples hommes, et ils ne font rien qui dépasse l'humble sphère

où nous nous mouvons ici-bas. Ils ne connaissent pas mieux que vous ou moi les secrètes pensées des personnes qui les entourent. Voici à quoi se borne le fait d'ailleurs admirable de la lucidité magnétique :

En premier lieu, certains somnambules entrent en contact avec la pensée de leurs magnétiseurs et des individus qui sont introduits dans ce rapport spécial. Ils ne lisent donc que dans les intelligences qui leur sont sciemment ouvertes. Or nous sommes bien libres de raconter à quelqu'un ce qui se passe en nous, et qui consent à entrer en relation avec un somnambule lucide, sait à merveille qu'il consent à une pareille confession, qu'il livre une partie de ses secrets. Une partie, ai-je dit, car les lucidités sont très-diverses et aucune ne s'étend à tout.

La pénétration des pensées s'opère quelquefois, en second lieu, sans qu'il y ait eu rapport établi par les volontés réunies de la personne introduite et du magnétiseur; mais que s'est-il passé alors? Une action nerveuse a éclaté chez quelqu'un des assistants, et mettant en relief quelques images qui sont en lui, les a rendues accessibles à la perception magnétique. N'existe-t-il pas aussi dans la vie ordinaire des maladies ou des émotions qui nous poussent à parler tout haut et à révéler nos secrets? Eh bien! les mêmes accidents se produisent sur le terrain du mesmérisme. A la confession volontaire des personnes régulièrement introduites, se joint ainsi la confession involontaire des personnes atteintes par le mal magnétique (qu'on me passe cette expression); et c'est à cela que se borne cette pénétration des pensées à laquelle on voudrait donner un caractère presque divin!

Après avoir apaisé les scrupules que fait naître le magnétisme, je dois dissiper en terminant les illusions auxquelles il a donné lieu. Mon but étant de le réduire à ses légitimes proportions qui sont celles d'un fait naturel, il importe que je réfute à la fois et ceux qui voudraient en faire une monstruosité dans l'ordre moral, une révolte contre les lois établies, une manifestation de cette magie qui est évidemment inconciliable avec le libre arbitre, et ceux qui voudraient en faire une merveille, une révélation céleste, une sorte de miracle destiné à mettre en lumière les grandes vérités concernant l'âme et la vie à venir.

Le magnétisme n'est pas plus céleste qu'infernal, il est ce que sont tous les phénomènes mixtes, dans lesquels un agent physique est à la disposition des impulsions morales et surtout de celles de la volonté.

Je comprends, à la rigueur, que l'on dise avec M. Deleuze (*Instruction*, 86 et 142) :

« Les phénomènes que nous fait observer le somnambulisme démontrent la distinction des deux substances, la double existence de l'homme intérieur et de l'homme extérieur dans le même individu; ils offrent la preuve directe de la spiritualité de l'âme, et la réponse à toutes les objections qu'on a élevées contre son immortalité. » — « Parmi les hommes qui se sont occupés du magnétisme, il y a malheureusement quelques matérialistes. Je ne puis concevoir comment plusieurs des phénomènes dont ils ont été témoins, tels que la vue à distance, la prévision, l'action de la volonté, la communication des pensées sans les signes

extérieurs, ne leur ont pas paru des preuves suffisantes de la spiritualité de l'âme. » Encore suis-je bien obligé de convenir que les actes les plus ordinaires de la pensée humaine me semblent une réfutation aussi forte du matérialisme, que les actes extraordinaires des somnambules. Ceux qui parviennent à ne croire qu'à la matière quand ils rencontrent l'intelligence (et toute la question est là), maintiendront tout aussi aisément leur confusion fatale sur le terrain du somnambulisme, et attribueront sans difficulté à leur matière pensante, à leurs forces, à leurs vibrations, les actes qui s'accomplissent avec le secours du sens interne.

Je crois donc que M. Deleuze se fait un peu un roman sur les vertus du magnétisme ; mais son enthousiasme à cet égard s'égare surtout lorsque, non content de voir dans les somnambules une démonstration vivante du spiritualisme, il a l'air d'accepter leurs discours extatiques comme une révélation quasi divine de la vérité.

Sans doute il fait ses réserves, et n'attribue pas à l'état d'extase le privilége de promulguer des dogmes ; cependant il place si haut les somnambules extatiques, il les montre planant si bien au-dessus des erreurs et des petitesses et des passions humaines, il les peint si pieux, si aimants, si désintéressés, si charitables, qu'on ne saurait s'empêcher de lui supposer la conviction qu'exprime son correspondant dans *la Lettre d'un médecin* (382 à 385), lorsqu'il dit : « Il est de constante observation que si les états inférieurs de somnambulisme varient dans leur caractère et leur direction, celui-ci est toujours consacré aux idées reli-

gieuses, aux sentiments les plus purs et les plus élevés, et qu'il porte la même couleur dans toutes les religions, dans tous les temps et dans tous les pays. Il me paraît que l'âme humaine entre alors dans une région où il n'y a plus rien de conventionnel, rien de traditionnel, rien d'arbitraire.... Je ne connais rien sur la terre qui puisse, au même degré, inspirer l'enthousiasme de la vertu, faire naître et fortifier les sentiments religieux, purifier l'âme, la détourner des vanités de ce monde, et la ramener vers cette région d'où découle toute vie et toute vérité.»

Je ne sais pas en quels termes plus magnifiques on pourrait décrire une révélation divine, la manifestation du vrai absolu. Or, si l'on se donne la peine de recueillir les traits épars de cette religion des extatiques (*Instruction*, 126 à 128, 132, 133 à 135, 139 à 141), on découvrira qu'elle est le reflet exact des doctrines qui avaient cours à l'époque où M. Deleuze faisait ses observations; c'est bien cette philanthropie un peu vague, cette indifférence pour le dogme, ce latitudinarisme qui accueille ou méprise également tous les cultes, ce mysticisme qui croit supprimer les questions parce qu'il remonte si haut qu'il ne les voit plus; c'est ce déisme qui a l'intention de garder l'Évangile et qui n'en retranche que la divinité du Christ et son sacrifice, et sa justification par la foi, et sa nouvelle naissance, et l'autorité de l'Écriture, et beaucoup d'autres choses encore; c'est cette religiosité honnête et peu gênante qui compose son symbole de trois ou quatre articles : l'existence de Dieu, la providence, la spiritualité de l'âme, la vie à venir, la bienfaisance.

Qu'on ne m'attribue aucune intention ironique. Ceux qui ont tourné en ridicule les philanthropes ne les valaient pas, le plus souvent. Quand ils sont sérieux, modestes et dévoués comme M. Deleuze, il est impossible de ne pas les respecter profondément ; mais l'Évangile contient autre chose assurément que ce que les philanthropes y ont pris, et ceux qui l'ont goûté ne sauraient éprouver de ravissements à l'aspect des lieux communs dessalés que récitaient uniformément les extatiques d'il y a trente ans, lieux communs qu'ils émaillaient d'assertions fort peu scripturaires sur l'intercession des saints et sur l'expiation des péchés par la charité.

Le fait est que les somnambules extatiques étaient alors les échos fidèles des opinions au milieu desquelles ils vivaient et dont ils étaient pénétrés ainsi que leurs magnétiseurs. Depuis, cette belle harmonie s'est un peu troublée, par cela seul que la vérité révélée a été prise au sérieux par quelques-uns, et que le réveil des convictions fortes (réveil dont je ne m'exagère, au reste, ni l'étendue ni la profondeur) a compromis l'indifférence en matière de dogmes, qui est la base même et l'essence du déisme philanthropique.

Aussi les révélations des somnambules se combattent-elles souvent aujourd'hui, bien loin de s'accorder. J'ajoute qu'elles se seraient combattues dès l'époque de M. Deleuze, si l'on avait pu se procurer alors des extatiques pris parmi les disciples sérieux de la Bible ou parmi les catholiques conséquents, bien plus, des extatiques cafres ou des extatiques indous. Les premiers auraient articulé des doctrines précises, positives, et

par conséquent exclusives de leurs contraires; les derniers auraient proclamé le panthéisme ou nié l'existence de Dieu. Tous auraient prouvé à l'envi que *le* magnétisme n'est pas une révélation, mais un écho; qu'il n'est pas un fait miraculeux, mais un phénomène naturel.

CHAPITRE IV

SURNATUREL APOCRYPHE

LES TABLES PARLANTES ET LEURS ESPRITS.



L'étude que nous venons de faire nous amène logiquement à celle que nous allons entreprendre et qui doit couronner ce travail : avec le magnétisme, nous avons touché à ces portions encore mal explorées et mystérieuses de la science, qui renferment en bonne partie l'explication, et par conséquent la négation du merveilleux ; avec le magnétisme, nous avons assisté au spectacle instructif d'une découverte qui, discréditée ou peu s'en faut tant qu'elle n'est que grande et sensée, gagne des prosélytes par milliers dès qu'elle se jette sur le terrain de la magie et des phénomènes transcendants. Or c'est précisément ce qui se passe à l'égard des tables tournantes, ce complément magnifique de la découverte antérieure, cette démonstration sans réplique de l'existence d'une force ou d'un fluide dont dispose notre

volonté : raisonnables, on les raille; surnaturelles, on les prône.

Il a fallu que les tables tournantes fissent place aux tables parlantes, pour que le public daignât les prendre au sérieux. Une loi physique, qu'est-ce que cela ! Pourquoi s'en occuper, bien qu'elle ouvre des perspectives sur les côtés les plus obscurs de la nature humaine et de la nature matérielle ! Comment affronter les anathèmes des académies, lesquelles n'entendent pas modifier leur système officiel ! Mais parlez-moi d'un prodige satanique; parlez-moi des Esprits, des âmes des morts et de leurs révélations ! Cela ne gêne aucune théorie; cela ne se classe dans aucun traité de physiologie ou de physique. A la bonne heure !

Les tables parlantes sont donc en faveur. Leur crédit sera-t-il durable? Je l'ignore. Je soupçonne bien qu'à la longue on se lassera d'entendre réciter des niaiseries par Franklin, des fadeurs par Voltaire, des vers d'almanach par Corneille, et des prônes de village par Bossuet. Cependant il résultera de tout ceci un mal profond : la civilisation moderne aura fait un pas en arrière; des superstitions mauvaises auront repris possession de beaucoup d'âmes; les préventions, les passions, les violences, toutes les lies du cœur ignorant et corrompu auront été remuées; enfin deux révélations antichrétiennes , celle des Esprits unitaires de l'Amérique et celle des Esprits diaboliques de l'ancien monde, auront propagé leurs doctrines perverses. C'est le cas ou jamais de dire qu'il en reste toujours quelque chose.

Aussi n'ai-je aucune envie de traiter en riant un sujet qui n'est que trop grave, en dépit de certains

détails ridicules. Rappelons d'abord en quelques mots de quelle façon les nouveaux phénomènes se sont produits et en quoi ils ont consisté.

On sait que les premiers coups (*rappings*, *knockings*) se firent entendre il y a six ans dans une maison d'Hydesville (État de New-York), qu'habitait la famille Fox. Deux jeunes filles, fort bien préparées par la réputation même de cette demeure où des bruits étranges passaient pour avoir retenti auparavant, furent témoins des débuts du *spiritualisme*. Craquements ordonnés par elles et exprimant des idées au moyen d'un alphabet conventionnel, mouvement imprimé aux meubles et particulièrement aux tables, rien ne manqua à ces manifestations originaires. Déjà se trouvaient réunis d'une part les effets physiques, de l'autre les réponses intelligentes et les âmes des morts auxquelles on les attribuait.

Bientôt des faits analogues furent constatés dans le voisinage, puis dans les comtés les plus rapprochés, puis dans l'étendue entière des États-Unis. J'emprunte à M. le comte de Richemond (*le Mystère de la danse des tables dévoilé*) quelques renseignements que je crois exacts sur les merveilles qu'on crut voir éclater alors en différents lieux :

« Au moyen des coups et à l'aide de la récitation de l'alphabet, les êtres invisibles qui se produisent sont parvenus à faire des signes affirmatifs et négatifs, à compter, à écrire des phrases et des pages entières. Mais c'est bien loin d'être tout. Non-seulement ils battent des marches, suivant le rhythme des airs qu'on leur indique ou que l'on chante avec eux, et imitent toutes sortes de bruits, tels que celui de la scie, du

rabot, d'une navette, de la pluie, de la mer, du tonnerre; mais on les a entendus, dans certains cas, jouer des airs sur des violons et des guitares, sonner des cloches, et même exécuter, sans qu'aucun instrument fût présent, de magnifiques morceaux de musique militaire. D'autres fois, et c'est là le genre de phénomènes qui a le plus de rapports avec ce qui se passe ici en ce moment, on voit, sans cause connue, ou sur la simple demande des assistants et sans que personne les touche, des meubles ou des objets de toute nature et de toute dimension se mettre en mouvement, tandis que d'autres au contraire prennent une telle adhérence au plancher, que plusieurs hommes ne peuvent les ébranler. D'énormes tables parcourent les appartements avec une rapidité effrayante, bien qu'elles soient chargées de plusieurs centaines de livres; d'autres s'agitent et s'inclinent de plus de 45 degrés, sans que les mêmes objets qui les couvrent se renversent; d'autres sautent sur un pied et exécutent une véritable danse, malgré le poids de plusieurs personnes qu'elles entraînent. Des hommes eux-mêmes sont entraînés tout d'un coup d'un bout d'une chambre à un autre, ou bien enlevés en l'air et y demeurent quelques instants suspendus. Là des mains sans corps se laissent voir et sentir; ou bien elles apposent, sans qu'on les voie, des signatures appartenant à des personnes décédées ou d'autres caractères sur des papiers dont nul ne s'est approché. Ici on aperçoit des formes humaines diaphanes, dont on entend même quelquefois la voix. Dans d'autres endroits, des porcelaines se brisent d'elles-mêmes, des étoffes se déchirent, des vases se renversent, des bou-

gies s'éteignent et se rallument, des appartements s'illuminent et rentrent tout à coup dans l'obscurité, des fenêtres sont brisées à coups de pierres, des femmes sont décoiffées.... »

« Quelles sont les conditions nécessaires pour le développement de ces manifestations? La seule dont on ait pu jusqu'à présent se rendre compte, et qui paraît indispensable, est la présence de certaines personnes qui sont des intermédiaires obligés entre les hommes et les auteurs de ces phénomènes, et que, pour cette raison, on désigne sous le nom de *médiums*.... »

« Indépendamment des *rapping mediums*, c'est-à-dire de ceux en présence desquels des coups se font entendre, on en voit qui, sous l'influence des Esprits, tombent subitement dans des états nerveux tout à fait semblables à ceux que produit souvent le magnétisme, et qui deviennent alors de véritables automates, des membres et des organes desquels les Esprits disposent à volonté. Dans cet état, les *médiums* répondent aux questions verbales ou même mentales adressées aux Esprits, par des mouvements spasmodiques et involontaires, soit en frappant des coups avec la main, soit en faisant des signes de la tête ou du corps, soit en indiquant du doigt sur un alphabet des lettres successives avec une rapidité telle qu'il est souvent difficile de les suivre. D'autres, les *writing mediums*, sentent tout à coup leur bras saisi d'une roideur tétanique, et armés d'une plume ou d'un crayon, ils servent aux Esprits d'instruments passifs pour écrire ou dessiner les choses qu'ils veulent faire connaître; et parfois des volumes entiers, sans que la plupart du temps leur intelligence soit en jeu. Les *speaking mediums* sont de véritables py-

thonisses; d'une voix souvent différente de la leur, ils prononcent, soit éveillés, soit quelquefois même dans leur sommeil *naturel*, les paroles qui leur sont inspirées ou qui sont mises directement dans leur bouche.... On cite même, quoique le fait ait été fort contesté, des *médiums* qui parlent et écrivent des langues européennes ou orientales qu'ils ne savent pas dans leur état ordinaire, ou des langues tout à fait inconnues dont les sons étranges rappellent celles des sauvages de l'Amérique. »

« Quelquefois des *médiums*, qui étaient au préalable clairvoyants-magnétiques à l'état de veille, ou qui tombent dans cet état par l'action des Esprits, les voient et les entendent eux-mêmes, comme les extatiques de Cahagnet; ou bien encore ils décrivent de la manière la plus détaillée des scènes ou des tableaux animés que ces Esprits leur font voir et entendre. Enfin, il est des *médiums* qui, sous l'influence des Esprits, imitent avec une habileté surprenante la figure, la voix, la tournure et les gestes des personnes qu'ils n'ont jamais connues, et jouent des scènes de leur vie d'une façon telle qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître l'individu qu'ils représentent. » (*Le Mystère de la danse des tables*, 8 à 17.)

Après avoir exposé ces faits, dont il n'affirme pas la complète certitude mais dont il admet cependant la réalité bien au delà de ce que je me sens libre de faire pour mon compte, et dont il accepte surtout avec une facilité qui m'étonne l'origine surnaturelle, M. de Richemond établit que les Esprits se donnent tous pour des âmes, âmes de parents ou d'amis, âmes de personnages célèbres.

« Ils poussent l'imprudence jusqu'à mettre en scène

Votre-Seigneur et ses apôtres, le démon et des damnés..., mais ils sont loin de soutenir toujours convenalement le rôle qu'ils assument, souvent ils commettent s erreurs les plus grossières de faits, de dates, de eux, ou ne peuvent pas même répondre à la moindre emande. Souvent aussi cependant, non-seulement s répondent pertinemment aux questions verbales *mentales* qui leur sont faites par toutes les personnes présentes, mais encore ils fournissent de leur entité des preuves tout à fait surprenantes, soit par connaissance des faits intimes connus de la personne ule qui interroge et de l'individu dont ils ont pris nom, soit par le style, l'écriture et la signature.... uelquefois même ils donnent aux personnes auxuelles ils s'intéressent, sur leurs affaires personnelles, ır des dangers qui les menacent, sur leur santé, sur s réformes à opérer dans leurs habitudes ou leur caactère, des conseils excellents qui prouvent une conaissance parfaite de tout ce qui les concerne, eux, urs parents et amis, et qui, par la manière dont ils nt réussi parfois, forceraient à supposer qu'ils préoient jusqu'à un certain point l'avenir, ou du moins u'ils peuvent former sur ce qui doit arriver des onjectures bien plus étendues et plus certaines que les ommes. »

« Il est des Esprits qui, par l'intermédiaire de leurs *édiums*, décrivent les maladies, en prévoient les crises, n décrivent le traitement et en opèrent la guérison ır l'imposition des mains ou par des passes magnétiues, comme le font les somnambules clairvoyants. 'autres ont donné, sur des faits anciens et oubliés, u sur des faits récents ignorés de toutes les personnes

présentes, ou encore sur des choses qui se passaient à des distances telles qu'ils ne pouvaient pas en avoir naturellement connaissance, des détails suivis et circonstanciés qui, parfois, se sont trouvés d'une exactitude incroyable. Un grand nombre d'Esprits dictent, sur des questions philosophiques, politiques, morales ou scientifiques, des essais en prose ou même en vers, et quelquefois des volumes entiers, dans lesquels on trouve souvent des choses remarquables et tout à fait supérieures à la capacité du *médium*, mais qui contiennent plus souvent encore un chaos d'idées communes, frivoles, incohérentes ou absurdes, et répondant bien peu au nom de leur auteur supposé. »

J'ai tenu à reproduire en grande partie cette analyse écrite par un homme distingué, trop sagace pour ne pas faire quelques réserves et qui toutefois attribue positivement aux Esprits les phénomènes qu'on a observés ou cru observer en Amérique. Le lecteur est certain de la sorte que je ne lui cacherai aucun fait et que je n'affaiblirai pas le *spiritualisme* afin d'en avoir plus aisément raison.

Le *spiritualisme*, ai-je dit ; en effet, il n'est plus question d'autre chose. Le côté physique de la question a été promptement absorbé par le côté merveilleux ; grâce à l'avidité avec laquelle les unitaires se sont emparés de ce puissant moyen de propagande, personne n'a bientôt plus parlé de rotations et de soulèvements ; les âmes et leurs révélations et leurs prodiges ont envahi toute la place.

Je prendrai les choses comme elles se sont passées, et, laissant de côté ce que les Américains ont négligé, c'est-à-dire la vraie et belle découverte, je m'attache-

rai aux folies qui ont fixé l'attention universelle. Elles ont fait leur chemin avec une rapidité inouïe. C'est par milliers redoublés que l'on compte aujourd'hui les *médiums* aux États-Unis; toutes les villes de l'Union ont des *clubs spirituels*, et Philadelphie pour sa part en compte plus de trois cents; les livres et les journaux consacrés aux Esprits se multiplient chaque jour; des hommes considérables se rangent au nombre des croyants, et le juge Edmonds, ancien président du sénat, n'a pas craint de se mettre à leur tête; enfin, des populations entières semblent entraînées ou ébranlées par le mouvement, et une science nouvelle étudie les Esprits, les classe, décrit solennellement leurs mœurs, fixe leur hiérarchie, promulgue leurs révélations.

Des États-Unis, la contagion s'est étendue aux autres contrées du nouveau monde; le Canada, le Mexique ont été les premiers envahis. Puis est venu le tour de l'Europe. Là aussi la vraie découverte n'a pas tardé à disparaître pour céder la place à la fantasmagorie *spiritualiste*. Les savants ne voulaient pas des tables tournantes; on se l'est tenu pour dit, et on s'est jeté à corps perdu dans la superstition des tables parlantes; elle gagne du terrain, elle a ses cercles d'initiés et ses évocations régulières dans toutes les villes, elle publie des livres dont le succès est immense, elle crée des journaux; le vieux monde, en un mot, marche exactement sur les traces du nouveau. La seule différence consiste en ce que le *spiritualisme* chez nous n'est pas devenu l'instrument presque exclusif de la doctrine unitaire; toutes les doctrines en font usage et se donnent la satisfaction de proclamer leurs croyances particulières par l'organe des Esprits; mais le parti qui les

exploite avec le plus d'ensemble, d'activité et de talent, c'est celui dont M. de Mirville a écrit le manifeste et qui, saisissant au vol une occasion inespérée, essaye de réhabiliter le merveilleux ancien au moyen du merveilleux moderne et de justifier ainsi ses sorcelleries, ses exorcismes, ses massacres, son moyen âge tout entier.

Quoi qu'il en soit, et indépendamment des diversités de l'application qui a lieu sur l'une ou l'autre rive de l'Atlantique, deux opinions seulement peuvent être soutenues au sujet des phénomènes dont il s'agit: Sont-ils naturels? sont-ils surnaturels? Voilà la question. Je n'aurai pas de peine à montrer que les termes moyens qu'on a voulu introduire rentrent invariablement dans la première solution ou dans la seconde. On a dépensé beaucoup d'érudition et d'esprit, pour inventer tantôt une magie fluidique, tantôt des fluides magiques et intelligents; mais il demeure certain que si la magie est exclusivement fluidique elle ne mérite pas le nom de magie, et que si les fluides sont intelligents ils ne méritent plus le nom de fluides.

Il faut donc choisir entre l'explication que je propose et celle qui (sous différentes formes, et en parlant tantôt de diables, tantôt d'âmes, tantôt même de fluides intelligents) suppose l'intervention de puissances surhumaines. Il faut dire avec moi que tout ce merveilleux se décompose en action fluidique réelle, en hallucinations et en erreurs du témoignage; ou il faut dire avec MM. de Mirville et des Mousseaux que le diable aujourd'hui opère ainsi qu'il le faisait chez les possédées et chez les sorcières, qu'il le déclare expressément, qu'il réclame parfois un pacte avant d'agir, et qu'il manifeste d'ailleurs dans ses

réponses avec une intelligence qui n'appartient jamais à la matière, une *surintelligence* même que l'homme ne saurait posséder. Ceux qui partagent cette façon de penser ne sauraient mieux faire que de s'associer à la conclusion de M. de Richemond : « Au lieu de regarder ou de faire danser des tables, prêtres et laïques fidèles frémiront en pensant au danger qui les a menacés, et leur foi, rajeunie par la vue des prestiges qui rappellent les temps de la primitive Église et du moyen âge, deviendra capable de soulever des montagnes. Alors, saisissant leur bâton pastoral pour la défense de leur cher troupeau, NN. SS. les évêques, et s'il le faut, N. S. P. le pape lui-même, s'écrieront, au nom de celui à qui tout pouvoir a été donné au ciel, sur la terre et dans les enfers :

VADE RETRO, SATANAS !

parole qui n'aura jamais reçu une plus juste application. »

A côté de cette théorie qui a le mérite d'être conséquente avec elle-même, de savoir ce qu'elle veut et où elle va, il s'en est produit d'autres, je l'ai dit, qui croient la combattre et qui ne font que la reproduire en l'affublant bon gré mal gré d'un déguisement scientifique ; des hommes qui n'ont aucune tendresse pour le moyen âge et qui ne tiennent pas du tout à réhabiliter Laubardemont, des hommes qui, loin de voir le diable partout, n'admettent pas même son existence, soutiennent aussi la réalité des prodiges énumérés par M. de Richemond. Comment faire pour accorder leur incrédulité et leur crédulité ?

Les uns, et c'est le plus grand nombre, se dispensent de toute théorie, ils s'en tirent en remplaçant les démons par des revenants; et en cela ils ont d'autant moins de peine, que c'est effectivement comme revenants et non comme démons que les Esprits se présentent presque toujours à ceux qui les appellent. Ce sont des âmes de trépassés, des âmes qui établissent leur identité, des âmes qui nient Satan.

Les autres, sans contester d'ordinaire l'intervention des revenants, s'attachent à la faire dépendre, ainsi que l'ensemble des phénomènes d'un fluide, d'une force, d'une vibration. Ils s'imaginent rentrer ainsi sur le terrain des sciences naturelles; trompés par une logomachie puérile, ils se persuadent à eux-mêmes qu'il suffit d'employer certains mots pour changer le caractère des choses, ils font de la magie à leur manière et croient à la puissance de leurs formules. Mais les formules ne renverseront jamais l'infranchissable barrière qui sépare la matière de la pensée, et la doctrine des fluides intelligents demeurera toujours identique à la théorie des intelligences surnaturelles, servies ou non par des fluides. Seulement la première exprime très-mal ce que la seconde exprime très-bien; cette doctrine illogique introduit une contradiction dans les termes, laquelle ne peut dérober qu'aux regards inattentifs la portée réelle de ses affirmations. Toutes les fois qu'on admettra une action intelligente quelconque qui ne sera pas le reflet ou le résultat d'une pensée humaine, toutes les fois qu'on nous présentera des révélations qui dépasseront la connaissance des assistants, il faudra se résigner à conclure en faveur du miracle divin, du prodige satanique, ou de l'intervention des revenants.

Ce qui est intelligent part d'une intelligence : de celle de Dieu, de celle de l'homme, de celle des démons, ou de celle des morts. Il est donc absurde de travailler à mettre sur le compte d'un fluide les faits qui, portant d'ailleurs l'empreinte d'une pensée, ne peuvent être attribués à l'impulsion d'aucun homme vivant. Qu'un homme dispose avec intelligence d'un fluide, je le conçois; qu'un Esprit en dispose avec intelligence, je le conçois encore. Qu'un Esprit produise des actes intelligents sans recourir aux fluides, je le conçois encore mieux; mais qu'un fluide accomplisse les mêmes actes, alors qu'il n'est dirigé ni par l'homme ni par aucun Esprit, c'est ce qu'il m'est impossible de concevoir.

Or c'est dans cette énorme erreur, dans cette confusion antiphilosophique que sont tombés la plupart de ceux qui ont cherché la conciliation impossible du *spiritualisme* et de la physique. Il ne suffit pas d'emprunter à M. de Reichenbach le terme mystérieux d'*od* ou d'*odyle;* la nature des choses défie toutes les terminologies. Vous nommerez *od* le fluide magnétique, le fluide nerveux, celui du somnambulisme et des tables tournantes; vous le ferez rentrer dans la théorie du fluide universel; vous le rattacherez même au phénomène de la vie; enfin vous lui attribuerez un rôle immense, ce rôle qu'indique le nom dérivé du sanscrit que vous lui donnez et qui signifie mouvement. A tout cela je n'ai rien à dire : avez-vous tort ou raison ? je l'ignore et je n'ai pas besoin de le savoir. Mais ce que je sais parfaitement et ce que vous devriez savoir aussi, c'est que si l'*od* est un fluide, il n'est pas une intelligence ; c'est que le matérialisme absolu, qui ne consiste ni à lier les opérations de l'âme aux organes corporels ni à établir

une dépendance réciproque entre l'esprit et la matière, consiste à les confondre et à supposer une matière intelligente par elle-même et en sa seule qualité de matière.

Dès lors, on est sur la grande route dont M. Cahagnet a eu la franchise de nous laisser entrevoir le terme, qui n'est autre que l'athéisme matérialiste dans sa crudité : un fluide qui est l'âme de l'homme, un fluide qui est Dieu ! « L'*od,* écrit-il (*Lettres odiques,* 101 et 102), est l'Esprit-Dieu, l'Esprit universel, l'éther, le fluide électrique et magnétique, le fluide de vie. Il est comme la modification d'une substance unique, qui est la lumière divine, le souffle de l'Éternel. Il est une substance dont l'objectivité paraît être modifiée par les groupes qu'elle forme et qu'elle anime. Il est comme l'âme substantielle du monde, rendue quelquefois sensible à l'œil nu. »

M. Rogers est bien éloigné de signer cette effrayante profession de foi ; cependant il fait, sans le vouloir, acte formel de matérialisme[1], lorsqu'il prétend expliquer au moyen de l'*od* les merveilles attribuées aux Esprits. Son livre (*Philosophy of mysterious agents*) exprime sur ce point l'opinion de toute une école, et c'est ce qui en fait l'importance.

Le voilà en présence des coups frappés, des symphonies célestes, des révélations qui excèdent de partout la

[1] On peut adopter le principe du matérialisme et ne pas en tirer les conséquences. Le même écrivain parlera d'une matière intelligente, et maintiendra ensuite les doctrines spiritualistes sur l'âme et sur Dieu. Mais la logique ne renonce jamais à tous ses droits, et aucun principe ne demeure stérile. L'idée de la matière intelligente n'aura pas été impunément jetée dans la circulation ; ce siècle la rencontrera souvent sur son chemin.

science et la pensée des hommes témoins de semblables scènes; le voilà en présence du don de prophétie et du don des langues; croyez-vous qu'il hésitera? Non, l'*od* explique ces choses, et l'*od* est un agent physique, rien de plus : avec lui on a l'avantage de ne pas entrer sur le domaine de la magie et du surnaturel. Savez-vous d'où procèdent les prodiges *naturels*? Quelque personne « sensitive » a laissé échapper à son insu son *od* qui, se joignant aux émanations universelles ou terrestres (*mundane or earthly*), particulièrement à celles qui se dégagent de certaines localités, a enfanté des harmonies musicales, la connaissance subite des faits ignorés et des langues étrangères!

S'agit-il de fantômes, le système ne demeure pas court. Quelquefois ils n'existent que dans l'imagination de ceux qui croient les voir; mais quelquefois aussi ils ont une réalité objective et redoutable. Comment cela? Le fluide odyle s'est dégagé de toutes les particules d'un cadavre; l'*od* de l'individu qui pense au mort s'empare de ce moule lumineux; l'*od* universel joue aussi son rôle, et en définitive un bel et bon spectre existe et agit.

Il agit avec intelligence et en révélant des circonstances ignorées des vivants! Voilà le point où disparaît jusqu'à cette apparence d'explication physique que le système s'attachait à conserver.

Ce que M. Rogers a essayé aux États-Unis, M. Morin vient aussi de le tenter chez nous. J'ajoute que sa théorie est bien plus ingénieuse et bien plus savante, qu'elle approche souvent de la vérité, et que ceux qui

ont le courage de poursuivre sa pensée à travers les voiles redoublés dont il l'enveloppe, découvrent là plus d'une indication lumineuse qui les dédommage de leur peine. Dans son livre (*Comment l'Esprit vient aux tables*) et dans son journal (*la Magie au* XIX[e] *siècle*), M. Morin semble s'attacher à être aussi obscur que possible, il n'expose rien qu'à moitié, il n'avance rien qu'il ne semble retirer ensuite, il ajoute enfin au supplice de ses lecteurs en encadrant dans des formules cabalistiques et dans des dessins pareillement bizarres une discussion qui certes ne manque pas d'esprit; cependant, en dépit de lui-même, il éclaire plusieurs parties importantes du sujet. En dirigeant nos regards sur la foi qui opère tant de prodiges et à la puissance de laquelle se proportionnent naturellement certains effets, en nous montrant dans la vibration l'agent physique dont la foi dispose et que d'autres préfèrent nommer fluide, en constatant de plus la réalité des hallucinations qui viennent s'enter sur ces effets naturels et les transfigurer sous l'influence de l'action magnétique ou biologique, il touche à la vraie solution du problème qui nous occupe. Pourquoi faut-il qu'en dépassant le but, il néglige de l'atteindre, et que ses *vibrations*, devenues les intermédiaires d'une révélation qui dépasse les connaissances acquises, d'une révélation infaillible, d'une révélation qui retrouve le passé et devine l'avenir, réveillent nécessairement l'idée d'une matière intelligente!

M. Morin n'est pas matérialiste; néanmoins le voilà qui pose la pierre angulaire du matérialisme. Il ne recourt pas à l'*od* et à ses merveilles de perspicacité surhumaine; néanmoins la différence n'est pas grande

en définitive entre ses vibrations révélatrices et le fluide magique des savants américains. Parcourez l'ouvrage (*Spiritualism*) qu'ont publié le grand juge Edmonds et ses amis, ce livre qui a eu plus d'une édition par mois depuis qu'il a paru, et qui exprime comme celui de M. Rogers la croyance des hommes distingués auxquels répugne l'interprétation diabolique des nouveaux phénomènes; vous y trouverez l'*od*, même quand il est scientifiquement émis par une sorte de pile que porte un des fantômes évoqués, dictant aux *médiums* des phrases en hébreu, en sanscrit et dans les autres langues dont ils n'ont jamais su un seul mot. Prenez maintenant le livre et le journal de M. Morin; vous trouverez les *vibrations*, qui, après s'être très-naturellement développées sous l'action puissante de la foi et de l'instinct, après avoir pris pour organes principaux les personnes sensitives dont le magnétisme fait des somnambules, ne se contentent pas d'imprimer des mouvements aux corps inertes et de leur communiquer une intelligence apparente, simple reflet de la pensée des opérateurs, mais dépassent de beaucoup cette pensée et découvrent les mystères du passé, ceux de l'avenir, ceux de l'absolu. Entre ces deux théories je ne découvre aucune différence essentielle, si ce n'est que, dans leur effort commun pour escamoter la difficulté en identifiant la matière et l'intelligence, l'une a mis l'accent sur le premier terme et l'autre sur le second.

Oui, M. Morin parle tellement de foi, de volonté, d'instinct, il spiritualise tellement toutes choses, qu'on est presque tenté de supposer la suppression entière de l'intermédiaire physique entre la pensée humaine

et le résultat obtenu. Cependant les vibrations sont quelque chose, et elles sont incapables d'ajouter quoi que ce soit à la pensée ou à l'instinct qui les mettent en jeu. Il ne peut y avoir plus de science dans l'effet que dans la cause. S'il y en a davantage, nous serons obligés d'admettre que d'autres causes sont intervenues et qu'à la volonté de l'homme, aux vibrations matérielles, sont venues se joindre ou l'intelligence de la vibration ou l'action directe des Esprits.

M. Morin croit bien qu'il est parvenu à éviter cette conséquence. Suivons-le un moment, et le lecteur en jugera.

Il repousse d'abord les fluides et les remplace par les vibrations. Je déclare que cela m'est fort égal. *N'insultons pas du nom de fluide,* selon son expression, l'électricité et les autres impondérables; parlons de vibration nerveuse ; à la bonne heure! Je réproduirai très-volontiers les déclarations suivantes de M. Morin :

« Je crois à la vibration, c'est-à-dire au mouvement contrasté, comme principe unitaire. Et ce n'est pas seulement le fluide nerveux qui viendra se fondre en elle; mais le son, que l'on reconnaît déjà ; mais la lumière, que l'on présume aussi n'être plus qu'une vibration; mais l'odeur et le goût, qui ne sont que cela; mais l'électricité ; mais la chaleur ; mais le magnétisme terrestre, que l'on appelle encore des fluides par impuissance de conception, qui seront bientôt connus comme de simples modifications, ou pour mieux dire, des directions variées (ou qualités) du mouvement perpétuel infini et absolu. » — «.... Toute intervention de fluides ou d'Esprits doit se traduire par la force bio-

logique de la vibration, cause unique du mouvement dans tout et dans chaque chose, dans tous et dans chacun. »

Sans adopter et sans repousser ces hypothèses, je passe outre, et ce n'est pas moi qui m'irriterai si M. Morin maltraite une autre hypothèse, celle des fluides, s'il nie tout intermédiaire entre la matière et le mouvement, s'il foudroie « ces métis irrationnels, inventés par l'impuissance d'explication. » (*Comment l'Esprit vient aux tables*, 33, 34, 35, 37, 55, 68.)

Encore un coup la question n'est point là. Fluide, od, force, vibration, mouvement, chacun de ces termes me convient; aucun ne me paraît appuyé sur une démonstration décisive; je n'aurai garde de faire un choix et de prononcer des exclusions. Voyons plutôt de quelle manière M. Morin développe son système.

L'action intellectuelle propage le mouvement par les vibrations. Les corps inertes obéissent à ces vibrations communiquées d'abord par contact; ce que la volonté a obtenu, le simple désir l'obtient à son tour, et enfin l'instinct, cette puissance et cette lumière supérieures, s'empare de la direction. Tout s'annihile devant l'instinct; c'est lui qui gouverne les mouvements involontaires de nos muscles et les vibrations qui procèdent de nous sans que nous en ayons parfois pleine conscience.

Nous touchons ici à une première erreur grave de M. Morin. L'instinct est parfait, l'instinct est divin en quelque sorte; endormi chez nous par l'éducation et par l'abandon de la vie naturelle , il suffit de le réveiller au moyen d'un vif désir ou en stupéfiant les autres facultés, et aussitôt il manifeste sa présence par

mum par la formation de la chaîne humaine, par le rapprochement vibratoire de tous les hommes et de tous les temps ! Certaines jeunes filles souffrantes et physiologiquement organisées pour le rôle de *médium*, vous révéleront les secrets de la tombe ! Au lieu de ressusciter des fantômes, au lieu de vous croire en puissance d'Esprits, sachez vous arracher par la confiance en vous-même à l'illusion qui vous domine, et demandez-vous ce que peut enfanter cette faculté qui est en vous de transcrire des idées instinctivement. « La force infinie de notre âme immortelle, rayon du foyer divin qui peut en être excessivement éloigné, mais jamais détaché, nous met en communication avec *le passé et le futur*, mais non pas avec les êtres ou les choses du passé et du futur. Les uns ont été, donc ils ne sont plus, et c'est une illusion ; et les autres n'étant pas encore, leur existence est toujours une illusion. *Le passé* seul et *le futur* ne sont pas des illusions, mais contenus en effet dans *le présent*, qui est *l'éternité* avec des changements de nom. » (14, 15, 86, 110, 111, 157.)

Le lecteur trouve peut-être que l'exposition pourrait être plus claire. Il n'y a pas de ma faute ; je le supplie d'en être convaincu. Voyons si le journal de M. Morin (*la Magie*, 37, 44, 46, 50, 52) ne nous aidera pas à saisir la théorie de son livre :

« On comprendra les révolutions du *Rhumbus*, ou crible magique des anciens, par la révolution des tables. La pierre druidique, soustraite par le progrès des lumières à l'effrayante superstition qui l'arrosait de sang humain, pourra cependant encore se mouvoir sur sa base, quand les savants qui se creusent aujourd'hui la

tête pour en découvrir le mécanisme seront devenus assez chrétiens pour comprendre que *la volonté est un levier quand elle a la foi pour point d'appui*. Les animaux magnétisés expliqueront le coq d'Esculape, et l'on arrivera à croire que les augures n'étaient peut-être pas si bêtes qu'on se l'était figuré, quand ils regardaient manger des poulets dans des auges d'or portant des signes conventionnels, puisqu'une table, c'est-à-dire un morceau de bois parfaitement inerte, peut, sous l'influence du magnétisme humain, nous parler aussi par des signes. *On rendra des oracles*, tout naturellement, tout bonnement, *comme on donne des raisons;* seulement celles-là partiront du sentiment intime, de la pensée innée, au lieu de celle qu'on s'est faite par les préjugés d'une fausse éducation. Les tribunaux ne condamneront plus les devins; *ils les consulteront.* »

« ....Vous mettrez la main sur le front de vos enfants, et ce sont eux qui vous enseigneront. Vous soufflerez sur une glace, et les fantômes de votre imagination s'y condenseront en mobiles images. La matière sera vaincue; les sens s'étendront jusqu'aux limites de l'âme, qui n'en connaît qu'en Dieu. »

M. Morin range au nombre des miracles qui vont se transformer en actes naturels et ordinaires « la pénétration dans le temps, c'est-à-dire la vue dans le passé et dans l'avenir. » Nous ne sommes encore qu'au début; mais laissons faire : « Ces mouvements rationnels des tables, produits par les vibrations de vos pensées intimes, ce sont les premiers signes de la télégraphie de la pensée établissant la solidarité des âmes, qui est en train de se révéler à l'humanité. » Voilà donc les vibrations

qui servent à établir le contact de tous les instincts, suppriment à la fois le temps et l'espace, et mettent la sainte humanité instinctive en mesure de promulguer ses révélations et ses prophéties !

« Si votre esprit est infini, il n'a pas de bornes dans le temps ni dans l'espace ; et comme l'esprit des autres est tout aussi infini que le vôtre, dans le passé, le présent ou l'avenir, à Pékin, à Paris ou à Rome, *tous les esprits se communiquent et se répondent comme les anneaux sans fin d'une chaîne dont les deux extrémités sont en vous.* L'invocation d'un Esprit est tout simplement *un point* pris sur la circonférence infinie que nous embrassons et qui nous embrasse tous.... Commander aux Esprits, c'est porter le sien vers un anneau de la chaîne qui est toujours ; c'est ressusciter le passé qui a cessé d'être ou appeler l'avenir qui sera, dans le présent, qui est l'éternité avec des changements de nom. Commander aux Esprits, c'est enfin interroger son âme infinie et comprendre *la solidarité de toutes en Dieu....* »

Je n'ai pas à apprécier ici ces idées de solidarité, d'humanitarisme, d'infaillibilité collective ; je me renferme dans la question qui nous intéresse : M. Morin a-t-il évité l'écueil matérialiste, la matière intelligente? Il a cherché à y parvenir en multipliant les créations fantastiques, les âmes infinies, les chaînes humanitaires, les identifications du passé, du présent, de l'avenir et de l'éternité. Comme il ne suffit pas cependant de nier un abîme pour le combler, le gouffre qui nous sépare de l'avenir et du passé inconnu n'en subsiste pas moins, et les *vibrations* de M. Morin remplissent le même office que l'*od* de M. Rogers ou de M. Edmonds ; elles nous apprennent ce que nous

ne savions pas, ce que nous ne pouvions pas savoir.

M. Morin qui ne nie pas seulement les prodiges actuels des Esprits, mais l'existence même de Satan et de ses anges, M. Morin qui ne voit dans le diable qu'un mythe, qu'une personnification du contraste dans l'ensemble et de la diversité dans l'union, qu'une supposition que Jésus-Christ aurait combattue en paraissant l'adopter, s'écrie d'un ton de triomphe : « Esprits, farfadets, larves, goules, fantômes infinités de riens tirés de rien, populace du vide, arrière!... reculez devant l'humanité qui marche dans sa force unique.... » (32.)

Je ne vois pas, pour ce qui me concerne, que la superstition de l'humanité, de la solidarité, de l'instinct et des vibrations révélatrices soit fort supérieure à l'ancienne. Elle lui emprunte tout, jusqu'à ses divinations, jusqu'à ses vertus magiques des nombres (*Comment l'Esprit vient aux tables*, 62 à 64). Seulement elle rapporte cela à la solidarité humanitaire, au lieu de l'attribuer aux démons; c'est la vieille tradition avec un masque moderne. Et ses prétentions ne sont pas moins exorbitantes qu'autrefois; comme elle a son infaillibilité, elle prétend bien fonder aussi la religion universelle. Nous sommes donc bien avertis : si nous voulons échapper à l'Église du moyen âge, nous tomberons dans l'Église de l'avenir qui procède ouvertement de l'homme et de l'excellence de son instinct.

« En se groupant par contrastes autour d'une table, les hommes ont commencé à solidariser leurs inspirations et à rentrer dans la voie de la vérité future. A ces associations restreintes succéderont bientôt des affiliations plus nombreuses et les réunions mystiques des

temples anciens, jusqu'à ce que chacun de ces cénacles, au lieu de se contenter encore de ses révélations particulières pour en former une foi et une religion, comme on l'a fait dans l'antiquité (parce que les hommes disséminés sur la terre n'avaient que de rares communications de peuple à peuple), songeront alors, en utilisant les progrès de l'industrie qui prépare si divinement la relation universelle, songeront, dis-je, à déléguer les mieux pénétrés des découvertes dans chacun de leurs cercles, pour les réunir encore par contrastes dans une dernière chaîne, sublime aréopage où l'humanité, représentée tout entière, recevra enfin de la nature le dernier mystère de sa loi. »

Cette fois, M. Morin est parfaitement clair. Il se hâte de tranquilliser ceux qui craindraient que la révélation humanitaire ne fût pas précisément d'accord avec la révélation évangélique. « Qui vous dit que ce n'est pas elle dont la foi vacillante de chacun va trouver la confirmation éclatante au bout de cette voie nouvelle où les hommes ne sauraient plus s'égarer en se donnant la main ? » On lui objecte que les manifestations américaines tendent à un résultat tout contraire ; mais il répond : « Lorsqu'au lieu d'attribuer les révélations qu'ils obtiennent aux Esprits sortis de leurs rêves, les initiés sauront n'en faire gloire qu'à la puissance de l'âme, que le Créateur a faite à son image, alors le même principe de révélation, remis dans sa voie naturelle, les conduira nécessairement à la religion vraie et universelle. » (96 et 97.)

Se rassurera qui voudra. Ceux qui savent qu'il y a eu dans l'histoire de l'homme quelque chose qui s'appelle *la chute,* ceux qui voient partout, dans leur propre

cœur et dans l'expérience de chaque jour la confirmation irréfragable de ce récit biblique, se défieront peu de la « religion universelle » promulguée par l'humanité.

Nous marchons dans ce sens, au reste, et, bon gré mal gré, à propos de toutes les questions, vient se poser en face de nous cette double prétention que nous avons rencontrée au sujet des tables parlantes : celle qui veut nous ramener en arrière, au moyen âge; celle qui veut nous précipiter en avant (c'est ainsi que cela se dit), vers l'adoration de l'homme.

Il valait la peine de s'arrêter un moment aux écrits de M. Morin, pour constater ce curieux résultat et pour montrer aussi que quiconque place la surintelligence dans les effets est forcé de la placer pareillement dans la cause, forcé d'inventer ou une matière divinatrice comme les savants américains, ou, comme M. Morin, une force physique mettant à nu les trésors de sagesse infaillible que recèle l'humanité.

Et c'est dommage que M. Morin se soit laissé entraîner à de tels excès; car il y a chez lui un puissant effort dans la direction de la solution véritable. Il semble parfois qu'il va l'atteindre. Plusieurs de ses pages sur la foi, sur la volonté, sur la vibration, contribueront à faire comprendre la nature des phénomènes que nous étudions. Il en a écrit d'autres non moins frappantes sur l'hallucination, et je serai heureux de les retrouver lorsque j'exposerai un peu plus bas l'explication que j'ai adoptée.

Un savant dont le nom n'a pas été publié mais dont le travail a été reproduit en partie par *la Table par-*

lante (56 et suiv.), s'est avancé plus loin que M. Morin, et l'on peut dire que si le surnaturel pouvait être expliqué naturellement, si le fait de la surintelligence dans les réponses pouvait se concilier avec l'intervention d'une simple action physique dirigée par la volonté humaine, si le problème enfin tel qu'on le pose n'était pas radicalement insoluble, il aurait été cette fois résolu. Voici en quoi consiste la théorie dont je parle :

Admettez les âmes des morts, non pas dans les tables, mais dans le lieu où elles sont recueillies. Admettez ensuite que l'espace soit occupé par les fluides impondérables ; et certes, hypothèse pour hypothèse, celle-ci vaut bien la supposition d'un éther inventé comme remplissage universel. Admettez enfin que le système des ondulations s'applique à tous les fluides, au galvanisme et à l'électricité aussi bien qu'à la lumière et au son.

Jusque-là, il n'est rien qu'on ne puisse accorder aisément. Maintenant, suivons notre auteur dans les déductions qu'il va tirer de ces prémisses. Il nous prie d'observer ce qui se passe lors de la transmission des dépêches télégraphiques : aux deux bouts du télégraphe se trouvent deux êtres intelligents ; ils sont éloignés, ils ne se connaissent ni ne se déplacent, leur moyen de communication est une ondulation fluidique dépourvue d'intelligence ; et cependant la pensée du premier est saisie par le second, qui charge à son tour l'ondulation fluidique d'une réponse que l'agent matériel portera sans la comprendre. Eh bien ! les choses se passent ainsi lorsqu'on évoque des âmes, lorsqu'on leur adresse des messages et lorsqu'elles répondent,

mettant naturellement dans ces réponses une science qui dépasse de beaucoup la nôtre :

« Une table ou un objet quelconque devient pile électro-bio-dynamique quand elle est chargée de fluide nerveux vital ou humain. La volonté peut lui imprimer une vibration qui se communique à l'éther ou à l'électricité universelle, laquelle rencontre certainement dans ses anneaux immenses l'universalité des êtres et frappe sans aucun doute l'Esprit auquel vous avez la volonté ou la pensée de vous adresser; et comme cet Esprit possède une intelligence et une libre volonté comme la vôtre, il vous renverra, s'il le veut, un signal par la même voie, soit en rompant les lois de la gravitation comme le fait le fluide galvanique par l'aimantation à distance, soit en indiquant des lettres sur un cadran comme le télégraphe électrique, soit en produisant une étincelle, un mouvement giratoire, etc.... On a tort de croire que l'Esprit est là, dans la table qui vous parle; c'est comme si l'employé du télégraphe croyait que son interlocuteur est derrière son cadran. Il n'y a ni temps ni espace pour la pensée; il n'y en a pas davantage pour les Esprits, et c'est une des plus sublimes inventions du maître du monde, que d'avoir supprimé pour l'esprit l'espace et le temps, ce qu'il eût été impossible d'admettre avant l'invention de la télégraphie électrique. »

Le lecteur remarquera avec quel soin habile on évite ici et la matière intelligente, et la présence des Esprits dans les tables, et les révélations instinctives de l'humanité. Il ne faut toutefois pas y regarder de trop près. Le nouveau système recule la difficulté, il ne l'efface pas. Il me sera facile de le prouver.

Reprenons l'exemple du télégraphe. Comment l'employé placé à un bout comprend-il les signaux qui partent du bout opposé? Est-ce par le seul fait que ces ondulations fluidiques ont été gouvernées par un être intelligent? Non. Vous auriez beau mettre deux êtres intelligents aux deux extrémités de votre ligne; ils auraient beau s'adresser des ondulations fluidiques auxquelles ils donneraient dans leur pensée une certaine signification, jamais cette signification ne serait comprise, toujours l'ondulation demeurerait ondulation, toujours l'acte matériel demeurerait acte matériel, rien de plus. On ne se comprend d'une station à l'autre que parce qu'une convention préalable a attaché un sens à chacune des combinaisons d'ondulations fluidiques.

Avez-vous fait une convention pareille avec les Esprits? Je n'ai rien à dire; rien, si ce n'est que je ne vois pas dans votre pratique ces combinaisons de signaux que suppose votre théorie; les Esprits les emploient quelquefois dans leurs réponses, mais vous, vous ne les employez jamais dans vos interrogations auxquelles vous n'appliquez aucune espèce d'alphabet. Comment une ondulation fluidique constamment la même se diversifiera-t-elle aux yeux des Esprits, désignera-t-elle celui que vous évoquez, lui fera-t-elle connaître les questions qu'il a à résoudre? Il ne saurait suffire que votre intention se joigne à la vibration imprimée, autrement cette vibration deviendrait intelligente, et vous vous perdriez sur l'écueil où vos prédécesseurs se sont brisés.

Ce n'est pas tout : eussiez-vous même adapté un alphabet à vos questions, il aurait été nécessaire de communiquer préalablement aux Esprits les équivalences

conventionnelles que vous établissez entre certains signaux, et certaines lettres ou certaines idées. Avez-vous eu ces communications préalables ?

On répliquera peut-être que les Esprits en savent plus long que nous, qu'ils comprennent à demi-mot, qu'ils entendent nos paroles et lisent même dans notre pensée. Alors ce n'est plus vers la matière intelligente que vous vous jetez, c'est vers l'intervention directe des Esprits ; vous tombez de Charybde en Scylla. Quelle différence appréciable y a-t-il entre les Esprits animant eux-mêmes les tables ou les *médiums*, et les Esprits qui entendent nos paroles, devinent nos intentions et opèrent fluidiquement les prodiges demandés ? A quoi bon expliquer péniblement par des ondulations qui vont les chercher, ce qui s'expliquerait plus simplement par nos rapports intellectuels avec eux ? Quant à la question de savoir s'ils nous répondent fluidiquement de près ou de loin, j'ose me porter garant pour les *spiritualistes :* ils se contenteront à merveille de votre action à distance et de votre intervention des Esprits sans déplacement.

J'ajoute que, si l'on fait tant que de s'insurger contre les enseignements de l'Écriture et si l'on abandonne les âmes des morts aux mille provocations indiscrètes de la curiosité humaine, il est incomparablement plus convenable de les supposer accessibles à nos pensées, que d'imaginer une vibration de l'électricité universelle dont l'avertissement matériel réussirait seul à fixer leur attention.

Toutes les tentatives ont donc échoué. Ou les phéno-

mènes dont le monde est occupé se renferment dans le cercle des faits dont les agents physiques peuvent rendre compte et des idées qui existent dans la tête des opérateurs, ou ils sont purement et simplement surnaturels, dans le vieux sens du mot, et proviennent directement des Esprits, anges, démons ou revenants. Entre ces deux solutions, personne n'en inventera une troisième.

Cependant, tel est le besoin qu'on éprouve d'essayer une conciliation, sinon réelle du moins apparente, et de se procurer à défaut de mieux l'illusion d'un terme moyen, que des hommes d'un vrai mérite se sont épuisés à donner à la solution physique une tournure un peu équivoque. Je citerai l'auteur d'un écrit savant et remarquable qui a paru à Boston sous le titre de *to Daimonion, or the Spiritual Medium, by Traverse Oldfield.* Sous ce nom de guerre s'est déguisé un pasteur plein de foi et de talent qui, après avoir expliqué les nouveaux phénomènes dans des conférences, a consenti à livrer ses discours à l'impression. Ceux qui les liront y apprendront beaucoup de choses ; ils y trouveront avec joie un retour au vrai bon sens, c'est-à-dire la négation péremptoire de tout surnaturel dans les prodiges *spiritualistes;* mais en même temps ils seront frappés des efforts qui y sont faits pour dissimuler une opposition qui ne saurait être trop nettement accusée, et pour donner à entendre que la croyance au surnaturel magique a presque toujours été la croyance au fluide nerveux !

Or il est dangereux d'amnistier ainsi en partie les vieilles superstitions et d'interpréter ses auteurs avec tant de bienveillance. Outre que la vérité historique

est importante comme toutes les vérités et que les essais de réhabilitations mal fondées troublent toujours la conscience humaine, il est impossible qu'une certaine réciprocité ne s'établisse pas en pareille matière : vous prétendez que les philosophes du paganisme et les Pères de l'Église pensaient au fond à une action fluidique quand ils affirmaient la magie ! Pourquoi ne soupçonnerions-nous pas que vous croyez au fond à la magie lorsque vous affirmez l'action fluidique ?

Ce serait injuste, j'en conviens, et personne ne maintient avec plus de conviction que l'auteur du *Daimonion* l'explication exclusivement naturelle. Cependant, à force de se chercher des alliés parmi les gens qui soutenaient l'opinion contraire, il risque de compromettre sa propre thèse. Là est, au reste, l'originalité de son livre : il réfute indirectement tous les champions de la matière intelligente, tous ceux qui, prenant un agent physique, l'affublent d'une mission surnaturelle; et en même temps il tombe lui-même un peu dans l'excès opposé, car il prend des théories imprégnées de surnaturel, et il tâche d'y découvrir l'agent physique. C'est donc encore à quelques égards un système intermédiaire qu'il ne m'était pas permis de passer sous silence.

J'ai dit que l'auteur du *Daimonion* adoptait pleinement, pour son compte, l'explication naturelle. La preuve en est partout dans son écrit, et notamment aux pages 10, 11, 13, 27, 31, 36, 37, 38 et 60. Entraîné par sa doctrine imparfaite au sujet du témoignage, il admet beaucoup trop la réalité de tous les phénomènes contemporains; entraîné par sa vénération pour les anciens et par son enthousiasme classique, il redoute

beaucoup trop l'isolement pour sa théorie et cherche beaucoup trop à lui assurer (chose étrange !) une sorte de consentement presque universel. Néanmoins, à part ces deux erreurs qui ne sont que le résultat d'une même tendance trop sympathique appliquée aux temps modernes et à l'antiquité, il ne déserte pas une seule fois la cause du bon sens et de la vraie science. Le vrai *médium* à ses yeux, c'est le fluide nerveux et non autre chose ; c'est cette vibration, ou si l'on aime mieux cette ondulation imprimée par la volonté au fluide universel dont une portion habite en nous ; c'est cette force, cette modification particulière de la matière dont il reste à préciser la nature et à trouver le nom définitif. Il n'a garde de rejeter comme des illusions les faits les mieux attestés du magnétisme animal, des tables tournantes, ou même des possessions d'autrefois ; mais il ne les attribue pas à Satan ou aux Esprits, il les attribue à son *médium spirituel*. Et celui-ci ne devient pas entre ses mains un être intelligent qui révèle des vérités inconnues, il ne fait jamais que réfléchir notre pensée ou réveiller en nous de vagues réminiscences.

Quant à ses efforts pour rallier à son système Platon, Pythagore, Cicéron, les Pères, l'antique sagesse égyptienne, indienne, assyrienne et grecque, j'admire la science qu'il y a déployée ; mais je préfère le rude bon sens qui prend les choses pour ce qu'elles sont et qui ne découvre pas, sous les mots les plus clairs, le contraire de ce qu'ils signifient. Les philosophes et les Pères se sont trompés ! Eh bien ! oui. Osons proférer ce blasphème ; osons même le proférer souvent, car ils se sont trompés en bien des matières.

M. Traverse Oldfield a plus de ménagements (11, 17 à

19, 60 à 99). Il tâche de se persuader que l'*âme du monde*, cette grande hypothèse antique qui a passé, en se modifiant, des Indiens aux Grecs, n'est autre chose que le fluide, que le *médium spirituel!*

Ce n'est pas ici le lieu de sonder les questions relatives aux rapports de l'Inde avec la Grèce, et aux vraies doctrines des penseurs dans ces deux pays. Un simple coup d'œil jeté sur Ritter (*Histoire de la philosophie*, traduite par Tissot, I, 108, 111 à 113, 122 à 124, 182, 298, 314, 316, 339 à 341, 356, 358, etc.) nous montrera ce que l'antiquité entendait par l'âme du monde. Chez les uns c'était Brahm ou la vie universelle; chez les autres, c'était l'eau, c'était l'air; chez d'autres encore, c'étaient les nombres et leurs propriétés merveilleuses, le pair et l'impair. Ici prévalait l'idée de la nature toute-puissante par elle-même; là apparaissait celle d'un dieu personnel; nulle part on n'entrevoit la théorie spéciale dont nous nous occupons.

Ce n'est pas à dire que le fluide nerveux n'ait rempli ses fonctions chez les anciens comme chez les modernes; alors comme aujourd'hui, certains prodiges apparents ne s'opéraient que par son moyen; mais là n'est pas la question. Il ne s'agit même pas de savoir si les magiciens antiques ont découvert l'utilité de certaines manœuvres fluidiques, ou si la théurgie adonnée à ces mystères n'a pas soupçonné parfois, dans les derniers temps, une espèce d'émanation fluidique qu'elle supposait divine. Jamblique a bien décrit ceci dans son *Livre des mystères :* « La vertu prophétique des dieux, dégagée qu'elle est de toute substance, et par cela même présente tout entière en tous lieux, éclate tout à coup dans sa puissance, remplit tous les êtres et les

éclaire à la fois par le dehors. Elle circule dans tous les éléments, et ne laisse ni un animal ni une portion quelconque de la nature, sans leur imprimer, selon son degré de capacité, ce je ne sais quoi qui émane d'elle et qui confère le don de divination. La Providence nous prodigue les signes.... Elle donne miraculeusement une âme aux choses inanimées, le mouvement à celles qui sont immobiles, l'intelligence à celles qui sont privées de la raison. »

Ce passage est fort remarquable assurément, et l'action fluidique y est clairement pressentie ; mais peut-on dire que les effets décrits par Jamblique soient attribués à une cause naturelle? C'est tout le contraire, il les rapporte à « la nature prophétique des dieux ; » et il a bien raison, puisqu'il s'agit chez lui « du don de divination. » Il faut que la cause soit digne de l'effet.

Je ferai la même remarque, et à plus forte raison, sur les écrivains qui n'ont pas même soupçonné comme Jamblique l'existence du phénomène physique. Tous ont parlé de l'action des dieux, tous ont parlé, clairement parlé, de magie, de divinations surnaturelles. De quel droit vient-on maintenant transformer leur pensée incontestable, et les supposer étrangers à une superstition contre laquelle ils ne protestent ni directement ni indirectement? Il y en a qui n'ont pas cru à la magie ! fort bien, mais ont-ils cru au fluide, ceux-là? Ils ont purement et simplement tout rejeté ou tout raillé. Quant à l'opinion qui admet certains faits extraordinaires, et qui en donne une explication naturelle, il est impossible d'en découvrir la moindre trace dans l'antiquité.

Je comprends donc peu que M. Oldfield en appelle au témoignage des anciens philosophes et des Pères. C'est une alliance qu'il faut laisser aux partisans du surnaturel apocryphe. M. des Mousseaux, lui, est dans son rôle quand il rappelle la conformité de sa croyance et de celle qu'ont professée les philosophes païens d'abord, les Pères après eux, et d'après eux. Je ne m'étonne pas que son livre (21 à 29) emprunte à Apulée le résumé des notions de l'antiquité sur les Esprits : les démons ou divinités intermédiaires de Platon ; les enchantements et les présages qu'ils fournissent, selon lui, aux magiciens et aux augures ; les âmes séparées de leurs corps, ou *lémures* , tantôt protectrices, tantôt effrayantes.

Voilà la vérité *vraie*. Pour en découvrir une autre, il faut beaucoup de bonne volonté et d'ingénieuse érudition ; il faut prendre le contre-pied des traducteurs ordinaires. On les accuse d'enlaidir leur auteur, et il y a là-dessus un proverbe bien connu qui assimile les traductions à des trahisons ; ici au contraire, la pensée originale est embellie, elle est interprétée dans un sens supérieur, et qui diffère tellement de la signification première, qu'il en est la négation expresse. Où l'écrivain antique a écrit démon, on traduit fluide ; où il a parlé de divination et de charmes magiques, on traduit attraction et magnétisme.

S'agit-il, par exemple, de l'Inde et de l'Égypte? Si la première enseigne que l'âme de la nature nous fournit des secrets pour prendre toutes les formes, pour changer les lois de la nature et pour révéler les choses inconnues, on supposera que cette âme de la nature est le résumé des forces attractives qui s'exercent ici-

bas. Si la seconde donne des leçons de sorcellerie au monde entier, on supposera que les prêtres et les magiciens étaient de savants physiciens et de grands philosophes qui avaient constaté l'action fluidique et qui, sans doute, ne la déguisaient sous des noms mystérieux qu'afin d'affermir leur influence.

Quel dommage qu'un tel secret n'ait pas été trahi par quelqu'un, et qu'un volume comme celui de M. Oldfield ne nous ait pas été transmis par l'antiquité! Une confidence de ce genre ne serait pas de trop, on en conviendra, pour nous autoriser à interligner tant de déclarations opposées, et à écrire au-dessous de chaque mot le contraire de ce qu'il paraît exprimer.

Lorsque j'ouvre Hésiode, j'y trouve bien la fameuse chaîne qui unit tous les êtres; dans Platon, je revois bien l'âme du monde; dans Socrate, je rencontre la divination. Mais de quel droit soutiendrai-je que la chaîne est le fluide universel, que l'âme du monde signifie l'influence matérielle que nous pouvons exercer ou subir, que les divinations correspondent aux pénétrations des pensées et aux réminiscences?

Vient un groupe plus sceptique, celui où figurent Plutarque, Cicéron, Galien, Plaute, César, Juvénal. Y découvrirons-nous davantage la théorie du *médium spirituel?* Non certes. Ils pourront quelquefois se moquer des Pythies et attribuer leurs oracles à une excitation ou à une ivresse; mais ceci est une tout autre thèse; c'est celle qui nie les phénomènes, non celle qui les explique. D'ailleurs, ils admettent en général la réalité de plusieurs opérations surnaturelles: Cicéron démontre, dans son traité sur la divination, que l'homme peut entrer en relation avec les Esprits

et recevoir ainsi la connaissance des choses inaccessibles par toute autre voie; Plutarque admet que le corps des morts passant dans les plantes et ensuite dans les animaux, il n'est pas étonnant que leurs âmes apparaissent dans les entrailles des victimes; Galien ne conteste pas l'efficacité des amulettes.

Ai-je la prétention d'apprendre tout cela à l'auteur du *Daimonion?* J'aurais mauvaise grâce à le faire, car c'est lui qui me fournit ces renseignements. Il est probable que sa pensée réelle ne va pas aussi loin que ses paroles; il a voulu montrer seulement que l'antiquité avait eu quelque pressentiment de l'action fluidique, que sous ses théories il est toujours possible de retrouver les traits fondamentaux du *médium spirituel,* qu'enfin, en dépit de leurs superstitions réelles, les grands penseurs n'ont cessé de tenir un langage que l'on rendrait aisément raisonnable aujourd'hui en y changeant trois ou quatre mots.

Cela est certain et peut s'appliquer également aux Pères, à Clément d'Alexandrie, à Tertullien, qui distinguent même entre les miracles divins et les prodiges du paganisme ou de la magie. Seulement la distinction n'empêchait pas que de tels prodiges eussent à leurs yeux une origine pleinement surnaturelle, et tout est là. Partisans du surnaturel, adversaires du surnaturel, il n'y a eu et il n'y aura que ces deux catégories. Si vous faites passer Platon ou Tertullien de la première à la seconde, sous prétexte que leur doctrine devient semblable à la vôtre pour peu qu'on remplace l'âme du monde par le fluide et le démon par l'influence magnétique, je ferai passer aussi dans la même catégorie et en vertu du même procédé le

moyen âge tout entier, les démonologues anciens et modernes, M. de Mirville et l'*Univers*.

En résumé, le *Daimonion* est un livre distingué et qui marque une position moyenne, hésitante, que plusieurs personnes conservent volontiers en pareille matière. Il n'a pas été inutile de nous y arrêter un moment; nous avons achevé ainsi de rompre avec le surnaturel apocryphe. Désormais nous ne conserverons ni complaisance ni ménagements pour les doctrines qui supposent à un degré quelconque l'intervention des Esprits; nous nous attacherons à adopter une solution naturelle qui le soit en réalité, qui ne demande à l'agent physique que ce qu'il peut légitimement fournir : des mouvements imprimés à la matière, et le reflet servile des idées qui sont en nous.

Pour établir cette solution naturelle, il faut que nous nous rappelions les principes généraux posés dans la seconde partie de notre travail. C'est le cas où jamais d'en faire usage. Souvenons-nous d'abord que, comme chrétiens, comme admettant la vérité absolue des Écritures, nous sommes certains de la fausseté absolue des *knocking spirits*. Souvenons-nous aussi que le témoignage en matière semblable n'a jamais une grande valeur; les plus honnêtes témoins, les plus éclairés, les plus nombreux se sont trompés, se trompent et se tromperont lorsqu'il s'agit de prodiges et lorsque règnent certains courants de crédulité. Non-seulement on se trompe alors, mais on trompe (qu'on me passe l'expression) de la meilleure foi du monde; on trompe parce qu'on exagère, parce qu'on répète d'un

ton assuré ce qui a été rapporté avec réserve, parce qu'on raconte les succès en passant les échecs sous silence, parce qu'on n'examine rien à fond et qu'on prend de toutes mains.

Mais ce n'est pas au moyen d'un seul principe ou même au moyen de deux que l'on viendra à bout de tant d'assertions tranchantes, de tant de faits écrasants. Les adversaires du surnaturel ont trop souvent le tort de vouloir découvrir une explication universelle; c'est comme le remède unique après lequel la médecine a si longtemps couru. On a trouvé une idée vraie et ingénieuse; aussitôt on s'imagine qu'elle s'appliquera à tout! Or essayez ici! Si vous n'en appelez qu'aux erreurs du témoignage, on vous répondra que ces erreurs ont des bornes et que les attestations renouvelées à chaque instant par mille et par cent mille témoins répondent nécessairement à quelque chose de réel. Si vous vous en prenez à la fraude, on vous répondra que la supposition d'une fraude perpétuelle est inadmissible et que sa réussite constante serait un miracle plus extraordinaire cent fois que ceux auxquels vous faites la guerre. Si vous mettez en avant l'action fluidique, on vous répondra qu'elle peut rendre compte de certaines choses, mais non de toutes; qu'elle ne saurait dans aucun cas procurer la connaissance des langues qu'on ignore, des circonstances dont personne n'a entendu parler, et de l'avenir que rien n'annonce. Si vous accusez enfin l'hallucination, on vous répondra que les faits cités ont parfois une réalité incontestable, et que lorsqu'on trouve dans la robe de Mme N. la montre enlevée à son mari, ou lorsqu'on voit tomber sur les meubles des dragées qui passent ensuite de main en main,

il y a là des résultats matériels dont la constatation ne laisse rien à désirer (*la Table parlante*, 44 et 45).

Votre situation sera bien différente, si vous savez réunir vos objections, éviter de mettre dans vos explications l'uniformité qui n'est évidemment pas dans les faits, et vous avancer au-devant du surnaturel contemporain armé à la fois de vos observations sur les erreurs du témoignage, sur la fraude, sur l'action fluidique et sur l'hallucination. Il y a en effet de tout cela dans les prodiges *spiritualistes*, et vous serez d'autant plus fort contre eux, que vous aurez toujours devant les yeux l'opposition constante, radicale, inconciliable qui existe entre le surnaturel biblique et le surnaturel dont il s'agit.

Je commence par les erreurs du témoignage. Quelques mots suffiront pour montrer que ce que j'en ai dit ailleurs trouve ici son application légitime.

Représentons-nous un pays où des récits merveilleux ont excité les imaginations, où un parti considérable et influent a intérêt à exploiter les prodiges, où d'ailleurs des faits réels trop négligés par la science fournissent une base solide à l'édifice fantastique qu'on se plaît à élever; supposons que la foi aux phénomènes devienne une affaire de parti, que de nombreux journaux la propagent, que les expériences se fassent au sein de grandes assemblées où dominent les initiés et où leur enthousiasme donne le ton. Le contrôle des sceptiques sera-t-il bien exact et bien facile, au milieu de ces cohues? eux-mêmes ne subiront-ils pas souvent l'entraînement général, et les moindres

résultats solennellement obtenus après une longue attente, accueillis avec transport, ne prendront-ils pas souvent à leurs yeux des proportions exagérées ?

Tacite l'a dit : *Sunt mobiles ad superstitionem percussæ semel mentes.* Une fois le branle donné aux esprits, les superstitions ont beau jeu. C'est à qui croira le plus et amplifiera le mieux. De quel droit nous poserions-nous comme témoins infaillibles, quand il est prouvé qu'aucune époque n'en a vu de tels et que le surnaturel n'a jamais été observé de sang-froid ? Il est certes plus difficile de comprendre comment des multitudes de prétendues sorcières et de prétendus magiciens ont affirmé pendant des siècles des actes imaginaires qui devaient les conduire au bûcher, que de comprendre comment les unitaires américains ont cru voir les prodiges qui mettent à leur disposition une révélation inespérée, ou comment les ultramontains du vieux monde ont reconnu la réalité des merveilles qui viennent fort à propos réhabiliter le moyen âge et remettre en honneur une foule de croyances compromises.

Je ne mets pas en doute leur loyauté. Je dis seulement que celle des possédées et des loups-garous n'était pas plus douteuse, et que je n'ai garde d'accuser de mensonge prémédité les innombrables témoins des faux miracles aujourd'hui abandonnés par tout le monde, des guérisons d'écrouelles, des épreuves par le fer rouge, par l'eau bouillante et par le surnagement. Je dis qu'on a beau jeu contre les contradictions et les démentis (or il y en a eu en Europe et en Amérique) lorsqu'on est uni, lorsqu'on parle haut, et lorsqu'on s'appuie d'ailleurs sur une vérité méconnue. Oui, c'est

là, je ne saurais assez le redire, ce qui a fait le succès des superstitions actuelles. Tandis qu'Achille boude retiré dans sa tente, Hector porte le fer et le feu dans le camp des Grecs. Les savants ne veulent pas entendre parler de l'action exercée par le fluide nerveux ou par la force quelle qu'elle soit qui vient se mettre au service de notre volonté; dès lors cette force est mystérieuse, surhumaine, et elle offre un ferme point d'appui aux sottises qui par elles-mêmes n'auraient pu se tenir debout.

Archimède ne demandait qu'un levier et un point d'appui pour remuer le monde; la superstition n'en demande pas davantage. Vous lui livrez les rotations d'objets inertes, leur obéissance à la pensée, leurs soulèvements sans contact, les bruits produits peut-être en vertu d'une commotion fluidique; elle a là plus qu'il ne lui faut. Le reste naîtra de soi et se groupera spontanément autour du fait naturel gratuitement métamorphosé en fait merveilleux. Je vous le déclare bien haut, si je n'avais pas commencé par établir le caractère exclusivement physique du phénomène des tables, j'aurais déjà composé à l'heure qu'il est tout une légende, et cela de la meilleure foi du monde. La maison que j'habite et où rien de merveilleux ne s'est passé aurait été le théâtre de cent prodiges. Quelle est la maison où certains sons ne se fassent pas entendre? Quelle est celle où les causes les plus simples n'amènent pas quelquefois les résultats les plus inexplicables et ne fournissent pas un aliment à la crédulité? Le tout est de savoir si la crédulité existe, car si elle existe elle trouvera toujours prétexte à se donner carrière. Lorsque, il y a quatre-vingts ans de cela, Mme de Serres, ma

bisaïeule, entendant pendant la nuit un bruit régulier au-dessus de sa tête, montait courageusement au grenier de sa maison, voyait le bruit cesser à son approche, revenait se coucher, remontait encore, et produisait chaque fois un nouveau silence dans le grenier par son arrivée ; lorsque ses recherches et celles de ses domestiques constataient l'absence de tout être corporel pouvant produire le roulement solennel dont leur départ donnait le signal, il aurait été facile de supposer l'intervention des Esprits. Par le temps qui court, on n'y aurait pas manqué, et cette histoire aurait ajouté une nouvelle pièce authentique au dossier des espiègleries qui ont déjà mis tant de demeures sens dessus dessous. Ma bisaïeule était moins facile à convaincre, peut-être en sa qualité d'hérétique : elle s'obstina à rechercher une cause naturelle, et elle la découvrit enfin en la personne d'un chat qui avait renversé sur lui la mesure à blé. Le pauvre animal traînait sa prison sur le plancher et produisait ainsi cette marche lugubre dont on s'était alarmé ; entendait-il venir quelqu'un, il s'arrêtait, persuadé qu'on allait le délivrer. Combien de redoutables mystères ne sont pas plus extraordinaires au fond !

M. Morin nous parlait l'autre jour « d'un ancien militaire, enfant de la Révolution, furieusement incrédule, qui, cinq fois dans sa vie, et toujours la nuit qui a précédé une catastrophe dans sa famille, en a été averti par trois coups distinctement frappés au-dessus de sa tête, sur le chevet de son lit. » (*Comment l'Esprit vient aux tables*, 22.) Serons-nous forcés de croire qu'il ne s'est fait aucune illusion et qu'il n'a pas aidé, sans le savoir, à l'accomplissement du prodige, quand diverses cir-

constances le portaient instinctivement à pressentir un malheur? Ou bien, admettrons-nous tout ce qui est attesté par des personnes estimables? Croyons, puisque la palatine le dit (*Nouvelles Lettres*, 153), qu'une chienne a fait des souris et qu'une chatte a mis bas des chiens! Croyons que les sorts jetés inspiraient forcément l'amour, livraient les corps au démon, faisaient languir ou mourir..., tout en nous émerveillant de remarquer que personne aujourd'hui ne parvienne plus par ce moyen à influer sur le cœur ou sur la santé de personne!

Des hommes, dites-vous, sont transportés à travers les airs ou suspendus autour des lustres d'un salon; des mains sans corps viennent apposer sur un papier la signature exacte des personnes décédées; des *médiums* prophétisent, révèlent avec détail un passé que tout le monde ignore, parlent des langues dont ils ne savent pas et dont nul autour d'eux n'a jamais su le premier mot.—Permettez-moi de vous déclarer que je n'en crois pas une syllabe, et d'ajouter que je crois parfaitement à la loyauté de ceux qui le racontent. Est-ce que nous serions obligés, par hasard, de soupçonner la bonne foi des nombreux témoins qui ont certifié les prodiges d'Angélique Cottin, la fille électrique? En relisant dans le livre de M. de Mirville (358 à 367) ces attestations si précises et si respectables, je me disais que jamais aucun des phénomènes de *spiritualisme* ne serait aussi parfaitement démontré. D'où j'avais la témérité de conclure que les amateurs du merveilleux pouvaient se tromper, malgré leur perspicacité, leurs précautions et leur bonne foi.

Chacun sait, en effet, que la fille électrique n'avait

d'extraordinaire que la combinaison d'une grande ruse avec une apparente stupidité. On aperçut le mouvement convulsif du genou au moyen duquel elle renversait les meubles placés devant elle ; on procéda à une vérification, et la contusion occasionnée par ce mouvement fut constatée. M. Babinet le rappelait naguère dans la *Revue des Deux Mondes* (515 à 517), avec des détails qui ne permettent pas de conserver le plus léger doute.

Mais c'est surtout à l'exemple de Loudun que je fais appel. Il a en lui tout ce qui constitue une preuve décisive. Le fait est illustre, il a duré plusieurs années, il nous a été conservé avec soin. Les mêmes hommes qui trouvent évidents les prodiges actuels sont frappés de l'évidence des prodiges opérés à Loudun ; c'est donc un type choisi par eux-mêmes auquel nous pouvons mesurer la foi que méritent les témoignages en matière de surnaturel. De leur aveu, les témoignages d'aujourd'hui ne sont pas plus certains que ceux qui garantissent la sincérité des ursulines, l'équité de Laubardemont, l'action réelle des démons *Grésil des trônes* et *Charbon d'impureté*. Or, s'il se trouve qu'à Loudun il n'y avait qu'une fraude infâme combinée avec cette sincérité relative que donnent la passion, l'intérêt dogmatique et l'excitation nerveuse, il sera raisonnable d'en conclure quelque chose au détriment des certificats contemporains.

N'allons pas nous figurer d'ailleurs que personne n'y ait fait objection ; les démentis, dont on parle peu, n'en existent pas moins pour cela. On a fort contesté le prodige des langues inconnues ; on a souvent relevé des erreurs grossières, erreurs de faits, de dates, de lieux,

dans les réponses des prétendus Esprits; souvent ces Esprits s'accusent réciproquement de mensonge et d'imposture. Il faut voir alors comme les *médiums* deviennent clairvoyants à l'endroit de leurs contradicteurs, comme ils les accusent de parler ou d'écrire sous l'empire de véritables hallucinations! Enfin il y a eu des personnes qui ont confessé leurs propres fraudes ou qui ont dénoncé celles dont elles avaient été victimes. Tous ces faits, que j'emprunte à un auteur qu'on n'accusera pas de malveillance (*le Mystère de la danse des tables*, 15, 16, 21, 23 et 24), prouvent que les Esprits modernes ne se sont pas élevés au-dessus de la condition de leurs devanciers, et que nous pouvons leur appliquer sans scrupule notre principe sur la valeur du témoignage.

Le soupçon de fraude peut aussi les atteindre dans une certaine mesure. Il y a tant de genre de fraudes soi-disant honnêtes, à commencer par celles que sanctifie leur but, et à finir par celles que semble innocenter leur frivolité! Aider par la fraude à la propagation des saines doctrines, cela s'est toujours vu, hélas! et l'on a toujours vu aussi les mystificateurs s'attacher aux personnes dont la crédulité est prête à se précipiter dans tous les piéges et qui se chargent elles-mêmes de donner à chaque tour qu'on leur joue une interprétation surnaturelle.

Je note donc que les mystifications et les mensonges ont joué probablement leur rôle dans les scènes qui nous sont racontées. Il n'est pas impossible de simuler les coups au moyen de la ventriloquie, de faire éclater

des vaisselles au moyen de compositions fulminantes, de remuer des meubles au moyen de ficelles, et de multiplier les illusions que fournissent les combinaisons de miroirs, les prestidigitations et la physique amusante en général.

L'absurde, ce n'est pas de supposer que cela se soit fait quelquefois, c'est de supposer que cela se soit fait toujours et partout. Oh ! ceci est une hypothèse véritablement insoutenable, et je me figure que les *spiritualistes* se sont bien réjouis quand ils ont vu M. Babinet les attaquer de la sorte dans le numéro du 1er mai de la *Revue des Deux Mondes*. S'il est en effet une chose qui soit plus difficile à croire que l'intervention des Esprits, c'est la complicité des quarante mille, des soixante mille *médiums* peut-être qui existent à présent sur la terre. Il y a là un grand nombre d'hommes honorables, éminents, dont la droiture n'a jamais été mise en doute ; et voici qu'on nous somme de les tenir pour autant de menteurs ventriloques, cherchant à « empocher des dollars ! »

Il semble, en vérité, que les savants aient fait la gageure de seconder à tout prix la superstition, tantôt en refusant d'examiner les phénomènes physiques qu'elle tire à elle, tantôt en lui opposant des arguments de nature à lui donner raison quand même. Il est fâcheux déjà, lorsqu'on prétend discuter sérieusement, de ne pas même connaître les pièces du procès, et d'écrire ceci, en face des *speaking mediums* et des *writing mediums* qui couvrent l'Amérique : « Je suis même fort étonné qu'on n'ait pas fait parler aux Esprits le langage ordinaire des hommes, et qu'on se soit borné à provoquer des réponses par des coups frappés indiquant des

nombres, des lettres, ou des affirmations et des né
tions. » (514.) Mais ceci n'est que de la légèreté, et
académicien qui juge de haut peut croire qu'il n'a
besoin de faire connaissance avec les faits. Inver
une théorie explicative qui ne supporte pas l'exam
voilà qui est bien autrement grave!

Or, tel est malheureusement le cas de M. Babi
Comme il reconnaît que les coups frappés dans di
ses directions ne peuvent s'expliquer par l'action fr
duleuse des pieds, il a recours à la ventriloquie. V
tous les *médiums* ventriloques! Et comme de telles
famies ne se font pas pour rien, les voilà tous ga
M. Babinet oublie ce qu'il a reconnu lui-même, que
hommes considérables figurent parmi les *médi*
américains, que les *médiums* européens ne retir
aucun profit de leur tromperie, et mentent sans do
gratis!

Ce qu'il a oublié surtout, c'est la nature du c
humain. Il est ainsi fait, que la fraude, conceva
dans un cas spécial et pour atteindre un but loca
déterminé, ne peut jamais être l'explication légit
d'aucun des faits généraux qui marquent l'histoire
l'humanité. Cela est si vrai, que Mahomet lui-mé
n'aurait pas soutenu son rôle, s'il n'avait fini par
bir une hallucination partielle, et s'il n'était deven
peu sa propre dupe. Un Mahomet à la Voltaire est
possible; à plus forte raison sont-ils impossibles
soixante mille *médiums* et ces cinq cent mille ade
fraudant tous les jours, en tous lieux, depuis
ans.

Mais autant il est essentiel d'écarter cette accusat
monstrueuse, autant il importe de ne pas omettre l

tervention accidentelle des mystifications et des fraudes dans la fabrication des nouveaux phénomènes. Elles leur fournissent un élément nécessaire, le merveilleux absolument inexplicable. Et il est inutile que de telles supercheries se renouvellent fréquemment. Quelques historiettes de ce genre suffisent pour défrayer les cinq parties du monde. Aujourd'hui on les raconte en France, demain elles passeront en Angleterre, dans un mois elles rempliront les journaux de l'Amérique, dans quatre mois elles émerveilleront les cercles de Calcutta et les chercheurs d'or de la Nouvelle-Hollande. Puis, dans un an, elles nous reviendront de l'Australie ; c'est nous alors qui les emprunterons comme des nouveautés aux feuilles de Sidney ou de San-Francisco. Enfin, elles entreront dans les dissertations et dans les livres, d'où les revues et les journaux les extrairont encore, véritables juifs errants de la superstition populaire, véritables soldats de théâtre, tombant sur la scène pour se relever derrière les coulisses.

Telles sont, j'en suis convaincu, les proportions réelles, le rôle réel de la fraude. Son importance est grande, et notre analyse ne saurait l'omettre sans s'exposer à demeurer confuse en présence de certains faits. Je tenais à le dire nettement, et à séparer non moins nettement ma thèse sur ce point de celle que M. Babinet vient d'exposer.

Un homme aussi distingué n'aurait jamais eu recours à l'explication par la ventriloquie et par les dollars, s'il avait eu assez d'empire sur lui-même et sur les traditions officielles imposées par l'esprit de corps, pour en-

visager sérieusement les phénomènes mixtes, ceux où notre volonté dispose d'un fluide ou d'une force. Il aurait compris que là se trouvait la solution scientifique du problème, au moins de cette portion du problème qui mérite surtout l'attention, parce qu'elle se rapporte à des faits qui n'ont rien d'imaginaire.

Quant à moi, qui sais que l'action fluidique soulève des tables pesantes et imprime sans contact des mouvements considérables, je ne peux pas hésiter à penser que plusieurs des miracles qui forment le fond solide des nouvelles merveilles procèdent tout simplement de cette cause. J'admets sans difficulté, d'une part, que la formation de la chaîne n'est pas indispensable pour agir fluidiquement, d'autre part, que les résultats obtenus par nous à Valleyres sont loin d'être l'extrême limite du possible.

Il est donc probable que certains soulèvements de meubles beaucoup plus étonnants que ceux dont nous avons été témoins ont été provoqués par des opérateurs doués de plus de foi et de plus de puissance fluidique. Il est probable aussi que les fameux *knokings*, ces coups qui semblent être le moins contestable des phénomènes américains, sont produits par la même puissance : l'impulsion ou l'attraction physique qui forcent une table qu'on ne touche pas à se dresser et à se renverser, ne sont-elles pas capables d'amener dans diverses portions d'un appartement des craquements, des dérangements de la matière qui donnent naissance à un son? Je trouverais peu philosophique de le nier *à priori*, quoique nous n'ayons rien observé de semblable. J'aime mieux mettre cela sur le compte de notre faiblesse relative, que d'attribuer tous les coups frappés

ailleurs ou à la fraude ou aux Esprits, plutôt même que de supposer une hallucination universelle qui ne se rattacherait à rien de réel.

L'action fluidique n'explique pas seulement ces soulèvements de meubles et ces coups qu'on a exagérés jusqu'à l'absurde, mais qui n'en sont pas moins réels sans doute dans une certaine mesure, et sur lesquels repose en définitive le côté matériel du *spiritualisme;* elle explique pareillement ce qu'il y a de vrai dans la partie intellectuelle. J'ai peine à croire que tout soit illusion dans les révélations surprenantes que fournissent les *médiums*, et j'imagine volontiers que plusieurs d'entre eux subissent une crise qui rappelle le somnambulisme ou la biologie, tantôt pénétrant la pensée de ceux qui les consultent, tantôt reproduisant cette pensée à leur insu. L'hypothèse est d'autant plus plausible, qu'une observation rigoureuse ramènerait aisément les prétendues divinations des *médiums* de même que celles des somnambules dans le cercle bien défini des actes qui procèdent du sens interne. On ne devine rien, on voit ce que savent les personnes présentes ou ce qu'elles ont su.

Tout nous ramène, par conséquent, à cette identité fondamentale que nous avons déjà remarquée entre le magnétisme animal et les phénomènes américains. Il est difficile de mettre en doute la persistance d'une même action fluidique qui a fourni successivement leur portion de vérité et à la magie, et au magnétisme, et aux Esprits frappeurs.

A côté de nos soulèvements de meubles viennent se placer très-naturellement les expériences analogues que les magnétiseurs ont tentées depuis longtemps sur

les somnambules roidis qu'ils soulèvent, dit-on, par les pieds au moyen de la force magnétique, la tête servant de pivot. A côté des réponses intelligentes des prétendus Esprits, réponses fournies au moyen d'un alphabet et dont la justesse parfois surprenante s'explique par la pénétration des pensées [1], viennent se placer les procédés employés par certains somnambules qui écrivent aussi lettre après lettre ce qu'ils lisent dans la tête de leurs visiteurs.

Une fois ce fait admis, le surnaturel apocryphe s'enfuit et une lumière brillante se répand sur l'ensemble des actes merveilleux que l'imagination humaine a si bien exploités. On voit les divinations se résoudre en simples prévisions facilitées ici par le sens interne, comme elles le sont ailleurs par la phrénologie, ou même par la simple expérience, par l'observation et par l'étude des symptômes et des physionomies. On voit les prestiges des magiciens modernes de l'Inde et de l'Égypte se résoudre en un effet biologique que les savants renoncent désormais à contester, et l'on n'a pas besoin de supposer que les visions fournies par la boule de cristal de Cagliostro eussent une autre origine. On voit enfin l'ancienne sorcellerie fondre et s'évanouir en un instant. Elle avait son action inexplicable sur les corps inertes, ses développements étranges de facultés, ses pénétrations de pensées, ses prévisions, ses impressions subjectives et biologiques. Lisez dans un ouvrage que j'ai souvent cité (*to Daimonion*, 48 à 58) la description des fameuses scènes de la sorcellerie de Salem, vous y

[1] M. Morin l'a constaté une fois d'une manière positive. Voir son livre (162).

rencontrerez tout cela : impulsion donnée aux objets matériels, coups frappés, bruits entendus, clairvoyance, connaissance des langues étrangères au moyen du contact intellectuel ou des réminiscences. Mais lisez surtout dans le livre de M. Morin (*Comment l'Esprit vient aux tables*, 133 à 135) le récit de ses propres expériences, les triomphes de sa propre magie :

« Il faut avouer ses faiblesses. Après m'être occupé quelque temps du magnétisme, comme on le faisait, c'est-à-dire en me servant scrupuleusement des passes que je croyais alors nécessaires à la production des phénomènes de somnambulisme, seconde vue, catalepsie, etc.; ceux-ci se multipliant et grandissant à mesure que j'exerçais davantage, j'arrivai bientôt à reconnaître en eux une analogie frappante avec tous les faits antiquement cités du domaine de la magie, de la sorcellerie et des possessions diaboliques.... Je remplaçai d'abord les passes par l'épreuve intellectuelle, c'est-à-dire que je frappai l'imagination de mes sujets par le mystère et l'étrangeté de certaines pratiques de la vieille magie que j'allai chercher je ne sais où. Puis j'exhumai les noms les plus célèbres de la litanie des Esprits et j'employai les formules d'évocation consacrées par le martyrologe des sorciers, par les procès de la très-sainte inquisition. Hélas ! je produisis exactement les mêmes phénomènes; seulement je les grandis encore, et je réussis plus souvent. Étais-je donc en communication avec l'enfer? avais-je signé le pacte fatal sans le savoir? Voilà ma faiblesse. Je tremblai.... Afin de certifier devant ma raison la foi que j'avais que les Esprits restaient fort étrangers à ces phénomènes, je leur tendis un piége assez grossier pour qu'il

leur fût impossible de s'y laisser prendre s'ils existaient réellement. En voici la recette à l'usage des adeptes : Je remplaçai les pratiques magiques des *maîtres en icelle science,* par les démonstrations les plus saugrenues et les plus insignifiantes, pourvu qu'elles conservassent toujours un apparat mystique, et au lieu d'évoquer les noms de la légende et de réciter le texte des formules fatales, j'emmanchai imperturbablement trois ou quatre syllabes sonores pour en faire un nom de fantaisie, et j'entonnai de mon plus beau creux quelques vers de Virgile ou d'Horace. Miracle ! ou plutôt, absence de miracle ! des Esprits n'eussent pas donné dans le panneau; et cependant les mêmes manifestations magnétiques se produisirent sur les sujets. »

Il y avait donc, en effet, des manifestations magnétiques, et non des manifestations magiques. M. Morin avait toujours conservé la ferme volonté de magnétiser, et il magnétisait; l'action fluidique continuait à lui obéir, car elle est fort indépendante des démons et des formules de sorcellerie.

Je dis : l'action fluidique ; mais je n'en détermine pas la nature. Je constate qu'elle est la même dans les nouveaux phénomènes, dans ceux du magnétisme, et dans ceux de la magie ; mais je ne décide pas s'il faut parler de fluide, ou de vibration, ou d'ondulation, ou de force, ou d'état particulier de la matière. On peut admettre des faits certains, sans adopter pour cela la théorie qu'on y a jointe.

Mesmer se représente l'univers comme submergé dans un fluide éminemment subtil qui doit être nommé fluide magnétique animal, parce qu'on peut le comparer au fluide de l'aimant; il suppose ce fluide impré-

gnant tous les corps et leur transmettant l'impression du mouvement; il le voit s'insinuant et circulant dans les filières du système nerveux, s'accumulant lorsqu'on le veut dans des baquets et dans d'autres instruments auxiliaires, s'accumulant surtout dans les organes du magnétiseur qui le transmet au magnétisé (Calmeil, II, 439 à 441). Que nous importe? Pour croire à la force magnétique, qui est évidente, on n'est pas forcé de croire à l'influence fluidique que les planètes exerceraient sur notre système nerveux. On n'est pas forcé davantage de formuler une thèse sur l'éther, sur les forces cosmiques et sur le principe vital.

Il suffit de constater qu'un agent physique quelconque, qui paraît analogue au magnétisme terrestre, à la lumière, au calorique, à l'électricité, et qu'il est naturel de ranger provisoirement parmi les impondérables sous le nom également provisoire de fluide hémato-nerveux, manifeste sa présence dans les opérations du magnétisme, dans celles des tables tournantes, et dans les quelques phénomènes réels sur lesquels *le spiritualisme* a été bâti.

C'est là que je m'arrête, espérant que la science nous mettra bientôt à même d'aller plus loin et qu'elle cessera de dédaigner un des plus magnifiques champs d'études qui lui aient jamais été offerts. La démonstration matérielle du fluide, telle que la fournissent nos soulèvements sans contact, finira sans doute par la déterminer à entrer en matière. Déjà les Allemands ont pris les devants : l'éther organique des uns, le principe vital des autres, le tellurisme ou le sidérisme de ceux-ci, le fluide universel de ceux-là, ses ondulations, ses vibrations, autant d'hypothèses dont aucune (et je

certitude objective que les incidents de leur vie tuelle !

Oui, répondra-t-on, nous comprenons cela; n'y avait alors pas plus d'hallucinations que m nant; tout était réel, et les voyages au sabbat, infâmes cérémonies, et les assassinats.... d'enfa se portaient à merveille ! — Raisonnons sérieus On redoute la théorie des hallucinations, parce semble nous entraîner vers le pyrrhonisme M. l'évêque du Mans s'exprime ainsi dans son n ment sur les tables tournantes et parlantes: « impossible de révoquer en doute tous les fait bués à l'intervention des démons : ce serait re la certitude historique par sa base et nous jeter pyrrhonisme universel.... Les faits (relatifs au parlantes) se multiplient de telle sorte, sont atte tant de personnes dignes de foi qui certainem veulent pas tromper et ont pris toutes les préc possibles pour ne pas être trompées elles-mêm nous ne voyons plus moyen de les nier encore; ment il faudrait douter de tout; car des faits rev ces conditions sont élevés au degré de la certitu torique. »

Voilà qui semble bien raisonné. Si l'halluc est admise, où s'arrêtera-t-elle? Vous qui la su chez autrui, oserez-vous soutenir que seu n'êtes pas halluciné ici-bas? Non, ma thèse est impertinente et moins dangereuse. En premi elle part d'un fait attesté par tous les physiolog par tous les savants : il y a des hallucinations, a en dehors de la folie, il y en a de collective cela a été prouvé ailleurs, et je n'ai point à y r

En second lieu, ma thèse ne compromet pas la certitude historique, car elle ne remet pas à la fantaisie, au hasard ou à tel individu privilégié la mission de déterminer ce qui est hallucination et ce qui ne l'est pas; elle en charge la raison et l'expérience qui ne s'y trompent guère, car les hallucinations rencontrent partout d'irréfutables démentis, car les enfants dévorés sont vivants, car les sorcières voyageuses n'ont pas quitté leur lit, car les bruits entendus par les initiés n'existent pas pour les profanes, car la personne transportée aux Batignoles à travers les airs n'a été visible que pour les adeptes, car les prodiges se modèlent exactement sur la mode ou l'opinion régnante, car il ne se fait plus aujourd'hui ni épreuve du fer rouge ni surnagement, car il ne paraît plus de vampires dans tel village où les lumières ont pénétré. En troisième lieu, ma thèse ne va pas le moins du monde à supposer dans le *spiritualisme* une hallucination perpétuelle ou universelle; je fais la part, une large part, aux erreurs du témoignage, aux complaisances, aux entraînements, aux exagérations volontaires ou involontaires; je fais une large part aux mystifications et aux fraudes; je fais une large part enfin aux effets physiques véritables, conséquence de l'action fluidique.

Ainsi renfermée dans ses limites raisonnables, l'hallucination n'a rien qui ne se conçoive à merveille. N'oublions pas les phénomènes si curieux de la biologie; souvenons-nous qu'on peut les provoquer sans employer aucune passe, et tâchons de nous représenter l'influence magnétique que doivent subir les spectateurs inactifs d'une séance consacrée aux prodiges des

Esprits : ils attendent longtemps, ils fixent leur attention et leurs regards, des courants de crédulité les enveloppent de toutes parts, la puissance magnétique des *médiums* s'exerce sur eux. Comment ne se rapprocheraient-ils pas plus ou moins de l'état biologique? Notez en effet que l'hallucination ne devient pas complète pour tout le monde; bien des personnes n'emportent de semblables assemblées que l'impression des impressions qu'on a éprouvées autour d'elles, elles ont vu des gens qui voyaient, elles ont entendu les exclamations des gens qui entendaient. Mais ceci est déjà un fait à noter, et lorsque tout le monde crie : Voyez ! entendez! il est difficile de ne pas s'imaginer qu'on voit et qu'on entend aussi « quelque chose, » à la façon du dindon de la fable.

En affirmant que l'hallucination n'est pas générale, je ne fais que reproduire la déclaration d'un témoin non suspect. Voici ce que dit M. Morin, dans son livre (26) : « Je donnerai la raison de ces bruits qui finissent presque toujours par accompagner la présence de ces êtres sensitifs, et qui deviennent perceptibles, je ne dirai pas pour tous, mais pour un grand nombre des assistants. »

Telle est donc la vraie nature et la vraie mesure de l'hallucination dont je parle. C'est une hallucination *biologique*, et à laquelle tous les membres de l'assemblée ne participent pas également. Les *médiums* sont probablement les premiers à la subir en même temps qu'ils l'imposent autour d'eux; leur volonté énergiquement dirigée vers l'apparition d'un fantôme, d'une lumière, d'un objet volant, vers la production de divers sons, fait naître à la longue, pour eux-mêmes

et pour d'autres, une de ces illusions qu'enfante la biologie. Puis la contagion vient à son tour continuer l'œuvre commencée; elle se charge de ceux qui ne voient ni n'entendent encore; elle les assujettit à l'émotion commune. Enfin les exagérations du récit posent le couronnement de l'édifice fantastique entrepris par l'hallucination et par la contagion; ceux même qui n'ont eu que des impressions de seconde main tiennent à ne pas rester en arrière; on raconte à la première personne, on généralise; une séance à grand effet fait le tour du monde, reproduite dans tous les livres et dans tous les journaux, prêtant ses prodiges aux mille séances dont le succès est équivoque.

J'ai été curieux de savoir si les Américains n'admettaient pas eux-mêmes l'hallucination comme rendant compte en partie des nouveaux phénomènes, et j'ai vu que l'évidence du fait avait frappé ceux qui ne vont pas jusqu'à admettre l'intervention des Esprits. M. Oldfield (*to Daimonion*, 148) décrit d'une manière frappante la surexcitation, l'ébranlement nerveux, les sensations magnétiques qui s'emparent graduellement des personnes qui assistent aux cercles *spiritualistes;* il signale le moment où l'initié est pour ainsi dire forcé de voir des images étranges et d'entendre d'étranges harmonies. M. Rogers, analysé par M. des Mousseaux (*Mœurs et Pratiques*, 318), explique par l'hallucination les visions de fantômes : « Vous voudrez, je le suppose, voir apparaître devant vos yeux le spectre de tel individu comme une réalité vivante.... Il suffit de vous représenter cet individu de telle sorte que sa forme s'imprime et se grave dans votre esprit. Hâtez-vous, dès que vous y êtes, de brûler dans une chambre une

certaine combinaison de narcotiques dont on vous dictera la formule. Il ne vous reste plus après cela qu'à fixer les yeux sur les spirales de la fumée qui s'élève au-dessus du réchaud; vous y apercevrez, comme vivante, la personne dont vous recherchiez la présence.... Que si deux personnes, frappées de la même impression, se trouvent toutes deux à la même expérience, elles verront toutes deux le même objet, elles éprouveront une sensation entièrement pareille. C'est là, nous dit l'auteur, un des secrets de la magie noire. Mais le spectre n'est pas le résultat d'une action nerveuse; il n'existe pas au dehors.... »

Ce n'est pas seulement la magie noire dont le secret est là; ce sont aussi les visions des enfants égyptiens racontées par M. de Laborde, ce sont les visions américaines qui remplissent tant de livres, c'est le magnétisme biologique tout entier. On n'a pas oublié les expériences de sorcellerie tentées par M. Morin et réussissant aussi bien avec des vers de Virgile qu'avec les évocations régulières, pourvu que la solennité des procédés et des formules fût de nature à faciliter la biologisation des assistants. Le même auteur atteste le rôle considérable de l'hallucination et en donne des preuves décisives, surtout pour les sons (*Comment l'Esprit vient aux tables,* 94, 116, 119 à 122, 133 à 135, 156, 158 à 162, 165, 167 à 169).

Après avoir parlé d'une réunion dont il a fait partie, réunion un peu pythagoricienne, un peu swedenborgiste, croyant aux Esprits, à la transfusion des âmes, et à leur faculté d'errer immatériellement en se mêlant cependant aux choses matérielles de ce monde, il ajoute ceci : « La chaîne étant même brisée, l'imagina-

tion de ceux qui la formaient est tellement surexcitée, qu'ils voient les Esprits en rêve, et, quand ils ouvrent les yeux, ils les voient encore. Ainsi la foi dans l'illusion se sanctionne par l'hallucination. »

« On parle, dit-il ailleurs, d'évocations et d'apparitions. Il y a dix ans que, moi qui n'y crois pas, je les provoque tous les jours, dressant à ma fantaisie des fantômes devant les yeux de certaines personnes ou les prédisposant à les créer elles-mêmes. Sont-ce des êtres supérieurs à moi que je soumets à cette obéissance servile à ma volonté? ou n'est-ce pas plutôt la réaction des facultés réflectives, que j'ai signalées dans les extatiques, *médiums* ou autres, qui forme ces images puisées dans ma tête par la communication de pensée, ou dans la leur, aux sources de la mémoire ou de l'instinct? »

Voulez-vous savoir comment s'opèrent ces évocations? Écoutez : « *Je voudrais parler à mon père*, dit un premier interrogateur. Le médium se recueille, ses mains frémissent jusque dans les pieds de la table, et, après un court espace de temps : *Je le vois*, répond-il. — *Comment le voyez-vous?* — *C'est un vieillard vénérable, à cheveux gris et tombant sur les épaules. Son habit est large. Je le vois vert, et les boutons brillent comme s'ils étaient d'argent. Il a*, etc. Ici, pour peu que la mémoire de l'interrogateur, éveillée par ce portrait touchant, se plaise à s'appesantir sur les détails qu'il s'entend répéter, il est bien sûr que le *médium* n'en laissera pas échapper un seul : quand ce serait une cicatrice cachée, il la découvrira sur le fantôme évoqué, pourvu qu'elle soit logée dans le repli le plus secret de la mémoire de son fils. Aussi entendez-vous celui-ci s'écrier, les

larmes aux yeux : *Mon Dieu! ayez pitié de moi! c'est bien mon père, je le reconnais. Oh! miracle!* Quel triomphe pour le *médium!* Pourtant il lui est facile d'en avoir, comme cela, une vingtaine coup sur coup, sans qu'il ait heureusement arraché aucune âme à la paix d'outre-tombe.... Ceci s'appelle depuis le commencement du monde de la divination, et depuis soixante ans est connu en magnétisme sous le nom de communication de pensée. »

« *Je voudrais voir Socrate,* demande un second interrogateur; même émotion du médium transmise à la table. Cette vibration confuse est produite par la tension de l'instinct qui s'apprête à puiser encore au foyer de la mémoire. —Comme il est probable que le consultant, en demandant l'ombre de Socrate, s'en est fait une idée, il y a certitude que l'ombre ou l'image lui paraîtra ressemblante sur la description du *médium*, qui n'est elle-même que l'exacte copie de cette idée. Nouveau triomphe, et stupéfaction de l'assemblée! Mais ici souvent, quand il y a surtout évocation de l'ombre d'un personnage connu, un nouveau phénomène se produit qui vient compléter l'illusion et certifier l'apparition. Tout d'un coup, un autre *médium* ou visionnaire, suscité dans l'assemblée, aperçoit la même ombre; un autre aussi, et puis un autre ; la vision devient envahissante. Socrate est donc bien là, revenu sur la terre à la demande d'un quidam assez osé pour appeler les morts.... Il y a cependant là dix personnes qui voient ce sage de la Grèce, drapé à l'antique, à demi étendu sur un lit, un pied posé à terre, et prêt à porter à ses lèvres la coupe de ciguë. Comment nier la vérité de cette vision?... Je ne la nie pas

non plus. S'il y a communication de pensée entre deux individus, il peut bien y en avoir entre dix. Je ne connais pas de maladies plus rapidement épidémiques que celles de l'Esprit ; l'*hallucination* est comme la *peur*, demandez aux médecins ! Et comme c'est toujours la même pensée qui se communique, c'est aussi la même figure qui se reflète.

« Je puis vous raconter, à ce propos, une expérience assez curieuse que j'ai faite pour m'en convaincre.... Un soir donc, au milieu d'une douzaine de personnes, j'avais tracé sur le parquet un cercle magique surchargé de figures cabalistiques et occupé au centre par un globe rempli d'eau, sur laquelle flottait un morceau de camphre brûlant à la surface (c'est une des mille méthodes, en dehors des tables, employées aussi à l'évocation des fantômes). Je demandai l'ombre de Sardanapale sur son bûcher ; c'était un genre de tableau vivant, avec poses plastiques, dont je voulais faire jouir mes spectateurs. Quatre personnes, sur les douze, subirent l'hallucination. Comme elles occupaient divers points du cercle, formé autour du globe enflammé, j'eus l'idée de leur demander comment elles voyaient Sardanapale. Elles le voyaient toutes les quatre en face ! J'en conclus qu'il n'y avait qu'une image reflétée en face par l'imagination de tous les voyants, et point de Sardanapale.... »

Passons aux hallucinations de l'ouïe. M. Morin a fait sur ce point les expériences les plus curieuses et les plus concluantes :

« Le hasard conduisit près de moi une jeune fille de dix-huit ans, présentant tous les caractères fatalement distinctifs des *médiums* au plus haut degré.... Après

avoir provoqué chez elle une vision presque instantanée dans une boule de cristal de roche (à la manière de Cagliostro) afin de certifier ainsi les facultés dont je me doutais, je posai un violon parfaitement accordé sur une table sonore où je plaçai la main, et je dis à la jeune fille d'y appliquer aussi la sienne en face de moi. Au bout de trois minutes environ, le violon commença à rendre, pour moi et deux spectateurs de l'expérience, un son tel que si le vent eût passé par ses cordes. Mais, en face de moi, la jeune fille tenait ses yeux tout grands ouverts, fixes, sans clignotement de paupières, et les larmes y perlaient à grosses gouttes. *Mon Dieu!* me dit-elle, *quelle douce musique j'entends! Comment se fait-il que vous puissiez jouer du violon ainsi?* Puis, tout d'un coup : *Ce n'est pas vous*, me dit-elle encore, *c'est moi qui joue. Savez-vous pourquoi cela me semble si doux? C'est ma mort que je chante....* J'entendais donc un bruit sans cause matérielle apparente, et je constatais en outre qu'une âme sans doute plus sensitive que la mienne pouvait s'élever jusqu'à la perception d'une harmonie là où je n'entendais encore qu'un son.... »

Une autre fois, quatre ou cinq personnes réunies autour d'une table, qu'elles croyaient bien fermement habitée par des Esprits, prièrent M. Morin de se mêler à leur cercle. Loin de chercher d'abord à éteindre leur foi, qu'il ne partageait pas, il s'y prêta de bonne grâce. Voici son récit : « Après avoir conversé à la manière consacrée avec les Esprits, qui me firent fort bon accueil, malgré mon incrédulité qu'ils n'eussent pas dû ignorer, je plaçai une carafe vide sous la table, en les conjurant d'y entrer et d'y manifester leur

présence par un bruit. En moins de deux minutes nous entendîmes tous distinctement comme un frôlement d'un doigt sec sur le verre. Attribuant moi-même ce bruit à la manifestation de la vibration communiquée de la table au parquet et du parquet à la carafe, j'eus l'idée de faire adhérer celle-ci plus fortement au parquet en la remplissant à moitié d'eau, afin d'augmenter le bruit s'il était possible, et de le pousser à l'aigu en comblant une partie du vide. Mais je me gardai bien d'accomplir mon idée tout seul; je la fis épeler par la table elle-même, au cercle de laquelle se trouvait un *médium* ou somnambule assez lucide pour communiquer de pensée avec moi. Les Esprits demandèrent donc de l'eau dans la carafe, afin de se faire entendre mieux. On les satisfit immédiatement, et après cinq autres minutes d'attente, un son faible, mais prolongé comme celui de l'harmonica, vint frapper nos oreilles attentives. *Les acteurs de l'expérience frémirent.* Je choisis ce moment pour leur exposer la théorie de la vibration, qui donnait une cause naturelle à ces effets extraordinaires. Mes explications n'enlevèrent pas, il est vrai, leur croyance aux Esprits; mais elles insinuèrent le doute dans leurs âmes.—*Maintenant, recommençons,* leur dis-je. La foi n'y était plus : la carafe se tut, et la table elle-même cessa de répondre. Le principe de l'expérience était tari. »

Si l'analogie avec les *rappings*, les *knockings* et les concerts aériens de l'Amérique ne semblait pas évidente au lecteur, je le prierais de jeter encore les yeux sur les pages suivantes de M. Morin : « Une dame, *médium* d'Amérique, récemment débarquée à Paris, a

été introduite dans plusieurs sociétés où dominait le principe religieux. Cette illuminée, posant sa main sur une table qu'entoure son cercle habituel, exprime la volonté de produire pour tout le monde le bruit d'un orage; et, à mesure que sa main s'éloigne, s'approche de la table ou la touche, les assistants entendent distinctement la pluie qui crépite faiblement, fouette ou tombe en sifflant. Ce n'est pas tout encore : elle commande aux Esprits (car c'est en vertu de la foi en eux qu'agit cette moderne sibylle) de venir battre les vitres d'une fenêtre de leurs doigts sans doute, ou de leurs ailes; et chacun entend un roulement prolongé, faible d'abord, et qui grandit.... »

On aura remarqué dans les expériences de M. Morin cette carafe et surtout ce violon qui sont propres à recueillir et à manifester les vibrations réellement parties de la volonté des opérateurs. C'est le point par lequel l'hallucination se soude à l'action fluidique, et il importe de s'y arrêter pour bien voir comment les divers principes explicatifs se tiennent et se prêtent un appui mutuel, comment l'hallucination n'est pas isolée et ne fait que développer à l'excès des perceptions véritables. Écoutons de nouveau sur ce sujet les observations remarquables de M. Morin :

« J'ai décrit comment, après de longues expériences faites sur les tables dans un même lieu, les oreilles des personnes qui y séjournaient arrivaient à percevoir des retentissements sonores, souvent le jour, mais plus souvent la nuit. Y a-t-il là une pure illusion ou un fait matériel? Je répondrai : L'un et l'autre; le phénomène procède de tous les deux, c'est-à-dire que l'âme, étant mise par la surexcitation dans un état de

sensibilité plus exquise, perçoit d'abord ce qu'elle n'eût pu saisir autrement, et, brodant à son tour sur cette perception qui dérive d'une circonstance physique inaccoutumée, tire de son propre fonds pour augmenter ce germe nouveau livré à son élaboration.... »

M. Morin ne tarda pas à concevoir la théorie d'une vibration organique encore inconnue, se communiquant par le contact ou à distance, selon les rapports harmoniques. « Messieurs nos savants, dit-il, qui attribuent la communication du son à distance à la série circulaire des zones de l'air agité, sauraient-ils expliquer pourquoi ces zones, ayant une force évidemment égale à l'extrémité de chaque rayon, n'agitent pas également toutes les cordes d'un instrument et choisissent parmi les corps sonores qui sont à distance ceux précisément dont l'intonation s'accorde avec le son émis, pour les faire vibrer, sans éveiller aucun mouvement dans les autres? Ne devons-nous pas chercher quelque part la raison de cette mystérieuse sympathie, provoquée sans doute par le mouvement physique, mais qu'on doit attribuer à la réaction sympathique et non à la propagation directe?... »

« .... La vibration, insensible dans un objet, peut devenir très-sensible s'il la communique par contact; comme un diapason, presque silencieux s'il est isolé, donne une note retentissante s'il est appuyé sur un objet d'une grande sonorité. La vibration n'a pas même besoin du contact pour se communiquer à des objets plus ou moins éloignés; c'est un fait physique dont j'ai déjà parlé et dont on peut se rendre compte en produisant un son dans un appartement où est posé un

piano, une harpe ou même un violon ; et la remarque importante que l'on doit faire lorsque le son ou la vibration se communique à distance, c'est que l'instrument rend de préférence et même uniquement les notes à l'unisson, à l'accord ou au contre-point de celle émise.... Les actions de l'âme, produisant une vibration organique en rapport avec elles-mêmes, la communiquent par le contact à des objets quelconques qui leur rendent la vibration similaire ou l'accord. Ceci constitue le langage des tables, dont vous savez tous les détails. — Les mêmes vibrations peuvent aussi se communiquer à distance, et à l'action réelle répond la réaction sympathique de tous les objets creux et sonores qui entourent l'individu. De là le principe de l'audition des bruits. — Pourquoi maintenant ne sont-ils pas entendus de tous et toujours? C'est qu'ils demandent une activité de facultés que développe la seule surexcitation de l'âme. »

Si vous ajoutez à cela les hallucinations qui naissent à la faveur des phénomènes physiques dont nous venons de voir la description, si vous vous rappelez la jeune fille qui entend un son et qui le transforme en musique, vous aurez le mot de plusieurs des prodiges où l'on nous somme de trouver une preuve irréfragable de la présence des Esprits.

Et que nul ne prétende que, placé dans des circonstances pareilles, il saurait se soustraire aux hallucinations! A part même les effets de vibration ou d'action fluidique, à part le magnétisme ou la biologie, je ne demande pas huit jours pour que certaines personnes nerveuses, placées dans des circonstances extraordinaires, forcées de marcher seules la nuit et lisant des récits

d'apparitions, en viennent, pour peu qu'on y aide, à entendre des voix mystérieuses et à voir leur propre figure qui les suit par derrière dans les ténèbres.

Or cette épreuve-là n'est rien, comparée à celle que subissent les membres des cercles *spirituels*.

Nous sommes à présent en pleine possession des quatre principes au moyen desquels l'explication naturelle du fait actuel peut se donner; après les avoir exposés en termes généraux dans le courant de cette étude, j'ai montré de quelle manière ils sont spécialement applicables au problème particulier dont il s'agit. Achevons la démonstration, en prenant un à un les prodiges les plus remarquables des Esprits et en mettant chacun aux prises avec le principe qui l'explique, erreur du témoignage, action fluidique, fraude, hallucination.

J'écarte d'abord, comme indignes de tout examen, certains faits qui n'ont rien de merveilleux que l'aplomb avec lequel on les présente à l'admiration peu réfléchie du public.

L'ouvrage de M. Rogers nous parle d'une table sur laquelle s'asseoit un expérimentateur (M. Wells), et qui, sans être touchée par qui que ce soit, le secoue avec une singulière énergie, puis se lève sur deux pieds et s'y maintient en équilibre l'espace de trente secondes. Il n'y a rien là qui ne puisse s'expliquer par la simple action musculaire, insensible peut-être à l'expérimentateur assis sur la table. Nous n'oserions pas, nous, mettre au nombre des mouvements sans contact ceux qu'accomplit la table lorsqu'elle porte une personne.

La Table parlante (14) nous raconte gravement une expérience où le guéridon, au pied duquel on a attaché un crayon, tire sur le papier de longues lignes horizontales et paraît tracer des caractères en langue chinoise qu'il est cependant impossible de distinguer nettement! Je demande le renvoi à M. Stanislas Julien. Il se trouvera peut-être que la table a promulgué ce jour-là ses oracles les plus sublimes..., à moins qu'il ne se trouve qu'elle a simplement obéi à une impulsion matérielle qui lui imposait des lignes droites et qui ne pouvait prévenir les tremblotements.

J'en dirai autant des rencontres heureuses que font quelquefois les *médiums*. Lorsqu'elles se renferment dans la limite des coïncidences naturelles ou des divinations qu'explique la sagacité, il n'y a certes pas à crier au miracle.

Qu'une maison qui a toujours eu mauvaise renommée, et où les Esprits ont fait des leurs de tout temps, se trouve avoir été il y a deux cents ans le théâtre de quelque crime affreux, les gens naïfs s'en étonneront seuls. Il arrive souvent que le souvenir précis des faits est remplacé peu à peu par une sorte de tradition vague qui suffit pour assurer dans certaines demeures l'apparition périodique des revenants, jusqu'au jour où la découverte de quelque vieux registre vient révéler la cause réelle du malaise qu'ont éprouvé plusieurs générations successives.

Qu'il se soit traduit maintenant en révélations *spirituelles*, c'est assez simple, on en conviendra. Il est plus simple encore que l'on évoque avec succès des personnages connus, et qu'on leur fasse tenir un langage en parfait accord avec leur caractère. En présence

de ces *médiums* qui parlent ainsi ou qui écrivent sous la direction prétendue des Esprits, qui prêtent des discours à Mirabeau, des vers à Racine ou à lord Byron, je ne saurais admirer qu'une chose, la complaisante crédulité du public qui consent à s'émerveiller.

S'il n'y avait pas autre chose dans les nouveaux phénomènes, j'aurais eu grand tort d'établir longuement de graves principes critiques. L'embarras ne serait pas grand; on laisserait ceux qui prennent plaisir s'amuser à ce triste jeu, et l'on passerait outre sans s'en inquiéter davantage. Mais voici des faits qui présentent plus de difficultés.

Je commence par ceux qui ne semblent pouvoir s'expliquer que par les erreurs du témoignage.

Non contents des coups ordinaires, les Américains nous parlent quelquefois de bruits si violents qu'ils se sont fait entendre à la distance d'un ou deux milles! où est la preuve d'un pareil phénomène? Certes elle doit être aisée à fournir. Un bruit entendu par les personnes éloignées de deux milles a pour les personnes placées beaucoup plus près une intensité épouvantable; dans toutes les maisons, dans toutes sans exception, chacun a dû sauter sur sa chaise, les enfants endormis ont dû s'éveiller en sursaut, la population a dû se précipiter aux portes, on a dû s'informer partout de l'explosion; enfin l'événement a dû être universellement connu à la même minute. Je n'ajoute pas que les vitres de l'appartement où le bruit s'est produit ont dû être brisées; cela va sans dire. Je me contente de demander comment il se fait qu'on ose nous parler de bruits entendus à deux milles de distance, lorsqu'on ne

daigne pas joindre à une pareille assertion les résultats d'une enquête bien facile et presque inévitable en pareil cas, d'une enquête qui s'est faite sans doute toute seule, qui n'a pas pu ne pas se faire, pour peu que l'assertion ne soit pas un spécimen des erreurs monstrueuses auxquelles s'abandonne le témoignage.

Ce n'est assurément pas la seule. Les livres et les journaux américains font mention d'hommes transportés d'un bout d'une chambre à l'autre, enlevés et suspendus en l'air; de mains sans corps qui se laissent voir et sentir, ou bien qui apposent sans qu'on les voie la signature de personnes décédées; de plumes qui se meuvent toutes seules sur le papier! Ici encore j'ai le droit de demander des preuves et de m'étonner qu'on n'en apporte pas de très-nombreuses et de très-catégoriques. Qu'y a-t-il de plus facile à constater que le transport d'un homme à travers les airs? Mais ces merveilles-là s'opèrent à huis clos, et les circonstances précises n'en sont pas mises sous les yeux du public; on les raconte avec grand fracas, mais peu de gens ont l'heur de les contempler directement. Elles ont même quelque peine à passer du nouveau monde dans l'ancien, et j'ai vainement cherché parmi les nombreux récits de nos hauts faits européens, un seul voyage aérien opéré chez nous, depuis que nous nous occupons de tables parlantes.

Il est des assertions auxquelles il faut opposer nettement le principe des erreurs du témoignage en matière de surnaturel. Quand le juge Edmonds nous montre le fluide odyle qui saisit une plume, la trempe dans l'encrier, la promène sur une feuille de papier, et, tout tranquillement, y trace des sentences en hébreu, en

sanscrit, dans des langues que les personnes présentes ont toujours ignorées, je me contente de répondre que je n'en crois pas le premier mot, parce qu'un tel prodige, s'il avait été réellement opéré, serait environné et des preuves et des garanties qui font ici tout à fait défaut. On ne nous dit pas même si la plume en question est placée ou non dans des conditions d'isolement absolu! On n'a pris aucune précaution pour prévenir l'illusion et la fraude! En vérité, si le respect que méritent les témoins nous forçait à admettre de leur part une déclaration faite dans des conditions semblables, nous n'aurions plus le droit de rejeter ou même de discuter dix mille miracles non moins attestés et par de non moins dignes témoins.

Telles sont les assertions auxquelles s'applique le principe des erreurs du témoignage. Déjà suspectes à cause de leur caractère merveilleux et de la disposition qui nous porte à perdre sur ce terrain-là notre sang-froid et nos facultés d'observation, elles le sont encore à cause de l'absence complète de garanties dans l'opération et de précision dans le récit. Il s'agirait d'un simple fait naturel et d'une simple expérience physique, qu'un semblable exposé ne serait pas pris en considération; en effet, les expériences physiques elles-mêmes ne font foi que lorsque les précautions convenables ont été prises, et lorsque la description met le lecteur à même de se rendre un compte exact des procédés et des résultats.

Ici il n'en est rien, et les narrations *spiritualistes* ne deviennent explicites qu'en ce qui concerne les révélations des *médiums*. Il paraît bien que souvent la figure, la voix, la tournure, les gestes, les opinions des

gent qu'on a cachées dans un coin de l'appartement, et il finit par adopter la bonne direction, même quand on a bandé les yeux des opérateurs ! qu'est-ce à dire? Un Esprit conduit-il ce pauvre meuble? Non, il obéit comme toujours à l'impulsion fluidique que lui imprime la volonté humaine, volonté qu'éclairent probablement certains indices et peut-être aussi la pénétration des pensées, car il y a dans l'appartement plusieurs personnes qui savent où les pièces d'argent sont cachées.

Le guéridon se déclare Esprit ; il annonce qu'il est l'âme d'un des parents de M. Benezet ; il épèle à cet effet son nom, lettre après lettre : B-e-n-e-z-e-t ; puis il commet la faute de déclarer qu'il appartient à la branche maternelle, oubliant que cette branche porte un autre nom ! Autant de réponses, autant d'échos des pensées qui naissaient naturellement dans la tête des opérateurs, de leurs conjectures, de leurs étourderies. L'action fluidique suffit encore.

Elle suffit pour expliquer le succès et aussi les erreurs du guéridon sommé de reproduire un chiffre qui a été écrit sur un morceau de papier, mais qui n'a été communiqué à aucun des membres de la chaîne. Comme il ne s'agit de rien moins que d'une pénétration de pensée, il est naturel que l'on ne réussisse pas toujours.

La pénétration des pensées donne le mot de plusieurs divinations prétendues. La table indiquera l'heure qu'il est, mon âge, le nombre des pièces de monnaie que contient ma bourse ; à une condition toutefois, c'est que je connaîtrai ce nombre. Quand personne ne le connaît ni dans la chaîne ni en dehors, l'erreur

est certaine et l'on n'a plus d'autres chances que celles fournies par les coïncidences, ou aussi par un calcul assez simple de probabilité. Si la table de M. Benezet donne des renseignements sur certaines lettres enfermées dans une malle, il ne faut pas oublier qu'un des témoins de l'expérience les avait lues.

Enfin le même guéridon se livre à des exercices violents qui excitent la plus vive surprise et qui ne dépassent cependant pas la limite des effets connus ou concevables de l'action fluidique: « J'ai vu, dit M. Benezet, ce guéridon s'élever sous la pression des mains, et ne plus toucher le sol! Dans les premiers jours de ce phénomène nouveau, il avait besoin pour perdre terre de s'appuyer contre le mur ou contre quelqu'un de nous. Je l'ai vu plusieurs fois grimper par petites secousses le long de ma poitrine et s'y arrêter quelques instants pour retomber avec fracas. Plus tard, il bondissait en quelque sorte sous nos doigts, cherchant à atteindre les objets que nous lui présentions à une certaine hauteur. Un soir, les croisées étant ouvertes à cause de la chaleur, un papillon de nuit entra dans le salon pendant que nous faisions la conversation avec l'Esprit. Attrape ce papillon, lui dit quelqu'un. Le guéridon se mit aussitôt à gambader à droite, à gauche, suivant exactement tous les mouvements du papillon et sautant parfois pour l'atteindre.... Il en vint au point de se soutenir deux ou trois minutes en l'air, se détachant de la main et s'y rattachant, donnant de petits coups sur nos doigts comme pour nous caresser. » A part ce dernier fait qu'il faut réduire à ses vraies proportions et qui néanmoins indique avec certitude l'action fluidique, le reste est tellement élémentaire que la simple

pression musculaire parviendrait à l'accomplir dans un moment d'entrain et de vive excitation. Oui, on parviendrait, j'en suis sûr, à maintenir un guéridon en l'air en l'appuyant contre un mur, à le faire grimper par petites secousses contre la poitrine des opérateurs, sauf à le laisser retomber ensuite avec fracas ; on parviendrait à l'enlever au moyen de la contraction de tous les doigts collés au meuble par leur transpiration et à le faire faire bondir à la poursuite d'un papillon.

Une autre fois ce phénomène se produisit avec plus d'éclat encore. On venait d'interroger l'Esprit. Il avait donné son signalement, cornes, fourche à deux pointes; il avait même pris l'engagement un peu présomptueux de se montrer sous une forme visible, sous la forme d'une vieille tante. On s'était empressé d'emporter les bougies pour favoriser cette apparition qui ne pouvait pas s'arranger de trop de clarté. « Aussitôt, dit M. Benezet, le guéridon entra dans un véritable accès de fureur, s'agitant en tous sens, frappant vigoureusement le parquet. Puis il se leva en l'air et parcourut plusieurs fois le salon sans toucher à terre, distribuant des coups de pied à droite et à gauche. Comme on aurait pu, dans l'obscurité, soutenir le guéridon et le faire marcher, je m'approchai à plusieurs reprises pour juger par moi-même de la réalité de ses mouvements, et je déclare qu'il suffisait de son attouchement pour comprendre qu'avec une main on lui donnait l'impulsion. Pour moi, j'en étais très-convaincu. Un jeune homme, étranger à la maison mais que je connais assez particulièrement pour ne pas douter de sa parole, dont l'âge et le bon sens excluent d'ailleurs toute idée d'hallucination ou de peur, m'a affirmé que le guéridon

l'avait poussé dans le coin du salon et l'avait assez fortement serré au cou contre le mur, sans lui faire mal cependant. Dans cette situation, il s'assura, en passant les trois pieds en revue, que personne ne le soutenait et que les époux L....avaient seulement une main dessus.»

Si j'ai reproduit le récit de M. Benezet, ce n'est pas que je me porte garant de tout ce qui a pu se passer chez lui pendant cette scène nocturne; j'affirme seulement, qu'à supposer les choses telles qu'il les rapporte, je n'y verrais rien qui ne rentrât dans l'explication naturelle: après avoir donné des réponses qui étaient le reflet exact de la pensée des assistants, le guéridon s'est livré sous leurs doigts aux évolutions les plus emportées; l'impulsion ou l'attraction fluidique ont facilité à plusieurs reprises son complet enlèvement. Je ne saurais en être très-surpris.

Les spiritualistes américains citent dans leur pétition au congrès d'autres faits qui n'étonneront pas davantage le lecteur habitué à rencontrer des phénomènes analogues partout où se manifeste avec force l'action du fluide nerveux. Il arrive que les fonctions du corps sont suspendues, que la sensibilité cesse, que la respiration s'interrompt, que les membres deviennent froids et rigides. Les annales de la sorcellerie, de la possession, et sans remonter si haut, celles du magnétisme, sont remplies d'accidents semblables. Je n'ai pas à m'y arrêter désormais, non plus qu'à la clairvoyance extraordinaire dont sont doués les *médiums* et aux connaissances diverses que leur procure la pénétration des pensées. Nous reconnaissons là les effets bien constatés du fluide ou de l'agent physique quelconque avec lequel nous nous sommes rencontrés dans

les cloîtres du moyen âge, chez les magiciens de l'Inde et de l'Égypte, au milieu des prophètes cévénols, des convulsionnaires de Saint-Médard, et des adeptes du magnétisme.

Voilà pour le fluide; passons maintenant à la fraude. S'il est absurde de la considérer comme l'explication universelle, il serait non moins absurde de ne pas en tenir grand compte. A côté des nombreux *médiums* qu'entoure une juste considération, sont venus se placer des charlatans qui exploitent le *spiritualisme*. Et ce n'est pas tout : à côté des *médiums* sincères et des charlatans sont venus se placer les mystificateurs dont il est aisé de deviner la main dans certains détails et qui paraissent avoir singulièrement aidé (en France surtout) aux malices des démons. Je vais indiquer quelques faits qui peuvent être imputés à la fraude, en Amérique d'abord, puis en Angleterre, et enfin chez nous.

J'avouerai en premier lieu que la source même des manifestations spirituelles ne me semble pas entièrement pure. Sans porter contre les demoiselles Fox une accusation de mauvaise foi qui serait probablement injuste, je ne peux m'empêcher de soupçonner chez elles quelque chose de ce génie inventif qui existe assez souvent chez les jeunes filles les plus loyales, et qui les pousse parfois à perfectionner les phénomènes naturels. On a voulu faire une généalogie aux *knockings* de la famille Fox, on a parlé des bruits entendus dans la même maison d'Hydesville par la famille Weekmann qui l'occupait auparavant; mais ces bruits rentrent, dit-on, dans la catégorie bien connue des coups frappés aux portes par des enfants qui s'enfuient aussitôt. Les demoiselles Fox, préoccupées par le souvenir

de cet accident assez vulgaire, auront fini peut-être par se trouver dans des conditions telles que leur puissance fluidique aura provoqué la production de différents sons correspondant à leur volonté. C'est possible; mais je regrette que le soi-disant Esprit ait forgé pour ses débuts l'histoire du marchand colporteur, Charles Rayn, tué et enterré dans la maison; il est certain, en effet, que toutes les fouilles entreprises depuis n'ont amené la découverte d'aucun cadavre. Je regrette surtout que le même Esprit ait montré un goût si prompt et si prononcé pour la publicité et pour les meetings. Comme c'était la pensée secrète des demoiselles Fox qui se trahissait ainsi, ce trait de caractère ne peut qu'ajouter un peu à l'inquiétude que me cause leur disposition à faire valoir les choses.

Voilà donc les coups qui, au moyen de l'alphabet, leur ordonnent « de donner aux faits plus de retentissement. » Les voilà qui discutent les difficultés, qui répondent à l'objection tirée de la crainte du ridicule : « Tant mieux ! votre triomphe n'en sera que plus éclatant. » Les coups insistent sur la nécessité de louer une grande salle; ils promettent d'y faire merveille, et ils tiennent parole. — Encore une fois, je n'aime pas ce début; je le trouve trop *américain*. Peut-être ai-je tort, au reste; il est naturel que les demoiselles Fox soient de leur pays et qu'elles participent aux défauts d'un caractère national dont j'admire plus que personne les grandes et solides qualités. En tous cas, il demeure certain que leur découverte était réelle, quoiqu'elles l'eussent méconnue et dénaturée. Divers phénomènes, et entre autres les soulèvements sans contact, sont venus prouver depuis que leur imagination n'avait pas été

seule en jeu. Faisons plus ou moins grande chez elles la part de l'entraînement, de l'exagération, de la mise en scène, des vues systématiques qui se sont approprié le nouveau phénomène, nous n'empêcherons pas qu'il ne repose sur un fait positif trouvé par les demoiselles Fox, ou plutôt retrouvé par elles, car il avait marqué tous les siècles de l'histoire des explosions éclatantes qui démontrent son existence.

La sincérité m'imposait le devoir de reconnaître quelques traces probables d'arrangement, sinon de fraude, à l'origine même des prodiges actuels. Plus tard, ce n'est plus un simple soupçon; il est impossible de ne pas sentir que le charlatanisme et l'esprit de parti ont trop souvent joué un des principaux rôles; certaines merveilles ne peuvent avoir été inventées que par eux. On ne se contente plus de coups plus ou moins retentissants, on tient à montrer sur le bois des empreintes telles que les produirait le choc d'un corps dur! On ne se contente plus de mouvements fluidiquement imprimés à la matière inerte, on imagine des mains invisibles qui viennent tracer des caractères sur des feuilles de papier! On ne se contente plus de la pénétration des pensées; on prétend retrouver l'écriture des personnes décédées, et leur signature, et les détails les plus secrets de leur vie!

Ceci est un vaste champ ouvert à la fraude et aux illusions. L'essentiel était de réussir une fois auprès d'un homme important; le reste devait couler de source. Chez un peuple aussi disposé aux engouements, qui, avec une grande indépendance sur certains sujets, est aussi complétement asservi aux modes régnantes et suit si docilement les traces de ses *lions*, il ne fallait que se

procurer un ou deux personnages propres à donner le branle. Ainsi a-t-on fait. — M. Simons, magistrat très-estimé, vient de perdre son fils; on lui présente une lettre que l'Esprit a semblé écrire devant lui sans le secours d'aucune main et qui le confond par l'imitation parfaite de l'écriture, par les incorrections de style, et surtout par quelques fautes d'orthographe habituelles de son enfant. — M. Edmonds est un des hommes les plus considérés des États-Unis; on multiplie autour de lui les manifestations décisives; une voix invisible lui annonce ensuite qu'il va devenir *médium*, et en effet il prend rang à la tête des spiritualistes américains.

Il valait bien la peine de se procurer quelques renseignements sur l'orthographe du jeune Simons et sur la famille de M. Edmonds; car en attachant à la nouvelle doctrine des personnes de cette valeur, on s'assurait la crédulité complaisante de plusieurs milliers d'autres personnes. Que de pères auront *reconnu* l'écriture de leurs fils, parce que M. Simons avait reconnu celle du sien!

Et bûcherons de perdre leur cognée.

Bien des gens se seraient crus déshonorés s'ils n'avaient emboîté le pas à la suite des hommes supérieurs. Cela a plus contribué qu'on ne l'imagine au triomphe des Esprits; et ce qui n'y a pas peu contribué non plus, c'est la parfaite confiance que la puissance de la vérité inspire au peuple américain; persuadé qu'en définitive les erreurs finiront par succomber, il ne les laisse pas seulement se produire librement, ce qui est juste, mais se produire sans contradiction sérieuse, ce qui

est dangereux. La vérité sera la plus forte, d'accord; mais quand? mais comment? voilà la question. Elle est longue, la liste des mensonges qui ont duré. Dans le sentiment de leur force, les Anglo-Saxons du nouveau monde ne s'inquiètent pas de si peu; le *spiritualisme* ne les effraye pas plus que les mormons, et ceux même qui détestent le plus ces deux inventions se croient rarement tenus de les combattre avec vigueur et persévérance. Il y a eu aux États-Unis des protestations contre les Esprits, surtout contre leurs révélations antichrétiennes; l'étude approfondie du sujet n'y a guère été abordée.

Devant une telle étude, devant l'enquête énergiquement poursuivie, dont les chrétiens auraient dû prendre l'initiative, on aurait vu tomber tous les faits qui dépassent les limites de l'action fluidique : les hommes suspendus en l'air, les mains surhumaines et glacées, les lettres écrites par des plumes abandonnées à elles-mêmes, les révélations fournies sur les ancêtres morts, les fantômes installés dans les maisons et couverts de tapis enlevés un peu partout.

Ce qui me porte à supposer que les prodiges américains proviennent quelquefois de la fourberie de certains *médiums*, c'est que leur fourberie a été effectivement constatée en Angleterre et qu'elle y a nui non-seulement à la propagation des tables parlantes, mais aussi à celle des tables tournantes, bien innocentes cependant de semblables méfaits. Il suffira de rappeler les expériences de M. Lewes, telles qu'elles ont été racontées par le *Quarterly Rewiew*.

Une dame dont j'aime mieux ne pas reproduire le nom, figurait à la tête des *médiums* les plus accrédités

de Londres; on venait la consulter de toutes parts. Au moyen d'une aiguille et d'un cadran, elle répondait aux questions qui lui étaient mentalement posées; lettre après lettre, le nom que vous pensiez se formait sous vos yeux, la solution que vous réclamiez vous était fournie. Or il paraît que la dame dont il s'agit n'était pas même un de ces *médiums* lucides que la pénétration des pensées met en mesure d'accomplir de soit-disant miracles. Son succès était uniquement fondé sur l'observation des physionomies. Elle devinait ainsi les lettres auxquelles il fallait s'arrêter. — M. Lewes soupçonna la chose; en conséquence il s'amusa à écrire d'avance ses questions, qu'il communiqua à diverses personnes, puis il s'attacha à donner, par l'expression de sa figure, des indications de nature à égarer Mme***. Le résultat fut que l'aiguille ne dit ce jour-là que des sottises. Une seule fois elle répondit juste; la dernière question de M. Lewes était ainsi conçue : « Mme *** est-elle un imposteur? » Les lettres *y*, *e*, *s* furent successivement indiquées sur le cadran.

Il convient d'ajouter que l'essai de M. Lewes a été maintes fois renouvelé avec un égal succès. Les personnes très-impressionnables et dont la pensée se trahit au dehors recevaient toujours des réponses excellentes; celles qui étaient maîtresses d'elles-mêmes entraînaient régulièrement l'Esprit à déraisonner.

Je ne sais ce qu'ont été en France les fraudes proprement dites provenant des *médiums* salariés. La rencontre des dupes et des charlatans n'est ni un fait très-nouveau ni un fait très-intéressant à étudier. J'aime bien mieux entrer sous le toit d'une famille honorable et m'informer de ce qui s'y passe. Là point de

charlatans sans doute et point d'exploitation intéressée des prodiges ; et cependant, on l'aperçoit à première vue, tout n'y est pas de bon aloi ; dès que les superstitions sont en jeu, il naît chez les plus loyaux et chez les plus intelligents une sorte de complaisance involontaire pour le surnaturel, une disposition à l'exagération, à l'acceptation sans examen sérieux, un parti pris, un besoin de justifier ce qu'on a déjà vu en voyant encore beaucoup plus, un entraînement en un mot qui est celui des fraudes pieuses. Et si par malheur il se trouve alors dans la maison un domestique, un ami, qui soient en veine de plaisanterie, qui ne se fassent pas scrupule de servir les gens selon leur goût et de procurer ainsi des émotions et de bonnes histoires au voisinage, on assiste à des scènes véritablement incroyables. C'est la réflexion que j'ai faite en parcourant le récit de M. Benezet ; ce que j'en ai cité plus haut comporte une explication physique, ce que je vais indiquer maintenant ne semble pouvoir s'expliquer que par les mauvaises plaisanteries d'un mystificateur.

Persuadé qu'il avait affaire à des démons, M. Bénezet avait adopté le seul parti à prendre avec une pareille conviction, il avait décidé que ni lui ni les siens ne prendraient part désormais à aucune expérience. « Les époux L..., à qui je fis part de mes impressions, prirent, dit-il, une résolution semblable.... Trois jours se passèrent ainsi. »

Mais des coups frappés aux cloisons, sous la table, partout, vinrent bientôt attirer leur attention. « Ils étaient assis le soir, vers les onze heures, auprès de leur petit guéridon et lisaient. Madame L.... avait mis

de l'eau bénite à sa portée, espérant se préserver ainsi de toute frayeur nocturne. Ils étaient là depuis deux heures, lorsque les mêmes coups se firent entendre de nouveau; et comme ils avaient surtout lieu sous la chaise où se trouvait madame L..., celle-ci trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua sous sa chaise. Sa main fut aussitôt saisie et mordue au-dessous de la deuxième phalange du pouce et elle eut de la peine à la retirer. Son mari ne comprenait pas d'abord la cause des cris qu'elle poussait; mais il fut bien plus surpris en voyant sur la chair rouge et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents. »

Madame L.... n'était pas encore remise de son émotion, qu'elle poussa de nouveaux cris et tomba en syncope. L'épaule droite avait été frappée. Il y eut encore plus tard d'autres coups et morsures, et le lendemain on en apercevait les traces. Recueillis dans la maison de M. Benezet où ils espéraient échapper à ces persécutions, M. et Mme L.... eurent le chagrin d'y importer le régime des bruits nocturnes qui empêchaient parfois tout sommeil. Mais ils n'étaient qu'au commencement de leurs tribulations.

« Le dimanche suivant fut signalé par une manifestation d'une autre espèce. Les époux L.... étaient assis dans leur chambre à une heure de l'après-midi, et comme la chaleur était grande, ils s'assoupirent pendant quelques minutes. A son réveil, madame L.... ne retrouva plus le peigne qui relevait ses cheveux. On le chercha vainement dans tous les coins de la chambre, dans tous les tiroirs; mais après avoir renoncé à toute recherche, ils le virent sur le fauteuil qu'ils avaient inutilement retourné en tous sens. Le lendemain,

lundi, fut signalé par des accidents nombreux et variés. M. L.... avait, selon sa coutume, placé sa montre sur une table de nuit à côté de son lit. Il la regarda le matin pour voir l'heure et s'habilla; mais quand il voulut la prendre pour sortir, il ne la trouva plus. Après de minutieuses recherches, la montre fut trouvée au fond du lit, sous le matelas. En rentrant chez lui, M. L.... la posa sur la table devant laquelle il s'assit pour travailler; à huit heures il se disposait à partir, mais.... la montre où il venait de voir l'heure n'y était plus. Il appela sa femme pour lui faire part de ce nouvel incident. Tout à coup celle-ci pousse un cri, elle sentait quelque chose de froid passer sous sa robe; c'était la montre qui avait glissé sur le dos et s'était arrêté à la ceinture..., d'où elle remonta sous le bras. Après l'avoir bien consolidée dans son gousset, M. L.... alla prendre deux livres qu'il avait laissés sur cette même table. Hélas! ils s'étaient enfuis à leur tour. Il fit tomber l'un de ces livres d'une robe qu'il froissa en passant, l'autre ne fut retrouvé que le soir dans les rayons de la bibliothèque. »

Jusque-là on pourrait soupçonner que M. ou Mme L..., plongés par leurs émotions prolongées dans une sorte de somnambulisme éveillé, sont eux-mêmes les auteurs involontaires des malices dont ils s'étonnent ensuite, absolument comme ce pêcheur somnambule qui allait chaque nuit mettre en liberté les poissons qu'il avait pris le jour, et qui chaque matin se désolait de leur disparition. Mais voici venir des plaisanteries d'un goût équivoque et qui sentent leur mystificateur d'une lieue.

Je passe celle de la tasse au milieu de laquelle était plantée une carotte; il est des détails que je ne veux pas

reproduire. Arrivons à celle des espiègleries du soi-disant Esprit qui a eu le plus de durée et d'éclat.

« Au bout de quelques heures, ils trouvèrent à la même place (celle où avait été la tasse) un grand cornet de dragées qu'ils vinrent me montrer immédiatement. Il y en avait de toutes les formes et de toutes les couleurs. J'y remarquai des fèves, des pois, des haricots, des glands, des noisettes, etc.... Les époux L.... avaient accepté avec empressement une place à ma table jusqu'à ce que ces manifestations eussent cessé. Pendant le dîner, on parla naturellement du paquet de dragées qui était devant nous, mais auquel personne n'osait toucher.... Plusieurs personnes, et notamment deux ecclésiastiques qui vinrent voir les dragées pendant que nous étions encore à dîner, conseillèrent à Mme L.... de visiter les confiseurs et marchands de dragées de la ville pour voir s'ils en avaient de pareilles. La proposition fut acceptée. »

Vous croyez peut-être qu'on va procéder réellement à une enquête aussi naturelle, aussi nécessaire, et qui doit amener la découverte probable de l'auteur de ces aventures ! Eh bien ! non. A peine s'est-on mis en route que Mme L.... se plaint du poids extraordinaire que le cornet vient d'acquérir dans sa poche. En arrivant chez le confiseur, la poche était vide, et les recherches sont abandonnées !

« Dans la même soirée, dit M. Benezet, les époux L.... rentrant dans leur appartement virent quelques dragées sur une table, puis sur les chaises, sur le lit, par terre ; et, à mesure qu'ils les ramassaient, ils en trouvaient d'autres à l'endroit même où ils venaient de les prendre. Ce n'est pas tout : l'un d'eux fit remarquer qu'il n'y

avait pas de fèves dans le cornet comme le matin, et aussitôt ils virent une poignée de fèves sur la table. Il n'y a pas de haricots, dit l'autre ; des haricots parurent sur le lit. Quand ils descendirent, ils en rencontrèrent sur tous les degrés de l'escalier et il en tomba quelques-uns sur la terre. »

Ici M. Benezet fait observer, avec sa bonne foi ordinaire, que les personnes qui eurent le courage de goûter ces bonbons les trouvèrent délicieux, et il reconnaît qu'on en fabrique d'absolument semblables dans la ville où se passait tout cela. Par conséquent, le démon, si c'était lui qui prodiguait ainsi les dragées, s'était épargné les frais de fabrication. Il avait volé la marchandise toute préparée chez les confiseurs ! Mais achevons.

« Le jeu des dragées continua encore plusieurs jours, mais à d'assez longs intervalles et à petites quantités. Il en tomba même dans ma maison, sur la tête de ma mère et sur celle de ma femme. Un jour que les époux L.... étaient avec ma mère, ma femme et plusieurs de mes enfants dans la chambre que je leur avais cédée, un bonbon parut tout à coup sur la table ; il avait la forme d'une fève. Il fut convenu qu'on n'y toucherait pas, car on était las des prévenances de l'Esprit et l'on voulait essayer de les faire cesser en les méprisant. Après quelques minutes, la fève s'envola, à la grande satisfaction de tous. Ils n'y pensaient déjà plus, lorsqu'ils la virent non pas tomber, mais descendre lentement du plafond ! Un jeune enfant qui était là courut la ramasser et la rejeta aussitôt en s'écriant : O le sale ! On l'examina ; elle était gluante, comme si elle venait d'être sucée. »

Je m'arrête, car je craindrais de fatiguer le lecteur en rapportant tout : le chapeau de M. L.... qui passe lentement dans une chambre voisine, où on le retrouve entouré d'un ruban et orné de plusieurs plumes d'oie ; les souliers qui disparaissent à leur tour et qui reparaissent ; les pommes de terre, les oignons, les fruits et jusqu'aux couteaux de cuisine qui viennent tomber près de lui ; sa femme cousue dans ses draps de lit et les mains attachées avec des fils de soie ; son paletot décoré par derrière d'un paquet de rubans. Décidément l'Esprit tombait dans la grosse farce.

J'ai dû rapporter avec quelque détail cette histoire, parce que les Esprits n'ont rien fait de plus curieux chez nous, et aussi parce que nous touchons du doigt ici l'origine de beaucoup de faits qui ne rentrent décidément pas dans l'explication naturelle. Nous y voyons de quelle manière la mystification, la fraude, ou la manie de faire événement viennent s'ajuster sur un fond vrai de phénomènes fluidiques. Nous y voyons aussi à quel point est poussé l'oubli des plus simples précautions et de la plus simple critique, dès que le surnaturel est en jeu. L'abandon de l'enquête relative aux bonbons est un fait à peine croyable. La même crédulité empressée se retrouve dans tous les détails ; ainsi M. L..., étant bombardé un jour de gros sous rouillés, et ayant même vu tomber *trois ou quatre fois* devant lui des pièces d'un ou deux francs (nous avons déjà remarqué que son Esprit est économe, et que, somme toute, il avait soin de ménager ses bonbons même volés), il ramassa une de ces pièces et la donna à un pauvre en sortant. « Quand il rentra, ajoute M. Benezet, une pièce tomba à ses pieds : *c'était la*

même. » La même ? Qu'en savez-vous ? L'avait-on marquée ? Les pièces d'un franc ne se ressemblent-elles pas ?

Mais je ne veux pas pousser plus loin un examen assurément superflu. Les anecdotes du genre de celle que j'ai rapportée abondent et abonderont de plus en plus, pour peu que la croyance au surnaturel apocryphe continue à gagner du terrain. Lisez, par exemple, la lettre écrite, le 6 avril dernier, par M. l'abbé D..., du diocèse de Versailles. Voici ce qu'il raconte très-gravement :

M. Ch..., nourrisseur à Vaugirard, ayant perdu sa fille, on commença à entendre toutes les nuits, dans la chambre de la défunte, un bruit semblable à celui d'un sac de noisettes qu'on vide sur le plancher. Puis il arriva que Mme R..., nièce de M. l'abbé, qui était dans la maison en qualité de femme de confiance, entendit un matin, vers huit heures, comme le ronflement d'un soufflet de maréchal. Au même instant elle fut enveloppée d'une buée brûlante et frappée dans le dos. Une tache de forme circulaire et grande comme une pièce de cinq francs est restée empreinte sur les vêtements. A quelque temps de là, grand vacarme dans la cour. Les quatre cents poules s'épouvantent, et plusieurs tombent dans le puits ; ce désordre frappe l'épicier voisin. Une autre fois, Mme R.... est victime de plusieurs espiègleries : son ouvrage lui est enlevé des mains, le chandelier est renversé, il reste suspendu la base en haut et la chandelle en bas, et ainsi de suite.

Vous serez peut-être étonné de ne voir figurer en rien dans tout ceci M. Ch..., le maître de cette maison si étrangement et si persévéramment bouleversée ?

Voici la réponse : M. Ch.... *n'a rien vu lui-même*, attendu qu'il est absent de sa maison une partie de la journée à cause de son commerce (et qu'il n'est probablement pas curieux). « Du reste, il a la meilleure opinion de la vertu, de la sincérité et du calme de Mme R..., et il la croit incapable d'avoir inventé. » (*La Table parlante*, 34.)

N'allons pas croire que notre époque ait le monopole de ces merveilles ; les Esprits n'ont pas attendu si longtemps pour frapper aux cloisons et mettre le mobilier sens dessus dessous. Tout le monde connaît la fameuse aventure de Saint-Maur qui, sous Louis XIV, fit tant de bruit à la ville et à la cour. J'emprunte quelques détails au père Lebrun (*Histoire des pratiques superstitieuses*, IV, 382 à 393) :

« M. de S., à qui l'aventure est arrivée, est un jeune homme.... Il avait entendu plusieurs fois, étant couché, donner de grands coups à sa porte, sans que sa servante, qui y courait aussitôt, y trouvât personne, et tirer les rideaux de son lit, quoiqu'il n'y eût que lui dans la chambre.... Il fut réveillé en sursaut par une secousse telle que pouvait être celle d'un bateau qui échouerait contre l'arche d'un pont. Il en fut si ému qu'il appela ses domestiques ; et lorsqu'ils eurent apporté de la lumière, il fut étrangement surpris de voir son lit déplacé au moins de quatre pieds, et connut que le choc qu'il avait senti était celui qu'avait fait son lit contre la muraille. Ses gens l'ayant replacé virent, avec autant d'étonnement que de frayeur, tous les rideaux s'ouvrir en même temps et le lit courir vers la cheminée.... Il fit encore le même manége jusqu'à deux fois, en présence de ses gens, qui tenaient les quenouilles du

lit pour l'empêcher de se déplacer. Enfin, étant obligé de quitter la partie, il alla se promener jusqu'au dîner, après lequel, ayant essayé de se reposer et son lit ayant encore par deux fois changé de place, il envoya quérir un homme qui loge dans la même maison, tant pour se rassurer avec lui que pour le rendre témoin d'un fait si surprenant; mais la secousse qui se passa devant cet homme fut si violente, que le pied gauche du chevet du lit en fut cassé.... Ce bruit s'étant répandu aussitôt et étant venu aux oreilles d'un très-grand prince qui venait d'arriver à Saint-Maur, Son Altesse fut curieuse de s'en éclaircir. »

Ce n'était pas chose aisée. M. de S. était entré en relations directes avec l'Esprit. Celui-ci, moins brutal désormais, se contentait de le bercer pendant la nuit et de faciliter ainsi son sommeil. Il faisait bien un peu de bruit dans la cuisine, et ne résistait pas à la tentation de tirer le verrou quand M. de S. était dans son cabinet; mais il n'y avait pas grand mal à cela.

Les entretiens avec l'Esprit faillirent avoir des conséquences plus fâcheuses. Un jour M. de S. reçut l'ordre de faire une certaine chose pour l'exécution de laquelle l'Esprit lui donnait quatorze jours. Il fut si effrayé qu'il tomba évanoui. L'Esprit ne fit pas parler de lui pendant deux semaines; mais, au moment fixé, on entendit de nouveau plusieurs coups contre la muraille et un choc épouvantable contre la fenêtre. Ce furent les adieux de l'Esprit; on n'en a plus entendu parler, ce qui n'empêcha pas les curieux d'affluer à Saint-Maur pendant quelque temps.

Le père Lebrun se montre fort sceptique à l'égard du prodige, et fait remonter sans façon ses soupçons à

M. de S. lui-même : « Représentons-nous, écrit-il, un lit sous les pieds duquel il y a des roulettes, et une personne dont l'imagination est frappée ou qui a envie de se réjouir en effrayant ses domestiques, qui est couchée dessus et s'agite beaucoup en se plaignant qu'elle est tourmentée : est-il surprenant qu'on voie remuer ce lit, surtout le plancher de la chambre étant ciré ? Mais, dit-on, il y a des témoins qui ont même fait des efforts inutiles pour empêcher le mouvement ! Qui sont ces témoins ? Deux sont des jeunes gens aux gages du patient, auxquels la frayeur causait un tremblement universel et qui n'étaient pas capables d'examiner les ressorts secrets qui causaient ce mouvement, et l'autre qu'on peut regarder comme le plus considérable a dit depuis à plusieurs personnes qu'il voudrait pour dix pistoles n'avoir pas assuré qu'il avait vu le lit remuer tout seul. »

Notre auteur n'a pas de peine à rendre compte de la voix (que M. de S. a seul entendue) et des coups toujours frappés dans son voisinage. Il montre qu'après avoir commencé peut-être par une plaisanterie, il a été entraîné à continuer pour soutenir son dire. Il rapporte enfin le jugement que M. de S. le père, homme d'un mérite distingué, a porté sur l'aventure de son fils : « Lorsqu'il en apprit à Paris les circonstances par une lettre de son épouse, qui était à Saint-Maur, il dit à plusieurs personnes qu'il était persuadé que l'Esprit qui agissait en cette occasion était celui de son fils et de sa femme. »

Ou je me trompe fort, ou j'ai réussi à restreindre déjà le domaine du surnaturel dans les nouveaux phénomènes ; entre les erreurs du témoignage, l'action

fluidique, et les diverses formes de la fraude, le merveilleux est allé s'amoindrissant de plus en plus. Il en reste cependant encore, et certaines musiques entendues, certaines visions ou certains attouchements attestés par un grand nombre de personnes, ne semblent pouvoir être ni complétement niés ni attribués au charlatanisme. C'est ici qu'il faut nous souvenir des hallucinations et en particulier des observations si décisives de M. Morin. S'il est parvenu, sans magie aucune et sans le secours d'aucun Esprit, à faire apparaître aux yeux de plusieurs spectateurs réunis les images dont ils étaient préoccupés, s'il est parvenu à leur faire entendre des mélodies, il n'est pas difficile de comprendre que des effets analogues aient été obtenus aux États-Unis.

La pétition que les *spiritualistes* ont adressée l'année dernière au congrès faisait mention de voix stridentes, de détonations, de sons harmonieux se produisant tantôt avec le secours des instruments, tantôt sans instrument d'aucune sorte. Dans l'une des séances destinées à opérer la première conversion, celle du juge Edmonds, la musique céleste joua son rôle : « Cette soirée, écrit M. Spicer (*Sights and Sounds*), s'acheva d'une manière ravissante, car plusieurs instruments de musique placés dans des chambres contiguës s'étant mis à jouer, séparément d'abord puis tous ensemble, soit sur la terre soit dans les airs, ce fut un concert admirable, pendant lequel la mesure fut battue comme par la main du plus habile des chefs d'orchestre. »

Le même jour la pièce où l'on se trouvait ayant été plongée dans l'obscurité, on avait vu jaillir des lumières

des différents coins de l'appartement. Dans d'autres circonstances, on a vu des formes humaines diaphanes; on a vu des plumes se dresser, se plonger dans l'encre et se promener sur le papier; on a vu des hommes transportés ou suspendus à travers les airs; on a vu l'*od* remplir méthodiquement ses fonctions, aux dépens du mobilier.

On ne s'est pas borné à voir : on a senti. Voici un extrait du livre de M. Rogers que nous fournit M. des Mousseaux (*Mœurs et Pratiques*, 314 à 316) :

« Dans les années 1849 et 1850, quelques-unes des maisons les mieux habitées de New-York furent possédées par une singulière puissance, qui paraissait s'en réserver et s'en approprier des parties entières. L'agent invisible défendait à qui que ce fût de toucher à certains objets qu'il semblait se consacrer. Aussitôt qu'un téméraire s'y essayait, un bruit strident et fort accompagnait une sorte d'éclair, et la puissance mystérieuse le frappait vigoureusement; on eût dit qu'elle le martelait de coups de poing invisibles. De temps en temps elle s'emparait des membres de la famille, et les rapprochait les uns des autres comme des gens qui cherchent à se frapper. Tout aussitôt ils recevaient à la fois des coups qu'on ne voyait aucun d'eux porter. Les femmes ne savaient plus s'embrasser entre elles sans éprouver, à l'approche de leurs bouches, comme un baiser de feu, sans se figurer sentir leurs lèvres effleurées par les lèvres d'un Esprit. Quant aux pauvres petits enfants, nul d'eux n'osait plus donner à sa mère le tendre adieu du bonsoir. En un mot, le mystérieux agent semblait déployer un esprit de malice fort remarquable. Si, par exemple, la maîtresse de céans s'exemp-

tait de respecter les règles qu'il avait établies ; si elle s'avisait de transmettre des ordres à ses domestiques au moyen d'un tube métallique communiquant avec les étages inférieurs, elle était sûre de recevoir à la face un coup assez violent pour la faire chanceler ; et, tout aussitôt, un éclair railleur lui caressait le visage. »

Voilà une loi du *tabou* vigoureusement maintenue! Je n'aurai pas l'indiscrétion de demander si ces soufflets « qui font chanceler, » si ces coups de poing « qui martèlent » ont produit quelques effets physiques appréciables, s'ils ont cassé quelques nez ou meurtri quelques yeux, ce qu'ils avaient coutume de faire de mon temps au collége Louis le Grand. Je me contenterai de constater que les personnes dont on nous parle étaient dans des conditions telles, que l'hallucination devait naître d'elle-même. Quand une famille entière est aux prises avec le surnaturel, quand chacun vit dans l'attente et dans l'appréhension, quand certaines défenses passent pour avoir été promulguées, quand certains châtiments passent pour avoir été infligés, il est bien difficile qu'on puisse s'embrasser ou s'approcher du tube métallique sans croire éprouver quelque chose d'extraordinaire. L'état nerveux que font naître de telles préoccupations ne demande qu'un prétexte pour créer des monstres ; du moindre bruit il fera un tonnerre, du moindre souffle il fera un choc. Essayez de tenir une réunion de gens crédules sous l'impression prolongée de récits merveilleux et terribles ; que ce soit le soir, que le silence règne ensuite, qu'une crainte vague règne dans l'assemblée, et vous verrez alors quelles proportions prendra le moindre bruit!

Le terrain est préparé pour les hallucinations ; encore

celles qu'on nous rapporte ici ne sont-elles rien comparées à celles qui saisissaient jadis les sorcières, les possédées, les loups-garous. Je serais presque tenté de dire que ce n'est pas la peine de s'y mettre pour si peu.

Les enfants, qui apportent dans ces rêveries plus de crédulité que les personnes âgées, s'approchent plus qu'elles du beau idéal de l'ancienne sorcellerie. Voyez le récit de M. Benezet auquel je ne me lasse pas de revenir : les enfants seuls y jouissent du bénéfice d'une hallucination complète, seuls ils contemplent certaines apparitions. Le soir où l'Esprit avait promis de se montrer « en vieille tante, » nul ne l'aperçut sous cette forme, sauf un des enfants qui portait ses regards du côté opposé au guéridon. « Il vit une vieille dame dans un coin. Il allait s'écrier : Voilà la sorcière! mais il s'arrêta craignant que ce ne fût sa grand'mère qui aurait pu entrer par la porte du balcon, et ne voulant pas l'offenser par ce propos, il alla d'abord s'assurer qu'elle était toujours dans le même lieu où il l'avait laissée auparavant; quand il revint, la vieille n'y était plus. » Quelques jours après, comme on était au plus fort des prodiges, deux des fils de M. Benezet se rendaient au petit séminaire. « Ils virent une vieille femme accoudée à la croisée de l'appartement abandonné; cette apparition se montra une seconde fois; le troisième jour elle cessa. »

C'était bien le moins que pussent éprouver ces pauvres enfants plongés jour et nuit dans un pareil milieu. Leurs visions, auxquelles personne d'autre ne participe, nous permettent de suivre en quelque sorte à la trace la formation graduelle des hallucinations.

Un nouveau trait fort voisin de celui-ci les caractérise : les sons, les lumières, les spectres, les chocs n'existent que pour les adeptes. Jamais, que je sache, les clartés subites qui se produisent dans les cercles de *spiritualistes* n'ont attiré l'attention des passants qui traversent la rue; jamais leurs harmonies et leurs tonnerres n'ont charmé ou épouvanté le voisinage. Les assertions contraires devraient être soumises à une enquête aussi simple que sévère; et le résultat en est facile à prévoir, puisqu'on nous parle de coups qui ont été entendus, dit-on, à deux milles de distance, et qu'on n'ajoute cependant pas que tout le monde sur le trajet, que tout le monde dans l'intérieur d'un cercle dont le rayon aurait deux milles de longueur, a tressailli au même instant à l'ouïe de cette formidable explosion.

Ceci me rappelle les observations analogues auxquelles donnaient lieu les anciennes procédures de sorcellerie. M. Oldfield (*to Daimonion*, 56) a analysé sur ce point les ouvrages de Mather et des autres auteurs qui ont décrit l'affaire de Salem. Les accusés, dit-il, voyaient des spectres que les yeux du vulgaire n'apercevaient pas; ils voyaient aussi et sentaient des pierres d'une grande dimension dont le choc les blessait, et néanmoins on ne découvrait ni les pierres ni la marque des coups; ils sentaient des odeurs qui n'existaient que pour eux.

L'hallucination était donc alors ce qu'elle est aujourd'hui, et j'engage ceux qui l'écartent comme impossible à expliquer sans elle quelques centaines de milliers de magiciens et de sorcières dont les sensations, bien certaines, ne correspondaient à rien de réel.

Se récriera-t-on sous prétexte que mon système est commode et qu'il est aisé de se tirer d'affaire lorsqu'on peut supprimer à son gré les faits embarrassants qui ne consentent pas à rentrer dans l'explication naturelle par l'action fluidique? Trouvera-t-on mauvais que je me défasse ainsi d'un bon nombre d'allégations, au moyen des erreurs du témoignage, au moyen de la fraude, ou de l'hallucination? Mais l'on n'aurait droit de se plaindre qu'en tant que j'agirais arbitrairement, sans m'appuyer sur des preuves ou sur de forts indices. Le lecteur a pu en juger; je lui ait fait suivre pas à pas la naissance et le développement des hallucinations; je lui ai montré du doigt les signes révélateurs de la mystification et de la fraude. On trouve que ce n'est point assez; eh bien! ajoutons encore quelques mots.

On nous parle des coups terribles par lesquels les Esprits manifestent leur présence dans les cercles formés par des incrédules (*le Mystère de la danse des tables*, 13). On nous raconte partout les généreuses distributions de soufflets et de coups de poing qui signalent sans cesse leur mécontentement. Or nous sommes ici, à Valleyres, dans les meilleures conditions pour être souffletés par les Esprits, puisque nous sommes, dit-on, en relations avec eux, et que nous nous moquons d'eux. D'où vient que nous échappons au châtiment que mérite notre impertinence? D'où vient que moi en particulier je n'ai pas été roué de coups depuis que je m'occupe à écrire contre les Esprits ces deux gros volumes? Ce serait bien le cas où jamais de faire paraître les fantômes, de faire fonctionner les mains sans corps ou les mains invisibles. Et qu'on ne vienne pas objecter

que nous serions battus si nous étions moins incrédules ; car ce sont les incrédules précisément que les Esprits battent de l'autre côté de l'Atlantique. Quand ils ne les battent pas, au moins les épouvantent-ils par des prestiges inattendus, par des explosions, par des lueurs, par des tonnerres, par le chassé-croisé des gros meubles ou des hommes à travers les airs. Or il faut convenir qu'en agissant ainsi, les Esprits font preuve d'intelligence, tandis qu'ils compromettent leur réputation en laissant tranquilles les sceptiques qui tournent leurs prodiges en ridicule, au lieu de reconnaître leurs bons offices dans la rotation des tables et dans les soulèvements sans contact.

Des pétitions couvertes d'un nombre immense de signatures ont été adressées par les *spiritualistes* américains au sénat et à la chambre des représentants. Par cette démarche hardie et qui prouve d'ailleurs la sincérité de la plupart des *médiums*, ils ont l'habileté d'accroître encore la publicité de leurs hauts faits et de consolider la croyance aux Esprits, sans courir au fond le risque de voir décréter l'enquête solennelle qu'ils sollicitent. Je voudrais qu'on eût la méchanceté de la leur accorder et le bon sens d'en régler les conditions de la manière suivante, la seule qui puisse prévenir les erreurs. En l'exposant, j'achèverai de mettre en lumière la complète insuffisance des rapports qu'on nous a présentés jusqu'ici.

Il est aisé de soustraire l'enquête aux chances de fraude ou d'hallucination biologique.

Les Esprits, j'ose m'en porter garant, ne produiront plus de ces bruits qui s'entendent à une distance de deux milles, quand on les aura prévenus que les moyens

de constater la minute précise de l'explosion ont été organisés dans toute l'étendue d'un quartier populeux. Ils ne frapperont plus de ces coups qui laissent leur empreinte sur le bois, quand ils sauront que l'on ne tient pour bonnes que les marques reçues par une certaine planche timbrée qu'ont apportée les commissaires et qu'ils ne perdent pas des yeux. Ils ne s'aviseront plus d'écrire sous un tiroir, quand la feuille de papier qui y est placée portera un cachet particulier et impossible à prévoir. La même précaution du cachet apposé sur le papier et sur la plume qui doit écrire dispensera les Esprits de l'expérience où l'on voit cette plume se lever, prendre de l'encre et tracer des caractères.

S'agit-il de révéler des choses inconnues à tous les assistants, on invitera les *médiums* à reproduire simplement une page renfermée dans le portefeuille d'un commissaire et qu'il a arrachée sans la lire d'un livre quelconque de sa bibliothèque. S'agit-il de faire voler des hommes, on demandera que l'un des commissaires obtienne cette faveur.

Pour l'écriture et la signature des morts, on n'acceptera pas le premier mort venu; mais on indiquera à l'Esprit celui dont on a pris une lettre dans les vieilles archives, au hasard et sans la regarder. Pour les airs de musique, on demandera l'exécution de celui qui, enlevé de la même manière à la première partition venue, figure dans la poche des commissaires.

Les Esprits, qui savent tout, qui devinent, qui enseignent les langues inconnues, qui connaissent les secrets des familles, qui répondent aux questions mentales, qui révèlent enfin chaque jour mille choses dont

personne ne se doutait, les Esprits sont fort en état de subir ces épreuves. S'ils s'y refusent (et ils s'y refuseront) on saura ce qu'il en faut conclure.

Il va sans dire, au reste, qu'on aura des agents aux aguets pour constater au dehors si les fenêtres de la salle s'éclairent ou non à la minute où l'on est censé y produire des clartés, si les sons du concert y éclatent réellement à la minute où la musique commence dans l'intérieur.

Les commissaires n'étant pas plus que d'autres à l'abri des hallucinations biologiques, toutes choses seraient préparées d'avance ou soumises à un mode de vérification qui ne dépend en rien des impressions personnelles. Je recommande en particulier celui dont nous avons fait usage ici pour démontrer l'illusion des personnes qui croyaient à un acte surnaturel. Le livre fermé et dont on indique la page sans l'ouvrir est un spécifique dont les effets ont été jusqu'à présent infaillibles; je suis convaincu qu'ils le seraient en Amérique comme sur l'ancien continent.

Les Esprits ont la complaisance de se mettre eux-mêmes à la disposition des gens qui veulent les interroger; ils font métier de résoudre les questions non exprimées. Ils auront mauvaise grâce par conséquent à s'envelopper tout d'un coup dans leur dignité et à refuser de répondre lorsque les commissaires viendront à eux avec un livre et les prieront poliment de reproduire la page 153, ou la page 492, ou telle autre dont le chiffre s'offrira fortuitement à leur pensée. Or je vous garantis que cette page ne sera jamais reproduite. Je vous garantis que si, vous adressant à ces mêmes Esprits qui excellent dans les signalements, vous

leur demandez celui du personnage quel qu'il soit qui figure au *verso* de la page 215 du dictionnaire historique placé dans votre main, les Esprits battront la campagne ; ils ne sauront indiquer ni le nom encore inconnu de tous dont on sollicite la révélation, ni le lieu de naissance, ni les circonstances de la vie que raconte le dictionnaire.

M'objectera-t-on que les Esprits peuvent ignorer ce que renferme mon livre ! Je répondrai qu'ils ont justement la prétention de le savoir (*Table parlante*, 10), ayant la précaution toutefois de se borner à indiquer la première lettre d'une page ouverte au hasard, tandis que je leur demande la page entière. Mais vous savez le mot de Mme du Deffant : « Il n'y a que le premier pas qui coûte. » L'Esprit qui sait la première lettre saura toutes les autres ; seulement, en exigeant qu'il aille jusqu'au bout, nous écartons les chances de divination à bon marché que fournit le retour fréquent de certaines lettres.

Les Esprits sont donc en mesure de lire la page indiquée. Ne lisent-ils pas les lettres cachetées, les lettres enfermées dans une malle ! ne comptent-ils pas l'argent de notre bourse ! Sans doute on a la ressource de se rejeter sur leurs erreurs et même sur leurs mensonges. Ceci est une de leurs précautions les plus prudentes; et ce n'est pas la précaution inutile, car on assure que souvent sur un mot de quatre lettres la table n'en indique pas une seule qui soit véritable. Mais enfin nous forcerons même ce dernier retranchement. Les chances d'erreur, si nombreuses qu'on les fasse en désespoir de cause, ne sont point telles que les Esprits ne disent pas vrai au moins une fois sur dix. S'il en était autrement, per-

sonne ne consulterait les *médiums*. Nous adopterons cette proportion d'erreur ou telle autre qui vous conviendra. Je vous indiquerai successivement le chiffre pris au hasard de dix pages, de vingt pages de mon livre, et pour peu qu'une seule soit exactement reproduite, je ferai amende honorable aux Esprits.

Nous appliquerons la même règle à leurs divinations. Ils se trompent! ils mentent! à la bonne heure; pourvu que sur dix, sur vingt éphémérides, il y en ait une qui décrive d'avance jour par jour et heure par heure pendant un mois les degrés du thermomètre, du baromètre et de l'hygromètre, la quantité des pluies, la direction des vents et les événements notables dans une localité déterminée, je me confesserai vaincu. Il ne faut d'ailleurs pas abuser des meilleures choses : se déclarer faillible et menteur, c'est très-bien; toutefois il est un degré de modestie qui risquerait de compromettre la position des Esprits dans le monde. Je leur conseille de s'exposer plutôt à quelques déboires, que de rabaisser eux-mêmes outre mesure la valeur de leurs révélations et de leurs prophéties.

Je n'ai pas besoin d'insister. Chacun comprendra de quelle manière on peut rendre sérieuses ces diverses expériences qui jusqu'à présent ont été faites et acceptées avec une inconcevable légèreté : connaissance des langues étrangères, déplacements de meubles énormes, tout cela est facile à constater enfin d'une manière certaine.

Et notez, qu'en dehors de cette constatation-là, on n'a le droit de rien affirmer; les erreurs du témoignage, la fraude, les hallucinations viennent ajouter aux effets naturels de l'action fluidique ce qui leur

manque pour constituer de véritables prodiges. J'ai montré comment; je n'y reviens pas. Je voudrais donc, qu'au lieu de publier de grandes pétitions et de mettre en demeure le congrès, les partisans des Esprits consentissent simplement à leur faire réciter sans faute la page indiquée au hasard d'un livre apporté par un adversaire et que personne n'ouvrirait. Tant qu'ils n'accepteront pas cette épreuve, dans laquelle nous leur laissons encore la chance de lecture à travers un corps opaque, il sera démontré qu'ils se nourrissent d'illusions. Le principe des épreuves a été accepté en tout temps par les Esprits, il a été formellement posé par ceux de notre époque; ils n'ont donc pas le moindre prétexte pour se soustraire à la nécessité que toute découverte doit subir et que le magnétisme animal a victorieusement subie lorsqu'il s'est trouvé aux prises pendant cinq ans avec les commissaires de la Faculté de médecine. Ces Esprits qui connaissent les circonstances les plus cachées de notre passé et de notre avenir, qui savent toutes les langues, qui répondent aux questions mentales, qui reproduisent les gestes, l'écriture et jusqu'à l'orthographe de nos parents décédés, ces Esprits qui se risquent parfois à lire la première lettre d'une page, ne sauraient arguer de leur ignorance au moment où l'épreuve décisive apparaît.

Mais, dira-t-on, les Esprits ne reculeront peut-être pas devant l'épreuve! C'est inadmissible, car ils ont reculé jusqu'ici. L'idée simple que j'ai mentionnée est venue sur-le-champ partout et à tout le monde; ceux qui l'ont mise à exécution, ont obtenu (je parle par expé-

rience) les résultats les plus significatifs, ils ont porté au surnaturel un coup si rude qu'il ne s'en est pas relevé auprès d'eux; ceux qui ne l'ont pas mise à exécution ont eu leurs raisons pour cela. Et soyez tranquilles; si l'essai avait réussi quelque part, les mille trompettes de la renommée spiritualiste nous en auraient instruits depuis longtemps, livres, revues et journaux nous auraient raconté par le menu une pareille expérience.

Il est fâcheux que la science surhumaine de l'agent ne veuille pas se manifester dans les conditions qui seules excluraient absolument la possibilité du témoignage inexact, de la fraude et de l'hallucination. Mais je ne m'en tiens pas là, je veux que ma démonstration soit complète et que personne ne puisse conserver le moindre doute après m'avoir lu; en conséquence, je présenterai encore quelques considérations qui me semblent avoir leur prix.

Je suis d'abord frappé des procédés qu'emploie la révélation nouvelle; il est impossible de se mettre plus à l'aise. On avait commencé par des coups correspondant à un alphabet; là du moins il y avait un phénomène fluidique fort intéressant. Mais on s'est bientôt lassé de pratiquer quelque chose de sérieux et on a eu recours aux méthodes faciles. Les Esprits des tables se sont chargés, bien entendu, de régler eux-mêmes ces améliorations successives qui devaient aboutir aux *médiums* parlant ou écrivant, lesquels sont le sublime du genre. Déjà la planchette armée d'un crayon se prêtait à tout; les aiguilles qui tournent et qui indiquent les lettres sur un cadran ne sont pas moins complaisantes. Cependant il y avait encore un intermédiaire inerte

entre la pensée de l'homme et l'expression de cette pensée; il fallait arriver à faire parler l'homme lui-même, et sous ce rapport l'invention des *médiums* est vraiment admirable.

Le *médium* choisi par d'autres *médiums*, formé dans les cercles d'initiés, dépositaire de la pensée commune, est dispensé de tout miracle. Il ne s'agit pour lui que de tomber plus ou moins dans un état nerveux et de répondre alors aux questions, soit en frappant des coups avec la main, soit en faisant des signes avec la tête, soit en indiquant les lettres sur un alphabet, soit en écrivant sous la dictée des Esprits, soit en parlant en vertu de leur inspiration.

Ainsi les procédés ont été se simplifiant sans cesse : en premier lieu, des coups correspondant à un alphabet; puis, des cadrans, des tables mobiles sur leur pivot et armées chacune d'une aiguille qui s'arrête vis-à-vis des lettres gravées sur un cercle fixe; enfin les *médiums* proprement dits, les somnambules éveillés dont la main passe pour être dirigée dans ce qu'elle écrit et dont la bouche passe pour être dirigée dans ce qu'elle prononce; voilà une série logique de transformations que devait traverser le faux surnaturel, incapable de vrais prodiges, se rabattant de plus en plus sur le seul fait où il excelle, sur le seul qui lui importe, sur le fait de révélation, et de révélation par un mode aussi aisé, aussi rapide que possible.

A l'heure qu'il est, les bagatelles de la porte sont dépassées; comme on a délaissé la zone des phénomènes physiques, on est en train de dépasser aussi la zone des actes miraculeux; les vrais connaisseurs dédaignent les transports de meubles, les lumières subites et les

harmonies aériennes, ils n'en font plus que ce qu'il faut absolument pour confondre les profanes; quant à eux, ils s'attachent presque exclusivement aux révélations. Après s'être concentré dans les *médiums*, le *spiritualisme* se concentre dans leurs paroles et surtout dans leurs écrits. Or on comprend que les paroles et les écrits s'expliquent à merveille sans miracle; j'ajoute, sans mauvaise foi. Les hommes les plus sincères peuvent écrire des volumes entiers issus de leur propre pensée, avec la conviction que leur main aussi docile que celle d'un automate n'a cessé d'obéir à une impulsion surnaturelle.

M. Louisy, qui est assurément au nombre de ces hommes sincères, proclame maintes fois dans son livre (*Lumière!* 37, 72, 73) la supériorité du procédé suivi par les *writing mediums* sur ces pauvres hères qui en sont encore réduits à épeler avec le secours d'un guéridon.

« Il y a, dit-il, deux moyens de se mettre en rapport avec le monde spirituel, deux moyens fort simples dont l'un est le complément de l'autre : l'intermédiaire des objets, *rapport indirect;* l'intermédiaire de l'homme, *rapport direct.* Par le premier intermédiaire, le rapport est indirect, puisqu'on a besoin des objets pour l'obtenir; il est, en outre, grossier, incertain, et expose le questionneur à des erreurs ou à des contradictions. Néanmoins c'est un début nécessaire pour arriver à la communication complète. Par le second intermédiaire, le rapport est direct, puisque l'Esprit, aussitôt qu'on l'appelle, dicte ses réponses à l'homme ou se sert de la main de l'homme pour écrire lui-même. Ce rapport est immédiat et parfait; il n'y a ni obscurité, ni erreur, ni

retard dans la manière dont il est établi. Mais l'usage n'en est pas donné à tout le monde.... »

« .... Voici le couronnement de l'œuvre, l'expérience suprême : après l'agent matériel, l'agent spirituel. La découverte, révélée par la rotation, sanctionnée par le langage des objets, va se compléter et prendre tout à coup des proportions immenses. Le voile se déchire, la vérité se montre. L'Esprit, réduit jusqu'ici à des manifestations humbles, mais nécessaires, n'a plus besoin d'interprètes inanimés; il parle lui-même. Mais l'Esprit, âme sans corps, intelligence débarrassée des entraves terrestres, n'a d'autre voix intelligible aux hommes que la pensée intérieure, qui fait jaillir comme un encouragement ou un remords du fond de la conscience. Quel intermédiaire nouveau choisira-t-il? comment établir ce rapport direct si ardemment souhaité? comment combler l'abîme qui sépare la créature du Créateur, rapprocher le ciel et faire oublier la terre? Ici commence le rôle du *médium.* »

Désormais ces messieurs taillent leur plume, se mettent à leur bureau, noircissent du papier, envoient à l'imprimeur, corrigent leurs épreuves, donnent le bon à tirer; et tout est dit! l'oracle a parlé! le prodige est accompli! On ne saurait être prophète à meilleur marché.

On rencontre bien encore quelques *médiums* qui consentent à compliquer leurs opérations; mais cette complication qui doit maintenir le merveilleux est plus apparente que réelle.

Quand l'ombre de Byron traduit en vers anglais la pièce française qu'on lui présente, elle demande *demi-heure* pour faire sa version; c'est la *Revue britannique* qui nous le racontait l'an dernier.

M. Morin nous parle de certains cercles où l'on donne aux lettres un ordre conventionnel qui diffère de celui de l'alphabet (*la Magie*, 53 à 55) ; la table parlante, car on l'emploie encore, doit indiquer la lettre en deux chiffres séparés par une pause, le chiffre de la colonne horizontale d'abord, celui de la colonne verticale ensuite ; un coup suivi à distance de deux signifiera *f*, trois coups suivis à distance de cinq signifieront *x* ; chacun peut construire un tableau semblable. Or, dit-on, les personnes qui sont à la table ne traduisent pas ; elles ignorent probablement la valeur de ces signes conventionnels, qui sont recueillis successivement par un secrétaire, et dont on n'établit que plus tard les équivalents. Là est l'illusion : le tableau est si simple qu'il devient au bout de quelques moments aussi familier que l'alphabet lui-même à chacun des opérateurs ; ils savent donc ce qu'ils font en fixant, même à leur insu, le nombre et l'ordre des coups ; ils opèrent avec les signes conventionnels de la même manière qu'avec les lettres, et c'est toujours leur pensée qui se reflète dans les mouvements de la table.

Ailleurs on assure aux expériences une couleur étrange, en n'obtenant que des phrases de douze mots. Cela semble très-difficile, et cependant cela ne l'est guère. Notre intelligence s'habitue avec une aisance inouïe à jeter instinctivement ses pensées dans un moule uniforme, à régler le nombre des mots dont elle sera revêtue ; et n'oublions pas, au reste, que les opérateurs suivent mot après mot l'oracle de la table, et s'arrangent, à leur insu peut-être, pour allonger ou raccourcir la phrase et se conformer ainsi au programme.

Puisque j'en suis à signaler ceux qui réagissent contre le mouvement simplificateur, et qui imposent une gêne aux révélations nouvelles afin de leur conserver leur prestige, je mentionnerai aussi, d'après M. Morin, les cercles où la table est tenue d'indiquer à l'avance le nombre des mots ou même des lettres dont sa phrase sera composée. Mais les calculs de ce genre finissent par se faire en nous avec une extrême rapidité, et le prodige dont il s'agit est bien moindre que celui de la lecture d'un livre ou d'une partition dont on entrevoit à peine les caractères et les notes. Enfin, rien n'empêche que dans cette expérience comme dans la précédente, les opérateurs n'ôtent ou n'ajoutent des mots, afin de faire cadrer leur nombre avec le chiffre proclamé en commençant.

Quant aux réponses en vieux français, on me dispensera de m'y arrêter et de disculper les tables de toute fantaisie archéologique qui leur soit personnelle. Ce tour de force est au compte de tel ou tel érudit membre de la chaîne; nul n'en doute, et M. Morin moins que personne.

La revue des procédés vient d'affermir notre opinion au sujet du surnaturel; la revue des intérêts cachés derrière les phénomènes *spiritualistes* ne sera pas de nature à détruire cette impression.

Les intérêts, ai-je dit; et en effet ce qui contribue le plus peut-être à rendre suspects les témoignages en matière de surnaturel, c'est que le surnaturel est rarement désintéressé; il est toujours là pour le compte d'une doctrine, d'un parti qui en a besoin. Tandis

qu'une honnête expérience ne se rattache qu'aux recherches de son auteur et doit être jugée par conséquent en elle-même et pour sa valeur intrinsèque, les prodiges sont en rapport étroit avec les croyances qui prétendent en profiter. De là une sorte de mauvaise foi relative, une disposition à accueillir sans trop d'examen, à prôner, à embellir. Nous l'avons déjà remarqué, les fondations d'ordres religieux ont toujours été précédées, accompagnées et suivies de miracles ; le phénomène actuel n'est pas sans analogie avec celui-là.

Que se passe-t-il en Europe et en Amérique? Chez nous, un parti considérable saisit avec avidité l'occasion qui lui est offerte de remettre en honneur les portions les plus compromises de sa tradition religieuse et de réhabiliter la période la plus décriée de son histoire. La semence tombe donc dans une terre bien préparée; les merveilles d'outre-mer sont les bien-venues, elles trouvent en abordant notre vieux monde toute une armée d'écrivains, de prêtres, de journalistes empressés à les prendre sous leur patronage, à les interpréter à leur manière, à les défendre envers et contre tous. Ils vivaient maigrement de leurs sorcelleries aborigènes, de Cideville, du magnétisme transcendant, des extatiques de M. Cahagnet; or voici qu'ils voient tomber une manne inespérée : la magie est retrouvée, les possessions, les sortiléges, les infections par contact ou par formules, le sabbat, toutes les diableries du moyen âge, vont échapper au discrédit qui pesait sur eux! L'affaire est en bonnes mains et sera habilement exploitée, cela se comprend.

Mais c'est dans le pays même où est né le mouve-

ment actuel qu'il importe d'en étudier l'origine; c'est là qu'il faut examiner si quelque intérêt considérable n'explique pas les rapides progrès du *spiritualisme*. Pour résoudre ce problème, il suffit de jeter les yeux sur les révélations des *médiums*; ils sont tous enrôlés au service d'une même doctrine, ils la prêchent, ils la développent, ils lui donnent la sanction quasi-religieuse qui lui manquait, ils la mettent sur le compte des âmes séparées de leur corps et rapportant sur la terre les lumières d'un autre monde. Comment douter dès lors que les récentes merveilles n'aient trouvé en Amérique comme en Europe, en Amérique d'abord, en Amérique surtout, la protection puissante et dévouée d'un parti?

Ce parti, tout le monde l'a nommé, c'est le parti unitaire, celui qui, se séparant non-seulement du protestantisme mais du christianisme tout entier, repoussant la divinité de Jésus-Christ, l'expiation par son sang, et l'autorité des Écritures, s'est arrangé une espèce de philosophie religieuse ou de religion philosophique dont le génie même d'un Channing n'a pu déguiser un seul instant l'irrémédiable faiblesse. En vain jette-t-on des lambeaux de pourpre sur un tel système, sa nudité apparaît toujours; on a beau faire, une révélation humaine, ou, ce qui revient au même, un triage fait par l'homme dans la révélation divine, manquera toujours d'autorité; on aura beau appeler cela une religion, une église, les noms ne changeront pas la nature des choses, ce qui est d'en bas reste d'en bas, ce qui est humain reste humain. Aussi voit-on qu'en dépit de la faveur dont l'environnent tous les déistes qui tiennent à l'être autrement que Voltaire et

qui veulent conserver en dehors du christianisme le nom de chrétiens, l'unitarisme est incapable de donner signe de vie. Où sont ses évangélistes, ses missionnaires? Il est condamné à végéter à Boston et dans quelques grandes villes, offrant un point de ralliement aux opinions intermédiaires qui jugent de haut la Bible et qui repoussent l'incrédulité grossière. Là, ni ses honnêtes prédications morales, ni les lumières et parfois même les vertus de plusieurs de ses membres, ni l'éclat qu'ont eu leurs travaux, ni l'importance de leur position sociale ou politique, rien ne peut donner à l'unitarisme ce qui lui manque, ce qu'il n'aurait qu'en renonçant à être lui-même.

Eh bien! c'est précisément cela que plusieurs de ses adhérents ont cru trouver dans le *spiritualisme;* ils y ont entrevu le moyen de se procurer une sanction surhumaine, une révélation à eux, et de passer, sinon au nombre des sectes chrétiennes (c'est impossible), du moins au nombre des religions. Les Esprits américains ne sont occupés qu'à une chose, à transformer en religion la philosophie religieuse des unitaires. Au milieu des anathèmes de toutes les églises, ils attaquent imperturbablement l'importance et la vérité des dogmes, ils nient la chute et l'expiation, le salut et l'enfer. Puis, après avoir réduit l'Évangile en poudre, ils proclament la religion humanitaire, la religion du progrès, de l'homme bon, de l'homme roi, de l'homme dieu; ils prêchent le salut universel enté le plus souvent sur une étrange métempsycose. Surtout ils répandent partout la doctrine capitale de l'unitarisme : l'Écriture a tort chaque fois qu'elle *semble* être en contradiction avec la raison humaine;

celle-ci est le vrai, le souverain juge, elle est la révélation définitive et par conséquent unique.

Ainsi, ne croire qu'à nous-mêmes, et par-dessus le marché aux revenants, voilà le résumé de la doctrine que promulguent à l'envi les *médiums* américains. Ce que l'unitarisme indiquait d'ordinaire avec circonspection, ce qu'il ne s'avouait pas toujours à lui-même, les *médiums* le crient par-dessus les toits; ce que l'unitarisme avait de la peine à accréditer, parce que toute sanction lui faisait défaut, les *médiums* le propagent avec succès, car ils parlent au nom des âmes. Ainsi le mal gagne du terrain, et je m'en effrayerais pour les États-Unis si ce n'était pas de tous les pays du monde celui peut-être où la foi au Sauveur et la croyance à l'infaillibilité des Écritures ont jeté les racines les plus profondes, celui où elles exercent l'action la plus considérable. Les unitaires trouveront à qui parler, et la révélation des Esprits viendra se briser contre la révélation du Saint-Esprit. Grâce à Dieu, en face du mouvement *spiritualiste* il s'opère un mouvement chrétien, qui tend à effacer les misérables traditions d'Églises et à noyer les faibles divergences secondaires dans la grande unité des disciples de la Bible. L'Église, victorieuse de la tendance sectaire, triomphera aisément de la mode superstitieuse.

En attendant, cette mode fait des victimes. Les nouvelles révélations répondent trop bien aux instincts naturels des cœurs, elles courtisent trop habilement les entraînements socialistes des uns et les répugnances antichrétiennes des autres, pour ne pas avoir un grand succès. Tout naturellement et sans se concerter, le parti unitaire qu'elles favorisent les favorise en général à son

tour. Parmi les *médiums* importants, bon nombre sont unitaires déclarés. Ils mettent au service de ces tristes égarements l'influence souvent considérable que leur donne la situation élevée qu'ils occupent ou la carrière publique qu'ils ont parcourue.

Voici donc le point capital et qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue, si l'on veut saisir le vrai caractère du *spiritualisme* et apprécier les prodiges à leur juste valeur, si l'on tient enfin à faire une part convenable à ses entraînements et à ses erreurs de témoignage, au lieu de soutenir la thèse impossible qui impute tout à la fraude. Le parti unitaire (la tendance unitaire si vous aimez mieux) est à la base de la révélation *spiritualiste*. C'est un fait qui ressort avec force des documents; M. de Richemond (*le Mystère de la danse des tables*, 18 et 19) l'a remarqué avec sa perspicacité ordinaire :

«La vérité est, dit-il, que, quoique un certain nombre d'entre eux se disent chrétiens, le but évident de ces *manifestations spirituelles*, but que, du reste, le plus grand nombre avouent hautement, est d'anéantir toutes les sectes chrétiennes, dont ils traitent à peu près indifféremment les dogmes de superstitions honteuses. Sur leurs ruines et sur celles de la société actuelle tout entière, car ils veulent faire table rase de toutes nos institutions religieuses, politiques et sociales, s'élèvera le seul culte basé sur la vérité et sur la raison, le seul digne de la Divinité, c'est-à-dire une espèce de déisme ou de panthéisme auquel cependant ils conservent le nom de christianisme. Ils admettent, du reste, jusqu'à présent, les principes de la morale évangélique, et ils vénèrent Jésus-Christ comme le meilleur et le plus éclairé de tous les hommes et comme ayant été

envoyé et inspiré de Dieu pour sauver le monde. Mais ils ne croient ni à sa divinité ni au péché originel, ni à l'existence du démon, ni surtout à la perpétuité des peines, dogme contre lequel tous réunissent leurs efforts.»

On ne peut mieux définir le système unitaire. N'est-ce pas une frappante dispensation, que les systèmes de ce genre soient toujours condamnés à passer par l'illuminisme ! Les philosophies qui ont la prétention de se faire religions sentent à la fin que leur entreprise est impraticable, qu'un abîme les sépare de leur but; et alors, coûte que coûte, elles essayent de jeter un pont sur l'abîme. Quel pont jeter, si ce n'est une révélation qui soit à elles et qui cependant paraisse divine? Il y a là une expiation providentielle de l'orgueil humain.

Les unitaires veulent remplir vis-à-vis du christianisme (mourant à les en croire !) le rôle que les néoplatoniciens avaient rempli vis-à-vis du paganisme. Comme eux ils recourent à une méthode éclectique, choisissant dans toutes les théories et tâchant de donner à la doctrine sacrée un sens *raisonnable*, s'efforçant d'en conserver le nom après en avoir transformé la substance, se donnant enfin pour mission de la sauver en dépit d'elle-même. Comme eux, ils construisent laborieusement une philosophie qui se donne pour une religion ; comme eux, et il le faut bien, ils aboutissent aux visions, aux extases, au mysticisme théurgique. Les unitaires sont les alexandrins de l'Église chrétienne, avec cette différence que l'Église chrétienne est plus jeune que jamais, tandis que les fables païennes étaient tombées pour ne plus se relever. Aussi les alexandrins du dix-neuvième siècle ne laisseront-ils pas dans l'histoire la trace, à tout prendre assez bril-

lante, de leurs devanciers. Ils ne peuvent pas faire, d'ailleurs, que le temps n'ait marché depuis Plotin, Porphyre et Proclus; aussi leurs révélations sont-elles forcées de prendre d'autres allures. Au lieu des contemplations ils ont des *médiums;* au lieu de miracles, ils ont des commérages de revenants; au lieu de mettre leurs superstitions au service des mystères, ils les mettent au service du rationalisme; au lieu de dissoudre les dogmes dans l'allégorie, ils les dissolvent dans l'indifférentisme; au lieu d'enfanter l'illuminisme qui se perd dans les nues, ils enfantent celui qui vit terre à terre et qui pactise avec les tendances utilitaires ou socialistes.

La philosophie déiste à prétentions religieuses n'a eu chez nous qu'une courte carrière : elle a mis au monde le saint-simonisme, et tout a été dit; depuis cette expérience célèbre, nos déistes se sont contentés d'être des philosophes et n'ont pas eu l'ambition de faire secte. Aux États-Unis, où l'Évangile exerce une influence bien plus profonde, l'école dont je parle est parvenue à maintenir plus longtemps une apparence de symbole chrétien ; mais la crise est enfin arrivée, et le prophétisme des *médiums* semble destiné à faire làbas le pendant légèrement embelli des expositions doctrinales que promulguait ici le père Enfantin.

Il est donc dans la destinée des écoles à double principe de les fausser l'un et l'autre. Elles sont stériles comme philosophies, car elles en appellent encore plus ou moins aux croyances avec lesquelles elles désirent ne pas rompre; elles sont impuissantes comme reli-

gions, car elles ne relèvent que d'elles-mêmes au fond et les oracles de l'homme ne seront jamais une autorité pour l'homme; enfin elles échouent ridiculement sur l'écueil inévitable des superstitions puériles et des révélations à domicile. Le moment vient où l'incrédulité toute nue ne suffit plus pour soutenir un culte; ce jour-là on recourt à l'incrédulité doublée d'extases et de visions.

Tel est le phénomène qui s'est produit aux États-Unis et qui explique en grande partie, nous venons de le voir, le succès, inexplicable à part cela, des tables parlantes et des *médiums*. Mais afin de donner au dégoût que doit nous inspirer un tel fait toute l'énergie qui lui convient, ayons le courage de faire un pas de plus : nous avons apprécié les procédés et la cause principale du mouvement, apprécions aussi son contenu.

Quels sont d'abord les êtres auxquels les *médiums* sont censés s'adresser? — Chez nous, les opinions sont partagées : les uns, dont MM. de Mirville et des Mousseaux ont exprimé l'opinion, soutiennent que nous avons affaire aux démons; les autres, et ce sont les plus nombreux peut-être, pensent que les âmes des morts animent les tables parlantes; plusieurs ne s'inquiètent guère de résoudre un tel problème et admettent pêle-mêle les anges, les diables et les revenants.— En Amérique, l'opinion presque universelle des spiritualistes se prononce en faveur de ces derniers, et cela se comprend, puisque la négation de Satan est une des doctrines unitaires.

Je ne rouvrirai pas ici une discussion que j'ai déjà épuisée dans ma seconde partie. Tout dans la Bible

protestе contre le rôle qu'on voudrait attribuer soit aux anges, soit aux démons, soit aux âmes. S'il existait des révélations angéliques ou diaboliques, fussent-elles mélangées d'erreurs, elles constitueraient un fait tellement considérable, un élément si essentiel dans nos moyens d'information à l'égard des choses d'une autre sphère, que l'Écriture nous en parlerait sans cesse pour nous rendre attentifs ou pour nous mettre en garde.

Y a-t-il rien de plus inconciliable avec le contenu des saints livres que ces anges qui cessent d'être des messagers pour devenir des révélateurs aux ordres de nos évocations, que ces démons qui viennent animer nos meubles dès que nous formons la chaîne, que ces élus et ces damnés livrés à nos caprices, que ces bons et ces mauvais Esprits obéissant aux mêmes procédés matériels !

Je ne fais que rappeler cette objection. On sait que j'en ai présenté dix, plus péremptoires les unes que les autres. L'idée d'évoquer les âmes des morts, idée aussi ancienne que le monde et qu'on retrouve chez les protestants eux-mêmes à l'époque où, séparés depuis peu de l'Église romaine, ils conservaient encore la trace de plusieurs de ses traditions, cette idée constitue le véritable fonds de l'épidémie actuelle. Où que l'on aille, on ne rencontre qu'âmes des morts; on se réunit le soir pour s'entretenir avec celui-ci ou avec celle-là, le programme du spectacle est souvent communiqué d'avance, et les adeptes n'ont garde d'y manquer lorsque des rencontres piquantes sont annoncées. — Je ne saurais dire à quel point tous mes sentiments sont froissés par ce jeu impie. Sans doute je sais que les âmes ne sont pas abandonnées à notre discrétion, et la Bible

ne me laisse aucune inquiétude sur ce point; mais je souffre cependant à penser que des centaines de milliers de personnes sont gravement occupées chaque jour à de pareilles abominations. Comment mettre une limite alors aux curiosités mauvaises, aux questions sacriléges, aux usurpations sur le domaine qui n'est pas le nôtre? L'un demandera le jour et l'heure de sa mort; l'autre s'informera du sort éternel de son ami ou de son ennemi; un troisième provoquera des éclaircissements sur d'impénétrables mystères, ou réclamera des directions sur la conduite à tenir dans les questions religieuses et dans les affaires de cette vie! Aujourd'hui on invoquera un damné, demain un élu, puis un prophète, un apôtre; qui sait? Jésus-Christ lui-même! Oui, cela s'est vu. Que les âmes se corrompent, que la foi s'altère, que le respect s'en aille, que les notions les plus fondamentales du vrai ou du faux se confondent dans de semblables tentatives, qu'il sorte de là des intelligences faussées, des cœurs blasés et impropres aux devoirs terrestres comme à la soumission simple et filiale envers la parole de Dieu, il n'est pas nécessaire sans doute de le prouver.

Que si, passant des âmes aux démons, nous nous plaçons sur le terrain adopté par M. de Mirville et par ses amis, nous ne serons pas moins consternés de voir à quelles odieuses conséquences on nous amène sur-le-champ. En retrouvant les diables du moyen âge, nous retrouvons aussi l'avant-goût des infamies abominables qui salissaient alors toutes les imaginations. Déjà figurent certaines réticences significatives dans les récits qui se publient; le langage des démons est si peu châtié, les communications qu'ils adressent aux femmes qui

les consultent sont d'une nature telle, qu'on n'ose pas tout rapporter.

Rien de plus incohérent, d'ailleurs, que les renseignements qu'on nous donne sur la nature de ces Esprits. Comme la plupart persistent à se présenter en qualité d'âmes, on se tire d'affaire en leur faisant avouer que c'est un déguisement à la mode parmi eux! La mode est récente en tous cas, car aux beaux temps de la sorcellerie, il n'y avait pas la moindre confusion entre les diables et les revenants; il y en avait rarement entre les mauvais Esprits et les bons. Mais aujourd'hui on se dispute pour savoir si les Esprits des tables parlantes sont tous mauvais. Le rédacteur très-catholique de la *Table parlante* (51, 52) attaque sur ce point M. des Mousseaux : « Notre honorable correspondant, dit-il, ne va-t-il pas trop loin en affirmant que l'Esprit qui répond par les tables est toujours mauvais? Il faudra donc nier absolument tous les faits contraires, et en particulier ceux que nous avons cités dans le premier numéro de ce recueil! Nous savons que l'Esprit du mal prend tous les masques, même celui des âmes saintes; est-ce une raison pour penser que les morts ne peuvent point entrer ainsi en communication avec les vivants? »

Je n'ai pas à prendre parti dans cette guerre intestine. Il me suffit de remarquer que les Esprits, qui révèlent tant de choses, devraient s'expliquer un peu plus clairement sur leur propre nature. Décidés à se conformer en tout à la pensée de leurs interrogateurs, ils sont revenants en Amérique, démons en Europe, ou plutôt démons et revenants selon la préférence de chacun. Il me semble entendre maître Jacques qui dit à son maître : « Est-ce à votre cocher, mon-

sieur, ou à votre cuisinier que vous voulez parler? »

Reconnaissons, du reste, que cette question préalable une fois résolue, démons et revenants ne laissent rien à désirer. Les démons se présentent en grand costume officiel, avec les cornes et la fourche; et ce ne sont pas en général des démons vulgaires. M. des Mousseaux, qui nous donne l'interrogatoire complet du sien, consigne dans le procès-verbal les réponses suivantes : « Est-ce toi qui as tenté la première femme?—Oui.—Toi ou ta race?—Moi.—Est-ce sous la forme du serpent?—Oui.... —Es-tu du nombre des démons qui entrèrent dans le corps des pourceaux?—Oui.—Qui tourmentèrent Madeleine?—Oui. » (*Mœurs et Pratiques*, 300 et 301.)

Lorsqu'on n'est pas content de son démon et qu'on le trouve trop mince personnage, on le renvoie en enfer chercher un diable de plus grande qualité. Il ne lui faut que « trois minutes » pour faire cette commission (298).

Quant aux revenants, ils sont aussi illustres que nous puissions le désirer. Il y a plaisir à entrer ainsi en relations intimes et journalières avec les hommes de génie! D'autant que leur célébrité ne les rend pas fiers. Non-seulement ils obéissent au premier signe du premier venu, non-seulement ils répondent aux questions les plus saugrenues et consentent à épancher dès qu'ils en sont dûment requis leurs pensées les plus profondes et les plus secrètes, mais ils descendent aux fonctions assez vulgaires d'Esprits familiers : ils opèrent sur les Nords et sur les Orléans, ils arrangent les mariages; et l'on achète des Orléans ou des Nords, et l'on se marie d'après leurs conseils, et l'on ne s'en trouve pas mieux.

Mais ceci n'est encore rien. Laissons la personne des Esprits et passons à leurs révélations; c'est là qu'éclate l'impossibilité morale de l'acte surnaturel auquel on voudrait nous engager à croire.

Et d'abord le fait même de révélation directe, d'une révélation apportée aux hommes par les Esprits, est d'une énormité telle que tout chrétien le repoussera d'emblée, pour peu qu'il réfléchisse. Quoi ! Il y aurait une révélation directe mise à la disposition des hommes, et la révélation écrite n'en aurait rien dit ! Quoi ! nous pourrions interroger ou les démons, ou les anges, ou les morts sur les choses que la Bible explique et sur celles qu'elle n'explique pas ! Jugez dans ce cas du rôle qui serait réservé à l'Écriture. Si elle me rapporte quelques paroles de Jésus-Christ, je trouverai bien plus de profit à interroger à mon aise les douze apôtres, les soixante-dix disciples, Pilate, Caïphe, le mauvais et le bon brigand, Marie de Magdala, les deux sœurs de Béthanie, Jean-Baptiste, et qui sait ? peut-être Jésus-Christ lui-même ! Si l'Écriture expose des dogmes, je ne m'arrêterai guère à des communications aussi incomplètes ; je poserai des questions précises aux morts qui savent désormais à quoi s'en tenir ; je leur demanderai ce qu'est précisément l'enfer, ce qu'est précisément le paradis ; je les inviterai à m'expliquer par le menu le mystère de la Trinité et celui de l'incarnation ; j'irai chercher auprès d'eux l'interprétation des passages qui m'embarrassent, en attendant que j'aille y chercher la réfutation, sous prétexte de complément, des passages qui me déplaisent.

Qui ne voit qu'en présence d'une révélation directe, la révélation biblique s'efface, et avec elle la puissance de la prière, le secours du Saint-Esprit? A part même le piquant des évocations, à part l'intérêt d'explications qui s'adaptent toujours à nos doutes et à nos besoins actuels, à part le charme d'une théologie qui ne nous dit jamais que ce que nous voulons entendre et qui nous redit tout haut ce que nous lui avons soufflé à l'oreille, il est évident que la révélation directe l'emportera par le complet des détails, par la perfection tout humaine des formules, par l'abondance des définitions et des descriptions; à l'exemple des traditions et des apocryphes, elle laissera bien loin derrière elle la divine sobriété des récits inspirés. Puis, quel attrait pour nos âmes paresseuses et lâches, avides de direction, redoutant avant tout le tête-à-tête avec Dieu, empressées à se décharger de la responsabilité, de pouvoir consulter les Esprits, et des Esprits pleins de déférence pour nos moindres fantaisies!

Et qu'on ne se rassure pas sous prétexte que l'influence de ces révélations serait atténuée par leur origine bien connue. J'accorderai, si l'on veut, que les personnes qui regardent cette origine comme exclusivement diabolique seront moins exposées que d'autres; cependant il est difficile de ne pas penser qu'on apprendrait beaucoup de choses en s'entretenant avec le démon; l'expérience de tous les siècles prouve que les renseignements obtenus par lui ne sont nullement tenus pour indifférents et mensongers. Nous avons vu à Loudun le rôle que l'Église romaine lui attribuait dans l'exposition des dogmes et dans la réfutation des protestants.

Il ne faut donc pas dire que les révélations des Esprits

ne puissent faire aucun mal aux hommes qui les considèrent comme autant de démons. Mais en tous cas ce n'est là qu'une exception assez faible; l'immense majorité des évocateurs croient s'adresser aux âmes des morts. Comment ne supposeraient-ils pas qu'elles ont acquis en quittant cette terre la connaissance précise des choses que les vivants entrevoient à peine? Comment n'écouteraient-ils pas avec confiance des confidences d'outre-tombe? Soyons sincères : si l'on nous mettait réellement en présence d'une âme qui eût quitté cette terre et contemplé les mystères d'une autre vie, aucun de nous ne secouerait comme de vaines paroles les avertissements de semblables messagers; ils auraient beau nous avertir eux-mêmes, ainsi que le font les tables parlantes, qu'ils sont faillibles et qu'ils ne savent pas tout, les renseignements fournis par eux usurperaient une place immense dans nos convictions; nous y reviendrions sans cesse instinctivement, et les déclarations des prophètes ou des apôtres pâliraient souvent en face de celles des revenants.

Le *spiritualisme* a donc déjà porté un coup funeste à la foi. L'idée seule de révélation directe a ravagé bien des consciences, indépendamment du contenu de cette révélation dont je dois à présent dire un mot.

Laissons de côté la confirmation qu'elle donne dans certains cercles à toutes les folies impures, dégradantes et sanguinaires du moyen âge. A entendre fonctionner ces démons si bons théologiens, si orthodoxes malgré leurs confessions obligées de mensonge et de haine contre l'Église chrétienne, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'existe pas en réalité un moyen aussi commode de juger les controverses. Mais décidé-

ment, le moyen est moins sûr qu'il n'est commode, et il ne faut pas comparer à l'Évangile les doctrines que promulguent nos *médiums* ultramontains. Sans aborder les grands sujets où la contradiction est radicale et constante, je suis frappé de retrouver dans les réponses des modernes Esprits des renseignements sur les noms des diables par exemple, qui rappellent trait pour trait les puérilités les plus ridicules des anciennes possessions[1].

Telle est leur révélation chez les catholiques ; chez les unitaires, chez les socialistes de diverses nuances, elle a un caractère plus nouveau et qu'il vaut la peine de signaler.

La révélation unitaire, on l'a vu, a commencé par n'être que rationaliste ; elle a fini par être pythagoricienne. Elle a d'abord retranché de l'Évangile ce qui lui déplaît, elle y a ajouté ensuite tout un système de progrès indéfini par la métempsycose. Elle nous promène au milieu des sphères successives que parcourent les âmes, et nous fait assister à des scènes qui ne dépareraient

1 Ce que j'avance ici au sujet des noms des diables, je pourrais l'affirmer de leur signalement. La seule innovation consiste dans certaines afféteries infernales dont la naïveté des anciens sorciers ne s'avisait pas. Les démons alors acceptaient leur laideur et s'en faisaient gloire ; aucun d'eux n'aurait montré les prétentions que constate ainsi le livre de M. Benezet : «Un jour, comme je tenais une plume et un morceau de papier pour écrire ses réponses, je m'amusai à caricaturer une figure de diable bien laide, bien hideuse, et, la montrant au guéridon, je lui dis : — Voilà ton portrait. — Aussitôt il s'approcha de moi. — Que veux-tu ? lui dis-je. — Il ne frappa point pour indiquer qu'il voulait parler ; mais il se mit à racler le papier que je tenais à la main.... Un moment après, il écrivit : *Je suis bien joli.* »

guère le paradis de Mahomet; ce sont des concerts, des bals, des réunions, des journaux; ce sont aussi des cours publics, des *lectures*, omissions évidentes et inévitables du prophète de l'Arabie. Les prophètes de l'Amérique avaient mission de combler cette lacune. A côté de cela, je le répète, ils ont soin de discréditer le christianisme populaire, « vêtement trop étroit pour l'humanité en progrès; » ils n'oublient pas de refaire aussi pour l'humanité progressive une organisation sociale fondée sur des principes fort radicaux. Je vais encore recourir à l'analyse remarquable de M. de Richemond, qui décrit d'une manière aussi vive qu'exacte cette religion de l'avenir, ce « christianisme idéal, » le seul qui puisse convenir à la « divine humanité. »

« Dans leur système, écrit-il, avant d'arriver au ciel, les hommes continuent à s'instruire et à se perfectionner dans six sphères spirituelles successives, où ils jouissent d'un bonheur tout à fait sensuel et dont ils font les descriptions les plus séduisantes. Là, à part les temps d'étude qui sont employés, sous la direction de professeurs, à s'instruire dans la connaissance de Dieu, à se dégager de tous les préjugés religieux apportés de la terre, et à apprendre les langues, les sciences et les beaux-arts, l'existence des Esprits se passe en conversations, en promenades, en fêtes, en festins, en bals, etc.. A peine un désir matériel est-il conçu, que l'objet désiré se forme et se présente à eux spontanément; aussi les dames ne négligent-elles pas leur toilette! Là les parents retrouvent les enfants qu'ils ont perdus au berceau; mais ils doivent avoir quelque peine à les reconnaître, car ces enfants ont continué à grandir après leur mort, et ils vont même à l'école; de sorte que,

quand un *médium*, influencé par l'un d'eux, fait une faute d'orthographe, il s'en excuse sur ce que l'Esprit enfantin qui dirige sa main n'est pas encore assez avancé dans ses études! » (*Le Mystère de la danse des tables*, 18 et 19.)

Il y a bien des nuances sans doute: la révélation de tel unitaire n'est pas littéralement celle de tel autre, les différentes fractions du déisme et du panthéisme viennent se refléter tour à tour dans ces religions de fabrique humaine que rapprochent cependant certains traits fondamentaux, ceux qui forment la base même de la tendance rationaliste. J'en dirai autant de la tendance matérialiste et de la tendance socialiste. Le fidèle miroir des oracles de *médiums* reproduit servilement leurs diversités. Tantôt on voit apparaître l'âme du monde, renouvelée des Grecs et des Indiens, mais habillée à la moderne et plus matérialisée que jamais sous le nom scientifique de fluide odyle; tantôt on rencontre un honnête disciple de Fourrier qui décrit prophétiquement les destinées futures de l'univers, et se meut au milieu des vertus planétaires et des influences aromales.

On connaît le livre étrange de M. Hennequin; M. Robert Owen vient d'en publier un autre qui est intitulé: « L'Avenir de la race humaine, ou grande, glorieuse et pacifique révolution, annoncée et accomplie par l'intermédiaire des âmes d'une société de femmes et d'hommes remarquables par leur intelligence et leur probité. » M. Owen est particulièrement en relations avec feu Son Altesse Royale le duc de Kent, père de la reine Victoria; d'autres personnages illustres, morts depuis longtemps, lui ont écrit des lettres curieuses.

Quant aux partisans de l'od, ils ne sont pas moins bien servis par leur fluide intelligent que d'autres par leurs correspondants d'outre-tombe; la doctrine, infailliblement établie par l'od lui-même, est formulée ainsi par M. des Mousseaux (361) qui l'a étudiée avec soin :

« L'od est la toute-puissance, et l'od provient de la nature. Cette puissance sort de l'homme et y rentre. Il la puise au réservoir commun, et ce réservoir est la terre. Il s'en remplit, il s'y soude, il fait corps avec cette force indéfinie, à l'aide de laquelle il peut faire trembler le sol, ainsi que l'âme agite, ébranle et fait trembler le frêle édifice du corps. Et ces deux forces semblables, unies et rivées l'une à l'autre, ramées comme les boulets de guerre, je veux dire cette force qui provient à la fois de l'homme et du globe, que serait-elle donc? Écoutez, écoutez! Elle ne serait en définitive, d'après la logique de nos antagonistes, que l'âme de la terre; âme intelligente et qui, dans leur système panthéiste, serait à l'univers entier ce que l'âme de l'homme est à celle de notre planète; c'est-à-dire une partie proportionnelle d'un seul tout, et d'un tout homogène.— L'âme de l'univers ne serait donc, en bonne et dernière analyse, que celle de l'humanité, c'est-à-dire encore une matière intelligente, fluidique, impondérable, se prêtant à mille variétés de combinaisons et de formes, et sans cesse modifiée par la loi universelle du changement. Elle serait le seul et unique être, le seul et unique Dieu de ce monde. »

Au milieu de ces tristes égarements, il est impossible de ne pas distinguer le livre publié par M. Paul Louisy et qu'il a intitulé: *Lumière! Esprits et Tables tournantes. Révélations médiaminiques*. Il y a là un ton de candeur

et une aspiration souvent élevée qui ne font que mieux ressortir l'effroyable péril que court un homme abandonné à de prétendues inspirations. Dès qu'il a accepté le principe de la révélation directe, dès qu'il adore ses propres pensées transfigurées en oracles, il est impossible qu'il s'arrête; alors si l'on parle encore de Dieu, ce Dieu n'est qu'un nom, une suprême illusion, un vain hommage rendu à la vérité même qu'on foule aux pieds; le lien de l'autorité objective est réellement rompu, l'ancre est brisée; la barque fuit, emportée comme une flèche par la tempête et par le courant.

M. Louisy (75 et suiv., 91) écrit sous la dictée des *médiums* toute une histoire nouvelle de la création, toute une théologie, toute une psychologie inspirée : « L'âme représente Dieu, la matière n'est que son ouvrage.... Souillées par le contact terrestre, les âmes ne recouvreront leur perfection native qu'au ciel. Dieu les a créées par couples, l'une mâle, l'autre femelle, et d'essence tout à fait semblable. Ces âmes sœurs se cherchent sans cesse.... »

Suivent des détails non moins authentiques sur les diverses classes d'Esprits, sur les divers globes et leurs habitants. « Les innombrables systèmes planétaires ont été dès le commencement disposés par le Créateur en une immense échelle de perfectibilité. Les âmes qui la parcourent y sont sujettes sur tous les points à la transformation corporelle. Elles ont toutes commencé leur voyage sur la même terre, placée, pour ainsi dire, au tiers du chemin. Chacune de leurs existences s'écoule sur un monde nouveau, à moins qu'elles soient punies et qu'elles descendent.... Si l'on descend dans l'échelle des mondes, on s'enfonce de plus en plus dans

l'obscurité, jusqu'à ce qu'on tombe dans les ténèbres au-dessous desquelles il n'y a rien; le niveau de l'intelligence s'abaisse, la forme humaine se dégrade, la vie se raccourcit.... Si l'on monte, au contraire, quelle magnifique perspective! L'homme devient meilleur et plus beau, la vie s'étend, le corps pèse moins à l'âme.... »

Un des priviléges des systèmes supérieurs, c'est « qu'on n'y dort plus. » Mais il faut pour cela avoir dépassé la lune et la terre qui sont fort bas; il faut avoir atteint Saturne, Vesta, Mercure, Jupiter ou d'autres planètes encore plus avancées, connues ou inconnues.

Les âmes ont donné ces informations à M. Louisy, celles-là et beaucoup d'autres. Aussi termine-t-il son livre par des paroles solennelles : « Voyez déjà les luttes ardentes qui s'engagent autour du berceau de la découverte! Amis ou ennemis, tous pressentent que l'avenir lui appartient et qu'elle changera la face du monde. Alors quel sera son nom? S'appellera-t-elle religion ou science nouvelle? L'enfantement qui se prépare sera-t-il pénible? Que les hommes de bonne volonté se recueillent, cherchent et s'associent! Dieu s'est révélé à eux une seconde fois, comme au seuil de l'ère chrétienne. Qu'ils ouvrent donc leur intelligence et qu'ils affermissent leur courage : il s'agit de la vie éternelle. »

Il s'agit de la vie éternelle! Dieu s'est révélé une seconde fois! L'homme qui admet cela ne saurait s'arrêter à moitié chemin. Écoutez M. Louisy :

« Ames dégagées des corps, les Esprits, dans l'harmonie universelle, servent de lien naturel entre la créa-

ture et le Créateur. Tous nous accompagnent, nous surveillent, nous avertissent. Tous, Esprits d'en haut ou d'en bas, récompensés ou punis, ont pour mission unique de guider l'homme vers le bien dans les voies de la justice et de l'amour. Ils sont nos véritables anges gardiens, notre conscience, car il n'y a point d'Esprits mauvais. » (8.)

« Entre l'Esprit et l'homme, qu'y a-t-il? La mort, c'est-à-dire le dégagement de la matière créée, mauvaise et périssable.... » (10.)

« Le plus souvent, ce sont nos amis, nos parents, ceux qui nous ont aimés.... Au logis de leur hôte, ces témoins invisibles ont une place privilégiée : les uns choisissent un meuble, les autres une coupe, un bijou, un coffret, une boîte. Ceux-ci occupent les cheveux ou les vêtements. » (15, 16.)

Les réponses des tables et des *médiums* ne sont ni le fait d'un mouvement mécanique, ni le fait du magnétisme, ni le fait d'un nouvel agent physique ou d'un fluide inconnu. « C'est encore moins le fait du démon, qui n'existe point, ou de toute autre puissance malfaisante. Dans la création spirituelle, le mal est inconnu, parce que Dieu est la bonté suprême. Le mal, c'est la matière. » (17.)

« Tous ces Esprits, émanations divines, ont été créés bons; ils ont vécu en corps ici ou ailleurs; ils revivront ainsi des millions de siècles peut-être jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la félicité éternelle. » (35.)

« Pour le diable, qu'il se résigne à rentrer parmi les *Contes de ma mère l'Oie*, et à redevenir enfin ce qu'il a toujours été, la plus sotte et la plus pernicieuse fable qui ait épouvanté les pauvres hommes. » (54.)

Que de chemin parcouru déjà ! Point de diable, point de mal, le mal c'est la matière, la rédemption s'opère par voie d'épuration et de métempsycose ! Quant aux Esprits, ils se logent, en bons parents, aussi près que possible des objets de leur affection, dans les boîtes, dans les meubles et dans les ustensiles de ménage. Cette demeure, au reste, n'est ni obligatoire ni permanente. Il y a des moments de la journée où les Esprits vont se promener ; ne les consultez ni l'après-midi, ni la nuit passé onze heures. « A onze heures les Esprits s'éloignent pour la plupart et ne reviennent qu'au matin ; un ou deux demeurent auprès de l'homme pendant son sommeil.... En arrivant auprès de l'homme que Dieu lui assigne pour hôte, l'Esprit doit encore subir, quoique d'une manière indirecte, l'agrégation matérielle.... donc il marque et choisit sa place, en quelque sorte, au foyer domestique ; ici c'est un flambeau, une pendule, une table..., là c'est un portefeuille, un verre, une fontaine..., presque partout les cheveux et les vêtements. Tout objet lui est bon. Quand son hôte sort, l'Esprit quitte en même temps le logis ; il réside dans le cœur, dans la tête, dans la personne entière. Le cœur est sa place de prédilection. » (44.)

« Le nombre des Esprits attachés à l'homme varie suivant le nombre de ses qualités et de ses défauts.... Si l'homme devient meilleur, il perd un défaut et gagne une qualité ; s'il devient pire, il perd une qualité et gagne un défaut. Cela revient à dire qu'il perd ou gagne un Esprit puni ou récompensé, selon le cas. » (66.)

Ceci risque de donner un peu d'amour-propre aux *médiums*. Mais passons. J'analyse et ne critique pas ; j'analyse, parce qu'il me semble que parmi les preuves

de l'absurdité du *spiritualisme*, il n'y en a pas qui vaille le simple exposé de ses révélations. Je tenais à en présenter un échantillon au lecteur, et où en trouver un plus remarquable que dans le travail consciencieux et honnête de M. Louisy?

Ce *spiritualisme* révélé est terriblement matérialiste! « Que se passe-t-il dans la rotation des tables? Un fait d'attraction spirituelle. La chaîne formée, les volontés se manifestent, les âmes s'unissent et dégagent une portion d'elles-mêmes; si l'émanation sympathique est suffisante, l'Esprit s'y soumet et détermine le mouvement. » (40.)

« L'Esprit qui occupe l'objet choisi pour l'expérience subit l'influence de l'attraction intelligente, et devient seul maître de déterminer la rotation. Si l'objet est vide, l'Esprit d'un objet voisin (si ce n'est l'un des Esprits présents, quelquefois même plusieurs) se soumet à l'expérience.... Le rapport est établi avec les Esprits, aussitôt que l'objet se met en mouvement. » (47.)

Mais la rotation n'est qu'un premier degré; la révélation, voilà le vrai but de nos relations avec les âmes. Comment y parvient-on? On commence par des crayons attachés à des livres ou à des planchettes, et, ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Esprits ont besoin de s'exercer pour écrire lisiblement ainsi. « Il y eut en débutant, dit M. Louisy, une espèce d'apprentissage qui recommença pour chaque nouvel Esprit que j'appelai. Les lignes n'étaient rien moins que droites, les lettres s'entremêlaient, les accents manquaient et la ponctuation était inconnue. Mais il faut un commencement à tout. » (64.)

Après le crayon vient le *médium*, le révélateur hu-

main, le révélateur par excellence ; tous les autres intermédiaires paraissent bien misérables à côté de celui-là. «Voici le couronnement de l'œuvre, l'expérience suprême. Après l'agent matériel, l'agent spirituel.... Le *médium* , comme son nom l'indique suffisamment, est un intermédiaire humain. » (72.)

Incarnation passagère de l'Esprit, le *médium* écrit ou parle sans préméditation, et parce qu'il est sous le joug d'une volonté supérieure. Le phénomène qui nous a frappés chez les possédées et chez les convulsionnaires se manifeste aussi chez lui : « Il se dédouble en quelque sorte; il a deux âmes intelligentes; l'une et l'autre ont sur le même sujet des pensées diverses, contradictoires. » (74.)

L'invasion de cette âme étrangère trouble d'abord le *médium ;* il frissonne, le sang reflue au cœur avec violence, les nerfs se contractent : c'est une douleur, ou plutôt un malaise insupportable. « Si la crise est violente, une attaque de nerfs se déclare ; le *médium* crie, se roule, pleure jusqu'à sangloter, il perd momentanément l'ouïe et la vue, il est assailli d'hallucinations.... Cette crise dure un quart d'heure, vingt minutes au plus. Très-prononcée d'abord, elle diminue avec les expériences suivantes et disparaît bientôt tout à fait. » (88.)

Rien de plus original que la théorie des *médiums*; ou, pour m'exprimer plus exactement, que le dogme révélé à leur sujet. Les Esprits qui les animent sont des âmes punies, des âmes qui descendent dans l'échelle des mondes ; et voici pourquoi :

« L'âme qui monte est moins bien douée que l'âme qui descend.... L'âme conserve, pour renaître, le degré

de perfection du monde qu'elle vient de quitter.... L'âme ascendante ou récompensée représente donc le monde inférieur où sa dernière transformation s'est accomplie.... L'âme descendante ou punie est, par contre, le type d'un monde supérieur.... La plupart de nos grands hommes sont des âmes déchues qui aspirent à remonter.... En même temps que l'âme tombée se relève devant les hommes en jetant autour d'elle une lumière plus pure, elle reçoit de Dieu une dernière compensation : la faculté de correspondre avec les Esprits.... Elle devient *médium.* » (83.)

Il y a sept classes de *médiums* sur notre planète. La première n'a en ce moment que trois représentants : un paysan italien, un citoyen des États-Unis et un nabab de l'Inde. La seconde classe est peu nombreuse aussi; Paris ne compte que deux ou trois *médiums* qui y figurent.

Un bon *médium* est l'homme vertueux par excellence; il doit posséder l'amour, la foi, la tempérance. Quant aux conditions physiques, M. Louisy affirme que les bilieux et les lymphatiques sont des négatifs, de misérables âmes ascendantes; tandis que les âmes tombées se reconnaissent à leur tempérament impressionnable, vif, nerveux, à leur caractère enthousiaste, passionné, mélancolique ou gai par accès. Cependant comme il n'y a pas de règles sans exception, on voit quelques *médiums* à complexion bilieuse, quelques âmes récompensées qui, remontant péniblement, reçoivent ce genre d'encouragement dans leurs efforts pour retourner au bien (86).

Un tel dédommagement était bien dû aux âmes ascendantes; ce n'est pas tout d'être déchu, ce me sem-

ble, et puisque les *médiums* sont les hommes vertueux par excellence, je ne suis pas fâché qu'ils n'aient pas tous mérité par leurs fautes les communications sublimes dont ils sont honorés. La supériorité morale des *médiums* est d'ailleurs un point capital, et M. Louisy y revient sans cesse ; pour former une bonne chaîne, il recommande avant tout de prendre « d'honnêtes gens, » et il ajoute : « Le degré de perfection individuelle est la pierre de touche du phénomène des objets tournants. Plus la chaîne est riche en vertus, plus on est assuré d'un prompt succès. » (41.)

Ceci est assez flatteur pour les personnes qui réussissent dans leurs expériences, et nous allons nous rengorger à Valleyres, car les soulèvements sans contact mettent nos vertus en évidence. J'espère que désormais on fera usage de la pierre de touche qui vient d'être découverte. Pour élire un député, pour nommer un magistrat, pour choisir un mari, la méthode est aussi sûre qu'expéditive. On priera les candidats ou les prétendants de faire tourner une table !

La psychologie révélée par les *médiums* n'est pas la portion la moins curieuse du livre de M. Louisy. « L'homme a deux âmes. Qu'on ne se récrie pas. Ce n'est pas moi qui invente.... J'expose simplement, tant bien que mal, une des lois de la création telle que les Esprits me l'ont apprise. » (20.)

A cela effectivement il n'y a rien à répliquer. Nous voilà donc doués d'une âme supérieure qui pense et commande, d'une âme inférieure qui agit et obéit. La seconde, rendons cette justice à M. Louisy, n'est guère autre chose dans son livre que le principe vital, et l'homme se trouve chez lui comme chez beaucoup

d'autres un composé de l'âme, de la vie et de la matière.

Quant à l'âme proprement dite, elle ressemble à un gaz, à un fluide, à une vapeur lumineuse et diaphane. « Elle prend d'ordinaire la forme humaine, surtout les traits du visage, qu'elle garde même après la mort, et jusqu'à transformation nouvelle sur une autre terre.... L'âme est blanche, d'une blancheur éblouissante comme une nappe de neige en plein soleil; elle a des reflets bleus ou roses, selon son sexe spirituel, bleus pour l'âme femelle, roses pour l'âme mâle. » (25.)

Nous avons déjà vu que la révélation recueillie par M. Louisy sape par sa base la révélation chrétienne. « L'homme n'est pas déchu.... L'enfer n'existe point.... Tous les mondes sont habités ou destinés à l'être (à l'exception des soleils), et disposés en une immense échelle de perfectibilité.... Toutes les âmes créées gravissent à leur tour ce pénible Calvaire, montant ou descendant.... Toutes sans exception arriveront, après un pèlerinage plus ou moins long, au bonheur prédit par le Christ, le premier des justes : voir Dieu en face. » (9.)

Le diable n'existe pas. Le mal, c'est la matière, qui sera détruite à la fin. Pour ce qui est de Jésus-Christ, un mot que je viens de transcrire indique le seul rôle qui puisse lui être réservé dans un système où la véritable chute est niée, et où la rédemption s'opère par voie de métempsycose : « Un seul homme, après sa mort, est monté droit au ciel : Jésus-Christ ! Fils de Joseph et de Marie; il a mérité d'être appelé fils de Dieu. Après lui, mais à un degré inférieur, vient le Christ de l'humanité antique, Socrate. La liste des élus de la terre s'arrête là. » (81.)

Puis, M. Louisy, développant sa pensée, nous donne la liste des hommes célèbres qui sont montés ou descendus de quelques mondes : Voltaire, Mahomet, Alexandre, César, Louis XIV, Philippe II, Sixte-Quint, Loyola, Luther, Bossuet, Robespierre sont descendus; Caton, Charlemagne, Henri IV, Louis XVI, Galilée, Colomb, Guttemberg, Watt, Washington, Calvin, Fénelon sont montés. « Entre toutes les femmes, Marie, la mère de Jésus, est la seule qui ait atteint la plus grande hauteur. Mais le ciel!... de toutes les créatures humaines qui, depuis six mille ans, ont passé sur notre terre, une seule y est parvenue, et par une route difficile : l'expiation volontaire, le développement absolu. » (82.)

Et c'est la foi nouvelle du genre humain qui est ainsi révélée ! Hélas ! il n'est que trop vrai que ces idées ont plus de partisans réels que la vérité évangélique. Le *spiritualisme* aura pour effet de les propager, de les vulgariser encore davantage. Ceci est « la vraie foi qui doit régénérer le monde.... Cette découverte s'est élevée aux proportions d'une science et d'une religion tout ensemble.... Aujourd'hui c'est encore un fait isolé; demain ce sera un instrument de civilisation, l'Évangile universel. » — « La boussole, l'imprimerie, la vapeur, et tout l'imposant cortége des inventions utiles, qu'est-ce donc en comparaison de l'éternité dévoilée ? » (6, 12).

Prenons-y garde, la publication d'un ouvrage comme celui-ci est un signe auquel nous devons être attentifs. M. Louisy n'est ni un charlatan ni un superstitieux ; il ne nous parle pas des cinq âmes de la terre et ne croit pas plus que nous aux fantômes, au miroir magique ou aux divinations. C'est tout simplement un homme qui prend au sérieux nos rapports avec les âmes, et qui, à

son insu et de la meilleure foi du monde, transforme ainsi en révélation le système du progrès indéfini et du salut par métempsycose. Ce système, déjà populaire et qui répond aux aspirations secrètes du cœur corrompu, ne perdra rien à parcourir l'Europe et l'Amérique sous la sanction des nouveaux prophètes.

Leurs oracles, il est vrai, ne sont jamais que le reflet de leur propre pensée; s'ils se ressemblent en général par certains traits, c'est qu'il y a des théories régnantes; ils se diversifient, au reste, autant que ces théories elles-mêmes, et l'opinion particulière de chaque *médium* se retrouve dans les dogmes qu'il promulgue au nom des Esprits.

Là est le désaveu le plus péremptoire peut-être des prétentions *spiritualistes*. En vain met-on en cause ou les anges, ou les démons, ou les âmes des morts, il est par trop évident que les prétendues révélations ont des auteurs vivants et très-vivants, des auteurs en chair et en os. La paternité ne saurait être un instant douteuse. Malgré certaines exceptions apparentes et qui s'expliquent d'ailleurs par la capacité réelle de tel *médium* ou de tel membre de la chaîne, j'ai le droit d'affirmer qu'à tout prendre les élucubrations des Esprits sont horriblement bêtes. Les tables-auteurs aideront à juger les tables parlantes, et n'était la saveur bien connue du fruit défendu, n'était le piquant des apparitions et des révélations dogmatiques, ces compositions littéraires d'auteurs célèbres ne tarderaient pas à prendre fin au milieu d'un éclat de rire homérique.

Ou je me trompe fort, ou les *médiums* commencent

à en avoir le sentiment. Ils se hasardent chaque jour moins sur un terrain trop glissant pour eux; Gluck ne vient plus guère écrire d'opéras; Racine et Corneille ne font guère de tragédies; Molière ne compose pas de scènes à mettre auprès du Misanthrope; quant à Homère, à Démosthène et à Virgile, je ne crois pas qu'on se soit risqué à les faire parler en vers ou en prose. On aime mieux appeler Washington qui débite quelques lieux communs de politique; on aime mieux surtout arranger, avec la collaboration de quelques philosophes ou théologiens anonymes, la millième édition de la théorie unitaire.

Il paraît que Christophe Colomb apparaît encore assez souvent et qu'il se plaint de ce qu'on n'a pas donné son nom à l'Amérique. Shakspeare est plus modeste et assure que l'engouement national l'a surfait. Si tel est l'avis des *médiums*, j'en suis fâché pour eux; mais je regretterais surtout, qu'en présence de preuves aussi éclatantes, l'opinion publique pût hésiter. Comment ne pas voir que la solution du problème est là tout entière? Ou nous sommes en plein surnaturel, et alors les morts illustres ou les démons qui prennent leur place sont en état d'imprimer leur cachet aux œuvres dictées par eux; ou les prétendues dictées ne dépassent en rien la pensée des *médiums*, et alors nous devons reconnaître celle-ci aux nuances caractéristiques qui la trahissent. Or c'est précisément ce qui se passe : interrogés par les unitaires, les Esprits proclament l'unitarisme; interrogés par les catholiques, ils parlent du purgatoire, de la messe des saints; interrogés par les protestants, ils en appellent à l'autorité des Écritures. Ils seraient voltairiens avec nos vieux déistes, rabbinistes

avec les juifs. Avec les disciples de Fourrier, ils contemplent l'âme obéissant à l'action du cordon aromal de la terre, et décrivent les amours des planètes; avec les champions de la sorcellerie, ils attestent la vertu des miroirs magiques, l'efficacité des charmes et des pactes, la réalité du sabbat. Citons quelques exemples.

On sait quelles sont les attaques que les *médiums* unitaires dirigent contre les doctrines fondamentales du christianisme; nos *médiums* incrédules et ignorants, qui ne se sont pas même donné la peine d'avoir un système et qui ont fait leurs études de philosophie ou de théologie au jockey club, s'élèvent aussi contre les dogmes chrétiens, mais à leur manière, et leur manière est très-reconnaissable. Chacun imprime à la révélation dont il est l'organe la nuance précise de ses préventions, de son système, de son ignorance. Mais rien n'est plus curieux que de mettre en face de ces révélations de l'unitarisme savant ou du déisme vulgaire, celles que proclament avec non moins de confiance et de bonne foi les *médiums* musulmans, catholiques et protestants.

Au sujet des musulmans, j'emprunte le passage suivant au livre de M. Morin (124) : « J'eus l'occasion d'évoquer un jour directement, devant les yeux d'un jeune Égyptien, l'ombre de son aïeul. C'était un vieillard vertueux, j'aime à le croire, et qui se montrait fort satisfait d'ailleurs de son séjour dans l'autre monde. Cependant le récit qu'il fit de son bonheur à son fils, qui me redisait mot à mot les paroles qu'il entendait, eût effarouché sans contredit une âme chrétienne, et j'avouerai pour ma part que je n'eusse pas été flatté qu'il s'exprimât ainsi devant ma femme ou ma fille. »

« Croyez-vous, ajoute M. Morin, que les derviches, les bonzes et les brahmes, qui évoquent aussi les mânes, en tirent la conséquence du paradis chrétien ? Il y a même une expérience que je conseille aux Américains: qu'ils choisissent un *médium* parmi les sauvages des montagnes rocheuses..., l'ombre évoquée par lui racontera quelles belles batailles on se livre dans les prairies du grand Esprit, comment on y cueille des chevelures, comment on y prend des ennemis vivants et comment on y danse autour des poteaux de torture. »

Chez les catholiques attachés à leur religion, on voit chaque jour la table avouer qu'elle est mise en mouvement par les démons et s'arrêter au contact d'un crucifix. Si, au lieu des démons, ce sont les âmes des morts qui se présentent, elles ont soin de demander des prières ou des messes pour sortir du purgatoire. M. des Mousseaux rapporte quelques séances auxquelles il a assisté. Les détails en sont significatifs; soyez sûr que les Esprits auraient parlé tout autrement dans une maison protestante.

« Aimes-tu ce que j'ai dans la main? demande-t-on à l'un d'eux. — Non! (c'étaient des médailles de la sainte Vierge). — Aimes-tu la société de Saint-Vincent de Paul?—Non....—Reconnais-tu la présence réelle dans l'Eucharistie? — Oui....— Reconnais-tu le purgatoire? — Oui.... M. l'archiprêtre lui ordonne purement et simplement de rester tranquille et de ne plus répondre, mais c'est en vain. Quelqu'un place sur la table un chapelet. — Ce chapelet te fait-il mal? — Oui. — Un scapulaire, un objet béni est-il un signe de protection contre toi?—Oui. » (*Mœurs et Pratiques*, 292, 300, 302.)

La Table parlante (13, 15, 34, 37, 40, 42, 46) raconte

à son tour d'autres expériences dirigées par des personnes très-catholiques. Les Esprits y tiennent, bien entendu, le langage qu'elles auraient tenu elles-mêmes. C'est l'âme d'une Chinoise qui est en purgatoire, qui aime le pape, qui aime aussi Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, la sainte Vierge et les gens qui portent le scapulaire; c'est une âme qui met toute une maison en révolution, jusqu'à ce qu'on l'ait apaisée en faisant dire plusieurs messes à son intention. Ailleurs, l'interrogatoire suivant a lieu : « Es-tu un Esprit? — Oui. — Un ange? — Non. — Un démon? — Non. — Un homme? — Oui. — Es-tu en enfer? — Non. — Au purgatoire? — Oui. — Souffres-tu? — Oui. — Viens-tu demander des prières? — Oui. — Veux-tu que nous récitions l'Oraison dominicale à ton intention, à l'instant même? — Oui. — Chacun de nous pria à son intention. — Cette prière a-t-elle été suffisante pour te délivrer? — Non. — T'a-t-elle soulagée? — Oui. »

On rencontre ensuite une âme qui est heureuse au ciel et n'a besoin de rien, puis une âme qui déclare être en purgatoire pour expier un péché mortel et qui demande des prières.

Mais viennent les démons; on les poursuit avec de l'eau bénite : « Pendant que le guéridon était en train de courir et de sauter, une des personnes présentes alla chercher de l'eau bénite et en versa sur lui. Il entra aussitôt dans de terribles convulsions, frappant avec colère et se secouant vivement. Il finit par se renverser, et dans cette situation il donnait de la tête contre le parquet comme pour faire tomber l'eau bénite. » Le même diable, ou du moins un diable habitant le même guéridon, donne un jour son signalement : « Qui es-tu?

d'esprit. Je soupçonnerai toujours qu'il y a plutôt une fantaisie d'imagination qu'une persuasion complète chez les chrétiens qui vont prendre le thé après avoir questionné un damné sur sa misère sans consolation, sur ses relations avec Satan et sur les flammes de l'enfer.

Ainsi que nous venons de le constater, les Esprits ne sont que des échos, ils renvoient à chacun son propre langage. Et cela n'est pas vrai seulement des différences fondamentales, mais aussi des diversités plus délicates; l'Esprit d'une jeune fille ne parlera pas comme celui d'un vieux soldat; bien plus, si deux sœurs sont *médiums,* on distinguera les oracles de l'aînée et ceux de la cadette, leur caractère s'y peindra naïvement.

J'ai déjà cité des phrases savantes, des imitations du vieux français qui ne pouvaient venir que d'un *médium* érudit. J'ai cité aussi des fautes d'orthographe qui trahissaient l'ignorance ou l'inattention des *médiums.* M. des Mousseaux (294, 295) me fournit encore sur ce point des renseignements précieux. Il se pose à lui-même l'objection : « Cet Esprit que vous avez la générosité d'attribuer à la table, ce n'est autre chose que votre propre esprit répondant à vos propres questions; l'acte s'accomplit par l'opération d'un fluide qui s'échappe de vous, qui meut la table à votre insu et qui la gouverne au gré de vos sentiments. Car si le *médium* tombait sous l'empire d'un Esprit étranger, si cet Esprit s'en servait comme d'un instrument docile, si l'individu qui manœuvre la table, en un mot, n'était point tout uniment le traducteur de sa propre pensée, comment cet Esprit aurait-il assez souvent la même orthographe dans la dictée de ses réponses que celle

de ce *médium*? —Si je m'exprime en termes si positifs, c'est que des expérimentateurs ont rencontré des *médiums* dont l'éducation littéraire laissait considérablement à désirer ; c'est que, lorsque ces médiums faisaient épeler la table, les réponses qu'elle dictait sous leurs doigts portaient souvent le témoignage de leurs propres et incorrectes notions de l'orthographe. Exemple : Quelle heure est-il ? demandait quelqu'un. —*Il ait trois eur*, répondait la table. »

Veut-on savoir comment M. des Mousseaux se tire d'une difficulté si loyalement indiquée?—Un mauvais Esprit, dit-il, n'est forcé par aucune loi de passer son temps à faire étalage de science et de supériorité ! D'ailleurs, ayant à cacher son infernale nature, est-il étrange qu'il se dérobe sous la gaucherie des formes !

Je ne sais ; mais j'aimerais mieux que cette gaucherie n'apparût pas à point nommé avec les *médiums* dont les études sont restées incomplètes. Je voudrais que les Esprits n'eussent pas toujours une orthographe parfaite avec ceux qui la savent, un style élégant avec ceux qui parlent bien, des opinions sceptiques avec les sceptiques, des opinions catholiques avec les catholiques et protestantes avec les protestants. Quand les coïncidences se produisent avec une pareille opiniâtreté, elles font naître de fâcheux soupçons.

Que sera-ce si la science de l'Esprit se mesure toujours et en tout sur celle du *médium*, si mon fils évoqué à New-York ne me répond qu'à la condition que je lui parlerai anglais et cesse absolument de me comprendre dès que j'emploie avec lui notre langue maternelle ! Que sera-ce si les Esprits qui sont en train de se tromper, réparent leur erreur dès qu'une personne pré-

sente la signale! (*Mœurs et Pratiques*, 303.) Que sera-ce, enfin, s'il est démontré que les Esprits font des progrès, et que leur habileté croît avec celle des *médiums* !

C'est le livre de M. Morin (83) qui constate ce dernier fait : « Il est à remarquer avant tout, dit-il, que cette espèce de lucidité des tables parlantes ne s'est développée qu'après de nombreuses expériences et sous l'influence de certaines personnes dont la présence était nécessaire à la chaîne. La logique commandait donc que l'on attachât le progrès des phénomènes nouveaux à ces individus et non aux tables, et que, s'il y avait possession ou occupation des Esprits, on les reconnût en eux et non dans notre innocent mobilier. »

L'évidence semble à présent complète, et on se demande où les partisans des Esprits peuvent aller chercher un prétexte pour ne pas se rendre. Eh bien ! ils ont encore trois prétextes au lieu d'un : d'abord la surintelligence des tables et des *médiums*, ensuite la corrélation entre les prodiges *spiritualistes* et l'hérésie qui règne dans les pays où ils éclatent, enfin le grand fait de Cideville dont la réalité démontrée garantit celle des faits analogues qui lui ont succédé. Apprécions ces trois prétextes en terminant.

Pour ce qui est de la surintelligence, il vaudrait beaucoup mieux la démontrer que de la supposer, et de débiter à propos de cette hypothèse gratuite des axiomes dont le seul tort est de ne s'appliquer à rien, à peu près comme les proverbes qu'enfilait Sancho Pança.

Un fluide ! s'écrie-t-on gravement, un fluide ne saurait être que passif, il est incapable d'ajouter quoi que ce

soit à ce qui est dans la pensée des opérateurs. — Sans doute, mais prouvez-nous que tout ne soit pas sorti de cette pensée dans les actes de possession, de sorcellerie et de *spiritualisme*.

« Comme un effet, écrit M. l'évêque du Mans dans son mandement, comme un effet ne peut exister sans cause et que rien ne peut être dans l'effet qui ne soit dans la cause, il doit toujours y avoir proportion entre les causes et les effets. Un effet purement matériel accuse une cause matérielle et rien de plus; mais un effet dans lequel on voit des signes manifestes d'intelligence suppose nécessairement une cause intelligente. » — C'est à merveille ! mais on oublie de prouver que les effets soient ici plus intelligents que les causes, ou, pour mieux dire, que l'intelligence apparente des tables ne soit pas la fidèle contre-épreuve de l'intelligence des opérateurs et des *médiums*.

Je ne connais guère que M. des Mousseaux qui ait essayé de fournir cette preuve et qui ait opposé autre chose que des paroles tranchantes à une objection aussi capitale. Il a cité des faits qui demandent à être examinés un instant; nous verrons qu'ils rentrent tous dans l'interprétation que nous avons adoptée.

« Quelques-uns, dit-il, voulaient n'accorder aux tables qu'une sorte de fluide béotien, et voilà qu'elles revendiquent de l'Esprit.... Les tables parlent, elles conversent et dialoguent avec nous; elles se livrent quelquefois au monologue.... Hélas ! parmi les gens qui manœuvrent la table et à qui nous savons qu'elle transmet des réponses, combien n'en avons-nous point noté dont l'esprit est littéralement d'une telle épaisseur que le bois le plus complaisant et le plus poreux ne saurait

sans miracle lui ouvrir un passage!... Lorsque mon Esprit semble me parler du sein de la table, j'ai donc perdu la conscience de son action, puisque je n'ai le sentiment ni de ce qu'il éprouve en son domicile additionnel ni de ce qu'il y pense, puisque j'ignore au moment même où j'attends les faveurs de sa parole et ce qu'il va me dire et s'il daignera me parler ou opérer. Mieux que cela : l'expérience a constaté que la table m'apprend des choses que je ne puis savoir, et qui surpassent quelquefois la mesure de mes facultés. » (240 à 243.)

C'est précisément ce qu'il conviendrait de démontrer au lieu de l'affirmer. J'ai déjà indiqué ailleurs comment l'action fluidique qui développe en nous les facultés, qui y réveille les réminiscences et qui y suscite le sens interne avec ses pénétrations de pensées, explique les prétendues révélations de faits ignorés de tous les assistants. Que beaucoup de choses s'accomplissent par nous sans que nous en ayons conscience, je suis surpris que M. des Mousseaux oublie un phénomène psychologique aussi connu. Et quant au contraste qu'il aperçoit entre les saillies ingénieuses de certaines tables et la stupidité de certains opérateurs, il est permis de soupçonner qu'il est trop charitable envers celles-là et ne l'est pas assez envers ceux-ci.

Maintenant, si j'ouvre son livre et que je parcoure le récit des séances qui figurent de la page 291 à la page 304, je me demande comment l'auteur est parvenu à y découvrir ces marques de surintelligence qu'il tient à mettre en lumière, car il sent que la question est là. L'Esprit emploie des mots extraordinaires : Betymno, Aiku, Efomedeh, Nemitoeif; au

sujet de ce dernier terme, il déclare que ce sont plusieurs mots en un et de l'hébreu. Cela est-il bien spirituel? Nous étonnerons-nous qu'avec une chaîne composée d'un archiprêtre, de deux vicaires, d'un aumônier et d'un ancien élève de l'école polytechnique, la table ait su traduire chêne en latin, et répondre : *quercus?* La seule chose extraordinaire, c'est qu'elle ait rappelé à l'aumônier son prénom d'André « auquel il ne pensait point. » Mais on n'ignore jamais ses prénoms au point de n'en rien savoir absolument, et j'imagine que, par un acte de réminiscence inconsciente, M. l'aumônier aura retrouvé alors dans quelque recoin de sa tête un nom de baptême trop longtemps négligé.

En vérité, serait-ce en vertu de semblables expériences qu'on nous sommerait de croire à l'intelligence des tables et de ne pas regarder leurs oracles comme des reflets? J'ai lu toutes les anecdotes de M. de Mirville et celles de la *Table parlante*, et celles de plusieurs brochures anglaises ou américaines; j'ai encore placé dans le même dossier les merveilles des somnambules, les divinations ou les langues étrangères des anciennes possédées, et je n'ai rien trouvé nulle part qui excédât la connaissance réelle des possédées, des somnambules, des *médiums*, ou des personnes avec lesquelles ils peuvent être en communication intellectuelle.

Cessons, par conséquent, de citer l'intelligence des Esprits. Il se fait à ce sujet des raisonnements incroyables : tantôt on prouve cette intelligence au moyen des attaques que le spiritualisme dirige contre les dogmes chrétiens, et l'on oublie d'une part que l'opinion des

médiums incrédules explique un semblable accord, de l'autre, que chez les *médiums* croyants les Esprits tiennent le langage le plus orthodoxe; tantôt on signale l'efficacité admirable des exorcismes, et l'on oublie qu'indépendamment de leur effet supposé sur les diables, ils en ont un très-certain sur les opérateurs; tantôt on triomphe des rotations obtenues sans former la chaîne, qui semblent indiquer une action intelligente fort étrangère aux fluides, et l'on oublie que les rapports des fluides avec la volonté ne sont jamais absolument subordonnés à tel ou tel procédé matériel.

En voilà assez sur le premier prétexte; passons au second. La présence des Esprits n'est pas manifestée par la surintelligence des tables ou des *médiums*; le sera-t-elle par la fréquence des phénomènes dans les pays protestants et par leur rareté dans les pays catholiques? Aura-t-on le droit de dire que c'est une œuvre du démon, puisqu'elle ne s'opère que là où l'Église romaine n'est pas en mesure de lui opposer ses messes et ses anathèmes?

L'argument est étrange! mais il vaut mieux le réfuter que s'en fâcher. Je ne rechercherai donc pas ce qu'il y a de matérialisme impie dans cette théorie de l'*Univers* qui semble attribuer à chaque messe un rayonnement s'étendant à une certaine distance, et qui nous montre les Esprits frappeurs profitant en Amérique des intervalles laissés entre ces rayonnements à cause du trop petit nombre de messes. M. des Mousseaux (287) marche dans la même voie lorsqu'il dit: « Dans les réunions composées de personnes habituées à porter légèrement

le joug de l'autorité religieuse ou à vivre dans la même absence de catholicisme que la plupart des États de l'Amérique du Nord, les Esprits se donnent les coudées beaucoup plus franches que dans les contrées où règne la foi romaine. »

Voyons si les choses se passent ainsi.

L'Angleterre est un pays protestant, comme les États-Unis, et il y a tel comté où les messes doivent laisser autant de vide entre elles que dans certains États de l'Amérique ; cependant le *spiritualisme* a fort peu réussi en Angleterre, et, somme toute, ses progrès ont été beaucoup plus rapides dans les contrées catholiques telles que la France. Cet exemple suffit; mais il serait facile d'en citer plusieurs autres, et, sans aller plus loin, le canton de Vaud, où nos expériences se sont faites, est à la fois très-dépourvu de messes et fort étranger, en général, aux révélations des Esprits.

Pourquoi cela? Parce que les deux grands agents des nouveaux prodiges y font également défaut, l'unitarisme qui les propage dans le nouveau monde, l'ultramontanisme qui les soutient chez nous. Bien loin que la thèse de M. des Mousseaux soit justifiée par les faits, il se trouve au contraire que le protestantisme et le *spiritualisme* s'excluent partout réciproquement; on ne croit guère aux Esprits qu'à la condition de n'être plus protestant, et d'avoir répudié, comme les déistes et les unitaires, la règle de foi qui constitue le protestantisme. Au sein des nations réformées, les incrédules seuls, ou peu s'en faut, acceptent les tables parlantes; au sein des nations catholiques, elles n'ont pas de soutiens plus solides que les champions déterminés de la croyance traditionnelle.

Sans doute M. de Mirville, les rédacteurs de l'*Univers* et leurs amis anathématisent les tables parlantes tout en les soutenant, sans doute les mandements des évêques qui se rallient à leur parti ne signalent la réalité de ces merveilles sataniques que pour inviter les fidèles à s'en tenir écartés; mais des prohibitions ainsi conçues ont peu de chances de succès, et d'ailleurs les Églises protestantes ne sont pas restées en arrière, on en conviendra, dans la guerre théologique engagée contre les nouvelles révélations. M. des Mousseaux lui-même l'a reconnu : « Jusqu'ici, dit-il (367), dans les lieux où le protestantisme domine, il a détesté cette matière intelligente, ce mystérieux et hypocrite pouvoir, ce dieu à mille faces; il l'a fait maudire, du haut de ses parvis, par les mille bouches de ses sectes, et il faut le louer de cette sagesse. L'exemple ne s'est point fait attendre! Eh bien! nous autres, gens du catholicisme, hésiterions-nous un instant de plus? hésiterions-nous tous ensemble à grandir de l'ineffable toute-puissance de notre unité l'anathème qui doit repousser les avances de l'ennemi ou foudroyer ses menaces! »

Le dernier prétexte de nos contradicteurs leur est fourni par une aventure qui a été fort bruyamment exploitée, et qui semble renfermer la justification des miracles américains qu'elle a précédés au milieu de nous; je veux parler du presbytère de Cideville.

Là tout se trouve réuni : des coups comme en Amérique, un berger sorcier comme au moyen âge, des témoins aussi nombreux et aussi honorables que dans les anciennes affaires de magie, un livre écrit *ex pro-*

fesso et non moins habile, non moins loyal que les traités de Mather ou de Bodin. Si donc je démontre que les incidents constatés à Cideville sont absolument dépourvus de réalité, on n'aura plus même la ressource de s'écrier, en désespoir de cause : Vous avez beau dire, ce qui a été vu à Cideville subsiste, et de tels faits ont plus de force que tous vos raisonnements !

Que s'est-il passé à Cideville ? Deux classes de phénomènes. Les uns qui s'opèrent dans la cure, au centre d'un foyer énorme de crédulité, et qui ne laissent après eux aucune trace visible qui en permette la vérification sérieuse; les autres, dont les effets dépassent l'enceinte du presbytère ou survivent à la crise, et qui en conséquence ne se dérobent pas entièrement à l'examen.

Je laisserai de côté la première classe. Que des meubles et des chiens aient été mis en danse, que des pupitres soient sortis ou rentrés par les fenêtres, que des coups terribles aient ébranlé les cloisons, que l'on ait entrevu des fantômes, senti le poids de mains invisibles, reçu les énormes soufflets qu'elles distribuaient, constaté les réponses faites à des questions difficiles, je n'ai pas à m'en inquiéter; tout cela rentre dans les explications vingt fois données et que je ne veux pas recommencer. Chacun déterminera à sa guise les parts qui reviennent aux erreurs du témoignage, aux exagérations et aux illusions nées de l'excitation générale, aux hallucinations proprement dites, aux fraudes et aux espiègleries, à l'action fluidique enfin qui était très-probablement en jeu et qui semble se rattacher à la personne des deux enfants élevés par le curé. Quant à moi, je concentre mon étude sur deux faits qui seuls prêtent à une discussion contradictoire, parce que seuls

ils peuvent être appréciés dans leurs circonstances essentielles. Je veux parler du typhon, et des blessures fluidiquement reçues par le berger.

« Une espèce de trombe ou bourrasque violente vient s'abattre sur le malheureux presbytère. » Ainsi s'exprime M. de Mirville, et nous devons nous féliciter de l'imprudence que sa sincérité même lui a fait commettre en insérant un pareil détail. Quoi ! une espèce de trombe, de bourrasque violente ou de typhon, comme l'appelle M. des Mousseaux ! une trombe qui s'est jetée sur le presbytère, en épargnant toutes les maisons environnantes ! Mais voilà un phénomène qui, tout sortilége à part, aura certainement attiré l'attention des ignorants et des savants à cent lieues à la ronde ; que dis-je, dans le monde entier. On aura certainement procédé à une enquête dont les éléments étaient bien aisés à réunir. Les trombes laissent de leur passage des marques incontestables. Voici un presbytère dont les fenêtres sont brisées, dont les cheminées sont détruites, dont les tuiles jonchent le sol ; et voici tout autour des maisons qui n'ont ressenti aucune atteinte du fléau. Voici le jardin du curé où les arbres ont été arrachés ; et voici le jardin voisin où pas une feuille, pas une herbe n'a souffert.

Certes le fait serait si extraordinaire, qu'aucune puissance au monde n'aurait empêché et les administrations et les académies d'accourir pour le constater. Il y a mieux : la constatation s'en serait faite en quelque sorte d'elle-même, forcément, et le prodige aurait eu d'emblée une incomparable publicité.

S'il ne l'a pas eue, souffrez que je le déclare, c'est qu'il n'a existé que dans votre imagination ; c'est qu'il

n'y a eu de trombe pour personne ou qu'il y en a eu pour tout le monde, c'est que le presbytère n'a eu ni arbres arrachés ni cheminées renversées, ou que les arbres et les cheminées ont subi dans la commune entière l'effort de l'ouragan; oui, dans la commune entière, et même chez le sorcier auteur de ce grand désastre et sacrifiant sa cabane afin de nuire à la cure! Ce typhon-là me rappelle trait pour trait les bruits américains qu'on entend à deux milles, et qui ne frappent aucune oreille sur le trajet. — Passons aux blessures.

Elles ont été, je l'ai déjà dit, la conséquence fluidique des coups portés au fantôme avec de très-longues pointes. On l'avait transpercé le soir; « le lendemain, dit M. de Mirville (331), dans l'après-midi, on frappe à la porte du presbytère; elle s'ouvre, et Thorel se présente. Son attitude est humble, son langage embarrassé, et il cherche à cacher avec son chapeau des écorchures toutes saignantes qui couvrent son visage. » Et M. de Mirville raconte ailleurs (383), dans le but de corroborer cette partie importante de son récit, l'histoire tragique d'un autre curé de la Seine-Inférieure qui lutta à coups de pistolet contre les sept sorciers de sa paroisse; or « le lendemain les sorciers, qui cependant n'avaient pas quitté leurs maisons, gardaient tous le lit avec des trous de balle dans les jambes. »

Ici encore je suis heureux que la crédulité ardente de M. de Mirville nous ait fourni des moyens de contrôle que la première narration, si elle était restée seule, ne nous aurait pas offerts. Les *trous de balle* seront plus faciles à vérifier que les écorchures.

Et pour commencer par là, d'où vient la différence

énorme qui existe entre les blessures des sept sorciers et celles de Thorel? Les « très-longues pointes » que l'on « enfonce » doivent produire des plaies profondes. Je n'insisterais pas et je mettrais la bizarrerie du résultat sur le compte d'un mode d'attaque trop indirect pour être bien efficace, si je ne voyais que les pistolets qui n'ont pas atteint plus directement leurs sorciers, puisqu'ils étaient restés chez eux, ont cependant produit des trous aux jambes. Ceci me rend soupçonneux, je l'avoue, à l'égard des *écorchures* de Cideville, conséquence peu ordinaire des coups de pointe.

Une autre circonstance m'étonne. Les sept sorciers ont tous été atteints aux jambes; le berger Thorel, au contraire, paraît n'avoir été frappé qu'au visage. Avait-on donné à Cideville un mot d'ordre semblable à celui que César donnait à Pharsale et qui troubla si profondément les jeunes beaux du parti de Pompée? Il faut bien qu'il y ait eu quelque chose comme cela.

Mais voici qui est plus étrange encore. Si les troupes rangées sous les ordres du curé de Cideville étaient maîtresses de diriger leurs coups comme elles l'entendaient, le fantôme, lui, avait le droit de se défendre à sa manière. Il s'entendait, nous l'avons vu, à appliquer les soufflets et les coups de poing; il disposait d'une certaine main noire qui, descendant par la cheminée, venait au besoin s'appliquer sur la figure des enfants ou sur la cuisse du maire dans l'exercice de ses fonctions; il savait, enfin, faire manœuvrer les meubles, les chaises et sans doute aussi les personnes. Pourquoi n'a-t-il pas pris ses adversaires et ne les a-t-il pas jetés à croix ou pile? Pourquoi ne leur a-t-il pas lancé à la tête des pupitres et des fauteuils? Pourquoi ne leur

a-t-il pas distribué une multitude de horions? En vérité, ce n'est pas la peine d'inventer des sorciers, pour les faire plus bêtes que de raison.

Et ce n'est pas tout. Les écorchures de Thorel se seront guéries sans qu'il en ait été autrement question; j'y consens, pourvu que vous me montriez, pièces en mains, les suites qu'ont nécessairement eues les graves blessures des sept sorciers. Puisque ceux-ci ont eu des trous quand ils pouvaient se contenter de meurtrissures, il faut qu'un détail aussi brillant s'achète par quelque satisfaction donnée à notre curiosité. Ici-bas nous payons toujours notre gloire.

M. de Mirville l'a senti; aussi s'est-il empressé de nous apprendre que les sept sorciers avaient *gardé le lit*. Gardé le lit! Je n'ai pas de peine à le croire; on le garderait à moins. Auriez-vous l'obligeance de nous dire combien de semaines, combien de mois ils y sont restés? Sur les sept blessés, combien y a-t-il eu d'amputés? Il convient de répondre sérieusement à cette question qui est sérieuse, tous les chirurgiens militaires vous le diront. Sept hommes dont les jambes sont percées de trous de balles, et pas une amputation! Ceci tournerait décidément au miracle, et au miracle en faveur des sorciers ou de la gent bergère en général. Aurions-nous à déplorer un tel scandale? J'espère qu'il n'en est rien, et que l'on compte au moins un ou deux bergers à jambes de bois dans la paroisse dont il s'agit.

Il est vrai que nous n'évitons un embarras que pour tomber dans un autre. Les sept sorciers doivent avoir sept familles; sept chefs de famille gardant à la fois le lit, boitant, faisant extraire des balles ou bander des plaies, arrivant enfin peut-être à des amputations, n'y

a-t-il pas là de quoi mettre en rumeur toute une petite commune? Une rumeur de ce genre, entremêlée de blessures graves et de sang versé, n'éveillerait-elle pas la sollicitude du maire et n'attirerait-elle pas l'attention du ministère public? Dans quel pays vivons-nous donc, si un fait aussi énorme s'accomplit sans qu'on procède à des enquêtes administratives et judiciaires?

Or, d'enquêtes, pas la moindre trace. Les sept ou les quatorze jambes trouées de balles ont passé incognito, comme le terrible typhon! On se raconte de ces grosses histoires-là dans les presbytères de Normandie; on a vu, on a entendu, on a fait, on a écorché des figures, cassé des bras ou des jambes, on a contemplé le tourbillon magique fondant sur la maison du curé; mais n'en demandez pas davantage! Les catastrophes de ce genre ne laissent pas plus de traces aujourd'hui que jadis, au temps où les sorcières égorgeaient les enfants par centaines au sabbat.

Hélas! celle-ci laissera certaines traces cependant. La voilà consignée dans un gros livre, d'où elle a passé dans les journaux; elle est en train de faire le tour du monde. La sincérité de l'auteur est-elle une excuse suffisante en pareil cas? N'est-on pas tenu de respecter assez le public pour ne pas lui servir des anecdotes qui ne sauraient résister à deux minutes d'examen? C'est une question que je me contente de poser en finissant.

Le presbytère de Cideville est devenu tellement illustre, que je n'avais pas le droit de quitter le sujet de ce chapitre sans en avoir dit quelques mots, de même que je n'avais pas eu le droit de quitter l'an-

cienne sorcellerie sans parler de Loudun. Quant aux faits analogues à Cideville et qui l'accompagnent d'ordinaire comme un cortége obligé, je les abandonne à la sagacité du lecteur et à l'application des principes généraux que nous avons posés ensemble. Nous ne nous arrêterons ni à la voyante de Prévost, ni au moulin de Willington, ni à beaucoup d'autres récits [1].

Tout a des bornes, et je crains que ma démonstration, loin de paraître incomplète, ne soit jugée surabondante. Au reste, j'ai préféré tomber de ce côté; il y a longtemps qu'on proteste contre le surnaturel apocryphe, qu'on s'indigne, qu'on se moque, qu'on s'exclame, il y a longtemps qu'on hasarde quelques raisonnements isolés et insuffisants; mon but a été de prendre mon adversaire corps à corps, et de lui arracher toutes ses armes jusqu'à la dernière. Il ne faut pas laisser un argument au *spiritualisme*. Que dis-je : un argument ! pas un prétexte.

C'est pour cela qu'après avoir écarté les explications mitoyennes qui conservent les Esprits en ayant l'air de les rejeter, après avoir exposé en détail ma propre explication fondée à la fois sur l'action fluidique, sur les erreurs du témoignage, sur la fraude, et sur l'hallucination, après avoir montré qu'elle s'adaptait réellement aux faits, j'ai signalé l'un après l'autre les symptômes de l'erreur que je combats : procédés qui favorisent l'illusion, parti unitaire et parti ultramontain intéressés à l'exploiter, absurdité colossale des révélations, variation incessante de leur contenu qui s'harmonise

[1] Voir le livre de M. de Mirville (350 à 354). Voir celui de M. des Mousseaux (322 à 326), etc.

toujours en reflet fidèle avec la pensée particulière des *médiums*. En présence d'un tel résultat, il n'y avait place ni pour la magie diabolique, ni pour la magie odylique, ni pour celle des vibrations; cependant on essayait de s'étayer encore d'une prétendue surintelligence, d'un soi-disant rapport entre l'explosion spiritualiste et l'empire des croyances protestantes; on se réfugiait surtout, comme dans une dernière citadelle, dans l'éclatante notoriété des scènes de Cideville. J'ai dû poursuivre l'ennemi jusque-là.

Et maintenant je me garderai bien de prendre un ton de triomphe, car je sais la puissance des manifestations actuelles. Vis-à-vis d'elles, il ne suffit pas du tout d'avoir raison. La foi aux Esprits ne prendra sans doute pas possession de nos sociétés modernes, mais les doctrines prêchées à leur occasion laisseront des traces profondes. Ce n'est pas en vain que les deux tendances hostiles à l'Évangile, celle de l'unitarisme et celle du moyen âge, auront rempli de nouveau le monde du bruit de leurs doctrines.

Et à part même les doctrines, à part le matérialisme religieux et la révolte déclarée, comment dire l'étendue du mal qui s'opère? Les âmes hantées par les visions du surnaturel apocryphe se troublent et s'affaiblissent, perdent leur lumière et leur énergie. Au milieu des cent mille évocations, des cent mille révélations qui éclatent chaque jour autour d'eux, les croyants aux Esprits se corrompent moralement, deviennent fous ou malades. Qui respirerait impunément une atmosphère aussi viciée? De toutes parts on nous parle d'affections nerveuses qui ont éclaté, de convulsions, d'aliénations mentales, de suicides. C'est par milliers, et

surtout parmi les *médiums*, que se produisent les cas de perturbation intellectuelle ou même d'imbécillité et les actes de désespoir. La dissension s'introduit en outre dans les familles, et la corruption des intelligences et des cœurs va grand train.

Ceci n'est donc pas une petite affaire; les intérêts engagés sont d'un ordre tel que mon insistance n'a dû surprendre personne. Le *spiritualisme*, a-t-on dit, est un grand péché ou une grande folie! Je soutiens qu'il est l'un et l'autre; il arrive bien plus souvent qu'on ne l'imagine que nos folies sont aussi des péchés.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Des deux vastes questions auxquelles ce livre est consacré, la seconde seule m'a entraîné dans des développements étendus. Il devait en être ainsi. Si grave que soit la partie positive, elle le cède évidemment ici à la partie négative; il est moins essentiel d'établir qu'une loi nouvelle est découverte et que l'action fluidique est désormais mise hors de doute par le soulèvement sans contact des corps inertes, qu'il ne l'est de prouver l'absurdité du surnaturel apocryphe sous ses formes anciennes et modernes.

Au reste, les deux parties se tiennent et se prêtent un appui mutuel; en dehors de la connaissance de l'action fluidique et des divers phénomènes qu'elle enfante, les merveilles de la magie, du magnétisme et des Esprits demeurent en bonne partie inexplicables. Ou la science consentira à faire un pas, ou la superstition en fera

dix. Il y a longtemps que le problème est posé dans ces termes.

Je tiens à en rappeler encore l'extrême importance avant de poser la plume. Commençons par la fin, c'est-à-dire par le sujet qui vient de nous occuper si longtemps.

Il ne servirait à rien de se faire illusion : nous assistons à une manifestation dont la portée ne saurait être méconnue. Indépendamment du rôle considérable que remplit le *spiritualisme* américain comme organe des diverses tendances unitaires, il a pris au milieu de nous une gravité particulière depuis qu'il a été ouvertement adopté par le parti ultramontain. Ce parti ne dissimule pas ses projets ; plein de menaces pour notre civilisation et pour nos libertés, il saisit avec une ardeur et un ensemble remarquable l'occasion qui lui est offerte de réhabiliter ses traditions et son moyen âge.

Ceci n'est rien moins qu'une levée de boucliers. L'ouvrage de M. de Mirville n'est rien moins qu'un manifeste. Je ne demanderais pas mieux que d'y voir l'expression d'une conviction strictement individuelle ; mais, en vérité, il n'y a pas moyen. Ce rapide succès, ces adhésions solennelles, cette reproduction fidèle des thèses de M. de Mirville par les journaux et par les écrivains du parti, cette solidarité établie entre elles et le catholicisme entier, ce ton de déférence avec lequel on en appelle au maître : *ipse dixit,* tout indique un écrit qui est essentiellement un acte et qui a la valeur d'une pensée collective.

La chose étant ainsi, il ne m'était pas possible de ne

pas sentir qu'un devoir m'était imposé. J'étais tenu de relever le gant[1]; et comme je n'ai pas l'habitude de mettre mon drapeau dans ma poche, j'ai été naturellement conduit à déployer ce drapeau protestant en face de la bannière ultramontaine. Le lecteur pourra comparer et choisir. Quoique mon livre ne soit en aucune façon un livre de controverse, quoique je me sois proposé d'y traiter les questions en elles-mêmes et sans intention polémique, il est certain que la doctrine protestante s'y formule, la doctrine qui, en fait de prodiges comme en fait de croyances, tient à se renfermer dans l'Écriture.

Que la doctrine de mes adversaires soit conforme aux traditions de leur Église, c'est ce qu'il me semble difficile de nier. Je ne leur disputerai donc pas cette position de catholiques conséquents, pourvu qu'ils ne prétendent pas à celle de chrétiens bibliques. Oh! ici je me révolte, et sans rentrer dans les considérations scripturaires que j'ai exposées ailleurs, je ne peux m'empêcher de signaler leur incompétence au point de vue de la Bible.

Avec cette facilité qui leur fait accueillir d'emblée toutes les assertions des recueils de légendes, tous les contes de fées et de revenants, tous les exploits des *spiritualistes* américains, toutes les merveilles du mesmérisme transcendant, tous les récits des convulsionnaires de Saint-Médard ou du *théâtre sacré des Cévennes*, avec cette ignorance hautaine du protestantisme qui leur

[1] Je n'ai d'ailleurs qu'à me louer de la courtoisie avec laquelle je suis personnellement traité, soit par M. des Mousseaux (363), soit par M. de Mirville dans un passage analogue.

fait avancer intrépidement des énormités historiques[1], ils n'hésitent pas une minute à citer la Bible, et leurs citations rappellent celles que nous rencontrons souvent dans notre littérature française : « Aide-toi, le ciel t'aidera, *comme dit l'Évangile!* » J'indiquerai les passages suivants, à titre de spécimen.

Ouvrez le livre de M. de Mirville aux pages 191, 201, 204, 206, 208, 209, 245, 246, 448, 457, 459; vous ne saurez qu'admirer le plus, du traitement infligé par l'auteur aux textes sacrés, ou de l'approbation générale qui a accueilli ces citations et ces interprétations au moins extraordinaires.

Vous rencontrerez d'abord une citation : « Le possédé, dit l'Évangile, s'en va parmi les lieux secs et arides, les cavernes et les sépulcres. » Comme le passage est entouré de guillemets, vous supposerez naturellement qu'il est textuel; il est d'ailleurs impossible d'imaginer le contraire, en présence de ces mots: « dit l'Évangile. » Cherchez cependant; et ce ne sera pas très-facile, parce que M. de Mirville, en général, n'indique ni livre, ni chapitre, ni verset; si par hasard il donne le livre et le verset, il oublie de mentionner le chapitre! Je pense qu'ici il a voulu citer le verset 43 de Matthieu, XIII, ou le verset 24 de Luc, XI. Ils sont l'un et l'autre ainsi conçus : « Quand l'Esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux secs, cherchant du repos, mais il n'en trouve point. » Quant à la combinaison de cavernes et de sépulcres dont M. de Mirville avait besoin pour sa thèse, il n'a pu se la procurer qu'en confectionnant lui-même un verset fantas-

[1] Voir, par exemple, la page 133 de M. de Mirville.

tique au moyen d'un texte et quelques réminiscences.

Je n'accuse certes point sa bonne foi : je dis qu'il a traité l'Écriture avec une légèreté qui s'explique chez ceux qui mettent ailleurs l'autorité religieuse. —Autre citation un peu étrange aussi : « Ne lui livrez pas le passage, dit l'Apôtre, *Non date locum diabolo,* car il tourne, *circuit,* et trop souvent il entre ; —*et introivit in Judam post primam buccellam Satanas,* et Satan entra chez Judas après la première bouchée. » M. de Mirville ajoute en note : « Paroles de la Passion, au moment de la cène. »

Ceci doit tenir lieu d'une indication précise, de même que les mots : « dit l'Apôtre » doivent remplacer le renvoi à *Éphésiens,* IV, 27, et à I, *Pierre,* V, 8. Passe encore ! mais ne dirait-on pas, à la manière dont le tout est amené, que ces trois passages tirés le premier de l'Évangile selon Jean, et les deux autres de deux épîtres différentes, n'en forment qu'un seul ? Ne dirait-on pas que la phrase : « et trop souvent il entre, » en fait réellement partie ? Ne dirait-on pas surtout que la phrase : « ne donnez pas lieu au diable, » écrite par Paul, forme une partie intégrante du verset écrit par Pierre sur le diable qui rôde autour de nous ? C'est ainsi que dans une même citation, véritable travail de mosaïque, nous rencontrons un fragment de Pierre, un fragment de Paul et un fragment de M. de Mirville, le tout réuni sous la désignation commune : « dit l'Apôtre ! »

Un peu plus loin, M. de Mirville nous parle « des malices spirituelles et atmosphériques du grand Apôtre. » C'est une traduction libre d'*Éphésiens*, VI, 12. Je comprends bien que M. de Mirville ait tenu à découvrir des malices *atmosphériques* dans l'Écriture ; seulement

je constate qu'aucune version catholique ou protestante ne consentait à les lui fournir, et quant au texte original, il les lui fournit bien moins encore : Τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς ἐπουρανίοις. Voilà ce qui est écrit, J'en appelle aux hellénistes. Poursuivons notre revue. M. de Mirville s'exprime ainsi :

« Les Israélites disaient eux-mêmes en parlant de Jéhovah : Notre dieu est un dieu de montagnes, « *in altis habitat* ; » ce que l'Exode répétait en ces termes : « Quiconque cherchait et voulait trouver Jého- « vah, allait vers Hoel-Moed. »

Ici plus que jamais, je voudrais que l'auteur eût indiqué les livres et les versets de la Bible d'où il croit avoir extrait de pareilles énormités. Dieu, le vrai Dieu reconnu par son peuple comme un dieu de montagnes et se donnant comme tel dans sa parole ! C'était bien le cas de préciser. Mais non, nous avons de nouveau un entassement de passages ou détournés de leur sens ou imaginaires, dont il est presque impossible de se démêler. Essayons toutefois.

Je commence par la parole attribuée aux Israélites : « Notre dieu est un dieu de montagnes, » et je découvre qu'elle a été prononcée par les serviteurs idolâtres du roi de Syrie Ben-Hadad qui assimilaient le Dieu d'Israël à leurs divinités locales. Je ne m'attendais pas à retrouver la même méprise causée par la même tendance au matérialisme religieux dans un gros livre écrit au nom du parti qui se prétend chrétien par excellence ! Voici au reste le texte complet de I, *Rois*, xx, 23 : « Or les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : « Leurs dieux sont « des dieux de montagnes, c'est pourquoi ils ont été plus « forts que nous ; mais combattons contre eux dans la

« plaine, et certainement nous serons plus forts qu'eux. »

« *In altis habitat,* » ajoute M. de Mirville. Pour le coup, nous n'avons que l'embarras du choix; les passages qui déclarent que l'Éternel « habite dans les lieux très-hauts » abondent dans la Bible. Je me contenterai de citer le psaume cent-treizième, verset 5. Mais jusqu'à présent l'idée de prendre les lieux très-hauts pour des montagnes n'était venue, que je sache, à personne.

Enfin, « quiconque cherchait et voulait trouver Jéhovah allait vers Hoel-Moed. » Ici M. de Mirville a prévu l'embarras de ses lecteurs, et il a eu la charité de joindre l'indication du chapitre troisième de l'Exode. Hélas! c'est en vain que j'ai parcouru ce chapitre dans tous les sens, je ne suis parvenu à y découvrir quoi que ce soit qui, de près ou de loin, ressemble à la phrase rapportée. Supposant une faute d'impression, je me suis rabattu sur Hoel-Moed; j'ai feuilleté les concordances, les dictionnaires bibliques de dom Calmet et de ses successeurs; peine perdue! les noms analogues ne m'ont pas mieux réussi, les versets à peu près semblables ne m'ont mené à rien. Je me déclare incapable de deviner cette énigme. Hoel-Moed est sans doute une montagne, une montagne où se rendaient ceux qui cherchaient l'Éternel. J'ignore où elle est située; je ne la connais pas plus dans la géographie que dans la Bible.

Je lis au bas de la même page du livre de M. de Mirville une note ainsi conçue : « Tous les dieux des nations sont des Esprits. » (*Psaume* LXXV.) Le passage, s'il était réel, aurait une importance capitale, car il trancherait dans le sens de M. de Mirville une des questions controversées entre nous. Or aucun psaume LXXV[e]

n'en contient la moindre trace, ni celui de nos versions protestantes ni celui des versions catholiques qui correspond à notre LXXVIe. Il y a plus : la collection entière des psaumes ne renferme rien de pareil. Je trouve bien au psaume XCVI^e^ (VXC^e^ de la version catholique) : « Car tous les dieux des nations sont des idoles, » (ou dans la version catholique) : « Tous les dieux des nations sont des démons; » mais, en adoptant même cette seconde traduction, je suis encore aux antipodes de celle que propose M. de Mirville. Le commentaire très-catholique de dom Calmet établit dans quel sens le mot *démons* est compris ici par son Église : « Tous les dieux des nations sont des démons, écrit-il; ou, suivant l'hébreu : Tous les dieux des nations ne sont que *des dieux de rien*, des divinités fausses, sans réalité; mais le Seigneur est maître des cieux. L'hébreu *Élilim*, que les Septantes traduisent ici par *dæmonia*, se peut prendre comme un diminutif d'*el* : des petits dieux de rien, *deastri*, ou plutôt des choses vaines, des riens. »

Notons en passant et sans prendre la chose trop au sérieux, que M. de Mirville confond Béthléem qui est dans la tribu de Juda, au sud de Jérusalem, et Béthel qui est dans la tribu de Benjamin, au nord de la ville sainte. Ce ne serait rien, s'il ne bâtissait en partie sur cette confusion l'explication des bethyles ou pierres mystérieuses et la théorie des lieux fatidiques.

A l'appui de la même théorie il cite aussi « les chênes de Mambré, » qu'il considère comme ayant rempli chez les Hébreux le rôle qui appartenait aux bois consacrés (*luci*) chez les idolâtres ! Or, relisez tous les passages de la Bible qui parlent des chênes de Mambré, vous verrez qu'Abraham a demeuré là, vous ne verrez

pas la moindre trace des idées superstitieuses qui n'ont commencé à se rattacher à ce lieu qu'à l'époque où le christianisme dégénéré se fut mis à étiqueter la Palestine entière et à marquer partout des lieux de pèlerinage.

M. de Mirville a une manière d'expliquer le succès des exorcismes opérés par les païens : sans s'inquiéter d'une parole célèbre de Jésus-Christ, il suppose que certains diables en chassent d'autres plus faibles. Le Sauveur avait dit (*Matthieu,* XII, 26) : « Si Satan jette Satan dehors, il est divisé contre soi-même ; » or il répondait à l'insinuation des pharisiens : « Celui-ci ne chasse les démons que par Béelzébuth, prince des démons. » M. de Mirville dit au contraire : « Si l'on nous demandait comment les prêtres de Bouddha peuvent exercer une telle puissance contre des Esprits du même maître, nous répondrions avec l'Évangile que « le fort chasse un autre fort. » Triste expulsion, puisque dans ce cas « le fort chassé revient avec sept autres forts plus méchants que le premier, et que le dernier état de cet homme devient pire que le premier, » ce qui n'arrive pas ou arrive beaucoup moins lorsque le fort est chassé par une puissance tout à fait légitime. Le jour où l'on voudra rendre littéralement l'esprit et le sens de nos évangiles, on pourra s'assurer que toutes les fois que le mot *fortes* est employé dans l'Écriture, il désigne les Esprits ou les *mauvais Elohim.*

Il assure même que, faute de traduire comme lui, on arrive au « contre-sens le plus ridicule et le plus complet qui fut jamais. » Or nous avons là un échantillon des procédés tranchants et sommaires au moyen desquels M. de Mirville a réhabilité tant de choses flétries et condamné sans rémission tant de choses juste-

ment respectées. Vous croyez, en premier lieu, que l'*Évangile* (car il ne cite pas autrement) unit ensemble ces deux passages : « Le fort chasse un autre fort » et « le fort chassé revient avec sept autres forts ? » Eh bien ! non. Consultez les trois récits (*Matthieu*, XII, 29 et suiv. ; *Marc*, III, 27 et suiv. ; *Luc*, XI, 21 et suiv.). Vous verrez que la parabole du démon sorti qui revient avec sept démons est entièrement séparée du discours sur l'homme fort et bien armé que dépouille et désarme un plus fort que lui. Il y a mieux : vous verrez qu'il n'est question nulle part d'un *fort chassé* qui revient avec sept autres *forts*. Le mot *fort* est ici de l'invention de M. de Mirville, et il en est de même du mot *chassé*. Afin d'établir, tant bien que mal, un lien entre les deux passages, il a introduit dans le second les expressions et les pensées du premier. On peut juger d'après cela de ce que vaut l'interprétation, vraiment neuve, en vertu de laquelle il remplace Jésus-Christ par Satan, et substitue une guerre intestine entre les diables à la victoire solennelle et définitive que remporte sur l'homme fort celui qui est plus fort que lui.

Je devrais relever d'autres citations non moins *libres* et qui sont présentées comme textuelles : « Vers les temps de l'Antechrist, est-il écrit encore, la magie couvrira toute la terre et ses prodiges exerceront jusqu'à la foi des élus. » Comment ne pas se figurer que ces mots : « il est écrit » annoncent une citation littérale ? Il n'en est rien cependant et la portion la plus significative de la phrase (*la magie couvrira toute la terre*) est précisément absente du verset de Matthieu (XXIV, 24), qui, au reste, diffère encore sur d'autres points du passage ainsi travesti.

M. de Mirville nous apprend que le membre de l'Église « livré à Satan » était ordinairement saisi de convulsions ou de douleurs étranges ! Qui le lui a dit? Peut-être pense-t-il que cela est affirmé par l'*Évangile*, ou par l'*Apôtre*. Ses vérifications n'ont pas dû être fort exactes, car, se hasardant ici contre son usage à mentionner le livre qu'il cite, il indique II, *Corinthiens*, au lieu de I, *Corinthiens* (v, 5).

Enfin, lorsqu'il reproduit exactement un passage, il le prend dans la traduction latine, bâtissant de longs raisonnements sur un mot qu'emploie le traducteur et sans s'inquiéter de savoir si l'original prête à cette argumentation. Ainsi, après avoir rappelé la déclaration de Pierre (*Actes*, x, 38) : « Jésus guérissait tous ceux qui étaient sous la puissance du diable, » il ajoute : « C'est une chose remarquable que cette expression *oppressos* rapprochée de cette terrible *oppression* dont se plaignaient constamment, nous l'avons vu, soit quelques somnambules, soit les ursulines de Loudun, soit les camisards, soit les enfants de Cideville.... » *Oppressos* se trouve dans la Vulgate ! C'est possible. *Opprimés* se trouverait dans la traduction française, que vous n'en seriez pas mieux autorisé à l'assimilation par jeu de mots que vous essayez ici. *Opprimés* se trouverait dans le grec, que vous n'en auriez pas mieux le droit, car il s'agirait d'une oppression morale; au reste, le mot κατὰδυναστευορένους ne vous laisse pas même cette ressource.

M. de Mirville (213, 268, 442) annonce des dissertations plus étendues sur le sens de certaines portions de l'Écriture; j'espère qu'il voudra bien lire la Bible avant de l'expliquer. Je tremble, quand je le vois prendre l'en-

gagement de retrouver dans les épîtres de Paul la quintessence occulte et les Esprits élémentaires ! « Dans un mémoire subséquent, dit-il, nous analyserons le chapitre III de l'épître aux Galates, et nous espérons prouver que les versets de cette épître, mal traduits jusqu'ici, et cela de l'aveu de tous les commentateurs, ne signifiaient pas autre chose. »

Ailleurs il analyse l'opinion de Van Helmont sur l'Esprit qui réveillait au moyen de l'onguent ou de la poudre la vertu magique de l'homme endormie dans le sang depuis le péché, et il ajoute : « Nous sommes étonné que Van Helmont n'ait pas rappelé, pour appuyer cette théorie très-précieuse de la magie du sang, les paroles de l'Évangile : « Vous êtes heureux, Simon-« Pierre, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui « vous ont révélé toutes ces choses. » Ce ne sont pas les seules expressions de l'Écriture qui spiritualisent les œuvres de *la chair*, et nous aurions bien des choses à dire à ce sujet. »

Mais c'est surtout à propos de Satan que M. de Mirville nous promet une étude scripturaire complète. Elle ne manquera pas d'originalité, si j'en juge d'après le programme. « Plus tard, écrit-il, nous espérons bien nous étendre sur le rôle immense rempli, dans toute la nature cosmique et physique, par le *prince de l'air*, par ce *porte-lumière* qui entoure notre globe, « *qui cir-« cumambulabat terram;* » mystérieux agent que la Bible appelle quelque part « *le principe de toutes les voies du « Seigneur, principium viarum domini Béhémoth,* » principe créé après l'engendrement du Verbe et de la lumière, auxquels il fut dit à leur tour : « *Ante Lucife-« rum genui te*, je vous engendrai avant Lucifer. » C'est

alors que nous pourrons agrandir notre sujet, et chercher avec la science s'il n'y aurait pas quelque analogie entre cette grande force de désordre qui l'effraye et la confond dans notre création bouleversée, et cet *adversaire gigantesque* que l'Écriture nous représente comme souillant la nature et en corrompant toutes les voies, entre ce roi des fluides qu'elle soupçonne et qu'elle recherche, et ce *grand prince de l'air,* autrefois *porte-lumière,* Lucifer; mais *porte-lumière tombé,* « *quo modo cecidisti, Lucifer* ? »

Sans doute, dans cette étude qu'il annonce, M. de Mirville commencera par justifier le nom de *porte-lumière* ou de *Lucifer* qu'il donne à Satan. Il nous indiquera un passage quelconque de l'Écriture qui autorise une telle appellation. Quant à moi, je sais bien que la Bible désigne Satan sous les noms de Diable, de Béelzébuth, de Démon, de Serpent ancien et de Tentateur, mais je ne sache pas qu'elle l'ait désigné nulle part sous le nom de *Lucifer* ou d'*étoile du matin.* Ce sont les Pères et non les auteurs inspirés qui, recueillant certaines traditions rabbiniques et orientales, lui ont conféré un titre si généralement adopté aujourd'hui. M. de Mirville a donc sur ce point l'excuse d'un usage presque universel, et qui n'en est pas moins abominable pour cela, puisque le nom de *Lucifer* ou d'*étoile du matin* appartient au Sauveur lui-même, loin d'appartenir à l'adversaire. « Une étoile est procédée de Jacob, » s'écriait déjà au temps de Moïse le prophète Balaam. « Je suis la racine et la postérité de David, l'étoile brillante du matin, » dit Jésus-Christ, à la fin de l'*Apocalypse* (*Nombres*, XXIV, 17; *Apocalypse*, XXII, 16).

Ce *porte-lumière*, ajoute M. de Mirville, « entoure notre globe, *qui circumambulabat terram.* » Où cela est-il écrit? S'agirait-il simplement de la réponse que Satan fit à l'Éternel (*Job*, I, 7) : « Je viens de faire le tour de la terre et de m'y promener, *circumivi terram et perambulavi eam?* » Je l'ignore.

Les vérifications seraient plus aisées, si M. de Mirville ne se contentait pas d'indications comme celle-ci : « La Bible dit *quelque part*, appelle *quelque part.* » C'est ainsi qu'il poursuit en disant : « Mystérieux agent que la Bible appelle quelque part *le principe de toutes les voies du Seigneur, principium viarum Domini Béhémoth.* » Quelque habitué que je sois maintenant à voir figurer le Béhémoth en qualité de démon (et les Pères encore ici ont donné l'exemple), j'avoue que cette manière de citer l'Écriture a toujours quelque chose qui me confond. Elle a parlé une seule fois du Béhémoth (*Job*, XL, 10) : « Or voilà le Béhémoth que j'ai fait avec toi; il mange le foin comme le bœuf. » Sous quel prétexte, par quel tour de force est-on parvenu à transformer cet animal en Satan? Je ne me charge pas de l'expliquer.

Mais une fois la transformation opérée, on n'a pas de peine à comprendre comment Satan devient tout à coup *le principe de toutes les voies du Seigneur.* N'est-il pas écrit, au verset 14 du même chapitre : « C'est le chef-d'œuvre du Seigneur? » La Vulgate n'a-t-elle pas jugé bon de traduire : « *Ipse est principium viarum Domini?* » Il est vrai que les commentateurs interprètent avec dom Calmet : « Il est le chef-d'œuvre de sa puissance; il l'emporte sur tous les autres animaux. » En tous cas, que le Béhémoth soit le premier des ani-

maux créés ou qu'il soit le plus remarquable, ainsi que l'indique l'ensemble du chapitre, il n'a assurément rien de commun avec Satan.

M. de Mirville trouve qu'il n'a pas encore entassé un assez grand nombre de contre-sens téméraires; il désigne le diable comme un « principe créé après l'engendrement du Verbe et de la lumière auxquels il fut dit à leur tour : *Ante Luciferum genui te,* je vous engendrai avant Lucifer. » On prétend trouver ceci, je crois, au verset troisième du psaume cx, qui est le verset quatrième du psaume cix de la Vulgate. Le sens véritable paraît être : « Ta jeunesse est comme une rosée sortant du sein de l'aurore. » Mais, quand même la Vulgate aurait bien traduit (ce que peu de gens oseraient soutenir), quand même il faudrait lire avec elle : « *Ante Luciferum genui te,* je t'ai engendré avant l'étoile du matin [1], » quelle conséquence tirerions-nous de ce que ce psaume rappelle la génération du fils avant les temps éternels et par conséquent avant la création des étoiles? Il faudrait d'abord prouver que Satan est l'étoile du matin, et c'est ce qu'on ne fera jamais.

Or nous ne sommes pas au bout. Si l'étoile du matin est devenue Satan, le roi de Babylone dont parle Ésaïe xiv, 12) a subi la même métamorphose. Aussi M. de Mirville s'empare-t-il de ce passage : « Comment es-tu tombé, Lucifer? *quo modo cecidisti, Lucifer?* » Dom Calmet m'apprend qu'il y a dans l'hébreu : « Comment êtes-vous tombé du ciel, Hélel [2], fils de l'aurore? » Ce

[1] Lisez, dans le *Commentaire littéral* de dom Calmet l'exposé des diverses interprétations qu'a reçues et que comporte le texte hébreu de ce verset.

[2] Ou « astre brillant. »

sont les Septantes qui ont introduit ici l'étoile du matin ou Lucifer. Mais les Septantes eux-mêmes n'ont rien changé aux versets qui précèdent et qui suivent, versets qui indiquent clairement *Babylone et son roi* comme étant cet astre tombé. Je ne sais pas ce que l'on ne parviendra pas à faire dire à l'Écriture, si l'on ne tient aucun compte de déclarations comme celles-ci : « La charge *de Babylone*.... Tu te moqueras ainsi *du roi de Babylone*.... Ceux qui te verront, te regarderont et te considéreront en disant : N'est-ce pas là ce personnage qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes?... *Tous les rois des nations* sont morts avec gloire, chacun dans sa maison; mais tu as été jeté loin de ton sépulcre.... Je retrancherai *à Babylone* son nom.... Je froisserai *le roi d'Assyrie*.... » (XIII, 1; XIV, 4, 16 à 19, 22, 25.)

J'ai dû m'arrêter un moment à cette page caractéristique de M. de Mirville. Toute une école, tout un parti s'y peignent merveilleusement; c'est ainsi qu'on cite l'Écriture, c'est ainsi qu'on l'interprète ! et j'ai tort peut-être de m'en étonner, car l'abandon de la Bible est la condition obligée de l'obéissance à la tradition. Comment admettre à la fois deux autorités, qui se contredisent en plein et sur tous les points? Comment croire en même temps au Satan de la Bible, et à ce personnage de la tradition qu'on nous représente comme étant le principe de toutes les voies du Seigneur, dont la naissance est rapprochée de la génération éternelle du Fils, auquel on attribue le titre de Lucifer réservé à Jésus-Christ! Le dualisme, toujours désavoué en théorie, a toujours subsisté en fait, et le rôle du Diable au moyen âge ne le prouve que trop. Ceux qui trouveraient la

ni délire lorsque l'Église croit et prononce. » — « Pour être conséquent, il faut que les hommes qui se figurent que nier le surnaturel c'est faire acte de force d'esprit, il faut que ces hommes aillent jusqu'au bout, et que, du haut de leur supériorité, ils disent à l'Église romaine : Tu mens ou tu tombes en démence lorsque tu prétends réciter avec foi les instructions formulées dans ton rituel, au chapitre de tes exorcismes, et que voici : « L'exorciste doit ordonner au démon de dire « s'il est détenu dans le corps des possédés par quelque « œuvre *magique*, par des *signes* ou par des *objets ser-* « *vant à des maléfices*. Que si l'exorcisé les a avalés, il « faut qu'il les vomisse ; et s'ils ne sont point dans son « corps, il faut qu'il en indique la place ; il faut qu'a- « près les avoir découverts *on les brûle*. » L'Église croit donc à la magie, puisqu'elle le dit. Ceux qui refusent d'y ajouter foi pensent-ils avoir la même croyance que l'Église ? »

Ce n'est pas moi qui pose la question ; c'est M. des Mousseaux. Ceux qui voudront lui répondre feront bien de peser auparavant les preuves qu'il accumule. Il prouve (114 à 119) que l'Église romaine reconnaît aux démons la puissance de tuer. Il prouve (92 à 95) que l'Église romaine reconnaît l'existence de lieux infectés, de localités à miasmes sataniques. Il prouve (81) que l'Église romaine reconnaît la réalité des fées. Il prouve (29 à 36) que l'Église romaine reconnaît la réalité des revenants. Il prouve (53, 54) que l'Église romaine admet les Esprits familiers et (271, 272) les Esprits frappeurs.

Pour ce qui est du pouvoir exercé par les démons sur les éléments et sur les lois de la nature ; pour ce

qui est des obsessions, des possessions et de la magie en général, le langage de la tradition catholique n'a jamais varié, et M. des Mousseaux le constate avec raison (8, 122, 123, 125, 225 à 227). Il cite (174) l'anathème prononcé par le pape Innocent VIII contre ceux qui, par des sortiléges, rendent malades les hommes ou les bêtes et frappent les champs de stérilité. Sur ce point, au reste, toute démonstration serait superflue, car les inquisiteurs ont aidé les magistrats civils à brûler les loups-garous et les sorciers; quelques milliers de bûchers sont bien un fait historique, et les considérants des sentences de mort ne laissent pas de doute sur les doctrines. Je ne parle pas des excommunications prononcées contre les chenilles ou contre les rats; ceci est également un fait journalier et qui a duré en France jusqu'au siècle dernier.

Le dogme est donc certain. M. des Mousseaux (48, 49, 101 à 111, 132 à 137, 168, 171 à 173, 182 à 187) n'a pas de peine à montrer qu'il croit ce que croyait Bernard, abbé de Clairvaux, ce qu'ont cru avec lui tous les docteurs orthodoxes, ce que croyaient les Pères, les papes et les conciles, ce que des décisions incessantes et solennelles ne permettent pas de contester, au point de vue de la tradition. Les moines de Loudun n'exorcisaient-ils pas le feu, la terre, l'eau, l'air « et les instruments de torture ! » L'efficacité des pratiques de sorcellerie n'est-elle pas professée de nos jours par tous les traités de théologie, enseignée dans tous les séminaires ? M. Lacordaire, M. Ventura la soutiennent aussi nettement que le marquis de Mirville, que la *Table parlante* et que l'*Univers*. M. l'évêque du Mans s'exprime ainsi (mandement du 14 février 1854) : « Une

autre raison nous détermine à élever aujourd'hui la voix, c'est l'affaiblissement de la foi à l'intervention des Esprits dans les choses de ce monde. Cette croyance semble surannée.... Des catholiques même, par légèreté ou par indifférence, semblent partager cette incrédulité pratique, sans égard à l'enseignement sur ce point des divines Écritures et de la sainte Église, qui a reçu du ciel le privilége si rassurant de l'infaillibilité.... Toute espèce de superstitions est connue à Siam, écrivait M. Bruguière en 1829, les sortiléges, les enchantements, les maléfices, les philtres, les évocations de morts.... Ces opérations diaboliques produisent des effets si extraordinaires, qu'il est impossible de les expliquer naturellement.... Les anciens missionnaires parlent dans leurs *Lettres édifiantes* d'idoles qui s'agitent d'elles-mêmes, de berceaux de feuillage et de grands linceuls suspendus en l'air...., d'un homme transporté d'un chemin à l'autre. Les incrédules de tous les siècles, rejetant le monde des Esprits, ne voient dans ces sortes d'opérations et dans toutes celles qui ont été racontées jusqu'ici que des résultats de causes secrètes mais naturelles, ou de manœuvres frauduleuses habilement conduites.... Ce n'est pas ainsi que procédaient les Pères de l'Église et ses docteurs.... Ce que les démons ont fait dans un temps, ils peuvent le faire dans un autre, à moins que Dieu, qui a tout pouvoir sur eux, ne les en empêche. Les opérations de magie, de divination, de maléfice, de sortilége, d'évocation de morts, sont donc aussi possibles maintenant qu'autrefois.... »

En présence de cette tradition persévérante et unanime, je conçois que M. des Mousseaux (377) s'écrie :

« Il faudrait renier non-seulement les Pères de l'Église et les plus savants théologiens de tous les siècles, mais jusqu'à la formule sacramentelle des exorcismes, qui sont un monument de la foi ! Ce n'est pas tout ; il faudrait renier le témoignage du docte corps, du corps entier de la magistrature dans tout le cours du moyen âge et dans tous les pays de l'Europe !... Pour méconnaître l'existence de ces phénomènes surnaturels, il faut renier à la fois les historiens, les philosophes et les magiciens ; il faut renier l'Église et la magistrature ; il faut renier les peuples et les individus ; il faut renier la foi ; il faut renier le témoignage des sens humains ; il faut renier toute la nature humaine. »

Ce langage s'explique chez ceux qui, adoptant la tradition pour règle, acceptent plus ou moins le consentement universel comme la démonstration par excellence du vrai. Ils sont bien obligés de dire avec M. des Mousseaux (70) : « Tant de croyances similaires» dans tous les temps et chez tous les peuples, ne peuvent avoir eu pour simple et unique base un néant de vérité. » Mais ceux qui savent que, sur les sujets qui touchent au surnaturel, l'homme, abandonné à lui-même, ne cesse de déraisonner, ne s'étonneront pas beaucoup qu'il aboutisse à l'unanimité dans l'erreur. Les païens auraient-ils eu le droit, par hasard, de repousser l'Évangile, en s'écriant : « Ceci est nouveau ! voilà trois ou quatre mille ans que l'humanité entière ou presque entière admet la pluralité des dieux ; que vient-on nous parler d'un Dieu unique et surtout d'un Dieu sauveur, d'un salut par grâce, par la foi à son sacrifice expiatoire ! Tant de croyances similaires ne peuvent avoir pour simple et unique base un néant

de vérité. » La tradition juive n'avait-elle pas donné un démenti si complet à tous les dogmes révélés, que Jésus-Christ l'a solennellement rejetée? La tradition chrétienne n'a-t-elle pas accumulé tant de fables, que le jour où la Bible a reparu, elle a semblé aussi révolutionnaire qu'elle l'avait été seize siècles auparavant?

On nous parle du consentement universel qui existe en faveur de la sorcellerie! Oublie-t-on que, même dans des matières purement naturelles, le consentement universel a existé en faveur de la rotation du soleil autour de la terre? Il y a eu consentement universel, il y a eu témoignage de tous les temps et de tous les peuples contre Copernic et Galilée, contre les antipodes, contre la circulation du sang. Nous ne faisons pas une découverte scientifique, nous ne retournons pas à une doctrine révélée sans nous heurter au consentement universel et sans être obligés de dire, n'en déplaise à M. des Mousseaux : « Tant de croyances similaires, dans tous les temps et chez tous les peuples, peuvent avoir pour simple et unique base un néant de vérité. »

Ici, d'ailleurs, ce n'était pas un néant complet. Les actions fluidiques étaient réelles. C'est en général sur un fait réel dénaturé que l'ignorance humaine fonde ses théories les plus fausses. Dans ce sens, je suis prêt à reconnaître qu'il y a toujours une parcelle de vérité à la base de chaque erreur.

Mais qu'on ne me demande point de faire un pas de plus. On voudrait que nous fissions amende honorable à tous les mensonges et à tous les crimes du moyen âge! Tel est le grand but qu'on s'est proposé, et M. de Mirville ne le dissimule pas (100, 101, 102, 177, 183,

194, 197, 446, 447, 455). Or j'ose lui annoncer que sur ce point l'esprit moderne et l'esprit chrétien opposeront de concert une résistance énergique. Ils sauront se mettre en garde, avertis par des paroles comme celles-ci :

« Nous sommes préoccupés d'un soin bien autrement grave, celui d'établir tout à l'heure, ou plutôt de laisser s'établir toute seule la justification complète, absolue de nos croyances catholiques les plus délicates et les plus sacrifiées en apparence. Le comte de Montalembert remerciait dernièrement tous les écrivains catholiques qui avaient travaillé dans ces derniers temps à la restauration de la vérité historique, philosophique et sociale, et il ajoutait : « Chaque jour nous « ramène à une appréciation plus vraie de ces grands « siècles où l'Église était tout, de ces siècles si long- « temps oubliés ou insultés par la plupart des écri- « vains religieux. » Sans vouloir plus que lui ressusciter le moyen âge, nous prétendons le justifier aujourd'hui de l'accusation la plus grave qu'on ait portée contre lui, celle d'avoir, par ignorance, fait périr des milliers d'*innocents*.... L'*Univers*, cette feuille habile et dévouée, si peu embarrassée, comme on le sait, lorsqu'il s'agit d'expliquer avec MM. de Maistre et de Falloux soit l'inquisition soit la Saint-Barthélemy, s'était retranché dans un silence absolu, lorsque tout dernièrement ses ennemis de la *Presse* l'avaient poursuivi sur ce terrain difficile. Eh bien ! cette réponse que l'*Univers* n'avait pas alors sous la main, la voici péremptoire, absolue.... N'eussions-nous d'autre but aujourd'hui que de compléter de telles réhabilitations historiques et de faire un peu

mieux comprendre tout ce génie du moyen âge, si misérablement travesti, notre travail ne manquerait encore ni d'actualité ni d'une assez grande importance. »

« Notre but principal est atteint.... Qui donc oserait continuer encore les pauvres railleries de Fontenelle et de Voltaire sur ce qu'ils appelaient les sottes crédulités du moyen âge ?... Le comte de Maistre nous prophétisait, il y a quelques années, « que nous ririons « bientôt de ceux qui riaient naguère des ténèbres du « moyen âge ; » or, nous le répétons, la prophétie s'accomplit tous les jours....

« Le jurisconsulte réhabilitera tous ces grands hommes calomniés, et coupables, disait-on, d'avoir fait périr tant de milliers d'*innocents*. Oh ! nous ne justifions pas ces rigueurs, bien qu'elles ne fussent, après tout, que des erreurs ; mais n'érigeons pas non plus le zèle en cruauté et le crime en touchante innocence ! Nous avons vu, par exemple, ce que c'était que l'innocence d'un Grandier !.... Le sorcier était un homme qui, au lieu de se servir pour ses fins criminelles de l'arsenic ou du poignard, se servait précisément de cette force bien autrement redoutable qui fait tourner vos tables et qui remuerait vos maisons..... La douceur des lois et le silence sur de telles choses peuvent avoir leur très-heureux côté ; mais savez-vous aussi combien d'opprimés ont *gémi* et *péri* par suite de cette même tolérance ? »

Et M. de Mirville déclare qu'il sait plus d'un village où des familles entières ont succombé sous l'action des sortiléges. Pourquoi ne veut-il plus appliquer la peine capitale à des assassinats de ce genre, aux plus redou-

tables et aux plus lâches de tous? Je l'ignore. Peut-être est-ce seulement afin de s'accommoder aux préjugés du siècle, comme l'*Univers*, qui ne veut plus de bûchers, et se contente aujourd'hui de l'amende et de la prison.... Les temps sont durs!

Qui sait, au reste, si, à force de réhabiliter le moyen âge, on ne parviendra pas à le ressusciter un peu? Il serait pourtant cruel d'être condamné pour toujours à l'inconséquence qui affirme des meurtres innombrables et incessants, des massacres de familles entières par voie d'opérations magiques, et qui ajoute que l'impunité de pareils crimes « peut avoir ses très-heureux côtés! » On a bien fait de brûler Grandier, mais on fait bien de ne pas brûler ceux qui l'imitent!

De telles contradictions ne sont pas destinées à durer. On n'aura pas plutôt glorifié le moyen âge et réfuté « les calomnies historiques » dénoncées par M. de Maistre, que nos lois s'en ressentiront. On ne construira pas de bûchers, mais on nous donnera autre chose. Il n'est pas dans la nature des réhabilitations de demeurer absolument stériles.

Les réhabilitations! Je ne saurais dire à quel point je déteste ces réactions factices et toujours intéressées contre les arrêts de la conscience humaine. Nous jouons à jouer au paradoxe, à jouer avec le feu. Il est piquant de réagir contre les opinions reçues, de prendre le contre-pied de la justice et du bon sens, d'admirer ce qui excitait l'horreur, d'admettre les témoignages suspects et de les admettre parce qu'ils sont suspects, de faire montre d'impartialité (cela se nomme ainsi!) aux dépens des persécutés de tous les siècles, de se montrer généreux au profit des bour-

reaux. Cela a bon air, de ne pas tomber dans le radotage bourgeois qui gémit encore sur l'inquisition, sur la Saint-Barthélemy, sur les superstitions sanguinaires d'autrefois ! Il est beau d'intervertir les rôles, de flétrir les victimes et de consoler la mémoire des pauvres persécuteurs ! Cela est d'un esprit grand et libre ; cela tient lieu de courage à ceux qui n'ont jamais eu que les convictions à la mode, et qui ne savent pas que ceci est aussi une mode.

Je la tiens pour très-dangereuse, car elle est exploitée par un parti qui en tirera tout ce qu'elle peut donner. Et quand elle ne donnerait qu'un affaiblissement de nos plus nobles instincts, qu'un encouragement apporté à notre lâcheté, à notre indifférence croissante, à cette prétendue langueur qui voit le bon côté de toutes choses et qui ne sait plus s'indigner de rien, pensez-vous que le mal fût petit ? « Lorsqu'on ne rencontre pas un crime qu'on ne l'atténue, écrivait M. Gérusez, pas une réputation flétrie qu'on ne s'empresse de réhabiliter, le sens moral s'oblitère, pendant que le jugement se fausse à ce terrible jeu des paradoxes. »

En ce qui concerne le moyen âge, la tentative de réhabilitation se conçoit à merveille ; la croyance traditionnelle en a besoin. Avoir erré pendant une dizaine de siècles, serait une médiocre garantie de l'infaillibilité à laquelle on prétend aujourd'hui ! Aussi ne néglige-t-on rien de ce qui peut relever une des plus tristes et des plus honteuses époques qu'ait traversées le genre humain. On nous parle chevalerie et cathédrales ; puis on glisse un mot sur les croisades, sur la foi naïve et universelle de ce temps, et enfin on

aboutit avec M. Ventura à célébrer « son bon sens en matière gouvernementale. »

Si j'avais à entrer dans le fond du débat, je ferais son procès au moyen âge, sans avoir besoin de le calomnier, sans supposer que tout fût également mauvais alors (ce qui n'arrive jamais), sans contester ni l'élan de l'architecture religieuse, seul dédommagement des lettres abolies et des arts éteints, ni les services que la chevalerie a parfois rendus sous un régime de brutalité, d'oppression et de rapine. J'accorderais volontiers que les vices des temps violents et misérables ont souvent une poésie qui manque à ceux des temps prospères; que les mauvais sujets et les bandits ont des grâces d'état; que l'amour de l'or qui se satisfait à certaines époques par les exactions impitoyables et par les brigandages, semble parfois moins ignoble que celui qui se satisfait à d'autres époques au moyen des procédés peu chevaleresques de l'industrialisme. Mais, ces concessions faites, je demanderais de quel droit et de quel front on ose vanter ou excuser un état social où la souffrance était partout, où régnaient une ignorance crasse et une immoralité telle que le tableau seul des désordres du clergé nous fait encore dresser aujourd'hui les cheveux sur la tête. Je prierais ceux qui s'échauffent au sujet du moyen âge de dire s'ils consentiraient à subir un mois durant ces misères immenses et à s'exposer au contact journalier de ces impuretés transsudant de partout, des romans et des vies des saints, des visions de sorcières et des prédications.

Oui, le moyen âge fait bien dans les drames et dans les romans. On y voit les chevaliers, et non les seigneurs voleurs de grande route; on y voit les artisans

vêtus de costumes pittoresques; seulement on n'y voit pas leurs douleurs, leur avilissement, leurs perpétuelles angoisses, lorsque personne n'était sûr du lendemain, ni de sa liberté, ni de la bouchée de pain noir réservée à sa famille, ni de l'honneur de sa fille ou de sa femme.

Il est certains siècles du moyen âge dont l'aspect nous donne encore le vertige, tant est immense l'explosion du désespoir universel. C'est toute une société dévoyée et qui cherche son chemin à tâtons; c'est une nuit profonde, à peine interrompue par quelques clartés incertaines et fugitives; ce sont des pestes, des guerres sans fin au dehors et au dedans, de longs massacres organisés, des bûchers qui ne s'éteignent jamais; ce sont des institutions absurdes, des dogmes impies, des prétentions inouïes proclamées au nom de Dieu, des luttes d'ambition où interviennent pour leur grande part les interprétations soi-disant infaillibles de l'Évangile.

Et pendant ce temps, toute piété s'en va. Les saints livres se retirent graduellement et des mains du peuple et des mains des clercs eux-mêmes. Une sorte d'abrutissement païen s'empare des âmes. A la place des croyances personnelles et vivantes du christianisme s'insinuent progressivement l'adoration des formes, la foi à l'action magique des sacrements, surtout l'abdication des consciences aux mains du prêtre. On va au ciel en assistant à des messes, en se confessant avec régularité, en rachetant au besoin ses péchés par des donations pieuses, par l'égorgement des hérétiques, ou par le pillage des contrées mahométanes qu'envahissent les bandes de croisés.

Voilà ce que j'entends regretter par quelques personnes ! voilà cette « foi naïve » du moyen âge ! Les nègres adorateurs de couleuvres ne sont pas moins *naïfs ;* et s'il ne s'agit que de croire n'importe quoi, il y a eu plus d'un moyen âge dans l'histoire du monde. Mais ce qui rend le nôtre particulièrement odieux, c'est qu'il est parti du christianisme pour descendre jusque-là ! La foi au Sauveur et la connaissance des Écritures étaient déjà compromises sans doute quand il a commencé ; mais grâce à lui ce qu'il en restait n'a pas tardé à disparaître. Alors on a vu une société entière s'abandonner aux mains de son clergé, recevoir sa direction sur toutes les questions grandes et petites, politiques et religieuses, suivre son école avec une docilité qui ne s'est pas démentie pendant des siècles, et en sortir pervertie à un degré véritablement inouï.

Ceux qui excusent le mauvais succès de cette éducation en arguant des mauvaises dispositions de l'élève, en parlant des barbares et de leurs invasions, de la féodalité et de ses crimes, devraient bien nous dire de combien de centaines d'années la domination cléricale a disposé pour adoucir des mœurs trop rudes, pour éclairer des esprits trop incultes, pour développer les âmes au contact de l'Évangile et faire pénétrer des habitudes de paix, d'amour, de liberté.

Rien de tout cela n'a été fait : les saintes Écritures ont été proscrites, la liberté des consciences a été niée, la bonne nouvelle du salut par grâce n'a plus retenti, les lumières ont achevé de disparaître, et les admirateurs du moyen âge en ont été réduits (suprême ironie !) à le louer de n'avoir pas tout détruit, d'avoir

laissé subsister chez quelques moines une faible par des connaissances qu'il refusait au peuple, de n'av pas aboli jusqu'à la dernière trace de la littérat ancienne et de nous avoir transmis un certain nomb de livres par l'intermédiaire des hommes qui s'étaie réservé le monopole de l'instruction ! A côté d'u peuple qui ne savait pas lire, malgré les écoles s vantées des monastères, on nous montre des docteu perdus dans les subtilités de la scolastique et commentant à perte de vue Aristote, que les Arabes leur ont fait connaître. Aussitôt on s'extasie. Voyez ! ils nous ont conservé le dépôt des lumières ; sans eux, sans leur ambition providentielle et bienfaisante, sans leur despotisme nécessaire, que seraient devenues les nations corrompues et ignorantes !

Abrutir d'abord, gouverner ensuite, et exiger la reconnaissance parce qu'on a gouverné après avoir abruti, se poser en sauveur de la civilisation parce qu'on l'a supprimée partout et parce que seul on en a conservé quelques débris, c'est tirer bon parti de son crime.

Je me suis demandé souvent ce qu'aurait été le moyen âge sous une autre tutelle. Quelle magnifique époque aurait pu se produire alors ! Si redoutable que fût la crise de l'invasion barbare, elle introduisait un sang nouveau dans le corps appauvri du monde latin. L'élément germanique se rencontrant avec le véritable Évangile, il y avait là de quoi bâtir une puissante et glorieuse civilisation. L'influence évangélique, même alors qu'elle est incomplétement acceptée, imprime une direction généreuse aux idées et aux sentiments ; elle ne permet ni l'assoupissement, ni l'ignorance, ni

asservissement spirituel ; elle développe les intelligences, elle touche les cœurs, elle résout les questions sociales insolubles en dehors d'elle. Au lieu de justifier le moyen âge par la dégradation même qu'il a produite, au lieu de lui savoir gré de n'avoir pas absolument tout détruit, et de n'avoir pas amené la fin du monde, il serait plus juste et plus utile de rechercher ce qui aurait eu lieu sans lui, et de lui demander compte du bien qu'il a empêché.

On a l'imprudence de provoquer la révision de son procès ! Eh bien ! tant mieux. L'histoire finira toujours par être plus sévère envers lui que la controverse. Elle lui demandera compte de ce patrimoine qu'il a gaspillé, patrimoine de vérité évangélique, et par conséquent aussi de progrès, de bonheur, de liberté. Elle l'accusera d'avoir précipité les nations européennes dans cet enfer qui porte son nom.

S'emparer de la société, anéantir tout ce qui n'est pas soi, et s'écrier ensuite : « Vous le voyez bien, je suis nécessaire ! » c'est un sophisme étrange et dont le succès est cependant infaillible. Si demain la Russie parvenait à mettre la main sur l'Europe, si elle parvenait (par impossible) à y faire régner son noble régime pendant quelques siècles, les historiens futurs ne manqueraient pas de soutenir la thèse que voici : « Le despotisme absolu, le knout et la Sibérie sont le refuge nécessaire des sociétés. L'empereur, vous le voyez, est le seul protecteur des petits et des opprimés. Il est l'asile tutélaire de la liberté et de l'égalité telles que les comporte notre temps. Le peuple est ignorant ; mais plus d'instruction le perdrait, et d'ailleurs l'empire entretient des corps savants qui transmettront en partie aux

générations à venir le dépôt des lumières *sauvé par eux*. N'est-il pas évident que l'examen, que la discussion engendreraient la division et l'anarchie ? L'indépendance de la pensée et de la parole a pu être utile à d'autres époques ; à la nôtre l'autocratie est le salut de tous. »

Or nous savons ce qu'il faut penser d'une semblable thèse, nous qui voyons, en Angleterre, par exemple, les résultats d'un gouvernement représentatif et de la libre discussion. Il est pareillement certain (je parle pour ceux qui ne professent pas le fatalisme en histoire) que l'intervention du pur Évangile aurait entièrement modifié les conditions du moyen âge et refait sur de tout autres bases cette longue période. Sans rêver, bien s'en faut, des nations chrétiennes, il est raisonnable de supposer que l'influence du christianisme, telle qu'elle existait au siècle apostolique ou telle qu'elle se manifeste aujourd'hui dans certains pays protestants, aurait créé de nobles habitudes d'esprit, des courants d'idées saines et élevées, un développement progressif des intelligences, un adoucissement des mœurs, qui auraient dispensé les monastères du soin de nous conserver quelques débris de la vieille civilisation. Rien alors n'obligeait le monde à se ployer dans d'épaisses ténèbres ; la culture intellectuelle et morale était possible, très-possible ; les lumières comme les libertés n'étaient condamnées par aucune loi à subir un ajournement de dix ou onze cents ans.

Mais du moment où les nations germaines ne rencontraient pas devant elles le livre des Écritures, les généreux périls, les salutaires embarras et le puissant aiguillon d'une croyance qui met en jeu tout l'être

humain et qui modifie immensément ceux même qui ne l'acceptent pas ; dû moment où le levain n'était pas mis dans la pâte, la bienheureuse fermentation que produit l'Évangile ne pouvait plus être attendue. Dès lors il n'y avait plus remède à rien, ni à la brutalité des uns, ni à la corruption des autres. Il ne restait plus qu'à traiter cette société déshéritée par la voie du despotisme temporel et spirituel, par la direction cléricale, par la suppression absolue des sentiments spontanés et des responsabilités individuelles, par la concentration des connaissances aux mains de la caste sacerdotale, surtout par la répression terrible de toute aspiration à l'indépendance religieuse. Le Saint-Esprit avait ordonné le contraire, lui qui, à la veille des invasions barbares au sein de l'Empire en décomposition, n'avait posé dans le Nouveau Testament que des principes de liberté. Sondez ; jugez ; avait-il dit. Examinez les Écritures ; que chacun saisisse lui-même le salut qui lui est offert ; « vous avez été rachetés à prix, ne devenez pas esclaves des hommes. » (I, *Corinthiens*, VII, 23.) Il n'importe ! le Saint-Esprit n'avait pas prévu sans doute l'arrivée des Francs, des Bourguignons ou des Goths ! Le Saint-Esprit avait sans doute commis une imprudence en lançant au sein d'une telle crise de tels éléments d'agitation ! La sagesse humaine, par bonheur, est venue retirer à temps et la Bible, et le salut par grâce, et le devoir de la sanctification personnelle, et cet ensemble d'enseignements austères qui ont le défaut de troubler les âmes en les élevant, de fonder sur la vie et non sur la mort l'édifice de la conservation et du progrès !

Donc, au lieu de l'éducation divine, de celle que

Jésus-Christ a établie, que les apôtres ont organisée, et qui, seule bonne et toujours bonne, opère l'amélioration laborieuse de toutes les races dans tous les temps et dans tous les pays, on a achevé d'organiser à l'entrée du moyen âge le système éducatif dont nous connaissons et dont même nous recueillons encore les fruits. Or c'est là le beau idéal du parti qui s'efforce de ressusciter aujourd'hui son surnaturel apocryphe. Son amour pour le moyen âge n'est pas précisément platonique; ce n'est pas une innocente question d'art ou de goût qui se débat entre nous. Il s'agit de savoir si l'Europe moderne sera poussée dans le sens de la liberté sanctifiante qu'institue l'Évangile, ou dans le sens de l'esclavage abrutissant qu'institue la tradition.

La liberté religieuse, voilà notre grand débat. Si l'on réhabilite le moyen âge, c'est d'abord pour étouffer la liberté religieuse. Ce qu'on cherche dans ce vieil arsenal de sanglantes tyrannies et de honteuses superstitions, ce sont des armes contre l'hérésie. On savoure d'avance le plaisir qu'il y aura à confondre les dissidents, en raffermissant la foi aux sortiléges et aux exorcismes, en prouvant que les gens qu'on brûlait jadis l'avaient bien gagné.

Or je dirai volontiers avec M. Morin (*la Magie*, 30) : « Je ne me soucie pas de venir un jour, après avoir passé par la torture, faire amende honorable avec un cierge de douze livres, sur le parvis de Notre-Dame ; et de partir de là pour être brûlé en Grève. » Sans doute M. de Mirville n'en demande pas tant; je ne trouve pas néanmoins que son langage (130, 131, 132, 140, 176) soit aussi rassurant que possible.

S'agit-il de la persécution effroyable et raffinée que

subirent les protestants sous Louis XIV, il s'exprimera ainsi : « Il nous serait bien facile de montrer que, tout en flétrissant les détails d'application comme ils le méritent et comme les ont flétris eux-mêmes tous les honnêtes catholiques, à commencer par le monarque, il n'en est pas moins vrai que le gouvernement n'avait usé dans le principe que du droit ou plutôt du devoir le plus sacré de légitime défense.... Qu'il nous suffise de rappeler, à propos de cette révocation de l'édit de Nantes qui donna naissance aux camisards, les remercîments votés alors par toutes les villes de France.... » — « Les prêtres catholiques n'employèrent d'abord, et en général, que les voies de douceur, d'instruction et de persuasion. »

Ainsi tout est justifié dans le passé et tout se justifiera au besoin dans l'avenir. M. de Mirville ne veut pas de bûchers, à Dieu ne plaise! Je suis même convaincu qu'il repousse avec une indignation sincère certains procédés par trop barbares; cependant d'autres procédés lui semblent rentrer dans la catégorie « des voies de douceur; » et d'ailleurs Louis XIV a usé « du droit de légitime défense! » M. de Mirville va jusqu'à glisser en passant ce mot trop habile, qui doit servir d'excuse à bien des siècles d'atrocités : « *Les bûchers de la politique!!!!* »

Le mot est trop habile, ai-je dit, et je le regrette pour l'honneur de M. de Mirville qui a, presque toujours, le grand mérite d'être sincère, au risque de sembler imprudent. Ce n'est pas lui, d'ordinaire, qui saura farder ou dénaturer les choses, qui jettera par-dessus bord des dogmes gênants, qui désavouera les superstitions grossières et les traditions décidément insoutenables, qui

insinuera que le Saint-Esprit n'a pas été tout à fait aussi infaillible au moyen âge qu'aujourd'hui. Non, il accepte l'héritage entier de son Église, courageusement et sans sourciller; il ne se sent pas le droit de choisir parmi les doctrines qu'elle a proclamées, parmi les pratiques dix fois séculaires qu'elle a appuyées sur l'interprétation solennelle de la Bible; il la prend telle qu'elle est, avec ses légendes, avec ses sorcelleries et ses exorcismes, avec ses dogmes de suzeraineté temporelle et de persécution. Il signerait évidemment les articles où l'*Univers* déclarait qu'on ne pouvait être catholique, et soutenir que le catholicisme s'est constamment trompé dans ses bulles et dans ses sermons, par l'organe de ses papes, de ses conciles généraux et de ses prêtres, par sa pratique non interrompue enfin, lorsqu'il a promulgué et appliqué le principe irrévocable de l'extermination des hérétiques. Cela du moins est logique et net. C'est attaquer les gens en face et arborer hardiment son drapeau.

Mais le coup de poignard donné par derrière; mais la perfidie qui porte les bûchers au compte de l'État et de la sécurité publique, voilà qui n'est pas digne de sa loyauté. Certes ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond une semblable thèse. Que si jamais on voulait la débattre sérieusement, on trouverait à qui parler; nous établirions notre bilan, celui de nos martyrs; nous constaterions, pièces en main, les actes et les doctrines officielles des persécuteurs; nous verrions en particulier ce que devient le honteux prétexte de la nécessité politique, derrière lequel les habiles du parti voudraient adroitement s'abriter.

Jamais, depuis Pilate, on ne s'est lavé plus audacieusement les mains du sang innocent. Ceci, au reste,

est une question d'histoire, et parfois même une simple question de dates. Avant qu'il y eût des camisards, bien avant, la persécution était établie et se développait, par suite des instances réitérées et unanimes du clergé. Et si nous remontons plus haut, au XVIe siècle, nous pouvons dire aussi qu'avant, bien avant les guerres de religion, quand les réformés ne demandaient que la liberté de prier ensemble pour la France et pour son roi, les prêtres d'une Église qui prétend avoir horreur du sang réclamaient le leur à grands cris et le faisaient couler par torrents.

Ceux qui refont l'histoire d'après le prudent conseil de M. de Maistre ont grand soin de passer sous silence les trente et quelques années qui ont précédé la conjuration d'Amboise et la déplorable explosion des guerres religieuses sous les Valois; ils ont soin d'ignorer qu'il y ait eu quelques mesures prises avant la révolte des Cévennes sous Louis XIV. Heureusement les faits subsistent; François Ier et Henri II ont régné, et de leur temps on brûlait les réformés, bien qu'ils n'eussent donné aucun prétexte par aucune sédition quelconque. On brûlait en 1525; Louis de Berquin a subi son supplice en 1529, et de cette époque jusqu'aux premiers symptômes de guerre civile toute une génération s'est écoulée, génération qui a assisté à une série non interrompue de massacres, et qui n'a pas vu, grâce à Dieu, la moindre tentative de résistance armée, la moindre atteinte portée à la sécurité publique. On entendait bien parler alors des excommunications prononcées par les curés et vicaires de la capitale « contre ceux qui connaîtraient des luthériens et ne les dénonceraient pas; » mais on n'entendait pas

parler des troubles causés par les « luthériens. »

Et il en est de même pour la révocation de l'édit de Nantes [1]. L'œuvre a été préparée et poursuivie pendant un quart de siècle, à l'époque précisément où les protestants, paisibles parmi les plus paisibles, ne faisaient certes courir aucun péril à l'État. L'abbé de Caveirac s'est donné le plaisir de compter *quatre ou cinq cents* déclarations et arrêts du conseil entre 1665 et 1685. Et qui obtint ces mesures de plus en plus cruelles? le clergé. Il a pris soin d'en réunir les preuves dans le recueil intitulé : *Actes, titres et mémoires du clergé de France*, qui a été publié par son ordre en douze volumes in-4°. « Ce sont, y lit-on, les remontrances des évêques qui ont donné lieu à une grande partie des règlements qui ont été faits depuis. Il y en a qui n'ont pas été publiés aussitôt, les circonstances ne le permettant point. Mais le roi les a donnés dans la suite. *On remarquera sur ces règlements la conformité des remontrances du clergé avec ce qui est ordonné.* » (T. I., 1125.)

On ne se croyait pas obligé alors de parler de « bûchers politiques, » de rejeter les persécutions sur la raison d'État, et de faire porter à Louvois seul la responsabilité des dragonnades. Les *Cahiers* du clergé sont là. On y tient un langage qui a, en général, le mérite de la franchise. On suggère au roi le pieux dessein de réunir tous ses sujets dans un même culte; on lui indique « des remèdes vigoureux; » on lui rappelle

1 Voir une brochure de M. Aug. Lièvre : *Du rôle que le clergé catholique de France a joué dans la révocation de l'édit de Nantes*. Strasbourg, 1853.

« qu'il a juré solennellement en la cérémonie de son sacre d'employer toute son autorité à la destruction de l'hérésie [1]. » C'est ainsi qu'on prépare l'emploi des rigueurs salutaires. Les suppliques des assemblées générales du clergé se traduisent littéralement en autant de déclarations et d'arrêts.

Et n'allez pas croire que les détails de l'exécution aient révolté les instigateurs de pareils crimes! La correspondance des évêques est là; celui-ci s'extasie sur les résultats obtenus « sans violence et sans armes; » celui-là célèbre les mesures qui font rentrer les hérétiques dans l'Église « par un chemin semé de fleurs; » tous approuvent, tous, y compris Fénelon et Bossuet. Or quelles étaient ces mesures? L'une, considérant « qu'aucuns refusaient dans leurs maladies de recevoir les sacrements, » ordonnait qu'au cas de rétablissement ils seraient condamnés aux galères, et qu'en cas de mort leurs cadavres seraient traînés sur la claie et jetés à la voirie! L'autre ordonnait que les enfants seraient enlevés de force à leurs pères et à leurs mères, et qu'ils seraient élevés dans des couvents!

Je m'arrête. Il n'y a pas lieu de pousser plus loin la démonstration. Mon but est atteint, si le lecteur a compris pourquoi j'ai pris au sérieux le manifeste de M. de Mirville. Derrière la résurrection de la sorcellerie se dressait celle du moyen âge, et derrière le moyen âge on nous montrait la théorie entière de l'intolérance religieuse. De telles insinuations doivent être énergiquement relevées, surtout quand elles n'excitent

[1] Voir le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, deuxième année, 349, 358 et suiv., 399, 400.

pas dans le public cette répulsion instinctive et indignée qui suffirait peut-être à en faire justice. Comme il n'en a rien été, comme l'ensemble du manifeste, sorcelleries, moyen âge et persécution, semble avoir été favorablement accueilli, il était essentiel de porter la lumière sur chacun de ces trois points. J'espère y avoir réussi. Il s'agissait d'une déclaration de guerre adressée à la civilisation moderne et aux disciples de l'Écriture; je n'ai pas voulu refuser le combat. Tout en honorant le zèle du parti qui nous attaque, je tiens à repousser pour ma faible part ses menaçantes prétentions.

Encore si ce parti ne travaillait qu'à nous ramener en arrière et à ruiner nos libertés religieuses déjà ébranlées par ses efforts! mais il fait au milieu de nous les affaires de l'incrédulité. C'est là une considération qui me tient au cœur et que je veux rappeler en finissant, pour que l'intention principale de mon livre demeure inscrite à la dernière page comme elle l'est à la première.

Les champions du surnaturel apocryphe ne nous referont sans doute pas un moyen âge; mais ils sont capables de nous refaire un XVIIIe siècle. Ils prétendent qu'en peuplant d'Esprits les meubles et les immeubles, ils réveilleront la croyance à une puissance surhumaine, la foi à une autre vie! Ils ne parviendront qu'à ruiner le peu d'influence que l'Évangile exerce encore sur les âmes. Il y a toujours des « émoucheurs » dans le genre de l'ours de la fable, et les amis du christianisme qui, par dévouement, lui jettent de tels pavés à la tête sont plus à craindre que les ennemis.

« A peine se met-on à croire en Dieu, disait Duclos,

qu'on croit au baptême des cloches. » Je le crois bien ! Croire au baptême des cloches est souvent une bonne manière de se dispenser de croire en Dieu, et rien n'est complaisant aux superstitions grossières comme les époques les plus hostiles aux croyances vivantes. Notre temps n'éprouve qu'une médiocre répugnance pour les tables parlantes et pour les prodiges diaboliques, il vous suivra vite et loin sur ce terrain ; à une condition toutefois, c'est que les questions sérieuses ne seront pas posées, que les consciences ne seront pas mises en jeu, que l'Évangile ne sera pas annoncé. S'il s'agit d'évoquer des morts ou d'écouter des anecdotes effrayantes, on sera prêt, et on vous accordera cette demi-confiance qui n'est pas fort éloignée du scepticisme, qui chatouille l'imagination sans remuer le cœur et qui transforme en amusement ce qui devrait nous faire pleurer. Mais n'attendez rien de plus ; loin de se rapprocher ainsi de la vérité chrétienne, on s'en éloignera à grands pas.

On s'en éloignera d'abord parce que les choses les plus solennelles de la religion, le jugement et la grâce, Dieu et Satan, deviendront un sujet de révélations curieuses, de conversations avec les dames, de plaisanteries et de profanations ; parce que le diable, qui aime autant s'embusquer derrière nos railleries que derrière nos négations, sera parvenu à faire figurer les mystères célestes et infernaux, le salut éternel, la damnation, et sa propre personne enfin, parmi les distractions ordinaires de nos soirées d'amis.

On s'en éloignera ensuite parce que le spectacle d'une crédulité aussi énorme produira son effet ordinaire. Le monde finira par envelopper le surnaturel apocry-

phe et le surnaturel biblique dans la même réprobation. Il s'enfoncera plus que jamais dans son matérialisme et dans son orgueil scientifique, il demandera en grâce qu'on le laisse tranquille, qu'on ne lui parle plus sous aucune forme ni de diables, ni d'anges, ni de révélations. « Le retour du voyage est toujours un peu à craindre. » Cette parole de Bayle me revient à la pensée, lorsque je vois des gens qui prétendent nous mener si loin.

N'oublions pas la réaction inévitable qui suit de tels mouvements. Elle est d'autant plus à redouter aujourd'hui, que le succès durable du *spiritualisme* est plus impossible. Il est passé le temps où tout le monde sans exception croyait aux sorcières et aux magiciens; depuis Bacon, depuis que la méthode expérimentale a été introduite dans le monde et a remplacé l'*autorité* du moyen âge, la croyance populaire aux Esprits a été incessamment battue en brèche. Si l'on redoutait encore les charmes au XVIe siècle [1], si Benvenuto Cellini faisait encore comparaître ces multitudes de démons qui remplissaient le Colysée, si Paracelse enfermait son génie dans le pommeau de son épée, si la foi aux *marcous* [2]

[1] M. le prince de la Moskowa rapportait l'autre jour, dans un travail très-intéressant sur le duel de Jarnac et de la Chataigneraie, la formule du serment prêté par les combattants: « Et outre que je n'ai sur moy ny en mes armes paroles, charmes ny incantations, desquelles j'aie espérance de grever mon ennemi. »

[2] Quand il naît quelque part sept enfants mâles de suite dans la même famille, et quand le septième a sur le corps la marque d'une fleur de lis, celui-ci est un *marcou*; il guérit les écrouelles, surtout le vendredi saint, après minuit. Or les prodiges de ce genre sont tellement en baisse, que les gendarmes ont empêché dernièrement le miracle dans la commune d'Ormes (Loiret)!

s'est conservée jusqu'ici dans certaines provinces, si enfin les succès récents des tables parlantes ont manifesté la force de ces tendances indestructibles qui nous poussent vers la superstition, il est incontestable néanmoins que les convictions entières, solides et un peu générales n'existent plus nulle part, en matière de sorcellerie. En écrivant contre elles, je ne cours pas le moindre risque d'être brûlé, par suite de l'application du fameux principe : « Le plus grand sorcier est celui qui les nie. » Déjà au commencement du siècle dernier, la Palatine (*Nouvelles lettres*, 153, 293, 306) pouvait risquer les remarques suivantes dans sa correspondance privée : « A Paris, on ne croit plus aux sorciers et on n'en entend pas parler ; à Rouen, on y croit fort et on en entend parler sans cesse. » — « Dans les endroits où l'on croit aux revenants, comme à la cour de Cassel, on en voit sans cesse; chez nous, où l'on n'y croit pas, il n'en est jamais question. » — « La chose s'est en effet réalisée. (Il s'agit d'un rêve de la princesse Ragotzi.) C'est vraiment fort étrange; mais il me semble que ces choses-là arrivent aux princes de la maison de Hesse plus qu'à toutes autres personnes. Quelle en est la raison? Dieu le sait. Nous autres gens du Palatinat, nous sommes tout différents; nous n'avons jamais ici apparitions ni rêves. »

Si l'on en était là il y a plus de cent années, je ne pense pas que nous soyons beaucoup moins sceptiques maintenant. Qu'il y ait une mode de sorcellerie et de moyen âge, c'est possible; que cette mode suffise pour répandre beaucoup d'idées fausses et funestes, c'est certain. Mais qu'on parvienne à opérer une révolution ou plutôt une contre-révolution complète; qu'en

dépit des conquêtes de la science et de la conscience, on réussisse à nous faire accepter comme symbole définitif la profession de foi de l'*Univers* sur la magie, sur les miracles légendaires, sur le magnétisme satanique, sur les Esprits des tables, et, par-dessus le marché, sur l'excellence de l'ancienne théocratie et des massacres ordonnés par l'Église, je ne crois pas que cela soit dans l'ordre des choses probables. Le tour de force est décidément trop grand; or à ces tentatives manquées nous savons ce qui succède. Ce ne sera pas la première fois que la crédulité aura servi la cause des incrédules, et que l'ultramontanisme aura enfanté des voltairiens.

J'ose à peine dire qu'à côté d'une crédulité aussi honteuse, les incrédules paraissent avoir presque le beau rôle. Lorsque M. des Mousseaux (61 à 82; 116 à 119) nous raconte gravement l'histoire des fées ou reproduit l'anecdote du démon tueur d'hommes qui habitait les thermes de Néo-Césarée, lorsque M. de Mirville et ses amis nous proposent leurs exorcismes à titre de remède universel, je me sens humilié pour mon temps et pour mon pays, je me demande de quel droit nous ririons désormais des peuples qui font des charivaris pour mettre fin aux éclipses, et je sais gré à quiconque proteste avec vigueur contre de pareilles énormités.

Matérialisme pour matérialisme, je crains moins celui qui n'emprunte pas un déguisement religieux. Quant à celui qui mêle aux citations de la Bible et au nom de Jésus-Christ l'action fluidique des Esprits, l'influence des sorts jetés, l'infection diabolique de certains objets et de certains lieux, la puissance des formules; qui revient, sous des apparences dévotes, à la

personnification païenne des forces de la nature et à une sorte de fétichisme inconscient; qui attribue à une rotation ou à un acte extérieur quelconque la puissance d'évoquer les démons ou les âmes des morts, je ne saurais assez exprimer la répulsion qu'il m'inspire. Au moyen âge, il était moins dépourvu de tout élément spiritualiste, s'il était au fond aussi odieux. En tout cas, sous son costume ancien et sous son costume moderne, magicien ou *médium*, il s'efforce de donner un démenti au grand mot de Pascal. L'homme tel qu'il le fait, esclave d'une combinaison de syllabes, d'une conjuration rotatoire ou d'un contact, ce n'est plus le roseau pensant qui, quand l'univers l'écraserait, serait supérieur à ce qui le tue.

Je remercie donc les incrédules de la résistance qu'ils opposent (non pas tous) aux modernes partisans de la magie. Mais la victoire définitive ne viendra pas de ce côté; on ne repousse réellement que ce qu'on remplace, et la vérité seule remporte des victoires définitives, car la négation de ce qui est faux ne suffit jamais, séparée de l'affirmation de ce qui est vrai. Il est réservé à la croyance de vaincre la crédulité. Je le savais bien avant d'avoir entrepris ce travail; mais je peux dire maintenant que je le sais encore mieux. Fatigué et dégoûté par la lecture de tant de folies, je suis retourné à ma Bible. Et quel sentiment de paix mon âme a éprouvé en quittant le faux surnaturel pour le vrai! Quelle jouissance à se retrouver au milieu de ces miracles si sobres, si justifiés, si dignes, si spirituels! J'avais comme un cauchemar; je me suis réveillé, et j'ai contemplé la pure lumière dans ces Écritures où la main de Dieu est partout, où tout édifie, même ce qui

étonne, même ce qui dépasse, même ce qui blesse, dans ces Écritures si claires qu'on ne parvient à varier sur leur interprétation qu'en les mutilant avec les rationalistes ou en les grossissant avec les disciples catholiques et protestants de la tradition. Voilà un livre qui, traduit dans toutes les langues du monde, annonce sous toutes les latitudes le même Dieu, saint et bon, le même salut gratuit, la même nécessité de la sanctification et des bonnes œuvres. Il y a là un air pur à respirer, et cela fait du bien à la poitrine quand on a été condamné à vivre quelque temps au sein d'une atmosphère malsaine. Ceux qui ont ressenti la jouissance que cause l'Ancien Testament après les apocryphes, le Nouveau Testament après le protévangile de Jacques, après le pasteur d'Hermas, après les Évangiles de l'enfance ou de Nicodème, après les Pères enfin, ceux-là peuvent se former une idée de ce qu'on ressent lorsqu'on échappe au merveilleux des magiciens pour mettre le pied sur le terrain du merveilleux biblique.

Et ce n'est pas seulement le merveilleux qui diffère. Si le partage des eaux de la mer Rouge et la résurrection des morts ont un caractère que la sorcellerie ou le magnétisme ne courent pas risque d'imiter, si une prophétie comme celle du chapitre cinquante-troisième d'Ésaïe ou comme celle que réalise encore à la lettre la destinée unique du peuple juif n'ont pas à craindre de comparaison avec aucune des prévisions dont on fait du bruit, il y a dans l'ensemble même des révélations écrites quelque chose qui commande l'admiration et l'adoration. L'humanité et la divinité s'y rencontrent, ainsi que dans la personne du Sauveur ; divinité entière, humanité entière, mais sans erreur et sans péché. Pour

qui jette un regard attentif sur ce vaste recueil qui va de Moïse à Jean en passant par David, par Ésaïe, par Daniel, par Amos, par Matthieu et par Paul, il devient impossible de décider ce qui est plus miraculeux de l'unité divine qui maintient les mêmes dogmes dans cette longue et progressive manifestation de la vérité, ou de la diversité humaine qui laisse à chacun ses formes, son ton, l'allure naturelle de sa pensée. Ce n'est certes point là une simple exposition de dogmes, une série monotone d'oracles; c'est une communication vivante entre le ciel et la terre; c'est un livre sans pareil où se trouvent des aliments pour les faibles et pour les forts, pour les savants et pour les ignorants, des réponses pour toutes les questions, des secours pour tous les besoins, des consolations pour toutes les douleurs. Ici ce sont des mystères que les penseurs ne sonderont jamais, ici des paroles d'amour que les plus simples sauront saisir. « Il y a des gués pour les agneaux, a-t-on dit, et il y a des eaux profondes où les éléphants nagent[1]. »

J'en appelle à ceux qui connaissent ce trésor. Qu'en présence de la crise actuelle, ils ne demeurent pas inactifs! Hommes de foi, il leur appartient de détruire les superstitions. « Dieu, est-il dit, ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais de force et d'amour, *et de bon sens.* » (II, *Timothée*, I, 7.) Milton a peint dans son poëme les oracles païens qui se taisent dès que le Christ est ressuscité; il se fait un vaste silence sur la terre dès que la victoire est remportée par celui qui s'appelle

[1] Voir les belles pages du livre de M. Gaussen (*Théopneustie*), de 69 à 78, et ailleurs.

lui-même « la vérité. » (*Jean*, xiv, 6.) Il faut de même que le faux surnaturel se taise devant la Bible. La vérité n'est sans doute pas destinée à un triomphe complet avant la seconde venue du Christ; mais elle est appelée à exercer quelque empire sur ceux même qui la détestent, et à créer autour d'elle un foyer d'idées saines qui mettent en fuite par leur seul contact certains excès de grossière crédulité.

« Que s'ils vous disent : Enquérez-vous des Esprits de Python et des diseurs de bonne aventure qui gazouillent et grommèlent, répondez : Le peuple ne s'enquerra-t-il point de son Dieu ? Aller pour les vivants aux morts ! à la loi et au témoignage ! » tel est notre mot d'ordre, notre cri de guerre. Ésaïe (viii, 19 et 20), le proférait au milieu des Juifs corrompus de son temps ; il ne conviendra pas moins aux tristes misères du nôtre. Oui, à la loi et au témoignage ! Puisse un retour vers la révélation divine succéder à l'entraînement des révélations humaines ! Puisse un mouvement d'édification résulter de tout ceci ! Puissent les âmes auxquelles la terre ne suffit pas et qui cherchent peut-être le chemin de leur céleste patrie, ne plus s'égarer à la suite des *médiums* ou des champions de la croyance traditionnelle, mais goûter enfin le rafraîchissement que donne le pur Évangile !

Il y a des âmes semblables, gardons-nous de l'oublier. Leur nombre augmente de jour en jour; le succès même des doctrines les plus folles correspond à d'incontestables aspirations. Que d'hommes désorientés et découragés, désirant le surnaturel, se jettent sur celui qu'on leur présente, sur les évocations de morts, sur la foi aux prodiges sataniques, sur les sombres annales

de la sorcellerie, aimant mieux cela que rien, et éprouvant le besoin de combler à tout prix le vide qui est en eux! Les chrétiens n'auront-ils point pitié de ces hommes, ne sauront-ils pas les amener au Sauveur et à sa Parole ?

Ainsi l'effort tenté pour ressusciter la foi aux sortiléges nous aura peut-être rendu un grand service en nous faisant courir un grand péril. Il aura provoqué d'une part l'activité des disciples de la Bible, et de l'autre l'étude plus approfondie que par le passé des faits extraordinaires métamorphosés en prodiges.

Un pareil travail, s'il est entrepris et poursuivi énergiquement, ne peut manquer d'amener de magnifiques résultats. Les branches inexplorées de la science seront enfin abordées; beaucoup de difficultés insolubles seront résolues. Il en restera sans doute encore que l'homme ne parviendra point à résoudre. Qui en doute? C'est une des prétentions absurdes de notre esprit d'aspirer, en matière religieuse ou philosophique, à l'évidence absolue, tandis que Dieu ne nous promet que la certitude. Et cela est bien simple : l'évidence contraindrait nos convictions qui doivent demeurer libres afin de conserver leur valeur morale. Quant à la certitude, elle ne répond jamais à toutes les objections, mais elle suffit à l'homme sincère et sensé. Le lecteur reconnaîtra, je l'espère, que si cette étude consciencieuse sur le surnaturel apocryphe n'a pas pour conclusion l'évidence que je n'ai pas songé à rechercher, elle produit du moins la certitude.

Et maintenant je me tourne vers mes autres adver-

saires. Ils ont été trop souvent les alliés de la superstition. Ils l'ont servie en refusant d'étudier la loi naturelle. Leur énergie contre les faits qui attaquent la sainte orthodoxie scientifique n'a été égalée le plus souvent que par leur indifférence ou même leur complaisance à l'égard de ceux qui ruinent la conscience humaine et la foi. Ont-ils parfois daigné manifester quelque indignation, cette indignation a englobé le surnaturel biblique et le surnaturel apocryphe dans le même anathème. Attaquer ainsi, c'est encore servir, car c'est poser la question dans les termes les plus favorables aux croyances traditionnelles : ou admettez tout, ou rejetez tout! Entre l'opinion de M. de Mirville et celle de Lucrèce il n'y a pas de terme moyen ! Ceux qui ne disent pas que le diable opère des prodiges, doivent dire que Dieu n'opère point de miracles ! Dieu est séparé par une immense distance des affaires humaines, il ne s'en mêle aucunement, il a créé des lois et est entré dans son repos, *semel jussit, semper paret*[1] !

La campagne des savants contre la moderne magie n'a donc été ni bien chaude ni bien brillante. Ils se sont réservés, je l'ai dit, pour combattre les profanes qui osaient porter la main sur l'arche sainte de la physique officielle. Un moment ils ont essayé de le prendre de fort haut. « L'Académie, écrivaient-ils, a répondu par un dédaigneux silence, et n'a pas voulu s'occuper des communications qui lui ont été adressées à ce sujet. » Bientôt cependant on s'est aperçu que l'ennemi n'en avançait pas moins, et qu'il ne suffisait pas pour l'arrêter de peindre, comme en Chine, des figures effrayantes

[1] Sénèque.

sur des paravents. Alors on a reculé. M. Babinet (*Revue des Deux Mondes*, 520) ne s'est plus souvenu du fameux *panier* réservé à nos observations et aux mémoires sur le mouvement perpétuel; il est venu nous inviter aux séances du lundi de l'Académie des sciences, assurant « que tout expérimentateur a le droit, sinon écrit, du moins tacitement reconnu, de venir provoquer un examen sur un résultat quelconque obtenu par une observation consciencieuse. »

Ce n'est pas tout, le même article (530-531) substitue aux injures dont on nous accablait des douceurs qui ressemblent presque à des compliments. « N'y a-t-il dans ces évolutions rien de nouveau, de curieux, d'intéressant? Il y a beaucoup de tout cela, et nous sommes encore loin de connaître tous les détails de la transmission des effets de la volonté du chef de la chaîne, dite magnétique, à la table qui obéit à tous ses ordres. Que faut-il faire pour le progrès de cette branche de connaissances? Il faut bien observer tout ce qui peut se rapporter au cas où, en apparence, la table semble se mouvoir sans contact immédiat, et si, *par impossible*, on pouvait soulever et maintenir en l'air une table ou un corps en repos, on pourrait se flatter d'avoir fait la première de toutes les découvertes du siècle. »

Nous n'en demandons pas tant. Il est vrai que M. Babinet a employé cette expression : *par impossible;* or, à son avis, l'action exercée à distance par un fluide constitue *une impossibilité!* Lui qui a si bien rappelé ailleurs (*Revue des Deux Mondes*, 806, 812 à 814) les rapports intimes qui unissent les divers fluides ou les transformations diverses du fluide unique; lui qui a si bien montré que là devait se chercher probablement l'agent

qui exécute à notre insu les ordres de notre volonté et qui met nos membres en mouvement, il ne saurait admettre que cet agent imprime à distance des mouvements aux objets inertes, soit par voie d'impulsion, soit par voie d'attraction ! En vérité, il me permettra de le lui dire, nous sommes beaucoup moins éloignés de nous entendre que je n'osais naguère m'en flatter. Mettez nos expériences à côté de celles que rappelle M. Babinet, et qu'on juge s'il a le droit de parler d'impossibilité.

« Aldini essaya l'action de la pile voltaïque sur des animaux tués et sur des hommes suppliciés ou qui avaient succombé à des accidents. Il obtint de remarquables effets. Plus tard, Aldini étant venu à Paris, on répéta en grand plusieurs de ces expériences à l'école vétérinaire d'Alfort, près Paris. Là on vit la tête d'un bœuf, détachée du corps et placée sur une table d'amphithéâtre, excitée par le courant électrique, ouvrir les yeux et les rouler en fureur, enfler ses nasaux, secouer ses oreilles, *comme si l'animal eût été vivant et se fût préparé au combat.* Sur une autre table, les ruades d'un cheval tué faillirent blesser les assistants et brisèrent les appareils placés auprès de l'animal mort. Plus tard, en Angleterre, des physiologistes achetèrent d'un criminel condamné à mort son propre cadavre (marché usité dans ce pays), pour vérifier les théories électro-animales, et aussi dans l'intention charitable de rappeler le pendu à la vie et de le moraliser ensuite. Le cadavre ne revint pas à la vie [1] ; mais une respiration

[1] N'oublions pas cela. La résurrection est un miracle. Dieu seul a ressuscité.

violente et convulsive fut reproduite, les yeux se rouvrirent, les lèvres s'agitèrent, et la face de l'assassin, n'obéissant plus à aucun instinct directeur, présenta des aspects de physionomie si étranges, que l'un des assistants s'évanouit d'horreur et resta pendant plusieurs jours frappé d'une véritable obsession morale. »

M. Babinet s'occupe plus loin de l'action immense exercée par les courants électriques dans le monde entier. « Les courants, quelque faibles qu'ils puissent être, entraînent à la longue les parties métalliques du sol, et les charrient jusqu'au premier obstacle ou affaiblissement qu'ils rencontrent. Là ils les abandonnent, et là se forme un vrai dépôt ou sillon métallique.... Il n'est pas très-facile de se figurer comment cet agent si peu matériel, savoir le courant électrique, peut entraîner les particules.... De quelque manière que la chose se fasse, on observe dans les expériences de physique de nombreux transports de matière qui suivent le courant électrique. Ainsi, en faisant communiquer deux vases à demi pleins d'eau par un simple fil mouillé et conduisant l'électricité par ce fil, on voit l'un des vases se remplir aux dépens de l'autre, qui se vide par une action mystérieuse. »

« Tout l'admirable mécanisme de la nutrition, ajoute M. Babinet, celui des sécrétions, de la digestion dans les corps vivants, est fondé sur des transports électriques; et cela est tellement vrai que dans les animaux dont les nerfs allant à l'estomac ont été coupés, on rétablit la digestion en remplaçant la portion de nerf qui manque par un fil ou une lame métallique qui rétablit la communication électrique. »

Ainsi l'électricité règne sur la nature entière. Dans

notre globe, elle transporte les métaux ; dans notre corps vivant, elle opère des transports non moins admirables; dans notre corps mort, elle détermine une agitation violente. Sommes-nous bien loin d'admettre que le même agent, sous une de ses formes nouvelles, puisse obéir à nos ordres et communiquer des mouvements? Crier à l'impossible, en face de tels résultats, c'est prendre un parti fort cavalier, pour employer un vieux mot passé de mode.

Impossible ! Et le courant électrique qui entraîne les métaux, qui met en croix par rapport à lui l'aimant placé sur son chemin, qui vide un verre et en remplit un autre; et l'attraction magnétique qui remue le fer à distance; et la capillarité qui, en dépit de l'attraction terrestre, sans action électrique, sans mouvement propre, fait monter l'eau d'un vase; tout cela est-il possible? Il faut bien que cela soit possible, puisque cela est. Aussi M. Babinet n'y trouve-t-il rien à redire, et je ne peux assez m'étonner qu'un homme aussi éclairé, qui nous rend de si grands services à nous, ignorants, en mettant la science à notre portée, se fasse illusion au point d'invoquer contre le soulèvement magnétique des tables « les lois bien établies du possible et de l'impossible [1]. » A l'entendre, ce soulèvement serait « un véritable *effet sans cause,* puisque l'expérience a établi que tout mouvement exige une force agissant au moyen d'un corps doué de masse, de poids, de substance matérielle enfin !... » Qui lui a donc dit que le fluide ou l'agent quelconque que l'on nomme ainsi n'est ni

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1854, 510, 515, 519, 520, 522, 524, 526, 531.

une cause, ni une force, ni une substance matérielle? Tout repose chez lui (et chez d'autres) sur cette étrange pétition de principe. Il se donne la peine de nous apprendre qu'un kilogramme d'huile pèse autant qu'un kilogramme de fer, et qu'un kilogramme d'huile ou de fer, de plume ou de plomb, ne se déplace qu'en vertu d'une action proportionnée! Pense-t-il que nous ayons envie de le contredire, et que nous prétendions opérer nos soulèvements sans qu'une action s'exerce?

Si j'ai rappelé ceci, au reste, c'est moins pour recommencer une discussion épuisée, que pour montrer à quel point est petite en réalité la distance qui nous sépare de nos savants adversaires. Ils ont jeté les hauts cris, ils se sont indignés, ils ont déclaré qu'ils ne voulaient rien voir ni rien entendre; puis ils ont senti que cette position n'était pas tenable en face d'observations sérieuses et persévérantes. Alors ils ont adopté les formes plus polies qui caractérisent le dernier travail de M. Babinet, se contentant désormais de déclarer impossible l'action de notre fluide, tandis qu'ils constatent eux-mêmes l'action analogue qu'exercent le magnétisme terrestre et l'électricité.

Voilà pour les contradicteurs sérieux. Quant à ceux qui ne le sont pas, qui ne font que suivre la foule en vrais moutons de Panurge, qui s'exclament emphatiquement, et qui, rachetant leur ignorance par leur brutalité, nous somment de mettre un terme à une discussion qui n'a que trop duré, je ne sais pas si je dois avoir pitié de leur sollicitude alarmée pour l'honneur de notre temps. Lorsqu'un nouveau Marphurius trouve mauvais que j'affirme ce que j'ai fait et que je croie ce que j'ai vu, lorsqu'il me dit : « Changez, s'il vous plaît,

cette façon de parler, » je ne me sens pas d'humeur à pratiquer, afin de lui plaire, la théorie du scepticisme universel. Lorsqu'il insiste et m'oppose les disques de M. Faraday, je réponds qu'ils font une pauvre figure en face des soulèvements sans contact, et qu'il est fâcheux d'avoir *démontré* l'origine musculaire d'un mouvement qui se transmet à distance.

Je sais bien que les rieurs ne sont pas encore de notre côté; mais patience! cela viendra, et *rira bien qui rira le dernier*. En attendant, il faudra quelque énergie pour persister à avoir raison; bien des gens qui braveraient une batterie, faiblissent devant un quolibet. Qu'y faire? Guérirons-nous la maladie de notre génération, la faiblesse morale, l'absence de caractère, en fléchissant comme les autres? Non certes. L'action fluidique existe; la preuve par excellence existe aussi; ce n'est pas le moment de déserter une cause qui évidemment va triompher : *E pur si muove.*

Je considère à présent ma tâche comme terminée. Ce n'est pas à moi à empiéter sur un domaine qui n'est point le mien. Il y avait une œuvre morale à entreprendre, et je m'y suis scrupuleusement enfermé. Relever une vérité injuriée et méconnue, poursuivre sa constatation expérimentale, maintenir la liberté compromise de la discussion, combattre enfin des superstitions, des tendances rétrogrades et antichrétiennes, voilà ce que je pouvais essayer de faire. Quant aux recherches scientifiques proprement dites, je les abandonne à qui de droit.

Ma première partie était consacrée au récit de nos

expériences, à l'exposition de nos preuves et à la réfutation des objections; c'était la portion positive de ce travail. — Dans la seconde partie, j'ai abordé l'étude du surnaturel en général; j'ai montré comment les illusions, les fraudes, les hallucinations, les erreurs du témoignage, les actions fluidiques enfin, expliquent les énormités que rapporte l'histoire. J'ai montré que le surnaturel apocryphe n'est pas seulement condamné par la raison, mais qu'il l'est aussi et d'abord par la Bible. — La troisième partie a appliqué ces principes aux diverses manifestations de ce surnaturel apocryphe : faux miracles, faux sortiléges, prétendue magie du magnétisme, Esprits des tables parlantes. Mes conclusions ont été de nature à ruiner toutes les fables superstitieuses, les modernes comme les anciennes, et à raffermir en même temps la certitude historique, la certitude scientifique, la certitude religieuse.

Arrivé à ce point, je pose la plume. Plus d'une erreur sans doute se sera glissée dans mon livre; on voudra bien me le pardonner en faveur des vérités importantes que j'ai cherché à mettre en lumière.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II

TROISIÈME PARTIE

DES ESPRITS

FIN DE LA TABLE DU TOME II.

Librairie de E. DENTU, Palais-Royal

Extrait du Catalogue

HISTOIRE DE LA FORMATION DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN, ou des Traités de Westphalie et des Pyrénées, par François COMBES, professeur agrégé d'histoire au collége Stanislas, auteur de l'*Histoire du ministère et de la régence de l'abbé Suger*, et de l'*Histoire diplomatique de la Russie en face Constantinople*. Un vol. in-8°. 7 50

Cet ouvrage est le premier volume d'une *Histoire générale de la Diplomatie européenne*, qui formera 6 vol. in-8°.

LA QUESTION D'ORIENT DEVANT L'EUROPE, Documents officiels, manifestes, notes, firmans, circulaires, etc., depuis l'origine du différend, annotés et précédés d'une *Exposition de la question des Lieux saints*, par M. A. UBICINI, auteur des *Lettres sur la Turquie*. Un vol. grand in-18 jésus. 3 »

CONGRÈS DE VIENNE, Acte principal et traités additionnels. Édition complète, collationnée sur les documents officiels. Un vol. in-8°. 1 50

CAMPAGNES D'ITALIE ET DE HONGRIE en 1848, par un *capitaine de chevau-légers*. Un vol. in-8° orné de 10 gravures. 3 »

LETTRES DE MADEMOISELLE AISSÉ à *Mme Calandrini*. 5e édition, revue et annotée par M. RAVENEL, conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale, avec une Notice par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. Un vol grand in-18 jésus orné de deux portraits. 3 »

MANUEL ÉLÉMENTAIRE DE L'ASPIRANT MAGNÉTISEUR, par G. A. GENTIL, membre de la Légion d'honneur. Un fort vol. grand in-18 jésus. 2 50

Ouvrages de Henri Delaage.

L'ÉTERNITÉ DÉVOILÉE, ou Vie future des âmes après la mort, 3e édition. Un volume in-8°, orné du portrait de l'auteur. 5 »

LE MONDE PROPHÉTIQUE, ou Moyens de connaître l'avenir employés par les sibylles, les pythies, les aruspices, les sorcières, les tireuses de cartes, les chiromanciennes et les somnambules lucides. Suivi de la Biographie du somnambule Alexis. 2e édition. Un volume grand in-18 jésus. 1 50

DOCTRINE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES, ou Épreuves, régime, esprit, instructions, mœurs des initiés aux différents grades des mystères d'Isis, de Mithra, des chevaliers du Temple, des carbonari et des francs-maçons. 2e édition. Un volume grand in-18 jésus. 1 50

LE MONDE OCCULTE, ou Mystères du magnétisme, précédé d'une introduction par le P. Lacordaire. Un volume grand in-18 jésus. 1 50

PERFECTIONNEMENT PHYSIQUE DE LA RACE HUMAINE, ou Moyens d'acquérir la beauté. Un volume grand in-18 jésus.

LA RÉSURRECTION DES MORTS, ou *Jouissance dans le ciel* et *Souffrance dans l'Enfer de l'âme et du corps des ressuscités*. Un vol. in-8o. (*Sous presse.*)

MAGNÉTISME et MAGNÉTOTÉRAPIE, par le comte de Szapary, 2e édition, revue et augmentée d'une troisième partie sur le *Giro-Magnétisme*, et ornée de figures. Un volume in-8o. 10 »

LA MAÇONNERIE OCCULTE, suivie de l'Initiation hermatique, Rôle des Planètes, des Génies, des Esprits et Anges gardiens, etc., par J. M. Ragon. Un volume in-8o. 4 »

LES MYSTÈRES DE LA MAGIE, ou *les Secrets du Magnétisme dévoilés*, suivis d'un Aperçu sur la magie de M. *Dupotet* et la Danse des Tables, par A. Ségouin, 2e édition. Un volume in-12, orné de figures. 2 50

Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.





